

BIBLIOT. ISTITUTO  
BOTANICO - PADOVA

A.P.L.

305

2



R. ISTITUTO BOTANICO DI PADOVA

Sala

BIBL. R. ORTO  
BOTANICO-PADOVA

Palco

A.P.I.

N. Inv.

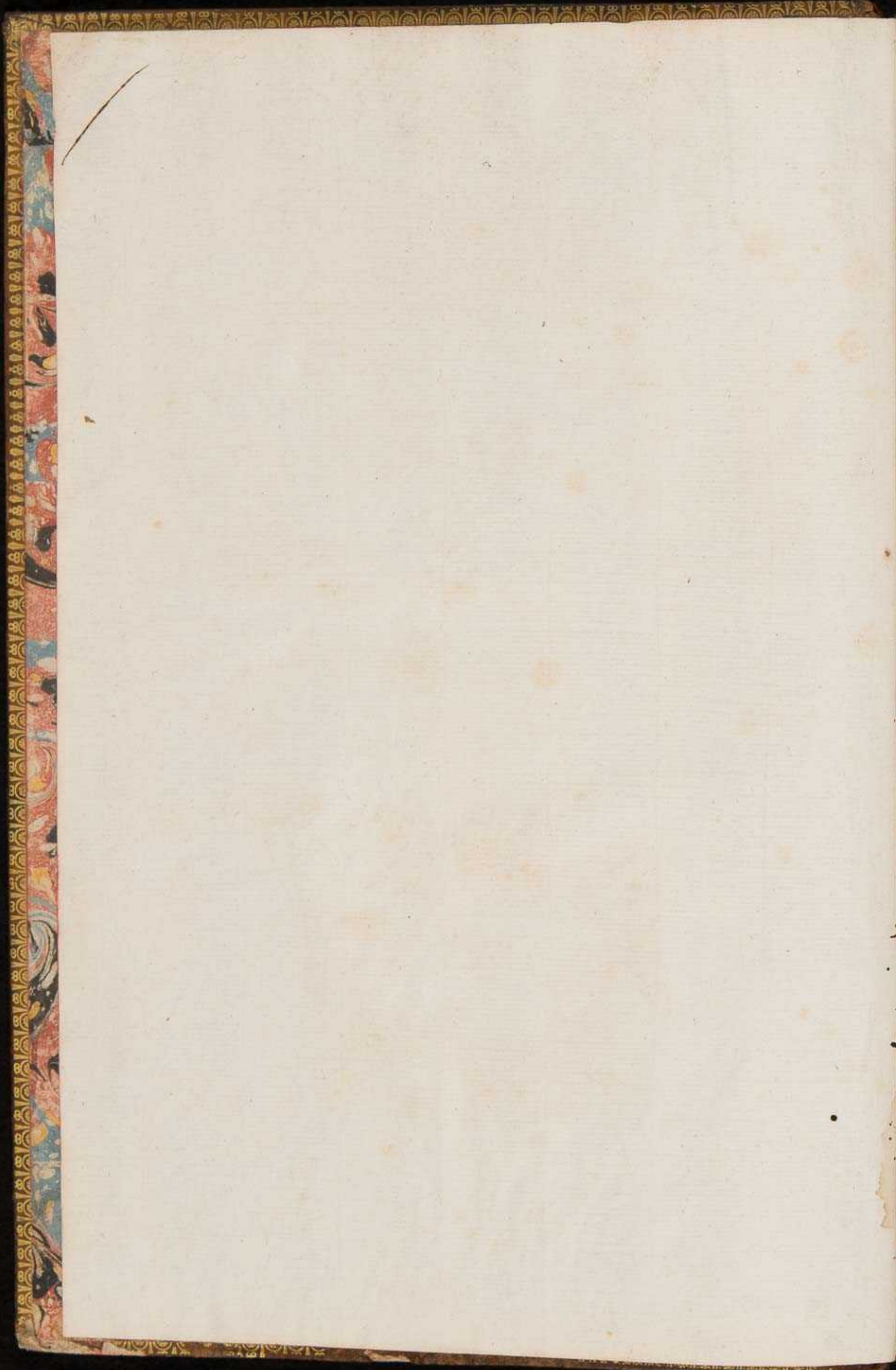
305

n. 1625

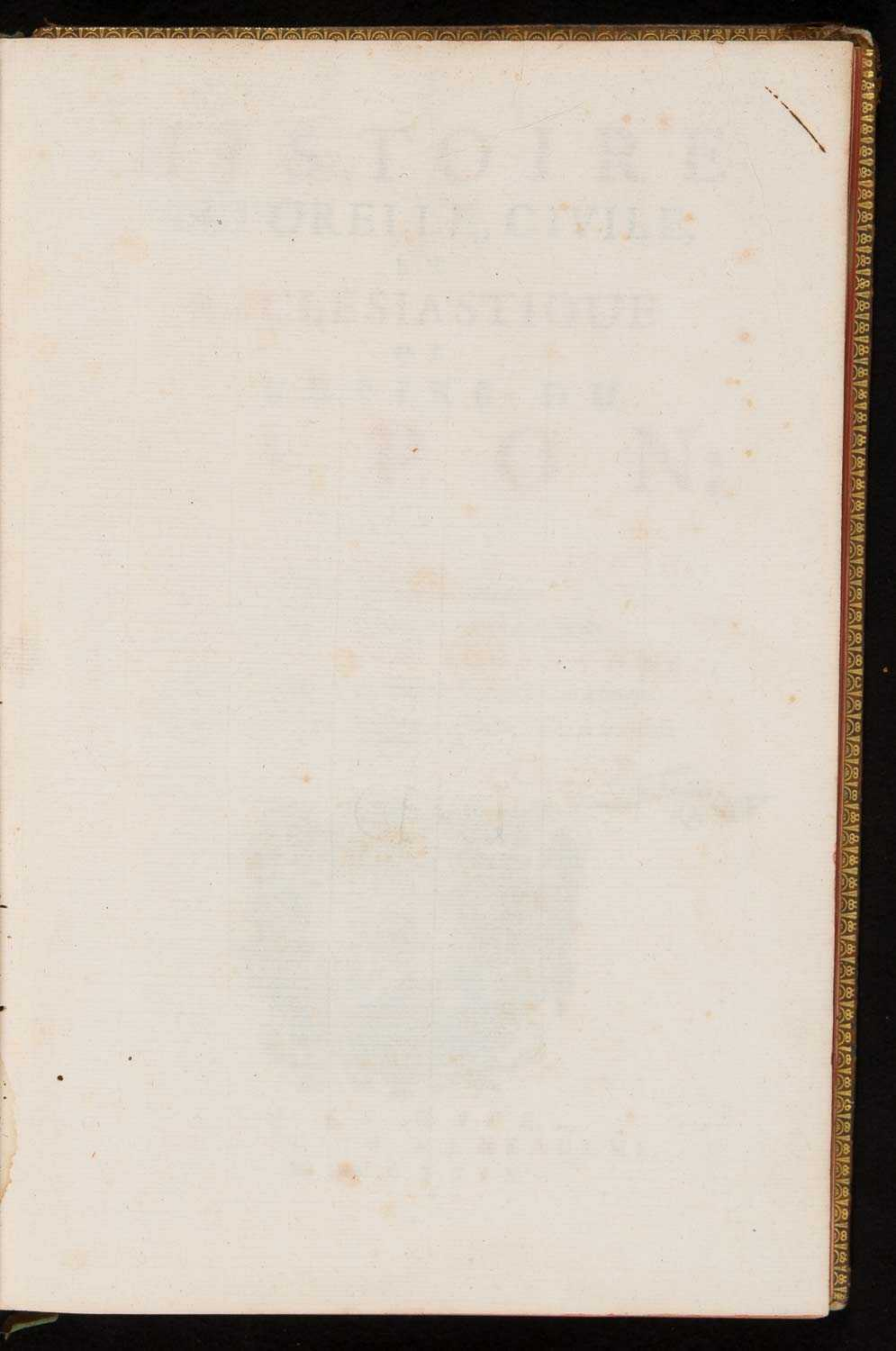




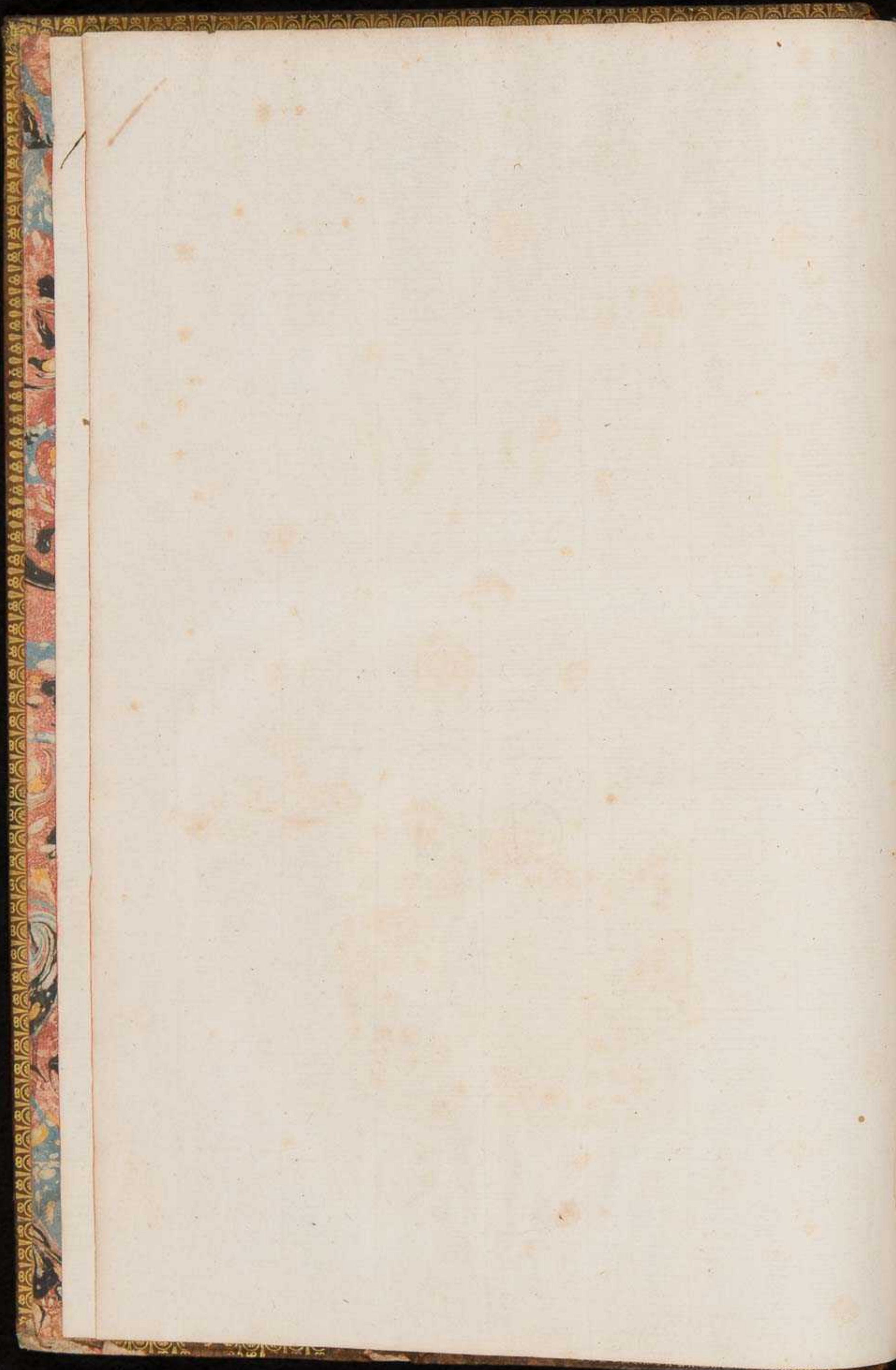














**HISTOIRE**  
NATURELLE, CIVILE,  
ET  
**ECCLESIASTIQUE**  
DE  
L'EMPIRE DU  
**JAPON:**

Composée en Allemand

Par **ENGELBERT KÆMPFER,**

*Docteur en Médecine à Lemgow;*

& traduite en François sur la Version Angloise

de **JEAN-GASPAR SCHEUCHZER,**

*Membre de la Société Royale, & du College des Médecins, à Londres.*

Ouvrage enrichi de quantité de Figures dessinées d'après le naturel par  
l'Auteur même.

**TOME SECOND.**



**A LA HAYE,**  
Chez **P. GOSSE, & J. NEAULME,**  
M. D C C. X X I X.



HISTOIRE

NATURELLE CIVILE

ECCLESIASTIQUE

DE

J. A. P. O. N.

LE ENGELBERT KEMPER

DE JEAN-GASPAR KEMPER

DE JEAN-GASPAR KEMPER

DE JEAN-GASPAR KEMPER



T A B L E  
 DES CHAPITRES  
 DU SECOND TOME  
 DE CETTE HISTOIRE.

---

L I V R E IV.

DE NAGASACKI, VILLE ASSIGNEE. POUR LA DE-  
 MEURE DES ETRANGERS; DE LEUR COM-  
 MERCE; DE LEUR MANIERE  
 DE VIVRE; &c.

Chap. I. <i>De la Situation de la Ville de Nagasacki, de son Havre, &amp; de ses Batimens tant publics que particuliers.</i>	Page 1.
II. <i>Du Gouvernement de Nagasacki.</i>	13.
III. <i>De la Police, &amp; des Reglemens des Rues de Nagasacki; &amp; du Gouvernement du Pais circonvoisin.</i>	23.
IV. <i>Des Temples &amp; du Clergé de Nagasacki.</i>	36.
V. <i>De l'Arrivée &amp; de la Réception qui fut faite aux Portugais &amp; aux Castillans dans le Japon; de leur Commerce; &amp; comment ils furent bannis de l'Empire.</i>	50.
VI. <i>Du Commerce des Hollandois au Japon en général.</i>	60.
VII. <i>Du Commerce des Hollandois au Japon en particulier; &amp; premièrement des différentes Compagnies établies pour cet effet.</i>	78.
VIII. <i>Suite du Détail qui regarde le Commerce des Hollandois au Japon.</i>	74.
IX. <i>De la Maniere de vivre, du Commerce, &amp; des Privileges des Chinois au Japon.</i>	97.
X. <i>Proclamations, Passeports, Ordonnances, &amp;c., dont il est fait mention dans les Chapitres précédens.</i>	98.

L I V R E V.

LES DEUX VOIAGES DE L'AUTEUR A LA COUR  
 DE L'EMPEREUR A JEDO, VILLE DE  
 SA RESIDENCE.

Chap. I. <i>Préparatifs pour notre Voiage, avec une Description de la Maniere de voiage dans ce Pais.</i>	112.
II. <i>Description générale de la Route par eau &amp; par terre de Nagasaki à Jedo, Résidence de l'Empereur.</i>	121.
III. <i>Description générale de plusieurs Edifices &amp; Batimens publics, ou particuliers, que nous avons vus dans la Route.</i>	127.
	IV.



## TABLE DES CHAPITRES.

IV. De Postes, Hotelleries, Cabarets, & Loges à Thé.	135.
V. Du grand nombre de gens qu'on rencontre continuellement sur les grands Chemins.	145.
VI. De notre Voiage à la Cour de l'Empereur en général; & de la Maniere dont nous fumes accommodés sur la Route.	155.
VII. Notre Voiage par terre de Nagasaki à Kokura.	164.
VIII. Voiage de Kokura à Osacca.	174.
IX. De notre Voiage d'Osacca à Miaco, Demeure ordinaire des Empereurs Ecclésiastiques Héritaires; avec une Description de ces deux Villes.	185.
X. De notre Voyage depuis Miaco jusqu'à Fammamats, qui est à moitié chemin de Jedo.	199.
XI. Notre Voiage de Fammamatz à Jedo, Capitale de l'Empire, & Demeure de l'Empereur.	212.
XII. Description de la Ville de Jedo, de son Chateau & de son Palais; avec un Récit de ce qui se passa pendant notre Séjour: Notre Audience, & notre Depart.	228.
XIII. De notre Retour de Jedo à Nagasaki, & de ce qui s'y passa.	245.
XIV. Notre second Voiage à la Cour.	273.
XV. Notre second Voiage de Jedo à Nagasaki.	295.

## APPENDICE OU SUPPLEMENT DE L'HISTOIRE DU JAPON.

I. Histoire Naturelle du Thé du Japon, avec une exacte Description de cette Plante, de sa Culture, de son Accroissement, de sa Préparation, & de ses Usages.	Page 1.
II. Des Manufactures de Papier du Japon.	19.
III. De la Cure de la Colique par la Piquure d'une Eguille, telle qu'elle est en usage parmi les Japonnois.	27.
IV. Relation du Moxa, excellent Caustique des Chinois & des Japonnois; avec une Représentation pour montrer quelles sont les Parties du Corps Humain où l'on doit appliquer le Feu avec cette Plante en divers genres de Maladies.	32.
V. Observations sur l'Ambre-gris.	46.
VI. Réflexions sur la Question s'il est avantageux, pour le bien de l'Empire du Japon, d'être fermé, comme il est, aux Etrangers, & à ses Habitans, à qui l'on ne permet point d'avoir aucun commerce, ni dedans ni dehors l'Empire, avec les Nations Etrangères.	51.

## APPENDICE SECOND DE L'HISTOIRE DU JAPON.

Partie d'un Journal authentique du Voyage que les Anglois firent au Japon en 1673.	73.
--	-----

Table des Matieres.



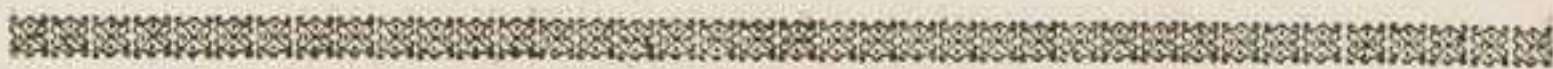


# HISTOIRE DU JAPON.

## LIVRE QUATRIEME.

### DE NAGASACKI,

Ville assignée pour la demeure des étrangers: de leur Commerce, de leur maniere de vivre, &c.



### CHAPITRE I.

*De la situation de la ville de Nagasacki, de son havre,  
& de ses batiments tant publics que  
particuliers.*

**Q**N comprend entre les domaines de l'Empereur, ou terres de la Couronne, les Gokosio comme on les appelle, c'est à dire les cinq villes maritimes, ou negociantes de l'Empire: qui sont Miaco demeure de l'Empereur Ecclesiastique héréditaire, dans la province de Jamasijra; Jedo demeure du Monarque seculier dans la Province de Mufasi; Osacca, dans Province de Setz; Sakai dans celle de Jassumi; & Nagasaki dans celle de Fisen. Les quatre premieres sont situées dans la grande Isle de Nipon, & toutes sont considerables par leur abondance & leurs richesses, comme on peut le croire si l'on considere la fertilité du terroir qui les environne, leurs Manufactures, leurs marchandises que l'interieur du pays leur fournit; avec

Les cinq  
villes im-  
periales.



plusieurs autres avantages considerables , tels que sont par exemple la residence des deux Cours Imperiales ; le grand nombre d'etrangers, entre lesquels il y a tant de noblesse, de Princes & de Seigneurs qui s'y rendent avec une nombreuse suite , pour aller ou pour venir de la cour.

Nagafacki,  
Ville Imperiale.

Mais Nagafacki, qui fait le sujet que je vais traiter, est située au bout Occidental de l'Isle de Kiusju, dans un terrain presque sterile, entre des rochers escarpez, & de hautes montagnes, éloigné de l'Isle peuplée & abondante de Nipon, & presque fermée par rapport au commerce avec les nations étrangères. Les desavantages en si grand nombre que cette ville souffre font qu'elle est mediocrement peuplée, de Marchands, Hosteliers, merciers, ouvriers, & bons bourgeois. Le plus grand nombre de ses habitans est d'artisans, de gens de journée, & de bas peuple. Cependant la situation commode & sure de son port, en fait le rendez-vous commun des navires étrangers, & des nations qui ont la permission de negocier au Japon, d'y apporter les marchandises étrangères, & de les vendre aux marchands Japonnois qui s'y rendent de tous les endroits de l'Empire dans certains temps de l'année. Ce Privilege, & cette faveur singuliere, sont accordez seulement aux Chinois, ou Orientaux qui trafiquent sous leur nom, & aux Hollandois, mais c'est pour les uns & les autres sous des grandes restrictions, & sous une inspection bien rigoureuse. Après la cruelle persecution que l'on fit souffrir à la religion Chretienne qui finit en l'année 1638. par son extirpation totale & par la perte de plusieurs milliers de Japonnois; entre plusieurs loix nouvelles que l'on fit alors, il fut ordonné par l'autorité imperiale, qu'à l'avenir la havre de Nagafacki seroit le seul ouvert aux étrangers, & que si quelque navire étoit forcé par le gros temps ou autrement de chercher un abri ailleurs dans l'étendue de l'Empire, aucune personne de l'équipage n'auroit la permission de mettre pied à terre; mais qu'immédiatement après que le danger seroit passé, il continueroit son voyage jusqu'à Nagafacki avec une escorte de garde-côtes du Japon si besoin étoit; & qu'ils seroient voir au gouverneur de la ville la raison pourquoi ils s'étoient arretez ailleurs qu'à Nagafacki.

Havre de  
Nagafacki.

Le havre commence au Nord de la ville: son entrée est fort étroite, & n'a que peu de brasses de profondeur avec un fond de sable. La mer reçoit auprès quelques rivieres qui descendent des montagnes voisines. Le port s'élargit ensuite & devient plus profond; & lorsqu'il a une demie lieuë de largeur, & cinq ou six brasses de profondeur, il tourne au Sud-Ouest & court ainsi la longueur d'une lieuë le long d'une côte élevée & des montagnes; ayant toujours un quart de lieuë de largeur plus ou moins, jusqu'à ce qu'il aboutisse à une Isle ou plutôt montagne entourée de mer & appelée Taka Jama, ou Taka Boko, comme qui diroit le Pic des Bambous ou la haute montagne des Bambous: les Hollandois la nomment Pappenberg; ce dernier nom a son fondement sur une Histoire fabuleuse de quelques Prêtres Catholiques Romains qu'on dit qui jetterent cette montagne dans la mer dans le temps de la persecution. Tous les navires qui doivent faire voile de Nagafacki à Batavia jettent l'ancre ordinairement près de cette Isle, pour attendre l'occasion de sortir du havre, ce que l'on feroit aisément dans deux heures, n'étoit la quantité de bancs de sable, de bas fonds, & de rochers qui rendent le passage de ce détroit également difficile & dangereux. Pour se tirer d'affaire, les navires doivent gouverner Ouest, laissant la terre à la droite, & gagner la pleine mer, passant entre de petites Isles. On a élevé des bastions tout le long du havre comme



me une defense; mais ils n'ont point de canon. A une demie lieuë de la ville il y a deux gardes Imperiales vis à vis l'une de l'autre, & entourées de palissades: elles ont 700. hommes chacune compris ceux qui sont en faction dans les bateaux de garde qui sont dans le havre pour sa defense, & pour empêcher les navires étrangers de jeter l'ancre. Auprès de Papenberg où le port commence à proprement parler, il y a une petite Ile où le dernier navire Portugais qui fut envoyé de Macao au Japon fut brulé avec toutes les marchandises qui étoient à bord en l'année 1642. ils l'appellent depuis ce temps là, l'endroit où l'on brule les vaisseaux ennemis; parce qu'ils l'ont destinée pour être le lieu on l'on feroit de pareilles executions à l'avenir.

Il y a rarement moins de cinquante navires & bateaux dans le port outre quelques centaines de bateaux de pêcheurs, & autres petits bateaux. A l'égard des vaisseaux étrangers, si l'on excepte quelques mois de l'Hiver, il y en a rarement moins de trente, la plupart desquels sont des Jonques de la Chine. Les vaisseaux des Hollandois ne sejourneront jamais plus de trois mois en automne, & rarement tout ce temps là, parce qu'alors le vent de Sud ou d'Ouest, où la Monson qui les a amenez au Japon tourne au Nord. C'est la monson du Nord-Est, à la faveur de laquelle ils doivent retourner à Batavia ou aux ports pour lesquels on les a équippez. L'ancre est au bout de la baye à portée des gardes imperiales à une portée de mousquet de la ville, où les navires jettent l'ancre sur une argile molle, à six brasses de profondeur, & à quatre & demi quand la marée est basse.

La ville de Nagasacki, son havre, & la campagne qui l'entourne, sont representez dans la Planche XIX, copiez en petit d'après une grande Carte faite par les Japonnois eux-mêmes.

Nagasacki est au 32. degré 36. minutes de latitude septentrionale, & au 151. degré de longitude: au bout du port, où il a le plus de largeur, & où allant au Nord, il forme un rivage en demi cercle, elle a la figure d'un croissant tournant un peu sur celle d'un triangle; elle est batie sur le rivage dans une vallée étroite qui va du côté de l'Est, formée par l'ouverture des montagnes voisines, elle à trois quarts de lieuë de longueur, & presque autant de largeur: la vue principale, & la plus large, s'étend sur toute la longueur de la vallée & va jusqu'à la montagne. Les montagnes qui l'entourent ne sont pas bien hautes, mais roides, d'ailleurs vertes jusqu'à leur sommet, & formant un point de vue très agreable. Précisément derriere la ville, sur le penchant des montagnes sont bastis plusieurs Temples magnifiques ornez de beaux jardins & de terrasses à la maniere du pays; plus haut on trouve une infinité de sepultures l'une derriere l'autre: un peu plus loin on voit une plus haute montagne fertile & bien cultivée. Pour tout dire, la disposition du tout donne à l'œil un aspect delicieux & enchanté. Les endroits les plus remarquables au voisinage de Nagasacki sont, Fukasori village fort agreable situé au Sud-Ouest environ cinq lieuës marines du Japon, ou deux petites lieuës d'Allemagne de la ville: il y a un petit fort ou Chateau où reside un Bugjo qui gouverne tout le district au nom du Prince de l'isen qui en est propriétaire. Le lieu fournit une grande quantité de bois de chauffage, & le revenu annuel se monte à pres de trois Mangokf, quoique dans la liste generale des revenus de l'Empire on ne le compte qu'un seul Mangokf. Non loin du village est un grand lac ou estang, qui a dit-on cette vertu singuliere, que quoi qu'il soit entouré d'arbres,

Nombre  
de navires  
& de ba-  
teaux.

Situation  
de la ville  
de Naga-  
sacki.

Lieux re-  
marqua-  
bles au  
voisinage  
de Naga-  
sacki.  
Fukasori.



on ne voit sur l'eau ni feuille ni ordure. On attribue cela à la pureté & à la propreté de l'esprit sous la protection duquel est cet estang; & l'on a une si grande veneration pour lui, qu'il est deffendu sous des peines rigoureuses d'y pêcher. Au Nord de Nagasaki est la ville d'Omura appartenante à un Prince du même nom, qui y fait son séjour. Elle est située sur un golfe & dans un district qui en porte le nom. Quelques lieux plus loin à l'Est est la ville d'Isafai appartenante au Prince de Fisen: elle est sur un bout de la baye de Simabara.

Omura.

Isafai.

Description de la ville de Nagasaki.

La ville de Nagasaki est ouverte comme le sont la plupart des villes du Japon, sans Chateau, sans murailles, sans fortifications, ni aucune defense. Les rues n'en sont ni droites, ni larges: elles vont en montant vers la Colline, & finissent près des temples. Trois rivières dont l'eau est belle traversent la ville; elles ont leur source sur les montagnes voisines. Celle du milieu & la plus grande traverse la vallée de l'Est à l'Ouest. Pendant la plus grande partie de l'année elles ont à peine assez d'eau pour arroser des champs de ryz, & pour faire aller quelques moulins, mais pendant les pluies elles grossissent au point qu'elles entraînent des maisons entières.

Quel étoit autrefois son état.

Nagasaki a tiré son nom de ses anciens Seigneurs, qui la possédoient avec tout son district d'environ 3000. Kokfs de revenu annuel, depuis Nagasaki Kotavi premier de ce nom, jusqu'à Nagasaki Sijn Seijemon, pendant douze generations de pere en fils. On montre encore au haut d'une colline derriere la ville les mafures de leur ancienne demeure. Le dernier Seigneur de Nagasaki je veux dire Nagasaki Sijn Seijemon, dont je viens de parler, étant mort sans enfans il y a environ 200. ans, la ville & son ressort tomberent sous la possession du Prince d'Omura. L'endroit où la ville est batie à présent n'étoit rien qu'un miserable hameau habité par quelques pauvres pecheurs: on l'appelloit Fukaje ou Irije, c'est à dire la longue Baye, à cause de la longueur du havre, & pour le distinguer d'un autre village situé près du même port, appelé Fukafori comme qui diroit le long étang, lequel nom il garde encore. Le nouveau Seigneur de Fukaje trouva à propos de changer le nom de ce hameau pour celui de Nagasaki, & ce fût par ses soins & par son attention que ce lieu devint avec le temps un gros village ou bourg.

Nagasaki au temps des Portugais.

Les choses continuerent sur ce pied encore quelque temps après la premiere arrivée des Portugais au Japon. Cette nation jouit pendant quelque temps de la liberté du commerce aux mêmes conditions que les Chinois qui negocioient dans ces Isles. On ne leur avoit assigné aucun port particulier, ils avoient la liberté de s'arrêter où bon leur sembloit, & où ils trouvoient plus de commodité, & d'avantage. En consequence ils firent divers établissemens dans l'Isle de Saikoku, sur tout dans les Provinces de Bungo, & de Fisen: les premiers de tous furent dans la Province de Fisen dans un village nommé Fakuda situé dans l'Isle de Firando, non loin de l'entrée du havre de Nagasaki; environ six lieues marines du Japon, ou deux grandes lieues d'Allemagne de cette ville. Nagasaki étoit alors sous la Jurisdiction du Prince d'Omura. Leur second établissement fut au village de Fukafori dont nous avons parlé ci-dessus. Dans ces endroits, & dans tous ceux en general où ils étoient établis, deux choses furent surtout le principal objet de leurs soins & de leur attention, la premiere de pousser leur negoce & leur Commerce, & l'autre de travailler à la propagation de la religion Chretienne & de lever l'étendart de notre Sauveur dans



dans cet Empire éloigné. Ils réussirent dans ces deux vuës autant qu'ils pouvoient le souhaiter; leur commerce prospéra au de là de leur attente; & par leur conduite, qui au commencement étoit humble & complaisante, ils gagnèrent les cœurs, non seulement du commun peuple, mais encore des grands, d'autant mieux qu'il y avoit de la ressemblance entre les inclinations & le tour d'esprit des deux nations. Ce fut à peu près dans ce temps là que le Prince d'Omura lui même embrassa ouvertement la religion Chrétienne, & invita les Portugais à venir s'établir à Nagasacki, qui s'étoit déjà accru jusqu'à devenir un village considerable, contenant environ vingt trois rues. Elles font aujourd'hui la partie de la ville que l'on nomme Utsimatz, ou le cœur de la ville, contenant en tout vingt-six rues. Cet endroit fut ainsi accordé aux Portugais par ce Prince; ils s'en mirent en possession pour avancer leur commerce & pour étendre la connoissance de l'Evangile. Si le Prince faisoit cela tout de bon dans le dessein de travailler à l'avancement de la religion Chrétienne, ou bien pour accroître ses revenus, & enrichir ses sujets; en rendant cette ville, comme elle le devenoit, le centre du Commerce avec les nations étrangères: c'est ce que je ne veux pas décider. Ce qu'il y a de certain c'est que ce nouvel établissement fut en peu de temps avantageux à cette ville à divers égards. La situation sûre & commode de ce havre joint à d'autres avantages invita les Chinois d'y venir avec leurs navires & leurs Marchandises; & les Japonnois attirés par l'attrait du gain vinrent s'y établir en si grand nombre, que la vieille ville n'étoit pas assez grande pour les contenir. Il falut bâtir de nouvelles rues; on leur donna les noms des diverses Provinces, villes ou bourgs d'où étoient venus leurs premiers habitans, par exemple Bungomatz, Jedomatz, Kabasimamatz, Firandomatz, Omuramatz, Simabaramatz; outre ces rues il y en a d'autres nommées Bunts d'un des premiers membres de cette colonie qui les batit à ses despens. Ainsi Nagasacki de pauvre & chetif hameau qu'il étoit auparavant devint par degrez une ville riche & peuplée où il y a environ quatre vingts sept rues bien habitées.

L'état florissant & l'opulence de la ville de Nagasacki, qui alloit en augmentant lorsqu'elle étoit au pouvoir des Portugais, fournit d'abord matière de jalousie & de mecontentement à la Cour. Taico, le Monarque séculier qui étoit alors sur le trône, fit une sévère reprimande au Prince d'Omura de ce qu'il avoit cédé une place de cette importance à une nation étrangère; ajoutant à cela, que voyant qu'il n'étoit plus propre à la garder & à la gouverner plus long temps, il vouloit l'annexer aux domaines de l'Empire. La conduite hautaine des Portugais ne contribua pas peu à la résolution de l'Empereur; enflés d'orgueil, & de leur prospérité, ils leverent trop fort le masque. Ils crurent qu'il ne convenoit pas à l'honneur & à la gravité de leur nation d'avoir tant de déférence, & de respect pour les grands de l'Empire, comme ils avoient eu auparavant par pure condescendance. Un vieux Japonnois me dit que l'accident que je vais raconter, avec plusieurs autres de la même nature, irritèrent beaucoup l'Empereur, & hastèrent la résolution qu'il avoit prise de faire sentir aux Portugais les effets de son indignation. Taico, pour être plus à portée d'appuyer son expédition dans la Corée, établit sa cour & sa demeure, pendant quelque temps, à Facatta. Un jour un Prêtre Portugais rencontrant sur le chemin un des premiers conseillers d'état qui alloit à la cour se fit toujours porter sans s'arrêter ni descendre de sa Chaise, comme c'est la coutume du Pays,

Ostée au Prince d'Omura & pour-quoi.



même sans donner à ce courtisan, les marques les plus ordinaires de civilité. Il est aisé de s'imaginer combien une conduite si hautaine & si méprisante aigrit un homme de cette qualité: Il résolut dèsqu'il seroit à la cour d'en informer l'Empereur, ce qu'il fit; & poussé par un vif ressentiment, il fit un portrait très odieux de l'orgueil & de la présomption de la nation Portugaise en general, faisant voir en même temps combien il étoit contraire aux desseins de l'Empereur, & d'une dangereuse conséquence, de souffrir plus long temps que des étrangers qui n'avoient déjà que trop gagné augmentassent si fort le progrès de leurs affaires, & l'ascendant qu'ils avoient sur les sujets de l'Empereur. Enfin, soit que l'Empereur fut fâché réellement du manque de respect que l'on avoit eu pour son ministre, ou qu'il regardât en general l'aggrandissement de la nation Portugaise, & la propagation de la religion Chrétienne, comme préjudiciables à la tranquillité de l'Empire: la conduite indiscrete de ce Prêtre lui fournit un prétexte plausible de faire éprouver à ces étrangers les premières marques de son mécontentement, en leur ôtant cette ville, & en déposant le Prince d'Omura leur protecteur: privant outre cela ce dernier de toute sa Jurisdiction & ses dépendances avec 3000. Kokf de revenu annuel que l'Empereur ajouta aux domaines Imperiaux.

En voilà assez sur Nagasacki en general; venons à présent à une description plus particulière de cette ville.

Nagasaki, qu'on prononce quelques fois Nangasaki quoi qu'on ne l'écrive jamais ainsi, est divisée en deux parties: l'une est appelée Utsimatz ou ville intérieure composée de 26. Tsjoo ou rues toutes fort irrégulières, comme ayant été bâties dans les commencemens de cette ville. L'autre est appelée Sottomatz, comme qui diroit la ville extérieure, ou autrement les faubourgs. Elle contient soixante une rues, de sorte qu'il y en a en tout 87.

Ses bâtimens publics. Janagura.

Les bâtimens les plus remarquables qui sont à Nagasaki & dans le voisinage sont les Janagura comme ils les appellent, ils appartiennent à l'Empereur: ce sont cinq grandes maisons bâties de bois au côté septentrional de la ville sur un fonds bas auprès du rivage: l'on y garde trois grandes Jonques Imperiales, ou vaisseaux de guerre, avec tous leurs agrès prêts à être mis en mer au premier signal.

Magasin à poudre.

Le Ten Siogura, ou magasin à poudre, est sur le rivage vis à vis de la ville: pour plus de sûreté, & pour prévenir les funestes accidens, on a bâti une grande voute sur une Colline voisine où l'on garde la poudre.

Palais des Gouverneurs.

Les Palais de deux Gouverneurs qui résident dans la ville. Ils occupent un terrain considérable, un peu plus élevé que le reste des rues. Les maisons sont propres & belles, toutes uniformes, & également exhaussées. On entre dans la Cour par des portes fortifiées & bien gardées. Le troisième Gouverneur loge à Tattejama dans un temple jusqu'à ce que son prédécesseur qui va à la Cour de Jedo lui fasse place dans le Palais de la ville.

Maisons des Princes & Seigneurs de l'Empire.

Outre les Palais des Gouverneurs, il y a environ vingt autres maisons, & des pièces de terre qui appartiennent à tous les Dai Mio, & à quelques uns des Sio Mio du plus haut rang. (Les Dai Mio sont les Seigneurs du premier rang, ou Princes de l'Empire, & les Sio Mio sont les autres Seigneurs du moindre rang.) J'entends qu'ils appartiennent à tous ces Seigneurs de l'Isle de Kiusju, autrement nommée Saikokf, c'est à dire le pays



pays occidental où la ville de Nagazaki est située. Quelques uns de leurs gentilshommes y resident toujours pour veiller dans toutes les occasions aux affaires & aux interets de leurs maitres; responsables comme ils le font à leur retour de tout ce qui s'est passé. Si les Dai Mio ou les Sio Mio vont à Nagazaki eux mêmes, ces maisons servent à les loger eux & leur suite.

Les étrangers demeurent hors de la ville dans des endroits separez où ils font veillez, & gardez avec beaucoup de rigueur, comme des personnes suspectes & qui pourroient tramer quelque conspiration. Les Hollandois demeurent dans une petite Isle située dans le port tout contre la ville, & nommée De Sima, c'est à dire l'Isle de De. Les Chinois & les nations voisines qui professent la même religion, & negocient sous le même nom, demeurent derriere la ville au bout meridional sur une éminence: leurs demeures sont entourées d'une muraille, & sont nommées Jakujin ou Jardin de Medecine, à cause qu'il y étoit autrefois; on l'appelle aussi Dsiufensju, nom tiré des observateurs de l'Empereur employez à observer du haut des collines voisines les navires étrangers qui gouvernent du côté du port, & à donner avis de leur arrivée aux Gouverneurs de la ville.

Logement des étrangers.

Il y a environ en tout soixante deux Temples au dedans & au dehors de la ville; savoir cinq temples des Sinsia consacrez aux Cami ou Dieux & Idoles adorez dans le pays depuis un temps immemorial; sept temples de Jamabos ou Prêtres de montagne; & cinquante Tira ou temples en l'honneur des Idoles étrangères dont le culte a été porté d'outremer: de ces derniers il y en a 21. dedans & 29. hors de la ville sur le penchant des collines avec de beaux escaliers de pierre pour y monter. Ces temples sont non seulement consacrez à la devotion & au culte, ils servent encore au divertissement & à la recreation: c'est pourquoi ils sont accompagnez & ornez de jardins agreables, de belles allées, & de beaux appartemens. Ce sont assurément les plus beaux edifices de Nagazaki par rapport au bon air, à l'agrément de la situation, & au point de vuë amusant qu'ils ont sur la ville, sur une bonne partie du havre, & sur le pays d'alentour. Je donnerai une description plus particuliere de ces bâtimens religieux, & de leurs semblables, dans le quatrieme chapitre de ce livre.

Temples.

Le premier pas que je ferai ensuite, selon la coutume du pays, sera pour aller des temples aux maisons de debauche: le concours du monde étant aussi grand à ces derniers endroits qu'aux premiers. La partie de la ville où elles sont bâties se nomme Kasimatz, c'est à dire le quartier des filles de joye: ce quartier est au Sud sur une éminence nommée Mariam; il consiste selon les Japonnois en deux rues, les Européens y en compteroient davantage; elles contiennent les plus jolies maisons de particuliers de toute la ville, toutes habitées par des courtisannes. Cet endroit-ci & un autre qui est dans la Province de Tjikusen, quoi que de moindre reputation, sont les deux seuls Mariam, comme ils les appellent, ou lieux de debauche publics qui soient dans l'Isle de Saikokf. C'est là que le pauvre peuple de cette Isle, qui produit les plus grandes beautez de tout le Japon, si l'on excepte les seules femmes de Miaco qui à ce qu'on dit les surpassent; c'est là, dis-je, qu'ils peuvent placer leurs filles pour ce genre de vie, pourvu qu'elles soient belles & bien faites. Le quartier qui leur est destiné en est toujours bien fourni, & le plus fameux de l'Empire après celui de Miaco. Ce commerce est plus lucratif ici, qu'en aucun autre endroit, non seulement

Maisons de debauche.



à cause du grand nombre des étrangers, Nagasaki étant le seul endroit où ils ont la permission de séjourner, mais aussi à cause des habitans eux mêmes qui passent pour être les gens les plus debauchez, & les plus impudiques de tout l'Empire. Les filles sont achetées de peres & des meres lorsqu'elles sont fort jeunes. Le prix en est différent à proportion de la beauté & de l'âge dont on les souhaite, qui est en general de dix à douze ans plus ou moins. Chaque maquereau en a autant qu'il peut en loger dans la même maison, depuis le nombre de sept jusqu'à celui de trente. Elles sont logées fort commodement, dans de beaux appartemens; & l'on a grand soin de leur montrer à dancer, à chanter, à jouer des instrumens de musique, à escrire des lettres, & en general à leur donner toutes les qualitez nécessaires pour le genre de vie qu'elles sont obligées de mener. Les vieilles qui ont plus d'habileté & d'experience instruisent les jeunes, qui en recompense les servent comme leurs maitresses. Celles qui font des progresz considerables dans ce qu'on leur enseigne, & qui à cause de leur beauté & bonne grace sont recherchées le plus, au grand avantage de leurs maitres, sont mieux vêtues & mieux logées, le tout aux despens de leurs amoureux qui doivent à cause de cela payer leurs faveurs plus cherement. Le prix qu'on paye à leur hôte est depuis un Maas jusqu'à deux Itzebi par nuit, au de là duquel prix il leur est defendu de rien exiger sous de grosses peines. Une des filles des plus chetives, & presque usée de debauche, doit veiller pendant la nuit dans une loge qui est contre la porte, où tout passant peut avoir à faire avec elle en lui donnant seulement un Maas. D'autres sont condamnées à faire la garde par punition si elles se sont mal comportées. Ces filles, après avoir servi leur temps, supposé qu'elles se marient, passent parmi le commun peuple pour honnêtes femmes; le crime de leur vie passée n'est pas mis sur leur compte, mais sur celui de leur pere, mere, ou parens qui les ont vendues pour gagner leur vie dans une profession aussi infame, avant qu'elles fussent en état d'en choisir une plus honnête. Outre cela, comme elles sont generalement bien élevées, il leur est moins difficile de trouver un mari. Les maquereaux au contraire, quoi qu'ils amassent des biens considerables, ne sont jamais reçus dans la Compagnie des honnêtes gens: on leur donne le nom scandaleux de Katsuwu, qui signifie la lie du peuple la plus meprisable: on les met sur le pied des tanneurs de cuir, qui sont les gens les plus infames selon l'idée qu'on en a dans le pays, & qui sont obligez de faire l'office d'exécuteurs de la haute Justice, & de demeurer hors de la ville dans un village separé près de la place des executions. Les maquereaux sont obligez aussi d'envoyer leurs domestiques pour aider le Jetta aux executions publiques, ou de louer d'autres gens pour cela. C'est assez parlé du Kesimat: passons à un autre article.

Prison publique.

Le Gokuja, l'enfer, ou comme on le nomme autrement le Roja, la Cage: on entend par-là la prison qui est au cœur de la ville au bout de la descente d'une rue. Elle consiste en plusieurs huttes ou petites chambres separées pour loger les prisonniers selon leur qualité ou le genre de crime pour lequel on les a arrêtez. Outre ceux qu'on met dans cette prison pour les crimes commis à Nagasaki, on y met aussi les fraudeurs de douane, & ceux qui sont soupçonnez de professer la religion Chretienne: de sorte qu'elle contient souvent plus de cent prisonniers; & quelque grand que soit le nombre des executions que l'on fait, rarement y en a-t-il moins de cinquante. Il y a dans son enceinte un endroit où les prisonniers sont mis à la

tor-



torture, un autre pour exécuter en secret les personnes qui n'ont point commis des crimes insignes. Une cuisine, un endroit où les prisonniers sont pourvus de vivres; un autre où dans certains temps on leur permet de se promener, & de prendre l'air: enfin un Tange comme on l'appelle, ou bassin d'eau pour se baigner. Quelques uns des prisonniers sont accusez de crimes capitaux, d'autres sont arretez sur des soupçons, d'autres sont condamnés à une prison perpetuelle. Entre ces derniers sont les Bungoso comme il les appellent, c'est à dire la racaille de Bungo: c'est par ce nom qu'ils designent les miserables restes de Chretiens, dont il y en avoit plus de cinquante confinez dans cette prison, lorsque j'étois au Japon, en comptant les femmes & les enfans. On en amene de temps en temps quelques autres, mais rarement. En l'année 1688. on en arrêta trois. Ces pauvres gens sont fort ignorans sur la religion Chretienne; ils n'en savent guere autre chose que le nom de nôtre Sauveur, & de sa bienheureuse mere, & cependant ils y sont attachez avec tant de zèle, qu'ils aiment mieux mourir miserablement en prison, que de se procurer la liberté en faisant abjuration, à quoi on les sollicite fort souvent. Il arriva pour la premiere fois au mois de Septembre 1692. que trois de ces prisonniers envoyerent de l'argent aux temples d'Amida, afin qu'on y fit des prieres pour les ames de quelques uns de leurs parens decedez. Les Prêtres ne voulurent point le recevoir, sans avoir premierement l'avis & la permission du Gouverneur, qui ne voulut rien decider dans un cas si delicat, avant que d'avoir reçu ses instructions de la Cour sur cette matiere. Ces Chretiens ne sont point à present condamnés à mort sans misericorde, comme ils étoient autrefois: on a égard à leur grande simplicité, & au peu de besoin que l'on a d'user de tant de rigueur. Ils sont seulement condamnés à finir leur miserable vie dans cet enfer temporel, d'où il ne leur est jamais permis de sortir, si ce n'est lorsqu'ils sont menez au Palais des Gouverneurs, ce qu'on fait tous les deux mois une fois, plutot pour la forme que pour les traiter rigoureusement, & cela pour les obliger à deceler d'autres Chretiens. Toute la recreation que l'on accorde à ces pauvres malheureux est d'être tirez des donjons où ils sont confinez, deux fois l'année; pour se faire appliquer le caustique du Moxa, selon la coutume du pays; pour se baigner six fois l'année dans le Tange de la prison; & pour faire un tour de promenade six fois aussi dans l'année dans une grande & spacieuse maison batie pour cela hors de l'enceinte de la prison. Ils passent tout le reste du temps à filer de la laine, & du chanvre, pour ourler les nattes; ils cousent leurs habits avec des aiguilles faites de Bambous, ne leur étant pas permis d'avoir des outils de fer. Quelques uns savent faire des chaussions & d'autres bagatelles de cette nature. L'argent qu'ils gagnent par leur travail, & leur industrie, est à eux, & ils en peuvent acheter des rafraichissemens: ils en font part franchement & sans reserve à leurs femmes & à leurs enfans que l'on tient prisonniers dans la même prison, mais en des endroits separez. Du reste du riz qu'on leur accorde pour leur subsistance, ils en font une liqueur nommée Ama Saki, en le faisant fermenter toute la nuit: le mot signifie le Saki le plus agréable, & à cause de sa charmante douceur cette boisson est pour eux un de leurs plus grands delices. Ils reçoivent de temps en temps des habits qui leur sont envoyez par leurs amis de Bungo: le petit nombre de Chretiens qui restent, qui le sont plus de nom que de fait, jouissent là dessus de quelque permission quoi qu'ils ayent à subir un examen bien rigoureux & une rude censure. Les Gouverneurs leur donnent tous

Etat present du Christianisme au Japon.



les ans une natte pour y coucher; il y a peu de temps que quelques uns d'entre eux ont obtenu la permission de se servir d'un Kogatan ou petit couteau pour leurs ouvrages.

*Les ponts.* Entre les édifices publics de Nagasaki, on ne doit pas oublier les ponts. Il y en a 35 en tout, grands & petits, vingt desquels sont batis de pierre, & les autres de bois: il n'y a rien de remarquable dans leur structure qui est fort simple; ils sont plutot faits pour resister à la violence de l'eau, que pour la parade.

*Les rues.* Les rues pour la plupart ne sont ni droites ni larges, mais irregulieres, mal propres & étroites, les unes montent, les autres descendent à cause de l'irregularité du terrain sur lequel la ville est batie. On a mis des marches de pierre, à quelques unes des plus roides, pour monter & descendre plus commodement. Elles sont peuplées au possible: separées l'une de l'autre par deux portes de bois, une à chaque bout, que l'on ferme toutes les nuits & souvent pendant le jour lorsqu'il est necessaire. Il y a outre cela dans chaque rue un Qua Si Doogu comme ils l'appellent, c'est à dire un endroit où l'on tient tout ce qui est necessaire en cas d'incendie; le feu faisant beaucoup de ravage dans un pays où tous les batimens sont de bois: il y a donc en ces endroits un puis plein d'eau, un sceau, ou bacquet, un harpon à feu, &c. l'échelle est sous la direction de l'officier qui commande dans la rue, & il la garde chez lui. Il faut remarquer que les rues de Nagasaki & des autres villes du Japon ne sont jamais d'une longueur excessive. Elles ne sont pas toutes de la longueur d'un Tso Japonnois, qui est la mesure de soixante Kins ou brasses, quoi qu'elles ayent emprunté leur nom de cette mesure: mais elles sont baties de sorte qu'on les puisse fermer commodement toutes les nuits à chaque bout. Par exemple, une rue peut aller à la longueur d'un bon Tso, & prendre pour cela quelques maisons de plus qui sont toutes sous le Commandement d'un officier. A l'égard du nombre des maisons il est rarement de plus de soixante, & de moins de trente dans une rue.

*Les maisons.* Les maisons du commun peuple sont de chetifs batimens: elles sont petites, basses, rarement de plus d'un étage; s'il y en a deux, le second est si bas, qu'il merite à peine ce nom. Le toit est couvert de bardeaux ou copeaux de bois, arrêtez seulement par d'autres pieces de bois que l'on pose en croix. Les maisons sont baties de bois comme sont tous les autres batimens dans tout l'Empire. Les murailles en dedans sont lambrissées & tapissées d'un papier enluminé de diverses couleurs, le plancher est couvert de nattes dont le tissu est fort épais; ils ont soin de les tenir dans une grande propreté: les Chambres sont separées l'une de l'autre par des fenêtrés à chassis, & des paravents de papier. Ils n'ont ni chaises ni fauteuils, & fort peu de meubles, n'ayant que ce qui est absolument necessaire pour les besoins journaliers de la cuisine. Derriere chaque maison il y a une cour de decharge, qui est d'ordinaire assez grande pour avoir toujours quelques plantes curieuses & agreables qui rejouissent la vue, & dont ils ont un grand soin. Les maisons des riches marchands tant naturels qu'étrangers, & des autres personnes riches, sont beaucoup mieux baties: elles ont ordinairement deux étages disposez à la maniere des Chinois, avec une avant-cour, & un jardin sur le derriere.

*Habitans de Nagasaki.*

Nagasaki est habité sur tout par des marchands, des gens de boutique, des artisans, des ouvriers, des artistes, des brasseurs, outre la nombreuse suite des Gouverneurs de la ville, & des gens qui sont employez dans le com-



commerce des Hollandois & des Chinois. Il y a encore de pauvres gens, & des mendiants, plus effrontez qu'en toute autre part. Entre les mendiants il y a plusieurs Quansin Bos & des Quansin Bikuni, ou Moines mendiants & Religieuses mariantes. Une seule rue qu'on appelle Jawattamatz, & quelque fois Fatsmanmatz, en contient plus de cent. Il y a de pauvres gens qui font vœu de mener une vie devote, chaste, & austere comme les prêtres. C'est pourquoi ils se font raser la tête, & s'habillent de noir comme les autres gens d'Eglise, pour obtenir plus aisément l'aumone. C'est avec cet habillement, avec un rosaire ou chapelet à la main, avec des images aussi, des clochettes, & d'autres marques d'une dévotion singuliere, qu'ils vont mendier par toute la ville. Quelques uns de ces devouéz reçoivent la tonsure publiquement dans un des temples, & sont consacrez à ce genre de vie grotesque, avec beaucoup de solemnité, les Prêtres marmottant certaines Prières & des mots difficiles à entendre. Mais cela se fait seulement lorsque des gens riches veulent entrer dans cet ordre, & passer le reste de leurs jours dans leurs maisons, menant une vie devote & retirée. Les Moines des Chinois, & d'autres monasteres de Sensju, envoient aussi des personnes de leur Confrairie pour quêter six fois par mois; ce qui se fait conformément au vœu qu'ils font lorsqu'ils sont admis dans l'ordre, pour suivre l'exemple de leur fameux Fondateur & Patron Siaka, plutôt que par aucune nécessité.

Mendiants.

Les chiens meritent aussi qu'on les mette au rang des habitans de Nagasaki, car on les entretient aussi bien & même mieux, on en a plus de soin que de plusieurs autres Creatures; & quoi que les ordres de l'Empereur à cet égard ne soient pas exécutez à Nagasaki avec la même exactitude qu'ils le doivent être dans les autres villes & pays de l'Empire plus voisins de la cour, les rues pourtant sont remplies de ces animaux qui menent une vie tranquille & aisée, ne se detournant ni pour les hommes ni pour les chevaux. S'il leur arrive de mordre quelqu'un, ou de faire quelque autre desordre digne de châtement ou de mort, personne n'ose les toucher que l'exécuteur de la haute justice, & il ne le feroit pas même sans un ordre exprès des Gouverneurs. On bâtit de petites huttes dans chaque rue pour y tenir ceux qui deviennent vieux & infirmes, & lorsqu'il meurent on doit les porter au haut des collines pour les enterrer. Ce soin extraordinaire, & ces égards pour la conservation de la race des chiens, sont un effet de la superstitieuse fantaisie du Monarque qui est à present sur le throne. Etant né sous le signe de la canicule, il n'a pas moins d'estime pour les chiens, que l'Empereur Romain Auguste en avoit pour les beliers, selon ce que l'histoire nous en apprend. J'ai rapporté ailleurs la plaisante conversation de deux Japonnois qui portoient ensemble un chien mort à la cime d'une montagne pour l'y enterrer.

Les chiens.

Les Manufactures pour la plupart ne sont pas si bonnes à Nagasaki qu'elles le sont dans les autres endroits de l'Empire, & cependant tout se vend ici plus cher, sur tout aux étrangers: Il faut excepter ce qui s'y travaille en or, argent, & Sawaas. Cette marchandise n'est pas si propre pour le commerce domestique que pour l'étranger, aussi cette sorte d'ouvrages s'y fait avec plus de goût, & un travail beaucoup plus curieux qu'en aucune autre part que je sache.

Manufactures.

A l'égard des vivres & de la boisson, que produit le pays voisin de Nagasaki: le ryz, qui est le manger ordinaire dans toute l'Asie, n'y vient pas en assez grande abondance pour nourrir ses habitans, de sorte qu'il faut

Comment Nagasaki est pourvu de vivres.



faire venir les vivres des Provinces voisines, de Fisen, Figo, & Tfikungò & des Isles d'Amakufa, & de Gotho, qui sont au Nord de la ville. Les Jardins d'alentour, les montagnes voisines, & les villages, la fournissent suffisamment de toute sorte de fruits, de plantes, & de racines, de bois de chauffage, d'un peu de chasse, & de volaille. Le havre, & les rivages voisins, produisent beaucoup de poisson & de cancre; les rivieres qui traversent la ville lui fournissent de l'eau claire & douce, très bonne à boire, & preferable à la boisson ordinaire du Sacki ou de la biere de ryz, qui, de la maniere qu'on la brasse au Japon, est trop forte, & sur tout celle de Nagasaki qui a un goût desagreable. Il found une autre fontaine belle & claire sur la prochaine montagne de Tatta. Les navires qui sont au port font leur provision d'eau douce dans une belle source qui n'est pas loin de la ville à l'Est. L'eau, quoique bonne & claire, comme elle l'est certainement dans toute l'etendue de l'Empire, ne laisse pas comme on l'a remarqué de donner la colique ou le mal de ventre aux gens du pays: c'est un mal auquel ils sont fort sujets, sur tout lorsqu'ils boivent leur Saki froid & en trop grande quantité.

Bruit qui  
se fait dans  
la ville.

Nagasaki n'est jamais sans beaucoup de bruit. On crie pendant le jour dans les rues les vivres & les autres marchandises. Les ouvriers, qui travaillent à la journée, s'encouragent l'un l'autre en proferant un certain ton. Les matelots dans le port melurent le progres de leur manoeuvre avec un autre ton fort élevé. Pendant la nuit les gens du guet & les soldats qui sont en faction, soit dans les rues, soit dans le port, pour montrer leur vigilance, & enseigner les heures de la nuit en même temps, battent deux fortes pieces de bois l'une contre l'autre. Les Chinois y jouent aussi leur role & augmentent le bruit, sur tout sur le soir lorsqu'ils brulent des morceaux de papier doré & les jettent dans la mer comme une offrande qu'ils font à leur Idole Maatso Bofa, ou lorsqu'ils portent en procession cette Idole autour du temple, ce qu'ils font au son des Tambours & des Cymbales. Mais tout cela est peu de chose en comparaison des cris & des clauderies des Prêtres & des parens des agonisans, ou des personnes mortes, qui dans les maisons où est le corps mort, où ailleurs, à certains jours consacrez à la memoire du defunct, chantent des Namanda à haute voix, & en battent des cloches pour le repos de leur ame. Namanda est une courte priere abregée des mots Nama Amida Budfu, adressée à leur Dieu Amida à qui ils demandent son intercession auprès du Supreme Juge de la Cour des Enfers, en faveur de la pauvre ame condamnée à souffrir. La même chose se fait aussi par les Nembuds Koo, qui sont certaines confrairies ou societez de voisins devots, amis ou parens, qui se rendent tour à tour dans leurs maisons chaque matin ou soir, pour chanter le Namanda par precaution pour le soulagement à venir de leurs propres ames.



## C H A P I T R E II.

*Du gouvernement de NAGASACKI.*

**C**Hacune des villes Imperiales a deux Gouverneurs ou Lieutenants Generaux que leurs inferieurs nomment Tono Sama, c'est à dire Seigneur, Superieur, ou Prince. Ils commandent tour à tour, & tandis que l'un est au lieu de son gouvernement, l'autre fait son sejour à Jedo à la Cour de l'Empereur, jusqu'à ce qu'il ait ordre de s'en retourner & de relever son predecesseur. Ce dernier va alors à la cour, d'où son successeur est parti. La seule ville de Nagasaki a trois gouverneurs: on l'a jugé ainsi à propos, depuis l'année 1688. pour la sureté d'une place aussi importante, & pour avoir l'œil plus attentif sur la conduite des nations étrangères qui ont la permission d'y trafiquer. Il y a donc deux gouverneurs, qui resident dans la ville tandis que le troisieme est à la Cour. Les deux gouverneurs qui sont à Nagasaki y commandent conjointement, mais ils president tour à tour de deux mois en deux mois. Lorsque deux années sont expirées, le doyen des deux gouverneurs est relevé par le troisieme, que le Conseil d'Etat nomme pour lui succeder. Dèsque le nouveau gouverneur est arrivé à Nagasaki, celui qu'il vient relever lui resigne son pouvoir, & son appartement dans le Palais: il se dispose à son depart pour Jedo, avec les presens accoutumez qu'il doit porter au Conseil d'Etat, & un compte par écrit de ce qui s'est passé de plus considerable, pendant le temps de son gouvernement; pour donner aussi aux Conseillers d'Etat, des memoires plus amples sur les affaires moins importantes, ce qu'il fait de bouche.

Gouvernement des villes Imperiales.

De Nagasaki.

Pendant tout le sejour que ce Gouverneur fait à la Capitale, il ne manque pas de faire sa cour aux ministres du premier rang, & aux grands qui ont le plus de credit auprès de l'Empereur, à qui il fait les plus riches presens qu'il peut, pour reconnoitre les graces qu'il en a reçues, & ce qu'il y a de plus essentiel pour s'assurer à l'avenir la continuation de leurs bons offices. Il demeure à Jedo pendant six mois avec sa famille, mais si-tôt qu'il a reçu les ordres du Conseil d'Etat de partir pour son gouvernement precedent, ou pour quelque autre, & qu'il a pris congé des membres de ce Conseil, il doit partir incontinent, laissant sa femme & ses enfans à Jedo jusqu'à son retour, comme des otages de sa fidelité. Je dirai plus, pendant tout le temps de son gouvernement aucune femme n'a la permission d'entrer dans son Palais, & dans son appartement, sur peine d'encourir l'indignation de l'Empereur, dont les funestes consequences ne sont pas moins que la mort que le coupable se donne lui même, ou au moins le bannissement perpetuel, ou la prison avec la ruine inevitable de sa famille. On a regardé comme au dessous de la Majesté Imperiale d'infliger un chatiment plus doux au moindre mépris de ses ordres.

La conduite des trois gouverneurs d'aujourd'hui par rapport aux affaires de leur gouvernement, & aux reglemens qu'ils ont fait sur le commerce étranger, à été à la satisfaction de l'Empereur, & du Conseil d'Etat, depuis sur tout que les habitans de Nagasaki en ont retiré des avantages considerable

Conduite des trois gouverneurs d'aujourd'hui.



rables, au prejudice, comme il est aisé de se l'imaginer, des étrangers qui y negocient. C'est pour cela, & en consideration de leurs fideles services, qu'il a plu à l'Empereur, non seulement de les continuer dans leur gouvernement, mais encore de leur conferer l'ordre de Chevalerie, avec le titre de Cami, que deux d'entre eux ont déjà reçu, pendant leur dernier voyage à la cour, le troisieme s'attend à recevoir le même honneur au premier voyage qu'il y fera. Cami en langage Japonnois signifie plusieurs choses: comme par exemple, un grand & puissant esprit digne du culte divin; une ame sublime & immortelle; un Empereur decedé, ou grand homme que le Mikaddo à deifié, & à qui il a decerné un culte parmi les Dieux du pays; enîn, dans le moindre sens, ce mot signifie un Chevalier. Ceux qui ont reçu l'honneur de ce nom comme d'un titre de Chevalerie, y ajoutent ordinairement pour lui donner plus de poids & d'autorité le nom de quelque Province ou partie de Province. Pour revenir à nos gouverneurs, il ne fera pas hors de propos, avant d'aller plus loin, de rapporter leurs noms, & de donner leur portrait en peu de mots.

Tfino Cami.

Le premier est Kawagutz Gensejemon, ou selon son nouveau titre (dans lequel il a retenu le nom de sa famille) Kawagutz Tfino Cami. Le revenu annuel de son propre patrimoine se monte à 4700. Kokf. C'est un bel homme, fort bien fait, âgé d'environ cinquante ans, rusé & malicieux; grand ennemi des Hollandois, juge injuste, & rigoureux, mais courtisan agreable, liberal, & heureux dans ses entreprises.

Tfussimano Cami.

Le second est Jama Oka Siubjooje, ou selon son nouveau titre, Jama Oka Tfussima no Cami. Il étoit auparavant Lieutenant de Police, nommé par l'Empereur pour purger la Capitale de Jedo de larrons, & filoux: il en fit perir plus de mille, au moyen des troupes qu'il avoit sous ses ordres; après quoi on lui donna le gouvernement de Nagasaki pour recompense. Le revenu de son patrimoine est de 2000. Kokf. Il a environ soixante ans, est de petite taille, ouvert & sincere, modeste, & liberal sur tout aux pauvres de son gouvernement, à qui lorsqu'il fit son dernier voyage à la cour, il fit present de ses émolumens, qui étoient si considerables que quelques uns des habitans reçurent plus de cent Tails chacun. De savoir si cette liberalité partoît de sa generosité naturelle, ou s'il s'efforçoit par là de le disputer, ou de surpasser son collegue, c'est ce que je n'oserois decider. Ce qu'il y a de vrai, c'est que malgré sa generosité, & ses autres bonnes qualitez, l'exercice de son premier employ a fait de si profondes impressions sur son humeur, qu'il condamne à la mort sans quartier ses propres domestiques, pour des fautes, & des malversations, d'une fort petite importance.

Mijaki Tonomo.

Le troisieme est Mijaki Tonomo, homme de Naissance, d'une grande generosité, & doué de plusieurs excellentes qualitez: il est à peu près de l'age de Jama Oka Tfussima no Cami, & a 4000. Kokf de rente, mais il n'a encore aucun titre.

Leurs appointemens.

Leurs appointemens sont peu de chose pour un emploi de cette importance, car ils ne vont pas au de là de 1500. ou 2000. Kokfs de ryz, ce qui monte à peu près en argent, le prix de cette denrée variant beaucoup, depuis 7000, jusqu'à 10000. Tails. Mais les profits casuels sont si considerables, que dans peu d'années ils amasseroient de grands biens, si les presens qu'ils sont obligez de faire à l'Empereur, & aux grands de sa cour, ne consommoient la meilleure partie de leurs émolumens.

Leur cour.

C'est pourtant avec les petits appointemens que nous avons dit, qu'ils sont



font obligez de soutenir leur cour dans cet air de grandeur & de magnificence que l'on croit convenir à la dignité de leur emploi, & à la Majesté de leur maître. Leur cour est composée de dix Joriki: ce sont des officiers civils & militaires, tous gentilshommes de naissance distinguée; de trente Doosju, qui sont de même des officiers civils & militaires, mais inférieurs aux précédens, par rapport à leur office & à leur naissance. Leur employ est de donner leur avis au Gouverneur, s'il est nécessaire, & d'exécuter ses ordres: c'est au moins dans cette vue qu'ils furent nommez par l'Empereur, dont ils dependoient immédiatement, & recevoient leurs gages du thresor Imperial. Mais en dernier lieu, depuis l'année 1688. les Gouverneurs de Nagasaki firent tant qu'ils eurent la permission de les choisir eux mêmes, & de payer leurs appointemens. Ces Joriki, & Doosju, se mettoient souvent dans la tête de s'opposer aux Gouverneurs, pour faire valoir leur autorité en qualité de Fattamatto, c'est à dire d'officiers Imperiaux immediats. Cela caufoit souvent de grandes confusions, & traversoit les Gouverneurs quand ils vouloient exécuter quelque dessein utile. Ce fut pour cette raison qu'on trouva à propos de les distinguer des personnes de qualité, qui sont au service des Gouverneurs des autres villes Imperiales, ou des Princes de l'Empire qui sont sur le même pied que les Joriki & les Doosju étoient eux mêmes, savoir de ne dependre que de l'Empereur. On leur ôta aussi leurs titres, on les nomme à présent, les premiers Kiu Ninsiu, les autres Sita Jaku: les titres de Joriki, & de Doosju, ne leur sont plus donnez que par le vulgaire ignorant, qui quelque fois donne aux Joriki le titre honorable de Bugjo, qui n'appartient qu'à ceux qui durant leur commission ont le privilege de faire porter devant eux une pique de Gouverneur comme une marque & un symbole du pouvoir & de l'autorité dont ils ont été revêtus par leur maître. En langage de cour le titre de Bugjo est donné seulement aux Commissaires Imperiaux & aux autres officiers civils & militaires qui reçoivent leur commission de l'Empereur lui même, & qui ne sont comptables qu'à lui de leur conduite.

Pour retourner aux Jorikis, ou comme on les nomme à présent Kiu Nin Sju, leur devoir & leur employ ici, dans les autres gouvernemens, & dans toutes les cours des Princes de l'Empire où ils sont établis, est de donner à leur maître le meilleur avis dont ils sont capables, d'exécuter fidèlement les ordres qu'on leur donne, soit en qualité d'officiers militaires en temps de guerre, soit en celle de magistrats dans les affaires civiles, informations, jugemens, executions, & le reste. On les employe aussi dans des ambassades, des messages d'importance, & dans d'autres affaires où il est nécessaire de représenter dignement l'autorité de leur maître. Dans ces occasions, & dans les autres semblables, ils sont assistez par plusieurs Doosen & autres officiers inférieurs ou domestiques, dont ils peuvent avoir besoin pour exécuter leur commission. Outre ce que je viens de dire, on leur donne encore à Nagasaki plusieurs autres emplois bas, & selon eux peu convenables à leur caractère, & à leur naissance: tels sont celui d'avoir l'œil sur les étrangers, leur commerce, & leur conduite; d'assister à l'achapt & à la vente des marchandises; d'être presens quand on charge & qu'on decharge les vaisseaux; & pour d'autres affaires de cette nature. De là vient que fort peu de personnes de condition se soucient d'entrer au service des gouverneurs de Nagasaki, voyant sur tout qu'ils dependent entièrement d'eux, & que les gouverneurs peuvent les congédier quand il leur plait, puis qu'ils leur donnent leurs gages, & les moindres qu'il est possible,



comme on peut se l'imaginer. Les officiers dont nous parlons sont distingués les uns des autres selon leur rang & la différence de leur employ. Le premier de ceux de Nagasaki est le Kiristan Bugjo ou l'Inquisiteur general de la religion Chretienne: il a la direction des affaires qui regardent son entiere extinction. Les appointemens des Jorikis à Nagasaki sont si peu de chose, n'étant pas de plus de cent Tails l'année, outre la table & un habit neuf, qu'ils peuvent à peine entretenir les domestiques necessaires en qualité de Joriki: tels sont par exemple un porte-pique, celui qui garde leur grande espée, celui qui porte leur foulard, ou leur pantoufle; encore moins peuvent ils soutenir une famille. C'est pour cela qu'ils quittent souvent leur maitre, & le reduisent à la necessité de se servir de quelque un de ses autres domestiques pour s'acquitter de leur employ.

Les Doofen.

Les Doofen sont une espece d'assistans ou d'aides des Jorikis: eux, & le Gouverneur se servent d'eux en divers emplois bas, par exemple de faire la garde à bord des vaisseaux, des Jonques, des vaisseaux de Convoy, & en particulier dans les batteaux de garde dont j'ai parlé plus haut: c'est là qu'on doit faire la garde toute la nuit, pour la sureté du havre & de la ville. C'est dans ces occasions & autres semblables, qu'ils servent en qualité d'officiers qui commandent, ou comme simples Soldats. En cas d'attaque, on les met à cause de leur bravoure à la tête des troupes. Quelque fois ils font l'office de commissaires de quartier ou de Prevôt, & arrêtent les criminels; c'est pour cela qu'ils portent toujours une corde. Leurs appointemens de chaque année outre la table ne vont pas au dessus de cinquante Tails, & ils doivent avec cette somme entretenir chacun un valet.

Intendants de la maison.

Les Karoo, Majordomes, ou Intendants de la maison sont superieurs aux Jorikis en rang, & en naissance: Ils sont deux, & quelque fois trois; ils ont la direction en chef de la cour du gouverneur. Ils examinent & reglent toutes les affaires domestiques, ou eux seuls, ou si c'est une affaire de consequence, avec l'avis de quelques-uns des Jorikis qu'ils appellent à leur secours; & cela pour éviter d'exciter la jalousie ou la defiance de leur maitre par une trop grande affectation d'autorité. S'ils se comportent bien, ils peuvent compter d'avoir beaucoup de part dans la confiance de leurs maitres, qui s'en servent souvent comme de Secretaires, de Conseillers privez, & quelque fois dans des affaires de consequence en font leurs subdeleguez. Ils sont choisis par les gouverneurs entre les plus anciens, les plus habiles, & leurs plus fideles domestiques, ou entre les plus proches parens de l'Intendant decedé, s'il y en a quelqu'un capable de lui succeder: ordinairement les fils occupent l'emploi de leurs Peres.

Sosjo.

Il y a encore des domestiques inferieurs aux Jorikis, comme sont les Sosjo ou gentilshommes de la chambre qui ont la permission d'entrer dans l'appartement du Gouverneur en tout temps. Leur employ est d'introduire les gens, & de porter les messages; les Tfugosjo ou valets de chambre, qui habillent & deshabillent les Gouverneurs; des Jowitz ou commis, outre un grand nombre de laquais, & de domestiques.

Tfugosjo.  
Jowitz.

Ordre de la cour des Gouverneurs.

Garde des Doofen.

Ces différentes personnes que je viens de dire composent la cour du Gouverneur, & s'il est dans son Palais ils s'acquittent de leur employ, & se montrent dans l'ordre suivant. A l'entrée de la cour, quand on a passé la premiere porte, dans une sale ouverte; il y a une garde de Doofen dont quatre ou cinq sont assis tour à tour pour garder la porte. Ils ont une double espée, ou une espée & un simeterre qu'ils portent attaché à leur ceinture du côté gauche, & un gros batton pesant fait du bois qu'ils appellent



pellent bois de fer. Ils doivent prendre garde aux domestiques qui entrent ou qui sortent, chacun des quels est obligé s'il sort pour un message de prendre une assiette quarrée de bois, avec une marque, dans la sale des gardes, & de l'y pendre à son retour, afin que par le nombre d'assiettes qui manquent on puisse toujours savoir le nombre des domestiques absens. Ils ferment la porte à sept heures selon la maniere de compter des Japonnois, ce qui est quatre heures après midi. Passé ce temps, aucun des domestiques, ni des officiers inferieurs, ne peut entrer sans un ordre exprès. Dans les grandes occasions, ou quand des personnes de qualité viennent rendre visite au Gouverneur, on ajoute à cette garde deux ou quatre Doosens de plus pour faire une plus belle parade.

Après cette garde extérieure on traverse la cour, & au premier appartement ouvert de la maison, près de la grande porte où l'on monte ordinairement par trois marches, on trouve la grande garde intérieure ou domestique, nommée Genquaban: elle est faite par les Jorikis, qui s'assieyent tour à tour, regardant vers la cour, ou vers la première porte. Les Karoo, Sosjo, & Tfugosjo, lorsqu'ils n'ont autre chose à faire, en viennent accroître le nombre. Les Sosjo, & les Tfugosjo, sont assis au dessous des Jorikis, & les Karoo au dessus d'eux. Un des Jorikis du Genquaban s'assied à l'endroit où le Genquasio, ou Journal de la garde, est tenu: il y écrit, comme c'est la coutume des grandes maisons, le nom des personnes qui sont entrées ou sorties pendant le jour, le tout pour la satisfaction de leur maître, qui lit ce memoire quelque fois pendant la nuit.

Garde intérieure ou de la maison.

Immédiatement après le Genquaban est le Nengiosifeja, petite chambre pour faire asseoir ceux qui representent les Consuls, ou Maires de Nagasaki: ils sont quatre, deux desquels sont toujours à la cour du gouverneur président, ou qui est de commandement, au nom des Consuls, pour savoir du gouverneur s'il a des ordres à leur donner ou aux habitans de la ville. Les habitans croient que l'Emploi de ces personnes est d'avoir soin de leurs interets, de leurs franchises, & de leurs besoins, & d'y veiller à la cour du gouverneur; c'est pourquoi, ils entrent en part dans les despenfes, & embarras de cet employ, payant des gens pour s'en acquitter ou être en faction s'ils y sont appelez pour cela.

Lorsque le gouverneur va en campagne voici quel est son équipage & sa suite; un Cheval de main, un Norimon ou Palanquin dans lequel il se fait porter, quatre Kats ou Valets de pied qui marchent devant le Norimon, quatre de ses principaux Tfugosjos ou Gentilshommes de sa Chambre, marchant aux deux cotez de son Norimon, deux Jarimotz ou porte-piques qui suivent son Norimon, & enfin une suite nombreuse de Karoos, de Jorikis, & de Doosens avec leurs valets, & gens de leur suite. Ce train est encore plus grand & plus magnifique, lorsque le gouverneur va à Jedo; mais pendant le séjour qu'il y fait, il le réduit à un porte-pique & à un petit nombre de domestiques.

Equipage des gouverneurs.

L'autorité des gouverneurs de Nagasaki s'étend non seulement sur les habitans naturels de la ville, mais aussi sur les étrangers qui y sont établis, & qui sont sujets aussi bien que les Japonnois aux loix de l'Empire, & exposez à subir les peines attachées à leur infraction. Il n'y a de moderation ni de pardon à esperer, que de la part du gouverneur, & soit que les proclamations soient avantageuses ou contraires aux étrangers, ils sont obligez de temoigner leur reconnoissance au gouverneur des peines qu'il se donne pour eux. Parmi les étrangers on compte les Hollandois, ou les

Leur pouvoir, & autorité.



personnes qui dependent du Comptoir des Hollandois, & qui sont employées dans les affaires qui regardent le commerce de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, au Japon; on y compte encore les Chinois, & ceux de leurs voisins qui negocient au Japon sous leur nom, comme font par exemple ceux de Tonquin, de Gambodia, de Siam, & autres, outre les Chinois qui ne demeurent point à la Chine, mais font établis en plusieurs endroits des Indes Orientales. Sans compter le pouvoir presque absolu que les gouverneurs de Nagasaki ont sur la vie & les biens des habitans de cette ville naturels & étrangers; ils ont la direction du commerce étranger, le pouvoir d'examiner judiciairement les fraudeurs de Douane & les Chrétiens, de punir ceux qui sont accusez & convaincus de l'un ou l'autre de ces crimes. C'est leur emploi de faire les reglemens au sujet des navires étrangers qui abordent à ce havre, comme aussi des navires & des équipages que le gros temps a jettez sur les côtes du Japon, lesquels, de même que les Sectateurs du Christianisme, où qu'ils soient decouverts dans cette Isle Occidentale, doivent être amenez à Nagasaki. Ils sont chargez encore d'avoir soin de tous les étrangers établis dans cette ville, & de veiller sur leur conduite, & enfin de pourvoir à la sureté du port.

Comment les gouverneurs sont tenus en bride.

Cependant, afin que tant d'affaires, & d'une si grande importance, ne soient pas entierement abandonnées à la conduite & à la fidelité des gouverneurs ce qui ne s'accorderoit pas avec les maximes d'un gouvernement si desiant; la cour a pris de grandes precautions pour que leurs actions, & leur conduite, fussent rigoureusement observées. Cela se fait par une personne qui reside à Nagasaki en qualité de Daiquen ou d'Agent de l'Empereur: & de peur qu'il ne fut gagné par les gouverneurs, ou qu'il ne connivât volontairement à leurs faux pas, on a trouvé à propos aussi de tenir l'œil sur sa conduite: c'est pour cela que les Seigneurs des differentes Provinces de Kiusju ont ordre de recommander à leurs residens à Nagasaki d'informer la cour en droiture de tout ce qui s'y passe de considerable. En cas d'irruption ou de revolte, ces Princes sont obligez de marcher avec leurs troupes vers cette place: tant de precautions fait qu'il est impossible aux gouverneurs, & à qui que ce soit, d'attenter la moindre chose dont la cour ne soit informée d'abord.

Interpretes.

Pour l'avantage du Commerce, & de la communication avec les nations étrangères, l'Empereur entretient à Nagasaki, avec des appointemens annuels, un nombre suffisant d'Interpretes en Hollandois, Portugais, Tonquinois, Siamois, pour les trois Langues de la Chine, & plusieurs autres. Mais la connoissance & l'habileté de ces interpretes, généralement parlant, n'est guere autre chose qu'une liaison telle quelle de mots écorchez des langues que je viens de dire, qu'ils joignent ensemble selon l'idiome de leur propre langue, sans avoir égard au genie de celle qu'ils traduisent; ce qu'ils font d'une maniere si bizarre, qu'il faudroit souvent d'autres interpretes pour expliquer ce qu'ils veulent dire.

Precautions pour la sureté du havre.

Pour la sureté du port contre les invasions du dehors, & pour mettre les étrangers qui demeurent à Nagasaki hors d'état d'attenter quoique ce soit contre la paix & la tranquillité publique: on a établi quatre gardes de differente espece, réglées de sorte qu'elles servent également pour s'assurer de la ville & du port, & pour se veiller l'une l'autre. Je vais en rendre compte en peu de mots.

Grande

La premiere est la grande garde Imperiale: elle est independante du gouver-



gouverneur, & se fait au nom de l'Empereur & aux despens des Princes de Fisen, & de Tfikusen, alternativement chacun une année. On l'appelle Gobansio, Goban, & Goban Tokoro, c'est à dire la garde principale, la garde qui est à la tête, ou la garde Imperiale, à cause qu'elle n'est point sous les ordres du gouverneur. On la fait à une demi-lieuë d'Allemagne de la ville sur deux éminences qui sont vis à vis l'une de l'autre : celle qui est à la gauche en sortant du port s'appelle Tomatsi, & celle de la droite Nifidomari. Elles ne sont entourées ni de murs ni de fossez, & n'ont point de canon pour leur defense. A l'arrivée ou au depart de nos vaisseaux, elles sont tapissées d'un drap rouge comme d'un ornement; & c'est la coutume de les saluer chacune par des decharges de nos canons à bord. Il y a environ 700. hommes en faction à chacune, & si le nombre étoit complet il n'y en auroit pas moins de mille. Ils se tiennent dans des cabanes bâties de bois, & sont commandez par un Gobangasijva, c'est à dire Capitaine de la garde Imperiale; quelques uns d'entre eux sont Jorikis, les autres Doosen, & le reste Bus ou simples soldats. Ils ont une vuë fort belle & bien decouverte sur tout le port, & un grand batteau ou barque à leur disposition, un peu audeffous de la ville, pour les transporter en diligence là où leur presence est necessaire.

La seconde garde est le Funaban ou garde des vaisseaux: elle consiste en dixhuit Bus ou simples soldats, qui ont un nombre suffisant de bateaux de garde avec les rameurs necessaires. Ils doivent veiller sur tous les navires étrangers qui sont à l'ancre près de la ville, & faire la ronde du port pendant la nuit. Desqu'un navire étranger entre dans le port, deux de ces bateaux, chacun avec un Dosen ou officier qui commande, se rangent aux deux côtez du vaisseau, & ils sont relevez par deux autres bateaux de deux heures en deux heures. Cela continue tout le temps que le vaisseau est dans le port. A son depart, ils l'accompagnent jusqu'à ce qu'il soit en pleine mer. Ces gardes des vaisseaux sont entretenus aux despens des rues qui sont du côté du port ou rues de l'eau comme ils les appellent, qui sont chargées aussi de fournir le nombre necessaire de rameurs. Afin qu'ils ne se plaignent pas de l'inegalité de la charge qu'on leur impose, on en a imposé une de la même nature sur les habitans du haut de la ville, qui sont du côté des montagnes, ou rues de la campagne, comme ils les nomment, qui sont obligez d'envoyer tous les jours à la cour du gouverneur six Kulis & plus s'il est necessaire. Aucune rue ni maison n'est exempte de cette charge, que chacun des habitans doit porter à son tour. Le Funaban ou garde des vaisseaux ordinaire est soutenue par une troisieme dont je vai parler.

Mi Okuri Bune, c'est à dire les Inspecteurs de l'escorte, qui composent la troisieme des gardes principales nommées pour la sureté du havre. Leur employ est d'escorter les vaisseaux qui doivent partir du port jusqu'en pleine mer, autant que cela paroît necessaire pour leur ôter tout pretexte, & toute raison d'y revenir. Dans le même dessein, & sur tout pour empêcher les Chinois de decharger leurs Jonques autre part qu'à Nagasaki, seul port où ils ont permission d'aller, & pour decouvrir aussi les fraudeurs de douane qu'on attrape souvent, il y a plusieurs bateaux Japonnois chacun avec huit rameurs, qui croisent continuellement le long des cotes: la principale affaire de ces gens-là est la pêche de la baleine. Ils sont tous sous le commandement d'un officier general, qui a soin de cette pêche, de plus celui d'empêcher les navires de s'arrêter ailleurs qu'à Nagasaki



gafaki, & de donner la chasse aux fraudeurs de douane: c'est dans cette vuë que les pêcheurs choisissent pour leur pêche, le temps, & les côtes les plus propres pour les guetter, & les attraper. Les appointemens de l'officier sont de 300. Tails par an.

La quatrième & dernière des principales gardes du port, est le Toniban, comme qui diroit, la garde de la découverte, la garde qui voit de loin. Elle est d'environ vingt Soldats plus ou moins appelez Siu Ninsi ou la garde des dix, à cause qu'autres fois ils n'excedoient point ce nombre. Ils demeurent avec leurs familles au bout meridional de la ville sur une éminence d'ou ils decouvrent en plein la demeure des Chinois qui sont leurs plus proches voisins, & celle des Hollandois. Leur occupation est, sans s'eloigner de leurs petites maisons ou huttes baties sur le sommet des montagnes autour du port, de regarder avec leurs lunettes d'approche vers la pleine mer; & si tost qu'ils decouvrent un navire qui s'avance du côté du port, d'en donner avis au gouverneur, de lui faire savoir de temps en temps qu'il approche, & quelle est sa manoeuvre; ce qui se fait au moyen des bateaux legers que l'on tient prêts pour cela. On pose une semblable sentinelle d'observation au haut d'une montagne nommée Fooqua San ou la montagne des fleurs de Bijon, non loin de la ville, où l'on garde continuellement une certaine quantité de matiere combustible toute prête à allumer en cas qu'on decouvre une flotte de dix navires d'Europe ou davantage qui fissent voile du côté du port; ou sur un avis de l'arrivée de quelque vaisseau Portugais à qui l'entrée de l'Empire est defendue à jamais; & enfin en cas d'un soulèvement impreu qui pourroit arriver en quelque endroit de cette Isle occidentale de Kiusju. Ce feu, que l'on ne peut allumer sans le consentement ou l'ordre exprès des gouverneurs, jette d'abord l'allarme dans le pays, étant un signe que quelque grand malheur menace l'Empire, & que l'on a besoin d'un prompt secours. On le decouvre d'une haute montagne qui est dans la Province d'Amakusa où l'on allume un autre feu que l'on decouvre encore de Figo par ce moyen, & en allumant successivement d'autres feux sur diverses montagnes qui sont le long des côtes meridionales du Japon, la cour de Jedo reçoit des avis dans l'espace de vingt quatre heures.

Magistrats municipaux de Nagasaki.

La ville de Nagasaki avec ses habitans est sous le Commandement supérieur des Gouverneurs Imperiaux. Il y a quatre Consuls ou Maires, avec leurs subdeleguez. Le temps de leur charge est d'un an, & pendant leur magistrature ils sont nommez Ninban, ce qui dans le sens litteral signifie le gardien annuel, ou surveillant, c'est pour designer le Maire ou Consul qui est en fonction. Son employ est d'informer le Gouverneur qui a la présidence, de tout ce qui se passe journellement dans les fonctions de sa charge; de faire en personne le rapport des affaires d'importance, & en cas qu'il y ait des differents ou des contestations entre lui & les autres Consuls, de porter l'affaire devant le tribunal de l'Empereur, ou sa cour de justice; ou bien avec le consentement de cette cour, d'en laisser la decision en dernier ressort aux gouverneurs de la ville.

Tribunal de l'Empereur.

Toutes les affaires civiles sont portées devant cette cour de Justice Imperiale, les parties & les temoins de part & d'autre y sont examinez dans la forme judiciaire par le Conseil, & la sentence est donnée selon les loix de l'Empire, leurs arrêts imprimez, les Ordonnances, & les proclamations de l'Empereur, ou l'opinion des personnes savantes dans la loy. Il n'y a point d'appel de cette sentence: cependant, les personnes que l'on a condamnées à



à la mort ne peuvent être exécutées sans un ordre signé par le Conseil d'Etat à Jedo, que l'on doit aussi consulter dans toutes les affaires d'importance, & qui intéressent le bien public ou l'Etat de l'Empire; pourvu qu'elles soient de telle nature que les délais causez par l'envoy & le retour des exprès n'y apportent aucun préjudice.

Les quatre Maires ou Consuls sont nommez autrement To Sij Jori Siu: les Caractères qui expriment ces mots emportent la signification de Senateurs ou d'Anciens, parce qu'autrefois on les choisissoit entre les plus vieux & les plus prudents d'entre les habitans. Mais en dernier lieu cet office est devenu en quelque façon hereditaire; & selon le mérite du pere, on permet quelque fois au fils de lui succéder dans son employ, pourvu que le Gouverneur de la ville y donne son consentement, & que le candidat soit approuvé par le Conseil d'Etat de l'Empereur, qu'il doit aller remercier en personne, pour cette marque singulière de faveur qu'on lui a conférée. Dans le temps que j'écris ceci, Takaku Goparo enfant d'onze ans a hérité du titre & de la dignité de son pere Takaku Sijro Bioje, qui mourut il y a un an, & lorsqu'il aura l'âge requis il sera revêtu de la charge même. Un autre des Consuls d'apresent Takaku Sajemon qu'on nommoit auparavant Takaku Genso a succédé, il y a déjà cinq ans, après la mort de son pere, à ce titre, & à cette dignité, quoiqu'il n'ait a present que vingt deux ans. Il y a même trois proches parens de la famille de Takaku qui sont en possession du Consulat, & un quatrième de la famille a le commandement sur le pays d'alentour. Autres fois les Maires ou Consuls de Nagasaki dependoient immediatement du Conseil d'Etat de l'Empereur de qui ils avoient aussi leurs provisions. Ils jouissoient en ce temps là du privilege de porter deux Simeterres comme les grands de l'Empire & de se faire preceder par un homme portant une pique comme une marque de leur autorité. Mais depuis que les gouverneurs de cette ville ont été revestus par l'Empereur d'un plus grand pouvoir, & de plus d'autorité qu'ils n'avoient auparavant, ce qui arriva en l'année 1683, celle des Consuls de Nagasaki & de toutes les autres villes Imperiales a été renfermée dans des bornes plus étroites. Entre autres privileges & immunités dont ils furent obligez de se departir en faveur des gouverneurs, étoient les élections, & les impositions des taxes sur les habitans. En un mot on leur a laissé fort peu de chose de leur ancienne splendeur excepté qu'après avoir rempli leurs fonctions de l'année, ils doivent selon la coutume du pays se rendre à la cour pour y rendre leurs respects à l'Empereur, porter au Conseil d'Etat un compte de ce qui s'est passé de plus considerable pendant leur consulat, & recevoir aussi du même Conseil des instructions pour l'avenir. Pour leur rendre plus facile les fonctions de leur charge, il leur est permis d'avoir deux subdeleguez ou assessseurs, qui les soulagent sur tout dans les affaires qui regardent le gouvernement du Tsiotomats, ou de la nouvelle ville.

Les Dsijojosi, c'est à dire dans le sens litteral, les chefs, ou officiers perpetuels, à cause que leurs emplois sont à vie, marchent immediatement après les Tosijori, Maires ou Consuls, en rang & en autorité, étant en quelque façon leurs Lieutenants ou Vicegerents dans les affaires qui regardent le Tsiotomats, ou la ville extérieure, tandis que les consuls avec leurs Ottonas ont le gouvernement immediat de l'Utsimats ou ville intérieure. (Ottona, c'est une autre sorte de magistrat qui est comme un juge de police, ou commissaire de quartier dans la rue ou il demeure: j'en

To Sij Jori  
Siu.

Subdele-  
guez des  
consuls.



parlerai plus au long au chapitre suivant). C'est une des fonctions de l'office des Dsiojosi d'accommoder ou de décider conjointement avec les Ottona les différents de petite conséquence qui peuvent s'élever dans le quartier de la ville confié à leurs soins. On choisit ces Dsiojosi dans la compagnie des Ottona, ce qui se fait par le Maire ou Consul qui commande, & cela avec le consentement du gouverneur: l'usage est de les prendre parmi les plus anciens membres de la compagnie. Ils ont de même que les consuls une petite somme assignée par l'Empereur qui leur tient lieu de gages ou de salaire, & quelque casuel qui leur vient du commerce étranger, à proportion de l'intérêt qu'ils y ont. Cependant, comme le peuple juge de l'importance d'un office par la figure que fait celui qui en est revêtu, ils tachent de donner un air de dignité à leur charge, vivant toujours dans une somptueuse pauvreté.

Nengiofi.

Après les Dsiojosi viennent quatre Nengiofi: les caractères qui expriment ce mot emportent la signification de chefs ou officiers annuels, ce qu'ils font en effet; leur employ ne durant qu'un an. Ils sont au nombre de quatre, deux de l'Utsi, & deux autres du Sotomatz: ils sont nommez par les maires, pour faire en leur nom aux gouverneurs un rapport fidelle de ce qui se passe journellement dans l'exécution de leur office. En même temps ils représentent en quelque maniere les habitans de la ville, & veillent à leurs intérêts à la cour du gouverneur. C'est pour ces deux raisons qu'ils ont une petite chambre qui leur est destinée dans le palais du gouverneur joignant le Genquaban ou la grande garde des Jorikis. Ils y attendent tout le long du jour jusqu'à ce que le gouverneur ait le loisir de recevoir les messages qu'ils lui portent au nom des maires, ou les placets, & requêtes qu'ils lui présentent au nom des particuliers. Le gouverneur leur fait savoir aussi de sa propre bouche, ou en leur envoyant un de ses Karoo, les ordres qu'il donne soit aux Tosij Jori, aux Ottona, ou aux interpretes des nations étrangères établies dans la ville; il les informe aussi des autres affaires qu'il entend qui soient faites par les habitans, dans son palais ou ailleurs. C'est un employ fort delicat, & fort pénible: il demande toute leur prudence & toute leur attention, s'ils ont à cœur de se maintenir dans les bonnes grâces du gouverneur. Ils sont choisis, de même que les Dsiojosi, parmi les plus habiles Ottona des deux quartiers de la ville.

Ce sont là les principaux magistrats municipaux, & officiers qui commandent dans la ville de Nagasaki. Ils n'ont point de maison de ville, ni aucun autre lieu public pour s'assembler: lorsqu'ils le font pour quelque affaire, c'est chez le maire dont le tour est de presider.

Je vai donner à present un compte en peu de mots des autres officiers inferieurs dont on se sert pour entretenir la police & le bon ordre dans la ville.

Compagnie de messagers de ville.

Les Tsioosino Mono sont la compagnie des messagers de ville, qui tiennent lieu aussi d'Archers & de Sergens. Ils étoient autres fois sous les ordres des maires; mais depuis que leur autorité a été si fort reduite, & que celle des gouverneurs s'est élevée sur ses ruines, ils sont employez au service de ces derniers. Cette Compagnie est composée d'environ trente familles demeurant ensemble dans une rue qui à cause de cela se nomme Tsioosimatz, c'est à dire la rue des messagers de ville: ils en ont la possession depuis un temps immemorial. Leur nombre augmente à proportion du besoin où sont les habitans d'être retenus dans l'ordre, & dans la



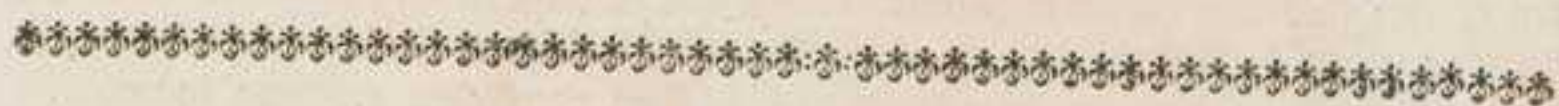
la necessité d'observer les reglemens auxquels ils sont assujettis. En dernier lieu, on a commencé de bâtir une nouvelle rue pour eux, que l'on doit appeller Sintsioosimat, c'est à dire la nouvelle rue des messagers de ville. Leur nom est plus honnête que leur employ, qui consiste principalement à poursuivre & à arreter les criminels. On s'en fert aussi de temps en temps pour les executions publiques, sur tout pour couper la tête. Ils sont tous bons lutteurs & ont une adresse particuliere à surprendre leur antagoniste, & à le mettre hors de defense, quelque soin qu'il ait de se tenir sur ses gardes. Ils portent toujours une corde avec eux pour faire leur office, qui, quoi qu'au fond bas & meprisable, est regardé par la loy, comme un office militaire & noble. C'est pour cela qu'ils portent deux simeterres comme les gentilshommes, quelques uns de leur compagnie d'un ordre inferieur sont nommez Sadsi: ils ne portent qu'un simeterre. Les fils suivent la profession des peres, & leur succedent après la mort; ou même sont receus dans la compagnie de leur vivant.

Il n'y a point de métier si méprisé par les Japonnois, que celui des Jetta ou tanneurs, dont la fonction est d'escorcher le bestail mort, de preparer & de tanner le cuir pour des souliers, des pantoufles & choses semblables. Ces gens là sont obligez de faire l'office d'executeur de la haute justice, d'appliquer les prisonniers à la torture, & de les mettre à mort, soit qu'ils soient condamnez à avoir la tête trenchée, à être crucifiez, ou à quelque autre genre de mort que ce soit. Ils demeurent ensemble dans un village separé, non loin de la place où l'on execute, qui à Nagasaki, & par tout ailleurs dans l'Empire, est au bout occidental de la ville, assez près du grand chemin. Ceux qui tiennent des maisons de debauche sont obligez de leur prester leurs domestiques, pour leur aider aux executions publiques.

Tanneurs & executeurs de la haute justice.

Le dernier de ces officiers publics est le sonneur, dont l'employ est de mesurer le temps & d'indiquer les heures en frappant une cloche qui pour cet effect est suspendue au côté d'une montagne, non loin du temple de Daikooji. On sonne la grande cloche de ce temple au lever & au coucher du Soleil seulement; & si on la sonne dans l'entretemps, c'est pour avertir le peuple de venir au temple pour entendre l'explication de quelque precepte moral, & de quelque texte pris d'un de leurs livres de devotion.

Le sonneur, ou reveilleur.



### C H A P I T R E III.

*De la Police, & des reglemens des rues de Nagasaki, & du gouvernement du pays circonvoisin.*

**J**'Ai traité dans le Chapitre precedent fort au long du gouvernement de Nagasaki en general: je vais rendre un compte plus particulier de la police, & des reglemens de chaque rue, dont le principal est d'avoir l'œil sur la conduite de ses habitans, & de soulager les gouverneurs, les maires, & les autres principaux officiers, d'une partie de leurs fonctions;



c'est pour cela qu'on a trouvé à propos de nommer les officiers suivants pour chaque rue.

Les Ottona.

Le premier & principal officier est l'Ottona, c'est le premier magistrat de la rue. Il donne les ordres nécessaires en cas d'incendie, il a soin que l'on fasse bonne garde pendant la nuit, & que les ordres des gouverneurs & des maires soient exécutés ponctuellement. Il tient un registre où il met les noms & le nombre des personnes qui naissent dans la rue, de celles qui meurent ou se marient, qui vont voyager, qui quittent la rue; comme aussi des nouveaux habitans qui y viennent demeurer, avec leurs noms, leur naissance, leur religion, leur métier, & ainsi du reste. En cas qu'il s'élève quelques légères contestations parmi les habitans de la rue, il appelle les parties devant lui pour les accommoder, & régler leurs différends, s'il est possible: il punit les crimes légers, en mettant les criminels en arrêt ou dans les fers. Il fait arrêter les criminels par les habitans de la rue, dans son ressort, & les fait mettre en prison en attendant les ordres des magistrats supérieurs devant qui il porte toutes les affaires criminelles, & autres matières d'importance. En un mot, il est responsable de tout ce qui arrive dans l'étendue de la rue dont il est l'officier en chef. Il est choisi par les habitans de la rue qui prennent l'un d'entre eux. Chaque habitant écrit le nom de la personne à qui il donne son suffrage sur un bout de papier qu'il signe & qu'il cache. Tous les suffrages étant ramassés, on decache les papiers, & les noms de ceux qui ont eu le plus de voix sont portés par les Nengiosi au gouverneur, avec une humble requête au nom des habitans, qu'il lui plaise de nommer l'un deux pour Ottona ou officier de rue. Son salaire est le dixième du trésor public ou trésor de la rue; ou ce qui est la même chose de ce que l'on leve sur le commerce étranger, pour le profit commun de tous les habitans de la ville.

Ses Commis.

Chaque Ottona a trois commis nommez Oogumi, Oja, ou Oogumigafijra, c'est à dire les chefs de la grande Compagnie ou communauté. Ils sont comme les Lieutenants des Ottona, & l'assistent de leur avis & de leur aide, pour mieux exécuter ses fonctions, & pour une plus prompte expédition des affaires qui regardent la police de la rue.

Compagnies de cinq hommes.

Les habitans de chaque rue sont divisés en Goningumi, c'est à dire en compagnies ou corps de cinq hommes; il y en a dix ou quinze plus ou moins dans chaque rue. Elles sont composées de cinq & quelques fois d'un peu plus, de proches voisins, de ceux seulement qui sont propriétaires du sol & des maisons où ils habitent. Ceux qui occupent des maisons dont ils ne sont point propriétaires, quoi qu'ils soient habitans de la même rue, ne sont point admis dans ces compagnies; ils sont regardés comme locataires seulement, & par conséquent comme dépendants de leurs hôtes & propriétaires des maisons: de ceux-ci il y a quelque fois quinze familles ou plus qui appartiennent à un des Goningumi, ou compagnie de cinq. Ces locataires sont exempts des taxes & autres impositions que l'on met sur leurs hôtes: à la réserve du Monban, c'est à dire la garde de nuit, & la ronde, qu'ils sont obligés de faire en personne, ou au moins avoir soin qu'on la fasse, à cause que c'est une fonction que tous les habitans sont obligés de remplir à leur tour. Cet avantage apparent est accompagné pourtant de beaucoup de désavantages à d'autres égards; les locataires n'ont point de voix aux élections des officiers de la rue, & ne peuvent prétendre à aucun partage de l'argent public, outre que les loyers qu'ils payent à leurs hôtes sont considérables, si l'on considère combien les maisons où ils de-

meu-



meurent font petites & chetives. Le loyer se paye par mois, & l'estimation s'en fait par le nombre des nattes qui couvrent les planches. On compte cinq Condors pour une natte dans les plus pauvres maisons, & dix dans les meilleures.

Chaque Compagnie ou corps a un Kogomi Oja, ou Kogomi Gasijra, Chef de compagnie ou corps. c'est à dire le chef ou le Doyen de la Compagnie. Il a l'inspection sur la conduite de ses quatre confreres: il est avec cela responsable de leurs actions; & si elles sont contraires aux loyx, il partage avec les autres membres du corps la punition à laquelle ils sont condamnez par le magistrat.

Le Fisia, Greffier, ou Secretaire public, est encore un des officiers de la Greffier public. rue: son employ est d'écrire & de publier les ordres que l'Ottona donne aux habitans de la rue, d'expedier les passeports, les certificats, ou les lettres de congé. Il tient les livres & les journaux de l'Ottona, qui contiennent la liste de toutes les maisons de la rue, & de ceux qui les habitent, avec leurs noms, age, metier, religion, & le reste; un livre où sont les noms de toutes les personnes qui meurent dans la rue, la datte & le genre de leur mort, avec les temoignages touchant la religion dont ils ont fait profession à leur list de mort; un livre où sont enregistrez les passeports que l'on a expediez à son bureau avec les noms des personnes à qui on les a accordez, le fujet & le temps de leur depart, avec leur retour; enfin, un journal de tout ce qui se passe dans l'étendue de la rue.

Le Takura Kaku est, selon le sens qu'emporte le Caractere par où l'on exprime ce mot, le garde des joyaux. C'est le Thresorier de la rue, qui Le Thresorier. garde l'argent public, & qui en rend compte à ses compagnons de demeure, specifiant les sommes qu'il a reçues & celles qu'il a deboursées. Le Thresor public consiste principalement aux sommes que les magistrats municipaux ont ordonné que l'on retint du prix des marchandises étrangères, pour l'avantage commun des habitans, laquelle somme leur est distribuée également selon le nombre des rues: cela se fait pour les mettre en état de payer les taxes extraordinaires qu'on leur impose. Les habitans prennent cet office de Thresorier pour eux mêmes, & servent à leur tour chacun une année.

Le Nitzi Jofi designe un homme dont l'emploi journalier est de porter, & de reporter des messages; ou bien un messager de la rue. Il doit Messager. informer les principaux officiers si quelqu'un meurt ou quitte la rue, ou s'il arrive quelque autre chose dont ils doivent avoir connoissance. Il leur remet les requêtes des habitans de la rue, & les certificats qu'ils obtiennent de leur Kogomi Oja. Il recueille le Fassakf ou l'argent contribué pour le présent qu'on a accoutumé de faire en certains temps aux gouverneurs & aux principaux magistrats; il fait savoir aux Kogomi Oja ou chefs de Compagnie les ordres des magistrats, & les publie dans la rue.

Pour la sureté des rues pendant la nuit on fait deux guets ou Guets ou Rondes. rondes.

Le premier ou principal guet est celui que les habitans font en Premier guet de la rue. personne tour à tour trois hommes à la fois: on l'appelle pour cela, le Dsijlinban; ce qui signifie le guet de corps personnel. Ils ont une chambre ou loge, qui leur est assignée vers le milieu de la rue ou au carrefour. Les jours solemnels, ou dans d'autres temps lors que les magistrats le jugent necessaire, on



fait ce guet tout le long du jour. On doit le doubler lorsqu'on craint quelque danger; & en ce cas l'Ottona y assiste en personne, accompagné d'un de ses commis une bonne partie de la nuit, jusqu'à ce que la foule du monde se soit dissipée, ou que le danger soit fini. Car s'il arrivoit quelque malheur que l'on pût attribuer le moins du monde à leur negligence, eux & tous les habitans de la rue en seroient responsables, & punis severement pour cela: si grands sont les égards que l'on doit avoir pour cette ronde, à laquelle on ne sauroit s'opposer ou l'insulter, sans commettre un crime capital.

Monban.

Le second guet est le Monban ou ronde de la porte, destinée à prevenir les accidents du feu & des voleurs, & d'en donner connoissance sur le moindre soupçon. Il est composé de deux hommes de travail ou autres du simple peuple d'entre les habitans de la rue. Ils sont assis chacun contre une porte dans une guerite batie exprès, ils marchent de temps en temps, l'un vers l'autre, pendant toute la nuit, & marquent leur vigilance & les heures de la nuit, (de même que les autres hommes du guet tant sur terre que sur le port à bord des navires) en frappant deux battons de bois l'un contre l'autre. Ils sont entretenus aux despens des habitans des rues, quelques uns desquels font cette fonction à leur tour. Dans quelques villes il y a une petite hutte batie au sommet, ou au côté d'une maison, quelque fois au milieu de la rue, où un homme se tient pour tenir l'œil sur les accidents du feu.

Etat present des habitans de Nagasaki par rapport aux affaires civiles.

Ces reglemens si rigoureux, & des fonctions personnelles si penibles, font qu'on ne sauroit nier que les habitans de Nagasaki ne soient tenus sous un dur esclavage, & dans une soumission qui n'a presque point de pareille: d'un autre côté ils ont un avantage considerable, en ce qu'ils ne sont point surchargez de taxes comme sont les sujets de la plupart des Princes de l'Europe; & qui plus est ils sont aidez à payer les petites contributions qu'on leve sur eux, au moyen des sommes que les magistrats de la ville retiennent sur le prix des marchandises étrangères & qu'on leur distribue également: avantage particulier à la seule ville de Nagasaki où le commerce avec les étrangers est uniquement permis. Après avoir parlé en general de la soumission rigoureuse où l'on tient les habitans de Nagasaki, des petites Contributions que l'on leve sur eux, & du soin qu'ont les magistrats de les aider à les supporter, je vais expliquer en detail les trois articles le plus brievement qu'il me sera possible; & j'assure mon lecteur, que je ne lui dirai rien dont je ne sois très bien informé.

Taxes & impositions des habitans.

Aucun crime n'est puni au Japon par des amendes, ou peines pecuniaires: car en ce cas, disent-ils, si l'on pouvoit se racheter de la peine avec de l'argent, les riches pourroient commettre tous les crimes qu'ils voudroient; chose absurde selon eux, & qui ne s'accorde point avec les idées de la raison & de la justice. Ils ne connoissent que les punitions corporelles, la mort, la prison, le bannissement, la confiscation des patrimoines, la privation des charges, & choses semblables. Ils ont plusieurs manieres de mettre leurs criminels à la torture, & de les obliger d'avouer leurs crimes: mais lorsqu'ils sont condamnez à la mort après leur conviction, ils sont decapitez, ou attachez à la croix, selon la nature & l'atrocité du crime pour lequel on les execute: on inflige souvent ces punitions & d'autres sur des personnes qui n'en sont point coupables, & qui souffrent pour les crimes & les malversations d'autrui: quelques legers que



que soient ces crimes, on condamne à des prisons perpétuelles, au bannissement de la ville ou du pays, avec la confiscation du patrimoine & la privation des emplois : personne ne peut se flatter d'être à couvert de ces infortunes, parce qu'on est souvent puni même pour les crimes d'autrui, & qu'on peut en commettre par simple inadvertance. Ainsi les officiers de rue sont obligés de souffrir pour les crimes des chefs de famille qui demeurent dans le district qu'on leur a confié : les chefs de famille souffrent pour les crimes de leurs domestiques & de leurs locataires : les maîtres pour ceux de leurs valets & servantes, les enfans pour ceux de leurs père & mère, une Compagnie pour ceux de chacun de ses membres, & enfin les voisins pour les crimes l'un de l'autre. Je dois dire pourtant, qu'en condamnant à ces peines, on a beaucoup d'égard à la nature du crime, à la condition de la personne qui l'a commis, & à la portion de la peine qu'un chacun doit porter en qualité de supérieur, de parent, ou de voisin. Outre la charge de tant de guets & gardes à faire dedans & dehors la ville, & dans le port ; tant de fonctions à remplir en personne ou par des commis ; les habitans de Nagasaki souffrent encore une grande incommodité en ce que pour la moindre raison, on ferme les rues, & l'on ne permet à personne d'en sortir : cela arrive fort souvent, sur tout lorsqu'on apprehende quelque danger, mutinerie ou sédition ; en cas qu'on cherche des criminels, & qu'on fasse diverses autres recherches, souvent même pour des bagatelles ; mais les plus grandes précautions, & les ordres les plus rigoureux sont mis sur tout en usage lors du départ des navires étrangers, & des Jonques, pour empêcher les habitans de les suivre, & de frauder la douane ; ce qui est défendu sur peine de la vie. Lorsque les vaisseaux qui doivent sortir du port mettent à la voile, & jusqu'à ce qu'on les ait perdus de vue, on fait une exacte recherche dans toutes les rues pour voir s'il manque quelqu'un des habitans que l'on pût soupçonner de s'être absenté pour cela, ou pour quelque autre raison. Le temps de cette recherche n'est pas marqué ; on la fait trois fois par nuit, par exemple quelque fois le soir, environ minuit, & le matin, en présence de l'Ottona, s'il peut y être en personne, ou d'un Ogumigasira ou commis de l'Ottona, de deux Koo-gumi Oja ou chefs de compagnie, & du Nitzi Josi ou messager de rue. Un chacun doit se présenter lors de ces recherches pour répondre quand on l'appelle par son nom. Le Messager de rue lit les noms de tous les domestiques dans le registre. Pour faire plus viste, il se contente quelque fois de comparer le nombre de ceux qui sont présents, avec celui des personnes nommées dans son registre, sans appeler aucun en particulier. Pendant le temps de cette recherche, lorsque les portes des rues sont fermées, comme aussi en d'autres occasions quoiqu'elles ne soient pas fermées, & que l'on apprehende quelque malheur, personne n'a permission de passer pour aller d'une rue à une autre sans un Forifuda, c'est un petit bâton de bois marqué par le consul ou maire qui préside. En montrant cette sorte de passeport la personne est accompagnée par le Monban, ou la ronde de chaque rue d'un bout de la rue à l'autre, & remise au Monban ou à la ronde de la rue suivante, & ainsi de suite jusqu'à ce qu'elle arrive à l'endroit où elle veut aller. Si un habitant veut quitter la rue, & la maison où il demeure pour aller à une autre, il doit s'adresser premièrement à l'Ottona de l'autre rue par une requête où il expose le desir qu'il a d'être admis au nombre des habitans de cette rue. Lorsqu'il



présente cette requête, il fait en même temps un présent d'un plat de poisson à l'Ottona. Sur cela l'Ottona s'informe de son genre de vie, de son caractère, & de sa conduite: il envoie ensuite le Nitzi Josi ou Messager de rue à chacun des habitans pour les prier de lui faire savoir s'ils veulent consentir ou non à avoir le suppliant pour voisin. Si quelqu'un des habitans s'oppose à sa réception & a quelque reproche à lui faire, comme par exemple qu'il est addonné à l'ivrognerie, qu'il est d'une humeur querelleuse, ou enclin à quelque autre vice, des conséquences de quoi il proteste qu'il ne veut point être responsable, cela suffit pour exclure ce suppliant: mais s'il obtient le consentement de tous les habitans, il s'adresse au Fisia ou Greffier public de la rue qu'il quitte, pour avoir un certificat de sa bonne conduite, & des lettres de congé, le tout signé par l'Ottona: ces deux actes sont portés par le Nitzi Josi ou messager de rue à l'Ottona de la rue ou le suppliant veut aller demeurer, l'Ottona le prend sous sa protection, & l'incorpore parmi les habitans de sa rue. Tandis que cela se passe, il n'est point responsable de la conduite du suppliant, avant qu'on lui ait remis les deux actes que je viens de dire; & s'il étoit trouvé coupable de quelque crime commis avant ce temps là, ce seroit son ancienne rue qui en seroit responsable. C'est pour cela que l'Ottona de l'ancienne rue proteste dans les lettres de congé, qu'à compter du temps du congé, il ne veut point prendre sur son compte la conduite, & les actions du suppliant, dont il le rend seul responsable, ce qui l'oblige de faire en sorte que les actes dont je parle soient remis au nouvel Ottona avec toute la diligence possible. Après donc que le suppliant a été admis parmi les habitans de la nouvelle rue, & que son nom a été mis dans le registre, il célèbre son entrée par un bon diner qu'il donne à son propre Kumigafijra ou compagnie dont il est devenu membre, ou s'il le trouve à propos à toutes les compagnies de la rue. Après tout cet embarras, la plus grande difficulté reste encore, c'est la vente de son ancienne maison, cela ne peut encore se faire sans le consentement unanime de tous les habitans de la rue, qui souvent y forment des oppositions pendant un an & plus, par rapport à la personne de l'acheteur pour les malversations duquel ils sont obligés de répondre à l'avenir; qu'ils ne connoissent pas encore, ou qui ne leur convient pas. Si enfin tous les obstacles sont levés, & que la maison soit vendue, l'acheteur doit payer huit pour cent dans le Sotomatz, & quelque fois plus de douze dans l'Utsiomatz, du prix convenu entre lui & le vendeur. Cette somme est mise dans le thésor public, au profit commun des habitans. De cet argent qu'ils appellent Fatfijbun ou huitième partie, cinq portions en sont distribuées également à tous les habitans, pour les dédommager de la peine qu'ils ont eue au sujet de sa réception, & les trois portions restantes sont destinées pour un diner public qui se donne rarement. Dès que le nouvel habitant a pris possession de sa maison tous les habitans des maisons de la même rue vont le féliciter, lui offrir leurs services, & l'assurer de leur amitié, & des secours de bon voisin pour ce qui les concerne. Lorsqu'un habitant de quelque rue de Nagazaki a dessein d'aller en voyage, pour faire un pèlerinage en quelque saint lieu, ou quelque autre affaire: le Kogomi Oja ou chef, avec les autres membres de la Compagnie dont il est, lui doivent donner un certificat adressé aux magistrats de la ville, dans lequel ils témoignent, que c'est dans une telle ou telle bonne intention, qu'il se dispose à aller en voyage, & que pendant ce temps là ils donnent caution

pour



pour son retour & sa comparution dans un temps marqué. Ils ont pour cet effet un livre nommé Kitte No Sita Gaki, c'est à dire le livre pour signer les passeports, dans lequel, en ces occasions, les habitans par ordre de l'Ottona écrivent leurs noms au dessous du certificat, & pour plus de sûreté, ils y mettent leur sceau. Le Certificat & le cautionnement étant inséré dans le livre dont je parle, l'Ottona le fait porter par le messager de ville à la maison du Ninban Tosij Jori ou Maire qui est de tour pour la présidence; le messager remet ce livre au Genquaban ou grande garde du palais: le Genquaban le remet au Maire qui ordonne à son Jusitz ou Secrétaire, d'écrire un passeport pour le suppliant, & d'y apposer son grand sceau dont il se sert seulement pendant le temps de sa Mairie, ou Consulat. Ce sceau est sous la garde des Jusitz: il est environ de l'épaisseur d'un écu, & contient les caractères qui expriment son Nanori ou nom militaire de famille: ce passeport est porté ensuite au Nengiossi qui y met son nom & son sceau, ou au lieu de lui au Dsio Josi du Sottomatz si le suppliant est habitant de cette partie de la ville. On ne paye aucun droit pour toutes ces peines, à la réserve de trois Condors seulement que l'on donne au Nitzi Josi ou messager de rue pour une feuille de papier épais & fort qu'il fournit pour cet usage, & c'est un des émoluments de son employ.

Si un habitant de la rue est accusé de quelque crime, ou malversation, son affaire est portée premièrement devant le Conseil de la rue, ou l'assemblée de ses principaux officiers; qui sont l'Ottona, ses trois Kumi Gasijra ou commis, & tous les Kogomi Oja ou chefs de compagnies. Si dans l'examen de cette affaire, ils trouvent trop de difficulté pour la décider eux mêmes, s'ils la trouvent trop embarrassée & au dessus de leur capacité, ils la portent devant le Conseil commun de la ville: si les membres de ce Conseil y trouvent les mêmes difficultés, on prie les Nengiossi d'en conférer avec quelques uns des Karoo des gouverneurs, & s'ils le jugent nécessaire de communiquer l'affaire aux gouverneurs. On observe la même méthode, lorsqu'on donne aux habitans les ordres du gouverneur. Il en informe lui même les Nengiossi, ou se sert pour cela de ses Karoo: le Nengiossi les dit aux Consuls ou Maires, & ceux-ci aux Ottona qui les publient dans les rues eux mêmes, ou les font publier par leurs Nitzi Josi qui sont les messagers de rue. Quelquefois le gouverneur fait savoir ses ordres par des déclarations écrites, & affichées; elles sont regardées par tous les habitans comme des loix inviolables, & comme les ordres de l'Empereur même.

S'il s'éleve dans la rue des querelles ou des contestations, indifféremment entre les habitans ou les étrangers; les plus proches voisins sont obligés d'abord de separer les combattans: car si l'un d'eux venoit à être tué, quand même ce seroit l'agresseur, l'autre souffriroit inévitablement la mort, malgré tout ce qu'il pourroit dire en sa faveur; qu'il n'a fait que se défendre, qu'il a combattu *cum moderamine inculpatae tutelæ*, qu'il a été forcé de tuer son adverfaire &c. tout ce qu'il peut faire pour prévenir la honte d'une exécution publique, est de se donner lui même la mort en s'ouvrant le ventre. L'on ne croit pas même que la mort de cet infortuné expie suffisamment le sang du defunct selon les loix du pays: trois des familles qui demeurent le plus près de l'endroit où le meurtre a été commis sont emprisonnées dans leur maison pendant trois, quatre, mois & plus; & l'on met en croix de grosses planches de bois sur leurs portes & sur

Procedu-  
res qu'on  
fait dans  
les affaires  
criminel-  
les.

Decisions  
des que-  
relles.



leurs fenêtres, après qu'elles se sont préparées à cette clôture en faisant les provisions nécessaires pour vivre pendant ce temps-là. Le reste des habitans de la même rue ont leur part dans la punition, ils sont condamnés pendant quelques jours ou quelques mois, à des rudes travaux aux ateliers publics, ou à servir les Magistrats pendant quelque temps; ce qui porte un grand préjudice aux propres affaires de ces pauvres habitans. Ces peines leur sont infligées à proportion de la part qu'ils ont eu dans le crime, en manquant de faire tout ce qui dependoit d'eux pour prévenir les conséquences de la querelle. La même peine est infligée avec plus de rigueur aux Kumi Gasijra ou chefs de Compagnie de la rue où le crime a été commis. Ce qui aggrave leur faute, & le chatiment à proportion, est s'ils favoient auparavant que les coupables étoient d'une humeur querelleuse, ou ce qui est la même chose dans les autres affaires criminelles, s'ils étoient portés au crime pour lequel ces chefs de Compagnie doivent subir une punition. Les hostes aussi & les maitres des criminels partagent le chatiment des malversations de leurs locataires ou domestiques. Ce procédé rigoureux des Japonnois dans les cas semblables semble fondé sur le principe du Canon *Facientis* distinct. 86. *Facientis culpam procul dubio habet qui quod potest corrigere negligit emandare. Celui-là est sans doute coupable du même crime que le criminel, qui a négligé de le prévenir lorsqu'il l'auroit pu.*

Tout homme qui tire son épée, quoi qu'il ne touche & ne blesse point son ennemi, est déclaré coupable de mort s'il est dénoncé, & si le fait est clairement prouvé devant le juge.

Si l'un des habitans se derobe à la justice par la fuite, le Kumi Gasijra ou chef de Compagnie est obligé de le livrer au magistrat, & doit par conséquent courir après le coupable ou payer des gens pour le faire jusqu'à ce qu'on le trouve; & cela sur peine de punition corporelle qui est infligée selon l'exigence du cas, & la nature du crime du fugitif.

Fito Aratame, ce que c'est.

Le dernier mois de chaque année le Nizio Gioi de chaque rue fait le Fito Aratame, c'est à dire qu'il met par écrit le nom de tous les habitans de chaque maison; vieux & jeunes, avec la datte & le lieu de leur naissance, & le Sinu ou religion des hostes. Il arrive quelques fois que des personnes zelées, sur tout les Sectateurs de la secte de Siodo, ne se contentent pas que le Nizio Gioi mette sur son registre la religion de leurs hostes: ils veulent qu'il fasse mention encore de la leur, quoique simples locataires. On se contente de comprendre en general les femmes dans cette espece d'inquisition, & l'on ajoute à la liste combien elles sont en nombre.

Acte d'abjuration qu'on fait en foulant aux pieds l'Image du Sauveur, & de la Vierge Marie.

Après que la liste de tous les habitans de chaque rue, de tout sexe & de tout âge, est finie; ce qui se fait ordinairement vers la fin de l'année: on fait un autre Acte solennel & important selon leur idée, au commencement de la nouvelle année. C'est le Jefumi, c'est à dire dans le sens litteral, l'action de fouler aux pieds la figure: à cause qu'ils foulent aux pieds l'Image de notre Sauveur attaché à la croix, & celle de sa sainte mere ou de quelque autre saint; ce qui est une preuve convaincante, & incontestable, qu'ils renoncent à jamais à J. C. & à sa religion. Cette horrible ceremonie commence à se faire le second jour du premier mois. Ils commencent en deux differents endroits en même temps, & vont de rue en rue, & de maison en maison: ils expedient ainsi cinq ou six rues par jour, jusqu'à ce que le tout soit fini, à quoi on employe au moins six jours. Les officiers de la rue

qui



qui doivent être presens à cet acte sont l'Ottona ou chef de la rue, ses trois Oogumi Oja ou commis, le Fitzia ou Greffier, le Nitzi Josi ou messager de la rue, outre deux Monban ou hommes du guet qui portent les images. Ces images ont environ un pied de long, faites de cuivre jaune, & gardées dans une boette pour l'usage que je viens de dire. Cet acte se fait dans l'ordre suivant, après que les inquisiteurs se sont assis sur une natte, le chef de famille, sa femme, ses enfans, avec les domestiques de l'un & de l'autre sexe & de tout age, tous les locataires de la maison, & quelque fois aussi les proches voisins si leurs maisons ne sont pas assez grandes pour y faire la Ceremonie, sont convoquez dans la chambre où l'on met les images sur le plancher nud; après quoi le Jefumi Tsie ou Secretaire de l'inquisition prend la liste des habitans & lit leurs noms un par un, les sommant de se montrer lorsqu'ils sont appelez, & de mettre leurs pieds sur les images. Les enfans qui ne peuvent pas encore marcher sont soutenus par leurs meres qui leur font toucher ces images avec les pieds: cela fait, le Chef de famille met son sceau sur la liste, comme un certificat qu'on doit porter devant le gouverneur, que l'inquisition a été faite dans la maison. Après qu'on a parcouru de cette maniere toutes les rues & maisons de la ville, les inquisiteurs eux mêmes foulent aux pieds les images, & enfin tous les Ottona qui se servent mutuellement de témoins, & confirment leurs certificats avec leurs Cachets ou Sceaux. Cette inquisition se fait seulement à Nagasaki, dans le ressort d'Omura, & dans la Province de Bungo, où la religion Chretienne avoit fait autres fois le plus de progres.

Lorsque quelqu'un meurt, son hote, & en cas que l'hote lui même meure, sa famille doit prier les Kogomi ou membres de la Compagnie à laquelle la maison appartient d'assister à son lit de mort, pour porter témoignage qu'il est mort naturellement, & qu'il n'étoit point Chretien. Ils examinent le corps exactement, pour voir s'il y a aucun signe de violence, ou quelques marques de la religion Chretienne; & s'ils n'y trouvent rien de semblable, ils donnent un certificat signé de leur propre main, & y apposent leurs sceaux: ce Certificat est porté au Maire de tour par le Nitzi Josi ou messager de rue.

Procedu-  
res en cas  
de mort.

On leve peu de taxes sur les habitans de Nagasaki, & cela seulement sur ceux qui ont quelque bien en fonds de terre dans la ville, soit par succession ou par acquisition. Le reste des habitans n'étant point regardez comme vrais citoyens qui ayent droit de bourgeoisie sont par là exemptez des taxes foncieres & des autres charges, quoi qu'ils fassent le plus grand nombre: les taxes qu'on leve sur les bourgeois sont celles-ci.

Le Diji Gin est proprement la taxe ou rente fonciere levée au nom de l'Empereur, le huitieme mois de l'année, sur toutes les personnes qui ont des maisons, des pieces de terre en propriété dans l'enceinte de la ville. Le fonds n'est point consideré par rapport à l'étendue en longueur & en largeur, ou en surface quarrée, mais seulement par rapport à la longueur, c'est à dire au frontispice de la maison ou des maisons qui sont sur la rue, elles doivent payer quatre Maas pour chaque Soto, & six Maas dans le quartier de la ville nommé Utzi pour chaque Kin qu'elles ont de front. Un Kin est une mesure d'environ la longueur d'une brassé. On ne considere point la profondeur des maisons sur le derriere à moins que cela n'excede quinze Kin, auquel cas si le surplus étoit seulement de la largeur d'un Bu ou d'une paille, on doit payer la taxe double; & cela, disent ils, à cause que

Taxes sur  
les fonds.



c'est pour l'Empereur, dont les droits doivent être payez dans toute l'exactitude possible.

Le Fassaku Gin.

Le Fassaku Gin est une autre taxe imposée sur les habitans de Nagasaki, si tant est qu'elle mérite ce nom, puis que c'est plutôt une contribution volontaire pour faire un present aux gouverneurs; cette contribution est levée sur toutes les personnes qui ont des possessions dans la ville par succession ou autrement: ces presents se font aussi par les officiers inferieurs aux superieurs, & la coutume est de les faire le premier jour du huitieme mois, qui est un jour de fête nommée Fassaku: de là vient que le present est nommé Fassaku Gin, ou argent de Fassaku: les personnes qui ont des offices publics, & qui ont part au gouvernement de la ville, outre la Contribution generale font encore chacun un present en particulier chacun selon son inclination & son pouvoir, aux gouverneurs de la ville, au tresorier, & intendant des rentes foncieres de l'Empereur, residant à Nagasaki, & aux Maires ou Consuls. Les fils même des interprètes, j'entends ceux qui sont instruits dans les langues étrangères & qui esperent de succeder à l'employ de leurs peres, font en cette occasion un present à chacun des gouverneurs, de vingt cinq Maas, & aux autres officiers superieurs dont j'ai parlé à proportion: cette Contribution n'est point levée sur le commun peuple jusqu'après la fête que j'ai dite. L'argent est ramassé dans toutes les rues, & donné ensuite aux gouverneurs. On le leve selon l'étendue du sol que les maisons occupent, & l'on exige pour chaque maison située dans le Sotomatz six Maas, pour celles qui sont dans l'Ufimat, depuis 9. jusqu'à 10. Maas; ce qui fait en tout 4350. Kasjo ou la somme de 2630. Tails en donnant 50. Kasjo à chaque rue. Un Kasjo est une surface quarrée dont on regle la mesure au temps du premier partage du sol sur lequel la rue fut ensuite batie, & cette mesure est inserée dans le livre des rentes, ou papier terrier de la ville. Dans la suite du temps plusieurs Kasjo furent compris dans un grand batiment, & d'autres Kasjo furent partagez en deux petites maisons. Cette taxe sur les Kasjo des maisons ne se leve qu'à Nagasaki; & c'est à cette consideration, & pour soulager les habitans dans le payement de ces taxes extraordinaires, qu'on a imaginé le Fannagin. Le Fannagin, dont je parlerai dans la suite plus au long, est cet argent que les gouverneurs retiennent du prix des marchandises étrangères au profit commun des habitans, aux quels on le partage dans la suite selon les proportions. Dans toutes les autres villes de l'Empire, soit qu'elles soient du domaine Imperial, ou terres de la couronne, soit qu'elles appartiennent aux Seigneurs des Provinces particulieres, on ne leve d'autre taxe sur les habitans que la rente fonciere dont j'ai parlé ci-dessus. La ville de Miaco fut même exemptée de toutes taxes; elle l'est encore, en vertu d'un privilege qui lui fut accordé par l'Empereur Taico.

Le Fannagin.

Outre ces deux taxes, il y a quelques autres despenses moins considerables que les habitans de Nagasaki doivent supporter, j'entends ceux qui possèdent des fonds dans l'enceinte de la ville. La plupart sont employées à l'honneur du Dieu Suwa, Patron & Protecteur de la ville: ces despenses sont par exemple 800. Siumome destinez à l'entretien de son temple, & des gens qui le desservent; comme aussi aux Comedies que l'on represente pour le divertir, & enfin aux reparations du temple. Pour supporter ces despenses on ne peut rien prendre du Fannagin ou argent qui vient du Commerce des étrangers: la Contribution se leve volontairement sur ceux qui



qui ont droit de bourgeoisie dans la ville. La fête de ce saint est encore un article considerable; car on la celebre avec beaucoup de pompe, avec des processions, des piéces dramatiques, des jeux, des dances, & avec toute sorte de divertissemens publics. Cependant, quoi qu'on solemnise cette feste une fois l'an, tous les habitans de la ville ne sont pas obligez d'y contribuer annuellement: les sommes necessaires se levent seulement sur dix ou onze rues à la fois; de sorte que les habitans ne contribuent qu'une fois en sept ou huit ans quand leur tour vient. Ce reglement a été fait pour leur faciliter le paiement. Le quartier de la ville où sont les lieux de debauche publics est excepté de ce reglement; les habitans en doivent contribuer leur part chaque année. Cette fête étant toujours celebrée avec la plus grande pompe & la plus grande magnificence possible, avec de nouveaux jeux, des processions, des chansons, des dances, & le reste: tous les acteurs paroissant sur le theatre avec des habits neufs, & tout étant payé fort cher, il n'est pas surprenant que les despenses se montent si haut, de sorte qu'il faille lever depuis trois jusqu'à quatre cens Siumome sur chaque rue.

La situation de cette ville extremement peuplée, à l'extremité de la Province de Fisen, entre la mer, & de hautes montagnes, au bout d'un havre sur & commode, quoique très avantageuse pour le commerce avec les étrangers qui y sont tolerez par cette nation jalouse & ombrageuse; est accompagnée d'un autre côté d'une grande incommodité, qui est que le pays circonvoin ne produit pas suffisamment dequoi nourrir les habitans, encore moins dequoi les mettre en état de payer les taxes & contributions necessaires. Outre que le Commerce même pour lequel cette ville est si avantageusement située expose les habitans à beaucoup d'embaras, de depences, de mecontentemens, & de vexations: ainsi la raison & la nature des choses doivent leur avoir appris cette maxime de Justinien, *secundum naturam esse, commoda cujuscumque rei eum sequi quem sequuntur incommoda*, c'est à dire, qu'il est naturel & raisonnable, que celui là jouisse des avantages d'une chose qui en a la peine & l'incommodité. Ainsi dèsque la direction superieure du Commerce eut été confiée aux gouverneurs, on trouva les moyens propres à le rendre avantageux & profitable aux sujets. Il eut été même à souhaiter qu'ils n'eussent pas été plus loin sous le pretexte d'une maxime juste & raisonnable en elle même, & qu'ils n'eussent pas privé injustement les étrangers d'un gain raisonnable & legitime; seulement pour faciliter aux naturels du pays le paiement des taxes necessaires, & les mettre en état de se soutenir plus aisement. L'argent que l'on leve ainsi s'appelle parmi eux Fanna Gin, comme qui diroit Fleur d'argent, à cause peut être qu'ils s'attendent à de plus grands avantages que ceux dont ils se sont assurez qui sortiront ainsi qu'une fleur du Commerce étranger; ou peut être qu'ils comparent cet argent aux fleurs & au gain que l'on fait sur les fruits qu'on vend. Il consiste en ce que les gouverneurs de la ville & leurs officiers subalternes tirent, & retiennent par plusieurs inventions frauduleuses, du prix & du profit fait sur les marchandises étrangères qui y sont exposées en vente. Il faut pourtant rendre justice aux gouverneurs, & reconnoitre qu'ils n'ont aucune part à cet argent. Ce sont leurs officiers subalternes, les magistrats, & en general toutes les personnes qui ont quelque chose à faire ou à demêler avec les nations étrangères établies dans la ville, par rapport au Commerce, qui partagent entre eux cet argent, comme des émoluments qui leur sont legitiment deubs,

Avantages  
que la ville  
de Naga-  
saki retire  
du com-  
merce  
étranger.



pour la peine qu'ils se donnent à l'égard des étrangers. Le reste est envoyé au Kanna Sa ou thresor de chaque rue. Cette dernière portion est laissée à la disposition de l'Ottona, qui la partage également entre les habitans selon le nombre des Kasjo. L'argent est partagé pourtant de sorte que l'on en met toujours en reserve autant qu'on le juge necessaire pour les reparations necessaires de la rue, de ses portes, fontaines, & edifices publics; pour les instrumens necessaires à éteindre le feu, & pour les despenes que l'on est obligé de faire aux ouvrages publics selon les ordres, & pour les gouverneurs de la ville. L'Ottona tient compte de toutes ces despenes annuelles, & en envoie la liste à lire à chaque habitant de sa rue. Le dividend est partagé par ordre des gouverneurs deux, trois, & quatre fois l'année ou plus selon le nombre des Camban ou ventes publiques des marchandises étrangères que l'on accorde. Celui qui ne veut rien avoir du partage de cet argent est exempté pour cette raison des charges de la rue, qui sont des fonctions fort penibles, comme de faire le guet & garde, la ronde pendant la nuit, & le reste. Il n'est pas non plus obligé de payer d'autre taxe que la rente fonciere de l'Empereur, & le Fassaku Gin ou l'argent contribué pour le present qu'on fait aux gouverneurs. Quoi que ce soit un grand avantage que cette exemption, je sai par moy même qu'il y a peu de bourgeois parmi les plus riches habitans de la ville, qui veulent l'acheter au prix de leur portion dans le partage de ce Fannagin ou fleur d'argent.

Gouvernement des autres villes.

Ce que je viens de dire suffit pour ce qui regarde le gouvernement de Nagasaki en general, la police, & les reglemens de ses rues en particulier. La relation que je viens d'en donner peut donner l'idée du plan de gouvernement établi dans les autres villes, bourgs & villages qui sont dans toute l'étendue de l'Empire, soit qu'ils appartiennent à l'Empereur, ou qu'ils soient sous la domination immediate des autres Princes ou Seigneurs: avec cette difference seulement, que les Magistrats quoique revêtus du même pouvoir ont differents noms, & qu'en général le gouvernement n'y est pas si exact & si rigoureux qu'à Nagasaki.

Gouvernement du pays circonvoisin.

Avant que je finisse ce chapitre, il ne sera pas mal à propos d'ajouter quelque chose touchant le gouvernement des villages voisins, & du pays contigu, qui s'étend depuis la ville jusqu'aux montagnes voisines, pendant peu de lieues. Le pays est confié à un administrateur qui au nom de l'Empereur son maître leve le Nengu annuel comme ils l'appellent, ou la quote part du ryz, du bled, & en general du produit des terres cultivées. A l'égard des pieces de terre qui sont plantées d'arbres fruitiers, ou destinées au jardinage, on paye la quote en argent dans une proportion raisonnable de ce à quoi elle se monteroit si le champ produisoit du ryz, ou du bled. La quote se monte à un peu plus qu'à la moitié de la recolte que le fermier, ou laboureur doit porter à l'Okura, ou Komegura (ce sont les magasins imperiaux qui sont près de Mangome ou du fauxbourg septentrional), le grain doit être battu & vanné aux propres despens du laboureur. L'évaluation en est faite par des experts qui avant la recolte vont examiner les champs, & faire leur estimation par conjecture; ou si la recolte paroît devoir être abondante, ils ordonnent qu'on coupe un Tsubo, (c'est un espace de terre quarré d'un Kin ou brasse), ils le font battre, & sur le grain qui en sort ils tirent leurs consequences pour estimer à quoi se montera toute la recolte. Les bois & les forets payent un petit Dsifi Gin ou rente fonciere à proportion du nombre des Tsubo, & de la bonté,



té, & fertilité du terroir. Le revenu du terroir de Nagasaki, estimé selon la coutume du pays, se monte en tout à 3000. Koku, ce qui fait en argent une année portant l'autre, le prix de cette denrée variant beaucoup, 15000. Siumome, chaque Koku étant évalué cinq Siumome. L'économat & l'intendance de ces terres a été long temps hereditaire dans l'illustre famille de Sije Tsugu Feso de mâle en mâle. Ils gouvernoient en qualité de Daiquans ou commissaires, dependants immediatement de l'Empereur, avec un train convenable à la majesté de leur maitre, & à la dignité de leur employ. Ils se soutenoient avec cela dans un si grand credit à la cour, que les gouverneurs de Nagasaki, quoique revêtus d'un rang & d'une autorité considerables, avoient de grands égards pour eux & les consultoient souvent dans les affaires d'importance qui regardoient le gouvernement de la ville; mais un accident funeste, qui arriva en l'année 1676. mit fin tout d'un coup à l'elevation de cette famille, & à la dignité de ses emplois hereditaires. On decouvrit des épées & d'autres armes cachées dans une natte qu'on devoit porter secretement dans la Corée, sous la direction de son Fedai, ou Intendant; ce miserable, & son complice, furent condamnez à la croix, & executez dans la petite Isle de Sufu da Gasima, vis à vis de la ville, après avoir été promenez en spectacle dans les principales rues de Nagasaki. Le fils unique de l'intendant, pauvre petit innocent âgé de sept ans, fut aussi promené dans cette triste procession sur les bras de l'un des bourreaux, & ensuite decapité à la vue de son pere qui étoit attaché à la croix. Sans parler des executions & des punitions severes qu'on infligea à des marchands, & à d'autres personnes interessées dans cette malheureuse affaire, le vieux Daiquan eût sa part dans le chatiment, selon les loix de l'Empire, & fût envoyé en exil avec ses deux fils dans l'Isle d'Okino Sima située près de la Province de Tsugokf: sa femme qui étoit la mere des deux fils fût exilée à Firando. Dans le temps que j'étois au Japon (en 1692.) plusieurs personnes de cette malheureuse famille étoient encore en vie; comme aussi l'homme qui avoit decouvert toute l'affaire & qui avoit été auparavant domestique de l'un de ceux qui furent executez; mais dans la suite, en consideration de son merite, & du zele qu'il avoit montré dans cette occasion pour les loix du pays, il fût élevé à l'Emploi d'Ottona de Desima. Depuis ce temps là, on ne vend aucune natte aux Hollandois, ou aux Chinois, sans y faire premierement une exacte recherche. L'intendance & l'économat des terres qu'avoit eu le vieux Daiquan fût donné à Fakaki Sakujemon qui les gouverne sous la direction, & avec l'assistance de deux des maires de la ville, sans avoir le titre de Daiquan, & qui plus est sans avoir l'autorité qui accompagnoit ce titre. Il n'a point le privilege qu'avoient les Daiquans de faire porter une pique devant eux, comme une marque de l'autorité immediate dont ils étoient revêtus par l'Empereur. Il ne lui est pas permis non plus, de porter deux espées comme font les gentilshommes du pays, & les officiers imperiaux: il fût privé de ces deux prerogatives dès le commencement de sa charge. Il ne vit pas avec plus de splendeur qu'un simple bourgeois de la ville, il ne peut pas de son chef seulement, entreprendre aucune des affaires même qui semblent attachées à son employ. Cela parut en dernier lieu dans un cas qui peut servir d'exemple; Il ne pût point faire mourir un de ses propres domestiques convaincu de l'avoir derobé deux fois, quoique selon les loix du pays les domestiques sont si fort sous la dependance de leurs maitres, que si par malheur ils venoient à les tuer dans



un premier mouvement de colere, ils ne seroient point mis en justice pour cela, pourvu qu'ils pussent prouver clairement le crime pour lequel ils les ont punis.

\*\*\*\*\*

## CHAPITRE VI.

### *Des Temples & du Clergé de NAGASAKI.*

Temples  
& Clergé  
de la ville.

**P**our achever la description de Nagasaki, il me reste à donner une relation de ses temples, & de son clergé. Le clergé est divisé en différentes sectes, & religions, qui ont chacune leur general ou leur chef resident à Miaco, centre de la religion, de la devotion, & de la sainteté; où se tient la cour de l'Empereur Ecclesiastique hereditaire. De là viennent leurs subdelegués, ou pour parler selon le style de l'Europe, les Provinciaux, les Superieurs, les Abbez, & les Prieurs, qui sont envoyez dans chaque province pour gouverner & administrer le clergé, les couvents, & les temples. A Nagasaki & à son voisinage, quoi qu'il y ait plusieurs temples & maisons religieuses qui appartiennent à une secte ou religion, comme par exemple celle du Budsdos, ils n'ont cependant aucun chef, ou Evêque du diocese comme on pourroit l'appeller, mais relevent immediatement de leur general qui reside à Miaco.

Suwa pa-  
tron de  
Nagasaki.

Parmi les Sin ou Cami, c'est à dire les Dieux du pays, je dois premiere-ment faire mention de l'Udfigami de la ville. Udfigami c'est la Divinité principale, le saint & le patron d'une Province, ville, ou village. Les habitans de Nagasaki reconnoissent en cette qualité & rendent un culte particulier à Suwa Dai Miosin, c'est à dire la grande & sainte Idole de Suwa: son temple n'est pas loin de la ville, sur la montagne de Tatta. Un bel escalier de Pierre de deux cens marches conduit au Mia devant lequel il est adoré, c'est le plus haut batiment de son temple, parce que Suwa ayant été revêtu d'un titre plus illustre qui lui a été conféré par le Dairi, ou cour de l'Empereur Ecclesiastique hereditaire, son Mia a du être bati plus haut qu'il n'étoit auparavant. La cour du temple est un peu plus basse que le Mia sur le penchant de la même montagne. A l'entrée de la cour, près de la porte, il y a une longue place ouverte, ou gallerie destinée à la representation des comedies pour le divertissemens de Suwa & de ses adoreurs. Cette gallerie est ornée d'un grand nombre de beaux tableaux, & d'images ciselées, qui sont les dons & les presens que les Sectateurs de cette religion vouent de temps en temps aux Sinsja ou temples des Dieux de la nation. Un peu plus loin on trouve de petites chapelles ou temples baties de bois, qu'on tient fort proprement, mais sans aucun autre ornement. On trouve dans la même cour les temples de Murasaki & de Symios Dai Miosin, c'est à dire le grand & saint Symios, chacune de ces deux divinitez a aussi son Mikosi ou niche octogone curieusement ornée de longs battons ou sont suspendues les images & les reliques que l'on porte en procession les jours de fête. Je remarquerai aussi une autre petite Chapelle ou temple singulier, bati à l'honneur du Dieu, & Seigneur de mille



mille Jambes suspendues tout autour, & accompagnées d'un grand nombre de ses creatures, c'est à dire de jambes de toutes les especes & de toutes les tailles, consacrées pour ornement par ses adorateurs. Il y a plusieurs jours de fête qu'on celebre en l'honneur de Suwa; la principale qui est en même temps une des plus grandes fêtes de l'année est celebrée le neuvieme jour du neuvieme mois; elle est connue sous le nom de Kunitz ou Kugatz Kokonoka, c'est le jour de la naissance du Dieu que l'on solemnise avec des rejouissances generales dans tout l'Empire, mais plus particulièrement à Nagasaki avec une pompe & une magnificence extraordinaires, à cause qu'il est le patron & le Dieu tutelaire de la ville. On y fait un Matsuri solemnel, c'est à dire des spectacles publics, des jeux, des pieces de theatre, des processions, & choses semblables: la solemnité commence dès le septieme jour du neuvieme mois, & le huitieme jour qui est la veille de la fête, le Dieu est diverti aux dépens des gens riches & devots avec une espece de concert de musique executé dans son temple par de jeunes garçons qui battent des tambours & des cloches. Cette musique est exactement la même dont on se sert pour appaiser le supreme Cami ou Dieu du Pays Tensio Dai Sin, qui de colere & d'indignation se cacha dans une caverne, & priva ainsi le monde de la lumiere du Soleil. Le douzieme jour du neuvieme mois, auquel Suwa naquit, lui est consacré, & on le celebre principalement avec des jeux publics, & des spectacles. Les personnes qui desservent les temples de Suwa sont appellées Nege, quelque fois mais mal, Kuge, ce titre appartenant seulement à la cour Sainte de l'Empereur Ecclesiastique hereditaire. Ils sont comme les autres, Sinsio, ou ministres des temples des Sin ou Dieux du pays; ils ne sont point Ecclesiastiques, étant seculiers & mariez, quoi qu'en même temps en vertu de leur employ honorable ils s'attribuent un plus haut degré de sainteté & de respect, qu'ils croyent qu'on leur doit bien plus qu'au gros des laïques. Ils demeurent avec leurs familles dans des maisons qui leur sont destinées, sur le penchant de la montagne dont je viens de parler, non loin de la cour du temple. Leur maniere de vivre & de s'habiller tant à la ville qu'à la Campagne ne differe de celle des autres habitans qu'en ce qu'ils ne se rasent point la tête, mais laissent croitre leurs cheveux & les tiennent attachez derriere la tête. Lorsqu'ils vont au temple, ils prennent l'habit d'Ecclesiastique avec divers couvrechefs selon l'office & la qualité d'un chacun. Ils s'entretiennent des aumones & des offrandes que les habitans leur donnent lorsqu'ils les voyent à la procession du Matsuri, que je décrirai plus amplement dans la suite, ou en d'autres temps lorsqu'ils viennent faire leurs adorations dans le temple. Les gens riches leur font des presens en particulier la veille de la grande fête de Suwa, qui est le huitieme jour du neuvieme mois, & cela pour faire executer une espece particuliere de musique surerogatoire pour le divertissement de l'Idole. Deux Ottona sont nommez pour être inspecteurs de ces ministres: ils sont des deux quartiers de la ville, & reçoivent le salaire de leur employ d'inspecteurs de l'argent public. Ils sont assistez par deux autres membres de leur Compagnie, qui les servent tour à tour chacun une année, mais ceux-ci ne reçoivent aucun Salaire: leur occupation est de tenir en bon état le temple & les batimens qui en dependent; de prendre soin de la subsistance des Nege, & de faire en sorte que le Matsuri, les jeux, & les autres divertissemens publics en l'honneur de l'Idole soient executez avec la splendeur & la magnificence que l'on croit convenir à la grandeur de cette Divinité. Les



processions de ce clergé seculier, car il l'est en effect, en l'honneur de ce grand patron de Nagasaki se font avec la pompe & l'ordre suivants. Premierement, deux Chevaux de main demi-morts de faim, chacun aussi maigre & décharné que celui que le Patriarche de Moscou monte le jour de Pâques fleuries lorsqu'il va à la Cathedrale. 2. Plusieurs enseignes Ecclesiastiques, & marques d'honneur pareilles à celles qui étoient en usage parmi leurs ancêtres, & que l'on voit de même aujourd'hui à la cour Ecclesiastique de Miaco: ce sont, par exemple, une lance courte & large toute dorée, une paire de fouliers remarquables par leur grandeur, & la grossiereté de l'ouvrage; un grand panache de papier blanc attaché au bout du baton court, c'est le baton de commandement Ecclesiastique. 3. Des tablettes creuses pour y placer les Mikosi: on les porte renversées afin que le peuple y jette ses aumones; on louë pour la même raison deux porte-faix qui portent un grand tronc pour les aumones. 4. Les Mikosi mêmes, qui sont des niches octogones, presque trop grandes pour être portées par un seul homme: elles sont vernissées, & ornées avec art, de corniches dorées, de miroirs de metal fort polis, & ont entre autres ornemens une grue dorée au sommet. 5. Deux petites chaises de bois, ou Palankins, un peu différentes pour la figure, d'un Norimon, & semblables à celles dont on se fert à la cour de l'Empereur Ecclesiastique \*. 6. Deux autres Chevaux de main avec tout leur harnois appartenants aux superieurs du temple, & autant haridelles que ceux qui sont à la tête de la procession. 7. Le corps du Clergé marchant à pied en bon ordre, & avec une grande modestie. 8. Les habitans & le commun peuple de Nagasaki dans la confusion ordinaire sont à la queue de la procession. Après que le clergé est entré dans la cour du temple avec les Mikosi, les niches & les autres ornemens, & qu'il a pris les places qui lui sont assignées, les subdeleguez des gouverneurs se montrent avec leur suite ordinaire, & outre cela à cause de la solemnité du jour, ils sont precedez de vingt longues piques de ceremonie, au bout desquelles sont attachez des panaches de coupeaux de bois peints & vernissés, qui representent en quelque sorte les plumes d'un coq d'Inde. Quatre des principaux subdeleguez, après avoir lavé leurs mains dans un bassin qui est devant le temple, y entrent en suite, & font au nom de leurs maitres, & en leur propre nom, avec l'humilité qui convient à la sainteté du lieu, le compliment ordinaire aux deux superieurs du temple: ces Messieurs pour le recevoir avec bienveillance sont assis entre les deux Mikosi, ou niches octogones. Cela fait, un des Nege remplit une grande cueillere d'or d'une certaine liqueur douce nommée Amasaki, & la verse, en memoire de l'indigence de leurs ancêtres, dans une petite écuelle de terre non vernissée qu'il presente aux subdeleguez des gouverneurs. L'Amasaki est une espece particuliere de biere faite avec du ryz bouilli que l'on laisse fermenter toute la nuit. Ils la brassent ordinairement peu de jours avant leurs grandes fêtes, pour la boire dans cette occasion en memoire de la vie frugale de leurs ancestres qui ne connoissoient point d'autre maniere de brasser cette liqueur. Le premier jour de la fête consacrée à Suwa, les deux Corps dont je viens de parler, savoir le clergé, & les Commis ou deleguez des gouverneurs, ne se presentent point en public que la solemnité ne soit presque finie; mais le troisieme jour de la fête qui est le jour de la naissance de l'Idole, & une des plus grandes fêtes de l'année,

\* C'est là que sont portez les deux superieurs du temple.



née, ils se montrent de bon matin pour assister ensuite au Matsuri. Matsuri signifie, à proprement parler, & dans un sens étendu, une offrande faite à un Kami, & dans le sens où l'on doit le prendre quand on parle d'une si grande fête, le mot signifie un jubilé solennel que l'on célèbre avec des jouissances extraordinaires, des processions, des dances, des pièces dramatiques, & autres Spectacles publics, en l'honneur & pour le divertissement du Dieu, ou Idole reconnu & adoré en qualité d'Udfigami, ou Dieu tutelaire de la ville, & cela le jour de sa naissance.

Le Matsuri est une des plus superbes solennitez que l'on puisse voir à Nagasaki ou ailleurs, ainsi je me flatte que le lecteur ne trouvera pas mauvais que je fasse ici une description particulière de l'une de ces fêtes que je vis célébrer à Nagasaki, & qui peut donner l'idée des autres fêtes que l'on célèbre ailleurs dans l'Empire.

Le Matsuri, comme je l'ai remarqué plus haut, est fait à Nagasaki en l'honneur de Suwa, le neuvième jour du neuvième mois, jour de sa naissance. Cet acte de religion ne consiste pas à prêcher, à faire des prières, ou à aller aux temples, mais en des processions dans les principales rues de la ville, & en de beaux spectacles publics, représentés dans une grande place bâtie exprès, qui, à cause des visites qu'y fait ce jour là l'Idole de Suwa avec son Compagnon que l'on y porte en procession, est nommée Oo Tabi Tokora, comme qui diroit la Place du haut ou grand voyage. On a bâti dans cette place pour la solennité du jour un temple de Bambous avec des ailes aux deux côtés: le frontispice est tourné vers la place, & le tout couvert de paille, bordé de branches de Tsugi: tout le bâtiment mérite à peine d'être comparé à une de nos granges, tant il est simple & chétif: il doit être ainsi, pour représenter la misérable architecture de leurs pauvres ancêtres. Il y a un grand sapin à chaque côté de la façade du temple. Les trois côtés de la place sont disposés en loges pleines de sièges pour la commodité des spectateurs.

Descrip-  
tion détail-  
lée du  
Matsuri.

Tout étant prêt, le clergé du Sintos paroît en corps avec une suite magnifique, portant en procession le Mikosi ou Niche de leur grand Suwa, & celle aussi de Symios pour lui tenir compagnie. On laisse Mitrafaki au logis, parce qu'il n'y a point d'exemple dans l'Histoire de sa vie & de ses actions memorables, qui donne à entendre qu'il se plût à marcher ou à voyager. Le clergé du Sintos se donne en cette occasion le titre d'Ooromi, c'est à dire haut ou grand cortège; mais malgré ce titre pompeux, le tronc des aumones est une des principales choses qu'ils portent avec eux à la procession, & cela assurément avec beaucoup de raison, car la foule des spectateurs superstitieux leur jette tant de choses, qu'il semble qu'ils veuillent les lapider par charité. Lorsque les Ecclesiastiques sont arrivés à la place que j'ai dit, ils s'assèment en bon ordre, selon leur qualité, que l'on reconnoit aisément à leur habillement, sur trois bancs bâtis pour eux vis à vis de la façade du temple. Les deux supérieurs de ce temple s'assèment sur le banc le plus exhaussé, ils sont habillés de noir, ont un couvrechef particulier, & portent un bâton court comme une marque de leur autorité. Quatre autres Ecclesiastiques d'un rang immédiatement inférieur s'assèment au second banc; ils sont habillés de blanc, & portent un bonnet noir vernissé un peu différent de celui de leurs supérieurs. Le reste du clergé s'assied, sur le troisième banc qui est le plus bas, sans ordre, tous portant des robes blanches avec un bonnet noir & vernissé qui



ressemble assez à celui des Jesuites. Les valets & les porteurs destinez à porter les saints ustenciles du temple, & le reste des gens employez à cette solemnité, se tiennent tête nue près des Ecclesiastiques.

De l'autre côté de la place, vis à vis le clergé, sont placez les subdeleguez des gouverneurs : ils sont sous une tente, & assis sur une natte fine un peu élevée sur le rez de chaussée. Ils ont pour la magnificence, & par respect pour cet acte de religion, vingt piques de ceremonie plantées à terre vis à vis d'eux : ils donnent les ordres pour faire ranger la foule avec des bâtons, & doivent prendre garde d'ailleurs qu'il n'arrive aucun accident, & que la populace ne fasse aucun desordre : c'est pour cela que quelques uns des Joriki ne font qu'aller & venir à la cour des gouverneurs, pour les informer de tout ce qui se passe, & porter leurs ordres à leurs subdeleguez.

Les jeux  
& specta-  
cles.

Les spectacles publics que l'on donne en ces occasions sont une espece de jeux, ou plutot de pieces de theatre representées par huit, douze ou plus de personnes : le sujet de la piece est pris dans l'Histoire de leurs Dieux & Heros. Leurs aventures remarquables, leurs grands exploits, & quelque fois leurs intrigues amoureuses, sont mis en vers chantez par les danceurs, tandis que d'autres jouent de toute sorte d'instrumens de musique. Si le sujet est trop serieux & touchant, on voit de temps en temps un acteur comique sauter à l'improviste sur le theatre & divertir le peuple avec des gestes bouffons & des plaisanteries qu'il recite en prose. Quelques autres de leurs representations ne sont que des ballets & des dances telles qu'étoient les representations des pantomimes sur le theatre Romain ; car les danceurs ne parlent point, & tachent seulement d'exprimer les particularitez de l'histoire qu'ils representent, aussi naturellement qu'il leur est possible, par leur habillement, par leurs actions, & par leurs gestes, le tout en cadence ; au son des instrumens de musique. Les principaux objets de la scene, comme sont les fontaines, les ponts, les portes, les maisons, les jardins, les arbres, les montagnes, les animaux & choses semblables, sont representées grandes comme nature, & le tout en general est disposé de maniere que cela peut être ôté quand le signal est donné, & emporté en pieces, comme les scenes de nos theatres d'Europe.

Les personnes qui jouent les roles sont ordinairement de jeunes filles que l'on prend dans les maisons de debauche, de jeunes garçons, & des enfans appartenants aux rues qui font la despense de la solemnité. Ils sont tous magnifiquement vêtus de robes de soye de differentes couleurs convenables au role qu'ils doivent jouer ; &, à leur rendre justice, on peut dire en general qu'ils s'acquittent de leur role avec l'assurance & la bonne grace que l'on ne trouve pas communement parmi les acteurs de l'Europe & en quoi ces derniers ne sauroient les surpasser. Les rues, qui supportent la despense de cette solemnité, font leur procession dans l'ordre que je vais dire : on porte premierement un dais fort riche ou parasol de soye, qui est le Palladium de la rue ; au milieu est placé un bouclier sur lequel est écrit en grands caracteres le nom de la rue. Les musiciens masquez, & avec les habits de leur livrée, suivent immediatement le Dais. La musique est de voix & d'instrumens tout ensemble : les instrumens sont sur tout des flutes de differente espece, & des tambourins de temps en temps. Il y a un grand tambour, des Cymbales, & de cloches, que l'on porte parmi les autres instrumens. Cette musique d'instrumens est si pitoyable, qu'elle me paroît plus propre à plaire à leurs Dieux, qu'à flatter l'o-



l'oreille des gens de bon goût. Leur musique vocale n'est gueres meilleure, car quoi qu'ils observent la cadence passablement, & qu'ils chantent selon certaines notes, ils le font d'une maniere si trainante, qu'elle semble être faite seulement pour regler leur action, & les mouvemens de leur corps dans leur dances & ballets; je dois reconnoître qu'ils y sont ingenieux & adroits, & qu'ils ne le cedent guere à nos danseurs d'Europe, excepté qu'il leur faudroit un peu plus d'agilité & de vitesse, à ce qu'il me semble. Pour retourner à la procession, les musiciens sont suivis des machines necessaires, & de tout l'appareil des representations qu'on doit faire: ce qu'il y a de plus pesant est porté par des gens de travail, & ce qu'il y a de plus leger comme sont les bancs, les batons, les fleurs, & choses semblables, par les enfans des habitans de la rue, proprement vêtus. Après cela viennent les acteurs, suivis de tous les habitans de la rue en corps, portant leurs habits de fête, c'est à dire ce qu'ils ont de plus beau, avec leurs robes de ceremonie. Pour faire plus de figure, la procession est fermée par un nombre considerable de gens qui portent des Sieges ou autre chose marchant deux à deux. Les dances & autres Spectacles d'une rue durent ordinairement trois quarts d'heure; & cela étant fini, la Compagnie marche dans le même ordre qu'elle a commencé, pour faire place aux Spectacles & aux curiositez d'une autre rue, ce qui est suivi d'une autre, & ainsi du reste. Toutes les rues tâchent à l'envi de se surpasser en magnificence pour le train, & les scenes qu'elles donnent. Les processions & les spectacles commencent de bon matin, & le tout finit environ midi: les spectacles & les scenes sont à peu près les mêmes le septieme jour du mois, que le neuvieme qui est le jour de la naissance de Suwa, avec quelque petite difference dans les habits des acteurs & pour les dances, comme aussi pour l'ordre & la marche des processions: car l'un de ces jours ils s'en retournent chez eux par le même chemin qu'ils ont pris le jour precedent pour venir. Lorsque tout est fini, les deux superieurs du clergé qui ont rempli les fonctions de leur charge se levent de leurs bancs & s'avancent vers la tente où étoient assis les subdeleguez des gouverneurs, pour les remercier de la bonté qu'ils ont eu d'être presens à cet acte de religion, ce qu'ils font avec les mêmes marques de deference & de soumission que les deputez du clergé en avoient donné le matin. Les spectacles, les machines, les chants, & les dances doivent être nouveaux tous les ans, & l'on croiroit au dessous de la dignité & de la majesté de ce grand Dieu tutelair de repeter dans cette occasion l'histoire de l'année precedente, à moins qu'ils n'en changeassent la disposition, & la scene.

Pour une plus grande satisfaction du lecteur, j'insere ici une description plus particuliere des diverses representations, scenes, machines &c. du dernier Matsuri que l'on executa pendant mon sejour au Japon, & où j'étois present moi-même.

1. Scene, on voyoit huit jeunes filles avec des habits de couleur, brochez de grandes fleurs blanches; elles portoient de grands chapeaux comme pour les defendre de l'ardeur du Soleil, avec des éventails & des fleurs à la main: elles dançoient tour à tour, & étoient relevées de temps en temps par deux vieilles femmes qui dançoient en un autre equipage.

2. Scene, on voyoit un jardin couvert de belles fleurs, de chaque côté de la place où la piece étoit representée. Une chaumiere au milieu, d'où sortirent d'un saut huit jeunes filles habillées de blanc & de rouge, dançant

Scenes  
d'un Mat-  
suri, à  
Nagasaki.



avec des éventails, des canes, & des paniers de fleurs: elles étoient relevées par une fort bonne actrice qui dançoit seule.

3. Scene, huit chars de triomphe avec des bœufs au timon, de différentes couleurs, le tout étoit représenté naturellement, & trainé par de jeunes garçons bien mis. Il y avoit dessus un arbre de Tsubaki en fleur, une montagne couverte d'arbres, une forêt de Bambous, avec un tygre qui y étoit tapi: un fardeau de paille, & un arbre entier avec ses branches & racines: une baleine sous un rocher couverte d'eau à demi. Il parût à la fin une autre montagne avec un jeune homme vivant, au sommet, magnifiquement habillé; il étoit sous un abricotier couvert de fleurs: cette montagne étoit encore trainée par de jeunes garçons.

4. Scene, on voyoit des danseurs qui jouoient leur rolle entre six carreaux de fleurs, avec un arbre vert: le tout fut trainé sur la place par de jeunes garçons. On voyoit encore neuf autres jeunes garçons dans le même équipage, chacun avoit deux espées & un mousquet: enfin un payfan qui dançoit.

5. Scene une montagne, que des hommes portoient sur leurs épaules; une fontaine, & une allée autour; un grand tonneau, & une maison, parurent sur la place successivement. Deux geants masquez avec des têtes prodigieusement grosses, représentant des Divinitez des Indes, commencerent une dance. Ils furent aussi tôt abordez par un troisieme d'une taille plus monstrueuse, qui sortit de la montagne, armé d'une épée large: celui-ci étoit suivi de sept Chinois, qui sortirent en sautant de la même montagne, qui cependant paroissoit petite, & ils dancèrent avec les geants. Après qu'ils eurent dancé quelque temps, le geant monstrueux mit en pieces le tonneau, d'où sortit un jeune garçon fort bien mis, qui après une belle harangue qu'il recita de fort bonne grace dança seul avec le geant: cependant trois linges grands comme nature, avec des tête des chevrette, sortirent adroitement de la fontaine, & sautant sur l'allée ils dancèrent tout autour, contrefaisant la dance du geant & du jeune garçon: cela fait chacun se retira à sa place, & la scene finit ainsi.

6. Scene. Il parut un arc de triomphe rond à la Chinoise, une maison de campagne, & un jardin; une dance de dix jeunes garçons armez & habillez de robes doublées de vert, de jaune, & de bleu, avec des haut de chauffe d'une forme particuliere. Un Arlequin sautoit parmi eux & disoit des bouffonneries pour divertir le peuple. Cette scene fût terminée par deux danseurs avec des habits étrangers, ils vinrent du Jardin en dançant.

7. Scene. C'étoit une montagne couverte de Bambous, & de sapins, avec douze autres arbres en fleur chacun de différente espece, le tout représenté fort au naturel: cela fût tiré au travers du theatre, & suivi d'une suite nombreuse de gens magnifiquement vêtus; il parût ensuite deux personnes habillées de blanc, & huit autres de jaune, dançant & battant des cloches: ils furent joints peu après par sept autres qui dansèrent avec des pots à fleurs sur leurs têtes.

8. Scene. C'étoit le train pompeux d'un Prince voyageant avec son fils, & représenté fort au naturel par de jeunes garçons.

9. Scene. On voyoit une maison verte placée au milieu du theatre au travers de laquelle & tout autour dansoient dix jeunes garçons habillez de robes noires, des hauts de chauffe fort beaux: chacun avec deux espées.  
Ils



Ils danserent premierement avec des fleurs à la main; ensuite avec des épées, des fleches, & des piques: ils étoient relevez par des bouffons qui faisoient les intermedes; enfin leurs valets portant des boettes sur leurs épau-les entremêloient leurs sauts & leurs danses avec celles de leurs maitres, & la scene finit ainsi.

10. Scene. C'étoit un theatre placé près d'une colline couverte d'arbres. Un jeune homme armé & habillé de noir & de jaune parut sur le theatre; il parla & joua son rolle qui dura une demie heure tandis que huit autres jeunes garçons, vêtus de robes faites de differentes couleurs & brochées de fleurs, executerent une danse premierement un à un ensuite avec un Compagnon; & un finge qui sauta de la colline en même temps.

11. Scene. On vit un jeune sauteur fort bien fait, devant lequel on avoit placé une table, une sorte d'échafaut ou theatre avec huit marches pour y montrer d'un côté & huit autres pour en descendre de l'autre. On avoit placé un Bambou creux au travers de l'échafaut, & une porte avec un trou rond au haut qui n'avoit pas plus de deux emfans & demi en diametre. Ce garçon fit plusieurs tours surprenans, & à mon avis ceux que je vai dire ne furent pas les moindres: il se couchoit tout à plat sur la table, sur le ventre & sur le dos, & se remettoit d'un saut sur ses pieds avec une adresse surprenante. Il montoit l'écalier de l'échafaut avec des eschaffes, ensuite sur le Bambou creux, & descendoit l'autre écalier, en changeant d'échaffes. Il sautoit d'environ la distance de trois toises au travers du trou de la porte que j'ai dit, malgré la petitesse du trou, & la grandeur du chapeau qu'il portoit, dont le diametre étoit beaucoup plus grand que celui du trou.

12. Scene. C'étoient plusieurs machines d'une grandeur énorme, ressemblant exactement en grandeur & en couleur à ce qu'on avoit voulu représenter, mais toutes d'une matiere fort mince, de sorte qu'un homme pouvoit les porter sur son dos. Outre ce fardeau chacun de ces hommes avoit un grand tambour qui lui pendoit par devant sur lequel d'autres hommes frappaient avec des cloches, ils traverserent ainsi le theatre en dansant, mais ils ne sautoient pas bien haut, à cause de leur fardeau qui étoit si lourd quoique tout fût fait d'une matiere fort legere & fort mince, qu'ils furent obligez de prendre haleine avant d'entrer dans la place, comme ils avoient fait en divers endroits dans les rues, pendant la procession, à des reposoirs qu'on leur avoit destinez.

Les choses qui furent portées au travers du theatre étoient celles-ci.

Un puits avec tous les instrumens pour éteindre le feu.

Une grande Cloche d'Eglise avec toute sa charpente, & un dragon tout autour pour ornement.

Une montagne couverte de neige, faite en forme de tête de dragon, avec une aigle au sommet.

Un canon de fonte de vingt quatre livres de balle, avec tout son train.

Un lourd fardeau de coffres de voyageurs empaquettez en douze bales de paille à la maniere du pays.

Une baleine dans un bassin.

Divers Coquillages & fruits, grands comme nature, chacun porté par un homme.

Pour continuer ma relation des temples de cette ville je dois remarquer, qu'outre le temple de Suwa qui est un des plus considerables, il y en a

Suite de la  
descrip-  
tion des



temples de  
Nagasaki.

plusieurs autres consacrez aux Cami ou Dieux de la nation adorez par les sectateurs de la religion du Sintos telle qu'elle est établie depuis plusieurs siècles au Japon. Entre autres, il y en a un bati pour Tensio Dai Sin, & un autre à son frere Ten Sin. Il y a aussi quelques Chapelles, qui meritent à peine le nom de temples, baties pour d'autres Idoles de moindre importance. Celles-ci ne sont pas desservies par des Nege ou Prêtres seculiers des temples des Cami, mais par des Jammabos, c'est à dire Soldats de Montagne, espece d'hermites qui peuvent se marier s'ils veulent, & qui se conforment beaucoup à l'égard de la religion & du culte au paganisme étranger du Budsdos. Elles sont encore desservies par des Tendai nommez autrement Singon, autre sorte de Prêtres, qui comme les Jammabos font tout ce qu'ils peuvent pour accorder le culte étranger du Budsdos avec l'ancienne religion du Japon. On peut regarder ces derniers comme les Sectateurs de la religion de Lanzu comme les Chinois l'appellent, ou selon les Japonnois Noofi, qui commença à la Chine au temps du fameux Philosophe Kooft connu en Europe sous le nom de Confutius, & fût ensuite reçue au Japon à cause qu'elle n'est incompatible avec aucune de ces deux religions. L'Empereur Gongen avoit embrassé cette secte : c'est pourquoi il y a à Ansensu, qui est un des temples de Tendai, un Ifai ou table dressée à sa memoire, devant laquelle les Prêtres recitent leurs prieres chaque jour, pour le repos, le bonheur, & la prosperité de son ame.

Nege par  
qui gou-  
vernez.

Tous les Nege, c'est à dire Prêtres seculiers des Mia ou temples de Cami reconnoissent pour superieurs le Dairi, c'est à dire la cour du Mikaddo ou Empereur Ecclesiastique hereditaire. Ainsi, selon l'ordre & l'autorité de cette cour Ecclesiastique, Josijda Donno, homme d'une très haute qualité dans cette cour, a été nommé superieur ou general de tout le clergé des Nege, & sacré en cette qualité par le Mikaddo lui-même, qui en même temps l'a revêtu du pouvoir de conferer de plus grands titres & honneurs, non seulement aux Nege, mais aussi à leurs Idoles, comme aussi aux ames des grands hommes morts. Cependant, cela n'a jamais été fait sans le consentement & l'approbation du Mikaddo.

Les Jammabos ont un chef ou general d'entre eux, qui reside à Miaco. (Voyez le Livre III. Chap. VI.)

Cela suffit pour les temples du Sintos: je passe à ceux du Budsdos, ou Bupo, c'est à dire culte du Paganisme étranger qui fut porté des Indes au Japon. Plusieurs Couvents & temples magnifiques ont été bati à Nagasaki par les quatre principales sectes de cette religion; il y en a peu dans la ville: la plupart sont dehors sur le penchant des collines & montagnes voisines. Il y a de beaux escaliers de pierre pour y monter, & plusieurs petites chapelles ou temples baties dans la même cour; ils sont moins remarquables par leur grandeur & leur magnificence, que par leur situation commode & charmante: ils sont ornez aussi de fort beaux autels, d'images dorées grandes comme nature, de piliers vernis, de portes, de colonnes: le tout fort propre & gentil, plutot que magnifique. Tous ces temples du Budso sont desservis par des prêtres de la même religion, & chaque temple en particulier par des Prêtres de la même secte à laquelle il appartient. Tous les temples qui appartiennent à la même secte sont distinguez en Tousin, c'est à dire principaux, chefs temples ou couvents; & en Matsufsi, ce qui signifie temples ou couvents fils, dependants; à cause qu'ils dependent des precedents, & sont sous la direction des mêmes superieurs.



Kataifi est le principal couvent & temple du Sensju ou secte du Sen qui est de l'ordre, ou plutot du demembrement Schismatique du Sotofa, ou Sotosju. Au côté de ce temple dans la cour, est un autre temple ou chapelle ouverte de tous côtez, avec l'image de Siaka, le fondateur de la religion, dorée, d'une grandeur extraordinaire, & assise sur une fleur dorée de Taratte (*Faba Ægyptiaca*): plusieurs Matsufi ou temples inferieurs dependant de celui-ci, où sont entretenus un grand nombre de gens d'Eglise & des moines de tout âge. Kataifi.

Siuntokufi est un autre des principaux temples de la secte du Sensju, de l'ordre de Rinsai. Le superieur a aussi plusieurs Matsufi sous sa direction, dans lesquels sont entretenus autant de moines que dans le precedent. Siuntokufi.

Senriufi est un autre temple du dernier ordre dont j'ai parlé; le superieur de celui-ci n'a point de Matsufi sous sa dependance, quoi qu'il releve, de même que les superieurs des temples que j'ai dit ci-dessus, immediatement de leur general de Miaco. Senriufi.

Ces temples de Sensju sont frequentez par la plupart des habitans de la ville: les Ecclesiastiques qui les desservent voyagent beaucoup, & changent souvent de monastere; ce qui rend leur nombre fort incertain: cependant ils ne sauroient être moins de trois cens.

Daiwonfi est le principal temple de la secte du Sidosju. Plusieurs Matsufi sont sous la direction de son superieur. Dans tous les temples de cette secte il y a des tables ou de monumens érigez à la memoire des Empereurs decedez, de la famille regnante, qui faisoient profession de cete secte. Les Moines disent leurs prieres tous les jours au devant de ces monumens, pour l'ame des Empereurs morts, & l'un deux fait certains jours de l'année une offrande de viandes. Le nombre des Ecclesiastiques qui desservent les temples de cette secte est à peu près le même que celui des precedents. Daiwonfi.

Forinfi est le principal temple de la secte de Fokke Siu. Les Thiosofi & quelques autres Matsufi sont sous la direction du superieur de ce temple; le nombre des Ecclesiastiques de cette secte n'approche pas de celui des deux precedentes, y ayant peu de gens qui en faissent profession. Forinfi.

Daikoofi est le principal temple de la secte & de l'ordre de l'Omotteno Ikosju, c'est à dire la secte d'Iko la plus avancée, ainsi nommée à cause que son general reside à Miaco. Daikoofi.

Koojenfi est le principal temple du second ordre de la secte d'Iko dont je viens de parler, nommée Aurano Ikosju, c'est à dire la secte d'Iko la plus reculée, que l'on appelle ainsi du lieu de la residence de leur general & de sa situation à l'égard du precedent. Koojenfi.

Les Moines de ces deux ordres de la secte d'Iko ont la permission de se marier: cependant, il y en a peu qui s'en servent, & seulement ceux d'entre eux qui sont les chefs. Ceux qui sont mariez ont la liberté d'élever leurs enfans mâles dans le couvent; ce qui quelques fois augmente si fort le nombre des jeunes Ecclesiastiques, que les revenus du couvent suffisent à peine pour les entretenir. Alors ceux qui ne sont point mariez se retirent pour vivre dans les couvens d'Iko des autres Provinces, ou bien sous pretexte d'embrasser un ordre plus austere ils se rangent aux autres sectes pour être admis s'il est possible dans leurs monasteres. Les superieurs des deux temples d'Iko dont j'ai parlé ci-dessus n'ont point de Matsufi sous eux, & ils ne sont pas plus de vingt moines gros & gras, avec les enfans de quel- Les Moines d'Iko.



ques uns d'entre eux dans chaque Couvent. Leurs temples sont les plus fréquentez de tous par le commun peuple, & sur tout par les gens de la Campagne, qui y vont presque tous, à cause que ces moines affectent une grande devotion, & beaucoup de simplicité dans leur conversation, leurs Sermons, & leurs livres: ces derniers sont écrits en caractères vulgaires qu'on appelle Kanno, à dessein de les rendre plus intelligibles au commun peuple.

Quansienfi.

Il y a outre cela un autre petit temple ou chapelle appartenant à la même secte d'Iko, nommé Quansienfi, dont les Danna, c'est à dire les devots qui y vont faire leurs devotions, contribuent depuis peu d'années les uns dix les autres cent Siumome pour rebâtir & aggrandir le temple. Dans ce dessein, ils envoyèrent l'année passée l'Osje ou supérieur du temple à Miaco avec l'argent ramassé, pour le remettre au general. Mais ce supérieur, au lieu d'aller à Miaco, s'arrêta à Ofacca où l'on dit qu'il dépensa tout cet argent. Il avoit laissé sa femme & ses enfans à Nagasaki. Les Danna n'ayant aucunes nouvelles de ce supérieur pendant quelque temps, résolurent en cas qu'il ne retournât pas au plutôt d'abandonner cette entreprise, & de faire corps avec les Danna ou paroissiens d'un autre Eglise ou temple d'Iko.

Les Ecclesiastiques de toutes les sectes de la religion du Budos, dont je viens de parler, n'ont ni processions ni autres spectacles publics, comme le clergé du Sintos: ils se tiennent toujours dans la juridiction de leur couvent, où ils ne se mêlent gueres d'autre chose, après les soins raisonnables de leur subsistance, que de faire leurs prieres dans le temple aux heures marquées. Leur subsistance vient principalement de ce qui leur revient des prieres qu'ils disent dans leurs temples pour le soulagement des ames des morts, comme aussi des contributions volontaires & charitables de leurs Danna ou paroissiens. Il paroît par ce que j'ai dit ci-dessus, que chaque couvent est sous la direction d'un prieur ou supérieur, qu'ils appellent Osjuni ou Osjo à qui tous les moines du couvent sont obligez de rendre une obeissance respectueuse. Les supérieurs eux mêmes relevent du general de leur ordre ou Osjo en chef qui reside à Miaco. Les supérieurs des couvents des deux ordres de la secte d'Ikosju sont appelez Sioonin. Les generaux de cet ordre qui resident à Miaco se parent du titre pompeux de Monseki ou Gomonseki, ce qui dans le sens litteral signifie la place abandonnée de la sublime porte, à cause qu'ils étoient de la famille & du sang du Mikaddo, qu'ils quitterent pour se ranger à cette secte & pour embrasser cette dignité. A cause de cela, ils se regardent comme les plus proches en rang de la cour, même de leur Mikaddo, c'est ainsi qu'ils nomment l'Empereur Ecclesiastique hereditaire. Le mot Mikaddo, pris dans un sens litteral, signifie la sublime Porte.

Temples des Chinois.

Il y a trois temples à Nagasaki, qui appartiennent aux Chinois: ils sont également remarquables par leur belle structure & par le nombre des moines qui y sont entretenus. Ils sont proprement de la secte du Sen, quoi qu'ils soient ornez en dedans d'Idoles & d'images, de plusieurs saints & Empereurs Chinois, grands comme nature. On voit dans les cours des temples de beaux arcs de triomphe & plusieurs autres ornemens d'un goût étranger. Les Chinois, & les nations qui leur sont voisines, & qui trafiquent sous leur nom, quoi qu'elles parlent un langage différent, ont fondé ces temples, après l'extirpation totale la religion Chretienne, pour le libre exercice de leur culte, & pour y mettre les Idoles de



de leurs navires. Car si-tôt que leurs vaisseaux font entrez dans le havre de Nagasaki, on porte les Idoles à terre, & on les place dans certaines Chapelles bâties exprès au voisinage du grand temple. Cela se fait avec un très grand respect, & des ceremonies singulieres au bruit des cymbales & des tambours. Ces ceremonies sont repetées, lorsqu'au depart de leurs Jonques on reporte ces Idoles à bord. Ces Couvents portent le nom du pays ou de la Province de leurs fondateurs, avec un autre épithete empruntée de leurs richesses: voici leurs noms.

1. Nankindira, c'est à dire le temple de la ville de Nanquin & du pays circonvoisin: c'est le premier temple qui fût bâti au Japon par les étrangers, sur tout par ceux de Nanquin & ceux de leurs voisins qui parlent le même langage, & qui lui ont donné aussi le nom de Koofukuli, c'est à dire le temple de l'opulence établie.

Nankin-  
dira.

2. Tsiaksjudira, ou Tsiansjudira, c'est à dire le temple du pays d'Aimos, par où l'on doit entendre les Provinces meridionales de l'Empire de la Chine. Les Chinois qui habitent l'Isle de Formosa, & qui sont établis dans les autres pays éloignés de la Chine, dependent de ce temple. Il y a un Matsuri ou couvent subordonné qui est sous la direction du supérieur du grand temple: celui-ci est un des plus grands & des plus remplis de moines. Son autre nom est Fukuli, c'est à dire le temple des richesses.

3. Foksiudira, c'est à dire le temple des pays septentrionaux, fût fondé & est fréquenté par les Chinois qui vinrent des parties Septentrionales de la Chine. Son autre nom est Fuku Saifi, c'est à dire le temple des richesses & des offrandes.

Foksiu-  
dira.

Ces Couvents étoient anciennement habitez par des Prêtres Chinois seulement, & entretenus aux depens de la seule nation Chinoise. Mais, depuis que l'on a fermé l'Empire, & que l'on a fait les nouveaux reglemens si severes à l'égard du commerce des étrangers, il ne peut y avoir dans chaque couvent que deux Chinois de naissance. Leur entretien, de même que celui de ceux des autres temples de ce culte étranger du Budso, vient de la contribution volontaire & charitable de leurs Compatriotes, comme aussi des droits qui leur reviennent pour les prieres, & les offrandes qu'ils font pour les morts. Si l'argent qu'ils gagnent ainsi ne suffit pas à les entretenir, on attend le reste de la bonté de l'Empereur. Les superieurs de ces trois Couvents relevent immediatement d'un general pris de leur Corps, qui reside près de Miaco sur la montagne d'Oobaku. Il se dit le troisieme successeur du siege Archiepiscopal d'Ingen, & par consequent le chef de tout le clergé de ce paganisme étranger. Pour mieux entendre ceci, il est necessaire que je rapporte ici l'histoire de cet Ingen.

Entretien  
des Moines.

Ingen étoit natif de la Chine, il y succeda au St. Siege de Darma, premier Pape Chinois, & en même temps vingt huitieme successeur de Siaka, qui étoit le fondateur, & qui est encore reconnu pour le patron de cette religion. Son amour pour ses Compatriotes qui demeuroient dans les trois convents dont je viens de parler sans avoir un chef établi, son grand zele, & le desir passionné qu'il avoit pour la propagation du Bupo ou de la doctrine du Budso dans l'Empire du Japon; comme aussi le dessein qu'il avoit d'en assurer l'établissement contre les attaques des Mukurróku (on donne ce nom aux Chretiens, & en general à tous les antagonistes de cette doctrine, quoique les premiers eussent été suffisamment reduits au silence par la persecution fameuse & sans pareille qui s'éleva contre eux

Histoire  
d'Ingen.



dans cet Empire :) ces raisons l'obligerent de resigner la dignité & le pouvoir dont il étoit revêtu, en faveur d'un successeur, & de venir au Japon pour y établir une espece de Califat ou de siege Metropolitain de cette doctrine. Il arriva au Japon en l'année 1653. de l'Ere Chretienne, & y fut reçu avec tout le respect imaginable. Les Princes & Seigneurs de plusieurs Provinces vinrent pour le complimenter, avec leurs Camifimo ou habits de Ceremonie. L'Empereur lui offrit pour sa residence une montagne au voisinage de la sainte cité de Miaco, qu'on appelle Obaku du nom de son ancienne residence papale à la Chine. Il y eût une circonstance, peu après son arrivée, qui contribua beaucoup au succès de ses desseins, & augmenta le respect extraordinaire que l'on avoit pour lui parmi plusieurs habitans de cet Empire, qui conçurent une grande idée de sa sainteté. Après une grande secheresse, le peuple de la Campagne de son voisinage le pria de faire un Kitoo, ou priere extraordinaire & solemnelle, pour obtenir du ciel la pluye dont leurs champs à ryz avoient grand besoin: il leur repondit, qu'il n'étoit pas en sa puissance de faire pleuvoir, & qu'il n'osoit les assurer que son Kitoo pût l'obtenir. Cependant, après de pressantes sollicitations, il promit de faire tout son possible; il alla au sommet de la montagne, pour y faire son Kitoo: le jour suivant, il tomba une si grande pluye, que les petits ponts de la ville de Miaco en furent entrainez; ce qui fit croire aux habitans de cette ville & à ceux de la Campagne, que son Kitoo n'avoit été que trop puissant. Ses Compagnons, qui vinrent avec lui de la Chine, reçurent de grands respects, comme jouissant de plus près de sa gloire, & la partageant avec lui; de sorte qu'un simple cuisinier, qui vint avec cette savante & sainte troupe, fut élevé à la dignité de superieur de l'ok-fudira un des trois Couvents de Nagasaki, où par son entendement sublime, & sa pretendue grande connoissance dans les mysteres divins, il obtint & jouit encore de la reputation de Gado, c'est à dire de personne glorifiée & douée d'une intelligence divine & très profonde: ils le croient capable par son Satori, ou speculations d'Enthoufiaste, de decouvrir les veritez mystérieuses qui sont au dessus de la portée & de la connoissance ordinaire du monde. Aux jours consacrez à Siaka, cet honnête vieillard s'assied dans son Couvent sur un endroit relevé, où une foule de spectateurs superstitieux lui rendent autant de respect & ont autant de veneration pour lui que pour les Dieux mêmes. Il se tient assis avec une merveilleuse gravité, sans remuer, ni dire la moindre chose, non plus que s'il étoit muet ou sans vie: seulement, pour temoigner sa reconnoissance aux gens, des marques extraordinaires d'honneur qu'ils lui donnent, il a la bonté de temps en temps de les honorer d'un clin d'œil presque imperceptible. Il tient à la main un petit batton avec du crin de Cheval attaché au bout, comme un symbole particulier de sa maniere mystérieuse de penser; car c'est l'usage parmi les Prêtres de Safen de porter avec eux quelque chose de cette nature. Le Safen est une meditation profonde sur les divins mysteres & les choses saintes, qui se rend si fort maitresse de l'ame, que le corps se trouve comme destitué de vie & insensible à tous les objets extérieurs. Pour reprendre ce que je disois d'Ingen, plusieurs sectateurs du Siuto ou de la secte de Philosophie que j'ai décrite au III. Livre Chap. VII. & plusieurs personnes qui étoient de la religion nationale du Sintos établie dans le pays depuis un temps immemorial, embrasserent après l'arrivée d'Ingen la doctrine du Budso, d'autant plus que ceux qui avoient embrassé la religion Chretienne pouvoient se couvrir du manteau de celle-ci. Je veux dire que les



les sectes du Siuto & du Sintos se trouvant quasi abandonnées de tout le monde, il vint une declaration de l'Empereur seculier ordonnant à tous ses sujets de quelque secte, rang, & qualité qu'ils fussent d'avoir un Dîusi chez eux, c'est à dire un coin, ou autel consacré à quelque Idole; & ils aimèrent mieux rendre un culte aux Fotogue ou Dieux de la religion du Budsdo qu'aux autres. Ce Dîusi avec l'Idole à qui il est consacré doit être premierement acheté par l'acquerreur de la maison, & doit être montré aux voisins, qui, s'il y manquoit, seroient responsables de cette negligence, en cas qu'on fit des recherches & qu'on n'en trouvât aucun. Ingen dont nous parlons, quelque éminent que fut le poste qu'il occupoit, & malgré tout son grand savoir, ne pût point persuader au clergé de cet Empire alors divisé, comme il est encore, en diverses sectes, ni même à ceux de sa propre religion, de se mettre sous sa protection, & de le reconnoitre pour chef. Un certain Okuffi lui succeda; c'étoit un homme qui avoit moins de talens que son predecesseur, moins de savoir & d'autorité: il fut ensuite remplacé par un Japonnois de naissance, qui fut déclaré superieur du couvent de la montagne d'Obaku, & general des trois Couvents & temples des Chinois qui sont à Nagasaki.

Les gens d'Eglise de toutes les sectes, & de tous les ordres qui sont à Nagasaki, & dans tous les autres lieux de l'Empire ont leur general qui reside à Miaco. Chacun d'eux, avec la permission ou tolerance de l'Empereur, a un pouvoir absolu & une autorité comme souveraine, sur les personnes de sa secte ou ordre. Ils se font une affaire serieuse de se maintenir avec toute humilité dans les bonnes graces du magistrat civil, à cause seulement qu'ils peuvent avoir besoin de son secours, & de sa protection. Les superieurs des Couvents nommez par ces generaux ont le pouvoir d'expedier, aux moines de leurs Couvents, les passeports necessaires pour leurs voyages: si l'on en excepte cela, ils se mêlent fort peu des affaires seculieres, & sont comme les autres laïques sujets à l'Empereur, qui nomme pour les gouverner deux Dîsia Bugjo comme ils les appellent, ou par honneur Dîsia Go Bugjo, c'est à dire Commissaires Imperiaux, inspecteurs, protecteurs & juges de tous les temples, & de tous les moines qui en dependent. Cette Charge est après celle de Conseiller d'Etat une des plus considerables de l'Empire, & les personnes qui en sont revêtues sont dans une grande consideration à la Cour. Ils ont leur tribunal à Jedo. Toutes les affaires civiles qui ont rapport au clergé, comme les procez, & les contestations qui peuvent s'élever au sujet des limites, ou des revenus de leurs terres, les poursuites pour des torts & des dommages receus, toutes ces choses & semblables sont portées journellement en grand nombre devant ce tribunal pour y être decidées. Ce sont les mêmes juges qui donnent leurs sentences sur toutes les affaires criminelles, comme sont la rebellion, le mépris pour les ordres de l'Empereur, pour les declarations affichées, & en general tous les crimes capitaux commis par les gens d'Eglise, & en cas qu'ils en soient convaincus, ils sont punis de mort; quoique ces sortes de criminels soient traitez avec plus de douceur que les autres personnes, & qu'ils ne puissent être executez sans le consentement, & un orde signé par leur general de Miaco. Un autre article de la charge de ces Dîsia Bugjo est d'avoir soin de la subsistance du clergé, de tenir les temples en bon état, & de prêter leur assistance aux Ecclesiastiques toutes les fois qu'ils ont besoin de recourir à l'autorité seculiere.

Generaux  
de diffé-  
rens or-  
dres.

Dîsia Bu-  
gjo, ou  
juges des  
temples.



## CHAPITRE V.

*De l'arrivée & de la réception qui fut faite aux Portugais  
& aux Castillans dans le Japon, de leur Commerce,  
& comment ils furent bannis  
de l'Empire.*

Decou-  
verte des  
Indes  
orientales  
par les  
Portugais.

Decou-  
verte du  
Japon.

Premier  
établisse-  
ment des  
Portugais  
au Japon.

Les Portugais furent les premiers de toutes les nations de l'Europe qui navigerent sur l'Océan des Indes. En l'année 1497. on équipa quatre vaisseaux par ordre d'Emanuel Roy de Portugal, commandez par l'Amiral Vasco de Gama; ils furent jusqu'à Calicut, où ils convinrent avec le Zamorin ou Roy du pays, qu'ils y feroient le commerce. La Conquête de Goa par Alonso d'Albuquerque en l'année 1510. fut le fondement de la puissance qu'ils eurent dans les Indes, & leur premier établissement solide dans les Indes. Depuis ce temps là, ils continuerent avec beaucoup de vigueur leurs decouvertes & leurs conquêtes sur les Indiens qui étoient comme sans defence, & étendirent leur Commerce dans tout l'Orient jusqu'à l'Empire de la Chine. En 1542. un vaisseau équipé pour la Chine fut jetté par la tempeste sur les côtes des Isles du Japon qui n'étoient pas alors connues, comme elles le sont encore peu. Après plusieurs souffrances que ce vaisseau essuya, il jetta l'ancre dans un port de la Province de Bungo, une des neuf Provinces de l'Isle de Kiusju. Les histoires du Japon disent que le premier navire d'Europe que l'on vit sur leurs côtes jetta l'ancre au devant d'Awa, vis à vis de l'Isle de Tsikokf. Quoi qu'il en soit l'honneur de la premiere decouverte du Japon par la route des Indes est dû sans difficulté aux Portugais, quoique ce fut un coup de hazard. Après cela, ils envoyerent tous les ans un de leurs vaisseaux chargé de marchandises, à la même Province de Bungo. En 1549. un jeune Japonnois, qui s'étoit enfui à Goa, & qui y fut baptisé, donna quelques ouvertures aux marchands Portugais de Goa des grands profits que l'on feroit dans son pays, selon toutes les apparences, en y portant des marchandises d'Europe: il parla en même temps aux Peres de la Société de Jesus, & leur dit qu'il n'étoit pas impossible de convertir ses Compatriotes à la foy de J. C. Ces deux considerations obligerent les Portugais de penser à faire un plus grand établissement, & d'avoir un comptoir au Japon: dans ce dessein, ce jeune Japonnois fut renvoyé dans son pays à bord d'un vaisseau Portugais, accompagné de quelques Jesuites au nombre desquels étoit le R. Pere François Xavier. L'Empire du Japon n'étoit pas encore fermé, & les Princes & Roytelets de cet Empire n'étoient pas assujettis si fort à l'Empereur qu'ils le sont maintenant. Les Japonnois jouissoient de la liberté de voyager dans leurs pays & dans les pays étrangers, par tout où leur fantaisie, & les affaires de leur Commerce les appelloient. Les nations étrangères pouvoient voyager dans l'Empire par tout où il leur plaisoit, & jeter l'ancre dans tous les ports qu'ils trouvoient les plus commodes. C'étoient là les circonstances où se trouvoient les Portugais: non seulement, ils avoient la liberté d'aller dans tous les endroits de l'Empire qu'il leur plaisoit,



soit, ils recevoient encore beaucoup de caresses des Princes de l'Isle de Kiusju, qui les invitoient à s'établir dans leurs terres. Les profits que devoient retirer leurs sujets de leur commerce avec les Portugais ne suscitoit pas peu de jalousie entre eux, chacun faisoit tous ses efforts pour engager ces étrangers d'aborder dans ses ports préféablement aux autres. Ainsi les Portugais vendoient leurs marchandises avec beaucoup de liberté dans tout l'Empire. Les Japonnois, curieux comme ils étoient, tachoient d'avoir à l'envi ces raretez étrangères, & n'en sachant pas le prix réel ils en donnoient tout ce qu'on leur en demandoit. Les R. Peres de la Société de Jesus, qui accompagnerent cette premiere colonie de Portugais dans le Japon, n'avoient pas moins à cœur la propagation du Christianisme parmi ces infidèles. Il étoit d'autant plus aisé aux Portugais de mettre leur Commerce sur un pied florissant, & en même temps d'avancer & de soutenir la Conversion des Japonnois à l'Évangile, qu'ils étoient déjà en possession de la ville de Macao dans la Chine, d'où ils pouvoient tirer un nombre suffisant de marchandises d'Europe & des Indes, & un nombre proportionné de Missionnaires. Les Espagnols leurs voisins, établis en même temps dans la ville de Manille aux Isles Philippines, n'étant pas bien éloignés du Japon, étoient en état de les soutenir en cas de besoin; & la ville de Goa, cette Rome des Indes, capitale des états des Portugais dans l'Orient, quoique dans un grand éloignement du Japon, pouvoit sans se porter beaucoup de prejudice y envoyer de temps en temps de nouvelles recrues d'Ecclesiastiques. Il ne faut pas donc s'étonner si les Portugais monterent en peu de temps au haut de la roue de la fortune. Leurs marchands, en échange de leurs marchandises d'Europe & des Indes, comme les foyes crues, les fines étoffes, les drogues, les vins, les remedes, & une grande quantité de raretez de l'art & de la nature, se rendirent les maitres d'un thresor immense, & s'engraissèrent de la mouëlle dorée du pays. Les Peres de la Société de leur côté gagnoient les cœurs du peuple toujours avide de nouveautez, par la doctrine consolante & pleine de douceur de l'Évangile, alors nouvelle & entierement inconnue aux Japonnois. Ces Peres s'accreditoient par leur modestie exemplaire, leur vie vertueuse, l'assistance desinteressée qu'ils donnoient aux pauvres, & aux malades, & par la pompe & la majesté de leur service Divin, à quoi les Japonnois prenoient un plaisir singulier. Outre tous ces avantages, il y avoit une certaine ressemblance entre le tour d'esprit, & les inclinations des Japonnois & des Portugais, les deux nations se trouvant à peu près sous le même climat; sur tout on pouvoit remarquer dans les deux nations une grande affabilité, & une gravité serieuse & agreable tout ensemble: ce qui d'un côté contribua beaucoup à l'avancement & à l'état florissant du Commerce des Portugais, & de l'autre remplit le cœur des Jesuites d'une esperance bien fondée de réussir à la conversion de ces payens. Il est vrai, comme les commencemens sont toujours difficiles, qu'ils ne trouverent pas d'abord dans les Japonnois la docilité qu'ils en attendoient; en sorte que le grand Apôtre des Indes, St. François Xavier, ne voulant pas faire un sejour inutile dans leur pays, resolut d'en partir, & d'aller là où il crût que sa presence produiroit un plus grand fruit. Les difficultez apparentes, que ces Missionnaires eurent à combattre d'abord, étoient faciles à prévoir, & à comprendre: ces Peres ignoroient les coutumes, les mœurs, la langue, & le gouvernement des Japonnois; ils étoient obligez de faire traduire leurs Sermons, & tout ce qu'ils avoient à dire au peuple, en Japon-

Etat florissant du commerce des Portugais, & leurs progrès dans la propagation de l'Évangile.



nois; ce qui étoit fait par des interprètes peu habiles, les mots Japonnois étant exprimez en caracteres Latins: ainsi ils lisoient dans leur papier ce qu'ils n'entendoient pas eux mêmes, & d'une maniere comme on peut se l'imaginer qui ne pouvoit que les exposer à la risée d'un auditoire peu serieux & encore moins attentif. Mais avec le temps, lorsqu'ils se furent familiarisez davantage avec les naturels du pays, qu'ils eurent appris leur langue, étudié leur religion, leurs Coutumes, & leurs inclinations; ils firent des progresz extraordinaires & fort au delà de leur attente. Le nombre de Profelytes, sur tout dans l'Isle de Kiusju où fut leur premier établissement, étoit presque incroyable, d'autant plus que les Princes de Bungo, d'Arima, & d'Omura, non seulement protegeoient la Religion Chretienne, mais l'embrasserent eux mêmes; ils furent baptizez, & ils envoyerent en l'année 1582. quelques uns de leurs plus proches parents avec des lettres & des presents, pour rendre hommage à Gregoire XIII. qui étoit alors Pape, & pour assurer sa sainteté de leur soumission filiale à l'Eglise. Une relation de cette Ambassade memorable nous a été donnée par Mr. de Thou cet illustre historien, & par plusieurs autres écrivains Catholiques Romains. L'exemple illustre & pieux de ces Princes fut d'abord suivi non seulement par leurs propres sujets, mais aussi par ceux des Princes leurs voisins, avec un tel zele & un tel empressement, que l'on pouvoit dire d'eux avec justice qu'ils ravissoient le Royaume des Cieux avec violence. La lumiere de l'Evangile se repandant ainsi au Japon, lentement à la vérité en certains endroits, mais avec un succès inoui en d'autres; on envoya de nouvelles recrues d'ouvriers, pour cette ample moisson imprevue, qui partirent, de Manilhe, de Macao, & de Goa. Cependant, quelques Japonnois élevez parmi les Jesuites furent receus ensuite dans leur ordre. Ceux-ci avancerent la propagation du Christianisme bien plus que les Peres de l'Europe ne pouvoient le faire, à cause qu'ils pouvoient parler à leurs compatriotes dans leur propre langue, & leur faire sentir l'absurdité, & la contradiction grossiere, de leur religion, & du culte rendu aux Idoles. Sur cela, on étoit fondé à esperer que l'on viendroit à bout de la conversion de tout l'Empire avec le temps; lorsque tout d'un coup, & sans qu'on s'y attendit, les affaires prirent une autre face. Cette nouvelle religion, & le grand nombre de personnes de tout rang & qualité qui l'avoient embrassée, causerent de grands changements dans l'Eglise, qui portoient un très grand prejudice au clergé payen. On craignit même que cela n'eut des consequences pernicieuses pour l'état. Pour ces raisons, & pour plusieurs autres que je dirai ci-après, l'Empereur seculier trouva à propos d'arrêter ce desordre naissant, & de defendre à tous ses sujets, sur peine de la vie, d'embrasser une religion qui selon les apparences devoit être si prejudiciable à l'état. On publia pour cela des Declarations en 1586. La même année la persecution commença, & plusieurs personnes furent executées à mort, pour avoir desobei aux ordres de l'Empereur. Cet obstacle impreveu ne fût pourtant point capable d'arrêter les progresz du Christianisme. Le commun peuple continua de l'embrasser & d'en faire profession ouvertement; plusieurs personnes de qualité, par crainte ou par circonspection, se contenterent de la pratiquer en secret. La persecution la plus terrible dont il soit fait mention dans les Histoires, ne parût pas d'abord avoir l'effet que le gouvernement payen en attendoit; car, quoique, selon les Lettres des Jesuites, 20570. personnes eussent souffert la mort pour la religion Chrétienne dans la seule année 1590. les années sui-



vantes 1591. & 1592. lors que toutes les Eglises étoient déjà fermées ils firent 12000. profelytes. Les Ecrivains du Japon eux mêmes ne nient pas que le jeune Empereur Fide Jori, qui en l'année 1616. fut mis à mort par son Tuteur Iejas qui usurpa le throne sur lui, ne fut soupçonné d'être Chretien; & que la plus grande partie de sa cour, des Soldats, & des officiers militaires, ne fissent profession de la même religion. La Joye avec laquelle les nouveaux convertis souffroient tous les tourmens imaginables & la mort la plus cruelle, plutôt que d'abjurer la religion de leur sauveur, excita la curiosité de plusieurs personnes qui voulurent savoir quelle étoit cette doctrine, qui donnoit tant de joye à ses sectateurs dans les tranfes même de la mort; & ils n'en furent pas plutôt instruits, qu'ils parurent penetrez de persuasion, & de consolation, & que plusieurs resolurent de l'embrasser.

Je laisse pour un peu de temps les affaires de la religion, afin de dire quelque chose touchant le Commerce, & le trafic des Portugais. Les marchands par rapport à leur negoce, & les prêtres par rapport à la propagation de l'Évangile, avoient un succès égal. Les marchands épousoient les filles des plus riches habitans, & se defaisoient de leurs marchandises avec un grand profit. L'or du pays étoit changé avec des raretez d'Europe & des Indes, des remedes, des étoffes, & autres choses de cette nature. Plus de trois cens tonnes de ce precieux metal furent emportées chaque année; car dans ce temps là ils avoient la liberté de porter leurs marchandises, & de faire sortir celles du Japon, de quelque espece qu'elles fussent & la quantité qu'ils en vouloient. Au temps de leur prosperité naissante, ils portoient leurs marchandises dans de grands navires; mais sur le declin de leur commerce ils allerent au Japon avec des Galiottes seulement, comme ils les appellent, ou de petits vaisseaux. Ils aborderent premierement aux havres de Bungo & de Firando: ils vinrent ensuite au seul port de Nagasaki. Le gain qu'ils faisoient sur les marchandises d'Europe étoit de cent pour cent, & ils ne gagnoient pas peu sur celles qu'ils tiroient du Japon. On croit que si les Portugais avoient joui de ce commerce seulement vingt ans de plus sur le même pied qu'ils en jouirent pendant quelque temps, ils auroient transporté de si grandes richesses de ce nouvel Ophir à Macao, qu'il y auroit eu dans cette ville une aussi grande affluence d'or & d'argent, que celle que les écrivains sacrez disent que l'on voyoit à Jerusalem au tems de Salomon. Il n'est pas necessaire que j'entre dans les particularitez de leur commerce, il me suffit, je croi, de dire que les dernieres années qu'ils allerent au Japon, dans le temps du plus grand declin de leur Commerce, savoir en l'année 1636. ils transporterent de Nagasaki à Macao 2350. Caisses d'argent ou 2--350--000. Thails, outre 287. Portugais qui étoient à bord de quatre vaisseaux avec leurs familles & leur parentage. En 1637. ils y porterent des marchandises, & en tirerent de l'argent à concurrence de la valeur de 2--142--365. Thails 4, 1, dans six vaisseaux, & en 1638. jusqu'à la valeur de 1--259--023. Thails 7. 3. seulement avec deux galiottes; & j'ai un dans des memoires que peu d'années auparavant, ils avoient tiré du Japon dans un de leurs petits navires plus de cent tonnes d'or.

Pour ce qui regarde la chute des Portugais, j'ai souvent oui dire à des personnes dignes de foi parmi les Japonnois, que l'orgueil & l'avarice, savoir l'orgueil dans les personnes de distinction, & l'avarice dans les personnes du moindre rang, contribuerent beaucoup à rendre toute la nation odieuse. Les nouveaux Chretiens même étoient surpris, & souffroient im-

Etat du  
commerce  
des Portu-  
gais.

Chute des  
Portu-  
gais.



patiemment de voir que leurs Peres Spirituels n'avoient pas seulement en vuë le salut de leurs ames, mais qu'ils avoient aussi l'œil sur l'argent de leurs Profelytes, & sur leurs terres; que les marchands se defaisoient de leurs marchandises à un prix fut deraisonnable, & exerçoient des ufures insupportables. Les richesses, & le succès impreveu dans la propagation de l'Evangile, enflèrent d'orgueil les laïques, & le Clergé. Ceux qui étoient à la tête du Clergé trouverent au dessous de leur dignité d'aller toujours à pied, à l'imitation de J. C. & de ses Apôtres: ils n'étoient pas contents, s'ils ne se faisoient porter dans de magnifiques chaises, imitant la pompe de la cour du Pape & des Cardinaux à Rome. Non seulement ils se regardoient sur le pied des plus grands de l'Empire, mais enflèrent d'un orgueil Ecclesiastique, ils s'imaginèrent qu'un rang superieur leur étoit dû. Il arriva un jour, qu'un Evêque Portugais rencontra sur le grand chemin un des Conseillers d'Etat qui alloit à la Cour. Le superbe Prelat ne voulût pas faire arrêter sa chaise, pour mettre pied à terre, & rendre ses respects à ce grand, comme c'est la coutume du pays. Mais, sans se soucier de lui, ni lui donner la moindre marque de la Civilité la plus commune, il ordonna à ses gens avec un air fort meprisant d'avancer avec la Chaise, & de passer près de ce Seigneur. Une conduite si imprudente, & si contraire à la douceur & à l'humilité dont ces Messieurs font profession, dans un temps même où les Portugais étoient déjà dechus du credit qu'ils avoient auparavant, ne pouvoit qu'être suivie d'une dangereuse consequence très prejudiciable à l'interêt de toute la nation. Ce Conseiller d'Etat, aigri par un affront si marqué, conçut de là en avant une haine mortelle contre les Portugais; & dans la chaleur de son juste ressentiment, il s'en plaignit à l'Empereur, auquel il fit un portrait si odieux de l'insolence, de l'orgueil, & de la vanité de cette nation, qu'il voyoit bien que cela ne pouvoit qu'exciter vivement l'indignation de l'Empereur. Cela se passa en 1596: l'année suivante, la persecution fut rallumée contre les Chretiens, & l'on crucifia vingt-six personnes au nombre desquelles étoient deux Jesuites étrangers, & plusieurs religieux de St. François. L'incompatibilité de la doctrine des Chretiens avec la religion Idolatre établie dans le pays fut une des principales causes de la cruelle persecution qui s'éleva contre les sectateurs de l'Evangile. Les Profelytes du Christianisme disoient à leurs Compatriotes, que tant qu'ils croupiroient dans le Paganisme, ils ne pouvoient s'attendre qu'à la damnation éternelle: ils ne se contentoient pas de cela, leur zele pour la doctrine qu'ils venoient d'embrasser, & la haine qu'ils avoient contre le culte Payen, contre les Bonzes ou Prêtres, les transporta si fort qu'ils renversoient leurs Temples & leurs Idoles. Il étoit à craindre que cela ne jettât l'Eglise & l'état dans une plus grande confusion, si l'on ne remedioit au mal dès le commencement. L'union, & la bonne intelligence, que l'on voyoit regner parmi les Chretiens, & les efforts qu'ils faisoient de concert pour abolir les Idolatres du Pays & bâtir la leur sur leurs ruines, donna de la jalousie, & sujet de penser, au prudent Empereur Taico, & à son successeur Iejas. Le premier ne devoit la couronne & son élévation qu'à son courage, & à sa bonne conduite; l'autre la devoit à la trahison, & à des trames criminelles. Iejas avoit d'autant plus de raison de craindre, que les progrès du Christianisme seroient contraires à ses interêts, que son pupille Fidejori, (fils unique de Taico sur lequel Iejas usurpa le throne) & la plupart des courtisans avoient été les uns Chrétiens, les autres portez à favoriser la religion Chretienne. Taico & Iejas n'étant pas montez  
sur



sur le throne par un droit hereditaire firent tous leurs efforts pour s'en assurer la possession, & pour éloigner tous les obstacles qui pourroient exciter des troubles: entre autres, ils voulurent arrêter les progrès d'une religion si incompatible avec les autres établies dans le pays, & qui selon les apparences produiroient des inimitiez & des jaloufies parmi leurs fujets.

Pour cet effet, on publia premierement une declaration Imperiale qui defendoit de plus enseigner la doctrine des Peres, c'est ainsi que les Japonnois appelloient la religion Catholique Romaine. Ensuite, les gouverneurs, les Princes, & les Seigneurs des Provinces furent chargés d'obliger leurs fujets par persuasion ou par force d'abjurer la foi de nôtre Sauveur, & de retourner à leur ancienne religion. Les directeurs du commerce des Portugais reçurent encore des ordres très severes de ne plus porter à bord de leurs vaisseaux aucuns Ecclesiastiques; & enfin, les Moines & les Prêtres qui étoient dans le pays eurent ordre d'en sortir au plutôt. On n'obeit pas d'abord fort exactement aux ordres de l'Empereur. Il est vrai que les gouverneurs de plusieurs Provinces n'oublierent rien pour obliger leurs fujets à renoncer au Christianisme, & à retourner au culte de leurs Idoles. Mais les Portugais & les Castillans ne laissèrent pas d'amener dans leurs vaisseaux, en secret, de nouvelles recrues de Missionnaires: on ne pût non plus venir à bout d'obliger les Jesuites établis au Japon de quitter l'Empire, & de perdre tout d'un coup ce qu'ils avoient fait reussir par un travail de plusieurs années. Il arriva dans le même temps un malheureux accident que je vay raconter.

Des Religieux de St. François, que le gouverneur de Manilhe dans les Isles Philippines avoit envoyez en qualité d'Ambassadeurs à l'Empereur du Japon, precherent publiquement dans les rues de Miaco où ils faisoient leur residence, & où de leur propre mouvement ils firent bâtir une Eglise contre les ordres de l'Empereur, contre les avis & les pressantes sollicitations des Jesuites. Ils ne pouvoient rien alleguer pour justifier une conduite si imprudente, & si à contretemps, excepté un ardent desir pour la couronne du martyre, & le precepte de l'Apôtre qu'il vaut mieux obeir à Dieu qu'aux hommes. Il étoit évident, qu'un mepris si marqué pour les ordres de l'Empereur, & une infraction si manifeste des loix de l'Empire, leur seroient non seulement funestes, mais encore porteroient un très grand prejudice à la propagation du Christianisme, & au bien de l'Eglise. Cela ne fût que trop veritable; la persecution qui s'eleva contre les Chrétiens n'a point sa pareille dans l'histoire: après un cruel massacre de plusieurs milliers de sectateurs de l'Évangile qui dura pendant quarante ans entiers, elle finit par l'extirpation totale du Christianisme, la perte du commerce lucratif que les Portugais & les Castillans avoient fait pendant près de cent ans, & le bannissement perpetuel des Portugais. Il paroît par plusieurs exemples, que l'intention de la cour n'étoit pas d'abord d'enveloper toute la nation Portugaise dans la resolution que l'on prit. Taico, sur de faux avis, se mit dans une grande colere contre le Jesuites, & leur ordonna de vuidier l'Empire dans vingt jours; mais peu après, non seulement il modera la rigueur de cet ordre, mais il leur donna la permission de bâtir une Eglise près de Miaco, leur defendant en même temps d'y precher. Ce qui marquoit que sa haine, & la rigueur de ses ordres, regardoient plus la religion qu'ils professoient que leurs personnes. Il ne parût pas non plus que les successeurs de cet Empereur eussent dessein de pousser les choses si loin, & de bannir toute la nation pour toujours. Ils ne vouloient pas de gayeté



de cœur se priver des marchandises & des raretez étrangères que les Portugais leur apportent : sur la fin même de cette effroyable persécution, qui s'étoit allumée contre la religion Chrétienne, & qui fit perir presque tous les religieux Portugais & Castillans, les marchands & les seculiers furent épargnez, à dessein de continuer le commerce avec eux, ce qu'ils regardoient comme une affaire qui n'avoit rien de commun avec l'autre. On jetta les fondemens de l'Isle de Desima, dont les Hollandois sont en possession dans le havre de Nagasaki, & on assigna cette demeure aux Portugais. Mais, peu de temps après, la decouverte fatale d'une dangereuse conspiration contre la personne de l'Empereur, dans laquelle les Portugais étoient entré avec ce qui restoit de sectateurs de leur religion qui vouloient se defaire d'un monarque Idolatre, porta le dernier coup de leur ruine entiere, & hasta l'exécution de la sentence que l'on prononça peu après contre eux, par laquelle on les bannissoit de toutes l'étendue de l'Empire à jamais. La chose arriva comme ceci : les Hollandois, attirés par les profits que les Portugais faisoient dans leur commerce aux Indes Orientales, avoient pris la résolution avant l'année 1600. d'étendre leur navigation jusques dans ces parties du monde si éloignées. Le premier comptoir qu'ils eurent au Japon fut bâti à Firando, & la liberté du commerce leur fut accordée par des lettres patentes de l'Empereur. Les interêts de leur commerce, qui étoit alors en bon état, & qui leur donnoit sujet d'avoir de bonnes esperances pour l'avenir, leur suggererent de faire ce qu'ils avoient d'ailleurs droit d'exécuter, à cause qu'ils étoient en guerre avec le Roy d'Espagne, souverain alors de tous les états du Portugal en Europe & dans les Indes ; je veux dire qu'ils resolurent de supplanter les Portugais, & de ruiner leur commerce autant qu'ils le pourroient. Quand même les Hollandois n'auroient pas eu les deux raisons que je viens de dire, il y en avoit une autre plus puissante, qui étoit de se faire justice des calomnies dont les Portugais se servoient pour les noircir, c'étoit les allegations les plus injurieuses, & les plus fausses, les qualifiant de rebelles aux Espagnols leur anciens souverains, de pirates, & le reste, en un mot les depeignant comme le peuple le plus méprisable & le plus criminel de l'univers. On avouera sur cela, que les Hollandois ne meritent aucun blâme de tout ce qu'ils firent dans la suite pour soutenir leur credit, & pour se justifier de toutes les calomnies dont on les chargeoit, & avec cela de se venger autaut qu'ils pouvoient de leurs ennemis. Je crois que tout autre qu'eux qui se seroit trouvé dans leur cas auroit fait la même chose, & auroit saisi l'occasion qui se presenta peu après. Ils se rendirent les maîtres, près du Cap de Bonne Esperance, d'un vaisseau Portugais équipé pour le Portugal, à bord duquel ils trouverent des lettres adressées au Roy de Portugal, écrites par un certain Capitaine Moro chef des Portugais au Japon, Japonnois de naissance & grand zelateur de la religion Chrétienne. Les Hollandois eurent soin d'abord de faire tenir ces lettres au Prince de Firando leur protecteur : ce Prince les communiqua sans perdre tems au Gouverneur de Nagasaki, directeur & juge superieur des affaires étrangères, & qui, pour le remarquer en passant, étoit grand ami des Portugais. Le Capitaine Moro fut arrêté ; il nia la chose avec beaucoup d'assurance, comme firent aussi tous les Portugais de Nagasaki ; mais, ni le credit du gouverneur, ni leur constance à nier la chose, ne purent les justifier ni conjurer la tempête qui alloit éclater sur leurs testes : ils furent convaincus par le caractère &



& par le cachet des lettres. La lettre fût envoyée à la cour, qui condamna le Capitaine Moro à être brulé vif attaché à un poteau, ce qui fut exécuté. Cette lettre decouvroit tout le complot que les Chrétiens du Japon avoient fait avec les Portugais, contre la vie de l'Empereur, & contre l'Etat: on voyoit dans la même lettre qu'il leur manquoit des vaisseaux & des Soldats, qu'on leur avoit promis de Portugal, les noms des Princes intéressés dans cette conspiration, & pour y mettre le comble l'attente où ils étoient de la benediction du Pape. Cette decouverte faite par les Hollandois fut ensuite confirmée par une autre lettre du Capitaine Moro adressée au gouvernement Portugais de Macao interceptée par un navire du Japon qui l'y apporta. Si l'on ajoute à ce que je viens de dire les soupçons que la cour avoit déjà conçus contre les Portugais, il étoit aisé à leurs ennemis d'achever de ruiner le peu de credit qu'ils avoient pu conserver; sur-tout quand on considère que malgré les ordres severes de l'Empereur ils n'avoient pas laissé de transporter au Japon en secret un grand nombre d'Ecclesiastiques. Sur cela, en l'année 1637. les gouverneurs de Nagasaki reçurent un Edit de l'Empereur signé des principaux Conseillers d'Etat, avec ordre de le faire mettre à exécution. Ce fut alors que l'Empire du Japon fut fermé pour toujours aux étrangers, & aux naturels du pays: de là en avant aucune nation étrangere n'eut la permission de venir dans le pays, & aucun des sujets de l'Empereur ne pût aller dans les pays étrangers, comme il paroît entre autres choses, dans les ordres positifs contenus dans l'Edit dont je parle.

*A Sakaki Barra Findano Cami, & à Baba Sabray Sejimon.*

„ Aucun navire Japonnois ou bateau quel qu'il soit, ni aucun Japonnois, ne pourra sortir du pays: celui qui contreviendra à ces ordres sera mis à mort. Le navire, avec l'equipage, & les marchandises à bord du vaisseau seront mis en sequestre jusqu'à nouvel ordre.

„ Tout Japonnois qui reviendra des pays étrangers sera mis à mort.

„ Celui qui decouvrira un Prêtre aura une recompense depuis 400. jusqu'à 500. Schuits d'argent, & pour chaque Chretien à proportion: (un Schuit d'argent pese environ cinq onces, de sorte que 500. Schuits se montent à 2500. onces, ce qui fait environ 2500. Richedalles, ou 500. livres sterling.)

„ Tous ceux qui provigneront la religion des Chrétiens, ou qui porteront ce nom infame, seront mis en prison dans l'Ombra, ou prison publique de la ville.

„ Toute la race des Portugais avec leurs meres, nourrices, & generalement tout ce qui leur appartient sera banni, & renvoyé à Macao.

„ Qui que ce soit qui osera porter une lettre des pays étrangers, ou en retourner après son bannissement, sera mis à mort avec toute sa famille: tous ceux aussi qui oseront demander grace pour lui seront mis à mort.

„ Aucun homme de qualité ni Soldat n'aura la permission d'acheter quoi que ce soit d'un étranger &c.

(Je passe sous silence les autres articles de cet édit qui ne font rien à mon sujet.)



„ Donné la treizieme année de nôtre regne , Quanje 19. dans le cin-  
„ quieme mois.

Signez

*Sakkaja Sanikkeno Cami.*

*Dijno Ojeno Cami.*

*Cangano Cami.*

*Matzendeyro Infemo Cami.*

*Abono Bongono Cami.*

Expulsion  
totale des  
Portugais.

Quoi qu'immediatement après ces ordres severes de l'Empereur les gouverneurs eussent l'œil à les faire executer à la rigueur & sans delai, les directeurs du commerce des Portugais vinrent à bout avec beaucoup de peine de se maintenir encore dans le pays pendant deux ans, abuser de l'esperance qu'ils avoient qu'ils pourroient obtenir la permission de demeurer dans l'Isle de Desima, & d'y continuer le commerce, qu'il leur étoit aussi facheux d'abandonner que leur propre vie. (Cette Isle, comme je lai dit plus haut, est dans le havre près de la ville, à laquelle elle communique par un pont. Elle fût élevée dans la mer par art, en l'année 1635. fermée de bonnes portes, entourée de Palissades & de corps de garde pour y enfermer les Portugais qui y étoient pour leur commerce, & les éloigner de toute communication avec les naturels du pays, les regardant comme des Jodos ou heretiques excommuniez.) Les Portugais se trouverent à la fin fort trompez, l'Empereur voulut s'en defaire entierement, & sur l'assurance qui lui fût donnée par la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, qu'elle auroit soin à l'avenir de fournir au pays toutes les marchandises que les Portugais y apportoient auparavant, l'Empereur les declara, eux, les Castillans, & tout ce qui leur appartenoit, ennemis de l'Empire; leur defendant très rigoureusement à l'avenir de porter au Japon les marchandises de leur pays, comme sont les draps, le cuir, la laine, les estoffes, & en general tout ce qui venoit de leur cru & de leurs manufactures, à la reserve des vins d'Espagne pour l'usage particulier de la cour. Ce fût de cette maniere, & pour les raisons que je viens de dire, que les Portugais perdirent leur commerce lucratif avec le Japon, & furent entierement chassés du pays avant la fin de l'année 1639.

Les Portugais, n'étant point decouragez par les duretez & par les pertes qu'ils avoient esluées, ne voulurent point abandonner absolument toute esperance de continuer, ou de renouveler cette branche avantageuse de leur commerce. Ils resolurent de faire encore une tentative; & en l'année 1640. un an après leur expulsion totale, le gouvernement de Macao envoya deux Ambassadeurs à l'Empereur, avec une nombreuse suite composée en tout de soixante & treize personnes. Ces Ambassadeurs, dès qu'ils furent entrez au port de Nagasaki, furent arrêtez en execution des ordres de l'Empereur que j'ai rapporté ci-dessus, & qui n'avoient point été revoquez; on mit aussi en prison toutes les personnes de leur suite: leur navire aussi fût confisqué, quoi qu'ils n'eussent point de marchandises à bord qui fissent voir qu'ils venoient dans l'intention de continuer le commerce. Sur l'avis qui fût envoyé à la cour de leur arrivée & de leur emprisonnement, l'Empereur, contre le droit des gens, les condamna tous à être decapitez, à la reserve de douze domestiques du dernier rang, qui furent renvoyez à Macao, pour porter à leurs compatriotes les nouvelles du malheureux succès de cette entreprise; avec la commission orgueilleuse & menaçante de  
l'Em-



l'Empereur, contenant en substance, que si le Roy de Portugal en personne, si le Dieu même des Chrétiens, osoit mettre le pied dans ses états, il lui feroit la même réception. On ne fait ce que devinrent ensuite ces douze hommes, car ils n'arriverent point à Macao. Il est fort vraisemblable, que manquant d'habileté, & de pratique dans la conduite de leur navire, ils périrent en mer. Les malheureux qui furent exécutez avoient chacun, selon la coutume du pays, son bourreau tout contre lui; de sorte qu'au signal donné toutes ces têtes furent abbatues dans un instant.

J'ai trouvé dans un manuscrit Japonnois, écrit par un habitant de Nagasaki qui vivoit en ce temps là, une Relation d'un autre événement tragique qui arriva quelque temps avant cette execution à un grand navire Espagnol, venu des Isles Philippines au Japon, & qui fut coulé à fond avec toutes les marchandises qui étoient à bord, & toutes les personnes, qui périrent dans le havre de Nagasaki. J'ai voulu inferer l'Histoire de ce funeste accident telle que je l'ai trouvée dans le manuscrit dont je parle, ne doutant point qu'elle ne soit vraie, quoi qu'il n'en soit fait aucune mention dans le Journal des Hollandois qui avoient alors leur comptoir à Firando. La chose arriva donc comme ceci.

Ce qui arriva à un navire Espagnol venu des Isles Philippines.

Les Castillans, (c'est le nom que les Japonnois donnoient aux Espagnols en general) prirent une Jonque du Japon près de Manille, & la coulerent à fond avec tous les gens qui étoient à bord, croyant par ce moyen éteindre la memoire d'une action si barbare. Neanmoins, la chose fut d'abord sçue à la cour de l'Empereur du Japon. Environ un an après, un navire Espagnol à trois ponts, équipé aux Isles Philippines pour le Japon, jeta l'ancre dans le havre de Nagasaki; de quoi les gouverneurs de la ville informèrent d'abord la cour. Sur cela, le Prince d'Arima reçut ordre de l'Empereur de mettre le feu à ce navire, & de faire perir dans les flammes les marchandises & l'équipage. Trois jours avant l'arrivée de cet ordre, les Espagnols furent avertis par quelques uns de leurs amis, & des personnes qui ne vouloient pas les voir perir, que la foudre étoit prête à crever sur leur tête, & qu'ils se hâtassent d'éviter ce danger par une prompte fuite. Mais, l'avarice premierement, ensuite les vents contraires, les empêcherent de suivre cet avis salutaire. Ils travaillerent seulement nuit & jour à charger leur navire d'or, d'argent, & de marchandises précieuses du Japon, portant à leur vaisseau autant de richesses qu'il en pouvoit contenir; & ensuite ils se mirent en état de partir, ou de se défendre en cas qu'on vint les attaquer. Cependant, le Prince d'Arima, nommé pour mettre les ordres de l'Empereur à execution, arriva dans le port avec un grand nombre de bateaux chargez de Soldats. Le navire Espagnol fut investi d'abord; & le vent étant devenu contraire, il lui étoit impossible de s'ouvrir un chemin pour échapper à ses ennemis. Les Espagnols se trouvant réduits à cette extrémité prirent une résolution unanime de vendre chèrement leur vie; & les Japonnois éprouverent qu'il n'étoit pas si aisé qu'ils l'avoient cru de prendre & de bruler ce navire. Le Prince d'Arima fit de son côté tout ce qu'il pût, encourageant ses Soldats par sa présence, & par les récompenses qu'il leur promettoit, s'ils attaquoient ce navire avec vigueur; mais, voyant que personne ne vouloit s'exposer le premier, il fut à bord du navire le premier, & fut suivi en même temps d'un si grand nombre de ses Soldats, que le tillac en fut couvert. Sur cela, les Espagnols se retire-



rent sous le pont, fermant les écoutilles sur eux. Le Prince soupçonnant que cela n'étoit pas fait sans dessein, & craignant quelque mauvais tour, retourna d'un saut à son bateau comme pour en tirer plus de Soldats, & un moment après les Espagnols mirent le feu à quelques barrils de poudre, qu'ils avoient mis sous le tillac, qui le firent sauter en l'air avec tous les Japonnois qui étoient dessus. Ce premier coup étant parti, le Prince commanda des troupes fraîches pour aller à l'abordage une seconde fois; sur quoi les Espagnols s'étant retirez sous le second pont, le firent sauter de la même maniere. Ils en firent autant du troisieme, après que les Japonnois y eurent fait une nouvelle attaque, les Espagnols s'étant tous mis à fond de cale. Par ces coups repetez le port se trouva couvert de Japonnois morts, blessez, & fracassez, avant qu'ils pussent attaquer les Espagnols, qui se defendirent avec la dernière bravoure pendant quelques heures, ne voulant point se rendre, jusqu'à ce qu'ils furent tous tuez jusqu'au dernier. Cette attaque, où plus de 3000. Japonnois perdirent la vie, dura six heures. On trouva des thresors incroyables dans la fuite à l'endroit où le navire fut coulé à fond; & l'on assure, que l'on y pêcha plus de 3000. Caisses d'argent. Voilà ce que porte le manuscrit de mon Auteur Japonnois: on me dit encore, qu'il y a peu d'années que des plongeurs avoient tiré de l'argent de ce même endroit.

Sentinelles  
au haut  
des mon-  
tagnes.

Les Japonnois ayant enfin purgé le pays de Portugais, (à la reserve de quelques religieux qui continuerent à se cacher deça & delà,) la cour de Jedo eut avis que les Portugais avoient été reçus favorablement à la Chine, & qu'ils avoient beaucoup de credit à la cour de l'Empereur de la Chine: cela obligea les Japonnois à se tenir sur leurs gardes, c'est pour quoi on batit sur le haut des montagnes des corps de garde ou des guerites pour donner le signal, dont quelques unes subsistent encore; & l'on y mit des Soldats en faction pour avertir quand ils decouvrieroient une flotte de dix vaisseaux d'Europe ou plus, faisant voile du côté du Japon, ce qu'ils devoient faire en allumant des feux; & pour cet effet ils avoient toujours des matieres combustibles à portée. Ces feux étant apperçus & d'autres ensuite allumez au haut des montagnes de distance en distance, la cour de Jedo peut par ce moyen être informée de ce qui se passe, dans vingt quatre heures, & ainsi donner sans perte de temps les ordres necessaires pour la defense du pays. Cela se fait avec d'autant plus de facilité, que dans les suites on établit de fort bons reglemens: si tost que ces feux sont allumez, chacun fait le poste qu'il doit occuper, & ce qu'il doit faire pour la defense de son pays.

## CHAPITRE V.

### *Du commerce des Hollandois au Japon en general.*

Premier  
établisse-  
ment des  
Hollan-  
dois au  
Japon.

**L**Es Hollandois, attirés par les gains considerables que les Portugais faisoient dans leur commerce au Japon, resolurent peu après l'établissement de leur Compagnie des Indes Orientales, & dans l'enfance, pour ainsi dire, de leur navigation dans les Indes, au commencement à peu près



près du dix septieme siecle, de faire des établissemens solides au Japon, & d'avoir un endroit marqué pour y recevoir les navires & les marchandises qu'ils avoient resolu d'y envoyer tous les ans. Leur premiere demeure & Comptoir fut bati dans une petite Isle, non loin de la ville de Firando, où il communiquoit par un pont. On leur fit un accueil d'autant plus favorable, qu'ils étoient les ennemis jurez des Portugais, dont la cour du Japon vouloit se debarrasser, ayant resolu de les faire sortir du pays. Les Portugais, de leur côté, n'oublierent rien pour traverser les établissemens des Hollandois dès le commencement, & pour se rendre les maitres de tout le commerce. Dans ce dessein, ils se servirent du credit qu'ils avoient encore conservé auprès de plusieurs grands de l'Empire; mais tous leurs efforts furent inutiles: l'Empereur Iejas, qui après sa mort fut appelé Gongen, accorda aux Hollandois en l'année 1611. la liberté du commerce dans toute l'étendue de ses états, par un Gosjunim formel, ce qui signifie dans le sens litteral une grande marque de Cinabre, & doit s'entendre des lettres patentes de l'Empereur signées par tous les Conseillers d'Etat, & scellées du sceau Imperial, de couleur rouge, d'où l'acte en entier a emprunté son nom. En vertu de ces lettres patentes, les Hollandois ont la permission d'apporter, & de vendre leurs marchandises dans tous les états de l'Empereur. Ces lettres étoient accompagnées d'une recommandation à tous les sujets de favoriser & d'assister les Hollandois autant qu'il seroit en leur puissance, le tout exprimé en termes formels & très forts, & en caracteres de même, qui leur étoient fort avantageux. Après la mort d'Iejas, les Hollandois s'adresserent à la cour, pour faire renouveler leur privilege: cette demarche imprudente étoit entierement contraire à la coutume des Japonnois, qui ont de très grands égards, & qui observent inviolablement les loix, & les engagemens faits par leurs ancêtres. La demande fût accordée à la verité, & leur privilege renouvelé à peu près dans les mêmes termes, mais en caracteres beaucoup moins favorables. Cependant, la prosperité des Portugais diminueoit de jour en jour, & tendoit fort vite à sa fin: les Hollandois de leur côté ne negligerent rien pour s'établir sur leur ruine. Rien ne fût épargné, ni soins ni depences, pour gagner les bonnes graces de l'Empereur, de qui tout le bon ou mauvais succez de leur commerce dependoit. On fit tout ce qu'on pût pour gagner les Conseillers d'Etat, en particulier le Prince de Firando, & autres grands de l'Empire, qui avoient du credit à la cour, & qui pouvoient les servir ou leur porter prejudice. On acheta les raretez les plus exquisés, pour les apporter à la cour tous les ans, & en faire des presens. Les animaux les plus singuliers & les plus rares furent apportez des Royaumes les plus éloignés; de l'Europe, de la Perse, & des Indes, pour tacher de satisfaire leur fantaisie ridicule, sur des animaux même si bizarres dans leur nature, couleur, & figure, qu'il n'y en eût peut-être jamais dans le monde, dont ils s'imaginoient pourtant de nous donner les desseins veritables pour nous mettre en état de les trouver. En un mot, les grands profits que les Hollandois se flattoient de faire dans une branche si considerable de leur Commerce des Indes Orientales, s'ils pouvoient tant faire que de conserver leur credit, & les bonnes graces des Japonnois; ce grand interet, dis-je, les mit dans la necessité d'obeir aveuglement à tous les ordres qui leur étoient donnez, quelque deraisonnables qu'ils fussent. Cela paroitra clairement par les exemples que je vais rapporter. En l'année 1638. ils eurent ordre de l'Empereur de demolir leur Comptoir & Magasin, qu'ils avoient bâti depuis peu de temps



dans l'Isle de Firando, de le raser au rez de chaussée; & cela, d'une manière aussi brusque, que s'ils eussent été les plus grands ennemis de l'Empereur. Ce n'étoit pour aucune autre raison, que parce que c'étoit un bâtiment de pierre de taille, plus beau que les bâtimens ordinaires du pays, & à cause que l'on avoit gravé au frontispice l'année de la naissance de nôtre sauveur. Cet ordre imprevu, tout deraisonnable qu'il étoit, fut exécuté sans donner aucun signe de mecontentement, même avec une satisfaction apparente. Peu de temps après, & la même année, la cour ne fit point de difficulté de les mettre à une épreuve bien plus rude, pour s'éclaircir s'ils avoient plus de respect pour les ordres de l'Empereur, que d'amour pour les personnes de leur religion. Voici ce que c'étoit. Environ 40-000. Chrétiens, réduits à prendre un parti desespéré, par les cruautés inouïes, & les supplices que plusieurs milliers de leurs freres avoient déjà soufferts, & dont ils avoient échappé avec peine, se souleverent & se retirerent dans une vieille forteresse au voisinage de Simabara, avec une ferme résolution de défendre leur vie jusqu'à l'extrémité: sur cela, les Hollandois, en qualité d'amis & d'alliez de l'Empereur, furent priez d'assister les Japonnois au siege de cette place, & à la destruction entière des Chrétiens qui étoient assiegez. Mr. Kockebecker, alors Directeur de la nation & du commerce à Firando, ayant reçu sur cela les ordres de l'Empereur, fut sans delai à bord du seul vaisseau Hollandois qui étoit à l'ancre dans le havre de Firando: (tous les autres vaisseaux avoient mis à la voile le jour precedent, apparemment sur le soupçon qu'on exigeroit de leur même service, de la part de la cour.) Dans quinze jours de temps, il fit tirer contre la ville 426. coups de canon, tant du vaisseau qu'il montoit, que d'une batterie qu'on avoit élevée sur le rivage, garnie de canons des Hollandois. Cette condescendance de leur part, & leur conduite durant le siege, satisfit entièrement la cour; &, quoique les assiegez ne parussent pas portez pour cela à se rendre, les canonades qu'ils avoient effuyées avoient fort diminué leur nombre, & ruiné leurs forces. Mr. Kockebecker eut enfin la permission de partir avec son vaisseau, après qu'on l'eut obligé d'en ceder six canons pour l'usage des Japonnois, outre ceux qui étoient déjà sur le rivage, sans qu'on eût égard que le navire se trouvoit ainsi sans defence pour un voyage aussi dangereux que l'étoit alors celui du Japon à Batavia. L'empressement plein de soumission des Hollandois pour l'exécution des ordres de l'Empereur à l'égard de la destruction totale du Christianisme dans ses états, leur assura, il est vrai, leur établissement dans le pays, & la permission d'y faire le commerce, malgré les desseins de la cour d'en exclure tous les étrangers sans exception; mais, plusieurs personnes de la cour & de l'Empire, distinguées par leur noblesse & leurs sentimens, ne porterent pas un jugement fort favorable sur leur conduite & sur le credit qu'elle leur avoit acquis. Il leur parût contre la raison d'esperer que les Hollandois seroient sincerement fidelles à un monarque étranger qu'ils regardoient comme un payen, tandis qu'ils avoient montré tant d'empressement à seconder son dessein de détruire des gens avec qui ils convenoient sur les points fondamentaux de leur foy, comme les Japonnois en avoient été informez par les Religieux Portugais & ceux de Manilhe: tandis que ces mêmes Hollandois sacrifioient à un intérêt mondain ces pauvres gens qui suivoient la même religion de J. C., & qui entroient dans le ciel par la même porte; expressions dont les naturels du pays se servent, comme je l'ai souvent entendu quand la conversation est tombée sur ce sujet.

En-



Enfin, la conduite humble, complaisante, & obligeante des Hollandois a si peu contribué à gagner la confiance, ou l'amitié d'une nation fiere & orgueilleuse, comme est la Japonnoise, qu'au contraire sa jaloussie & sa defiance semblent s'être augmentées à proportion du nombre des preuves convaincantes de sincerité & de fidelité que les Hollandois leur ont données; & plus ils sembloient meriter de confiance, plus il a paru qu'on les à haïs & meprisez. En l'année 1641. peu après l'expulsion totale des Portugais, les Hollandois reçurent des ordres de quitter leur ancien Comptoir de Firando, & de renoncer à la protection d'un Prince plein de bonté & d'indulgence, pour essuyer les rigueurs du gouvernement de Nagasaki, & se confiner dans la petite Isle que je ferois mieux de nommer prison, que l'on avoit bâtie pour les Portugais, & où nous sommes continuellement entourez de surveillans. L'avarice des Hollandois, & l'attrait de l'or du Japon, a eu tant de pouvoir sur eux, que plutôt que d'abandonner un commerce si lucratif, ils ont souffert volontairement une prison presque perpetuelle; car c'est la pure verité, que l'on peut nommer ainsi nôtre demeure à Desima: ils ont bien voulu éssuyer pour cela une infinité de duretez de la part d'une nation étrangere & payenne; se relâcher dans la celebration du service Divin, les dimanches & les fêtes solemnelles; s'abstenir de faire des prieres, & de chanter des Pseaumes en public; éviter le signe de la croix, & le nom de J. C., en presence des naturels du pays, & en general toutes les marques exterieures de Christianisme; enfin, endurer patiemment, & bassement, le procedé injurieux de ces orgueilleux infidelles, qui est la chose du monde la plus choquante pour une ame bien née.

*Quid non mortalia pectora cogis auri sacra fames!*

*'Detestable soif de l'Or, à quoi ne reduis tu pas les cœurs des mortels!*

Pour continuer à donner une description plus exacte de la prison des Hollandois au Japon, car encore un coup leur demeure & Comptoir à Nagasaki meritent bien ce nom; l'endroit où les Hollandois demeurent s'appelle Desima, c'est à dire l'Isle avancée ou située devant la ville: quelques fois les Japonnois l'appellent Desimamatz, c'est à dire la rue de l'Isle de devant, à cause qu'elle est comptée au nombre de rues de Nagasaki, & sujette aux mêmes reglemens. Elle n'est pas loin de la ville, & a été élevée par art dans la mer, qui est aux environs pleine de rochers & de sable, & a peu de fond. Les fondemens à la hauteur d'une toise & demie ou de deux toises sont de pierre de taille, & elle s'eleve environ une demie toise au dessus de la pleine marée. Elle ne ressemble pas mal à un éventail dont on auroit coupé le manche: c'est un quarré oblong, dont les deux grands côtez sont des segmens de cercle; elle est jointe à la ville par un petit point de pierre de quelques pas de longueur, au bout duquel il y a un bon corps de garde, où des soldats sont toujours en faction. Au côté septentrional de l'Isle sont deux grosses portes, qu'on nomme les portes de l'eau, que l'on n'ouvre jamais que pour charger & decharger nos vaisseaux en presence d'un certain nombre de commissaires nommez par les gouverneurs. Toute l'Isle est entourée de planches de sapin mediocrement exhaussées: elles sont couvertes d'un petit toit, au haut duquel est planté un double rang de piques, à peu près comme ce qu'on appelle cheval de Frise; le tout en general est foible & incapable de resistance en cas de besoin. A

Description de Desima.



quelques pas de l'Isle, & dans l'eau, on a planté treize poteaux fort élevez, à une distance raisonnable l'un de l'autre, avec de petites planches de bois au haut, où est écrit en grands caracteres Japonnois l'ordre des gouverneurs, defendant sous des peines severes à tous les batteaux & vaisseaux de passer les poteaux & d'approcher de l'Isle. Devant le pont, du côté de la ville, il y a un endroit bâti de pierres de taille, où l'on affiche les ordonnances & édicts de l'Empereur, & les ordres des gouverneurs. On y voit continuellement deux ordres des gouverneurs, écrits sur un pareil nombre de planches: un de ces ordres est au sujet de la garde, & l'autre s'adresse aux officiers de rue de Desima & à toutes les personnes qui y ont à faire, & qui sont obligez d'y entrer & d'en sortir. Outre cela, l'Ottona ou premier de la rue, pour faire voir sa vigilance & le pouvoir dont il est revêtu, sur tout dans le temps de la vente de nos marchandises, en fait afficher un autre de son chef de chaque côté du pont à l'entrée de notre Isle, contenant les mêmes reglemens à peu près que ceux des gouverneurs. Je me propose d'expliquer tous ces differents ordres & proclamations dans un Chapitre exprez. (Voyez le 10. Chapitre de ce livre). On compte ordinairement que la surface de notre Isle est égale à celle d'un stade, ayant 600. pieds de longueur & 240. de largeur. J'ai trouvé en la mesurant que sa largeur est de 82. pas communs, & sa plus grande longueur de 236. je dis la plus grande par ce qu'on verra par la figure que j'ai ici ajoutée que la longueur est moindre du côté de la ville, & plus grande du côté du havre. Une rue large coupe l'Isle dans sa longueur. On peut en faire le tour encore par un petit promenoir qui regne tout le long des planches de sapin qui l'environnent. On peut fermer cette petite allée, s'il est nécessaire. Les eaux des goutieres s'écoulent dans la mer par des tuyaux étroits & recourbez, faits ainsi à dessein, de peur qu'on ne fasse sortir quelque chose de l'Isle en cachette, ce qu'on suppose qui seroit aisé si les tuyaux étoient droits. Il n'y a que la rue qui coupe l'Isle dans sa longueur où il y ait des maisons de chaque côté, ces maisons & toute l'Isle furent bâties aux depens de quelques habitans de Nagasaki, à qui nous devons payer encore ou à leurs heritiers, en vertu du contract primitif, une rente annuelle de 6500. Siumome prix qui excède le capital de sa valeur réelle: toutes les maisons sont baties de bois, sur tout de sapin, sont fort chetives d'ailleurs, & de vrais taudis. Elles ont deux étages, le plus bas sert de magasin, nous occupons le plus haut, & nous sommes obligez de le meubler à nos despens, avec du papier de couleur, au lieu de tapisseries, selon la coutume du pays; de nous pourvoir de nattes pour couvrir le plancher, de portes & de ferrures, si nous voulons mettre nos meubles & nos hardes en sureté, & fermer nos chambres pendant la nuit. Les autres bâtimens qui sont dans nôtre Isle sont trois corps de garde, un à chaque bout de l'Isle, & l'autre au milieu; un endroit tout près de l'entrée où l'on tient tous les instrumens nécessaires pour éteindre le feu, & des petits puis que l'on a creusez pour en tirer de l'eau: on les ferme, avec des planches clouées, de sorte qu'on puisse les decouvrir aisement en cas de besoin. Toute l'eau dont nous nous servons dans la cuisine, & dans l'usage ordinaire, vient de la riviere qui traverse la ville: elle est portée par des tuyaux faits de Bambous, & se jette dans un reservoir bâti dans l'Isle. Cette provision d'eau est un article que nous payons à part. La compagnie des Indes fit bâtir à ses despens, derriere la grande rue, une maison destinée à la vente de nos marchandises, & deux magasins à l'épreuve du feu. Car les magasins dont j'ai parlé, & qui



qui font le premier étage de nos maisons font exposez à la pluye & au feu, & ne font guerre à couvert des voleurs. Une grande cuisine; une maison pour les subdeleguez des gouverneurs qu'ils nomment pour la direction de nôtre commerce; une maison pour les interpretes dont on se fert seulement dans le temps de nos ventes; une cuisine & un jardin de plaisir, un lavoir pour le linge, & autres choses; quelques jardins particuliers & un bain. L'Ottona ou principal officier de la rue a aussi une maison & jardin en son particulier. On a laissé une place vuide, où l'on élève des boutiques qui sont sur pied tout le temps que nos navires sont dans le port. Il y a aussi un coin à l'écart pour y mettre les guenilles, les cordes, & les divers outils nécessaires pour emballer les marchandises. Depuis peu on a exécuté à mort au même endroit quelques personnes pour avoir fraudé la douane; & les gouverneurs en cette occasion nous ont fait dire, que si nous n'y mettons ordre à l'avenir, on châtiara les Hollandois pour ce crime tout comme les naturels du pays. (*J'ai trouvé dans l'original manuscrit de l'Auteur en Allemand des renvois à un plan, ou à une vue de l'Isle comme je le croi; mais, ne l'ayant point trouvé parmi les desseins & ses autres papiers, j'ai été obligé d'en supprimer ici les renvois. Cependant le lecteur est prié de consulter le plan de Nagasaki, Planche XIX.*)

C'est l'état présent de la petite Isle dans laquelle les Hollandois ont été confinez par les Japonnois; & de la façon dont les choses vont, ils doivent s'en contenter n'y ayant point d'apparence que nous soyons mieux logez, & qu'une nation si jalouse, & si soupçonneuse, nous accorde plus de liberté à l'avenir. Lorsque nos navires jettent l'ancre dans le port, ce qu'ils font une fois l'année, & qu'ils ont été exactement vizitez par les Japonnois qui prennent une liste exacte de toutes les marchandises qui sont à bord, nous avons la liberté de faire mettre les équipages à terre dans l'Isle pour les faire rafraichir, & les y garder tout le temps que les vaisseaux sont dans le port, qui est ordinairement de deux ou trois mois. Après leur depart le Directeur de nôtre commerce reste dans l'Isle avec un petit nombre de gens qu'il juge nécessaires, six ou sept par exemple. Autrefois, lorsque nôtre commerce étoit plus étendu & plus libre, il en resloit rarement moins de vingt. De cette façon, il est aisé de s'imaginer que les Japonnois n'ont aucune raison d'être dans l'inquietude, ou dans la crainte, sur nôtre sujet; y ayant chez eux si peu de nos gens, qui n'ont même ni armes ni munition (c'est la premiere chose que les Japonnois mettent sous bonne & sur garde à l'arrivée de nos navires;) ils ne fauroient se mettre dans la tête de faire aucune entreprise contre l'Empire. Pour ce qui est de frauder la douane, ils ont très bien prevenu ces sortes d'entreprises de nôtre côté, en prenant un inventaire exact de toutes nos marchandises & denrées, mais encore en les enfermant dans des endroits dont ils ont la clef, & où ils mettent leurs cachets. Le drap & les étoffes même que nous portons pour nôtre propre usage doivent être donnez en garde à l'Ottona, jusqu'à ce qu'un de leurs propres tailleurs, à qui l'on fait prêter serment, en coupe pour chacun de nous autant qu'il lui en faut pour un habit complet. Mais, ce qu'ils ont le moins à craindre de nôtre part, c'est le renversement de leur doctrine Payenne, & de leur religion; si peu nous faisons paroître dans nôtre conduite, & dans nos actions, les principes du Christianisme. Malgré tout ce que je viens de dire, on a nommé un si grand nombre de gardes, de



Compagnies, de Societez, avec une nombreuse suite, à qui l'on fait prêter serment, jaloux & se défiant l'un de l'autre, pour veiller sur nous & pour nous garder comme si nous étions les plus grands malfaiteurs du monde, des traitres, des espions, en un mot, la pire & la plus dangereuse espèce de gens; & pour me servir d'un terme Japonnois qui exprime beaucoup, comme si nous étions, comme je crois que nous sommes en effet, des *Fitozitz*, c'est à dire ostages de l'Empereur. Cela me conduit à donner une relation de ces diverses gardes & troupes de surveillans sous l'inspection de qui nous vivons.

Garde de  
la Porte.

La première & principale de nos gardes, est le *Monban* ou garde de la porte; elle est à la porte qui mène à la ville, c'est le seul passage par où les gens & les marchandises puissent aller & venir. Elle est montée journellement par cinq personnes sans compter leurs domestiques. Pendant tout le temps de la vente de nos marchandises, ils ne sont jamais moins de dix, quelquefois douze & davantage, car en ce temps là leur nombre est fort incertain. Il y a dans le même temps deux hommes du *Funaban* ou de la garde des vaisseaux qui sont dans le Port. Deux du *Siuninfi* ou des vedettes, un domestique du *Ninban Tosij Jori*, ou consul qui préside; & un domestique du *Dsiososi* ou commis du Maire, comme aussi les principaux officiers du *Sittomatz* ou de la basse ville qui y sont en faction. Un des deux derniers tient le journal de la garde, où l'on écrit ce qui se passe d'heure en heure, les personnes qui entrent ou qui sortent, & ce qu'on porte dedans ou dehors de l'Isle, le tout pour l'instruction des gouverneurs de la ville qui de temps en temps, au moins une fois le mois, se les font apporter pour les lire. On ne laisse rien passer sans un ordre exprès des gouverneurs, ou une permission donnée par l'*Otona*, excepté ce qui est envoyé par les personnes nommées pour avoir soin de nous pourvoir de toutes les choses nécessaires & de toutes les marchandises non défendues. Pour plus de sûreté, il y a trois chercheurs jurez que l'on ajoute à cette garde, un desquels se tient toujours tout près de la porte pour examiner tous ceux qui entrent ou qui sortent, & pour voir s'ils ont des marchandises de contrebande: personne n'est dispensé d'être fouillé, excepté les gouverneurs, leurs commis, ou commissaires, avec leur suite, comme aussi nos interpretes ordinaires & leurs fils, j'entens ceux que l'on a mis en apprentissage du métier de leur peres. Pendant tout le temps que nos vaisseaux sont dans le havre, quatre hommes de plus doivent être entretenus aux despens des habitans de la ville, qui les fournissent tour à tour, & quatre autres aux despens des marchands de foye: ceux-ci qui ont leur part de la peine en tirent aussi le profit. Tant de gens de divers endroits, de toute sorte de rang & de caractère, étant en faction pour la même garde, cela d'un côté oblige chacun de s'acquitter de sa fonction de son mieux, & d'un autre cela met le gouvernement à couvert du soupçon qu'ils puissent faire aucune conspiration, ou complotter quoi que ce soit. Il est certain qu'ils ne sont pas nommez seulement pour veiller sur nous & sur les personnes qui traitent avec nous, & qui pour cela vont & viennent dans notre Isle, mais aussi pour se guetter l'un l'autre, & espier toutes leurs actions. Parmi les choses qui sont étalées ou attachées aux murailles du corps de garde, il y a des fers pour y mettre les criminels, des cordes pour les attacher, de gros bâtons pour les battre, & une espèce d'instrument singulier dont on se sert pour attraper les voleurs, & les de-



deserteurs, & que l'on porte ordinairement aux executions qui se font publiquement.

La seconde garde ou plutôt guet est le Mawariban ou ronde: elle est composée de six des plus pauvres habitans de Nagasaki, ou gens de travail. Ils ont leurs guerites dans la petite étendue de notre Isle, d'où ils vont & viennent l'un vers l'autre pendant toute la nuit, dont ils marquent les heures en même temps qu'ils font paroître leur vigilance, selon la coutume du pays, en battant deux rouleaux de bois l'un contre l'autre. Leur employ est de guetter les voleurs, les accidens du feu, & le reste: Ils sont relevez tous les mois. Toutes les rues de Nagasaki fournissent leur nombre tour à tour. Pendant le temps de la vente de nos marchandises, l'Ottona ou chef de notre rue, nos hôtes, & les Officiers de notre thresorerie, font aussi la ronde, comme responsables de tout ce qui peut arriver, ou y envoient leurs domestiques les plus affidez.

Mawariban, ou ronde.

Tout le temps que dure notre vente, on fait une autre garde particuliere, pour prevenir les accidens du feu, ceux qui y sont en faction sont notre Ottona, ses commis, nos hôtes, les officiers de notre thresorerie & les cuisiniers: à leur premiere ronde, ils frappent à toutes les portes, pour s'informer si quelque Japonnois ne s'est point caché dans la maison, & pour recommander aux habitans de prendre garde au feu. L'Ottona doit être present lui même au moins une fois dans la nuit; & alors selon la coutume du pays on porte après lui un bâton à feu avec des anneaux de fer que l'on secoué pour faire du bruit: c'est la marque de son autorité. Les Hollandois font une autre ronde de leur chef dans l'Isle pendant toute la nuit, pour prendre garde que leurs maitres ne soient point derobez par leurs gardes Japonnois.

Garde sur-numeraire pendant le temps de la vente.

Outre toutes ces differentes gardes dont je viens de parler, il y en a quelques autres destinées pour l'inspection generale sur tous les étrangers, savoir les Hollandois, de même que les Chinois, & toutes les nations orientales qui trafiquent au Japon sous leur nom. La principale est le Funaban ou garde des navires & du port, elle fait la ronde dans le havre la nuit, mais principalement autour de l'Isle. Je ne m'étendrai pas davantage sur ces gardes dont j'ai déjà donné une relation dans le troisieme Chapitre de ce Livre. Je vai parler de nos officiers, je veux dire de ces personnes qui sont employées au gouvernement de notre Isle, & du Commerce que nous y faisons, soit qu'ils soient nommez par les gouverneurs de la ville, soit que nous les engagions à notre service. Ils sont tous payez de l'argent que l'on retient annuellement sur le prix de nos marchandises. Quoique tous ces gens là ne s'entretiennent eux & leurs familles que de ce qu'ils gagnent à notre service, on juge aisément par leur conduite qu'ils sont nos ennemis jurez, attentifs à nous rendre tous les mauvais offices qu'ils peuvent, & d'autant plus à craindre qu'ils cachent leur haine & leur averfion sous une apparence specieuse d'amitié, de complaisance, & de bonne volonté.

Funaban; garde des navires ou du port.

Officiers de l'Isle.

Le principal de nos officiers, & que je dois nommer le premier, est Josij-kawa Gibujemon notre Ottona d'à present. Outre le Commandement qu'il a sur une des rues de la ville, on lui a confié celui de notre Isle de Desima. Son rang est immediatement après celui de notre premier interprete, president de toute la Compagnie des interpretes, qui ne sont point sous la dependance de l'Ottona. Voici l'emploi de l'Ottona: il doit veiller à tout ce qui nous regarde, notre Isle, & son gouvernement. Il a l'inspection de no-

L'Ottona



tre Commerce, & de la vente annuelle de nos marchandises, assisté de la Compagnie des interpretes. Il tient une liste particuliere de celles de nos marchandises qui appartiennent à des particuliers, il les a en sa garde, & donne les ordres sur leur usage & sur leur vente. Il a soin que nos rues, maisons, & autres batimens, soient tenus en bon état, & qu'on y fasse les reparations necessaires, & autant que cela depend de lui, qu'elles soient à couvert des voleurs, du feu, & des autres accidents; il est le protecteur de nos domestiques, cuisiniers, chefs de cuisine ou gens de travail, & de toutes les personnes qui sont sous sa jurisdiction. Il est l'arbitre des differents qui s'élevent entre eux, il les met en possession de leurs emplois, reçoit leurs Sermens, & les congedie quand bon lui semble. Il expedie les passeports, & les billets d'entrée pour Desima, personne n'ayant la permission d'y entrer sans cela. Il est obligé par sa charge, & par le ferment qu'il presse au gouvernement, de veiller sur nous exactement, d'examiner la conduite, & le genre de vie, non seulement de nos domestiques & de nos officiers, mais encore la nôtre, & de nous faire observer à la rigueur les ordres de l'Empereur. Il ne nous en donne de son chef, qu'avec beaucoup de precaution, il fait bien que nous ne voudrions pas reconnoitre sa seule autorité. Cependant, il a un si grand pouvoir sur nous, que si quelqu'un de nous commet un crime considerable ou temoigne à l'Ottona le moindre mepris pour les ordres de l'Empereur, l'Ottona peut l'arrester & le mettre aux fers; dequoi nous avons plusieurs exemples, presque tous les jours. Nôtre present Ottona s'est acquis d'un côté un credit considerable auprès du gouvernement, à cause de sa severité dans l'execution de sa charge, mais sur tout pour nous avoir trahis nous & les interets de notre Commerce; ce qui nous le rend aussi odieux, qu'il est aimé des gouverneurs. Je n'entreprendrai point d'examiner les raisons qu'il peut alleguer pour justifier sa conduite dans cette affaire, quoi que je sache de bonne part qu'il en a de fort bonnes. Je dois lui rendre justice, & reconnoitre qu'il fait voir beaucoup de prudence dans sa conduite. Il n'est ni avare ni menteur; il fuit l'ignorance, & les plaisirs grossiers: Il est très versé dans la doctrine Morale de Koosi (*Confucius*,) dans l'histoire, les loix, & la religion de son pays; de sorte qu'on la prie d'ecrire l'Histoire de la Province de Fisen. Il a les officiers suivans sous lui, pour l'execution de sa charge d'Ottona; un Nitzi Josi ou messager, dont l'emploi est d'examiner si les serrures des portes de l'eau sont en bon état, de même que nos magasins, & autres edifices, & d'informer son maitre des reparations necessaires; plusieurs Fisia ou commis chargez de faire les listes de tous les meubles, & marchandises appartenant aux particuliers dont on peut se defaire, d'y apposer le sceau au nom de l'Ottona, & de les mettre sous sure garde: pour ne pas parler à present de plusieurs autres officiers inferieurs, qui sont prêts en tout temps à mettre ses ordres à execution. L'Ottona a les mêmes gages de la Compagnie Hollandoise des Indes que le premier interprete, & la même portion de l'argent que l'on retient par ordre du gouvernement sur le prix de nos marchandises entre plusieurs autres émoluments, par exemple ses appointemens d'Ottona d'une autre rue de la ville; plusieurs presents & gratifications qui lui sont faits par les proprietaires de nôtre Isle, & une portion considerable des loyers que nous en payons. Car il a déjà acquis environ un tiers de nos maisons. Ses plus grands profits viennent des marchandises des Hollandois, qu'il achete à bon marché sous des noms empruntez, & qu'il vent ensuite fort au dessus du prix d'empiette.

Après



Après l'Ottona viennent les Desima Tijoonin, c'est à dire vingt quatre propriétaires de nôtre Isle. Ils nous rendent rarement visite, excepté dans le temps de la vente, qu'ils paroissent journellement pour examiner l'état de nos maisons, pour être presens, & aider à faire une liste de nos marchandises, meubles, denrées, & autres choses; & plus encore pour avoir l'œil sur nous qui sommes leurs locataires, & pour examiner nôtre conduite, étant selon les loix & les coutumes du pays responsables de toutes nos actions, & en cas d'accident, ou de malversation, condamnez à supporter leur part de la perte, ou du châtiment.

Propriétaires de Desima.

La principale & la plus nombreuse Compagnie ou corps d'officiers de nôtre Isle est celui des Hollanda Tsjuunsi ou interpretes Hollandois, corps fort considerable contenant cent cinquante personnes ou environ. Pendant mon séjour au Japon leur nombre n'étoit pas complet, & ils n'étoient pas plus de 123. Le gouvernement a eu soin d'avoir un grand nombre d'interpretes, afin de nous rendre inutile la connoissance de la langue du pays, & par ce moyen nous tenir, autant qu'il est en leur pouvoir, dans l'ignorance de son état present, de ses forces, des mœurs & coutumes des habitans, des loix, du commerce, de l'Histoire, & des autres choses dignes de la curiosité, & des recherches des étrangers. Autrefois, les Interpretes n'étoient pas en si grand nombre, on a cru qu'il étoit à propos de l'augmenter pour deux raisons principales: la premiere, afin qu'un nombre considerable d'habitans de Nagasaki fussent ainsi en état de gagner honnêtement leur vie; la seconde, afin que nous fussions épiez avec plus de rigueur à proportion du nombre de nos surveillans dans le temps de nos ventes. Une relation plus complete de ce corps d'interpretes feroit ici un article trop long, si je m'y étendois d'avantage; je le renvoye au Chapitre suivant. Je ne donnerai point pour la même raison un compte de ce qui regarde les Desima Fisia ou Secretaires de l'Isle, qui sont les commis des Desima Tsietzi ou inspecteurs de nos Portefais & gens de travail à la journée; des Cannabana Kama ou des directeurs & autres officiers de nôtre thresorerie. Toutes ces differentes charges, & compagnies, ayant un rapport plus particulier à nôtre trafic & commerce, feront le sujet du Chapitre suivant.

Compagnie des Interpretes.

Après les differens corps & les offices dont je viens de parler, on doit remarquer celui de Kaimono Tskai ou comme ils l'appellent autrement d'un mot demi Portugais Compranakama, comme qui diroit commissaires pour les vivres: il est composé à present d'environ dix sept chefs de famille de Nagasaki avec leurs familles. Leur emploi est de fournir à nôtre Isle des vivres, de la boisson, des meubles, & de tout ce dont nous avons besoin & que nous avons la permission d'acheter de cette espece. Il n'y a que les membres de cette Compagnie, à qui il soit permis de nous vendre des denrées ou des meubles; & ils nous font payer tout si cher, qu'il nous en coute au double & au triple de ce qu'on en donne au marché. Ils ont soin aussi de fournir des filles de joye à ceux de nos gens qui en demandent; & comme nos matelots n'ont pas communément le don de continence, ils n'ont pas honte de despenfer cinq Richedales pour une nuit, & cela avec des filles qu'un habitant de Nagasaki pourroit avoir pour deux ou trois Maas, n'étant pas des meilleures ni des plus belles: le maquereau n'a pas pour lui plus d'un Siumome, qui est à peu près un tiers de l'argent, le reste est mis dans la caisse de leur compagnie pour leur usage particulier,

Commissaires des vivres.



& comme ils le prétendent pour louer des domestiques propres à conduire les donzelles dans notre Isle.

Officiers  
de Cui-  
sine.

Après cela viennent les Daidokoro Nomono, c'est à dire les officiers de Cuisine. Cette Compagnie est de trois Cuisiniers qui servent par tour chacun un mois, leurs appointements sont de vingt quatre Siumome chacun: de deux valets de Cuisine: un ou deux apprentis, qui sont ordinairement les fils des Cuisiniers & successeurs de l'employ de leur pere, quand le temps est venu; enfin de quelques porteurs d'eau, ils sont quelque fois aidez par les domestiques des Commissaires des vivres. C'est la raison qui fait que la table nous coute si cher, car la plus grande partie de l'année, si l'on en excepte le temps des ventes, il y a plus de Cuisiniers pour nous appreter les viandes qu'il n'y a de gens à table. Mais nous sommes obligez, par les ordres rigoureux des gouverneurs de la ville, de ne point diminuer le nombre de ces sortes de domestiques, & de ne nous rien faire appreter par nos gens. On leur donnoit autres fois, savoir au chef de cuisine six Thails, au second Cuisinier quatre, au troisieme trois, chaque mois. Mais depuis l'année 1674. nous avons été obligez par ordre des gouverneurs de donner chaque année, au premier 150. Thails, 130. au second, & 100. au troisieme; ce qui est plus que le double des gages d'autres fois. Il y a encore d'autres personnes qui de temps en temps rendent quelque service pour la Cuisine, comme sont un Jardinier, & un homme pour garder notre bétail, ( le troupeau en est fort petit, & nous n'en tirons pas un grand avantage; on empoisonne les mâles secretement, ou on leur casse les Jambes dans la nuit, pour les empêcher de trop multiplier, ce qui seroit au desavantage des commissaires des vivres: ) il y a encore quelques autres bas domestiques dont l'emploi est recherché par les petites gens de Nagasaki, comme de petits émolumens où chacun est bien aise d'avoir sa part à son tour. Ces sortes de domestiques sont relevez chaque mois par d'autres qui nous sont envoyez de chaque rue de la ville. Mais la principale raison pourquoi on les releve si souvent, c'est qu'on craint qu'un trop long séjour avec nous ne les familiarise trop, & ne les rende trop favorables à nos interets.

Valets des  
Hollan-  
dois.

Les Hollandois par grace speciale peuvent avoir de jeunes garçons pour les servir pendant le jour; ils sont enregistrez dans le livre de l'Ottona en qualité de Messagers. Ce sont ordinairement des fils d'interpretes du dernier rang, & d'autres officiers de notre Isle, qui ayant cette commodité d'apprendre le Hollandois se disposent avec le temps à succeder à l'employ de leurs peres. Cependant, on a soin d'empêcher qu'ils soient à notre service, excepté pendant le temps qu'ils sont trop jeunes pour connoître l'état, & les interets de leur pays; ou bien autant de temps qu'il plait à l'Ottona de leur en accorder la permission; mais jamais sans une caution suffisante donnée sous serment par un bon bourgeois de Nagasaki, qui se rend responsable de leur conduite. Pour rendre justice à ces jeunes garçons, on doit avouer qu'ils ont plus de promptitude à obeir à ce qu'on leur commande, & plus de fidelité à garder ce qu'on leur confie, que l'on n'en trouve ordinairement parmi les autres nations.

Artisans.

Enfin, il y a aussi des artisans & ouvriers de diverses Compagnies à Nagasaki qui ont la permission de venir dans notre Isle, lorsqu'ils sont mandez, pourvu qu'ils ayent la permission du gouverneur, qu'il faut obtenir chaque fois qu'on a besoin d'eux. Ils partagent leurs profits avec les autres mem-



membres de leur Compagnie; & outre cela, pour s'entretenir dans les bonnes graces de l'Ottona & de nos interpretes qui sont les principaux Economes de nos affaires, ils leur font un present tous les ans.

Ce sont là, & les divers officiers qui ont de l'Emploi dans nôtre Isle, & à qui sur ce pied on permet de venir & de converser avec nous, toujours avec quelque pretexte plausible, mais sans qu'on puisse en aucune façon attendre d'eux une amitié sincere; de la bonne intelligence, & de la familiarité. Car avant qu'ils soient receus à nôtre service, ils doivent s'obliger par un serment solennel de nous refuser toute sorte de communication, de confiance, ou d'amitié, enfin tout ce qui pourroit tendre en aucune façon à favoriser nos interets. Ils doivent renouveler souvent cet engagement, tout le temps qu'ils sont à nôtre service.

Ce serment tel qu'il est prêté, à Nagasaki & dans tout l'Empire, est une obligation solennelle de faire telle ou telle chose selon la forme prescrite contenue dans les loix, & les statuts de l'Empire. La personne, qui prête ce serment, atteste les Dieux supremes des cieux, se soumet à leur vengeance & à celle des principaux magistrats du pays, lui, sa famille, ses domestiques, ses amis, & ses proches parens, en cas qu'il n'exécute pas sincerement & fidelement tous les articles & chacun en particulier qui lui sont lus & specifiez: après qu'il a prêté le serment qu'il doit signer avec ces articles, & les sceller de son cachet trempé dans l'encre noire, où il verse quelques gouttes de son sang, qu'il tire en piquant un de ses doigts derriere l'ongle. Ce serment, quelque terrible & liant qu'il paroisse ne retiendroit gueres cette nation, n'étoit le chatiment rigoureux que le magistrat civil ordonne contre la moindre contrevention: c'est un crime que l'on ne sauroit expier qu'en versant tout le sang avec lequel on a confirmé le serment.

Serment.

Les articles du serment solennel que l'on signe different en nombre & en poids, selon la personne qui prête le serment, la nature de la charge, & du pouvoir dont il est revetu. Pour la plupart, ils sont divisez en trois especes. Les premiers & les plus importans, dont l'infraction est aussi la plus rigoureusement punie, doivent être jurez & signez par l'Ottona, le premier interprete, son commis, & ses apprentis, comme heritiers presomptifs de son emploi. Leur serment est renouvelé seulement à l'arrivée d'un nouveau gouverneur, qui le leur fait prêter en personne & dans son propre palais; non pas en leur faisant repeter les paroles du serment qu'il leur recite, ou lever trois de leurs doigts, ou mettre la main sur quelque livre sacré, comme c'est la coutume des pays de l'Europe, mais en leur faisant signer les articles qu'on leur lit, avec leurs Cachets & leur sang, de la façon que je l'ai rapporté. Les articles de la seconde espece, qui sont de moindre poids, & d'une moindre consequence, sont signez & jurez de la même maniere par le gros de nos interpretes, de nos Cuisiniers, les officiers de notre Tresor, les Secretaires & commis de notre Isle, les Maîtres Kuli ou inspecteurs de nos travailleurs, & les Commissaires de nos vivres. L'Ottona, & le premier interprete, reçoivent ce serment dans le temple d'Anseni de la secte du Ten Dai, qui est l'endroit ordinaire de leurs assemblées. Les articles de la troisieme espece, & de la moindre importance sont jurez par tous nos valets, & officiers inferieurs; par les jeunes gens à qui l'on permet de nous servir, les travailleurs & les artisans qui ont quelque chose à faire avec nous, & qui pretent le serment devant l'Ottona & dans sa propre maison. Ce dernier serment prêté par des personnes

Articles du Serment.



sonnes de peu de consideration, ou fort jeunes, ne suffit pas pour s'assurer d'eux; c'est pourquoi chacun est obligé de trouver un honnête bourgeois dans la ville qui vueille être caution de leur bon comportement, & responsable de leurs malversations. Les Commissaires des vivres, étant aussi responsables de la conduite des domestiques attachez à leur charge, leur font prêter un serment en particulier qu'ils leur font signer non seulement avec leur cachet mais aussi avec leur sang.

Repetition  
du ser-  
ment.

Le Magistrat jaloux & soupçonneux, non content de recevoir le serment de nos officiers, & de nos domestiques du second & du troisième rang une fois l'année, le leur fait repeter au moins deux fois; la première vers le commencement de l'année, dans le temps qu'ils font leur acte solennel d'abjuration, qui est de fouler aux pieds l'image de notre Sauveur attaché à la croix, celle de la Vierge Marie, & des autres Saints; ce qui est la preuve publique & incontestable qu'ils renoncent à jamais à la religion Chrétienne. On le leur fait prêter encore une seconde fois à l'arrivée de nos vaisseaux dans le havre, & cela dans le dessein de leur rappeler la mémoire des liens solennels qui les attachent, & pour renouveler leur haine contre nous. Les gens, qui doivent nous accompagner dans notre voyage à la Cour, doivent immédiatement avant leur départ prêter un troisième serment, par lequel ils s'engagent en la forme solennelle que j'ai dite, qu'ils auront l'œil sur nous, & tiendront la main à nous faire observer une bonne conduite pendant tout le voyage; qu'ils ne nous donneront aucune marque d'amitié, & qu'ils n'entreront en aucune sorte de familiarité avec nous.

Outre tous les articles ci-dessus rapportez que l'on est obligé de jurer, il y a des ordres particuliers donnez par l'Ottona: il les fait publier, & afficher en divers endroits de notre Isle. Leur but principal est d'instruire ceux à qui l'on permet de communiquer avec nous de la manière dont ils doivent se comporter tant par rapport à nos personnes, que dans nos affaires pendant tout le séjour qu'il leur est permis de faire à Desima. Il y a cinq de ces ordonnances attachées dans le temps de notre vente à l'entrée de la maison de l'Ottona, où il se tient pendant l'été. Le principal article de l'ordonnance regarde la visite de nos marchandises, tant de celles que nous portons au pays, que de celles que nous en transportons. Les visiteurs nommez reçoivent de l'Ottona les instructions nécessaires, & une liste de toutes les marchandises de contrebande, sur quoi ils doivent se régler. Une proclamation des gouverneurs, par rapport à la conduite des personnes qui ont la permission d'aller & de venir dans notre Isle, est encore affichée à tous les coins de nos rues. Les ordonnances, qui regardent les reglemens & l'administration de notre thésor, sont attachées au bureau, & celles qui regardent la conduite de nos interpretes sont attachées dans la maison où ils s'assemblent.

Les Mar-  
chands.

Outre les personnes qui ont prêté serment pour les differens emplois qui regardent l'économie de notre Isle, & de notre commerce, il y en a d'autres qui ont la permission de venir vers nous, mais c'est seulement pendant le temps de notre vente, & à des jours marquez. De ce nombre sont les marchands qui viennent pour acheter les marchandises que nous avons apportées, & les vendeurs de cuivre, ou leurs facteurs & commis, qui viennent principalement de Miaco, & des autres endroits de l'Empire. Lorsque notre vente est sur la fin, ils exposent en vente, dans un endroit particulier destiné à cet usage, des ouvrages de l'art, comme de



la vaisselle vernissée, diverses choses faites de cuivre que les Japonnois travaillent avec une délicatesse extraordinaire, & autres marchandises du pays. Aucune de ces personnes que je viens de dire n'a la permission de passer par les portes de notre Isle, sans être fouillé, & sans montrer un passeport, ce qu'ils font ordinairement à leur sortie. Cependant les commissaires ou subdeleguez des gouverneurs qui font porter une pique devant eux comme une marque de leur autorité, & ceux de leur suite qui portent deux espées, sont dispensés de cette recherche; comme sont aussi l'Ottona, huit de nos premiers interpretes, & leurs fils, ou apprentis, qui ont le privilege d'apprendre nôtre langue pour se rendre capables de leur succeder. Cette faveur singuliere leur est accordée, premierement en qualité d'inspecteurs nommez pour veiller sur nôtre conduite, & ensuite par ce qu'ils sont nos ennemis declarez, autant en vertu du serment qu'ils ont preté, que pour leur propre interet.

Le Passeport est une petite Planche de trois pouces de long & de deux pouces de large: d'un côté est le nom de famille de l'Ottona, de la rue où demeure celui à qui on l'a expédié, le temps qu'on peut s'en servir, & le nom du Porteur, avec le sceau de l'Ottona en encre noire dessus. Au revers est l'impression de la grande marque de nôtre Ottona, faite avec un fer chaud, avec son titre d'Ottona de Desima ajouté à la marque. Lorsque l'on attend la venue de nos navires au port, notre Ottona envoie un nombre suffisant de planches ainsi marquées à tous les Ottona de la ville, pour l'usage des habitans de leurs rues, ou des étrangers qui s'y rendent à l'occasion de notre commerce de tous les endroits de l'Empire.

Forme du  
Passeport.

Les ordres du gouvernement du Japon aux Hollandois sont lus en partie au directeur de notre commerce, dans le palais de l'Empereur à Jedo, en presence de quelques uns des conseillers d'état; en partie ils nous sont communiquez par les gouverneurs de Nagasaki, en personne, ou par l'entremise de leur Bugjo, & de nos interpretes. Lorsque nos navires sont arrivez, nos interpretes ont grand soin de nous recommander l'observation de ces ordres, qui tendent sur tout à prevenir la contrebande de quelque marchandise que ce soit, & leur marquent par exprès pour l'instruction des nouveaux venus d'éviter de donner aucune marque extérieure de Christianisme en presence des naturels du pays, & de vivre en bonne intelligence avec nos officiers, nos domestiques, & les autres habitans de Nagasaki. Il n'est pas nécessaire d'ailleurs qu'ils nous recommandent la sagesse, & la retenue: Il y a tant de gardes & de surveillans dans tous les coins de notre Isle, que cela paroît plus que suffisant pour nous ôter tous les moyens d'être debauchez & libertins.

Ordres des  
Japonnois  
aux Hol-  
landois.

C'est ainsi que nous passons toute l'année, avec presque aussi peu de liberté, que des prisonniers, renfermez dans nôtre Isle sous l'inspection perpetuelle de nos gardes. Il est vrai qu'on nous permet de temps en temps d'en sortir, & nous ne devons pas nous flatter que ce soit de leur part un effect de leur bonne volonté, & de leur amitié pour nous. On ne nous accorde jamais cette permission, que ce ne soit pour rendre nos respects à quelques grands, ou pour d'autres affaires nécessaires de notre côté, & avantageuses de l'autre pour les gens du pays; notre sortie en ces occasions ne nous donne pas une plus grande liberté que celle dont nous jouissons dans l'Isle: cela est evident par le nombre de gardes & d'inspecteurs, qui ne nous quittent point non plus que si nous étions des traitres, & des ennemis de l'Empire; cela paroît encore par le detail des

Plaisirs  
permis aux  
Hollan-  
dois.



occasions qui nous obligent de fortir de l'Isle, & que je vais rapporter.

Voyage à  
la cour.

Après le depart de nos vaisseaux, le directeur de notre Commerce, ou resident de la Compagnie des Indes Orientales, part avec une nombreuse suite pour aller à la cour rendre ses respects à l'Empereur, & lui faire les presens accoutumez, chaque année. Ce voyage à la cour doit être fait, non seulement par les Hollandois, mais même par tous les Princes & Seigneurs de l'Empire en qualité de vassaux de l'Empereur; & notre propre Ambassade est regardée à la cour comme un hommage rendu par la nation Hollandoise à l'Empereur du Japon comme à son souverain. C'est pour cela, qu'avant que nos Ambassadeurs partent de la cour de Jedo, on leur lit plusieurs ordres & reglemens touchant notre conduite dans le pays, & que dans la conversation ordinaire on nous appelle souvent Fitozitz, c'est à dire ostages, sous-entendant de la nation Hollandoise. Pendant le voyage même on ne nous donne pas plus de liberté que des prisonniers en pourroient raisonnablement demander: on ne nous permet de parler à personne, pas même, sans une permission speciale, aux domestiques & serviteurs des hotelleries où nous logeons. Quand nous arrivons dans une hotellerie, on nous mene sans perdre temps au haut de la maison si cela se peut, sinon dans les appartemens de derriere qui n'ont de vue que sur la cour; & pour mieux s'assurer de nous, & nous oter toute envie de nous echaper, la cour est d'abord fermée avec des cloux. Notre suite pour nous garder, nous accompagner, & nous servir pendant notre voyage est composée d'interprètes & de cuisiniers de notre Isle dont j'ai parlé ci-dessus, & outre cela d'un bon nombre de Soldats, d'archers, de serviteurs, de porte faix, de gens pour soigner nos chevaux & notre bagage porté par des chevaux; tous ces gens là, quelque inutiles qu'ils soient, doivent être entretenus aux despens de la Compagnie des Indes.

Visites  
aux gou-  
verneurs.

Avant nôtre depart pour Jedo, & après nôtre retour de la cour, notre Capitaine, comme il est appelé par les Japonnois, ou directeur de notre Comptoir, accompagné d'un homme de sa suite, doit faire une visite aux gouverneurs de Nagasaki, dans leur palais, pour les remercier de leurs bonnes graces, & leur demander la continuation de leur protection. Cette visite même ne peut se faire sans une suite nombreuse de gardes, de Soldats, & d'archers, qui portent des cordes dans leurs poches. L'Ottona, quelques uns de nos premiers interprètes, & une partie de nos domestiques, sont aussi de la suite. Toute la troupe est souvent obligée d'attendre long tems au Genquaban, ou grand corps de garde, avant qu'on soit admis à l'audience.

Le directeur de notre Comptoir doit faire une autre visite aux gouverneurs avec le même train au temps du Fassiakku, c'est à dire le premier jour du huitieme mois, l'usage est de leur faire en même temps un present.

Autres re-  
glemens  
concer-  
nant les  
Hollan-  
dois.

Si les gouverneurs veulent parler à quelque Hollandois en quelque occasion extraordinaire, soit pour leur communiquer de nouveaux ordres, ou pour en tirer quelque instruction, on le mene au palais avec les mêmes precautions, & les mêmes ceremonies; & ils doivent regarder comme une faveur singuliere d'être admis à la presence des gouverneurs, qui souvent se contentent d'envoyer quelques uns de leurs officiers pour instruire les Hollandois de la raison pourquoi on les a mandez.

Le peu de Hollandois qui restent à Desima après le depart de nos navires



tes ont la permission une ou deux fois l'année de se promener dans la Campagne voisine, & en particulier de visiter les temples qui sont autour de Nagasaki. (Cette liberté est plus souvent accordée aux Medecins & aux Chirugiens, à cause du pretexte d'aller chercher des plantes Medecinales:) cependant ce plaisir de la promenade nous coute cher, car on doit le prendre accompagné de l'Ottona, de nos interpretes ordinaires, & des autres officiers qui sont à notre service: à qui nous donnons un bon diner dans un des temples de la secte d'Ikosju; & nous devons en ces occasions vuidier furieusement nos bourses pour reconnoitre les honnetetez ordinaires que nous recevons des Pretres de ce temple.

Il y a un jour assigné encore pour la visite de cinq grands bateaux qui sont toujours entretenus aux despens de notre Compagnie des Indes, pour charger & decharger nos navires: cela se fait encore avec une suite aussi nombreuse, à qui nous donnons ensuite à diner dans un des temples voisins.

La fête de Suwa, Patron & Saint tutelaire de Nagasaki, dont j'ai parlé plus haut, tombe justement au temps que nos vaisseaux sont dans le port: nos gens ont la permission de voir cette fête sur un echaffaut bati à nos despens; nôtre presence est regardée non seulement comme honorable à leur saint, mais ce qu'ils estiment encore d'avantage, avantageuse à plusieurs de ses adorateurs. On peut bien s'imaginer, qu'en pareille occasion on ne diminue pas nôtre suite, & le nombre de nos gardes. Bien loin que cela soit, on nous examine & on nous fouille quatre fois avant que nous nous rendions à l'endroit où l'on celebre la solemnité; & quand nous descendons de l'echafaut, on nous compte encore plusieurs fois avec tout le soin imaginable, comme s'il étoit possible à quelques uns d'entre nous de leur échaper: nos esclaves ont encore la permission d'assister à cette fête, comme Hollandois noirs.

Lorsqu'un de nos navires à été apperçu faisant voile du côté du port, quelques uns des Hollandois qui restent à Desima sont envoyez au devant, pour avoir une information preliminaire de sa Cargaïson & de son état; le tout pour nôtre instruction, & pour celle des gouverneurs. La Compagnie entretient pour ce sujet deux barques toujours prêtes, & assez grandes pour contenir notre nombreuse suite ordinaire, qui avec les Compra Nakama ou commissaires des vivres qui nous suivent avec une bonne provision de viandes & de rafraichissements, doivent être regalez dans une petite Isle voisiné nommée Iwara Gasima: le tout encore aux despens de la Compagnie.

Il y a encore des reglemens en cas d'accident de feu à Desima ou dans le voisinage, pour mettre nos personnes, & nos marchandises sous bonne & sure garde, en un autre endroit. On peut voir ces reglemens & quelques autres tout au long dans le dernier Chapitre de ce Livre.

Ce sont là les jours de recreation qu'on nous accorde, si l'on peut appeller recreation de se voir mener par tout comme des prisonniers sous la rigoureuse inspection de tant d'yeux ouverts sur tous nos pas. Je ne saurois pourtant me dispenser de rendre justice aux naturels du pays: dans toutes les rigueurs & dans toutes les peines que nous essuyons au Japon, nous avons au moins cette consolation, que nous sommes traitez par nos gardes nombreux, & par nos surveillans, avec une Civilité apparente, avec des caresses, des compliments, des presens de rafraichissements, & d'autres marques de deference, autant que cela n'est pas incompatible avec leur raison



Leur injustice.

fon d'état. Mais cette politesse & ces bonnes manieres à notre égard, nous les devons plus à la coutume du pays, à la Civilité naturelle, & au noble procedé des Japonnois, qu'à leur estime, & à leur bonne volonté pour nous, qu'ils ne se foucient guere de faire paroître: nous pouvons nous en convaincre par leur conduite à notre égard en plusieurs cas où ils se montrent non seulement très deraisonnables, mais encore très malhonnêtes. Je puis en rapporter quelques particularitez qui viendront ici à propos, & de la verité desquelles je suis convaincu, soit par ma propre experience, soit par l'aveu qu'ils m'en ont fait dans des conversations tête à tête. On ne finiroit point si l'on vouloit raconter tous les tours de friponnerie, toutes les tricheries que nos interpretes nous ont toujours joué, les demandes injustes que l'on nous fait sur tout dans le temps de notre vente, ce que l'on exige même de nos Capitaines, comme ils les appellent, qui sont les directeurs de notre Commerce, malgré leur Caractere inviolable d'Ambassadeurs envoyez à leur propre Empereur.

Exemples de leur mauvais procedé.

Tout Japonnois en general, qui paroît avoir quelque égard ou amitié pour les Hollandois, n'est point regardé par ses Compatriotes comme un honnête homme, qui aime sa patrie comme il le doit. Cette maxime est fondée sur ce principe, qu'il est absolument contraire à l'interet du pays, au bon plaisir de leur souverain, & même en vertu du serment qu'ils ont prêté, contraire à la volonté supreme des Dieux, & au dictamen de la Conscience, de favoriser en aucune façon les Etrangers. Ils poussent encore plus loin leur mauvais raisonnement, ils pretendent qu'un homme qui aime les étrangers doit necessairement être ennemi de sa patrie, & rebelle à son souverain: car, disent ils, si le pays venoit à être attaqué, ou envahi par ces étrangers, les loix & les liens de l'amitié obligeroient le Japonnois à se ranger de leur côté, & par consequent d'être traître à sa patrie & à son souverain.

De là vient que de surprendre à un Hollandois, de lui demander un prix deraisonnable des denrées, de lui faire des tricheries, de le tromper autant qu'ils le peuvent sans faire tort à leur reputation sur laquelle ils sont fort delicats, de diminuer les libertez des Hollandois & leurs avantages, de faire de nouveaux plans pour rendre leur état & leur servitude encore plus insupportable, & tout le reste: toutes ces choses sont regardées comme belles & bonnes, legitimes en elles mêmes, & des preuves incontestables qu'on aime veritablement sa patrie.

Si quelqu'un derobe quelque chose appartenant aux Hollandois, & qu'on la trouve sur lui (c'est à quoi les Kuli, ou portefais que nous employons pendant le temps de la vente, sont fort adroits) il en est quitte ordinairement pour la restitution de ce qu'il a volé, & pour quelques coups d'estrieviere qui lui sont donnez par les Soldats en faction à notre porte. Quelque fois on le bannit de l'Isle pour quelque temps, & si le crime est criant, il est banni de la ville, ce qui arrive rarement. Mais la peine que l'on inflige à ceux qui fraudent la douane, est la mort, sans aucune remission, soit en leur trechant la tête, soit en les attachant à la croix, selon la nature & le degré du crime.

Ce ne sont pas nos gens, mais les naturels du pays, qui chargent & dechargent nos navires, & qui font les autres choses de cette nature: on les paye grasement de leurs peines, tandis que les Hollandois demeurent les bras croisez, & regardent faire les Japonnois. Mais, ce n'est pas notre seul grief à cet égard; c'est leur coutume de louer pour cela deux fois au moins



moins plus de monde qu'il n'en faut, & s'ils ne travaillent qu'une heure il faut que nous payons la journée entiere.

Tous ceux qui nous rendent quelque service, quelque nombreux & souvent inutiles qu'ils nous sont, doivent être entretenus au moyen des gages reglez, ou indirectement de l'argent que les gouverneurs de la ville retiennent sur le prix de nos marchandises, de la maniere que j'ai rapportée plus haut.

Aucun Hollandois ne peut envoyer une lettre hors du pays, à moins que le contenu n'en soit enregistré dans un livre destiné à cet usage, & qu'on n'en laisse une copie aux gouverneurs. C'est pour cela qu'il doit y avoir deux copies conformes que l'on remet à l'officier nommé pour cela; une desquelles demeure au pays, & l'autre est envoyée à bord des vaisseaux qui partent du Japon. A l'égard des lettres qui viennent de dehors, celles que l'on porte publiquement doivent être envoyées en droiture aux gouverneurs avant qu'on les ouvre; mais à l'égard de celles qui sont portées en particulier, on trouve les moyens de nous les faire tenir secretement, & le gouvernement ferme les yeux sur cela quoique contraire à la loy.

Aucun Japonnois n'a la permission d'envoyer des lettres ou des presens à ses parens en pays étranger, (il y a encore des personnes au Japon qui descendent des mariages qui se faisoient autres fois entre les Hollandois & les Japonnois) ou d'en recevoir d'eux, sans les faire porter premierement aux gouverneurs, pour les ouvrir, & pour en disposer comme bon leur semble.

Autres fois, lorsqu'un Hollandois mouroit à Nagasaki, son corps jugé indigne de la sepulture étoit jetté dans la mer, à la sortie du port: mais, en dernier lieu, on nous a assigné un petit morceau de terre inutile sur la montagne d'Inassa, où l'on nous permet d'enterrer nos morts avec bienfiance; cependant après cela une garde Japonnoise est nommée pour faire sentinelle à cet endroit, ce qui se fait en general avec tant de soin, que peu de jours après l'enterrement, il seroit presque impossible de decouvrir l'endroit où le corps a été enterré.

Il est fort aisé à un naturel du pays ou à un étranger de faire valoir ses pretentions sur les Hollandois, mais nous éprouvons de grandes difficultez à avoir justice des autres. Dans le premier cas, le gouvernement est toujours porté à accorder des dommages & interets au demandeur, sans daigner considerer si la demande regarde la Compagnie entiere, ou seulement quelques uns de ses officiers & de ses valets; & s'il est juste de rendre la Compagnie responsable des malversations des autres. Dans le second cas, si nous avons quelque plainte à faire, nous rencontrons generalement parlant, tant de difficultez & de delais rebutans, que le plus patient n'ose faire valoir en justice son droit, quelque juste qu'il soit. Un exemple suffira pour faire connoître au lecteur la verité de ce que je dis ici. Le fameux pirate Coxenga s'étant rendu maître de l'Isle Formosa, & de nôtre fort de Tayevan ou Zelandia qui est dans cette Isle, nous profitames en 1660. de l'occasion qui se presenta d'user de represailles, en attaquant une grande Jonque qui appartenoit à ce pirate, équipée pour cette Isle. Il y avoit 300. hommes à bord, & nous la maltraitames si fort par nôtre feu, que quoi qu'elle n'échouât qu'après treize jours depuis nôtre attaque, il ne demeura pas en vie plus de neuf hommes de l'equipage. Sur cela, les Chinois porterent de grandes plaintes au gouvernement de Nagasaki, avec un



si heureux succès pour eux, que la même année on leur assigna 27000. Siumome de dommages que l'on prit de nôtre thresor. Peu d'années après, environ l'année 1672, un de nos vaisseaux nommé le Kuylemburg ayant malheureusement échoué sur les côtes de Formosa, l'équipage fut cruellement massacré, & toute la Cargaïson prise par les Chinois sujets de Coxenga: sur quoi nous portames nos plaintes devant le même tribunal contre cet acte d'hostilité, mais avec si peu de succès, que bien loin qu'on nous accordât des dommages & interets, nous ne pumes pas même obtenir une restitution de la valeur d'un liard.

## CHAPITRE VII.

*Du Commerce des Hollandois au Japon en particulier ; &  
premierement des differentes Compagnies établies  
pour cet effect.*

Compagnie des  
Interpretes.

J'Ai déjà parlé en passant au Chapitre precedent de la Compagnie des Tsiusi comme on les appelle, ou interpretes, sur la fidelité desquels, don rare parmi eux, nous devons entierement nous reposer pour faire nôtre commerce au Japon. C'est un corps excessivement nombreux: il ne contient pas moins de cent cinquante personnes, lorsqu'il est complet. Je me propose ici de donner un recit détaillé sur ce qui regarde cette Compagnie, malgré son indigne Caractere, & de faire connoître les regles & les maximes par lesquelles elle se gouverne, autant que cela a peu venir à ma connoissance: cela servira de modele, pour montrer de quelle façon les autres corps se gouvernent, & les reglemens rigoureux auxquels le pays est assujetti.

Leur division.

Les Tsjuunsi, ou Tsjuunsi Siu. Dans le sens litteral des Caracteres qui expriment ce mot, c'est comme qui diroit *par la bouche*, ou *gens de par la bouche*; par où l'on doit entendre des personnes par la bouche de qui les affaires se doivent expedier: ils different en rang & en dignité, & peuvent être divisez en deux ordres. Ceux du premier ordre, qui sont nos interpretes ordinaires, ont permission de venir dans nôtre Isle toutes les fois qu'ils le jugent à propos. Ceux du second ordre y sont admis seulement dans le temps de nôtre vente; & dans ce temps là même, c'est moins pour être nos interpretes que nos espions, & servir le gouvernement en tenant les yeux ouverts sur nôtre conduite.

Premier ordre d'interpretes.

Le premier ordre de nos interpretes consiste en huit personnes nommées Fon Tsjusi, ou Fon Tsiunsi, ce qui signifie les vrais interpretes; leur charge les oblige de nous assister, & de nous accompagner, toutes les fois que cela est necessaire, & ils s'acquittent si bien de leur devoir quant à cet article, & si fort à la lettre, qu'il n'y a presque aucun moment où nous puissions nous dérober à leur présence importune. On les rend responsables de nôtre conduite, ainsi ils n'épargnent ni soins ni peine pour avoir toujours l'œil sur nous.

Premier

Quatre de ceux-ci sont O Tsjunsi, c'est à dire hauts interpretes, ou Chefs



Chéfs interpretes, un desquels est Ninban, ce qui signifie dans le sens literal, un gardien annuel, & aussi une personne chargée de faire son rapport à une autre: cette charge est annuelle seulement. Nos placets, nos plaintes, & tout ce qui regarde nos personnes & nôtre Commerce, doit lui être remis, & par son entremise, & avec le consentement de ses Confres, au gouverneur qui est de commandement, ou à son subdelegué. Il a la plus grande part dans l'economie de nôtre Isle, dans la direction de nôtre Commerce, & dans toutes nos affaires en general. En qualité de Ninban, il preside à l'assemblée des huit premiers interpretes. Les quatre autres interpretes, quoique du même ordre, sont appellez Ko Tsjunsi, c'est à dire interpretes inferieurs. Ils n'ont pas à beaucoup près le pouvoir & l'authorité dont les premiers sont revetus, & ils sont obligez de les assister dans l'execution de leur emploi. Ils ont un Ninban ou president pris d'entre eux, qui est une espece de commis du premier Ninban, & qui a le premier suffrage dans le *quadrumvirat*, ou college de quatre hommes dont il est president. Les deux Ninbans nous accompagnent dans nôtre voyage à la cour; & quand nous sommes de retour à Nagasaki, ils quittent leurs postes de presidents de ces deux Colleges. Si une affaire qui regarde nôtre commerce ou nos personnes est portée devant la Compagnie des huit premiers interpretes pour y être decidée, cela doit se faire en presence de l'Ottona de nôtre Isle, qui pretend avoir le droit de se placer immediatement après le premier Ninban, mais le plus souvent on laisse vuide pour lui la place qui suit la derniere des quatre premiers interpretes.

interpretes.

Le Tsijo, c'est à dire, les appointemens annuels, & les émolumens de nos premiers interpretes, se montent à une somme considerable, comme je vai l'expliquer. Le Jakukio ou Salaire, depuis que nous avons été confinez, nous & nôtre Commerce, dans l'Isle de Desima, leur a été assigné par l'Empereur à proportion de la charge d'un chacun, & du rang qu'il a dans la Compagnie. C'etoit autres fois une somme d'argent reglée: à present c'est une certaine quantité de soye, comme j'en ai été informé, qu'ils ont permission d'acheter de nous, & qui vendue dans le pays, leur rend à peu près la même somme en pur gain, que celle à quoi se montoient leurs anciens gages. Outre cela, la Compagnie leur passe une certaine quantité de soye écrite chaque année, comme un present ou recompense de leur peine: savoir une bale de 141. Cati &  $\frac{1}{4}$  pour chaque premier interprete; nous l'achetons environ 400. Thails, & elle en vaut 850. au Japon. Nous donnons la moitié de cela à chaque interprete inferieur. Ils reçoivent tous les ans une autre gratification des marchands de cuivre, comme si c'etoit pour les recompenser de leurs peines, mais dans la verité c'est pour les mettre dans leurs interets, & les engager à leur faire vendre leur cuivre avantageusement: cela nous oblige de jouer le role de plus offrant en faveur des interpretes, & de jouer au plus fin avec les marchands de cuivre; donnant une plus grande gratification aux Interpretes de 700, 600, ou 800. Thails plus ou moins à proportion de la quantité & de la bonté du cuivre que nous achetons. Lorsque Mr. Camphuysen, étant directeur de nôtre commerce, acheta 22466. Pics de cuivre rosiné, à douze Thails & demi le Pic, & 102. Pics de cuivre grossier; il fit à la compagnie des interpretes un present de 1460. Thails, sans compter un balot qu'il donna au lieu de Pic, à chaque premier interprete, & la moitié d'un balot à chaque interprete inferieur.

Leurs salaires & émolumens.



Le Kofen, c'est à dire la taxe ou droit que l'on met sur les marchandises étrangères appartenant aux particuliers, n'excedant pas la valeur de 40-000. Thails en monnoye legere, comme ils l'appellent, ou especes d'or, doit être payée par l'acheteur à tant pour cent. Ceci fait une somme de beaucoup plus 20-000. Thails assignée pour le profit commun des gouverneurs, du maire qui preside, de l'Ottona, & de tout le corps des interpretes. Cette taxe, quoique payée par l'acheteur, est au fond exigée sur nous; de sorte que les acheteurs en general prennent soin de se dedommager de la perte en diminuant le prix qu'ils nous donnent de nos marchandises. Un autre émolument bien lucratif, tant pour les Interpretes que pour l'Ottona, c'est la vente de certaines marchandises des particuliers, outre & par dessus la valeur qui leur est allouée de 40-000. Thails, & que les Interpretes, & l'Ottona, achètent à grand marché. Ajoutez à cela 150. Cobangs, que la Compagnie leur accorde pour leur table pendant notre vente, à cause que durant tout ce temps-là ils doivent être toujours presens. Ils reçoivent aussi des presens considerables des officiers inferieurs de notre Ile, des marchands particuliers, des artisans, & souvent en certaines occasions des Hollandois même; sans parler de tous les tours qu'ils nous jouent, sans cesse; de toutes leurs supercheries, dont les unes sont assez visibles, & les autres moins aisées à decouvrir. J'oublois de parler d'un de leurs émoluments les plus considerables, savoir l'argent pour payer les Kuli ou les gens employez à charger & à decharger nos vaisseaux, dont ils retiennent pour eux une partie considerable. Ils nous font payer six Thails pour chaque homme, & ne leur en donnent pas plus de quatre, sans compter qu'ils en arrêtent pour cela plus qu'il n'en faut. On compte que les profits, que font les deux interpretes nommez pour nous accompagner à la cour, se montent à 1200. Thails, qu'ils gagnent à chaque voyage. Il est aisé de se convaincre de la verité du calcul par les preuves suivantes. On a réglé le nombre de vingt chevaux pour nous porter nous, & notre bagage par terre d'Osacca à Jedo, & le même nombre, au retour de Jedo à Miaco; mais ils ne manquent pas d'en louer au moins vingt de plus, & de les mettre sur notre compte à quinze Thails chacun, quoiqu'ils n'en payent jamais que huit.

Ils font la même chose sur l'article des gens employez à charger ou à decharger notre bagage, & à prendre soin de nos Chevaux. Ainsi ils nous font payer au double les 186. Cobangs que l'on a reglez pour nos Chevaux & nos porteurs. Ils gagnent aussi quelque chose sur la barque qui nous doit porter avec notre bagage de Nagasaki à Osacca, car il se sert de cette occasion pour passer des marchandises qui appartiennent à des marchands particuliers, & ne manquent jamais d'en mettre le fret dans la poche. A Jedo, ils reçoivent des gratifications de tous les grands de la cour à qui c'est la coutume de faire des presens au nom de la Compagnie des Indes. Ainsi le revenu d'un premier interprete peut aller en tout à 3000. Thails & plus, & celui d'un interprete inferieur est rarement au dessous de 1500. Cependant, avec tout ce revenu ils vivent chichement; ayant nombreuse famille à entretenir, & quelques fois de pauvres parens dont ils ne voudroient pas qu'on connût la pauvette, à cause de l'orgueil naturel de la nation. Ils employent aussi une partie de leur revenu à faire des presens aux gouverneurs de Nagasaki, & à leurs Karoo on subdeleguez.

La Compagnie des Interpretes est non seulement la plus nombreuse de  
 tou-



toutes celles qui sont employées à la direction de notre Isle, & de notre commerce ; elle est encore celle qui coute le plus, & avec cela la plus prejudiciable à notre honneur, à notre liberté, & à nos interets. Deux maximes fondamentales, dont ils ne se departent jamais, sont de faire tout ce qui depend d'eux pour augmenter les despeses annuelles des Hollandois à l'avantage de leurs compatriotes, comme il convient de faire à des gens zelez pour leur patrie ; & de nous cacher autant qu'ils le peuvent les tours qu'ils nous font, & leurs friponneries, de peur que les gens du pays ne viennent à les prendre pour ce qu'ils font. Ils tachent de venir à bout de ces deux desseins, en nous emprisonnant de plus en plus ; regardant cela comme le plus seur moyen de nous tenir dans l'ignorance de leur langue, & de nous interdire toute conversation & familiarité avec les naturels du pays. S'il y a quelqu'un d'entre nos gens qui ait fait un progres considerable dans la langue Japonnoise, il est sûr qu'ils auront quelque pretexte afin d'obtenir un ordre des gouverneurs pour le faire sortir du pays. La seule chose en quoi nos capitaines comme on les appelle au Japon, ou les directeurs de nôtre commerce, puissent être utiles à la compagnie, & montrer leur zele pour le service de leurs maitres, est de faire tout ce qui est opposé aux deux principes dont je viens de parler, & de trouver les moyens de refuser honnetement les nouvelles demandes qui leur sont faites de temps en temps ; ( car les Japonnois ne permettent que le moins qu'ils peuvent à nos directeurs de faire valoir leur emploi au sujet du Commerce. ) Si nous leur accordons une seule fois une de leurs nouvelles demandes, ou quelque nouvelle imposition si petite soit elle, ils en font un préjugé pour l'avenir ; & par là ils tachent en particulier d'imposer aux nouveaux directeurs, qu'ils supposent n'être pas instruits à fond de la maniere de faire des Japonnois, à cause qu'ils n'ont jamais été dans leur pays. Sur cela les Interprètes aideront volontiers les directeurs la premiere année de leur arrivée à rendre le Commerce lucratif ; sachant bien, que s'ils n'obtiennent pas leurs demandes, ils sauront faire les compensations l'année suivante, en procurant une vente moins lucrative, & plus à charge.

Les premiers Interprètes sont suivis des Keekotsjusi, c'est à dire écoliers d'interprètes, ou apprentis. Ceux-ci ne sont jamais moins de huit, mais quelque fois ils sont plus ; tous fils des principaux interprètes, par naissance ou par adoption. Ils nous viennent voir chaque jour, pour apprendre le Hollandois & le Portugais, & l'art de negocier avec les étrangers. Ils servent d'espions en plusieurs occasions ; ils ont l'œil attentif quand on charge ou qu'on decharge nos navires ; ils examinent les matelots, & les autres personnes qui vont & viennent des vaisseaux, les marchandises portées au pays, & celles qui en sont transportées. Dans ces divers cas, la Compagnie des Indes leur accorde pour leurs peines une recompense de quarante Thails l'année ; ils ont aussi part à l'argent de la table ou pension, & plusieurs autres émoluments.

Après les Keeko Tsjunsi ou apprentis viennent les Naltsjusi, c'est à dire dans le sens litteral Interprètes interieurs ou de la maison, à cause qu'ils sont employez par les particuliers d'entre les Hollandois dans leurs maisons. Ils n'ont rien à faire dans nôtre Isle, excepté pendant le temps de nôtre foire annuelle ou vente. Alors, après avoir preté un serment solemnel, qu'ils n'auront aucune Communication, aucun Commerce secret, ni aucune familiarité avec nous, l'Ottona leur permet d'entrer à nôtre ser-

Interpretes  
interieurs &  
apprentis.

Interpretes  
particuliers.



vice, & leur expedie à chacun un de ses passeports. On nomme pour chaque Hollandois, pendant tout le temps de la vente, depuis quatre jusqu'à six de ces gens là en qualité d'interpretes, mais dans le fond c'est pour être les espions de toute leur conduite, car à peine y en a-t-il un en dix qui entende un mot de leur langage, excepté quelques uns qui en ont été autresfois domestiques.

Regle-  
mens de  
cette com-  
pagnie.

Il y a plus de cent de ces Naitsjusi qui sont tous sous les ordres des premiers interpretes, & en particulier du Ninban ou president des interpretes qui est en charge. Ils ont, de même que les membres des autres Compagnies plusieurs rangs, & dignitez parmi eux; & sont divisez selon les ordres suivans. 1. Douze de cette Compagnie sont Ko Gasijra, ce qui signifie petits chefs, à cause qu'ils sont établis pour commander tous les autres: deux de ces douze sont Ninbans ou presidents, ils president dans leurs assemblées, & jouissent de leur charge par tour, chacun une année. Toutes les affaires de la Compagnie doivent être portées devant eux, & si quelqu'une passe les bornes de leur jurisdiction, ou de leur intelligence, ils la portent devant l'assemblée superieure des principaux interpretes. 2. Les Kumigasijra, chefs des corps particuliers, dans lesquels les membres de ce corps sont compris, & divisez. Chacun de ces Kumigasijra a neuf ou dix Naitsjusi sous lui, & à sa disposition; il les instruit des ordres de leurs superieurs, & reçoit leurs requestes, qu'il presente aux mêmes superieurs. Il est avec cela responsable de la conduite de ceux qui sont sous lui. Ils ont aussi deux Ninbans ou presidents, qui sont en même temps membres de la Compagnie des Kogasijra, & jouissent de leur charge chacun une année; le gros de ces Naitsjusi, qui est depuis quatre vingts jusqu'à cent, est divisé encore en deux ordres; les Dsjo comme on les appelle, Messieurs du plus haut rang, qui reçoivent aussi une plus grande portion de la caisse de la compagnie pour leurs appointements; & les Tsju, nom general sous lequel tous les autres sont compris. Leur salaire est une somme non fixée, qu'on prend sur les taxes mises sur les marchands dont j'ai parlé plus haut, & que les gouverneurs de Nagasaki, avec les principaux interpretes, leur assignent de temps en temps. Cette somme differe à proportion des marchandises que nous vendons; & l'on peut conjecturer qu'une année portant l'autre elle se monte à environ six mille Thails, qu'ils partagent entre eux selon leur rang & employ. On compte que les douze chefs qui sont parmi eux ont chacun tout au plus deux cens Thails, & que les autres ont la moitié de cette petite somme & quelque fois bien moins.

Thresoriers & Commis des Interpretes.

Ils ont quatre Takurajaku ou Thresoriers, qui gardent la caisse de la Compagnie, & tiennent un compte de ce qui y entre, & de ce qui en sort; outre deux Fisja ou commis, qui reçoivent aussi leur salaire de l'argent de la même caisse.

Qualitez necessaires pour être admis dans le corps des interpretes, & les ceremonies de la reception.

Personne n'est admis dans ce corps, sinon les fils des membres morts. La reception se fait en la maniere suivante. Le Candidat prend une personne pour écrire un Sosjo ou requeste pour lui, qu'il donne au Ninban ou president des Kumigasijra, lui recommandant en même temps ses interets de vive voix, & employant souvent des voyes indirectes pour obtenir ses bonnes graces. Le Ninban convoque ses Confreres, pour examiner l'affaire, & juger si le Candidat merite d'être admis à l'office qu'il demande par sa requeste, veu sa naissance, son âge, & ses bonnes qualitez: s'ils trouvent qu'il est suffisamment qualifié pour cela, le Ninban donne la requeste au Ninban du Ko Gasijra, qui prend son temps aussi pour examiner l'affaire

avec



avec sa Compagnie ; & s'ils approuvent aussi le Candidat, la requeste est donnée au Ninban des Fontsjusi ou president du college des premiers interpretes. C'est ici que l'affaire traîne quelque fois deux ou trois ans, jusqu'à ce qu'au moyen de leurs frequentes requestes & soumissions, mais surtout par ce qu'ils appellent *So de no Sita*, c'est à dire tour de la manche, (laquelle, pour le dire en passant, il portent si ample, qu'on peut y faire glisser un present sans être apperçu ; ) le Ninban est à la fin porté à favoriser le Candidat. Sur cela, après avoir eu le consentement de ses Confreres, il porte la requeste & l'affaire du suppliant devant le gouverneur, qui refuse rarement d'accorder ce qu'on lui demande. Tous les obstacles étant enfin levez, le nouvel interprete fait une visite à chaque membre de la Compagnie, pour le remercier de la grace qu'il lui a faite, & pour en recevoir le compliment de felicitation. En voilà assez sur le Chapitre des Interpretes.

Je dois parler à present des cinq *Desima Fisja* ou commis ordinaires de l'Isle de *Desima*. Ils sont une espece de subdeleguez des premiers Interpretes ; leur employ est de tenir un compte des presens faits par les Hollandois, de leurs despences ordinaires, des despences de leur voyage à la cour, & autres choses de cette nature, que l'on croit au dessous de la dignité d'un premier interprete. Les commis même, ne voulant pas toujours expedier leurs affaires personnellement, ont encore des commis sous eux. La Compagnie des Indes accorde de gages à deux d'entre eux seulement ; & ceux-ci doivent nous accompagner dans notre voyage à la cour : les autres tirent leurs recompenses des honnêtes gratifications qu'ils reçoivent dans le temps de notre vente.

Commis  
de l'Isle.

En parlant des Officiers de notre Isle, je ne dois pas oublier les *Desima Thijetzkn* ou inspecteurs de nos *Kuli* ou ouvriers. Cette honorable Compagnie est de quinze personnes, qui tiennent une liste de nos ouvriers, pour partager l'ouvrage entre eux & leur assigner à chacun sa tache. Un de ces quinze est quartier-mestre : il doit assister en personne, & avoir l'œil sur eux, pour les encourager lorsqu'il y a quelque ouvrage à faire. Toute la compagnie doit avoir soin d'empêcher que nous ne soyons volez par ces *Kuli*, car ils le font fort adroitement toutes les fois que l'occasion s'en presente. C'est pour cette raison que notre compagnie des Indes assigne à ces inspecteurs des gages fixes. Les *Kuli*, que l'on employe à charger ou à decharger nos navires, nous sont inconnus ; on les prend dans la ville ; & tout ce que nous savons d'eux, c'est qu'il faut les payer grassement pour leur peine. Afin que toute la ville en profite, chaque *Otona* tient une liste de tous ceux de sa rue qui sont en état de servir de *Kuli*, pour les envoyer à leur tour à *Desima*.

Inspecteurs de  
nos ouvriers.

Il me reste à parler des *Kannaba Nakama*, c'est à dire des officiers de notre thresorerie ; leur employ est de recevoir l'argent pour les marchandises que nous avons vendues, de le changer en *Kobangs* d'or, & de nous le rendre par l'entremise de nos interpretes qui le comptent devant nous. Les *Kannaba Nakama* escomptent un pour cent pour leur peine, & quinze pour cent, ou davantage, au profit commun de la ville, selon l'estimation annuelle des *Cobangs*, qui est depuis 55. jusqu'à 59. *Mome* on *Maas* en argent. Non contents de ce profit qui est fort raisonnable, ils nous font prendre les *Cobangs* à raison de 68. *Maas*, sans compter que le directeur de leur bureau reçoit cent *Thails* d'appointement par an des Hollandois, & les membres de la Compagnie chacun cinquante *Thails*. Cette Com-

Officiers  
de notre  
Thresor.



pagnie est composée de trente six hommes, y compris les officiers supérieurs & inférieurs; savoir cinq directeurs, ou inspecteurs, qui n'ont rien à faire qu'à tenir l'œil, & à donner leurs ordres à leurs quatre commis qui reçoivent tout l'argent, le changent en or, le gardent, & nous le donnent ensuite par l'entremise de nos Interpretes. Ces neuf hommes sont les officiers supérieurs, ou chefs, comme ils les appellent. Les officiers inférieurs dont l'emploi est séparé, sont, un pour reconnoître les marques de l'or monnoyé, l'autre pour la monnoye en argent: ils discernent la bonne monnoye de celle du faux coin. Deux pour peser l'argent, deux pour recevoir l'argent des marchands Japonnois; deux premiers commis ou comme ils les appellent See Tsje Kaki, c'est à dire teneurs des comptes, plusieurs autres assesseurs, commis, domestiques, & valets, tant des officiers supérieurs que des inférieurs. Plusieurs qui assistent au nom de l'Ottona, des premiers interpretes, & des Maires ou Consuls de la ville, outre quelques unes de leurs creatures à qui ils veulent faire du bien, & qu'ils prennent en qualité de commis. Outre l'emploi de ces gens là en qualité d'officiers de nôtre Thresorerie, ils doivent être presens à l'examen de toutes les marchandises portées au pays, ou qu'on en transporte, & qui appartiennent à des particuliers.

~~~~~

## CHAPITRE VIII.

### *Suite du detail qui regarde le Commerce des Hollandois au Japon.*

Ce qui se fait à l'arrivée de nos navires.

ON attend les navires de Hollande dans le port de Nagasaki, ordinairement en Septembre, vers la fin de la monson du Sud-Ouest, qui est la seule propre à ce voyage. Dèsque les gardes d'observation decouvrent avec leurs lunettes d'approche un vaisseau qui fait voile vers le havre, ils donnent avis de son approche aux gouverneurs de la ville: alors trois hommes de nôtre comptoir sont envoyez au devant, avec leur suite ordinaire, à deux lieues ou environ hors du port, pour donner au Capitaine, s'il est Hollandois, de la part de nôtre directeur de commerce, les instructions necessaires au sujet de sa conduite: ces instructions sont cachetées. L'interprete, & les commis des gouverneurs, demandent d'abord la liste de la cargaison, & de l'equipage, avec les lettres, qui sont à bord du vaisseau, que l'on porte à Nagasaki où les gouverneurs commencent par les examiner, & ensuite les remettent à notre directeur. Le vaisseau vient ensuite le plutôt qu'il le peut; & lorsqu'il est entré dans le havre, il salue la garde Imperiale avec toute son artillerie, ensuite jette l'ancre vis à vis & à une portée de mousquet de la ville. Si le vent est contraire, il y a des bateaux entretenus exprès par les gens du commun, qu'on envoie avec des rameurs pour remorquer le vaisseau, & le faire entrer dans le port. Cela se fait à nos despens, mais non pas selon notre volonté. En temps calme, ils envoient environ dix de ces bateaux: si le temps est orageux, & le vent contraire, ils augmentent le nombre jusqu'à cinquante, &



& quelque fois jusqu'à cent, autant qu'ils le veulent croire nécessaire; c'est à dire le double au moins de ce qu'il en faut. Lorsque le vaisseau est entré dans le port, deux batteaux de garde, avec un bon nombre de soldats, se rangent aux deux côtes, & continuent ainsi en relevant les soldats chaque jour jusqu'à ce que le navire soit sorti du port, & qu'il ait gagné la pleine mer. Dèsque le vaisseau a jetté l'ancre, un grand nombre d'officiers viennent à bord, pour demander les canons, les mousquets, les espées, & les autres armes, comme aussi la poudre qui est dans des barrils: ils prennent tout cela pour le garder, & le mettent dans un magasin destiné à cela, jusqu'au départ du vaisseau. Ils avoient essayé autre fois d'ôter le gouvernail, mais ayant trouvé la chose impraticable, ils le laissent où il est. Le lendemain de l'arrivée du vaisseau, les commissaires des gouverneurs viennent à bord avec leur escorte ordinaire de soldats, pour faire une revue exacte, en présence de nôtre directeur, de tout le monde qui est à bord selon la liste qui leur en a été donnée, où l'on a mis le nom d'un chacun, son âge, sa naissance, le lieu de sa demeure, & son employ. Ils examinent un chacun depuis la tête jusqu'aux pieds: on fait plusieurs questions au sujet de ceux qui sont morts pendant le voyage, sur la date de leur mort, & sur le genre de leur maladie. Quelque fois même un singe ou un perroquet mort pourront causer des recherches rigoureuses sur la cause de leur mort, & ils sont si scrupuleux, qu'ils ne veulent point donner leur rapport sans avoir vu le corps, & l'avoir examiné exactement. Après cela, les ordres de notre résident, & ceux aussi des gouverneurs de Nagasaki qui regardent nôtre conduite avec les naturels du pais, sont lus en Flamand, & pour l'instruction d'un chacun affichez en divers endroits du vaisseau, & de Desima. On observe les mêmes regles à l'égard de tous nos autres navires qui sont au nombre de deux, trois, ou quatre envoyez de Batavia au Japon chèque année: à proportion de la quantité de cuivre dont on a besoin. Autrefois, lorsque les Hollandois avoient la liberté du commerce, ils envoyoient rarement moins de six ou sept navires, quelque fois davantage selon la quantité de marchandises dont ils esperoient de se defaire.

La revue étant finie, ils prennent leur temps à leur fantaisie pour décharger le vaisseau. En même temps, des Joriki en qualité de subdeleguez des gouverneurs, quelques uns d'entre les Dofen, un des premiers interpretes, un commis d'interprete, sans compter plusieurs commis & officiers inferieurs, se tiennent à bord, & s'emparent de tous les coins du vaisseau, pour prendre garde que l'on n'en emporte rien en secret. Lorsque le temps de decharger les vaisseaux est réglé, les portes de l'eau, de nôtre Ile, par où l'on doit faire passer la Cargaison, sont ouvertes en présence des Karoo, c'est à dire des grands Commissaires des gouverneurs, & de toute leur suite. Tout le temps que l'on tient les portes ouvertes, les Karoo avec leurs commis & les autres assistans se tiennent dans une chambre voisine batie exprès pour cela. Le corps entier des interpretes, comme aussi les propriétaires de nos maisons, les commis & les autres officiers de nôtre Ile, s'y tiennent assiduellement, pour aider s'il est nécessaire. Ils se mettent à travailler avec 300. Kulis & plus, & ne manquent gueres d'en avoir le double au moins de ce qu'il en faut. On pourroit decharger chaque navire en deux jours de temps; mais malgré le nombre de porte faix qu'ils y employent, ils ne finissent que dans trois jours afin que les habitans

Comment  
ou dé-  
charge les  
vaisseaux.



de la ville gagnent davantage. Les marchandises sont transportées du vaisseau dans de petits bateaux nommez Prauen, entretenus pour cela aux dépens de la Compagnie; & on les étale devant les Commissaires, lorsqu'on les a portées à la porte de l'Isle. Les commissaires les comparent avec la liste qu'on leur en a donnée, & font ouvrir une ou deux bales de chaque espece qu'ils choisissent dans le nombre; ils ordonnent ensuite qu'on les enferme à la clef sous leur sceau dans les magasins de la Compagnie, en attendant le temps de nôtre vente.

Les coffres qui appartiennent à des particuliers sont portez à l'entrée de l'Isle où ils sont ouverts & examinés. Si le propriétaire ne se presente pas d'abord avec la clef, ils les ouvrent sans ceremonie à coups de hache. Tout ce qui est à vendre est emporté, & enfermé à clef sous leur sceau; d'autres choses aussi qui ne sont pas de leur gout, comme les armes, les étoffes & les draps travaillez avec l'or ou l'argent, de même que les marchandises de Contrebande; tout cela est mis sous la garde de l'Ottona, qui le rend au propriétaire dans le temps de son départ.

Marchandises de Contrebande.

On defend l'entrée à toute monnoye & à toute autre chose d'Europe ou d'ailleurs, qui a une figure de croix, de chapelet, ou de saint, empreinte dessus. Si l'on trouvoit quelque chose de semblable sur nos gens, cela causeroit une aussi étrange confusion & une aussi grande terreur parmi les Japonnois, que si l'Empire avoit été trahi. J'ai remarqué plus haut, dans le journal de nôtre voyage, qu'en approchant du port chacun étoit obligé suivant les ordonnances de rendre ses livres de priere, & autres livres de theologie, comme aussi toute monnoye d'Europe qu'il a sur lui. Nôtre Capitaine fourre tout cela dans un vieux tonneau pour le dérober aux yeux des habitans du pays.

Ordres pour les recherches.

Tous les nouveaux venus, soit qu'ils entrent, soit qu'ils sortent de nôtre Isle, doivent se laisser fouiller pour voir s'ils ont sur eux quelque marchandise de Contrebande, sur tout de l'ambre & du corail qu'ils pourroient changer pour de l'or: les naturels du pays étant fort passionnez pour ces marchandises. Un de nos directeurs même, qui fût élevé ensuite au poste eminent de directeur general, s'y vit exposé à son arrivée au Japon; mais cela ne se pratique que rarement.

Passaports.

Tout homme qui veut aller à bord d'un vaisseau, soit pour ses affaires, soit pour le service de la Compagnie, est obligé de prendre un passaport des commissaires des portes de l'eau, qu'il donne à ceux qui sont à bord: il en prend de ces derniers pour les rendre à ceux des portes. Par ce moyen, ils savent toujours le nombre des gens qui sont à bord ou dans l'Isle.

Ce qui se fait au vaisseau pendant la nuit.

Dans la nuit, lorsque les commissaires qui se tiennent à bord s'en retournent à la ville avec tout leur train, le sceau est apposé à la Cabane en leur presence, & tous les Hollandois comptent un à un pour voir s'il en manque quelqu'un, ce qui causeroit un étrange embarras. Pendant mon séjour au Japon, il arriva qu'un simple matelot se noya pendant la nuit, personne n'ayant apperçu sa chute dans l'eau. A la revue qui se fit le lendemain matin, car elle se fait sans y manquer soir & matin, on trouva à dire ce pauvre malheureux. Ce triste accident arresta d'abord toute la procedure; & la crainte qu'ils eurent, que ce ne fut un Prêtre Catholique Romain qui se fut échapé dans le pays, causa une si étrange consternation parmi les Japonnois, que tous les officiers couroient çà & là se grattant la tête, & faisant des contorsions comme s'ils eussent perdu l'esprit. Quelques uns des



des Soldats de la garde des vaisseaux étoient tout prêts à s'ouvrir le ventre avant que les ordres des supérieurs les rendissent responsables de leur peu d'attention & de la négligence de leur devoir. Les choses continuerent en cet état jusqu'à ce qu'enfin le corps de cet infortuné, pêché au fond de la mer, mit fin à toutes leurs craintes, & à d'autres recherches.

Tout le reste du temps qui n'est point employé à charger ou à décharger nos navires, les portes de l'eau sont fermées: par ce moyen, toute communication est rompue entre ceux qui sont à bord, & ceux qui demeurent sur le rivage, chacun est ainsi renfermé dans ses limites. Toute la cargaison des navires ayant été transportée de la manière que j'ay dit, dans les magasins, les marchandises y demeurent jusqu'à ce qu'il plaise aux Japonnois de les faire vendre, pendant les deux ou trois jours de vente qu'ils appellent Cambangs. Ce qui n'est pas vendu, est remis dans le magasin en reserve pour la vente de l'année suivante.

Ce sont ici les marchandises que nous portons au Japon; de la soye é-  
 crue de la Chine, du Tonquin, de Bengale, & de Perse. Toute sorte de  
 soyes, d'étoffes de laine, & autres des mêmes pays, & de quelques au-  
 tres, pourvu qu'il n'y ait ni or ni argent; comme sont les Tapsels  
 de Bengale, & des côtes de Coromandel: des Pelains blancs & amples en  
 rouleaux, des Guingans blancs, des Armoifins, des Sumongis, des Fleurets  
 de laine filée; plusieurs sortes de Tîtsen des Indes moitié soye; des toiles  
 grossières de Cotton sans fleurs & non penites; des Guinées blanches, des  
 Salampouris, & des Percales, des draps de laine d'Europe, outre d'autres  
 étoffes de soye & de laine; sur tout des serges ordinaires, & d'Angleter-  
 re; du bois de teinture appellé en Europe Sapan & bois de Bresil, des  
 peaux de buffle & de cerf ou autres bestes fauves, des peaux de raye, de  
 la cire, des cornes de Buffle de Siam & de Camboya, des Cordouans,  
 & des peaux tannées de Perse, de Bengale, & autres pays: non pas d'E-  
 spagne ni de Manilhe, sur peine d'encourir leur indignation, & d'essuyer  
 de leur part quelque mauvais traitement; du poivre & du Sucre en pou-  
 dre & Candy de plusieurs endroits des Indes Orientales; des Cloux de  
 gerofle, & des noix muscades des Isles qui produisent ces especeries, com-  
 me sont Amboine, & Banda, (on ne demande plus de la Cannelle) du  
 Sandal blanc de Timor, du Camphre de Baros recueilli dans les Isles de  
 Borneo & de Sumatra; du Mercure, du Cinabre, & du Saffran de Benga-  
 le, du plomb, du sel petre, du Borax & de l'Alum de Bengale, & de  
 Siam; du musc de Tunquin, de la gomme de Benjoin d'Atsijen, de la  
 gomme lacque de Siam; du Rosmal, ou storax liquide, & du Catechu  
 appellé ordinairement *terra japonica*, de Moca dans l'Arabie heureuse;  
 des racines de Futsjuk, ou *Costus amara* de Suratte, & de Siam; des co-  
 raux, de l'Ambre, du veritable Antimoine, dont ils se servent pour don-  
 ner de la couleur à leur porcelaine, & des miroirs d'Europe. Des miroirs  
 cassés ils font des lorgnettes ou lunettes d'observation, des microscopes,  
 & des lunettes. Quelques autres drogues moins importantes, comme Ma-  
 sang de Vaca, c'est une pierre Medicinale qu'on tire de la vessie du fiel  
 des vaches de Mozambique, du bois de Serpent, de l'Atsair, des Bam-  
 boucs, des mangues & autres fruits verts des Indes Orientales confits avec  
 du poivre de Turquie, de l'ail, & du vinaigre; des crayons de plomb  
 de mer, & de bol d'Armenie pour écrire; du mercure sublimé (mais  
 non pas du Calomel ou mercure doux) des limes fines, des aiguilles, des  
 lunettes, de grands verres à boire, de la plus belle espece; des coraux

Portes de  
l'eau fer-  
mées.

Marchan-  
dises que  
les Hollan-  
dois por-  
tent au Ja-  
pon.

Voyez  
plus bas  
l'explica-  
tion du  
nom de la  
plus part  
de ces  
marchan-  
dises, à la  
marges.



contrefaits, des oiseaux rares, & d'autres curiositez étrangères tant de l'art que de la nature. Quelques unes de ces dernières marchandises sont souvent vendues en secret par des particuliers, & des matelots; & ne sont point exposées en vente au Cambang: en ce cas, les Hollandois ne se font aucun scrupule d'en exiger le plus grand prix qu'ils peuvent au dessus de la valeur réelle.

Marchan-  
dises ou  
l'on gagne  
le plus.

De toutes les marchandises portées au Japon, la soye écrue est ce qu'on aime le mieux, & pourtant celle qui donne le moins de profit de toutes: c'est pourquoi les Portugais appelloient la vente de cette marchandise *Pancado*, nom qui s'est conservé parmi les naturels du pays, & dont ils se servent encore pour dire cela. Toutes sortes d'étoffes & de toiles donnent un profit considérable & seur: plus on en porteroit plus la consommation en seroit grande dans un pays si peuplé. On gagne aussi considérablement sur le Sapan ou bois de Brésil, & sur les cuirs. Les marchandises les plus lucratives sont le sucre, le Catechu, le storax liquide, le Patsju, le Camphre de Borneo qu'ils préfèrent à tout autre; les miroirs, & plusieurs autres choses de cette espèce, mais seulement lorsqu'ils en ont besoin & que les Chinois en ont apporté en petite quantité. Le Corail & l'ambre sont deux marchandises qui donnent le plus de profit dans ces pays de l'Orient; mais le Japon en a été si bien fourni par les fraudeurs de douane, qu'à présent il y a à peine cinquante pour cent à gagner dessus, au lieu qu'autrefois on pouvoit les vendre dix ou cent fois autant. Le prix de ces choses varie extrêmement, selon le nombre & l'état des acheteurs, qui peuvent compter d'y gagner cent pour cent tous frais faits, à quelque prix qu'ils s'en défassent. Dans le temps que nous avions la liberté du Commerce, nous n'envoyions pas moins de sept navires chaque année, chargés des marchandises que j'ay nommées ci-dessus: à présent, nous n'en envoyons pas plus de trois ou quatre; un desquels va premièrement à Siam pour changer une partie de sa Cargaïson avec les marchandises de ce pays là: ce qui reste à vendre est réservé dans nos magasins pour la vente de l'année suivante.

Commer-  
ce des  
Hollan-  
dois confi-  
déré dans  
ses diffé-  
rents pe-  
riodes.

Nôtre Commerce au Japon depuis nôtre première arrivée a été sujet à divers changemens & à plusieurs fatalitez, à l'égard des marchandises qu'il nous étoit défendu d'y porter ou d'en transporter: à la perte par degrés de nôtre liberté, & de nos privilèges; à la diminution de nos profits, & à la manière dont nous sommes traités par les naturels du pays. Je trouve depuis nôtre premier établissement quatre périodes remarquables que je vais examiner l'un après l'autre pour donner au lecteur une relation véritable & exacte de cette branche du Commerce des Hollandois dans les Indes Orientales.

Premier  
periode.

Le premier Periode comprend plus de trente ans, depuis nôtre premier établissement dans la ville & l'Isle de Firando, & le privilège de la liberté du Commerce qui nous fut accordé peu après (en l'année 1611.) par l'Empereur, jusqu'en l'année 1641, que nous en reçûmes des ordres de transporter nôtre comptoir à Nagasaki. Le Commerce des Castillans & des Portugais, qui avoient alors un établissement florissant à Nagasaki, étoit en même temps dans son plus grand lustre. Ils avoient aussi un avantage considérable sur nous, en ce qu'ils pouvoient fournir le Japon de soye écrue, & d'étoffes de soye, marchandises dont la consommation étoit alors, comme elle est encore, très grande dans un Empire si peuplé. Nous n'avions point alors d'établissement fixe à la Chine, & aux Royaumes voi-  
sins



fins qui produisent la soye la meilleure & la plus fine. L'Empire de la Chine alors gouverné par un monarque du pays, avant la dernière Conquête des Tartares, étoit fermé aux nations étrangères. Les Chinois, à qui il étoit défendu de sortir de leur pays, & d'en transporter aucune marchandise de leur cru, ne nous pouvoient fournir qu'une petite quantité de soye; ce qu'ils faisoient en exerçant la Contrebande, car nous n'osions l'aller prendre sur leurs côtes. Les Portugais au contraire ayant un établissement à Macao, petite Ile près des côtes de l'Empire de la Chine, dont elle fait partie, avoient plus d'occasions de se procurer cette marchandise précieuse, & si fort lucrative en ce temps là. Outre cela nous n'avions aucun Commerce avec le Tonquin jusqu'en l'année 1637, ni aucun établissement fixe dans les Royaumes de Bengale & de Perse; mais lorsque la fortune, & notre bonne conduite nous eurent une fois ouvert le chemin de ces pays riches en soye, & que nous y eumes fait une fois des établissements solides, nous fumes en état de fournir aux Japonnois ces marchandises, & les autres qu'ils recherchent si fort, tout aussi bien que le pouvoient faire les Portugais, & les Espagnols. Nous vendions dans ce temps-là notre soye sans aucune gêne, avec nos autres marchandises au plus offrant, & nous transportions du pays une somme de soixante tonnes d'or plus ou moins, selon la maniere de compter des Hollandois: ce qui fait 6-000-000. de leurs guldes, ou plus de 500-000 livres sterling. Cela apportoit de grands profits à la Compagnie, quoique quelques unes des marchandises que nous portions au Japon ne nous donnassent pas tant de profit qu'elles font à présent, & que de plus la navigation fut beaucoup plus dangereuse, sujette à plus de naufrages & de pertes, à cause que nous ne suivions pas encore les côtes saines de la Chine, que nous ne connoissions pas alors parfaitement, ne sachant d'autre route que celle des mers orageuses & dangereuses, qui sont autour de l'Isle de Formosa, & des Isles voisines. Notre plus grand Capital en ce temps là consistoit en argent dont nous transportions chaque année au moins 1200. ou 1400. Caisses, ou 1400-000. Thails, ce qui fait la somme de 4900-000. florins, ou à peu près 450-000. livres sterling: quelque fois nos profits étoient encore plus considérables, & se montoient à six millions de florins. Ce fut là le premier période, & l'âge d'or de notre Commerce dans le Japon, pendant lequel nous avions la liberté entière de nous defaire de nos marchandises à notre plus grand avantage; & cela en vertu d'un privilege qui nous fut accordé sous le grand sceau Imperial rouge, en l'année 1611, par l'Empereur Iejas autrement nommé Ongoschio & après sa mort Gonginsama. Ce privilege, dont j'ai inseré la copie au dernier Chapitre de ce Livre, & qui est gravé dans la Planche XX. nous accordoit la permission de porter sans aucune reserve, & sans empêchement, & de vendre toutes nos marchandises en quelque temps que ce fut, & dans tel lieu de l'Empire que nous trouverions à propos. Ce privilege nous fut renouvelé, selon la demande que nous en fimes en 1617, par son fils & successeur Fide tadda appelé après sa mort Teitokujin; mais en termes, & en caractères moins avantageux, quoique alors tout semblât concourir à nos desirs. Nous avions beaucoup de peines & d'embarras à esluier, plusieurs vexations difficiles à surmonter, plusieurs demandes facheuses & deraisonnables à prevenir par notre prudence, ou à refuser avec de bonnes manieres. Les Espagnols & les Portugais employèrent tous les moyens imaginables, pour nous ruiner nous & notre Commerce, pour nous calomnier, & nous noircir à la cour; nous appellant



Pirates, rebelles à leur gouvernement d'Espagne, usurpateurs des Royaumes des Indes, oppresseurs de nos legitimes souverains, & choses semblables. On nous reprocha, avec les termes les plus aigres & les plus horribles, que nous croyons en J. C. tout comme les Castillans, & que par cette seule raison nous devions perdre tout le credit que nous avions à la cour. Il faut avouer que ce fut la crainte de perdre ce nouveau pays d'Ophir riche en or, comme les Portugais l'avoient déjà perdu, qui nous obligea en 1638. d'aider les Japonnois au siege de Simabara, & à la perte de plusieurs milliers de Chretiens, que le desespoir & la crainte des tourmens avoit reduits à s'enfermer dans cette place: la même raison nous obligea de nous priver de faire nos prieres, & de chanter les Pseaumes en public, de nous abstenir de toutes les marques exterieures du Christianisme. Enfin en l'année 1641. après que la Religion Chretienne fut entierement extirpée au Japon, & que les Castillans & les Portugais furent chassés du pays, nous fumes forcez d'abandonner nôtre comptoir & nos magasins nouvellement batis à Firando, pour aller à l'Isle de Desima dans le havre de Nagasaki; & après la perte de nôtre liberté, & de la franchise dont nous avions joui sous la protection d'un Seigneur plein d'indulgence, de nous confiner sous la rigoureuse inspection des nombreux Concierges de cette prison.

Raisons  
de nôtre  
change-  
ment de  
lieu, & de  
nôtre con-  
finement à  
Desima.

Plusieurs raisons contribuerent à nous rendre suspects & odieux à la Cour. Elles furent enfin la cause du changement fatal que nous éprouvames en ce temps là; mais la Religion Chretienne dont nous faisons profession fut une des principales. Toute la cour étoit souverainement aigrie contre elle, comme contre une peste publique, & la seule cause de la ruine & de la perte entiere de plusieurs milliers de sujets de l'Empereur. Peut-être ne nous eut-il pas été possible de nous maintenir dans le pays & dans la possession de nôtre Commerce, si nous ne nous étions fait une affaire capitale de donner à la cour des preuves convaincantes, que, quoique nous fussions Chretiens, nous étions d'une secte differente, & ennemie jurée des Prêtres Romains, dont nous avons decouvert nous mêmes les conspirations dangereuses contre l'Empereur & contre l'Empire. Cela, joint à l'obeissance & à la promptitude que nous temoignames en secourant les Japonnois au siege de Simabara, fit que l'on souffrit nôtre sejour dans le pays, & la continuation de nôtre Commerce; mais, cela sous une garde si rigoureuse, & une inspection si exacte, que depuis ce temps là, à peine avons nous eu la moindre commodité de nous entretenir avec les gens du pays. A present, les choses sont disposées de sorte que la plus grande vue du gouvernement du Japon est de nous laisser ignorer ce qui se passe dans le pays & à la cour, comme de prevenir toutes les tentatives que nous pourrions faire pour faire embrasser aux naturels du pays la foy de nôtre Sauveur; ce qui, selon les apparences, causeroit de nouveaux troubles dans l'Empire. La cour étoit d'autant plus sur ses gardes là dessus, que, supposé que les Espagnols & les Portugais ne voulussent manquer aucune occasion pour venger les affronts & les insultes qu'ils en ont essuyez, il étoit à craindre que pour y reussir ils ne pussent quelque jour se joindre aux Hollandois. Il nous arriva précisément dans ce temps-là de batir un nouveau Magasin à Firando, ce qui augmenta beaucoup la jalousie, & les soupçons que les Japonnois avoient déjà conçus contre nous, & ne contribua pas peu à hâter le dessein que l'on avoit de nous faire transporter de là à Nagasaki. Il étoit contraire à la coutume du pays de tant exhausser un  
bassi.



bastiment, tout de pierre de taille; de sorte qu'il paroïssoit moins un Magasin, qu'un Chateau. Une circonstance fâcheuse de plus étoit que l'on avoit gravé sur le frontispice l'année de la naissance de nôtre Sauveur. Il m'a été dit par un Japonnois digne de foi, dans un entretien particulier, que les Hollandois dechargeant un de leurs navires, & mettant les marchandises sur le rivage pour les placer dans leurs nouveaux magasins, il arriva que le fond d'une grande boette venant à se detacher decouvrit, au lieu de marchandise, un mortier d'airain: je ne veux pas prendre sur moy de dire quelle foi on peut ajouter à cette histoire. Quoi qu'il en puisse être, il n'est que trop vrai que peu de temps après nous eumes des ordres imprévus, sur peine de la vie, de demolir nôtre nouveau magasin, d'abandonner nôtre demeure, & la liberté dont nous jouissions à Firando, pour nous emprisonner à Desima; ce qui mit fin à ce periode doré de nôtre Commerce au Japon. Brasiman, autrement Jenseimon, nôtre premier interprète, âgé de quatre vingts dix ans, qui avoit été déjà en ce temps là au service de la Compagnie, m'a assuré que le procedé fier & hautain de Mr. Caron, alors directeur de nôtre Commerce au Japon, n'avoit pas le moins contribué à ce soudain changement: il me disoit que le gouvernement ne pouvoit souffrir l'orgueil dans les marchands, que toute la nation regarde comme gens de la plus basse condition du genre humain. Le president de Justice à Miaco, qui avoit en ce temps là la direction des affaires étrangères, se trouva si outré du procedé fier de Mr. Caron, qu'il ne voulut point l'admettre à l'audience à Miaco, ni recevoir les presens de la Compagnie; & lorsqu'en suite cette affaire du nouveau Magasin se presenta, il se saisit de l'occasion avec joye: il l'aggrava beaucoup, il representa à l'Empereur avec tant de force les desseins perfides des Hollandois qu'il obtint des ordres pour la demolition du Magasin, & peu de temps après pour nôtre changement de demeure. Ce Mr. Caron est le même, qui publia une courte Relation du Japon, premierement écrite en Allemand, & ensuite publiée en plusieurs autres langues. Il servit premierement d'aide de Cuisine dans un vaisseau Hollandois de la Compagnie des Indes: son heureux genie & sa penetration le firent devenir ecrivain dans un vaisseau, & il s'eleva ainsi par degrez jusqu'à devenir directeur de nôtre Commerce dans le Japon; dans lequel employ il fut continué pendant plusieurs années. Dans la suite, se voyant frustré de l'esperance qu'il avoit d'obtenir un des principaux emplois à Batavia, il partit pour aller offrir ses services aux Portugais & aux François; mais il fit naufrage, & perit à la vuë des murs de Lisbonne, avant qu'il pût mettre à execution des desseins, qui sans doute auroient été desavantageux à la Compagnie qu'il servoit auparavant. Je ne faurois me dispenser ici de parler d'un trait diffamant faussement imputé aux Hollandois par quelques Auteurs: C'est que, sur la demande que le gouvernement du Japon leur faisoit s'ils étoient Chretiens, ils respondoient que non, mais qu'ils étoient Hollandois. J'ay pris tous les soins possibles pour m'informer de la verité du fait, sans aucune partialité: j'ay feuilleté pour cela les journaux & les autres écrits du Comptoir de Nagasaki, que l'on a gardez depuis nôtre premiere arrivée au Japon; & je n'y ai rien trouvé de semblable. Le vieillard, dont j'ai parlé plus haut, qui est nôtre premier interprète, m'a assuré au contraire quand je m'en suis informé de lui, qui n'avoit aucune raison de me rien cacher de la verité, que les Hollandois ont toujours dit, quoi qu'à leur desavantage, qu'ils faisoient profession du Christianisme, mais qu'ils n'étoient pas de la secte des Prêtres Porru-

Histoire  
de Mr.  
Caron.



gais. Ce qui probablement donna lieu à ce faux bruit fut la réponse d'un certain Michel Sandwoort, Hollandois, qui, ayant fait naufrage sur les côtes du Japon, s'établit ensuite avec un de ses Compatriotes à Nagasaki parmi les naturels du pays, & hors de la dépendance des Hollandois. Lors de l'établissement de l'Inquisition du Japon, cet homme ayant été interrogé s'il étoit Chrétien ou non, répondit pour sauver sa vie & celle de son Compagnon: *Quoi, Chrétiens, Chrétiens! Nous sommes Hollandois!* de la quelle Confession les Inquisiteurs parurent être satisfaits.

Second  
periode du  
commerce  
des Hol-  
landois.

Je viens au second periode de nôtre Commerce au Japon, qui doit commencer au temps que nous quittames Firando, & que nous nous changeames à Nagasaki. A peine fumes nous entrez dans le port de cette ville, que l'on nous enferma dans l'Isle de Desima, & que l'on nous priva tout d'un coup de toutes les franchises & privileges dont nous avions joui jusqu'alors. On nous entoura de gardes & d'espions, tant dedans que dehors l'Isle: nous ne pumes dès lors avoir aucune communication avec les naturels du pays, excepté avec ceux qui étoient à nôtre service, & qui s'obligerent par un horrible ferment, signé de leur sang, de n'entrer avec nous dans aucune familiarité, & de ne nous rien communiquer touchant l'état & les affaires du pays. Ils s'assurerent de nos navires, dès qu'ils eurent jetté l'ancre dans le port, mettant des batteaux de garde aux deux cotez. La poudre à canon, les balles, les espées, les armes à feu & autres, furent portées à terre & mises sous sure garde, jusqu'au temps de nôtre départ. Les canons même les plus lourds, & le gouvernail, furent portez à terre. A present ils ne se donnent plus une peine si grande & si inutile. On fit une revue de tous nos gens qui étoient à bord, selon la liste qu'on leur en donnoit, avec un memoire exact de l'âge d'un chacun, de son nom, & de ses affaires. Tous ceux qui alloient à terre, pour leurs propres affaires, ou pour celles de la Compagnie, étoient fouillez avec soin; leurs espées, leurs armes à feu, & leurs marchandises qui étoient à vendre, étoient mises sous la garde de l'Ottona. Quoi que l'endroit où les vaisseaux sont à l'ancre ne soit qu'à trois cens pas de Desima, personne pourtant n'eut la permission de mettre pied à terre, ni de retourner à bord, sans prendre un passeport des officiers nommez pour cela. Nos navires furent dechargez, & les Cargaïsons mises à terre, par les gens du pays seulement, & enfermées dans nos magasins où ils apposoient le sceau; enfin, nous fumes traitez, & nous l'avons été depuis ce temps là, comme des traitres & des ennemis jurez du pays. Malgré ce changement fatal & soudain de l'état de nos affaires, & la facilité qu'avoient les Japonnois de reduire nos privileges & nos profits sur un aussi petit pied qu'ils vouloient; la ville de Nagasaki si peuplée, & son gouvernement, privez en dernier lieu d'un trafic lucratif avec les Portugais, ne pouvant subsister sans le Commerce avec les étrangers, nous continuames encore quelque temps à y envoyer six & sept navires chaque années, & à nous defaire des Cargaïsons d'une maniere fort avantageuse. L'année 1641. même, si memorable par la revolution fatale de nos affaires, fut une des plus lucratives que nous eussions eues: car nous vendimes de nos marchandises jusqu'à la valeur de quatre vingts tonnes d'or, ou de 8.000.000. de florins (cela fait plus de 700.000. livres sterling,) & nous n'en transportames pas moins de 1400. caisses d'argent. Peu de temps après, nous demandames à la cour la permission de prendre, comme nous avions fait auparavant, du cuivre en echange & pour partie du prix de nos marchandises étrangères, à cause que le transport



sport de ce metal avoit été defendu depuis l'année 1637. la cour nous accorda nôtre requeste; mais pour la permission que l'on nous accorda de prendre du cuivre, on nous defendit à l'avenir de transporter aucun argent: auquel ordre nous obéimes de fort bon cœur; car lorsqu'on nous payoit en argent nous ne pouvions gagner que quatre pour cent sur ce metal, au lieu que le cuivre rend un profit de 90. & de 95. pour cent, sur-tout à Suratte, où nous en envoyons environ 6000. Caisses chaque année.

C'est ainsi que les embarras & les rigueurs que nous étions forcez d'effuyer, & les demandes deraisonnables que l'on nous faisoit de temps en temps, étoient avantageusement compensées par les profits considerables que nous faisons, tant sur les marchandises que nous portions au pays, que sur celles que nous en transportions, pendant trente ans qui se passerent depuis nôtre changement à Nagasaki: mais en l'année 1672. nous tombâmes subitement, & sans nous y être attendus, au troisieme periode de notre Commerce dans le pays. Nous eumes le malheur d'encourir la disgrâce d'Inaba Mino, premier Ministre & Favori du pacifique Empereur Daijojin, alors sur le throne. (Cet Inaba Mino, & Uto autre conseiller d'état, aussi en grande faveur auprès de l'Empereur, gouvernoient tout l'Empire.) Latoison d'or, que nous avions tirée jusqu'alors de cette nouvelle Colchos, fut changée en une toison ordinaire, & notre Commerce reduit en un état fort bas & deplorable. Il ne sera pas hors de propos de donner une idée de la source de cette infortune, quand ce ne seroit que pour donner un exemple de l'humeur vindicative de cette nation. Mino, ou Minosama si l'on y ajoute le titre qu'on donne ordinairement aux grands de la cour, étoit un des premiers Ministres, auquel l'Empereur s'étoit imaginé d'avoir de grandes obligations. Outre la part considerable qu'il avoit dans le gouvernement de l'Empire en general, on lui avoit confié en particulier la direction des affaires étrangères. Le genie des Courtisans est de flatter leur souverain; celui-ci crut qu'il seroit beaucoup de plaisir à l'Empereur s'il faisoit present au temple où ses ancêtres Imperiaux étoient enterrez, d'une grande lampe à l'Européenne, telle que sont celles que l'on met dans nos Eglises; une semblable avoit été donnée par les Hollandois, lorsqu'ils étoient à Firando, à un des predecesseurs de ce monarque qui la reçut de bon cœur: on doit remarquer, que l'Empereur, & toute la nation, regardent comme une partie essentielle de la pieté, & de la religion, d'observer les devoirs de fils envers leurs ancêtres, & leurs peres & meres morts, en cultivant leur memoire & visitant les temples ou les mausolées qu'on leur a elevez. Les Hollandois sur cela furent priez de faire venir en diligence une pareille lampe d'Europe; ce qu'ils ne manquerent pas de faire: mais il arriva malheureusement, par l'imprudence & l'inadvertance des gouverneurs de Nagasaki à qui il appartient de choisir & de regler quels sont les presens qui doivent être faits à la cour; il arriva, dis je, que cette lampe, au lieu d'être donnée à Mino à qui elle étoit destinée, fut mise parmi les presens qui devoient être faits cette année à l'Empereur lui-même; ils esperoient par là de se mettre beaucoup dans ses bonnes graces. Cela arriva en 1666. Mino, trompé dans ses esperances, se crut offensé extrêmement, & depuis ce moment il conçut une telle haine contre toute la nation Hollandoise, qu'il resolut d'en prendre une vengeance terrible: il voulut même que son ressentiment passât après sa mort à ses descendans, selon la maxime des naturels du pays. Les Japonnois en general, lorsqu'ils ont conçu de la haine contre une personne, la savent fort bien dissimuler



jusqu'à ce qu'il se presente une occasion favorable de se venger des affronts qu'on leur à faits ou qu'ils s'imaginent d'avoir receus. De cette maniere Mino attendit l'occasion, pour exercer la vengeance qu'il avoit meditée; & à peine se presenta-t-elle, qu'il en profita pour nous chatier severement. Il obtint le gouvernement de Nagasaki pour un de ses proches parens nommé Usjingomi Tfusejemon, dans le temps que Mr. Camphuysen qui fut ensuite élevé au poste eminent de Gouverneur general de la Compagnie des Indes à Batavia, étoit Directeur de nôtre Commerce au Japon. Ce nouveau gouverneur reduisit notre Commerce dans le deplorable état que je vais decrire: il demanda des montres & des échantillons de toutes les marchandises que nous portions, pour les montrer, disoit-il, à des connoisseurs qui les estimeroient à raison de leur bonté, & de leur valeur. Cependant, les marchands se rendirent de toutes parts dans son palais pour les voir, & ayant réglé quelles étoient les marchandises & la quantité qu'ils en vouloient acheter, le gouverneur, sans nous permettre d'y être presens, convint avec eux du prix, & les leur vendit lui même à un prix comme on peut penser fort au dessous de celui que nous les vendions ordinairement: il eût poutant encore l'honnêteté de nous donner le choix, ou de nous en tenir au marché qu'il avoit fait, ou de remporter nos marchandises. Par ce procedé inoui, & par cette maniere de nous taxer, ce gouverneur ruina de fond en comble tout d'un coup les privileges que les Empereurs precedens Gongen & Teitokuni avoient eu la bonté de nous accorder, & il ôta l'or de dessus les pilules ameres qu'on nous faisoit avaler depuis la premiere Catastrophe que notre Commerce avoit soufferte. Le prix, qu'on mettoit ainsi sur nos marchandises, étoit taxé plus bas d'année en année; & nous fumes reduits à la dure necessité d'aimer mieux nous en defaire pour un petit profit, que de les remporter avec perte. On nous obligea par dessus le marché de prendre, en paiement de nos marchandises, le Cobang, que l'on prend ordinairement pour 59. ou 60. Maas, & qui a cours dans le pays seulement depuis 54. jusqu'à 59.; le Cobang, dis-je, pour 68. Maas. Ce qu'ils gagnent de cette maniere, & le surplus des prix que l'on met sur les marchandises, fut appelé parmi eux Aidagin, c'est à dire l'argent moyen, & destiné pour l'usage & l'avantage public de la ville de Nagasaki: de cette façon, il nous auroit été impossible de demeurer dans le pays, & la continuation de cette maniere d'agir nous auroit forcez à abandonner ce Commerce. Nous resolumes donc de chercher les moyens de le retablir dans l'état où il avoit été auparavant: rien ne nous parut plus convenable, ni devoir produire un meilleur effect, que de représenter nos griefs dans un placet à l'Empereur, qui sans doute ignoroit la brèche que l'on avoit faite aux privileges inviolables qui nous avoient été accordez par les Empereurs ses predecesseurs. Ce placet fut fait conformément à cette idée, en bonne forme, & donné aux gouverneurs de Nagasaki, écrit en Caracteres Chinois, par ordre du Directeur general de Batavia; rien ne pouvant être présenté à l'Empereur de la part des étrangers qui n'ait passé par les mains des gouverneurs de Nagasaki. Après trois années d'attente, nous eumes enfin une réponse favorable de la cour, contenant en substance, que nôtre Commerce seroit rétabli sur le même pied qu'il avoit été, en vertu de nos privileges: cet ordre, qui au premier coup d'œil paroissoit si favorable à notre Commerce, lui fut dans le fond plus fatal qu'aucun que nous eussions encore reçu, & l'amena de son troi-  
sieme



sieme periode au dernier, qu'on peut appeller l'age ou le periode de fer, dans lequel il a continué depuis ce temps-là.

Les gouverneurs de Nagasaki furent très mecontents de ce nouvel ordre, non seulement à cause que ce n'étoit pas par leur credit & leur mediation qu'on l'avoit obtenu, credit qu'on achete à force de presens, mais parce qu'eux & les autres Japonnois économes de nôtre Commerce furent par ce moyen privez des sommes considerables qu'ils gagnoient en mettant le prix de leur chef sur nos marchandises. Nôtre Ottona m'avoua un jour, que pour sa part il avoit perdu par cet ordre un profit annuel de 3600. Thails. Minosama, n'ayant pas oublié le facheux contretemps dont j'ay parlé plus haut, ne s'endormit point dans cette occasion; & quoi qu'il fut hors de ses emplois, par la mort de l'Empereur son maître, & l'avenement de Tsinajos au throne, & que par consequent il ne fut plus en état de nous nuire par lui même, il sollicita la limitation de nos privileges à la cour par le moyen de son gendre Kangosama, alors un des premiers Ministres, & Conseiller d'etat & privé: il obtint aussi de son neveu Gensejemon, gouverneur de Nagasaki, de nous rendre tous les mauvais offices qu'il pourroit. Ce dernier en particulier, de concert avec ses collegues, representa à la cour combien le renouvellement de nos privileges étoit prejudiciable aux naturels du pays, & les profits qu'ils apportoient à des étrangers. Ils firent ces remontrances avec tant de succès, que comme en vertu des derniers ordres nous avions eu la permission de vendre nos marchandises sans empêchement & au plus offrant, il fut resolu que desormais l'ordre que j'ay dit subsisteroit dans toute sa force, qu'ainsi nous aurions la permission d'apporter telles marchandises que nous voudrions & dans la quantité que nous trouverions à propos; pour vû que nous fussions limitez dans la vente, que nous ne pussions point aller au delà de la somme de 300.000. Thails chaque année; voulant que les marchandises non vendues fussent mises dans nos magasins en attendant la vente de l'année suivante. Ainsi, la liberté du Commerce qui nous avoit été rendue nous devint plus fatale que n'avoit été la taxation de nos marchandises, laquelle nous avions regardée comme une rigueur insupportable. Il nous étoit beaucoup plus avantageux sans doute de nous defaire de nos grandes Cargaïsons avec un mediocre profit, que des petites Cargaïsons avec un plus grand. Dans le même temps, afin qu'il ne parut pas que cette réduction qui nous étoit si facheuse fut faite uniquement pour desobliger les Hollandois, mais plutôt par une maxime de politique convenable à l'Empereur & avantageuse à l'Empire, le Commerce des Chinois & des Nations de l'Orient qui trafiquent au Japon sous leur nom, fut aussi réduit à la somme annuelle de 600.000. Thails. L'Empereur avoit si fort goûté cet expedient, par lequel, sans porter aucun prejudice à la liberté de Commerce qui nous avoit été accordée par les dernieres patentes, nôtre Commerce étoit réglé & nos profits mis sur un fort petit pied, mais non pas si petit que nous fussions réduits à la necessité de quitter le pays, ce que la cour n'avoit pas peu apprehendé; L'Empereur, dis-je, fut si satisfait de cet expedient & de la prudente conduite des gouverneurs de Nagasaki, qu'il leur conféra peu de temps après le titre honorable & illustre de Cami.

Les Hollandois n'avoient encore aucune connoissance de ce nouveau reglement, lors que dans l'automne de 1685. leurs navires richement chargez arriverent dans le port: la joye de leur heureuse arrivée étoit d'autant plus grande, qu'ils se flattoient d'avoir de nouveau des montagnes

Gains des Japonnois durant le troisieme periode de nôtre commerce.

Quatrieme periode de nôtre commerce.

Etat de nôtre commerce en 1685.



d'or, & leurs esperances n'étoient pas mal fondées de voir revenir le premier âge d'or de leur Commerce. Mais à peine eumes nous commencé de les decharger; à peine, dis-je, la cargaifon d'un seul navire étoit-elle à terre, qu'à nôtre chagrin inexprimable de nouveaux ordres furent envoyez de la cour, de limiter la liberté du Commerce qu'on nous avoit rendue, à une certaine somme déterminée, au de là de laquelle il ne nous seroit pas permis de rien vendre: &, pour prevenir la contrebande, on prit un compte exact de la Cargaifon, que l'on examina avec toute la rigueur possible, & qu'on mit ensuite dans nos magasins, dont nous avons les clefs à la verité, mais ils y avoient apposé leurs cachets. Depuis ce temps là, nous n'avons pas la liberté d'y entrer pour prendre garde à nos marchandises, à moins que nous n'en ayons la permission expresse, & cela en leur presence.

La somme annuelle à la valeur de laquelle les Hollandois ont permission de vendre les marchandises qu'ils apportent au Japon, & qui revient à la moitié de celle que l'on accorde aux Chinois, se monte en monnoye de Hollande à dix tonnes & demie d'or, c'est à dire à 1050-000. Guldes (approchant de 100-000. livres sterling;) & en monnoye du Japon elle revient à 300. Caiffes ou boettes d'argent, chacune de 1000. Siumome ou Thails (ce dernier mot a été introduit au Japon par les Hollandois), ce qui fait en tout 300-000. Siumome en argent ou 50-000. Cobangs en or. La plus haute valeur du Cobang tel qu'il court dans le pays est de soixante Momi ou Maas en argent, mais les Japonnois ont tant fait qu'ils obligent la Compagnie de le prendre pour 68. Maas, & à se payer en or: ainsi la Compagnie vend à la verité jusqu'à la somme de 300-000. Thails de ses marchandises chaque année, mais ne reçoit pas au delà de la somme réelle de 260-000. Thails valeur intrinseque d'argent. Voici la maniere dont le gouvernement de Nagasaki a trouvé le moyen de dedommager les directeurs de nôtre Commerce, & tous les autres officiers qui y sont interessez, des rigueurs que l'on exerce sur la Compagnie en general. Il leur assigne des profits particuliers independants de ceux de la Compagnie, en leur permettant de vendre de leurs marchandises particulieres à concurrence de 40-000. Thails ou de 5888. Cobangs, ce qui ajouté à la somme ci-dessus marquée de 260-000. Thails compse la somme annuelle telle qu'elle a été limitée par les derniers ordres de l'Empereur. Il n'est pas au pouvoir de la Compagnie de rien changer à ce reglement, à cause que le gouvernement du Japon l'a trouvé ainsi à propos, & elle ne peut donner aucun trouble & empeschement à leurs officiers, dans la vente de leurs marchandises particulieres. Ces 40-000. Thails sont partagez entre les officiers interessez à la direction de nôtre Commerce au Japon: de la maniere suivante, le Capitaine, (c'est le nom qu'on donne ici au principal directeur pour le temps present, & qui est aussi envoyé en ambassade à l'Empereur,) a pour lui 10-000. Thails; le nouveau directeur qui le vient relever 7000. Thails; son commis ou la seconde personne après lui 6000. Thails; les Capitaines des navires, les marchands, les commis, & autres personnes qui sont venus à bord des navires nouvellement arrivez, chacun à proportion qu'ils sont dans les bonnes graces des principaux économes du Commerce, & des Interprètes Japonnois, qui ont droit aussi d'entrer dans le partage de cette somme, & prendre garde qu'il ne soit rien vendu au de là de la permission qui en a été accordée à chacun.

Directeur

Le Lecteur remarquera en passant, que la Compagnie entretient toujours un



un directeur, ou comme les Japonnois l'appellent un Capitaine des Hollandois, qui a le commandement sur toutes les personnes de nôtre comptoir; l'inspection & le soin de nôtre Commerce: le même est destiné pour être à la tête de l'ambassade que l'on envoie à la cour chaque année; il doit être relevé par un autre directeur l'année suivante selon la coutume du pays; les navires qui viennent de Batavia portent celui qui lui doit succéder, avec un commis, quelques Marchands & Secretaires, qui doivent l'assister pendant le temps de la vente. Lorsqu'elle est finie, & que les navires sont prêts à mettre à la voile, il se met à bord pour s'en retourner à Batavia, & laisse sa place à son successeur, qui doit encore être relevé de la même manière par un autre.

du commerce des Hollandois.

La vente de nos marchandises se fait de la manière suivante. Le jour du Combang, c'est ainsi qu'ils nomment nôtre vente, doit être déterminé par la cour: lorsqu'il approche, on affiche une liste de toutes nos marchandises aux portes hors de nôtre Isle, la liste est en gros Caractères en sorte que chacun puisse les lire d'assez loin; cependant le gouvernement fait savoir à tous les Ottona de la ville, & ceux-ci aux marchands qui s'y rendent de tous les endroits de l'Empire, & qui logent dans l'étendue de leur juridiction, quels sont les droits pour cent, au profit des habitans de Nagasaki, que l'on mettra sur nos diverses marchandises, afin qu'ils sachent, quel est le prix qu'ils en peuvent donner. C'est un tour fin assurément, par où ils taxent nos marchandises indirectement, & nous jouent sur le marché avec la fausse idée du rétablissement de nôtre liberté & de nos privilèges; car, disent-ils, ce qui est vrai en effet, lorsque nous taxions vos marchandises vous veniez avec six ou sept vaisseaux; & vous vous défaisiez de vos Cargaisons considérables; à présent vous n'envoyez que trois ou quatre navires, & ne vendez que peu de marchandises: n'auroit-il pas été mieux pour vous de demeurer comme vous étiez, que de solliciter le renouvellement de vos privilèges, par où vous avez rendu vôtre condition pire? La veille du Combang il y a des affiches à toutes les portes des rues, pour inviter les marchands à se rendre le lendemain à Desima, pour s'instruire davantage au moyen des listes des marchandises que l'on affiche à chaque magasin. Comme la direction de nôtre Commerce est entièrement à la disposition du gouvernement de Nagasaki, ainsi le Combang en particulier ne sauroit se faire qu'en présence de deux intendans des gouverneurs, en qualité de subdélégués autorisés par les gouverneurs pour y assister. Les principaux officiers de notre Isle doivent aussi y être présents: le premier interprète préside, tandis que nos triumvirs, j'entends les deux directeurs, l'ancien & le nouveau, & leur commis, ont peu de chose, ou pour mieux dire n'ont rien à dire. Tous ceux qui doivent être présents à la vente s'étant assemblés, nos directeurs font exposer des échantillons de toutes nos marchandises qui sont à vendre, & donnent ensuite le signal avec un Gungum (c'est une espèce de cloche plate, qui ne ressemble pas mal à un bassin) pour avertir les marchands d'entrer. L'endroit, où l'on fait la vente, est un bâtiment fort propre, fait aux dépens de la compagnie; en ôtant les volets, on l'ouvre du côté de la rue; de sorte que les passans peuvent voir ce qui s'y passe. Il regne une petite galerie tout autour, & l'édifice est divisé en plusieurs Compartimens fort commodes pour l'usage qu'on en fait. La vente se fait comme je vai dire: on n'expose qu'une sorte de marchandises à la fois, ceux qui en veulent acheter donnent chacun des billets signés d'un nom supposé, & marquant combien de Quan, Me, Momi,

Vente de nos marchandises.



Momi, Burin, Me, & Futz, ils veulent donner pour un Catti des marchandises qu'on a exposées : on se fert de l'expression de Catti pour compter toutes les marchandises exposées en vente. Je pris garde que chaque marchand donne plusieurs billets : cela se fait pour voir comment ira la vente, & s'en tenir au plus bas prix offert, si l'on se repent du plus grand. C'est pour cela même que les billets sont signez de noms supposés ; & comme à cause du nombre & de la sousdivision de la petite monnoye il arrive rarement que deux billets conviennent l'un avec l'autre, lorsque les offrans ont livré leurs billets, nos directeurs les ouvrent d'abord, & separent les grands prix des petits : on les remet ensuite au premier interprète qui preside, il les lit à haute voix l'un après l'autre commençant par les plus hauts prix ; on demande quel est l'offrant ou l'acheteur par trois fois, & si personne ne repond l'interprète met le billet à côté & prend le suivant : il continue ainsi prenant les billets du moindre prix, jusqu'à ce que l'offrant crie me voici ; il s'approche pour signer le billet, & y mettre son véritable nom avec de l'ancre noire, que les Japonnois portent toujours pour cet effet. Les marchandises exposées étant ainsi vendues, on passe aux autres que l'on vend de la même maniere, & l'on continue jusqu'à ce que la somme réglée par l'Empereur soit levée ; ce qui est fait ordinairement dans deux ou trois jours de Combang ou de vente : rarement y en met-on quatre. Le lendemain de chaque Combang les marchandises sont livrées à l'acheteur, & emportées de notre Isle. Une compagnie de marchands des cinq villes Imperiales ont obtenu des lettres patentes de l'Empereur, pour faire eux seuls le Commerce des soyes écruës : cette marchandise leur est premièrement vendue d'une maniere très avantageuse pour eux, & à notre grand prejudice. Ils voudroient bien nous obliger à faire le tiers de nos cargaisons de soye crue. Le Quanmotz, droit, ou douane imposé aux marchandises est peu en usage au Japon : il a été introduit à Nagasaki purement pour avoir part aux grands profits que les étrangers font sur leurs marchandises, & assigner ce qu'ils en prennent à l'usage & à l'entretien des pauvres habitans de la ville. Autres fois ce droit étoit fort mediocre, mais la dernière taxation si lucrative pour les gouverneurs & les autres magistrats de la ville ayant été supprimée, les gouverneurs ont jugé à propos d'augmenter ce droit de douane, pour obliger les marchands du Japon à acheter nos marchandises à un moindre prix, à proportion des droits qu'elles payent. Le Quanmotz est appelé par les Japonnois, quand on le leve, Koosen ou Kosen Gin, c'est à dire recompense, dedommagement de la peine ; dans la distribution ils l'appellent Fannagin ou fleur d'argent, pour marquer qu'il sort en fleur du Commerce étranger, pour l'entretien & l'avantage des pauvres habitans de Nagasaki. On le leur distribue à proportion de la peine où ils sont exposez à raison des charges personnelles qu'ils doivent remplir à leur tour ; elles different selon la situation des rues où ils demeurent. Cela se fait encore pour les dedommager de plusieurs autres embarras, & des rigueurs du gouvernement, dont ils ont droit de se plaindre avec d'autant plus de raison que la sterilité du pays autour de Nagasaki, & plusieurs autres incommoditez causées par le Commerce des étrangers, pourroient les reduire à quitter cette ville, & à s'en aller en plusieurs autres endroits de l'Empire, où ils pourroient vivre avec moins d'embarras & de despense ; par consequent plus à leur aise. Ils reçoivent ordinairement dans cette distribution, depuis trois jusqu'à quinze Thails par tête. L'imposition mise sur les marchandises de la Compagnie est de



de quinze pour cent, qui étant pris de la somme de 300-000. Thails donne un droit de 45-000. Thails. Les marchandises qui appartiennent à des particuliers, & que l'on vend ordinairement à la fin du Combang, doivent payer beaucoup plus, c'est à dire pas moins de 65. pour cent, pour toutes les étoffes & marchandises vendues par pieces, sur quoi la valeur de 20-000. Thails en produit 13-000. de douane. Les marchandises que l'on vend au poids payent un droit de 70. pour cent, ce qui sur 20-000. Thails en donne 14-000. d'imposition. La raison qu'ils donnent de la grande différence du droit que l'on impose sur les marchandises de la compagnie, & sur celles des particuliers, est, disent-ils, que les marchandises des particuliers sont portées par les navires de la compagnie, à ses perils & à ses dépens, & par conséquent, elles doivent donner moins de profit. Les Chinois, par la même raison, qui est qu'ils ne sont point exposez aux dépenses d'un voyage si long & si hazardeux que les Hollandois, étant au contraire plus près & à portée; payent un droit de 60. pour cent pour toutes leurs marchandises, qui pris sur la somme de 600-000. Thails, à concurrence de la quelle il leur est permis de vendre chaque année de leurs marchandises, produit à la douane la somme de 360-000. Thails. Si l'on ajoute cela au loyer de nos maisons, & de notre Comptoir, qui est de 5580. Thails, & celui des Chinois qui est de 16000 Thails chaque année, cela fait en tout la somme de 454-580. Thails, que le Commerce étranger donne de profit chaque année aux magistrats, & aux habitans de Nagasaki.

A l'égard des profits que la Compagnie fait sur les marchandises que nous portons au Japon, ils différent beaucoup, & varient chaque année. Les mêmes marchandises ne sont pas toujours vendues en égale quantité ni au même prix: tout dépend de celui qu'elles ont à Miaco, réglé ordinairement, par la consommation qui s'en fait, & le besoin qu'on en a dans le pays. Les profits que nous faisons sur nos marchandises peuvent monter une année portant l'autre à 60. pour cent. Cependant, si l'on a égard à toutes les charges & dépenses de notre vente, nous ne gagnons guere plus de 40. ou 45. pour cent, profit clair; ainsi les marchandises que nous vendons au Japon, jusqu'à la valeur de dix tonnes & demie d'or ou 1050-000. guldens ne donnent pas plus de dix tonnes ou dix tonnes & demie, c'est à dire 400-000. ou 450-000. guldens de profit clair: gain fort peu considerable certainement pour une si grande Compagnie, qui doit avoir au moins 18-000. hommes à ses gages, ce qui lui coute plus de 260-000. Guldens, (près de 24000. livres sterling) par mois, seulement pour les appointements, outre le grand nombre de navires, de comptoirs, & de forts qu'elle doit entretenir & garder, dans toutes les Indes Orientales. Si l'on considere donc la petitesse de ce profit, il ne vaudroit certainement pas la peine que la compagnie entretint plus long temps cette branche de notre Commerce, n'étoit que les marchandises que nous tirons du Japon, sur tout le cuivre raffiné, donnent le même profit & plus; de sorte que tous les gains de ce Commerce peuvent aller à 80. ou 90. pour cent. Les charges & dépenses où nous sommes exposez ne sont pas les mêmes chaque année: Elles sont plus grandes, s'il y a quelque bâtiment on réparation à faire, s'il y a des presens à donner autres que ceux de coutume, ou s'il arrive quelque chose d'extraordinaire. Pour satisfaire la curiosité du lecteur, je mets ici les dépenses de deux années telles qu'elles furent comptées dans le quatrieme & dernier periode de notre Commerce, savoir en

Profits que  
donnent  
les Mar-  
chandises  
des Hol-  
landois.

Charges  
des Hol-  
landois.



1686. Mr. le Licentié Cleyer étant alors directeur & les despenfes plus grandes qu'à l'ordinaire; & en 1688. lorsque Mr. Butenheim étoit directeur, & que les despenfes furent aufli mediocres qu'on pouvoit s'y attendre.

| Despenfes de 1686.                           |         | Celles de 1688. |         |
|----------------------------------------------|---------|-----------------|---------|
|                                              | Guldes. |                 | Guldes. |
| Pour des Vivres. . . .                       | 23580.  | . . . .         | 13166.  |
| Despenfe de table. . . .                     | 9791.   | . . . .         | 6828.   |
| Despenfes extraordinaires.                   | 14097.  | . . . .         | 4993.   |
| Despenfes pour les navires.                  | 10986.  | . . . .         | 7589.   |
| Presens. . . .                               | 107086. | . . . .         | 100789. |
| Interets & gages payez<br>par mois. . . .    | 8092.   | . . . .         | 7311.   |
| Loyers de Defima & de<br>nos magafins. . . . | 19530.  | . . . .         | 19530.  |
| En tout 193162. Guldes.                      |         | 160213. Guldes. |         |

Prix des  
diverses  
marchan-  
dises au  
Japon.

A l'égard du prix, & du profit que donne chaque sorte de marchandise, il ne me conviendrait pas de le specifier exactement: le lecteur même n'y prendroit aucun plaisir; cependant pour lui en donner une idée, je mettrai ici le prix courant des marchandises étrangères à Miaco pour l'année 1692. de la maniere qu'on me l'a communiqué.

Cabeça &  
Bariga  
font deux  
mois Pot-  
tugais ou  
Castillans:  
le premier  
signifie la  
tête, l'autre  
le ventre.

Soye de la Chine, Cabeça ou la meilleure, le Pic, ou 125. livres pesant de Hollande, pour 665. Siumome ou Thails. La même, Bariga ou moyenne, à 638. Thails.

Soye de Bengale, Cabeça ou la meilleure, à 530. Thails le Pic: la même, Bariga ou moyenne, à 406. Thails.

|                         |      |                             |
|-------------------------|------|-----------------------------|
| Soye de Tonquin.        | 440. | Thails le Pic, ou 125. lib. |
| Fleuret de laine filée. | 240. |                             |
| Cinabre. . . .          | 600. |                             |
| Clous de gerofle.       | 223. |                             |
| Poivre. . . .           | 23.  |                             |
| Sucre Candi. . . .      | 21.  |                             |
| Sucre en Poudre.        | 14.  |                             |

Camphre de Baros, de Borneo, le Catti ou une livre & un quart, revient à 33. Siumome ou Thails.

Le Putsiuk ou Costus Arabica à 10. Thails le Catti. Les grands \* Pelains blancs de la Chine en rouleaux 14. Thails la piece.

† Armoifins à 7. Thails 4. Maas la piece.

‡ Tapfels de Coromandel, les meilleurs à 6. Thails 8. Maas la piece, les plus grossiers à 6. Thails.

Tapfels de Bengale à 4. Thails 3. Maas.

Gui-

\* Pelains: ce font des Satins de la Chine de huit aunes de longueur sur  $\frac{7}{12}$  de longueur. Dict. de Commerce.

† Armoifins: Tafetas de moyenne bonté.

‡ Tapfel: grosse toile de Cotton rayée.



\* Guilans blancs communs à 4. Thails 8. Maas 4. C. la piece.  
Sumongis de Tunquin à 3. Thails 3. Maas la piece.

† Guinées blanches, à 7. Thails la piece.

‡ Salampouris communes blanches à 3. Thails 1. Maas la piece.

‡ Percales communes blanches à 1. Thail 5. M. 3.

Avant que je finisse cet article, & que je parle du retour de nos quatre vaisseaux à Batavia avec leurs profits, & leurs nouvelles Cargaisons, il ne fera pas hors de propos de dire quelque chose sur ce qui regarde les profits que rapportent les marchandises des particuliers; & ce que les trois principaux directeurs de nôtre Commerce peuvent gagner par leurs emplois. Les marchandises des particuliers, étant comme elles sont portées & vendues sans qu'il en coute rien au propriétaire, donnent toutes un profit clair, qui malgré les grands droits qu'on met dessus ne le cede point au profit de celles de la Compagnie qui ne payent qu'un petit droit. Les deux premiers directeurs, selon les ordres qui viennent de la cour, ne fauroient occuper leur poste plus de trois ans, ce qu'on ne doit pas entendre successivement: Ils sont obligez après qu'ils ont servi un an de s'en retourner à bord des vaisseaux équippez pour Batavia, d'où ils sont renvoyez au Japon, un ou deux ans après, par les navires que l'on envoie à Nagasaki. Ils ont la plus grande part au profit de ces marchandises particulieres; il leur est permis de vendre de leurs propres marchandises après leur arrivée, à concurrence de la valeur de 7000. Thails; & pendant qu'ils sont directeurs, avant qu'ils soient obligez de retourner à Batavia, à concurrence de 10.000. Thails; par consequent, pour 17000. Thails dans un an. Le Commis en chef du directeur peut vendre pour 12000. Thails de ses marchandises. Si les directeurs sont de bonne intelligence avec le premier interprète, & s'ils ont trouvé le moyen de s'assurer de ses bonnes graces en lui faisant de grands presens, faisant, s'il m'est permis de le dire, du cuir d'autrui large courroye; ils peuvent trouver les moyens de faire en sorte que quelques unes de leurs marchandises soient exposées en vente, au premier ou au second Combang parmi celles de la Compagnie: ainsi, à cause du petit droit qu'elles payent, elles leur produisent 65. ou 70. pour cent de profit; cela peut se faire aussi sans porter aucun prejudice à la Compagnie, parce qu'en calculant les sommes payées pour les marchandises de la Compagnie, on passe ces articles sous silence. S'ils ont quelques marchandises au dessus de ce qu'il leur est permis d'en avoir legitime-ment, sur-tout du corail rouge, de l'ambre & choses semblables, il leur est aisé de s'en deffaire en secret par l'entremise des officiers de nôtre Ile, qui ordinairement les prennent de la main à la main. L'Ottona est souvent interessé dans ces sortes de marchez qui sont fort lucratifs. Autres fois nous pouvions vendre ces sortes de marchandises par l'entremise d'un commis aux étrangers, qui dans le temps de nos Combangs venoient dans nôtre Ile, & cette maniere de vendre nous étoit la plus avantageuse. Mais un de nos directeurs en 1686. joua son jeu si mal adroitement, que dix Ja-

Profits sur  
les mar-  
chandises  
des parti-  
culiers.

\* Guilans ou Guingans: toile de fil de cotton mêlée d'écorce d'arbre qu'on tire de Bengale &c. Dict. de Commerce.

† Guinée: toile de Cotton blanche plus fine que grosse. *ibid.*

‡ Salampouris: sont des toiles que l'on fait à la côte de Coromandel, il y en a de blanches & bleues. V. le Dict. de Commerce.

‡ Percales: sont des toiles de cotton blanches plus fines que grosses. Dict. de Commerce. Il faut que les Sumongis soient des étoffes de soye. Le Tunquin en a quantité. Voyez le Dict. de Commerce à l'art. du Commerce de Tunquin.



ponnois furent decapitez pour avoir fraudé la douane, & qu'il fut lui même banni du pays à perpetuité. Le directeur resident, qui doit aussi aller en qualité d'Ambassadeur à la cour de l'Empereur, a outre cela un grand avantage, en ce que s'il arrive que les presens que les gouverneurs de Nagasaki trouvent à propos qu'on fasse à l'Empereur ne puissent pas se trouver dans les magasins de la Compagnie, & qu'il faille les acheter des Chinois, le directeur peut les fournir de son fonds lui même, si tant est qu'il ait les marchandises qu'on souhaite pour cet usage, auquel cas il a tout le profit pour lui sans porter aucun prejudice à la Compagnie. Les directeurs pourroient pousser plus loin leurs avantages particuliers, n'étoit qu'ils se piquent de passer pour gens d'honneur & de conscience; ils veulent au moins qu'on croye qu'ils n'oseroient trahir la confiance & les interets de leurs maitres, d'une maniere criante. Je ne pretends pas, en ce que je dis, les taxer d'aucunes pratiques indirectes, à l'égard, par exemple, des despeses annuelles, quoique peut-être elles montent quelques fois plus haut qu'il ne faudroit. Ce n'est pas du tout mon intention de medire & de noircir la reputation de tant d'honnêtes gens qui ont rempli ce poste avec honneur, & qui se sont acquittez de leur devoir avec toute la fidelité imaginable pour leurs maitres. Cependant, pour appuyer ce que j'ay avancé, & montrer que si les directeurs avoient moins à cœur les interets de la Compagnie que les leurs propres, ils pourroient s'enrichir en fraudant les principaux interessez, je ne saurois me dispenser d'en rapporter un exemple. Les instructions du gouvernement de Batavia à l'égard du cuivre raffiné font de n'en acheter pas à un prix moindre de douze Thails ou douze Thails & demi par Pic, afin de tenir les raffineurs en haleine, & ne pas les decourager par un trop petit profit. Cependant, les interprètes peuvent l'avoir quelque fois à un Maas meilleur marché; ce qui sur 12000. Pies, qui est la quantité qu'on en achete ordinairement, fait la somme de 600. Thails qu'ils peuvent mettre dans la poche; leurs instructions portant de ne les mettre pas dans leurs comptes à moins que la somme que j'ay dite. S'ils le font ou non, je ne veux point prendre sur moy de rien assurer là-dessus. Ce que je puis dire sans rien exagerer, c'est que la place de directeur du Commerce Hollandois au Japon est si lucrative, que celui qui en est en possession ne la quitteroit pas pour 30000. Guldes, (c'est environ 3000. Livres sterling) il est vrai que ce seroit un grand desavantage au directeur, & qui diminueroit fort ses profits, s'il n'étoit pas pourvu d'une bonne Caisse avant son depart, & d'une bonne quantité de marchandises qu'il est obligé de prendre à credit, & à son retour de partager le profit avec ses creanciers. Ajoutons à cela, qu'il ne doit pas songer à quitter Batavia, & encore moins à y retourner, sans donner à ses bienfaiteurs des preuves réelles de sa reconnoissance; à moins qu'il ne veuille être dispensé pour l'avenir de l'honneur d'un pareil employ. Les marchandises qu'il apporte à son retour à Batavia, sont des robes de soye qu'il a reçues en present de l'Empereur & de ses ministres; le directeur en fait des presens lui même à ses amis & Protecteurs; des vivres, de la Porcelaine, des ouvrages vernisiez, & autres manufactures du pays, dont il peut se defaire à Batavia, à 50. pour cent de profit, outre quelques Cobangs en or. Les Cobangs, que nous prenions autres fois à raison de 54. Thails la piece, nous pouvions les vendre ensuite sur les côtes de Coromandel à 28. pour cent de profit; mais depuis que nous avons été obligez de les prendre sur un plus haut pied, ils donnent aussi bien moins de profit, & en general on y

gagne



gagne peu de chose. Le directeur trouve mieux son compte, s'il a quelques Cobangs de reste, d'en acheter de l'ambre gris, ou du cuivre raffiné, & d'envoyer ce dernier s'il est possible, par les navires de la Compagnie, à Malaca: je dis s'il est possible, à cause qu'il y a des ordres rigoureux de la Compagnie contre ce Commerce.

Il est temps enfin de renvoyer nos navires, chez nous, pour faire leurs Cargaisons. Nous employons une bonne partie des 1-050-000. Guldes ou florins de la valeur payée de nos marchandises, pour acheter du cuivre raffiné, dont nous chargeons depuis 12-000, pics, jusqu'à 20-000. par an, (un Pic est 125. livres poids de Hollande) tout le cuivre raffiné est fondu en petits bâtons ou rouleaux d'un empan de long & de près d'un pouce d'épaisseur, chaque pic pesant est mis dans une petite boëtte de sapin, pour le transporter plus facilement; chacun des trois ou quatre navires que nous envoyons au Japon en fait une partie de sa cargaison de retour. Un de ces navires se rend par le plus court chemin à Batavia: les autres s'arrêtent à Puli Timon, Isle sur les cotes de Malacca; ils continuent de là leur voyage jusqu'à Malaca, d'où nôtre gouverneur les envoie équippez pour Bengale, les cotes de Coromandel, Suratte, ou quelque autre place de commerce où ils puissent selon les apparences se defaire avantageusement de leurs Cargaisons. Nous achetons aussi une moindre quantité de cuivre grossier fondu en flaons ronds & plats; quelque fois nous prenons quelques centaines de Pics ou caisses de Casjes de cuivre ou liards, mais c'est lorsqu'on nous en demande dans le Tunquin, & autres pays. Tout le cuivre nous est vendu par une compagnie de marchands associez, qui en vertu d'un privilege de l'Empereur ont seuls la faculté de le raffiner, & de le vendre aux étrangers. Ils sont à cause de cela obligez de payer au president Imperial de justice à Miaco, dans le temps qu'il est inspecteur des affaires étrangères, 400. Schuïtes d'argent par an, en forme de present. Pour engager nos interpretes à nous faire faire un marché avantageux, avec les marchands de cuivre, nous leur accordons une recompense de 600. Thails & plus par an; & ils jouent si bien leur jeu, qu'ils en recouvrent bien autant de la compagnie des marchands de cuivre en forme de don gratuit. L'autre partie de la Cargaison se fait encore de Camphre du Japon, depuis 6000, jusqu'à 12-000. livres par an & d'avantage, il est empaqueté dans des barrils de bois; de quelques centaines de bales de Porcelaine empaquetées avec de la paille; d'une boëtte ou deux de fil d'or, de cent rouleaux la boëtte, mais nous ne nous chargeons de cette marchandise que lorsqu'il en manque; de toute sorte de cabinets vernis, de boëttes, de caisses à tiroirs, & autres ouvrages semblables, le tout du plus beau que nous pouvons trouver, de pareols, d'escrans; & de plusieurs autres ouvrages faits de canes refendues, de cornes de buffle, & autres; de peaux fortes de poissons que les Japonnois accommodent avec beaucoup de propreté & d'adresse; de pierreries, du cuivre, de l'or, & du Sowas qui est un metal artificiel composé de cuivre d'argent & d'or, & estimé au moins autant que l'argent pur. De Rollangs, de papier rendu transparent avec l'huile & le vernis, de papier peint & coloré avec l'or & l'argent faux pour tapisser des Chambres, de ris le plus fin de toute l'Asie, de Sacki qui est une espece de biere que l'on brasse avec du ris; de Soje qui est une espece de marinade propre à servir sur table avec le rost; de fruits confits mis dans des barrils, de tabac dentelé, de thé

Cargaisons  
de nos na-  
vires pour  
le retour.

Schuïte  
est une  
monnoye  
de com-  
pte: les  
200 va-  
lent 500. fl.  
monnoye  
de Hollan-  
de. Dict. de  
commer-  
ce.



& des marmelades , outre quelques milliers de Cobangs d'or en es-  
pece.

Ce qui se  
passe au  
depart des  
vaisseaux.

Nos navires ne fauroient être chargez, ni mettre à la voile pour sortir du havre, sans un congé exprez, & sans que le jour de leur depart soit fixé par la cour. Lorsqu'on les charge, toutes nos marchandises particulieres, & tout ce que nous devons porter à bord, doit être examiné rigoureusement. Pour cet effet deux proprietaires de maisons, deux apprentis d'interpretes, & deux commis de l'Ottona, ou du bureau de la thresorerie, avec quelques Kuli ou gens de travail, deux ou trois jours avant le depart, appellent un chacun dans sa chambre, tant ceux qui demeurent à Desima, que ceux qui sont sur leur retour, & qui ont été logez dans nos maisons vuides le temps de la vente. Ces gens là furent tous les coins, examinent toutes nos hardes piece à piece, prenant un memoire exact de ce qu'ils trouvent; ils lient le tout avec des cordes de paille, où ils mettent leurs cachets, avec une liste de tout ce que contient le paquet, pour en informer la garde de la porte, qui autrement deployeroit le paquet de nouveau. Toutes les marchandises de contrebande sont faies lors de cette recherche: telles sont par exemple tout ce qui a la figure d'une idole du pays, celle d'un Kuge, ou d'un ecclesiastique de la cour du Dairi dans ses habits d'Eglise; tous les livres imprimez, tous les papiers, miroirs ou autres metaux avec des caracteres Japonnois dessus, l'argent monnoié, les étoffes tissues dans le pays; mais sur tout les armes, & tout ce qui s'y rapporte, comme la figure d'une selle, d'un navire, ou d'un bateau, d'une armure, d'un arc, & des flèches; les espées & les sabres. Si quelque chose de cette nature étoit trouvé sur un Hollandois, le maître seroit pour le moins banni du pays à perpetuité, & les interpretes, & serviteurs nommez pour veiller sur lui, & autres personnes suspectes, seroient mis à la torture, pour decouvrir le vendeur & les complices dont le seul sang pourroit expier un pareil crime. Nous en eumes ces dernieres années un exemple dans la personne du Secretaire de l'Intendant de l'Empereur qui ayant taché de faire passer à la Chine quelques lames de fabre fût executé à mort pour cela avec son fils unique pauvre innocent qui n'avoit que sept à huit ans. Lors de mon depart, quoique mes hardes fussent visitées assez legerement pour bonnes raisons, & après avoir bu bouteille, ils me faisirent pourtant un vieux rasoir du Japon, & quelques petits bâtons attachez à des poupées en guise de sabres, les ayant aperçus par hazard.

Ordres au  
sujet de la  
contre-  
bande.

Tout l'or qui appartient à des particuliers doit être transporté au vu & sçu des gens; & avant qu'ils quittent Desima, ils doivent le montrer aux commissaires qui doivent voir s'il a passé par leurs mains; ce qu'ils connoissent par une marque qu'ils impriment sur tous les Cobangs dans le bureau des finances. Ils connoissent par ce moyen si l'on a eu cet or par la contrebande ou non. A ce dernier égard pourtant, ils ne sauroient être extrêmement attentifs, à cause du grand embarras d'affaires qui leur tombe sur les bras lors de notre depart. Tous ces reglemens rigoureux des Japonnois ont été faits pour prevenir la contrebande, crime defendu sous des peines capitales par l'Empereur, & assurément pour de bonnes raisons, car non seulement elle rend les marchandises plus communes & à meilleur marché; mais en diminuant le Kosen ou les droits, elle prejudicie à la ville de Nagasaki, dont les habitans fondent une bonne partie de leur subsistance sur ces droits. La peine, comme je viens de le dire,

at-



attachée à ce crime est la mort sans remission; elle s'étend non seulement à la personne convaincue, mais aussi à ses complices; non pas à leurs familles comme cela arrive dans les autres crimes. Les Japonnois sont si enclins à la contrebande, que l'on a compté qu'il n'y a pas moins de 300. personnes qui ont été exécutées à mort en six ou sept années de temps, seulement pour avoir fraudé la douane avec les Chinois dont ils suivent les Jonques après leur départ, lorsqu'elles sont en pleine mer, & achètent d'eux les marchandises dont ils n'ont pu se défaire à leur vente de Nagasaki. Il n'y a pas beaucoup d'exemples de personnes exécutées pour avoir fraudé la douane avec les Hollandois. Pendant le séjour que je fis au Japon, qui ne fut que de deux ans, plus de cinquante coupables de contrebande perdirent la vie: quelques uns après avoir été pris se défaisoient eux mêmes; d'autres furent exécutés publiquement, & d'autres furent mis à mort en secret dans la prison. Sans remonter plus loin que l'année 1691. deux Japonnois furent exécutés à mort dans notre Isle, pour avoir acheté en fraude de la douane une livre de Camphre de Borneo d'un Hollandois; elle fut trouvée sur l'acheteur précisément lorsqu'il tâchoit de la porter hors de l'Isle. Je renverrai premièrement nos navires hors du Japon; & je finirai ce chapitre ennuyeux par l'Histoire de cette exécution. Le jour fixé pour le départ de nos navires s'approchant, on travaille à les charger l'un après l'autre: ce qu'on porte à bord en dernier lieu ce sont les armes & la poudre, suivies de l'équipage du navire qui doit passer en revue selon la liste qui en a été donnée à leur arrivée; le navire étant prêt à mettre à la voile on leve les ancres à l'instant, & l'on s'éloigne à deux lieues de la ville vers l'entrée du port où le navire est sur le fer, en attendant que les autres navires soient chargés de la même manière. Lors que tous les navires sont ensemble ils continuent leur voyage, & après avoir gagné la pleine mer à une distance assez considérable du havre, la garde Japonnoise des Navires qui ne les a jamais quittés depuis leur arrivée jusqu'à lors prend congé d'eux, & s'en retourne. Si le vent devient contraire, & que les navires ne puissent pas sortir du port, un bon nombre de bateaux de rameurs Japonnois les remorquent, & les font sortir à force de rames l'un après l'autre: car les ordres de l'Empereur doivent s'exécuter, en dépit du vent & du temps, quand même tous les navires courroient le hazard de faire naufrage.

Je viens à l'Histoire de l'exécution dont j'ai parlé ci-dessus, par où je finirai ce long chapitre. Le 10. de Decembre bon matin le gouverneur qui étoit de commandement, autresfois appelé Ginsejemon, à présent Tino Cami, fit savoir par l'Ottona de notre Isle à notre directeur de se tenir prêt avec les autres Hollandois pour voir exécuter les criminels. Une heure après vinrent des troupes nombreuses de nos interprètes, propriétaires de maisons, Cuisiniers, & tout le train de Desima avec les Prevots & autres officiers de Justice; le tout faisoit du moins le nombre de 200. personnes: on portoit devant la Compagnie une pique avec un tableau sur lequel étoit écrit en caractères fort gros & fort lisibles le crime pour lequel les criminels alloient être punis; de sorte que chacun pouvoit le lire de loin. Les deux criminels venoient ensuite entourés d'archers: le premier, qui étoit l'acheteur sur lequel on trouva le Camphre qu'il tâchoit d'emporter hors de l'Isle, étoit un homme de 23. ans habillé fort mesquinement; le second étoit un homme de bonne mine, & bien mis, âgé d'en-

Execution  
de deux  
Japonnois  
qui a-  
voient fait  
la Contre-  
bande.



viron quarante ans, condamné à mort seulement pour avoir prêté à l'autre, qui avoit été son domestique, l'argent pour acheter le Camphre. Un des archers portoit un instrument tout droit, fait en forme de rateau avec des crocs de fer au lieu de dents, propre à arrêter tout court un homme qui voudroit s'enfuir, parce qu'il arroche aisément les habits; un autre portoit un autre instrument trenchant, pour percer, & propre à arreter tout court contre un mur: ensuite venoient deux officiers de la cour du Gouverneur, avec leur train en qualité de Commissaires pour assister à l'exécution, & dans l'éloignement deux Secretaires. Ils traverserent nôtre Ile dans cet ordre, jusqu'à l'endroit où se devoit faire l'exécution. Les Hollandois étoient seulement au nombre de sept, à cause que les navires étoient déjà partis; ils avoient de la repugnance à s'approcher, mais nôtre directeur nous donna avis d'avancer, parce qu'il avoit oui dire qu'en cas de refus on nous y forceroit: je suivis son avis, & je m'approchai du lieu de l'exécution; je trouvai les deux criminels au milieu de la place, l'un derrière l'autre à genoux, leurs épaules nues, & leurs mains liées derrière le dos; chacun avoit son exécuteur contre lui, l'un étoit un tanneur, car les tanneurs font l'office d'exécuteurs au Japon, & l'autre le meilleur ami & camarade du patient, qui l'avoit prié instamment selon la coutume du pays de lui rendre ce service pour marque de l'amitié qu'il avoit toujours eue pour lui. A vingt pas des Criminels étoient assis les Commissaires sur un banc, & les deux Secretaires sur autre banc. Le troisième étoit destiné pour nôtre directeur qui n'y parut point; le reste des spectateurs étoient pêle mêle; je me fourrai dans la foule avec mon domestique aussi près que nous pumes des patients. Tandis qu'on attendoit le reste des Hollandois, j'entendis une conversation singulière entre ces deux criminels; le plus âgé marmottoit entre ses dents son Quanwonjo, qui est une courte priere adressée à l'Idole à cent mains appelée Quanwon par les Japonnois: cette Priere est prise du Fatznoma-ki, la huitieme partie du grand Livre de Fakejo divisé en 48. parties. L'autre criminel dont j'étois le plus près lui fit la mercuriale en ces termes, *Fy, n'avez-vous point de honte, de montrer tant de frayeur? Ah,* répondit l'autre, *je fais une petite priere. Vous avez eu assez de temps pour prier,* repliqua le jeune homme: *cela ne sert à présent qu'à vous decouvrir & à faire voir aux Hollandois que vous n'êtes qu'un poltron.* Ce discours fit une si grande impression sur l'autre, qu'il cessa de prier. Une minute après que tous les Hollandois se furent assemblez dans le lieu de l'exécution, le signal fut donné, & à l'instant même les deux exécuteurs couperent chacun la tête à l'un des criminels, de sorte que leurs corps tomberent à terre dans le moment. Les corps furent enveloppez chacun dans une natte grossiere de jonc, & leurs deux têtes dans une troisième; & furent emportez ainsi de Desima à la place ordinaire des exécutions, qui est un champ près de Mangome, petit village voisin de Nagasaki. On dit que de jeunes gens y firent des épreuves d'adresse, & du trenchant de leurs simeterres, sur ces corps morts, en les hachant en petites pieces grandes à peine comme le pouce qu'ils laisserent ensuite ensevelir. Les deux têtes furent fichées sur des pieux selon la coutume, & exposées à la vue des passans pendant sept jours. L'exécution finie, toute la Compagnie s'en retourna de Desima sans aucun ordre. Nôtre directeur alla au devant des deux Commissaires, & ensuite des deux Secretaires, par la rue qui coupe celle par où ils s'en retournoient chez eux. Ils les remercia de la peine qu'ils avoient



avoient prise en cette occasion, & les invita à venir fumer une pipe chez lui: il ne reçut d'autre remerciement de son honnêteté, qu'une severe reprimande, avec un avertissement de veiller sur ses gens, en sorte qu'il n'arrivât rien de pareil à l'avenir. Voilà le premier sang des criminels qui fut repandu dans nôtre Isle.

CHAPITRE IX.

*De la maniere de vivre, du Commerce, & des Privileges des Chinois au Japon.*

Les Chinois, depuis l'antiquité la plus reculée, ont accoutumé de porter dans tout l'Orient, les marchandises du cru de leur pays, sur tout de la soye non ouvrée dont la Chine abonde: c'est de là que les Grecs & les Romains les appelloient *Seres*. Leur principal Commerce étoit dans les Royaumes & les Isles situees entre Sumatra & Malaca du côté de l'Est. Depuis la dernière conquête de la Chine faite par les Tartares, plusieurs Chinois ne voulant pas se soumettre aux ordres de leur nouveau maître, qui étoient de se raser la tête à la maniere des Tartares, ont abandonné leur patrie, & se sont établis dans les mêmes pays où ils faisoient auparavant leur Commerce. Ils avoient aussi trafiqué depuis un temps presque immemorial au Japon; ils y alloient véritablement avec un petit nombre de petites Jonques, à cause que sous les regnes de certains Empereurs la Chine étoit ce qu'est à present le Japon, fermée & gardée de tout Commerce avec les nations étrangères. Il étoit défendu à tous les habitans, sous des peines severes, de transporter les marchandises de leur pays, & d'avoir aucune Communication avec leurs voisins. Malgré ces ordres, les Chinois qui demeuroient le long des côtes, & dans les Isles voisines, trouverent les moyens, quoi qu'avec peine & en secret, d'équiper un petit nombre de Jonques, & de passer de temps en temps dans les Royaumes & Isles de leur voisinage; le Japon étoit du nombre. Les affaires étoient sur ce pied là, quand le dernier Prince Tartare qui conquît la Chine, & son successeur qui est à present sur le Throne, croyant qu'il seroit fort honorable à leurs sujets & avantageux à leurs états de permettre deormais un Commerce libre, resolurent de laisser à leurs sujets la liberté de negocier dans les pays étrangers, & de laisser aux étrangers l'entrée libre de leur Empire. Depuis ce temps là, les Chinois ont porté les productions & les marchandises de leur pays en plus grande quantité qu'auparavant, & ont étendu leur Commerce avec la plupart des nations de l'Orient, particulièrement avec les Japonnois dont ils avoient toujours reçu un accueil favorable, & en avoient été soufferts à cause du rapport qu'il y a entre la religion, les livres, le langage savant, les arts & les sciences, des deux nations. Autres fois, ils frequentoient le havre d'Osacca, & autres encore moins surs à cause des rochers escarpez, & des bas fonds qui en rendent la navigation de ce côté là très difficile & dangereuse, de plus absolument impraticable aux vaisseaux d'une charge un peu considerable. Les

Etat du  
Commer-  
ce Chinois  
ancienne-  
ment.



Portugais quelque temps après leur montrèrent le chemin du port de Nagasaki, qui non seulement est plus seur, mais encore plus avantageux à plusieurs autres égards. L'affluence des marchands, qui se rendoient en cette ville de tous les endroits de l'Empire pour trafiquer avec les Portugais, étoit trop grande pour ne pas obliger les Chinois à y aborder préféralement aux autres ports. A la fin, les ordres qui vinrent de la cour, portant que le havre de Nagasaki seroit à l'avenir le seul ouvert aux étrangers dans toute l'étendue de l'Empire du Japon, y fixèrent les Chinois. Depuis ce temps là les Chinois, tant ceux qui demeurent à la Chine, que ceux qui se font disperser dans les pays voisins & dans les Isles au delà du Ganges à l'Est, trafiquerent à Nagasaki, soit pour leur propre compte, soit pour celui de leurs commettans; & cela pendant quelque temps avec toute la liberté qu'ils pouvoient souhaiter. Ils venoient au Japon avec le nombre de Jonques, & de gens qu'ils trouvoient à propos. Une liberté si grande & si avantageuse à leurs affaires ne pouvoit que les attirer & leur donner la pensée d'un établissement plus solide. C'est pour cela, & pour avoir l'exercice libre de leur religion, qu'ils bastirent trois temples à Nagasaki selon les trois principaux langages qu'ils parlent. Chacun de ces temples étoit desservi par des Prêtres de leur propre nation, que l'on y envoyoit de la Chine. Le nombre des Chinois & de leurs Jonques s'accrût si fort, que cela excita la jalousie des Japonnois, naturellement soupçonneux & prevoyans: je me contenterai d'en rapporter quelques exemples des derniers temps. Il arriva à Nagasaki dans les années 1683, & 1684. au moins deux cens Jonques chaque année, chacune avec cinquante hommes à bord pour le moins, (à present il ne leur est permis que d'avoir trente hommes d'équipage à chaque Jonque;) de sorte qu'il ne venoit pas moins de dix mille Chinois à Nagasaki chaque année: quelques unes des plus grandes Jonques, entre les gens de l'équipage portoient grand nombre de passagers & de particuliers qui venoient negocier pour leur propre compte, & plusieurs de ces Jonques avoient à bord cinquante, quatre vingts, & cent hommes. La debauche des femmes, défendue rigoureusement à la Chine, est permise ouvertement au Japon; ainsi il venoit de la Chine plusieurs personnes riches, uniquement pour leur plaisir, & pour faire de la despence avec les filles de joye, ce qui étoit fort avantageux à la ville. Il n'y a pas long temps qu'un Mandarin Tartare vint avec une suite nombreuse, & en qualité d'amiral d'une petite flotte de six Jonques: il fut d'abord obligé de s'en retourner à la Chine; les Japonnois lui ayant fait entendre qu'ils ne vouloient avoir chez eux d'autres Commandans & Mandarins, que ceux du pays. La liberté, dont les Chinois avoient joui pendant quelque temps dans le Japon, ne pouvoit pas durer sans éprouver quelques changemens, & à la fin elle eut une fin facheuse. Les Japonnois furent que les Jesuites leurs ennemis mortels, bannis à perpetuité du Japon, avoient été receus, & traités favorablement à la cour du monarque Tartare qui est sur le throne de la Chine, & qu'il leur avoit accordé la liberté de prêcher, & de travailler à la propagation de l'Evangile dans toute l'étendue de ses vastes états. On porta au Japon quelques Livres qui regardoient la Religion Catholique Romaine, & que les peres de la société avoient trouvé le moyen de faire imprimer à la Chine en langage du pays; ces Livres furent portez au Japon, comme je viens de dire, avec d'autres Livres Chinois & vendus sous le manteau. Cela fit craindre aux Japonnois, que par ce moyen la Religion Chretienne, qui avoit été extirpée avec tant de peine, & par la perte

Reduction  
du com-  
merce des  
Chinois &  
les raisons  
qu'on eut  
de le re-  
duire.



de tant de milliers de personnes, pourroit bien se remettre sur pied dans le pays. On soupçonna les marchands de ces Livres de quelque teinture de Christianisme, & si on ne les regarda pas tout à fait comme des convertis, le moins qu'on pensa d'eux est qu'ils avoient quelque penchant pour la Religion Catholique Romaine. Pour ces diverses raisons qui étoient toutes d'un grand poids dans l'esprit d'une nation aussi jalouse & soupçonneuse, il fut proposé à la cour de réduire la liberté licentieuse des Chinois à des bornes plus étroites, & de les mettre à peu près sur le pied des Hollandois, tant à l'égard du Commerce que de la maniere de vivre. Le but de la cour étoit d'abord de changer l'état du Commerce des Chinois, & ensuite de les enfermer, de même qu'on avoit fait les Hollandois à Desima, & d'assujettir leur établissement aux mêmes reglemens rigoureux, & sous une inspection aussi exacte que celle que nous essayons: ces vues furent appuyées fortement par la circonstance de l'arrivée du Mandarin dont j'ai parlé plus haut, & par l'accroissement journalier des Chinois & des Tartares soupçonnés de Christianisme; soupçon le plus capital que l'on pouvoit concevoir contre eux. Pour venir au premier point, je veux dire les reglemens touchant leur commerce; la même année 1685, dans laquelle les Hollandois avoient été réduits à la somme de 300.000. Thails ou 300. Caisnes d'argent par année; la cour trouva à propos aussi de limiter les Chinois à une certaine somme, au delà de laquelle ils ne pourroient rien vendre de leurs marchandises. Cette somme ne doit point aller au delà de 600. Caisnes d'argent, c'est à dire 600.000. Siu-mome ou Thails, & selon la maniere de compter des Hollandois, 21. tonnes d'or qui sont 21.00.000 Guldcs (à peu près 200.000. livres sterling:) on ordonna dans le même temps, que les marchandises à concurrence de cette somme de 600.000. Thails seroient portées par soixante dix Jonques au plus, & cela suivant la distribution suivante faite par les Japonnois eux mêmes. Dix-sept Jonques de Nankin, cinq de la ville & Province de Canton, cinq de Nefa, quatre de Sintsjeu, quatre de l'isle de Haynan & du continent voisin de la Chine, trois de Kootz ou Kootsja, trois du Royaume de Siam, deux du Royaume de Tunquin, deux de Cammon, deux du Royaume de Camboya ou Cambodia, deux de Takkaflagga autrement Tafwaan dans l'isle de Formosa, une de Fudafan situé au dessus de Raktsju où il y a un fameux temple de Quanwon, une de la Cochinchine, & une de Tani qui est une des plus considerables Isles d'entre les Riuku, outre quelques autres que je n'ai pu savoir. C'est de cette maniere que les Japonnois ont trouvé à propos de faire le partage des Jonques qui appartiennent aux Chinois établis dans les divers Royaumes & Isles dont j'ai parlé ci-dessus. Ils en admettent encore une de Siakka tarra ou Batavia & une autre de Pekin, & ces deux dernieres sont ajoutées au nombre des precedentes pour faire le nombre des soixante dix, ou bien elles sont reçues pour remplacer celles qui se sont trop arrêtées ou qui se sont perdues en chemin. Cependant, malgré l'exactitude rigoureuse, & les ombrages des Japonnois, les Chinois leur en font souvent accroire; en voici un exemple: quelques unes des Jonques arrivées de bonne heure à Nagasaki, lorsqu'elles ont vendu leur cargaison s'en retournent pour être nettoyées, peintes, & vernissées de nouveau. Elles sont chargées avec de nouvelles marchandises, & un autre équipage, & font ainsi le voyage deux fois l'année sans que les Japonnois puissent s'apercevoir de la tromperie. Les autres vont à la Province de Satzuma

Etat présent  
du  
Commerce des Chi-  
nois.



vers le commencement de l'année, comme si le gros temps les y avoit jettez par hazard ; ils vendent le plus de marchandises qu'ils peuvent, & s'en retournent au plus viste, pour prendre une nouvelle Cargaïson, & la porter à Nagasaki : s'ils sont rencontréz par les garde-côtes du Japon qui croisent dans ces mers pour empêcher les naturels du pays de faire la contrebande, ils prennent un autre chemin, faisant semblant de s'être égaréz, & vont tout droit à Nagasaki, qui est le seul port où les étrangers ont la permission de trafiquer.

Cloture  
des Chi-  
nois.

Pour le second des articles dont j'ai parlé ci-dessus, & que la cour envisageoit au sujet de la nation Chinoise, j'entends de les renfermer comme on avoit fait les Hollandois à Desima, ne fût exécutée que trois ans après ; car ils jouissoient encore d'une grande liberté, lorsqu'en 1688. le beau jardin de Sije Sfugu Feto, dernier Intendant des domaines imperiaux près de Nagasaki, dont j'ai rapporté plus haut la funeste disgrâce, fut assigné aux Chinois pour leur demeure. Ce jardin étoit agreablement situé presque au bout du port, près du rivage & de la ville : il avoit été entretenu avec beaucoup de despense, comme appartenant à l'Empereur, & étoit embelli avec soin d'un grand nombre de belles plantes du pays, & étrangères, le possesseur étant fort entendu dans la Botanique. On bâtit sur ce terrain plusieurs rangs de maisonnetes, pour y loger les Chinois ; chaque rang couvert d'un toit commun, & le tout entouré de fossés, de palissades, & de bonnes doubles portes fortes & bien gardées : cela se fit si promptement, que le même endroit, qui au commencement de Février étoit un des plus agreables jardins qu'on pût voir, avoit déjà vers la fin de May l'aspect defagreable d'une prison forte, pour s'y assurer des Chinois, qui par dessus le marché en doivent payer le loyer annuel de 1600. Thails. En quelque temps qu'ils viennent à Nagasaki, ils doivent demeurer dans cet endroit. Ils sont si dominez par l'attrait du gain, qu'ils se laissent ainsi emprisonner & guetter, & endurent un traitement aussi rude s'il n'est pire que celui que j'ai décrit des Hollandois à Desima. Il y a pourtant des différences à remarquer, entre la maniere dont les Chinois sont traitez, & celle des Hollandois ; les voici. 1. Les Chinois ne sont point favorisez au point d'être admis à la presence de l'Empereur comme les Hollandois, qui reçoivent cet honneur une fois tous les ans. En recompense, les Chinois sont dispensés de la fatigue & des embarras d'un voyage de trois mois & de la despense d'un grand nombre de presens qu'il faut faire à l'Empereur & à ses ministres. 2. Ils ont des vivres, & des provisions, qu'on leur porte à vendre à la porte même de leur comptoir ; au lieu que nous n'en avons qu'en faisant la despense de l'entretien d'une Compagnie entiere de vivandiers tous natifs du Japon. 3. On les regarde comme de simples marchands, qui ne sont point corps ; & parce qu'ils augmentent la mauvaise opinion que les Japonnois ont d'eux, par les frequentes disputes & querelles qui s'elevent entre eux, leurs inspecteurs, gardes, & interprètes ne les traitent pas avec la civilité dont ils usent envers les Hollandois, ne faisant point de façon de leur donner des coups de cane de temps en temps, en maniere de chatiment pour de legeres fautes. 4. Ils n'ont point de directeur de leur Commerce qui reside continuellement au Japon, comme les Hollandois ; mais, lorsque la vente de leurs marchandises est finie, ils s'en retournent dans leurs Jonques, & laissent leurs maisons vuides pendant leur absence.

Marchan-

Ils ont trois foires ou ventes dans l'année : l'une au printemps, pendant laquelle



laquelle ils vendent les marchandises de vingt Jonques; l'autre en été, pour la Cargaifon de trente; & une autre en automne, pour celle de vingt: toutes les Jonques furnumeraires, & celles qui arrivent après les ventes finies, doivent s'en retourner sans avoir même la permission de decharger leurs marchandises. Leurs Cargaifons consistent en foyes non ouvrées de la Chine & du Tunquin; toute sorte d'etoffes, de foye, & de laine, que les Hollandois apportent de même qu'eux, & que j'ay nommées dans le Chapitre precedent. Ils portent aussi du sucre de plusieurs endroits des Indes Orientales, des Pierres de Calamine du Tunquin, pour donner la teinture au cuivre, & aux ouvrages qu'on en fait; de la terebentine tirée des Pistachiers, de la gomme, de la Myrrhe, des agathes, & du bois de Calambouc, de Tsiampa, de Cambodia, & des pays voisins, le precieux Camphre de Baros de Borneo, la racine precieuse de la Chine nommée Ginseng (racine de la cane de sucre sauvage) de Corée, plusieurs autres drogues & remedes simples & composez de la Chine, sans compter plusieurs Livres de Philosophie & de Theologie imprimez à la Chine. Il arriva à l'égard de ces Livres, comme je l'ai rapporté plus haut, que quelques uns de ceux qui traitoient de la Religion Chretienne, composez & imprimez à la Chine par des Jesuites, se glifferent parmi les autres; lorsque cela fut decouvert la premiere fois par les Japonnois, ils obligerent le propriétaire des Livres à certifier par les sermens les plus solempnels, qu'il n'étoit point Chretien lui-même, & qu'il n'avoit porté aucun de ces Livres, de dessein premedité, & après avoir reconnu ce que c'étoit; après cela, pour le rendre plus circonspect & attentif à l'avenir, ils le renvoyerent avec sa Jonque & toute la Cargaifon, sans lui permettre d'en vendre la moindre partie. Pour la même raison, on ordonna qu'à l'avenir tous les Livres sans distinction, apportez par les Chinois, seroient examinez au prealable, & un par un de chaque faculté, lu & censuré avant que les Chinois eussent la permission de les vendre. Ces offices de censeurs, avec de bons appointemens annuels, ont été donnez à deux hommes de lettres de la ville, un desquels est le pere prier du monastere de Siutokus, qui doit lire & censurer tous les Livres qui traitent des matieres Ecclesiastiques; l'autre est un Philosophe de la secte de Sjutos, & Medecin du Dairi, c'est le titre qu'il se donne: il est nommé pour lire & censurer tous les Livres de Philosophie, d'Histoire, & autres. Ce dernier censeur se tient à Tattajamma, & porte de longs Cheveux qu'il tient attachez derriere la tête, selon la coutume établie parmi les Philosophes, les Medecins, & les Chirurgiens du pays.

Les formalitez qui se pratiquent à la vente des marchandises apportées par les Chinois, étant à peu près les mêmes que celles qui s'observent à nos ventes, je n'ay rien à ajouter à la description que j'en ai donnée dans le chapitre precedent. Je dois remarquer seulement, que comme le voyage des Chinois est plus court que le nôtre, & moins exposé aux despenses, le gouvernement, sur ces considerations, a imposé de plus grands droits sur toutes leurs marchandises, savoir 60. pour cent payables par l'acheteur au profit des divers officiers interessez dans la direction du Commerce des Chinois, & des autres habitans de Nagasaki, parmi lesquels cet argent est ensuite distribué. Ces grands droits font cause que leurs profits ne sont pas si considerables que ceux des Hollandois; les acheteurs chargez du paiement de cette taxe ne voulant pas à cause de cela donner un grand prix des marchandises des Chinois. Il a été ordonné outre cela, depuis la reduction de leur Commerce, que l'argent qu'on leur payeroit pour leurs

ses appor-  
tées par les  
Chinois.

Formali-  
tez de  
leurs ven-  
tes.  
Taxes  
qu'on leur  
impose.



marchandises ne sortiroit point du pays comme autres fois, il sortoit en monnoye de cuivre ou d'argent, mais qu'il seroit employé à l'achapt du cuivre & des manufactures du pays; de sorte qu'à present les Chinois n'ont pas la permission d'emporter un seul Itzebo, ou liard, d'argent monnoyé du Japon.

Depart de  
leurs Jon-  
ques.

Culte de  
l'Idole de  
leurs navi-  
res.

Si-tôt que la Jonque s'est defaite de la partie de la Cargaïson qui lui a été assignée dans le partage, le Funaban ou garde des navires, qui, dès quelle étoit entrée dans le port s'étoit postée à ses deux côtez, la suit encore jusqu'à ce qu'elle soit sortie du port, & qu'elle ait gagné la pleine mer. La veille du depart, le Neptune des Chinois, ou l'idole Marine Puffe ou Bossa, est tirée du temple où l'on la tenoit depuis l'arrivée de leurs Jonques, & on la poste à bord avec beaucoup de pompe & de ceremonie au son des tabourins, & d'autres instrumens de musique. Ce Bossa est une idole inconnue au Japon, & les Japonnois ne lui rendent aucun culte. Les Matelots Chinois l'apportent avec eux dans tous leurs voyages, & lui font des vœux considerables lorsqu'ils sont en peril. Tous les soirs on allume devant lui du papier doré qui est jetté dans la mer comme une offrande qu'on lui fait, au son des cloches & des instrumens de musique. S'ils ont fait un heureux voyage, & sur-tout s'ils ont échapé de quelque grand peril, ils jouent des Veijangs ou comedies la nuit en pleine rue, pour divertir leur Dieu des mers. On dit aussi qu'ils lui sacrifient des Cochons & autres animaux dont ils mangent ensuite la chair. C'est pour cette raison qu'ils ne lui sacrifient jamais des vaches, qui sont des animaux pour lesquels ils ont une grande vénération, & dont ils s'abstiennent de manger la chair. Les marchands Chinois s'en retournent ordinairement avec une quantité considerable de leurs marchandises non vendues; & ils sont souvent suivis par des Japonnois qui font la Contrebande, & qui achètent ce reste de marchandises à bas prix: mais ces pauvres infortunez sont souvent pris par des garde-côtes, & livrez à la justice de Nagasaki qui les traite toujours sans misericorde. Peu de temps après mon arrivée au Japon, savoir au mois de Nov. 1690. onze hommes furent pris dans un batteau & menez en prison à Nagasaki, où ils furent exécutez à mort peu de jours après. Pour ne pas rapporter d'autres exemples, vingt trois personnes souffrirent la mort pour avoir fraudé la douane le 28. de Decembre 1691. dix d'entre eux furent decapitez, les autres attachez à la croix; parmi ces derniers, il y en eut cinq qui se trouvant pris se desirerent eux mêmes, pour éviter la honte d'un supplice public, mais leurs corps furent conservez avec du sel pour être ensuite attachez sur la croix.

Gens qui  
fraudent la  
douane.

Commer-  
ce des Isles  
de Lique-  
jo au Ja-  
pon.

Avant de finir ce chapitre, il n'est pas hors de propos de faire mention en peu de mots d'une autre Compagnie de Marchands des Isles de Riuku ou de Liquejo, à qui il est permis de faire un Commerce en particulier à la province de Satzuma. Par les Isles de Riuku ou Liquejo on doit entendre cette trainée d'Isles qui s'étendent depuis les côtes occidentales de Satzuma jusques vers les Isles Philippines: leurs habitans parlent un Chinois corrompu, qui prouve qu'ils sont originaires de la Chine. Les Chinois ont trafiqué dans ces Isles de tout temps. Après la dernière Conquete de la Chine par un Prince Tartare, plusieurs Chinois allerent dans ces Isles pour s'y établir avec leurs familles, & furent bien receus des habitans du pays, comme vieilles connoissances, & compatriotes. Quelque temps après, ces Isles furent conquises par le Prince de Satzuma sous la domination duquel elles sont encore. Quoi qu'ils regardent le Prince de Satzuma comme leur

Con-



Conquerant & Souverain, aux Bugjos ou Lieutenants duquel ils payent un tribut de la production de leurs champs, ils ne veulent pourtant point reconnoître la souveraineté de l'Empereur du Japon: ils envoient tous les ans un present au monarque Tartare de la Chine comme une marque de leur soumission. Quoi qu'on dût les regarder en quelque maniere comme sujets de l'Empereur du Japon, ils sont traitez comme les autres étrangers par rapport à leur Commerce. Ils ont ordre d'aller au havre de Satzuma, & de n'en frequenter aucun autre dans toute l'étendue de l'Empire du Japon. La quantité de marchandises qu'ils peuvent porter & vendre a été aussi limitée à la somme annuelle de 125.000. Thails, au de là de la quelle il ne leur est pas permis de vendre quoique ce soit. Malgré cette defense, ils se defont de bien plus grandes Cargaisons, par la connivence des Japonnois directeurs de leur Commerce, qui n'y perdent rien. Les marchandises qu'ils apportent sont toute sorte d'etoffes de soye & autres, avec plusieurs autres marchandises de la Chine qu'ils portent dans leurs Jonques; quelques denrées du cru de leur propre pays, comme du bled, du rys, des legumes, & des fruits, de l'Awamuri qui est une forte d'eau de vie forte tirée du reste de leur recolte; des Takaragai, & des Fimagai, c'est à dire des nacres de perle; & cette sorte de petites coquilles nommées Coris dans les Indes, que l'on porte sur tout des Isles Maldives à Bengale & à Siam, où elles sont reçues comme une monnoye courante: de celles qui sont apportées au Japon par les habitans des Isles de Riuku, sur les côtes desquelles on les trouve en abondance, on en fait une espece de blanc dont les jeunes garçons & les filles se servent pour se farder. Ils apportent aussi une espece de grandes Coquilles plates, polies, & presque transparentes, dont les Japonnois se servent au lieu de vitres pour se garantir de la pluye & du froid; des fleurs rares & des plantes, dans des pots, outre diverses autres choses.

~~~~~

## CHAPITRE X.

*Proclamations, Passeports, Ordonnances &c. dont il est fait mention dans les Chapitres precedents.*

### I.

**G**O SJU IN, c'est à dire Lettres patentes sous le sceau Imperial rouge, concedées par l'Empereur Gonggingsama (pendant sa vie nommé Ongoschiosama) à Jacob Spex en faveur de la Compagnie des marchands Hollandois qui trafiquent aux Indes Orientales, & à leur Comptoir à Firando.

Tous les navires Hollandois qui viennent dans mon Empire du Japon, en quelque lieu ou port qu'ils abordent. Nous par ces presentes, ordonnons expressement à tous & un chacun de nos sujets de ne les inquieter en façon quelconque, de ne leur faire aucun obstacle, mais au contraire de leur donner toute sorte d'aide, de faveur, & de secours. Chacun au-



ra soin de conserver l'amitié mutuelle, en assurance de quoi il nous a plu donner nôtre parole Imperiale à cette nation; & chacun doit prendre garde, que mes ordres, & mes engagements, soient inviolablement observez.

Datées (selon le style du Japon) le 25. jour du 7. Mane, qui est le 30. d'Aout 1611.

Ces Lettres patentes avec le sceau rouge sont gravées dans la Planche XX. Figure 2. 3.

## II.

En l'année 1617. sur les nouvelles sollicitations des Hollandois, semblables Lettres patentes sous le sceau rouge, & à peu près dans les mêmes termes, furent accordées par l'Empereur Taitokoujinsama, successeur d'Ongoschiosama, à Henri Brower, qui pour cet effet fut envoyé en Ambassade à cet Empereur: l'adresse, comme elle étoit en dehors, est représentée dans la Planche XX. Fig. 4. où l'on doit remarquer que les Japonnois ne pouvant pas bien prononcer la lettre L. écrivent & prononcent Horanda pour Holanda. Fanrei Borowara est le nom de l'Ambassadeur Henri Brower orthographié à la Japonnoise: à l'égard du mot Go-Sju-In, qui signifie le sceau Imperial rouge, j'ai remarqué ailleurs, ce qu'il n'est pas mal de repeter ici, que *Go* est le caractère qui exprime la grandeur & la magnificence en general; mais en particulier il designe la sublime hauteſſe de l'Empereur monarque supreme de tous les états du Japon; que *Sju* signifie rouge, & *In* signifie sceau; que par conséquent *Go-Sju-In*, est comme qui diroit, le sceau rouge de sa sublime hauteſſe. Le sceau rouge de l'Empereur Ongoschiosama est représenté dans la Planche XX. Fig. 3. & celui de son successeur Taitokoujinsama, dans la Fig. 4. de la même Planche.

## III.

Ordres imperiaux envoyez par les Conseillers d'Etat au Prince de Firando touchant la conduite que les Hollandois y doivent tenir.

Nous vous envoyons ces mots en diligence.

Les navires des Hollandois feront leur Commerce à Firando selon le bon plaisir de leur Capitaine comme ils ont fait ci-devant.

Quoique nous ne vous l'ordonnions pas chaque année, vous devez savoir une fois pour toutes, que vous devez prendre garde que les Hollandois ne repandent point la doctrine des Peres; nous vous laissons le soin de donner vos ordres là dessus.

Nous vous venerons, venerons, nous vous parlons avec respect.

Postscript, ou plutôt interligne.

Les marchands de Miaco, & de Sakai, viendront à vôtre ville pour y trafiquer comme il leur conviendra: cela fera bien. Ainsin-soit-il.

Adressez à Matfura Fisinno, Cami donno Fito Fito, c'est à dire à l'homme de l'homme.

Signez

*Doji Oje Nofske.* (L. S.)

*Ando Tsussimano Cami.* (L. S.)

*Itakura Ingano Cami.* (L. S.)

*Fonda Sinano Nofske.* (L. S.)

*Nagakatz.*

*Sigenobus.*

*Kassuge.*

*Massatjangu.*

Le 23. jour du huitieme mois.

## IV.



IV.

GODSIOMOKU. Commandement très exprès de l'Empereur.

1. Les Empereurs nos predecesseurs ont ordonné à l'égard de vous Hollandois qu'ils vous fera permis de venir à Nagasaki chaque année pour votre commerce. C'est pourquoi, comme nous vous l'avons ordonné, vous n'aurez aucune communication avec les Portugais: si vous en avez aucune, & que nous venions à le faveur des pays étrangers, la navigation du Japon vous sera defendue. Vous ne porterez dans vos vaisseaux aucune Marchandise du Portugal.

2. Si vous voulez n'être point troublez dans votre navigation & commerce au Japon, vous devez nous informer par vos navires de tout ce qui viendra à votre connoissance des efforts & des tentatives des Portugais contre nous. Nous esperons aussi d'apprendre de vous si les Portugais font la conquête de quelques nouvelles places ou pays, pour les convertir à la secte Chretienne: tout ce qui viendra à votre connoissance dans tous les pays où vous trafiquez, nous esperons que vous le ferez savoir aux gouverneurs de Nagasaki.

3. Vous ne prendrez aucune Jonque Chinoise équipée pour le Japon.

4. Dans tous les pays que vous frequentez avec vos navires, s'il y a quelque Portugais, vous n'aurez aucune communication avec eux: s'il y a des pays frequentez par les deux nations, vous mettrez par écrit les noms, de ces pays & de ces villes, & vous en ferez remettre le memoire tous les ans à nos gouverneurs de Nagasaki par les Capitaines des navires que vous envoyez au Japon.

5. Les habitans de Liquejo étant sujets du Japon, vous ne prendrez aucun de leurs navires ou batteaux.

Ainsin-soit il.

V.

(1) *Kinsai Desimamats.*

*Kee Seno Foka onna Irukotto.*

(2) *Koja fisirino foka siuke Jammabus Irukotto.*

*So quan sin no mono narabini Kot-susiki Irukotto.*

*Desima Mawari foos kui Jori ut-sij ni fune Norikomu kotto t Suketarri fassinosta fune nori tooru kotto.*

*Juje naku Horanda sin Desima Jori Idsurukotto.*

V.

Reglements touchant la rue de Desima.

Il n'y aura que les femmes de joye seulement qui ayent la permission d'y entrer.

Les seuls Ecclesiastiques de la montagne de Koja y seront admis, tous les autres Jammabos en seront exclus.

Tous les mendiants, & tous ceux qui vivent de charitez, n'auront point l'entrée.

Personne n'approchera avec un vaisseau ou batteau dans les palissades de Desima. Personne ne passera avec un navire ou bateau sous le pont de Desima.

Aucun Hollandois ne pourra sortir de Desima, que pour des raisons importantes.



*Migino dſio kataku limamoru beki.*

*Mononari.*

*Sar.*

*Gua--Pi--.*

*Tfino Cami.  
Siu Bioje.  
Tonomo.*

Tous les ordres ſuſdits ſeront executez ponctuellement.

Cela ſuffit.

Dans l'année du Siége.

Le mois. . . . le jour. . . .  
ſignez.

*Tfino Cami.  
Siu Bioje.  
Tonomo.*

1. (Deſimamats) Deſima eſt une iſle élevée par art dans le havre de Nagafaki, près de la ville. C'étoit autres fois le comptoir des Portugais. A preſent les Hollandois y demeurent, elle eſt comprise parmi les rues de Nagafaki & aſſujettie aux mêmes reglemens. C'eſt pour cela qu'on l'appelle Deſimamatz, c'eſt à dire rue de Deſima.

2. (Koja Fifiri) Koja eſt une montagne voiſine de Miaco, ſes habitans qui ſont au nombre de pluſieurs milliers ſont gens d'Egliſe; & pour cette raiſon on les appelle Koja Fifiri, c'eſt à dire les moines ou clergé de la montagne de Koja. Le mot Fifiri pourtant n'emporte pas qu'ils ayent des regles auſſi auſteres à obſerver que les autres ordres religieux. Cette montagne eſt un azyle pour les criminels. Ni prevots, ni archers, n'ont la permission d'en approcher; tous ceux qui deſirent d'y être receus, le ſont, ceux même qui y cherchent un refuge contre la juſtice; & on leur donne à vivre, s'ils y peuvent apporter ſeulement trente Thails, pour l'uſage du couvent; & ſi d'ailleurs ils ſont portez de bonne volonté à ſervir la communauté religieuſe chacun ſelon ſon talent. Kobodais fut le fondateur de cet ordre. On entretient des lampes continuellement allumées devant ſon Idole; & l'on regarde comme une œuvre fort meritoire d'établir le fond d'une pareille lampe; ce qui ſe peut faire au moyen d'un petit legs de cent Mas; l'intérêt de cet argent ſuffit pour ſoutenir la deſpenſe de l'huile neceſſaire. Ces moines ne ſont point neceſſairement confinez dans cette montagne, ils peuvent voyager dans tout le pays, de la maniere qu'il leur plait, & pour quelques affaires que ce ſoit. Pluſieurs d'entre eux ſe mêlent de trafiquer. Ils ne viennent point à Nagafaki, mais en cas qu'ils y vinſſent, ils y ſeroient receus ſur le pied des autres marchands.

2. (Jammabus) Jammabus ſignifie Prêtres des montagnes. C'eſt un ordre religieux d'une eſpece toute particuliere, que j'ai décrite exactement dans le cinquieme Chapitre du troiſieme Livre de cete Hiſtoire.

## VI.

Dzio ſadamavi.

*Nippon Sui Sku Sin goſatto Somuki  
Nanigo toki ſorassu akusſwo taku-  
mi Keimotzuwo idasi tanomu mono  
korre araba kitto Moosi idzubezi  
Tatto Jeba Dorui tarito ſutome to-  
gawo Jurus ſono nei motzno idſij  
Go ſoobi Kuda Sarubes moſi Samin  
Ko-*

## VI.

Ordres touchant les marchandises de Contrebande.

Si un étranger, ou un Japonnois, contre les ordres tache de vendre aucune marchandise de contrebande que ce ſoit, & qu'il ſoit decouvert, on en informera les Magiſtrats, qui en doivent connoitre. Si quelqu'un des Complices ſe decele lui même, & qu'il



*Kore aruni, Oitewa Seiqua Nan beki.*

qu'il serve de témoin il aura son pardon, & de plus une récompense proportionnée au crime; les Contrevenants qui seront convaincus par le témoignage de leurs complices seront punis selon la loi.

Cela suffit.

Le mois--- le jour. ----

Signez

*Tonnomo.*

*Siu Bioje.*

*Setzno Came.*

*Mono Nari.*

*Qua-Pi--.*

## VII.

*Desima Narabuxi Kiudso Quasino setz ait tsitomo beki Sidai*, c'est à dire, Ordres à observer pour le feu; en cas qu'il vienne à éclater dans l'Isle de Desima ou dans son voisinage.

Desima Ottona, c'est le commissaire de quartier, ou l'officier qui commande dans la rue de Desima; Horanda Tsiusi, les huit premiers interpretes; Desima Tsioonin, les hôtes ou propriétaires des maisons de notre Isle, ils sont au nombre de vingt quatre; Kannaba Bannamono, les Officiers de notre thresor au nombre de trente six. Horanda Naitsuusi Kogafijra, les interpretes particuliers des Hollandois, leur nombre est incertain; Desima Tsijetzki, les maitres des Kuli, & inspecteurs de nos portefaix & gens de travail à la journée, ils sont au nombre de quinze; Desima Daidu, les Charpentiers qui ont la permission de frequenter notre Isle: Daidokoronomono, les officiers de notre cuisine.

Si le feu se decouvre au voisinage de Desima, tous les officiers susdits doivent s'y rendre, & prendre avec eux leurs domestiques s'ils le jugent à propos; cependant ils doivent ne point entrer dans l'Isle, mais s'assembler à la porte, & y attendre jusqu'à ce qu'un Kinsjo ou Commandant y ait été envoyé par les gouverneurs; si l'incendie se repand avec fureur, & que le danger augmente avant l'arrivée du Kinsjo, ils doivent obeir aux ordres de Takaki Sakujemon, Matzdosijori, Dsiojosi, & de l'Ottona, ou commissaire de quartier de Desima, qui donnera au plutôt les ordres pour éteindre promptement le feu.

Si le feu prend dans l'isle de Desima au temps que les navires des Hollandois sont au port, tous les Hollandois en ce cas doivent se retirer dans leurs vaisseaux, & pour cet effet un nombre suffisant de ces batteaux qui sont ordinairement près de la rue de Jedomats doivent les attendre à la grande porte de l'eau pour les porter à leurs navires. Mais si le feu prenoit après que les vaisseaux des Hollandois sont fortis du havre, en ce cas, les Hollandois doivent être transportez par nos batteaux de garde à No-motomiban, ou maisons des vedettes sur la montagne de Noomo où on les logera du mieux qu'il sera possible: les interpretes rapporteurs, ou qui doivent en rendre compte, & un Tsioufi, s'y rendront avec eux, & conjointement avec un Joriki & un Dofen auront le Commandement sur les Hollandois pendant ce temps là.



Quasidoogu, c'est à dire les instrumens destinez à éteindre les incendies feront toujours tenus en état dans l'Isle de Desima.

Ainsin-foit-il.

Donné dans le periode de Jempo dans la cinquieme année.

*Mino.*

*Signatz.*

### VIII.

Forme du serment prêté chez le Maire de Nagasaki, enregistré dans le Sikkimoku, comme on l'appelle, ou Livre du Maire.

Tous les officiers employez à la conduite de l'Isle de Desima, & à toutes les affaires qui la concernent, avant d'être revetus de leurs emplois doivent s'obliger par un serment solemnel d'observer religieusement les points suivants.

1. De ne rendre aucun service aux Hollandois que pendant le jour, de n'entrer dans aucun discours ni conversation quelconque au sujet de la secte des Chrétiens. De ne rien faire au contraire de ce qui est porté par les loix qui sont en vigueur, ou aux ordres concernant l'Isle de Desima, de prendre bien garde que le feu ne prenne dans l'appartement d'un Hollandois.

2. De n'entrer dans aucune familiarité ou conversation particuliere avec les Hollandois sur aucun sujet que ce soit. Si un Japonnois quel qu'il soit vous prie de porter de l'argent ou des marchandises à Desima ou de les emporter de cette Isle, il faut se garder de condescendre à cela; & de vendre aussi des Gotsiosimo ou marchandises de Contrebande, encore moins d'en faire present à qui que ce soit.

3. Si un Hollandois vous prie d'acheter quoi que ce soit de lui dans la ville de Nagasaki, ou de le porter à Desima. Gardez-vous bien de le faire, & de l'acheter vous même, ni d'agir de concert avec eux, & prendre des mesures pour cacher ces sortes de marchandises, de les jeter par dessus la muraille qui entoure l'Isle, de les cacher dans votre sein, & de permettre qu'elles soient empacquetées, & portées à bord au temps que les navires des Hollandois sont sur leur depart. Vous ne devez pas permettre non plus que rien de ce qui appartient à un Hollandois soit porté dans la ville & y soit vendu: au contraire, si vous savez que quelqu'un tache d'en venir à bout ou sollicite quelqu'un à cela, vous devez en donner avis.

Ces articles preliminaires, & autres s'il est besoin, ayant été lus d'avance, on y attache la forme generale de leur serment signé du nom de la partie & scellée avec son sang. La forme generale du serment, où que ce soit qu'on le prête, est une qualification necessaire pour être revêtu d'un office public, ou pour porter temoignage des faits particuliers, ou pour justifier son innocence, ou pour la confirmation des contrats particuliers: & en general pour quelque sujet que ce soit, en voici la teneur.

*Bonden Taisaku Si Dai Tenno Soosite Nippon Goktsju, Rokkusiu Fosjuno Dai Siono Singi Kotonizwa Idzu Fakone, Rioosiono Gongin, Missima Dai Mioosin, Fatzman Daibosatz, Tenman Dai Sijai Tensin, Burui Kenfok Sinbatz Mioobatz Ono ono Makari Komo Urubeki Mononari.* C'est à dire.



Si je n'observe pas religieusement & ponctuellement tous les articles ci-dessus spécifiez, Puissent les quatre grands Dieux du ciel immense & sans bornes, les Dieux de toutes les (66) Provinces de cet Empire, tous les grands & petits Dieux, les deux Dieux soudainement vengeurs & severes de Idzu, les Dieux de Fakkone & de Rioosju, le Dieu de Missima, le Dieu Fatzman, & le Dieu Temmandai Tensin, faire tomber leur courroux & leur indignation sur moy; puisse toute ma famille, puissent tous mes parents & amis, ressentir le poids de leur juste colere, & de leur chatiment. Ainsi soit-il.

Le nom & le sceau du gouverneur, & dans un Contrat de mariage le nom de l'epoux.

Mois  
Année.

Année  
du  
Periode.

Nom de la personne qui prête le serment avec son sceau teint de son sang. Dans un contrat de mariage, le nom & le sceau du fiancé.

Il convient de remarquer à l'égard des domestiques particuliers des Hollandois qui sont nommez pour les servir chez eux, & qui sont en general de jeunes garçons encore dans un âge où ils ne sauroient prêter un serment si solemnel, qu'ils sont obligez de trouver un bon bourgeois de Nagasaki qui vueille se rendre caution de leur bonne conduite, & s'engager à avoir soin qu'autant qu'ils continueront d'être à nôtre service, les divers articles ci-dessus marquez seront par eux ponctuellement observez: neanmoins en ce cas la forme du serment que je viens de rapporter est omise, & l'on y met à la place un engagement general, à peu près en ces termes. *Je promets d'avoir soin que N.N. observe tous les articles ci-dessus spécifiez: s'il y manque, je me soumets au chatiment que vous voudrez m'infliger.* Cela se fait en presence du Maire de la ville, & des autres officiers nommez pour cela.

## IX.

Ordres qui doivent être observez au temps de la vente des Hollandois, & qui sont affichez dans la grande rue de la ville, pour l'instruction particuliere de ceux qui se rendent à Desima dans ce temps là.

DSJO, Commandement absolu.

Aucun Hollandois ne pourra sortir de Desima sans permission expresse.

Personne ne pourra entrer dans l'Isle, avant le commencement de la vente, excepté les officiers ordinaires & les domestiques.

Aucunes marchandises ne seront portées hors de l'Isle avant le commencement de la vente. Aucun Tintasaki (Vin couvert) ni aucun Budoosju (Vin d'Espagne) ne seront envoyez hors de l'Isle sans une permission expresse & spécifiée.

Aucunes armes du Japon, ni peintures, ni petites poupées representant



les *Musia* ou gens de guerre, ne feront portées à *Desima* selon les ordres rigoureux que nous avons souvent reitez. Aucunes marchandises ne seront vendues secretement aux Hollandois, ni achetées d'eux de la même manière en secret.

Lorsque le temps du depart des navires Hollandois approchera, on fera faveur à l'*Otona*, & à la Compagnie des interprètes, quelles sont les marchandises qui ont été vendues aux Hollandois; on leur en donnera une liste, afin que les sommes dont on a convenu soient payées au terme, & qu'on prévienne les embarras & les inconveniens qui pourroient s'en ensuivre les derniers jours de leur demeure au port.

Les interprètes de la langue Hollandoise & Portugaise qui fréquentent l'Isle & qui sont autorisez pour cela ne formeront aucun complot, & n'auront point ensemble de conversations secretes.

Personne ne pourra aller à *Desima* sans un congé special, excepté le *Bugjo* & les officiers de l'Isle.

On ordonne à un chacun d'observer duement & à la rigueur les articles susdits.

Le mois - - - le jour - - -

Nagasaki.

Bugjo.

X.

**GOTSIOOSI MONO NO OBJOJE**, c'est à dire Liste des marchandises de contrebande qu'il est defendu aux Hollandois d'acheter & de transporter hors du pays.

**GOMON**. L'ecusson des armes de l'Empereur, toutes les Estampes, peintures, marchandises, ou étoffes, où elles sont représentées.

**Budoogu**, les instrumens militaires.

**Musaige**, peintures & représentations, imprimées ou autres de soldats, & gens de guerre.

**Jei-ro No Giendsi**, Peintures ou représentations des personnes appartenant à la cour du *Dairi*, ou Empereur Ecclesiastique hereditaire.

**Nippon bune no Kogatta Narabinije**, les Peintures ou modeles des navires ou bateaux du Japon.

**Nippono Jedsu**. Les cartes de l'Empire du Japon ou de quelque partie de ses états; les plans des villes, châteaux, temples, & choses semblables.

**Jakko Kenqua Ningio**, les poupées ou petites figures qui représentent les gens de guerre.

**Duitru Jurigana**, les couteaux recourbez tels que sont ceux dont les charpentiers se servent.

**Fino Ginu**, sorte d'étoffes de soye fabriquées à *Fino*.

**Kaga Ginu**, étoffes de même sorte faites à *Kaga*: ces deux sortes d'étoffes sont faites en longs rouleaux comme les étoffes de soye du *Tunquin*.

**Tsumuggi**, autre sorte d'étoffes en longs rouleaux de la manufacture du Japon.

**Gumai no rui**, toute sorte de fines étoffes de Soye.

**Nuno no rui**, toute sorte d'étoffes de Chanvre.

**Momen no rui**, étoffes faites de Cotton.



Mawatta, nattes de foye.

Gin, de l'argent.

Ken Hollanda Gattana Nippon gossii raje. Toute sorte de simeterres, épées, & autres armes, faites au Japon à l'imitation de celles que les Hollandois y portent.

XI.

Forme des Passeports.

NAGASAKI. Le nom de la rue, le nom propre de la personne, son nom de famille, son âge, la secte dont il fait profession, allant à telle ou telle Province, pour telles ou telles raisons: nous vous prions de le laisser passer pour s'y rendre, sans lui donner aucun empeschement non plus qu'à son retour; cela soit ainsi.

Nengo, année.....mois.....jour.

Signez

*Nagasaki Tosij Jori.*

*Dsio Josi.*

Nom & sceau.
-----------------

Nom & sceau.
-----------------

Adresse

*On Aratame sui Dsiu,*

A tous Visiteurs &  
Inspecteurs.

XII.

La Niche de la proclamation, comme ils l'appellent, ou l'endroit où toutes les ordonnances de l'Empereur, les ordres des Princes de l'Empire, des gouverneurs des villes Imperiales, des Magistrats &c. sont affichez pour l'information de ceux qu'il appartient, est représentée dans la Planche XX. Fig. I.

*Fin du Quatrieme Livre.*





# HISTOIRE DU JAPON.

## LIVRE CINQUIEME.

LES DEUX VOIAGES DE L'AUTEUR A LA COUR  
DE L'EMPEREUR A JEDO , VILLE DE  
SA RESIDENCE.



### CHAPITRE I.

*Préparatifs pour nôtre Voïage, avec une Description de la  
Maniere de voyager dans ce païs.*

Origine du  
Voïage  
qu'on fait  
tous les ans  
à la Cour  
de l'Empe-  
reur.

**D**EPUIS le tems de Joritomo, premier Monarque féculier du Japon, qui a jetté les fondemens du Gouvernement présent de cet Empire; ç'a été une coutume observée, non seulement par les Gouverneurs des villes Impériales, des Provinces, des Païs, Terres & Domaines appartenant à la Couronne, mais aussi par tous les autres Daimio, & Siomjo, comme on les appelle ici, c'est à dire les Seigneurs de tout ordre dans l'étenduë de ce vaste Empire, d'aller à la cour une fois l'année: ceux du premier rang, qui, vû la grandeur de leur puissance & de leur autorité, pourroient porter le titre de Rois ou de Princes, y rendent leur hommages à l'Empereur lui-même; & les autres seulement à ses premiers Ministres assemblés en Conseil. Ils accompagnent ces hommages de présens proportionnés à leur qua-



qualité & leurs richesses, en reconnoissance de la suprémacie de l'Empereur. Quand les Hollandois s'établirent dans le Japon, ils se conformerent à cette ancienne coutume, comme les Portugais l'avoient fait auparavant. Le Resident de notre Compagnie des Indes, & le premier Directeur de nôtre Commerce, qui est en charge, font ce Voiage avec un Medecin ou un Chirurgien, & un ou deux Secretaires; & sont suivis d'un grand nombre de Japonnois de divers rangs & de diverse qualité, nommés par les Gouverneurs de Nagasaki, qui font comme nos Magistrats dans ce pais, & dont nous devons suivre les instructions & les ordres. On diroit, qu'en cela ils n'ont point d'autre but que de nous faire honneur, & de nous escorter, comme des gens qui vont voir la suprême Majesté de l'Empire; mais, c'est en effet, & principalement, pour nous épier & observer de près toutes nos démarches, pour nous empêcher d'avoir avec les naturels du pais aucun commerce suspect & illicite; comme de leur donner secrettement des croix, des images, des reliques, ou d'autres choses qui aient le moindre rapport à la Religion Chrétienne; de leur faire présent de quelques raretés d'Europe, ou de les leur vendre en cachette. Mais, ce qu'ils se proposent sur-tout par là, c'est de prendre garde qu'aucun de nous ne s'échappe dans le pais, pour entreprendre d'y retablir ou d'y propager le Christianisme, ou d'y exciter, de quelque autre manière que ce soit, des tumultes & des desordres, au préjudice de la tranquillité qui regne maintenant dans tout l'Empire. Le Lecteur peut aisément s'imaginer, que puis que l'on confie une affaire de si grande importance aux Japonnois qui nous accompagnent dans ce voiage, on ne choisit pour cet effet, que des personnes d'une intégrité & d'une fidélité reconnues, & qui ont d'ailleurs l'inspection sur nôtre commerce & le pouvoir de le regler, outre quelques officiers domestiques des Gouverneurs. On ne se repose pas même absolument sur leur fidélité, quoi qu'ils en ayent donné souvent des preuves; car tous ceux qui doivent nous accompagner, depuis le chef de la Troupe jusqu'au moindre valet, (à la seule reserve des Palefreniers, qu'on change très souvent) sont obligés, avant que de partir, de se lier par un serment solemnel & terrible, qu'ils signent de leur sang selon la coutume, à donner avis aux Gouverneurs de Nagasaki de tout ce qu'ils verront faire aux Hollandois, ou aux Japonnois mêmes, contre les Loix du pais, & les instructions particulieres qu'on leur donne.

J'ai eu moi même la satisfaction d'aller deux fois à la cour de l'Empereur: La première fois en l'année 1691, avec *Henry van Butenbeim*, Gentilhomme d'une grande probité, genereux, affable, qui entendoit bien les coutumes & le langage des Japonnois, & qui par sa sage conduite avoit sçeu maintenir l'honneur de la Compagnie, sans prejudicier à ses interêts: La seconde fois en 1692, avec *Cornelius van Outhoorn*, frere du Gouverneur général qui est à Batavia, Gentilhomme de beaucoup de savoir, de bon sens, & possédant plusieurs langues; qui par son affabilité naturelle avoit trouvé le secret de s'insinuer dans les bonnes graces de cette nation orgueilleuse & jalouse, & qui en avançant le bien de la Compagnie, autant que cela dependoit de lui, avoit rempli tous les devoirs de sa charge à l'entiere satisfaction des uns & des autres. Je vais donner ici une Relation, par voie de Journal, de ce que je remarquai de plus considerable dans ces deux Voiages, après que j'aurai fait quelques observations générales, qui me paroissent nécessaires, pour faciliter l'intelligence de

L'Auteur fait ce Voiage deux fois.



ce que je rapporterai dans la fuite, avec toute la sincérité dont je suis capable.

Préparatifs  
pour le  
Voiage. r.  
Choisir les  
présens  
qu'on doit  
faire à  
l'Empereur.

Voici les préparatifs de nôtre Voiage. La première chose qu'il faut faire, c'est de chercher des présens convenables pour sa Majesté Impériale, pour ses Conseillers privés, & quelques autres grands Officiers de la Couronne, qui résident à Jedo, Miaco, Osacca: Tous ces présens doivent monter à une certaine somme, ou aussi près qu'il est possible; Ensuite il faut les assortir, & les separer, en marquant les personnes pour qui on les destine; Et puis les mettre dans des sacs de cuir, qu'on enveloppe soigneusement avec des nattes, pour les garantir de tous les accidens qui pourroient arriver dans un si long voiage; & pour une plus grande sûreté, on les cache de divers feaux. C'est l'affaire des Gouverneurs de Nagasaki de voir & de déterminer ce qui pourroit plaire à la cour: Ils prennent, parmi les Marchandises qui sont dans nos Magasins, celles qu'ils jugent les plus propres à cela; & ils donnent à chaque Directeur, à son départ, pour Batavia, des instructions par rapport aux présens qu'il faudroit envoyer de-là l'année suivante. Quelquefois ils y mêlent quelques uns de leurs propres effets, dont les Chinois leur ont fait présent; parce que de cette maniere ils en tirent plus de profit, soit en nous obligeant de les acheter à un prix excessif, & tel qu'ils veulent y mettre, soit en les échangeant contre d'autres marchandises. On apporte aussi de temps en temps d'Europe, & d'autres parties du monde, quelques productions rares & curieuses, de la nature, ou de l'art, à dessein d'en faire présent à l'Empereur. Mais, il arrive souvent qu'elles n'ont pas l'approbation de ces Censeurs rigides. Par exemple, je me souviens qu'on fit venir une fois deux Machines de cuivre à éteindre le feu, de la dernière invention; mais les Gouverneurs ne jugèrent pas à propos qu'on les présentât à l'Empereur; & ainsi ils nous les rendirent, après qu'ils en eurent premièrement veu faire l'essai, & qu'ils en eurent même pris le modèle. Une autrefois on envoya de Batavia l'oiseau Casuar; mais ils le desaprouverent pareillement, & lui refusèrent l'honneur de paroître devant l'Empereur, parce qu'ils avoient appris qu'il n'étoit bon à rien qu'à consumer une grande quantité de vivres. Après qu'on a mis quelque tems à choisir, & à préparer ces divers présens, on les fait porter sur une Barque avec les provisions nécessaires, trois ou quatre semaines avant qu'on parte, & on les envoie par eau à Simonofeki, petite ville située à l'extrémité de la grande Ile Nipon, où nous les allons joindre par terre. Autrefois nôtre Ambassadeur s'embarquoit, en même tems, avec toute sa suite, pour se rendre par mer à cette ville; ce qui nous épargnoit une grande partie de l'embarras & de la dépense où nous sommes exposés à présent, en faisant ce Voiage par terre: Mais, une violente tempête les aiant une fois mis dans un danger éminent; & le voiage aiant souvent été, à cause des vents contraires, trop long & trop ennuyeux, l'Empereur a ordonné qu'à l'avenir nous le ferions par terre. La Barque, sur laquelle on transporte à Simonofeki les présens destinés pour ce Prince, ne sauroit être employée à aucun autre usage; & pour cet effet on la garde dans le Havre de Nagasaki, où elle est entretenue aux fraix de la Compagnie. Quand ces présens, avec le gros bagage, ont pris le devant, on emploie le tems qui reste jusqu'à ce qu'on parte, à faire d'autres grands préparatifs pour le voiage, que si l'on se propoisoit quelque fameuse expedition dans des pais font éloignés.



La première & la plus essentielle partie de ces préparatifs consiste à nommer les divers Officiers, & tout le cortège qui doit nous accompagner à la cour; & à leur donner les instructions convenables. Les Gouverneurs choisissent un de leurs Joriki, ou de leurs Officiers militaires du premier rang, pour servir de Bugio, c'est à dire de Conducteur, & de Commandant en Chef. Ce Bugio doit représenter ses Maîtres, & pour marque de son autorité, on porte après lui une Pique. Un Dofin, ou Officier militaire inférieur, a ordre de l'assister, en qualité de son Lieutenant. L'un & l'autre sont pris d'entre les Domestiques de l'un des Gouverneurs, qui résident cette année là à Nagasaki. On y joint deux Sergens sous le nom & en qualité de Tsioofin, ou de Messagers de ville: Ceux ci & le Dofin portent avec eux, en vertu de leur charge, une corde pour se saisir, au commandement, ou au moindre coup d'œil du Joriki, de toute personne coupable, ou seulement soupçonnée de crime. Tous ces Officiers, excepté ceux qui servent le Bugio, sont mis au rang des gens de guerre, & comme tels ils ont le privilège de porter deux épées: C'est de là qu'ils sont appelés Samurai, nom qui désigne des personnes qui portent deux épées, ou des soldats; tous ceux qui ne sont pas ou nobles de naissance, ou dans quelque emploi militaire, ne pouvant jouir de ce privilège, en vertu d'un dernier Edic de l'Empereur.

2. Nommer les personnes qui doivent nous accompagner à la cour.

J'ai remarqué dans le Livre précédent, que nos Interprètes sont divisés en deux Compagnies; la Supérieure composée des principaux, au nombre de huit; & l'Inférieure qui renferme tous les autres. Le Nimban, ou Président en charge de chacune de ces Compagnies, est ordinairement nommé, pour nous accompagner dans ce voyage. A ceux là on en joint aujourd'hui un troisième, en qualité d'élève, qu'ils prennent avec eux, pour le rendre capable de leur succéder, & pour lui faire connoître de bonne heure, & par expérience, comment il devra se conduire, quand il sera dans le même poste. Tous les principaux Officiers, & toutes les autres personnes qui en ont le moyen, prennent à leur suite quelques domestiques, en partie pour en être servi, & en partie pour paroître avec plus d'éclat. Le Bugio, ou Commandant en Chef, & le premier Interprète en ont autant qu'il leur plait; les autres Officiers, deux ou trois; chacun, selon leurs facultés, ou selon ce que demande leur charge. Le Capitaine ou l'Ambassadeur Hollandois peut en avoir trois, & chaque Hollandois de sa suite, un. Les Interprètes nous recommandent, pour l'ordinaire, leurs favoris, qui moins ils entendent le Hollandois, & mieux cela répond à leur intention. Je ne parle pas de quelques autres personnes, qui, par l'ordre ou la permission expresse des Gouverneurs & des Interprètes, font le voyage avec nous, & franchement aussi à nos dépens, quoi qu'ils ne soient chargés d'aucune affaire qui nous regarde. Tous ces Compagnons de notre voyage, dont je viens de parler, ont la permission de nous visiter familièrement à Desima, quelque tems avant notre départ, afin qu'ils puissent un peu nous connoître d'avance. Il y en a plusieurs parmi eux, qui seroient de tout leur cœur plus libres, & plus ouverts avec nous, n'étoit le serment solennel qu'ils doivent tous prêter avant que de partir, & plus encore, la crainte d'être trahis par d'autres; car en vertu de ce même serment, chacun d'eux est également obligé d'observer de près, non seulement la conduite des Hollandois, mais aussi celle des autres Japonnois, sur tout en ce qui regarde ces premiers.

Des Interprètes.



3. Louer  
des Che-  
vaux, &  
des Por-  
teurs.

Une autre partie essentielle des préparatifs nécessaires pour nôtre voiage, c'est de louer des Chevaux, & des Porteurs pour nous, & pour nôtre bagage; Et c'est l'affaire du chef des Interprètes, en qualité de nôtre Thésorier, qui est d'ailleurs établi pour prendre garde, qu'on fasse provision de tout ce dont on a besoin pendant le voiage: C'est aussi lui qui donne les ordres nécessaires, afin qu'on tienne tout prêt pour partir, au moment qu'il plaira au Bugio, comme commandant en chef.

Equipa-  
ges, &  
manière  
de voyager  
à cheval.

Deux jours avant nôtre départ de Nagasaki, il faut que chacun donne sa Valise & son Porte-manteau à des gens établis pour cela, afin qu'ils les lient de telle manière qu'on puisse en un instant les attacher aux chevaux, & les en détacher. Cela se fait, non pas comme en Europe, mais d'une manière qui est toute particulière à ces peuples, & qui merite que j'en donne ici la description.

On met sur un cheval une selle de bois toute simple, assés semblable aux Bâts des Chevaux de Poste Suedois; & on l'attache avec un Poitral, & une Croupière de cuir. On passe par dessus la selle deux courroyes, qui pendent des deux côtez du cheval, pour pouvoir lier commodement deux Porte-manteaux, qu'on met de chaque côté, dans la situation qui paroît la plus propre à les tenir en équilibre; car quand une fois ils sont ainsi attachés, on les laisse, sans les lier davantage ni à la selle, ni au cheval: cependant, pour les affermir en quelque façon, on met par dessus, en travers, un petit coffre, ou une boîte longue, & mince, appelée par les Japonnois, Adofski: cette boîte repose sur la croupe du cheval, & est attachée fortement à la selle avec des fangles. Sur le tout on étend le lit du voyageur, qu'on lie ferme à l'Adofski, & aux Porte-manteaux avec des ceintures larges & doublées: On remplit le vuide qu'il y a entre les deux Porte-manteaux de quelque chose de mou; & c'est là où le Voyageur s'affied, comme s'il étoit sur une table plate, mais assés à l'aïse, aiant les jambes, ou croisées, ou pendantes le long du cou du cheval, suivant qu'il le juge à propos pour sa commodité. Il faut bien prendre garde de s'asseoir précisément dans le milieu; car si l'on se met, ou que l'on se penche de côté ou d'autre, on ne sauroit manquer de faire tomber le cheval, ou les boîtes, & de tomber en même tems soi même. En montant & en descendant les montagnes, les Valets & les Palefreniers appuient ces boîtes, pour prévenir un tel accident. Le Cavalier monte & descend de cheval, non pas d'un côté, comme nous autres Européens, mais par le poitral du cheval, ce qui est fort incommodé pour ceux qui ont les jambes roides. Les Chevaux sont dessellez, & déchargez en un instant; car quand on a ôté le lit, ce qui est la première chose qu'on fait, il n'y a qu'à détacher une courroie ou deux, en quoi les Palefreniers sont fort adroits, & tout le bagage tombe à la fois. Les courroies, fangles, & ceintures, dont on se sert pour ces divers usages, sont larges & fortes, faites de coton, & très proprement travaillées, avec de petites pièces de bois longues & rondes aux deux bouts, qui sont fort commodes pour ferrer les courroies, & attacher ferme ce que l'on veut (*Voiez la Pl. XX. Fig. 7.*)

La selle (Pl. XXI. Fig. 9.) est faite de bois, & toute unie, avec un Coullin dessous, & une housse derrière, qui couvre le dos du cheval, & sur laquelle sont les armes ou la marque du voyageur. Une pièce de drap grossier pend de chaque côté, pour empêcher que le Cheval ne se couvre de boïe: ces deux pièces sont attachées lâches sous le ventre. Sur la tête l'on met un reseau, dont les fils sont deliés, mais forts, pour



la garantir, & particulièrement les yeux, de la piqueure des mouches qui les incommodent beaucoup. Enfin, l'on pend des clochettes au cou, au poitrine, & en d'autres endroits du corps.

Les Porte-manteaux des côtes, que l'on remplit de quelque chose de léger, & quelque fois seulement de paille, sont une sorte de coffre carré, fait de cuir de cheval fort roide, long d'environ cinq empan, large de trois, & profond d'autant : Le couvercle est aussi de cuir, un peu plus large, & assés grand pour couvrir entièrement la partie inférieure jusqu'au fond. Quoi que ces coffres résistent fort bien à la pluie, cependant, pour une plus grande sûreté, on les enveloppe dans des nattes, qu'on lie avec de bonnes cordes : & comme cela demande quelque tems, rarement les ouvre-t'on jusqu'à ce qu'on soit à la fin du voiage ; les choses dont on a le plus de besoin dans la route étant ferrées dans l'Adofski. (Voiez la Pl. XXI. Fig. 9.)

L'Adofski (Pl. XXI. Fig. 8.) est un petit Coffre, ou Etui mince, d'environ six empan de longueur, un de largeur, & un de profondeur. Il contient un seul tiroir à peu près de la même grandeur ; il a une petite porte ou ouverture d'un côté, que l'on peut fermer à la clef, & par laquelle on peut aisément ouvrir le tiroir, sans détacher l'Adofski ; c'est là qu'il faut ferrer tout ce dont on a besoin sur la route. Ce Coffre sert aussi à tenir ferme les deux Porte-manteaux, ou Malles ; autrement, on seroit obligé d'y mettre un bâton. Il est fait de papier gris fort & épais, & pour le garantir encore mieux de tous les accidens d'un long voiage, on le lie fort proprement avec des attaches bleües, en forme de rets.

Pour rendre l'équipage de nos voyageurs complet, il faut ajouter quelques autres choses, qu'on attache ordinairement aux Porte-manteaux. Telles sont,

Un Cordon où l'on passe des Senni, ou Puties, monnoie de cuivre, qui a un trou au milieu, & dont on se sert par préférence, parce qu'elle est plus commode, pour acheter ce dont on peut avoir besoin sur la route, que celle d'argent qu'il faut peser. Ceux qui vont à cheval attachent ce cordon derrière eux à l'une des courroies de leur siège ; Et ceux qui voient à pied le portent dans un Panier sur leur dos.

Une Lanterne de papier vernis & plissé, avec les armes du Possesseur peintes sur le milieu. Quand on voiage de nuit, les valets la portent sur leurs épaules devant leurs Maîtres. On l'attache derrière un des Porte-manteaux dans un Réseau, ou dans un petit sac, sur lequel sont encore imprimées les armes, ou les marques du Voiageur, comme elles le sont généralement sur les habits, & sur tous les autres meubles, que les personnes de tout rang, & de toute condition, portent avec eux dans leurs voies.

Des Vergettes faites de crin de cheval, ou de plumes de coq noires, pour ôter la poussière des habits & du siège : on les met derrière le siège d'un côté, plutôt par parade, que pour l'usage qu'on en fait.

Un seau à porter de l'eau, qu'on place de l'autre côté du siège, à l'opposite des Vergettes, ou en quelque autre endroit.

Des Souliers pour les valets, & pour les chevaux : ceux-ci sont faits de paille cordonnée, & on y met de longues cordes aussi de paille, pour les attacher aux pieds des chevaux, à la place de nos fers d'Europe, dont on ne se sert point dans ce pais. Ces souliers sont bientôt usés dans les chemins pierreux & glissans, desorte qu'il en faut souvent changer. Pour

Quelques  
autres  
choses ne-  
cessaires  
pour les  
voies.



cet effet, ceux qui ont le soin des chevaux en prennent toujours avec eux une quantité suffisante, qu'ils attachent aux Porte-manteaux, quoi qu'on en puisse trouver dans tous les Villages, & que de pauvres enfans qui demandent l'aumône sur le chemin, en offrent même à vendre: de manière que l'on peut dire, qu'il y a plus de Marechaux dans ce pais, que peut-être dans aucun autre, bien qu'à la lettre il n'y en ait point du tout.

Diverses choses que l'Auteur porte avec lui pour son usage particulier.

Qu'il me soit permis de remarquer, qu'outre les diverses choses dont je viens de parler, & que les Voiageurs prennent ordinairement avec eux dans leurs voïages, j'avois pour mon usage particulier, une fort grande boîte de Javan, que j'avois apportée de Batavia. Je tenois secrettement dans cette boîte un grand Compas de mer, pour mesurer les chemins, les montagnes & les côtes; mais, quand je l'exposois à la vuë de tout le monde, c'étoit une façon d'Ecritoire, que je remplissois ordinairement de plantes, de fleurs, & de branches d'arbres, que j'avois dessinées & décrites, & même, sous ce pretexte, de tout ce qui s'offroit de remarquable. Comme je m'occupois à cela ouvertement, & sans obstacle, au veu & au feu de tout le monde, on m'accuseroit fort injustement d'avoir fait la moindre chose qui pût tourner au desavantage du Commerce de la Compagnie dans ce pais, ou d'avoir par-là rendu nôtre conduite suspecte à une nation aussi jalouse & aussi réservée que celle-ci. Bien loin de là, je puis dire, que depuis le premier jour de notre voïage jusqu'à nôtre retour à Nagasaki, tous les Japonnois qui nous accompagnoient, & sur tout le Bugio ou commandant en chef, étoient fort pressés à me communiquer toutes les plantes rares qu'ils pouvoient découvrir, avec leurs noms, leur nature, & leurs usages, dont ils s'informoient avec soin des naturels du pais. Les Japonnois, peuple très raisonnable & très sensé, d'ailleurs grand amateur des Plantes, regardent la Botanique comme une Etude également utile & innocente, que chacun, selon les lumières même de la nature, doit encourager avec soin. Mais j'ai appris par ma propre expérience, que de toutes les nations que j'ai connues & fréquentées dans mes longs & pénibles voïages, il n'y en a point qui favorisent moins cette espèce de science, que celles qui auroient le plus de raison de le faire. A mon retour à Nagasaki, Tonnemon Secrétaire & premier Conseiller des Gouverneurs, étant à Desima, m'envoia chercher, & me fit dire obligeamment, par Siukobé chef des Interprètes, qu'il avoit appris avec beaucoup de plaisir, d'Asagina Sindaanosin nôtre dernier Bugio, la manière agréable dont j'avois employé mon tems, dans nôtre voïage, en m'attachant à cette excellente & très louable Etude de la Botanique, dont il étoit lui-même grand amateur, & qu'il favorisoit de tout son pouvoir. Mais il faut aussi que j'avoüe, qu'au commencement de nôtre voïage, je pris toute la peine & tous les soins possibles, pour me procurer l'amitié & le secours de ceux qui nous accompagnoient, gagnant les uns par ma grande soumission, & par mon empressement à leur donner les conseils & les remèdes nécessaires pour leur santé; & m'attachant les autres par la manière dont je les recompensois, en secret, des moindres services que j'en recevois.

Il faut se pourvoir aussi d'un manteau.

Il ne faut pas oublier de se pourvoir encore, pour le voïage, d'un grand manteau contre la pluie: ces manteaux sont faits d'un papier double, vernissé, & huilé; & si amples, qu'ils couvrent, tout à la fois, le Cavalier, le cheval, & le bagage. Il y a apparence que les Japonnois en ont appris l'usa-



l'usage aussi bien que le nom Kappa des Portugais: Ceux qui voient à pied en portent, lorsqu'il pleut, à la place de Manteaux, ou de Casques du même papier.

Pour se garantir de l'ardeur du Soleil, il faut se munir d'un grand Chapeau, qui est fait de Bambou, ou de paille travaillée fort proprement, & avec beaucoup d'art, en forme d'un grand Sombreiro, ou Parasol: On l'attache sous le menton, avec de larges bandes de soie doublées de coton; il est transparent, & extrêmement léger; & cependant, dès qu'une fois il est mouillé, la pluie ne sauroit passer au travers. Ce ne sont pas seulement les hommes qui se servent de cette espèce de chapeaux en voyage, les femmes en portent aussi constamment dans les villes & dans les villages, quelque tems qu'il fasse; & cela leur donne un air qui ne déplaît point.

D'un Chapeau.

Les Japonnois dans leurs voyages portent des hauts de chausses fort larges, qui vont en étrecissant pour couvrir les Jambes, & qui sont fendus des deux côtes; pour y faire entrer les extrémités de leurs longues robes, qui sans cela les incommoderoient beaucoup en marchant, ou en allant à cheval. Il y en a qui portent un justau-corps, ou manteau court, par dessus ces chausses; d'autres, au lieu de bas, attachent un ruban large autour de leurs Jambes. Les Domestiques, & sur tout les porteurs du Norimon, & les porteurs de Piques, n'ont point de hauts de chausses; & pour être plus agiles, ils troussent leurs robes jusqu'à leur ceinturon, & exposent ainsi leur nudité à la vue de tout le monde, disant qu'il n'y a point de raison qui doive les porter à en avoir honte.

De hauts de chausses.

Les Japonnois de l'un & de l'autre sexe ne sortent jamais sans éventails, à peu près comme nous autres Européens ne sortons guère sans gants: dans leurs voyages, ils se servent d'une espèce d'éventails, sur lesquels les routes sont imprimées, & qui leur marquent combien de milles ils ont à faire, dans quelles hôtelleries ils doivent loger, & à quel prix y sont les vivres. Il y en a qui, au lieu de ces éventails, se servent de Livres qui indiquent tout cela, & que nombre de pauvres enfans qui mendient sur les chemins offrent à vendre aux voyageurs. Il n'est pas permis aux Hollandois d'acheter, au moins publiquement, de ces sortes d'éventails, ou de Livres.

Telle est la manière de s'équiper pour le voyage dans ce pais. Un Japonnois à cheval, ajusté comme je viens de le décrire, fait de loin une figure très étrange & très comique; car, outre qu'ils sont généralement gros & courts, leur Chapeau, leur manteau, & leurs chausses, d'une grandeur enorme, joints à leur manière de s'asseoir les jambes croisées, les font paroître plus larges que hauts. En route, ils vont un à un; les Marchands font mener leurs chevaux devant eux, avec leur gros bagage, empaqueté dans deux ou trois coffres, ou Balles; & eux mêmes suivent à cheval, assis de la manière que je l'ai marqué ci-devant. Quant à la bride, le Cavalier n'y touche point, c'est un de ses valets qui la tient, pour conduire le Cheval, & qui pour cet effet marche au côté droit près de la tête, chantant avec ses Camarades quelque chanson joyeuse, pour se divertir, & pour animer les chevaux.

Les Japonnois regardent nôtre manière de monter à cheval en Europe, & de tenir soi même la bride, comme quelque chose de martial, qui convient proprement à un Soldat; & c'est pour cela même qu'ils ne la suivent que rarement, & presque jamais dans leurs voyages: elle est plus commune



parmi les gens de qualité, dans les villes, lorsqu'ils se vont rendre visite. Mais alors même, le Cavalier, qui fait une fort triste figure, tient la bride seulement pour la forme; car le cheval ne laisse pas d'être mené par un, & quelquefois par deux valets, qui marchent de chaque côté, le tenant par le mors. Leur manière de seller leurs chevaux diffère fort peu de la nôtre; leurs selles approchent plus de nos selles d'Allemagne, que de celles d'aucune nation Asiatique.

Les Etrivières, ou Gambados, sont fort courtes: un large cuir rond pend des deux côtés, à la manière des Tartares, pour garantir les Jambes: l'Etrier est fait de fer, ou de Sowaas, & est fort épais, & fort pesant, d'une forme assez semblable à la plante du pied, & ouvert d'un côté, afin que le Cavalier puisse aisément s'en débarrasser, en cas de chute: pour l'ordinaire, il est très bien travaillé, & garni de pièces de rapport d'argent. Les Rênes ne sont pas de cuir comme les nôtres, mais de soie, & attachées au mors. Il y a encore quelques autres ornemens, dont je ne dirai rien ici.

Manière  
de voyager  
dans des  
Norimons, &  
& des Cangos.

Outre la manière de voyager à cheval, il y en a une autre plus magnifique, & de plus grande dépense: C'est celle de se faire porter dans des Norimons, & des Cangos, qui sont une espèce particulière de Chaises, ou de Littieres: On s'en sert aussi dans les villes, ou pour la parade, ou pour la commodité; Mais il y a une grande différence entre les Littieres des personnes de qualité, & celles du commun peuple: Les premières sont somptueuses & magnifiques, à proportion du rang & des richesses de ceux à qui elles appartiennent; & les autres sont unies & simples: On appelle communément celles là Norimons, & celles-ci Cangos: Le Vulgaire, qui dans toutes les nations est le Maître du langage, leur a donné ces deux différens noms, quoi que dans le fond ce ne soit qu'une seule & même chose; celui de Norimon signifie proprement, & en général une chaise; & celui de Cangos un panier, ou une hotte: Il y a une si grande variété dans la façon de ces deux espèces de chaises, depuis la plus simple jusqu'à la plus riche, qu'à peine peut-on distinguer un beau Cangos d'un Norimon tout uni, autrement que par ses bâtons; ceux d'un Cangos sont simples, massifs, tout d'une pièce, & plus petits que ceux d'un Norimon, qui sont grands, artistement ornés, & creux: Ces derniers sont faits de quatre petites planches de bois minces, proprement jointes, en forme d'un grand arc, & beaucoup plus légers qu'ils ne paroissent; la grosseur & la longueur en sont déterminées par les Loix Politiques de l'Empire, à proportion de la qualité de chaque personne: C'est par là, en particulier, que les Princes & les grands Seigneurs font connoître leur rang & leur noblesse. Ceux qui s'imaginent d'être de plus grande naissance, qu'ils ne le sont en effet, ont souvent les bâtons de leurs Norimons, ou de leurs Cangos, plus larges & plus longs, qu'il ne leur est permis; mais alors aussi, les Magistrats, s'ils viennent à en être informés, les obligent à se réduire à leur première mesure, & leur font une sévère réprimande, accompagnée, quelquefois, d'une amende considérable qu'ils leur imposent: le règlement ne regarde néanmoins pas les femmes; car elles peuvent, si elles veulent, se servir de bâtons plus grands, que leur propre qualité, & celle de leurs maris, ne leur donnent le droit d'avoir. Le Norimon comprend un espace de figure quarrée oblongue, assez grand pour qu'une personne puisse s'y asseoir, ou s'y coucher commodément, & fermé de Bambous fort proprement entrelassés, quelquefois vernissés, &

par-



parfaitement bien peints: Il y a de chaque côté une petite porte brisée, & assés souvent une petite fenêtré devant & derrière. Quelquefois il est fait de manière à pouvoir y dormir à l'aïse; & quand il pleut on couvre le haut d'une enveloppe de papier vernis: Il est porté par deux, quatre, huit hommes, ou davantage, suivant la qualité de ceux qui s'en servent; si c'est un Prince, ou le Seigneur d'une Province, ils portent les bâtons sur la paume de leurs mains, autrement ils les mettent sur leurs épaules. Tous ces Porteurs de Norimons sont habillés de la même livrée, avec les armes ou la marque de leurs Maitres; ils sont relevés, de tems en tems, par d'autres, qui marchent à côté du Norimon; mais j'en parlerai encore dans un autre endroit. Les Cangos ne sont pas à beaucoup près si magnifiques, ni si bien accompagnés; ils ont la même figure, ou peu s'en faut, mais ils sont plus petits, avec un bâton quarré, solide, quelquefois rond, & attaché à la partie supérieure du dessus, ou à l'inférieure, en travers. Ceux dont on se sert communément pour le voiage, & sur tout pour passer les montagnes, sont fort simples, & grossiers, & si petits qu'on y est très mal à son aïse; parce qu'on est obligé de s'y tenir courbé, & les jambes croisées; car ils ressemblent assés à un panier, dont le fond seroit convexe, & le couvercle plat, qu'on toucheroit de la tête, si l'on s'asseyoit dedans. On passe dans ces Cangos par dessus les rochers & les montagnes, qu'on ne sauroit aisément traverser à cheval; ils sont portés par trois hommes, qui vu la pesanteur de leur charge, ont assés de peine.

## CHAPITRE II.

### *Description générale de la route par eau, & par terre, de Nagasaki à Jedo, Résidence de l'Empereur.*

IL y a plusieurs siècles que l'Empire du Japon a été divisé en sept grandes Contrées, comme je l'ai déjà dit dans le cinquième Chapitre du premier Livre, où j'en ai donné une Description Geographique générale. Pour rendre les voiages, d'un endroit à l'autre, plus aisés, & plus commodes, chacune de ces Contrées est bornée par un grand chemin; & parce qu'à la longue elles ont encore été subdivisées en plusieurs Provinces, aussi y a-t'il des routes particulières pour chacune de ces Provinces, qui aboutissent toutes au grand chemin, comme les petites rivières vont se perdre dans les grandes. Tous ces chemins ont pris leur nom de la Contrée, ou de la Province à laquelle ils conduisent. Mais j'en parlerai encore dans un autre endroit.

Les grands chemins sont si larges, que deux Troupes de voiageurs, quelques nombreuses qu'elles soient, peuvent passer commodément, & sans obstacle, l'une à côté de l'autre. Dans ce cas, la Troupe, qui, selon leur manière de parler, monte, c'est à dire, va à Miaco, prend le côté gauche du chemin, & celle qui vient de Miaco, le côté droit. Toutes les grandes routes sont divisées pour l'instruction & la satisfaction de-

Des grands chemins.

Leur description.



voieurs, en milles géométriques, qui sont tous marqués, & qui commencent au grand Pont de Jedo, comme au centre commun de tous les grands chemins : Ce pont est appelé par prééminence, Niponbas, c'est à dire, le Pont du Japon. De cette manière un voieur, en quelque lieu de l'Empire qu'il se trouve, peut favoir à toute heure, de combien de milles Japonnois il est éloigné de Jedo résidence de l'Empereur. Les milles sont marqués par deux petites hauteurs placées de chaque côté du chemin, vis à vis l'une de l'autre, & au sommet desquelles on a planté un, ou plusieurs arbres.

On y place des Piliers, pour reconnoître l'endroit où l'on est.

A l'extrémité de chaque Contrée, Province, ou petit district, il y a un Pilier de bois, ou de pierre, placé dans le grand chemin, sur lequel on a gravé des caractères, qui marquent quelles sont les Provinces ou les terres, qui aboutissent à cet endroit là, & à qui c'est qu'elles appartiennent.

On en érige aussi de semblables à l'entrée des chemins de traverse, qui s'écartent du grand chemin ; & l'on y met pareillement une inscription, pour apprendre aux voieurs à quelle Province, ou à quel pais c'est que ces chemins détournés mènent, & de combien de lieux l'endroit prochain le plus remarquable en est éloigné.

La route qu'il faut tenir, pour aller à Jedo, se divise en trois parties.

Dans notre voiage à la cour nous passons par deux de ces grands chemins, & nous allons de l'un à l'autre par eau ; en sorte que toute la route est divisée en trois parties. Premièrement nous partons de Nagasaki, pour aller par terre, au travers de l'Isle Kiusju, à la ville de Kokura, où nous arrivons en cinq jours. De Kokura, nous passons le detroit dans de petits bateaux, tirant à Simonofeki, qui est éloignée d'environ deux lieux, & où nous trouvons à l'ancre le vaisseau, dont j'ai parlé ci-devant, qui attend notre arrivée ; car ce Port est très commode, & très assuré. Le chemin de Nagasaki à Kokura est appelé, par les Japonnois, Saikaido, ce qui veut dire, le chemin des Terres Occidentales. A Simonofeki nous nous embarquons sur notre vaisseau, pour aller à Osacca, où nous arrivons en huit jours, plus ou moins, selon que le vent se rencontre favorable, ou contraire : Quelquefois notre Barque ne va plus loin que Fiogo, parce que le Havre d'Osacca n'est point allés profond, ni allés assuré. Osacca est une ville fort renommée pour l'étendue de son commerce, & la richesse de ses habitans ; Elle est éloignée de Fiogo de treize lieux de mer Japonnoises : Nous faisons ce chemin dans de petits bateaux, après y avoir laissé notre Barque jusqu'à notre retour. D'Osacca nous reprenons la terre, & nous traversons le continent de la grande Isle Nipon, jusqu'à Jedo, Residence de l'Empereur, où nous arrivons en quatorze jours de tems, ou à peu près : Le chemin d'Osacca à Jedo est appelé par les Japonnois, Tookaido, c'est à dire le chemin de la mer, ou de la côte. Nous séjournons à Jedo environ vingt jours ; Et après avoir été admis à l'audience de sa Majesté Impériale, & avoir rendu nos respects à quelques uns de ses premiers Ministres, & de ses grands favoris, nous revenons à Nagasaki par le même chemin, achevant tout notre voiage dans l'espace d'environ trois mois.

Longueur de cette route.

Ce Voiage de Nagasaki à Jedo est pour le moins de trois cent vingt & trois lieux Japonnoises, de différente longueur. De Nagasaki à Kokura, l'on en conte cinquante trois & demi ; De Kokura à Osacca, cent trente six, au moins, & cent quarante six, au plus ; Et d'Osacca à Jedo, cent trente trois & treize Tsjo ; desorte que le tout monte à trois cent vingt & trois,



trois lieues Japonnoises , pour le moins ; & à trois cent trente trois, pour le plus ; ce qui revient à environ deux cent milles d'Allemagne.

Les lieues ou les milles du Japon ne font pas d'une égale longueur. Les lieues de terre dans l'Isle Kiusju, & dans la Province d'Isje, font de cinquante Tsjo chacune, & les autres lieues communes ne font que de trente six. (Le Tsjo est la mesure de la longueur d'une rue). Dans les bonnes routes j'ai trouvé, que les premières de ces lieues font d'une heure de chemin à cheval, & les autres seulement de trois quarts d'heure. Le Tsjo contient soixante Kins, ou Nattes, suivant la manière de mesurer de ce pais, c'est à dire environ autant de Toises d'Europe ; desorte que les grandes lieues font de trois mille, & les petites de deux mille, cent soixante Kins, ou Toises chacune. A l'égard de leurs lieues de mer, deux & demi font un mille d'Allemagne, hors de leur pais, mais au dedans, comme ils s'expriment eux mêmes, c'est à dire, entre les Isles, & aux environs, ils les mesurent suivant la longueur des côtes ; sans avoir absolument rien de fixe là dessus ; de manière que je ne saurois bien déterminer quelle proportion elles ont avec les lieues de terre, ou les milles d'Allemagne ; seulement il m'a paru, en général, qu'elles font beaucoup plus courtes que les lieues de terre.

Etendue ;  
& division  
des lieues  
du Japon.

Dans la plupart des endroits du Saikaido, & par tout dans le Tokaido, entre les Villes & les Villages, il y a de chaque côté du chemin un rang de sapins plantez à la ligne, qui par l'ombre qu'ils font rendent le voyage également agréable & commode. On a soin de tenir les chemins propres, de faire des fosses & de petits canaux, pour conduire l'eau de pluie dans les terres basses ; & des digues pour retenir celle qui vient des endroits plus élevez. De cette manière les chemins font toujours bons, à moins que ce ne soit dans des tems de pluie, & lorsque le terrain est glissant. Les Villages voisins doivent se joindre, pour les tenir en bon état, & les nettoier tous les jours. Les personnes de qualité les font balayer, dans leurs voyages, un moment avant qu'ils y passent ; & il y a de distance en distance des monceaux de fable, qu'on y apporte quelques jours auparavant, pour l'épandre, & pour secher par ce moien la terre, au cas qu'il plût à leur arrivée. Les Seigneurs des Provinces, & les Princes du sang Impérial, trouvent à chaque deux ou trois lieues de distance, des huttes de feuillages verts, qu'on a élevées exprès pour eux, & où on leur a ménagé un réduit pour leur plaisir, ou pour leurs besoins. Les Inspecteurs des grands chemins n'ont pas beaucoup de peine à trouver des gens pour les nettoier ; car, tout ce qui peut les salir est de quelque usage aux paisans des environs ; de sorte qu'ils s'empresent à l'envi les uns des autres à l'emporter. Les pommes, les branches, & les feuilles, qui tombent tous les jours des Sapins leur servent pour se chauffer, & leur tiennent lieu de bois, qui est fort rare en quelques endroits. La fiente de cheval ne demeure pas non plus longtems sur la terre, de pauvres enfans des Villages voisins viennent bientôt la ramasser, & elle sert à engraisser la Campagne. Pour la même raison, l'on ne laisse pas perdre les excréments des Voyageurs ; & dans cette vuë on a bâti en divers endroits, proche des maisons des paisans, ou dans leurs champs, des Retraits, afin qu'ils puissent y faire leurs necessitez. On amasse aussi dans ces Retraits, les vieux fouliers des hommes, & des chevaux, qu'on a jetté, comme ne pouvant plus servir ; &

Des chemins.



on les brûle avec les excréments, pour en faire du fumier dont on engraisse les terres: On en fait des provisions, qu'on garde dans de grandes cuves, ou Tonneaux, qu'on met dans des trous à fleur de terre, & qui n'étant point couverts laissent exhiler une senteur de raves (qui sont la nourriture commune des gens de la campagne) aussi désagréable à un odorat délicat, que la propreté & la beauté des chemins est agréable à la vue.

Des Montagnes.

Dans plusieurs endroits du pays, les grands chemins traversent des montagnes, qui sont quelquefois si escarpées & si hautes, que les Voyageurs sont obligés de se faire porter dans des Cangos, tels que je les ai décrits dans le Chapitre précédent; parce qu'ils ne sauroient y passer à cheval, sans beaucoup de difficulté & de danger. Cependant, cette partie même de la route, qu'on peut appeler mauvaise, en comparaison du reste, est bordée de verdure, & fort agréable: on y rencontre une grande quantité de sources d'eau claire, d'arbres, & d'arbrisseaux verts toute l'année, mais sur tout au Printemps, qu'ils sont en fleurs, comme le Fusi, le Tsubacki, le Satzuki, l'Utsugi, & le Temariqua: Ils offrent alors une vue si charmante, & produisent une odeur si agréable, qu'on auroit peine à trouver ailleurs quelque chose de pareil.

Des Rivières.

La plupart des rivières qu'il faut traverser, sur tout dans le Tookaido, coulent vers la mer avec tant de rapidité, & d'impétuosité, qu'elles ne sauroient porter de Pont, ni de Bateau; cela vient en partie des neiges des montagnes voisines, où ces rivières prennent leur source; & en partie des grandes pluies qui tombent fréquemment, & qui les enflent à un tel point, qu'elles les font déborder. Ainsi, il faut les traverser dans les endroits où elles sont guéables. Certaines gens des environs, qui les connoissent très bien, & qui sont faits à ce métier, sont chargés du soin d'y faire passer les hommes, les chevaux, & le bagage: Et comme ils sont responsables de la vie des voyageurs, & de tous les accidens qui peuvent leur arriver dans le passage, ils se servent de toutes leurs forces & de toute leur adresse, pour les garantir de l'impétuosité de l'eau, & des pierres qu'elle entraîne avec elle des montagnes. Ils portent aussi les Norimons au travers, sur leurs bras.

La principale de ces rivières est le formidable Ojingawa, qui sépare les Provinces de Tootomi, & de Surunga. Tous les Voyageurs craignent beaucoup de la passer, non seulement à cause de sa rapidité extraordinaire, mais encore parce que quelquefois, & sur tout après les pluies, elle s'enfle si fort, qu'ils sont obligés d'attendre plusieurs jours sur le rivage, que les eaux se soient écoulées; à moins qu'ils ne veuillent se hasarder à la traverser, & qu'ils ne demandent qu'on les passe à leurs perils & risques. Les rivières de Fusi Jedagawa, & d'Abikawa, dans la dernière Province, dont nous avons parlé, sont de la même nature, quoi qu'on n'en craigne pas autant le trajet.

Bateaux particuliers, sur lesquels on en passe quelques uns.

Il y a plusieurs autres rivières basses, & rapides; mais, parce qu'elles ne sont ni si larges ni si impétueuses que les précédentes, on les passe dans des bacs construits d'une manière particulière & propre à cet usage. Le fond en est plat & plie aisément; ensorte que s'ils viennent à échoüer sur le sable, ou sur quelque grande pierre, ils peuvent facilement & sans danger, glisser par dessus, & se dégager. Les plus considérables rivières de cette dernière espèce sont celles de Tenriu dans la Province de Tootomi, de Fudsikawa dans la Province de Suruga, de Benrju dans la Province



vince de Musasi, & le fleuve d'Askagawa, qui est particulièrement remarquable en ce qu'il change continuellement de lit; Et de là vient qu'en Proverbe, on compare à l'Askagawa les personnes inconstantes.

Sur toutes les autres rivières, qui ne coulent pas avec tant de rapidité, & qui ne changent pas de lit, il y a des Ponts solidement bâtis & fort larges: Ces Ponts sont de bois de cedre, & si bien entretenus, qu'ils paroissent en tout tems, comme s'ils étoient nouvellement construits: On a mis de chaque côté, des garde-foux; les Balustres sont éloignées l'une de l'autre d'environ une toise, & il y en a deux sur chaque arche; à moins que ces arches ne soient fort larges, pour la commodité des bateaux & des vaisseaux qui passent dessous. Comme l'on peut voyager tout le Japon, sans paier ni taxes ni doïanes; aussi ne fait-on ce que c'est que de Péage, pour la réparation des grands Chemins & des Ponts: seulement en quelques endroits, on a accoutumé de donner, en hyver, au Garde du Pont un Senni, ou un Liard pour sa peine.

Les plus fameux Ponts qu'il y ait dans tout l'Empire, & les plus remarquables par leur structure & leur grandeur, sont 1. Celui de Setanofas, sur la rivière Jedogawa, dans l'endroit où elle sort d'un grand Lac d'eau fraîche, qui est dans la Province d'Oomi: Ce Pont est soutenu dans le milieu par une petite Isle; & par conséquent divisé en deux parties, dont la première à 36. Kins, ou Toises de longueur, & la seconde 96. On trouve sur la même rivière, qui traverse Osacca, & qui se perd ensuite dans la mer, plusieurs Ponts, dont quelques uns sont encore plus grands: Il y en a un proche de la petite ville d'Udsi, deux proche de Fufimi, deux proche de Jodo, & sept dans la ville d'Osacca; pour ne pas parler de quelques autres plus petits, qu'on a construit sur les bras de cette rivière, qui est aussi navigable, quoi qu'elle ne puisse porter que de petits bateaux, qui ne remontent pas même plus haut qu'Udsi. 2. Le Pont Jafagibas, proche de la ville d'Okasacki, dans la Province de Mikawa, long de 208. toises: Cette rivière porte aussi de petits bateaux, qui du bord de la mer remontent jusqu'à ce Pont. 3. Josidanobas, proche de la ville de Josida, dans la même Province, qui a 120. Kins, ou Toises de longueur: Lorsque la marée est haute, de grandes Barques peuvent remonter la rivière, aussi loin que cette ville. 4. Rokugonofas, dans la Province de Musasi, long de 109. Toises; Il fut emporté en 1687, par l'impetuosité de la rivière, que les grandes pluies avoient prodigieusement enflée; &, suivant toutes les apparences, il ne sera jamais rebâti, parce que cette rivière étant fort proche de la Residence de l'Empereur, sa sureté semble demander qu'il n'y ait point de Pont pour la traverser. 5. Niponbas, c'est à dire, le Pont du Japon, ainsi appelé par prééminence; Il est placé précisément à l'opposite du Palais Imperial, au milieu de Jedo, & particulièrement renommé à cause que les lieues, qui servent à mesurer tous les grands chemins du Japon, commencent à se conter de là, & s'étendent jusqu'aux extrémités de ce grand & puissant Empire. Tous les Ponts avancent sur les bords des rivières, au moins deux Toises de chaque côté, & sont ouverts avec leurs balustres, qui s'étendent comme deux ailes: Ainsi, il faut ajouter quatre toises à la longueur marquée ci-dessus.

A l'égard de cette partie de notre voyage, que nous devons faire par eau, nous prenons notre route le long des côtes de la grande Isle Nipon, que

Des Ponts.

Voïage de  
Simono'e-  
ki à Ofac-  
ca.



que nous avons à nôtre gauche ; mais enforte que nous ne perdons point la terre de vuë, c'est à dire, que nous ne nous en éloignons, que de deux ou trois lieües, au plus ; afin qu'au cas qu'il s'éleve quelque tempête, nous puissions incessamment nous aller mettre à couvert dans quelque Port. Après être sortis du Détroit de Simonofeki, nous continuons pendant quelque tems nôtre route, à la vuë des côtes, qui sont au Sud Est de l'Isle Kiusju, que nous avons traversée en allant de Nagafaki à Kokura. Nous rangeons ensuite celles de l'Isle Tsikoku ; après quoi nous découvrons l'Isle Awadsi, & navigeant entre cette Isle, à notre droite, & le continent de la Province d'Idsumi, à notre gauche, nous arrivons au port d'Ofacca, & ainsi nous finissons cette partie de notre voiage, que nous devons faire par mer. Toutes ces côtes sont extrêmement fréquentées, non seulement par les Princes & les Seigneurs de l'Empire, avec leurs suites, qui vont à la cour, ou qui en viennent ; mais encore par les Marchands du pais, qui voient de Province en Province pour trafiquer ; de sorte que quelquefois on peut y voir au delà de cent vaisseaux, sous les voiles. Les Terres, que la mer baigne dans ces endroits, sont pleines de rochers & de montagnes, dont plusieurs sont cultivées jusques au sommet ; il n'y manque pas d'ailleurs d'habitans, & l'on y trouve un grand nombre de villages, de châteaux, & de petites villes : Il y a en divers lieux de très bons ports, où les vaisseaux se retirent la nuit, & jettent l'ancre dans un fond bon & net, qui a quatre à huit brasses d'eau.

Isles.

En suivant la route que je viens de marquer, on côtoie un nombre prodigieux de petites Isles ; le Détroit entre Tsikoko, & Nipon en est, en particulier, tout rempli. Elles sont toutes montagneuses, & pour la plupart stériles & incultes : il y en a quelques unes dont le terroir est passablement bon, & où l'on trouve de l'eau douce ; celles-ci sont habitées, & quelque escarpées qu'en soient les montagnes, on les cultive jusques au haut. Ces Montagnes, comme aussi celles du continent de Nipon, ont à leur cime plusieurs rangs de sapins plantés pour l'ornement, enforte qu'on diroit à les voir de loin qu'elles sont frangées, ce qui fait une perspective fort agreable. Il n'y a presque pas une Isle de celles qui sont habitées, qui n'ait un port commode, où les Vaisseaux peuvent être à l'ancre en sûreté : Tous les Pilotes Japonnois le savent fort bien, & s'y arrêtent aussi quelquefois sur le moindre prétexte. A la verité, il ne faut pas tant blâmer cet excès de prévoiance & de circonspection, que certaines gens pourroient appeler crainte & poltronnerie ; car par les loix de l'Empire, il ne leur est pas permis de faire leurs vaisseaux assés forts, pour resister au choc des vagues impetueuses : La Cabane même, & les Marchandises ne sont pas tout à fait à couvert de la pluie, & de l'eau de la mer, jusqu'à ce qu'on ait jetté l'ancre, & amené le Mât. Le Tillac est bâti d'une manière si peu solide, que l'eau passe aisément au travers, si on ne démâte le Vaisseau, & qu'on ne le couvre, en partie avec des nattes, & en partie avec les voiles. La Poupe est entièrement ouverte, & s'il arrive que la mer soit haute, les ondes y entrent, & battent de tous côtez. En un mot, la structure en est si legere, & si foible, que lorsqu'il survient quelque tempête, ils sont à tout moment en danger d'être mis en pièces, & de couler à fond ; à moins qu'on ne jette incessamment l'ancre, qu'on ne ferre les voiles, & qu'on n'amene le Mât.

CHA-



## CHAPITRE III.

*Description générale de plusieurs Edifices, & Bâtimens publics, ou particuliers, que nous avons vûs dans la route.*

EN allant à la cour, nous recontrons sur mer toute sorte de Vaisseaux, & de Barques; & sur terre plusieurs Edifices publics ou particuliers, des Châteaux, Villes, Villages, Bourgs, Hameaux, Postes, Hôtelleries, Cabarets, Places publiques où s'annoncent les Edits & les Ordres du Gouvernement, les lieux où l'on exécute les criminels, des Temples, des Couvents, des Idoles, & des Reliques: J'en donnerai une Description générale dans ce Chapitre, & dans le suivant.

Tous les Vaisseaux & Bateaux, que nous avons vûs dans nôtre voiage par mer, étoient faits de bois de sapin, ou de cédre, qu'on trouve en abondance dans le païs. Ils sont construits différemment, suivant le but qu'on se propose, & les lieux pour lesquels on les destine. Les Bateaux de plaisir, qui font une espèce à part, & dont on se sert seulement pour remonter & descendre les rivières, ou pour traverser de petites Bayes, différent encore beaucoup dans leur structure, selon la fantaisie de ceux à qui ils appartiennent. Ordinairement ils sont faits pour aller à la rame; le premier Pont est plat & bas; sur celui là on en construit un autre, qui a des fenêtres ouvertes, & qu'on peut, avec des Paravents, diviser comme l'on veut, en plusieurs petites chambres, ou loges. Le dessus & plusieurs autres parties de ces bateaux sont fort artistement ornées de diverses banderolles, & d'autres embellissemens. Les figures en donneront au Lecteur une idée plus juste, qu'on n'en sauroit attendre de la description la plus exacte (*V. la Pl. XXI. Fig. 5. 6.*)

Les plus grands Bâtimens, que l'on ait dans ce païs, sont les Vaisseaux Marchands, qui s'exposent aux dangers de la mer (quoi qu'ils ne s'éloignent jamais beaucoup des côtes) & qui servent à transporter, d'une Isle ou d'une Province à l'autre, des hommes & des marchandises. Ils méritent une description particulière, puisque c'est par leur moien, que le Commerce s'étend dans toutes les parties de l'Empire. Ils ont, pour l'ordinaire, quatorze toises de longueur sur quatre de largeur, & ils sont faits pour aller à voiles & à rames: Ils vont en pointe depuis le milieu jusqu'à l'Eperon; les deux bouts de la Quille s'élevent considérablement au dessus de l'eau; le corps du vaisseau n'est pas convexe, comme celui de nos vaisseaux Européens; mais la partie qui est sous l'eau s'étend presque en droite ligne du côté de la Quille: La Poupe est large & plate, aiant une grande ouverture dans le milieu, qui va presque jusqu'à fond de cale, & laisse voir tout l'intérieur du Bâtiment. On avoit d'abord inventé cette ouverture, pour conduire plus aisément le Gouvernail: depuis que l'Empereur a fermé l'entrée de ses Etats à tous les Etrangers, il a ordonné expressément qu'on ne bâtît point de vaisseau, sans y faire une pareille ouverture; & cela pour empêcher ses sujets d'aller en haute mer à quelque dessein

Vaisseaux.

Bateaux  
de plaisir.Vaisseaux  
Mar-  
chands.



que ce soit. Le Tillac s'éleve un peu vers la Poupe; il est plus large sur les cotez, & dans cet endroit il est plat & uni; il est fait seulement de planches de sapin, qui ne sont point fermes, ni attachées ensemble; il est fort peu au dessus de la surface de l'eau, quand le vaisseau a toute sa charge. Une espèce de Cabane de la hauteur d'un homme le couvre presque tout à fait, il y a seulement un petit espace vers l'Eperon qu'on laisse vuide, pour y ferrer les ancrs, & les cordages; cette cabane avance hors du vaisseau, environ deux pieds de chaque côté, & tout autour il y a des fenêtrés qui se brisent, & qu'on peut ouvrir, ou fermer, comme l'on veut. Dans le fond il y a de petites chambres pour les passagers, séparées les unes des autres par des Paravents & des portes, & dont les planchers sont couverts de nattes artistement travaillées; la plus reculée de ces chambres passe toujours pour la meilleure, & par cette raison elle est destinée au plus apparent des Passagers. Le dessus, ou le Pont le plus élevé est un peu plat, & fait de planches fort propres & parfaitement bien jointes: Quand il pleut, on amène le mât, & on le met sur ce Pont, & par dessus on étend la voile, afin que les matelots puissent y être à couvert, & y passer la nuit: Quelquefois, pour le garantir encore mieux de la pluie, on le couvre de nattes de paille, qu'on a toutes prêtes pour cet usage. Le Vaisseau n'a qu'une voile faite de chauvre, & fort ample; & qu'un Mât placé, environ une toise plus avant que le milieu, du côté de la Poupe: On élève ce Mat, qui est aussi long que le Vaisseau, avec des poulies, & on l'amène de même sur le Pont, quand on vient à mouiller. Les ancrs sont de fer, & les Cables de paille cordonnée, & plus forts qu'on ne s'imagineroit. Ces Vaisseaux ont communément 30, ou 50. Rameurs pour tirer à la rame, lorsque le vent tombe; Ces Rameurs s'asseient sur des bancs qui sont placés du côté de la Poupe; ils rament en cadence sur l'air d'une chanson, ou sur le ton de quelques paroles, ou sur un son, qui sert en même tems à régler leur manœuvre, & à les animer. Ils n'étendent pas leurs rames à la manière des Européens, droit en avant, & fendant justement la surface de l'eau; mais ils les laissent tomber presque perpendiculairement, & puis ils les relèvent: Cette manière de ramer a non seulement tous les avantages de la nôtre, mais elle donne moins de peine, & paroît beaucoup meilleure, si on considère que les Vaisseaux n'ont quelquefois que très peu d'espace, comme lorsqu'ils passent par des detroits, ou à côté les uns des autres; & que les bancs des Rameurs sont fort élevés au dessus de l'eau: D'ailleurs leurs rames sont faites précisément pour cet usage, car elles ne sont pas toutes droites comme les nôtres, mais un peu recourbées, avec un joint mobile dans le milieu, lequel cedant à la violente pression de l'eau fait qu'on peut les relever plus aisément. Les diverses pièces de la charpente de ces bâtimens, & les planches, sont attachées ensemble dans les joints, & dans les extrémités, avec des crampons, & des bandes de cuivre. L'Eperon est orné d'un nœud de franges fait de petits cordons noirs & longs. Les personnes de qualité, dans leurs voyages, font tendre leurs cabanes de drap, auquel leurs armes sont cousues; & ils mettent leur pique, qui est une marque de leur autorité sur l'arrière du vaisseau, à l'un des côtés du gouvernail; de l'autre côté il y a une Giroüette pour l'usage du Pilote. Dans les petits Bâtimens, aussi-tôt qu'on a jetté l'ancre, on ôte le gouvernail, & on le met à terre; enforte qu'on peut passer au travers de l'ouverture de la Poupe, comme par une porte de derrière, & marchant  
sur



sur le gouvernail, comme sur un Pont, aller à terre. (*Pl. XXI. fig. 1. & 2. qui représentent, sous deux vues différentes, un de ces Vaisseaux marchands.*) Voilà pour ce qui regarde les Vaisseaux; je passe à présent aux Edifices que les Voyageurs recountent dans leur chemin par terre.

On peut dire en général, que tous les bâtimens de ce païs, publics ou particuliers, ne sont nullement comparables à ceux d'Europe, ni en grandeur, ni en magnificence; car ils sont, pour l'ordinaire, bas & tout de bois. Par les loix de l'Empire, les maisons des particuliers ne doivent pas avoir plus de six Kins ou Toises de hauteur: Il est même fort rare qu'ils les élevent si haut, à moins qu'ils ne veuillent en faire des Magasins. Bien plus, les Palais du Dairi, ou Empereur Ecclesiastique, ceux du Monarque séculier, & de tous les Princes & Seigneurs de l'Empire, n'ont qu'un étage; & quoi qu'il y ait plusieurs maisons particulières, sur tout dans les villes, à deux étages, cependant le plus haut étage, si on peut lui donner ce nom, est ordinairement fort bas, où l'on ne sauroit loger, & ne peut guères servir à autre chose, qu'à y ferrer les meubles les moins nécessaires; puisque souvent il n'a point de plancher dessus, ni d'autre couverture que celle du toit. Les Japonnois font leurs maisons si basses, à cause des fréquens tremblemens de terre auxquels ce païs est sujet, & que l'expérience montre être plus funestes aux bâtimens de pierre, qui sont hauts & massifs, qu'aux maisons de bois qui sont petites & basses. Mais si ces maisons n'approchent point des nôtres, ni pour la grandeur, ni pour la hauteur, ni pour la solidité; elles sont, d'un autre côté, fort remarquables par leur propreté extraordinaire & par leurs riches ameublemens: J'ai même trouvé que les diverses choses, dont ils garnissent & embellissent leurs Apartemens, paroissent beaucoup mieux dans de petites chambres, qu'elles ne feroient dans de grandes Sales. Ils n'ont point, ou peu, de murs de séparation, pour diviser leurs chambres; mais seulement des Paravents faits de papier peint, ou doré, & encastré dans une bordure de bois; qu'ils peuvent mettre & ôter, quand ils veulent; & par ce moyen élargir, ou retrécir leurs chambres, suivant leur fantaisie, ou leur commodité. Les planchers sont un peu élevés au dessus du raiz de chaussée, & tous faits de planches proprement couvertes de belles nattes doublées & bien rembourrées, dont les bords sont artistement frangez, brodez ou ornez de quelque autre manière. Il y a une autre Loi du païs qui veut, que toutes les nattes aient la même grandeur dans toute l'étendue de l'Empire, c'est à dire, un Kin, ou une Toise de longueur, & un demi Kin de largeur. Tout le bas des maisons, l'escalier pour monter au second étage, s'il y en a un, les portes, les fenêtres, les portaux, & les allées sont parfaitement bien peintes, & vernissées. Les planchers de dessus sont fort proprement couverts de papier à fleurs d'or, ou d'argent; & l'on voit dans plusieurs chambres des Paravents peints avec beaucoup de délicatesse. En un mot, il n'y a pas un seul coin dans toute la maison, qui n'ait quelque chose d'agréable, & de riant. Cela leur est d'autant plus facile, que comme tous leurs ameublemens sont des productions du païs, ils peuvent les avoir à bon marché. Je ne dois pas oublier de dire, que ces maisons sont fort saines, & qu'en cela elles surpassent de beaucoup les nôtres: La raison en est, qu'elles sont bâties de bois de cédre, ou de sapin, dont il y a une grande quantité dans ce païs; & que les fenêtres sont généralement faites de manière, qu'en les ouvrant & ôtant les Paravents qui séparent les chambres,



bres, l'air a un libre passage tout au travers de la maison. J'ai remarqué, que le toit, qu'on couvre de planches, ou de bardeau, est soutenu par de grosses poutres aussi fortes, & aussi pesantes qu'on en peut trouver; & que le second Etage est pour l'ordinaire, bâti plus solidement que le premier: ce qui a donné lieu à cela, ce sont les fréquens tremblemens de terre qui arrivent dans ce pais; les Japonnois aiant observé, que dans une violente secousse, la pression de la partie supérieure de la maison sur l'inférieure qui est bâtie beaucoup plus à la légère, empêche que tout l'Edifice ne soit renversé.

Châteaux.

Les Châteaux de la Noblesse Japonnoise sont bâtis, ou sur de grandes rivières, ou sur quelque éminence: ils occupent un fort grand terrain; & sont composez de trois différentes forteresses, ou enceintes de murailles, dont l'une couvre, ou, s'il est possible, environne l'autre. Chacune de ces enceintes est fermée & défendue d'un profond fossé, & d'une forte muraille de pierre, ou de terre, qui a de bonnes portes: celle qui est la plus reculée, ou au milieu des autres, s'appelle Ton Mas, c'est à dire, le véritable, ou le principal château. C'est dans ce château que demeure le Prince ou le Seigneur, qui en est en possession; aussi est-il distingué des autres par une grande tour blanche & carrée, qui a trois Etages, dont chacun est environné d'un petit toit; en forme de couronne, ou de guirlande. Dans la seconde enceinte appelée Ninmas, c'est à dire, le second château, sont logés les Gentilshommes de la chambre, les Intendants, les Secretaires, & les autres principaux Officiers du Prince, qui doivent être assidus auprès de sa personne. On cultive les espaces vuides; on en fait des Jardins, ou on y sème du riz. La troisième enceinte, & la plus avancée s'appelle Sotogamei, c'est à dire, la forteresse extérieure, comme aussi Ninnomas, c'est à dire le troisième château. Un nombre considérable de Soldats, de courtisans, de domestiques, & d'autres personnes loge dans cet endroit là, tout le monde aiant la permission d'y entrer. Les murailles qui sont blanches; les bastions, les portes, sur chacune desquelles on a élevé un bâtiment de deux ou trois Etages; & en particulier, la belle tour du château intérieur; tout cela fait de loin une charmante perspective. Il y a pour l'ordinaire, hors de ces châteaux, une place appelée Oo-te-guts, c'est à dire, la grande ouverture de devant, qui est marquée pour le rendez-vous, & la revue des Troupes. De ce que je viens de dire, il paroît que, puis qu'on ne se sert point de Canons dans ce pais, pour la guerre, ces forteresses sont assés bien defendues, & capables de soutenir un long siège. Ceux à qui elles appartiennent sont d'ailleurs obligés de les tenir toujours en bon état: Cependant, s'il arrive que quelque partie tombe en ruine, ils ne sauroient les reparer, sans en avoir auparavant informé l'Empereur, & sans sa permission expresse: Beaucoup moins ce Monarque souffre-t'il qu'on en bâtisse de nouvelles dans aucun lieu de ses Etats. Les Châteaux, où les Princes & les Seigneurs font leur résidence, sont ordinairement situés à l'extrémité de quelque grande ville, qui les enceint en forme de demi-lune.

Villes.

La plupart des Villes sont fort peuplées, & bien bâties. Les rues en sont généralement régulières; car elles s'étendent en droite ligne, & se coupent à angles droits, comme si elles avoient été faites en même tems, & suivant un plan général. Les villes n'ont ni murailles, ni fossés. Les deux principales portes, par lesquelles les habitans entrent & sortent, ne sont pas meilleures que les portes ordinaires qu'on a élevées à l'extrémité de



de chaque rue, & qu'on ferme à l'entrée de la nuit. Quelquefois il y a de chaque côté un pan de muraille contigu, simplement pour l'ornement. Dans les grandes Villes où quelque Prince reside, ces deux portes sont un peu plus belles, & mieux entretenues, & l'on y monte la garde, par respect pour le Prince. Le reste de la ville est pour l'ordinaire tout ouvert; rarement l'enceint-on même d'une haye commune, ou d'un fossé. Quoique les villes frontières des Domaines Impériaux ne soient pas beaucoup fortifiées, cependant, dans les passages étroits qui y conduisent, & qu'il seroit difficile d'éviter, elles sont défendues par de bonnes portes, où il y a toujours une nombreuse garde, pour examiner ceux qui entrent. Dans nôtre voyage à la cour, j'ai conté 33. Villes, & Residences de Princes de l'Empire, dont nous avons traversé quelques unes, & vû les autres seulement de loin. A l'égard des petites villes, & des villages, ou bourgs, j'en ai remarqué environ 80: pour ne rien dire de quelques grands Palais habitez seulement par les Intendans des Provinces, ou par les Prevôts des contrées; & de quelques autres destinés à loger les personnes de la première qualité, qui vont à la cour, ou qui en reviennent. C'est une chose surprenante que le grand nombre de boutiques, qu'on voit dans toutes les Cités, Villes & Villages; car les grandes rues en sont presque remplies, d'un bout à l'autre, des deux côtés, & j'avoüe que je ne conçois pas bien comment le pais peut fournir assez de chalands, pour faire seulement vivre ceux à qui ces boutiques appartiennent, beaucoup moins pour les enrichir.

Les Villages, le long des grands chemins, dans la grande Isle Nipon, ne sont pas à beaucoup près autant remplis de paisans & de Laboureurs, que d'autres gens qui s'y vont établir pour gagner leur vie, soit en vendant diverses bagatelles aux Voyageurs, ou par un travail servile & journalier. De là vient que la plupart des villages n'ont qu'une seule rue sur le grand chemin, qui est quelquefois si longue qu'elle touche au village voisin, ou qu'elle en approche à la distance d'un quart de mille, plus ou moins: Et c'est la raison pour laquelle quelques villages ont deux noms; car comme c'étoient originairement deux villages distincts, lesquels, par une augmentation graduelle des habitans & des maisons, sont venus à se joindre, chaque partie a retenu son premier nom; quoique les gens qui ne savent pas cela, donnent quelquefois à tout le village le nom de l'une de ses parties. A cette occasion je prie le Lecteur de remarquer, que dans ce pais on n'écrit & on ne prononce pas toujours les noms de la même manière; car ce n'est point une chose incompatible avec la beauté de la langue Japonnoise, que d'abrévier certains mots, de changer quelques lettres en d'autres, suivant la fantaisie de chacun, ou d'ajouter à quelques sillabes la lettre N, ce que l'on fait très souvent, pour rendre la prononciation plus aisée, & plus agréable. C'est ainsi, par exemple, qu'on écrit Fonda pour Fon Tomida, Mattira pour Matzidira, Tagawa pour Takawa, Firangawa pour Firakawa, Nangasaki pour Nagasaki &c. J'ai crû qu'il étoit nécessaire de faire cette remarque une fois pour toutes, & de prier le Lecteur de ne pas se choquer s'il rencontre les mêmes noms différemment écrits en différens endroits.

Les maisons des Paisans & des Laboureurs sont si chetives, que peu de mots suffiront à les décrire. Elles sont composées de quatre murailles basses, & couvertes d'un toit de chaume, ou de bardeau. Dans le derrière de la maison, le plancher s'éleve un peu au dessus du raiz de chauffée,

Villages.  
Maisons  
des Paisans.



fée, & c'est là qu'ils placent le foyer ; tout le reste est couvert de nattes assés propres. Derrière la porte de la rue pend un rang de grosses cordes faites de paille, non pas pour empêcher les gens d'entrer, ou de sortir, mais en place de jaloufie, afin qu'on ne puisse par voir de dehors ce que l'on fait dedans. Ces maisons sont très mal meublées. Beaucoup d'enfans & un grande pauvreté sont généralement le partage de ceux qui les habitent ; & néanmoins, à l'aide de quelques petites provisions de riz, de plantes, & de racines, ils vivent heureux & contens.

Places pour les proclamations.

En passant au travers des Villes & des Villages, & d'autres lieux habités, nous avons toujours vû, dans l'une des grandes rues publiques, un Fudanotsiufi, comme on l'appelle, c'est à dire, une place fermée de grilles, pour annoncer de là au peuple la volonté suprême, suivant la manière ordinaire de parler dans ce pais, ou les Edits & les Ordres de l'Empereur. (*V. Pl. XX. Fig. I.*) C'est le Seigneur, ou le Gouverneur de chaque Province, qui les publie en son propre nom, pour l'instruction des passants. Ils sont écrits, article par article, en gros & beaux caractères, sur une planche carrée, longue d'un pié ou de deux, & attachée au dessus d'un poteau, qui a pour le moins deux Toises de hauteur. Nous vîmes, dans nôtre voiage, plusieurs de ces Planches, de différentes dates, & sur différens sujets: Les principales de toutes, & celles qui sont les plus grandes & les plus vieilles, contiennent l'Edit qui a été fait contre la Religion Romaine, & des ordres particuliers touchant l'Inquisition, (que j'ai décrit au long dans le troisième Chapitre du Livre precedent,) marquant quelle recompense l'on doit donner à celui, ou à ceux, qui découvriront un Chrétien, ou un Prêtre. Les Seigneurs ou Gouverneurs des Provinces placent aussi dans le même endroit leurs ordres particuliers: Ce qui fait que quelquefois il y en a un si grand nombre les uns sur les autres, ou à côté les uns des autres, qu'il est presque impossible de les voir & de les lire tous. A quelques unes de ces planches sont attachées des pièces de monnoye, d'or ou d'argent, qu'on doit donner pour recompense à celui ou à ceux qui découvriront le fait ou la personne, dont il y est parlé. Ces Places, fermées de grilles, sont pour l'ordinaire situées à l'entrée des grandes villes, & au milieu des principales rues des Villages & des hameaux, dans l'endroit où elles sont les plus passantes, ou dans quelque autre lieu remarquable. Il y a aussi le long de la route, hors des villes & des villages, quelques autres ordres élevés de la même manière, pour l'instruction des voyageurs, avec cette seule différence, qu'ils sont placés sur des poteaux plus bas. Ceux-ci émanent des Prevôts, des Voyers, & autres Officiers inferieurs ; & quoi que les choses, qui y sont ordonnées ou signifiées, soient généralement de très petite conséquence, cependant leur violation ou leur négligence peut exposer à beaucoup de troubles & de fraix.

Places destinées aux Executions publiques.

Une autre chose remarquable, que nous vîmes dans nôtre chemin, ce sont les lieux destinés aux executions publiques. On les reconnoit aisément par les poteaux, & autres instrumens qui sont demeurés des executions precedentes: Ils sont, pour l'ordinaire, situés hors des villes, ou des villages, à l'Occident. C'est une opinion commune, & que l'on suppose se trouver véritable par tout pais; que plus il y a de Loix, & plus il y a de gens qui les violent. A l'égard de celui-ci, ce n'est pas une petite preuve de la sagesse, & de la prudence de ses Magistrats, aussi bien que de leur



leur tendre affection pour leurs peuples, que d'apporter, comme ils font; tous leurs soins à prévenir, par des loix expressees & severes, jusques aux moindres occasions qui pourroient les tenter, & les engager dans le crime; Loix, qui sont d'autant mieux observées, que personne n'ignore que la plus legere transgression en est suivie de châtimens corporels, & quelquefois même de la mort. Aussi voit-on moins, parmi ces Payens, de criminels poursuivis par la justice, & de sang répandu par les mains de ses executeurs, que peut-être dans aucun pais de la Chrétienté; tant la crainte d'une mort honteuse & inévitable a de force sur l'esprit d'une nation, d'ailleurs si revêche, & qui fait si peu de cas de la vie, que rien au monde qu'une telle rigueur, ne seroit capable de la retenir dans les justes bornes de la modération & de la vertu. Il est vrai que Nagasaki ne peut pas se vanter de cet avantage; car, outre que cette ville a été, en quelque maniere, consacrée à la cruauté, & au carnage, par les massacres qu'on y a faits de plusieurs milliers de Chrétiens Japonnois, qui dans la dernière persecution scellerent leur foi de sang; outre cela, dis-je, on y a veu, depuis, de frequentes executions, sur tout de ces miserables, qui, malgré les Edits severes de l'Empereur, ne peuvent s'empêcher de frauder la Doïane, en commerçant avec les Etrangers; & qui sont peut-être les seuls de toute la nation, qui paroissent plus avides de ce gain illicite, qu'effrayés du châtiment ignominieux qu'ils ne sauroient éviter, s'ils sont pris sur le fait, ou denoncés aux Gouverneurs. Mais il est tems de tourner la vüe vers des objets plus agréables.

De tous les Edifices consacrés à des usages religieux, les Tira, c'est à dire, les Temples des Buds, ou des Idoles étrangères, avec les Couvents joignans, sont sans doute les plus remarquables; car ils l'emportent sur tous les autres, par leur hauteur majestueuse, par leurs toits artistement & superbement construits, & par un grand nombre d'autres beaux ornemens, qui excitent la surprise & l'admiration des spectateurs. Ceux qu'on a élevés dans les villes, ou dans les villages, sont pour l'ordinaire bâtis sur des éminences, & dans les lieux les plus exposés à la vüe; & ceux de dehors sur le penchant des collines & des montagnes. Ils ont tous la situation la plus agréable, une vue charmante, une source, ou un petit ruisseau d'eau claire, un bois aux environs, & de belles promenades: tout cela doit necessairement se recontrer dans le terrain sur lequel on eleve ces fortes d'Edifices; car les Dieux, disent les Japonnois, prennent un singulier plaisir dans des lieux de cette nature; Opinion à laquelle je ne doute pas que leurs Prêtres ne condescendent aisément, puisqu'ils y trouvent leur conte. Tous ces Temples sont bâtis du meilleur bois de cédre & de sapin, & ornés en dedans de plusieurs images taillées. Au milieu, il y a un magnifique autel, avec une ou plusieurs Idoles dorées, dessus; & devant, un très beau chandelier, où sont allumées des chandelles qui donnent une odeur agreable. Tout l'Edifice est si proprement & si artistement orné, qu'on se croiroit transporté dans une Eglise Catholique-Romaine, si la figure monstrueuse des Idoles qu'on y adore ne convainquoit du contraire. Ces Temples ressemblent assés aux Pagodes des Siamois & des Chinois, soit pour la structure, soit pour les ornemens, dont ce n'est pas ici le lieu de donner une description plus étendue. On en trouve une quantité prodigieuse par tout l'Empire, & leurs Prêtres sont sans nombre. On conte seulement dans Miaco, & aux en-



virons 3894. Temples, & 37093. Siukku, ou Prêtres, pour y faire le service.

Temples  
des Mija:

La Sainteté des Mija, ou des Temples consacrez aux Idoles qu'on adore d'ancienneté dans ce pais, demande aussi qu'ils soient situés sur des lieux éminens, ou, du moins, à quelque distance des terres communes & souillées: j'ai remarqué dans un autre endroit, que les personnes destinées au service de ces Temples sont de simples Laïques: Une belle promenade, qui détourne du grand chemin, y conduit: à l'entrée de cette promenade il y a une magnifique porte de pierre ou de bois, & une planche carrée, d'environ un pied & demi de haut, sur laquelle est écrit, ou gravé en caractères d'or, le nom du Dieu, auquel le Temple, qu'on voit au bout, est consacré. (V. la Pl. XVII. A.) On peut bien dire de cette entrée, qui a quelque chose de superbe, *Parturiunt montes, La montagne en travail enfante une souris*; car si l'on va jusqu'au bout de la promenade, qui a quelquefois plusieurs centaines de pas d'étendue, au lieu d'un Bâtiment somptueux, & magnifique, l'on ne trouve qu'un misérable Edifice de bois souvent tout caché parmi les arbres & les buissons, & n'ayant qu'une seule fenêtre grillée au travers de laquelle l'on peut voir dedans. L'intérieur est, ou tout vuide, ou simplement orné d'un miroir de metal, placé dans le milieu, & autour duquel pendent des touffes de paille, ou de papier blanc decoupé, qui sont attachées à une longne corde, en façon de franges, comme une marque de la pureté & de la sainteté du lieu: On attache aussi du même papier autour des Tooris, & des galeries qui sont joignantes. Les plus magnifiques de ces Portails, dont je viens de parler, sont ceux qu'il y a devant les Temples de Tensio Daisn, de Patzman, & de Cami, qui est le Dieu que les Japonnois, en quelques endroits, adorent particulièrement comme leur Dieu Tutelaire. Il n'est pas nécessaire que je m'étende sur ce sujet, puisque j'en ai déjà parlé au long dans le second Chapitre du 3. Livre, & dans le 4. du 4. Livre.

Idoles sur  
les routes.

Les autres objets du culte des Japonnois, que les voyageurs rencontrent le long des routes, sont les Fotoges, ou les Idoles étrangères de pierre, sur-tout celles d'Amida, & de Dsisoo; & les autres Images & Idoles, que nous vîmes sur les grands chemins, en divers endroits, comme au détour des chemins de traverse, auprès des Ponts, des Couvents, des Temples, & autres Bâtimens. On les a placées dans ces lieux-là, en partie pour l'ornement, & en partie pour faire souvenir les voyageurs du culte qui est dû aux Dieux, & du chemin de la vertu, qu'ils doivent suivre. Par la même raison, l'on imprime sur des feuilles ou des demi-feuilles de papier, des figures de ces Idoles, & on les affiche aux Portes des Villes & des Villages, à des poteaux de bois, proche des Ponts, dans les Places destinées aux proclamations, dont j'ai parlé plus haut, & en divers autres endroits, qui sont le plus exposés à la vue, le long du grand chemin. Les voyageurs, cependant, ne sont point obligés de se prosterner devant ces Idoles, ou devant les figures qui les représentent, ni de leur marquer d'autre respect que celui qu'ils veulent bien leur rendre.

Images  
colées sur  
les portes  
des mai-  
sons.

Sur les portes des maisons du commun peuple (car les personnes de qualité ne permettent guères qu'on desfigure ainsi les leurs) l'on voit, pour l'ordinaire, une misérable image d'un de leurs Lares, ou de leurs Dieux domestiques, qu'on y a colée, & qui est imprimée sur une demi-feuille de papier. La plus commune est le Giwon à cornes noires, autrement appel-



appellé Gôdsu Ten Oo, c'est à dire, suivant la signification litterale des mots, le *Prince du Ciel à tête de bœuf*, auquel ils attribuent le pouvoir de garantir la famille de maladie, & d'autres fâcheux accidens, sur tout du Sekbio, ou de la petite Verole, qui est fatale à un grand nombre d'enfans (V. la Pl. XXI. Fig. 10.) Il y en a qui s'imaginent de prospérer, & de vivre heureux sous la protection d'un Païsan de Jeso, dont ils placent l'image affreuse sur leurs portes; je dis affreuse, car ils le représentent tout velu, & tenant de ses deux mains une grande épée, dont ils croient qu'il se sert pour écarter, & en quelque manière, pour parer les coups de toutes les maladies, & les infortunes, qui voudroient pénétrer dans la maison. J'ai vu quelquefois sur le front des maisons neuves & jolies, des Dragons, ou des têtes de Diabes représentées avec une grande gueule béante, de grosses dents, & des yeux enflammés. Les Chinois & autres nations Indiennes, & même les Mahometans dans l'Arabie & dans la Perse, ont la même figure placée sur les portes de leurs maisons, pour empêcher, comme disent les derniers, par cet aspect hideux, les personnes envieuses de troubler la paix des familles. Souvent ils mettent dans le même endroit une branche de l'arbre appellé Fanna Skimmi, qu'ils croient aussi leur porter bonheur; ou bien du Liverwort, qu'ils s'imaginent avoir une vertu particulière pour chasser les mauvais esprits; ou quelque autre plante, ou branche d'arbres. Dans les Villages ils placent souvent leurs boîtes d'indulgences, qu'ils rapportent de leur pèlerinage à Isje, sur leurs portes, se flattant d'amener par ce moyen la paix & l'abondance dans leurs maisons. D'autres y colent de grandes pièces de papier, dont les Ecclesiastiques des diverses religions, sectes & Couvents font présent à ceux de leur parti, moyennant quelque petite gratification: Ces papiers sont remplis de caractères inconnus, & de diverses formes de prières, que les superstitieux croient fermement avoir la vertu de conjurer & d'éloigner toute sorte de malheurs: Ils pendent même ces papiers en divers apartemens de leurs maisons. Ils ont plusieurs autres amulettes de la même nature, qu'ils attachent à leurs portes, pour servir contre la peste, les maladies, & les infortunes particulières. Il y en a aussi un contre la pauvreté: Les maisons où celui-ci se trouve doivent être bien à couvert des voleurs.

C H A P I T R E I V.

*Des Postes, Hôteleries, Cabarets, & Loges à Thé.*

Pour la commodité des voyageurs, il y a dans tous les principaux vil-<sup>Postes.</sup> lages, & hameaux une Poste, qui appartient au Seigneur du lieu, où l'on peut trouver en tout tems, à de certains prix réglez, un nombre suffisant de chevaux, de porteurs, de Valets, & en un mot de tout ce dont on peut avoir besoin, pour poursuivre son voyage en diligence. L'on y change aussi de chevaux, & de valets, quand ils se trouvent harassés du



chemin, ou qu'on ne les a pas loués pour aller plus loin. Les Voyageurs de tout rang & de toute condition se rendent à ces Postes, appellées par les Japonnois Siuku, à cause de la commodité qu'ils ont d'y trouver prêt tout ce dont ils peuvent avoir besoin: Elles sont à la distance les unes des autres d'un mille & demi, & au dessus, jusqu'à quatre milles. En general, nous ne les avons pas trouvées si bonnes, ni si bien fournies, le long du grand chemin de Kiusju, depuis Nagasaki à Kottura, que dans la grande Ile Nipon, où nous en avons rencontré 56. d'Ofacca à Jedo. Ces maisons ne sont pas proprement bâties pour loger du monde; mais simplement pour établir les chevaux; à cause de quoi, & pour empêcher qu'en les changeant ils n'embarassent les rues, il y a une Cour spatieuse pour chacun. Il n'y manque pas de Clercs, & de Teneurs de Livres, qui écrivent, pour leurs Maitres, tout ce qui se passe chaque jour. Le prix de tout ce qu'on peut louer à ces Postes est réglé par tout l'Empire, non seulement suivant la distance des lieux, mais encore suivant que les chemins sont bons ou mauvais, que les vivres ou le fourage sont plus ou moins chers, & autres choses semblables. Un chemin portant l'autre, on peut avoir un Norikaki, c'est à dire un cheval de poste, avec deux Porte-manteaux, & un Adofski ou Coffre, pour 33. Senni par mille. Un Karassiri, c'est à dire, un cheval qui est simplement sellé, & qui ne porte ni homme, ni bagage, coute 25. Senni; Les Valets, & les Porteurs de Cangos, 19. Senni, & ainsi du reste. A toutes les Postes il y a, jour & nuit, des Messagers établis pour porter les Lettres, les Edits, les Déclarations &c. de l'Empereur, & des Princes de l'Empire, qu'ils prennent au moment qu'on les a délivrées, & qu'ils portent en diligence à la Poste prochaine. Ces lettres &c. sont renfermées dans une petite boîte vernie de noir, sur laquelle il y a les armes de l'Empereur, ou du Prince qui les envoie, & le Messager la porte sur ses épaules attachée à un petit baton. Il y a toujours deux de ces Messagers, qui courent ensemble, afin qu'au cas qu'il arrivât quelque accident à celui qui porte la boîte, l'autre pût prendre sa place, & remettre le paquet au prochain Siuku. Tous les Voyageurs, de quelque rang qu'ils soient, même les Princes de l'Empire, & leur suite, doivent sortir du chemin, & laisser un passage libre à ces Messagers, qui prennent soin de les en avertir à une distance convenable, par le moyen d'une petite cloche qu'ils sonnent, & qu'ils portent pour cet effet toujours avec eux.

Hoteles.  
tics.

Il y a des Hôtels en assez grand nombre, & assez bonnes, tout le long de la route: Les meilleures sont dans les villages où il y a des Postes. Dans celles-ci les Princes eux mêmes & leur suite peuvent être logés commodément, traités selon leur rang, & pourvus de tout ce dont ils ont besoin: Elles sont, comme les autres maisons, bien bâties, seulement à un Etage, ou s'il y en a deux, le second est bas, & ne peut gueres servir que de Magasin. Elles n'ont pas plus de largeur en front que les Bâtimens communs, mais beaucoup plus de profondeur, quelquefois jusques à quarante toises, avec un Tsuboo, c'est à dire, un petit Jardin de plaisir, derrière, qui est fermé d'une belle muraille blanche. Ces maisons sont percées à jour; toutes les fenêtres n'ont que des jalousies, qu'on laisse ouvertes tout le jour; & l'on ôte aussi les Paravents qui séparent les divers apartemens, à moins que quelque personne de qualité n'y loge avec sa suite: De cette manière les voyageurs, en passant dans le chemin, peuvent voir, tout au travers de la maison, dans



dans le jardin qui est derrière ; ce qui fait un agreable aspect. Le plancher est élevé d'environ une Toise & demi au dessus du raix de chauffée ; & avançant hors de la muraille, à quelque distance, & du côté de la rue & du côté du jardin, il forme une espèce de petit banc, ou de galerie qui est couverte d'un toit, & où les Voyageurs vont passer leur tems, & prendre quelque récréation, soit en s'asseyant, soit en se promenant. Ils montent aussi de là sur leurs chevaux, pour ne pas se salir en descendant dans la rue. Dans quelques grandes Hôteleries, l'on a pratiqué un passage, pour la commodité des personnes de qualité, à la faveur duquel ils peuvent, sortant de leurs Norimons, aller droit à leurs apartemens, sans être obligés de traverser le devant de la maison, qui est ordinairement assés mal propre, & d'ailleurs fort obscur. De méchantes nattes couvrent toute cette partie du bâtiment, qui n'a pas grande apparence ; & les chambres sont séparées simplement par de mauvais treillis. La cuisine est aussi dans cet endroit là, qu'elle remplit souvent de fumée, n'y aiant point de cheminée, mais seulement un trou au toit, pour la laisser passer. Ceux qui voient à pied, & le commun peuple, logent dans cet appartement, avec les Valets & les domestiques. Les personnes qui ont quelque apparence sont reçues dans le derrière de la maison, qui est toujours d'une propreté enchantée. On ne sauroit voir la moindre tache ni sur les murailles, ni sur les planchers, ni sur les Tapis, ni sur les poteaux, ni sur les fenêtres, ni sur les Paravents ; en un mot, dans aucun endroit de cet appartement, qui paroît toujours comme s'il étoit tout neuf, & tout nouvellement meublé. Du reste il n'y a point de tables, de chaises, de bancs, ni d'autres garnitures de chambre, que celles dont je viens de parler, & quelques Miseratsjés, comme on les appelle, qui sont des meubles, pour l'ordinaire, de grand prix, artistement travaillés, & fort estimés de cette nation. On les met, ou on les pend dans les chambres, pour donner occasion aux voyageurs d'employer quelques momens de leur loisir à les considérer, & à les examiner de près ; ce que quelques uns d'entr'eux méritent assurément bien. Le Tsuboo, ou le Jardin de derrière la maison est aussi parfaitement bien entretenu, pour la satisfaction des allans, & des venans, qui ont le plaisir de s'y promener, & d'y contempler les fleurs dont ils sont ordinairement ornés. Une description plus détaillée des Miseratsjés, & du Tsuboo, ne paroitra pas, j'espère, inutile ; mais auparavant je dirai quelque chose, en général, des chambres mêmes.

Les Chambres des maisons Japonnoises ont rarement plus d'une muraille solide, qui est enduite d'une belle, & bonne terre grasse d'Osacca, Chambres.  
& qu'on laisse dans cet état, sans la revêtir d'aucun ornement : Outre cela, elle est si mince que le moindre Choc seroit capable de la renverser. De tous les autres cotés, la chambre est fermée, ou de treillis, ou de Paravents & de portes, qui se meuvent sur un double joint en haut & en bas, pour pouvoir aisément les placer & les oter, suivant l'occasion. Les joints d'embas sont entaillés dans une pièce de bois qui sert de seuil, & qui est de niveau avec les Tapis qui couvrent le plancher ; & les joints d'en haut s'enchassent dans une grosse poutre, qui descend deux ou trois pieds plus bas que le plat-fond. Les fenêtres de papier, qui donnent de la lumière dans la chambre, ont des volets de bois des deux côtés, qu'on cache le jour, mais qu'on met la nuit, de peur que quelcun n'entrât dans la maison, de la cour, ou de la galerie, qui règne tout le long du bâtiment



ment au dehors. Les poutres, dans lesquelles les joints sont enchâssés, sont aussi enduites de terre grasse d'Osacca, de même que l'espace qu'il y a de là au plancher d'en haut. Ce plancher n'est quelquefois point aplani, à cause de la rareté & de la beauté des veines qui se trouvent dans le bois dont il est fait; & dans ce cas, on y met seulement une légère couche d'un vernis transparent, pour le conserver. D'autrefois, on le couvre du même papier, diversément coloré & à fleurs, dont les Paravents sont faits.

Espèce  
d'Armoire.  
re.

Dans la muraille solide de la chambre, il y a toujours un Tokko, comme les Japonnois l'appellent, c'est à dire, une espèce d'armoire, qui est, environ un pied ou davantage, plus haute que le plancher, & profonde de près de deux pieds. Elle est, pour l'ordinaire, placée précisément vis à vis de la porte, parce que c'est l'endroit qu'on estime le plus honorable, comme dans les maisons des Russiens, le coin où ils pendent leur Bog ou leur saint, est particulièrement distingué du reste. Droit au dessous de ce Tokko, ou de cette armoire, il y a deux très beaux Tapis étendus l'un sur l'autre, & sur les nattes ou les Tapis communs qui couvrent le plancher. Ils sont destinés pour les personnes de la première qualité, seulement, afin qu'ils puissent s'y asseoir; car à l'arrivée des voyageurs de moindre considération, on les ôte.

Buffet.

A côté du Tokko, est un Tokkiwari, ou Buffet, avec quelques planches dans le milieu, qui sont placées l'une sur l'autre d'une manière fort singulière, qui peut amuser quelque tems un voyageur curieux. Ces planches sont appelées Tsigaidanna, & servent à l'hôte, ou aux voyageurs s'ils veulent, à y placer le précieux livre de leur Loy, qu'ils estiment, de même que les Mahometans font leur Alcoran, trop sacré pour le mettre sur le plancher. Quand les Hollandois arrivent, on ôte ce livre de là, & on le porte ailleurs. Au dessus du Tsigai, il y a un tiroir particulier, où l'on met l'écritoire, le papier, les écrits, les livres, & autres choses semblables; c'est aussi là que les voyageurs trouvent quelquefois le coffre de bois, dont les naturels du pais se servent la nuit, en place d'oreiller. Ce coffre est presque cubique, creux, & fait de six ais minces joints ensemble, artistement vernillés, aplanis, & fort proprement travaillés en dehors. Il a environ un empan de longueur, mais pas tout à fait autant de largeur, afin qu'on puisse, en le tournant d'un côté ou de l'autre, reposer sa tête dans la situation qu'on trouve la plus commode. Les Voyageurs ne doivent point attendre de Lit, ni de couverture, de l'hôte; il faut qu'ils en portent avec eux, ou qu'ils couchent sur le Tapis du plancher, & qu'ils se couvrent de leurs propres habits, aiant pour tout oreiller le coffre de bois, dont je viens de parler. Au côté de la chambre, qui touche le Tokko, il y a pour l'ordinaire un très beau balcon, d'une structure singulière, mais magnifique, pour l'usage de la personne qui est logée dans cette chambre, comme dans la plus honorable de la maison, & qui peut voir, par ce balcon, dans le jardin, dans la Campagne, ou sur la rivière prochaine, sans bouger de dessus les Tapis, qu'on a mis au dessous du Tokko.

Feu des  
Chambres.

Sous le plancher, qui est couvert de belles nattes bien rembourrées, & de Tapis, il y a un trou carré & muré qu'on remplit en hyver de cendres, sur lesquelles on met du charbon allumé, pour tenir la chambre chaude, après avoir premièrement ôté les Tapis. Les Hôtesses dans leurs cham-  
bres,



bres, mettent une table basse sur ce trou, & étendent par dessus un grand Tapis, pour s'asseoir dessous, & se garantir par ce moien du froid, à peu près comme on se met en Perse sous un Kurtssi. Dans les chambres, où il n'y a point de trous pour le feu, on se sert en hyver de pots de cuivre ou de terre, artistement faits, & pleins de cendres chaudes, avec deux barres de fer, qui tiennent lieu de pincettes; tout comme ils se servent à table de deux petits bâtons, en place de fourchettes.

Je reviens aux Miseratsiés, comme ils les appellent, dont j'ai fait mention ci-devant: Ce sont des ornemens de leurs chambres capables deveiller la curiosité des voyageurs & de les amuser agréablement. Dans notre voiage à la Cour je remarquai ceux qui suivent, non pas tous dans une même chambre, mais dans les diverses Hôteleries où nous fumes logez. 1. Un papier proprement bordé d'une riche broderie, en place de cadre, sur lequel on a peint un saint, avec un gros pinceau à ce qu'il paroît, & en trois ou quatre coups, mais en observant pourtant si bien les proportions & la ressemblance, qu'à peine se trouveroit-il quelqu'un qui pût ne pas voir qui c'est qu'on a eu dessein de représenter, ni s'empêcher d'admirer l'habileté du Peintre. D'autrefois, au lieu de portrait, il y a sur ce papier, quelque sentence morale de quelque fameux Philosophe, ou Poëte, écrite de sa propre main; ou bien l'écriture de quelque habile Maître à écrire de la ville, ou de la Province, qui a voulu montrer son savoir-faire par quelques traits ou caractères hardis, qui paroissent d'abord allés communs, mais qui sont pourtant formés avec beaucoup de délicatesse, & capables de fournir matière d'amusement & de spéculation à un voyageur curieux & attentif: Et de peur qu'on ne les revoque en doute, ils sont pour l'ordinaire signés, non seulement des Maîtres à écrire eux mêmes, mais encore de quelques autres témoins, qui y ont de plus apposé leur cachet. On ne prend ces papiers, ainsi peints ou écrits, que dans le Tokko, comme dans le lieu le plus honorable de la chambre; parce que les Japonnois en font un très grand cas. 2. Des Peintures représentant de vieux Chinois, des oiseaux, des arbres, des paisages, & d'autres choses, qu'on voit sur des Paravents blancs, & qui sont faites par quelque habile Maître, ou plutôt griffonnées & jettées au hazard, d'une manière si heureuse, qu'à les regarder à quelque distance, elles paroissent presque naturelles. 3. Un Pot à fleurs placé sous les Tigaidanna, ou planches du buffet appelé Tokkiwari, que les Japonnois prennent un soin particulier de tenir en bon ordre: Ce Pot est rempli de toute sorte de belles fleurs, & de branches d'arbres vertes, telles que la saison peut en fournir, qui sont rangées avec beaucoup d'art; car c'en est un dans ce pais, d'accommoder un pot à fleurs, tout comme en Europe, de découper la viande, ou de mettre le couvert. Quelquefois, au lieu de pot à fleurs, il y a une Cassolette d'un travail exquis, d'airain, ou de cuivre jettée en moule, & dont la forme ressemble à une Grue, à un Lion, à un Dragon, ou à quelque autre animal singulier. J'ai vu une fois, dans l'une de ces Hôteleries, un pot de terre de Cologne, de ceux dont on se sert pour tenir l'eau de Spaw, tout plein de crevasses & de fentes soigneusement raccommodées, qu'on avoit mis en place de pot à fleurs, parce qu'on le regardoit comme une très grande rareté, vu la distance du lieu d'où il venoit, l'argille dont il étoit fait, & sa forme particulière. 4. Quelques pièces d'un bois tout singulier, dont les couleurs & les veines sont admirables, & disposées d'une manière qui n'est point ordinaire, soit qu'elles

Autres ornemens, appelez Miseratsiés.



soient un effet de la nature, ou une production de l'art, à dessein de représenter quelque chose de frappant. Quelquefois le Tsigaidanna même est fait de ce bois rare; quelquefois la menuiserie du balcon, ou du Tokkiwari, ou de la porte par où l'on entre dans la chambre, ou de celle qui ouvre dans la galerie qui regarde sur le Jardin; & quelquefois aussi les piliers & les poteaux de la chambre, sur tout ceux qui supportent le Tokko. Mais de quelque espèce que soient les ouvrages qui sont faits de ce bois extraordinaire, les Japonnois, de peur d'en diminuer la beauté naturelle, ne les applanissent point, & y laissent même l'écorce en plusieurs endroits; seulement, pour les conserver, aussi bien que par un principe de propreté, ils les enduisent fort légèrement d'un vernis transparent. 5. Des toilettes de reseau, ou des étoffes à ramages, parfaitement bien travaillées, pour orner le balcon, ou les fenêtres du côté du jardin, ou le haut des portes, des paravents, & des séparations des principaux appartemens. 6. Quelque autre pièce de bois rare & extraordinaire, ou une branche d'arbres, ou un morceau de racine vermoulue de quelque vieux tronc, remarquables par leur figure singulière, qu'on pend en quelque coin de la chambre, ou qu'on met dans le Tokowara.

Voilà comment l'appartement de derrière, qui est le plus considérable est meublé, & accommodé, dans les grandes Hoteleries, & dans les maisons des personnes aisées. Les autres chambres vont en diminuant à cet égard de propreté, parce qu'on y transporte, par degrés, les Paravents, les nattes, les fenêtres, les Tapis & les autres meubles de ce premier appartement, à mesure qu'ils commencent à se salir, & à s'user; & qu'on les y laisse jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus servir. La principale de ces Chambres, & la plus grande, est celle où les Japonnois tiennent leur Vaisselle, leur Porcelaine, & leurs autres Utenciles rangés sur le plancher dans un très bel ordre, suivant leur grandeur, leur forme, & leur usage. La plupart de ces utenciles sont faits de bois mince, mais enduit d'un vernis épais tirant sur le rouge foncé. On les lave avec de l'eau chaude toutes les fois qu'on s'en est servi, & on les essuie avec un linge net, après quoi on les met en leur place jusques à une autre occasion. De cette manière, s'ils sont enduits de laque, & ce vernis se trouve bon, ils peuvent se conserver propres, & dans tout leur lustre, plusieurs années, quoi qu'on s'en serve constamment.

Les Lieux,  
ou le Privé.

La petite galerie, ou promenade, qui avance hors de la maison sur le jardin, conduit aux Lieux, & à un Bain, ou à une Étuve. Les lieux sont bâtis à l'un des côtés du derrière de la maison, & ont deux portes pour y entrer. L'on trouve toujours, à l'entrée, une couple de petites nattes neuves, faites de paille, ou de Genêt d'Espagne, pour l'usage des personnes qui ne se soucient pas de marcher sur la terre à pieds nus, quoi qu'on la tienne constamment fort nette & fort propre: On s'y assied, à la manière des Asiatiques sur un trou qu'on a fait dans le plancher; L'espace d'embas est rempli de menuë paille, où l'ordure se perd sur le champ. A l'arrivée des personnes de qualité, l'on couvre la planche, qui est vis à vis de celui qui s'assied dans cette posture nécessaire, d'une feuille de papier net, comme aussi le verroux des deux portes, & toute autre chose à laquelle on peut porter la main. Proche des lieux, il y a un bassin plein d'eau pour se laver les mains, après qu'on en est sorti: C'est une pierre inégale, de figure oblongue, & dont la partie supérieure est artistement taillée en forme de bassin. Un seau neuf de bambous pend auprès,  
&



& est couvert d'une belle planche de sapin, ou de cyprès, à laquelle on attache une nouvelle anse toutes les fois qu'on s'en est servi, savoir, un bâton de bambou, qui est une sorte de jonc fort propre, & presque naturellement verni.

Le bain est ordinairement bâti sur le derrière du jardin, & fait de bois de cyprès: Il renferme un Froo, comme on l'appelle, c'est à dire, une Étuve, ou un Ciffroo, c'est à dire, un bain chaud: & quelquefois tous les deux ensemble. On les chauffe, & on les prépare tous les soirs; parce que les Japonnois se baignent ordinairement, ou se font suer, après que leur journée est finie, croiant par ce moyen de se rafraichir, & de se délasser. D'ailleurs, comme ils peuvent se deshabiller en un instant, aussi font-ils prêts à entrer dans le bain, dans une minute d'avertissement; car ils n'ont qu'à détacher leur ceinture, & tous leurs habits tombent à la fois, & les laissent entièrement nus, excepté une petite bande, qu'ils portent sur la chair, & qui leur couvre le milieu du corps. Pour la satisfaction des curieux, je vais donner ici une plus particulière description de leur Froo, ou de leur Étuve. C'est une espèce de coffre, ou de poêle, presque cubique, qui est élevé, environ trois ou quatre pieds, au dessus de la terre, & bâti tout contre la muraille de l'Étuve en dehors: il n'a pas tout à fait une toise de hauteur, mais il en a une & demi de longueur, & autant de largeur. Le plancher est fait de petites lattes, ou planches applanies, qui sont éloignées, de quelques pouces, les unes des autres, pour donner un passage libre aux vapeurs qui s'élèvent, & une issue commode à l'eau avec laquelle on se lave. On entre, ou plutôt on se glisse dedans, par une petite porte, ou ouverture: Outre celle là, il y en a deux autres, une à chaque côté, pour laisser exhaler l'humidité superflue. L'espace vuide qu'il y a sous ce poêle, jusques au plancher, est fermé d'un mur, pour empêcher que la chaleur ne se répande sur les côtés. Du côté de la cour, il y a une fournaise droit dessous l'Étuve; l'ouverture pour le feu en est fermée du côté du bain, de peur que la fumée n'y entre: Une partie de cette fournaise avance dans la cour, où ils mettent l'eau, & les plantes nécessaires. Quand le feu est allumé, on ferme cette partie avec une douve, pour faire monter l'humidité & les vapeurs, au travers de la partie intérieure qui est ouverte, dans l'Étuve. Il y a toujours deux cuves pleines, l'une d'eau chaude, & l'autre d'eau froide, pour ceux qui veulent se baigner, soit par divertissement, soit par nécessité.

Le Bain }  
ou l'Ét-  
ve.

Le Jardin est le seul lieu, dans lequel nous autres Hollandois, qui ne sommes, à tous égards, guères mieux traités que des prisonniers, ayons la liberté de nous promener. Le Jardin occupe tout l'espace qu'il y a derrière la maison, & pour l'ordinaire il est carré, & fort proprement muré en dedans, comme une citerne, ou un Étang; à cause de quoi il est appelé Tsuboo, mot qui, en langage Japonnois, signifie, un abreuvoir, ou une citerne. Il y a peu de bonnes maisons & d'Hôteleries, qui n'aient leur Jardin; si elles manquent de place pour en faire un, elles ont au moins quelque vieux Prunier, Cerisier, ou Abricotier greffé: plus ces arbres sont vieux, tortus, & difformes, & plus les Japonnois en font de cas: quelquefois ils en laissent croître les branches jusqu'à ce qu'elles entrent dans les chambres. Pour leur faire porter des fleurs plus grandes, & en plus grande quantité, ils les ébranchent avec le dernier soin. On ne sauroit nier que le grand nombre de belles fleurs incarnates & doubles, que ces arbres portent dans leur saison, ne soit un ornement très agréable pour

Le Jar-  
din.



ces derrières de maison ; mais ils ont ce defavantage, qu'ils ne produisent point de fruit. Dans les petites maisons, & les Hôteleries peu considerables, où il n'y a pas de place, ni pour un Jardin, ni pour des arbres, ils ont au moins une ouverture, ou fenêtré, pour donner du jour dans les chambres de derrière, devant laquelle, pour amuser & divertir les voyageurs, ils mettent une petite Cuve pleine d'eau, où ils gardent en vie du poisson d'or ou d'argent, comme ils l'appellent ; par ce qu'il a la queue de couleur d'or ou d'argent. Pour orner d'avantage cet endroit, ils y tiennent généralement un pot ou deux à fleurs ; quelquefois ils y plantent quelques arbres nains, qui peuvent croître aisément sur la pierre ponce, ou sur toute autre pierre poreuse, sans qu'il y ait aucune terre, pourvu que la racine soit dans l'eau, d'où elle tire assés de nourriture. Le petit peuple en plante souvent de la même espèce devant la porte qui donne sur la rue, pour le plaisir aussi bien que pour l'ornement. Mais, pour revenir au Tsuboo, ou jardin ; s'il est beau, il faut qu'il ait au moins 30. pieds en carré, & qu'il soit composé des choses suivantes qui sont essentielles. 1. La terre est couverte, en partie, de pierres rondes de différente couleur, qu'on a prises dans les rivières, ou sur le bord de la mer, proprement lavées, & rangées par lit, selon leur espèce ; & en partie, de gravier, qu'on balaye tous les jours, & qu'on entretient dans la dernière propreté : les grandes pierres occupent le milieu, & forment comme une espèce de sentier, sur lequel on peut marcher sans gâter le gravier ; à quoi l'on peut ajouter, que le tout est dans une confusion apparente, mais ingénieuse. 2. Quelques plantes, qui portent des fleurs, plantées pêle mesle, quoi qu'avec certaines regles constantes. Parmi ces plantes il y a quelquefois un Sager, comme ils l'appellent, qui est un arbre étranger & rare, & quelquefois un ou deux arbres nains. 3. Un petit rocher, ou côteau dans un coin du jardin, fait à l'imitation de la nature, artistement orné d'oiseaux & d'insectes d'airain jettés en moule, & placés entre les pierres ; & sur lequel on a quelquefois bâti le modèle d'un temple, comme ils sont en effet généralement situés, pour le plaisir de la vue, sur quelque éminence remarquable, ou sur les bords de quelque lieu escarpé : Souvent il y a un petit ruisseau qui se précipite du haut du rocher avec un agréable murmure ; & tout cela est executé d'une manière que les proportions & la ressemblance y sont observées d'aussi près qu'il est possible. 4. Un petit bois à l'un des côtés de la montagne, pour lequel les Jardiniers choisissent les arbres qui peuvent croître fort près les uns des autres, & ils les plantent & les taillent suivant leur grandeur, leur nature, & la couleur de leurs fleurs & de leurs feuilles ; en sorte qu'ils les font exactement ressembler à un bois naturel. 5. Une Citerne ou un Étang, où l'on tient du poisson, & que l'on entoure de plantes qui conviennent à un tel endroit, c'est à dire, qui aiment un terroir humide, & qui perdent leur beauté & leur verdure, si on les plantoit dans une terre sèche. C'est une profession particulière, que celle d'aligner ces jardins, & de les tenir dans l'ordre & dans la propreté où ils doivent être, comme j'aurai occasion de le montrer dans la suite de cette Histoire. Et il ne faut pas moins d'habileté & d'adresse, pour inventer & pour fabriquer les rochers, dont j'ai parlé tout à l'heure, selon les règles de l'art. Ce que j'ai dit jusques ici peut suffire à donner au Lecteur une idée generale des Hôteleries du Japon. Pour ce qui est des diverses commodités, que les voyageurs y rencontrent, j'ai dessein d'en parler dans un chapitre à part.



Il y a une infinité de plus petites Hôteleries, de Rôtisseries, de Sacki, ou de Cabarets à bière, de boutiques de Pâtissiers, & de Confituriers, tout le long du chemin, même dans le milieu des bois & des forets, & au haut des montagnes, où ceux qui voient à pied, & le petit peuple, peuvent trouver en tout tems, pour quelques Liards, quelque chose de chaud à manger, & du Thé, du Sacki, ou autres Liqueurs semblables à boire, pour se rafraichir. Il est vrai que ces Rôtisseries &c. ne sont que de petites méchantes maisons, si on les compare aux grandes hôteleries, n'étant habitées que par de pauvres gens, qui ont assés de peine à gagner leur vie à ce métier. Cependant, il y a toujours quelque chose capable d'amuser les passans, & de les attirer; quelquefois un jardin, & un verger, derrière la maison, qu'on peut voir de la rue au travers de l'allée, & qui par les belles fleurs qu'on y apperçoit, ou par l'agréable aspect d'un petit ruisseau d'eau claire, qui tombe d'un rocher voisin naturel ou artificiel, ou par quelque autre ornement de cette nature, tentent les voyageurs d'y entrer & de s'y reposer à l'ombre. D'autrefois il y a sur la fenêtre un grand pot à fleurs, plein de branches d'arbres fleuries, (car quelques belles que soient les fleurs des plantes, elles sont trop communes pour mériter d'avoir place dans un tel pot) & disposées d'une manière fort curieuse & fort singulière. On y voit aussi assés souvent, ou une jolie servante, ou une couple de jeunes filles bien mises, qui se tiennent sur la porte, & qui invitent fort gracieusement le monde à entrer, & à acheter quelque chose. On tient les vivres, comme gâteaux &c. devant le feu, dans une place ouverte, attachés à des brochettes de bambous, afin que les voyageurs puissent les prendre, en passant, sans s'arrêter. D'abord que les Hôtesses, les cuisinières, ou les servantes voient venir quelqu'un de loin, elles allument le feu, pour donner lieu de croire que les vivres ont été apprêtés dans le moment même. Les unes s'occupent à faire le thé; les autres à dresser la soupe dans une coupe; les autres à remplir des Tasses de Sacki, ou d'autres liqueurs, pour présenter aux passans, toujours en causant, & vantant leur marchandise d'une voix assés haute, pour se faire entendre de leurs voisins, qui sont du même metier.

Rôtisseries, Cabarets à bière, &c.

Les vivres que l'on vend dans ces Rôtisseries, outre le thé, & quelquefois le Sacki, sont; les Mansje, sorte de gateaux ronds, qu'ils ont appris à faire des Portugais, & qui sont aussi gros que des œufs de poule ordinaires, & souvent remplis de fleur de farine de fèves noires, & de sucre; Des gâteaux faits de la gelée de Kaad, qui est une racine qu'on trouve sur les montagnes, qu'on coupe par tranches rondes, comme les carottes, & qu'on rôtit ensuite; Des escargots; Des huitres; des poissons à coquilles, & autres petits poissons, bouillis, ou marinez; De la Laxa Chinoise, qui est une espèce de bouillie claire, ou de pâte fine, faite de belle fleur de farine de froment, coupée par petites tranches longues & minces, & cuite au four; Toutes sortes de plantes, de racines, & de rejettons, que la saison fournit, lavées & nettoiyées, & puis bouillies dans de l'eau avec du sel; Une infinité d'autres mets particuliers à ce pais, faits de semences de plantes, de racines saupoudrées, & de vegetables, bouillis ou cuits au four, & apprêtés de plusieurs différentes manières, de différentes formes & couleurs; preuve constante de la pauvreté des anciens Japonnois, & de la sterilité naturelle du pais, avant qu'on l'eut cultivé, au point où il est à present. La sauce ordinaire à ces mets, & à tous les autres, est un peu de Soije, comme ils l'appellent, mêlé avec du Sacki, ou

Vivres que l'on y vend.



de la bière du pais. On orne le plat de feuilles de Sansjo, ou de minces tranches de Gingembre, & de pelure de Limon. Quelquefois ils mettent dans la soupe du Gingembre pilé, du Sansjo, ou de la poudre de quelque racine qui croit dans le pais. Ils sont aussi pourvus de sucreries & de confitures de diverse couleur, & de différente sorte, qui sont généralement beaucoup plus agréables à la vue qu'au goût, étant fort peu sucrées, & avec cela si dures qu'il faut avoir de bonnes dents pour les mâcher. Ceux qui voient à pied trouvent marqué dans le livre imprimé pour les routes, qu'ils portent toujours avec eux, où, & à quel prix c'est qu'ils peuvent avoir les meilleurs vivres, de l'espèce dont ils les souhaitent.

Cabanes à thé.

Il me reste maintenant à dire quelque chose du Thé, d'autant plus que la plupart des voyageurs ne boivent presque point d'autre liqueur sur la route. On en vend dans toutes les Hôtelleries & Rôtisseries le long du chemin, outre plusieurs cabanes à thé, qu'on a élevées, à ce dessein, au milieu de la campagne & des bois, & au sommet des montagnes. Le thé qu'on trouve dans tous ces endroits est de la plus mauvaise sorte, car ce ne sont que les feuilles les plus larges qui restent sur l'arbrisseau après qu'on a cueilli, à deux différentes reprises, les plus jeunes & les plus tendres, pour l'usage des gens au dessus du commun, qui en boivent constamment avant ou après leurs repas. Ces larges feuilles ne sont pas roulées & frisées, comme est le meilleur thé, mais simplement rôties dans une poêle qu'on remue continuellement, de peur qu'elles ne prennent un goût de brûlé; quand cela est fait, on les met dans des corbeilles de paille, dessous le toit de la maison, proche de l'ouverture par où la fumée sort. Les Japonnois ne font en rien plus délicats dans la manière dont ils préparent cette espèce de thé pour boire; car ordinairement ils en prennent une bonne poignée, qu'ils font bouillir dans un grand chauderon de fer plein d'eau: quelquefois ils le mettent dans un petit sac, autrement ils ont un petit panier qui nage dans le chauderon, & dont ils se servent pour tenir les feuilles dans l'eau, quand ils veulent en tirer la décoction claire: Ils mêlent la moitié d'une coupe de cette décoction avec de l'eau froide, pour la donner aux voyageurs qui en demandent. Du thé ainsi préparé a précisément l'odeur & le goût de la lessive; les feuilles dont on le fait étant presque toujours vieilles d'une année, outre qu'elles sont d'une très mauvaise sorte; Et cependant les Japonnois le croient beaucoup plus sain, pour un usage constant, que celui qui est fait de feuilles jeunes & tendres, & préparé à la manière Chinoise, qu'ils disent affecter le cerveau; quoi qu'il soit certain qu'elles perdent une grande partie de leur qualité narcotique, quand on les fait bouillir.

Je ne dirai rien ici des Boutiques & des Magasins, qui sont sans nombre dedans & dehors les villes, les villages, & les hameaux, par la raison qu'elles ne diffèrent pas beaucoup des nôtres d'Allemagne, & que j'ai parlé ailleurs des marchandises & des manufactures du pais.



~~~~~

## CHAPITRE V.

*Du grand nombre de gens, qu'on rencontre continuellement sur les grands chemins.*

C'Est une chose presque incroyable, que la quantité de monde qui voyage tous les jours dans ce pais; Et je puis assurer le Lecteur par ma propre expérience (y aiant passé quatre fois) que le Tokaido, qui est un des principaux, & certainement des plus fréquentés des sept grands chemins du Japon, est, dans de certains jours, plus rempli d'allans & de venant, que les rues publiques des plus grandes villes de l'Europe. Cela vient en partie de ce que le pais est extrêmement peuplé, & en partie des fréquens voyages que les naturels entreprennent, peut-être plus qu'aucune autre nation, soit volontairement, soit par nécessité. Pour la satisfaction du Lecteur, je donnerai ici en peu de mots une idée préliminaire des personnes, & des compagnies les plus remarquables, que les voyageurs rencontrent sur la route.

Multitude de gens, qu'on rencontre dans les grands chemins du Japon.

Les Princes & les Seigneurs de l'Empire, avec leurs nombreuses suites, comme aussi les Gouverneurs des villes Imperiales & des terres appartenant à la couronne, méritent que j'en fasse mention avant tous les autres. Ils sont obligés d'aller une fois l'année à la cour, pour y rendre leurs hommages au Monarque séculier, dans certains tems marqués pour cela: Ainsy ils doivent se trouver sur les grandes routes deux fois par an, c'est à dire quand ils vont à Jedo, & qu'ils en reviennent. Ils sont accompagnés dans ce voyage de toute leur cour; & ordinairement ils le font avec cette pompe, & cette magnificence, qu'ils estiment convenir à leur qualité, & à leurs richesses, aussi bien qu'à la Majesté du puissant Monarque qu'ils vont voir. La suite de quelques uns des premiers Princes de l'Empire est si nombreuse, qu'elle tient quelques journées de chemin. Aussi ai je vû souvent, que quoi nous fissions assés de diligence, nous avons rencontré, pendant deux jours consecutifs, le bagage & le train, qui precedoit le Prince, composé des Valets & des Officiers inférieurs, & dispersé en diverses bandes: Le Prince lui même ne paroissoit que le troisième jour, suivi d'une cour nombreuse; & tout cela marchoit dans un ordre admirable. On conte, que le Cortége d'un des Principaux Daimios, comme on les appelle, est composé de près de 20000. hommes; celui d'un Siomjo, d'environ 10000; & celui d'un Gouverneur des villes Imperiales, & des Terres appartenant à la Couronne, d'une ou de plusieurs centaines, suivant sa qualité, ou ses revenus.

Les Princes, & leurs suites.

S'il arrive que deux, ou plusieurs de ces Princes & Seigneurs, avec leur nombreuse suite, se trouvent sur la même route dans le même tems, ils ne peuvent que se nuire beaucoup l'un à l'autre, sur tout s'ils se rencontrent dans un même Siuku, ou village; car le plus souvent de grands villages tout entiers ne suffisent pas à loger le cortége d'un seul Daimio. Pour prévenir de tels inconveniens, les Princes & les Seigneurs ont accoutumé de faire avertir, quelque tems à l'avance, les divers Siukus par



où ils doivent passer, & toutes les Hôteleries; par exemple, ceux de la première qualité, un mois, & les autres, une semaine ou deux avant leur arrivée. Outre cela, on en instruit toutes les villes, tous les villages & hameaux qui sont sur leur route, par le moien de petites planches qu'on élève sur de longs bâtons de Bambous, à l'entrée & à la sortie de ces divers endroits, & sur laquelle on marque en peu de mots, quel jour du mois c'est que tel ou tel Seigneur doit passer dans le lieu, & y diner, ou y coucher.

Pour satisfaire la curiosité du Lecteur, il ne sera pas hors de propos de décrire ici un de ces grands cortéges, en omettant les Avantcoureurs, le bagage, les chevaux de main, les Cangos & Palanquins, qu'on envoie un jour ou deux à l'avance. Ce que je dirai là dessus ne regarde pourtant pas les plus puissans Princes & petits Rois, tels que sont les Seigneurs de Satzuma, de Cango, d'Owari, de Kijnokuni, & de Mito; mais seulement quelques autres Daimios, dont nous avons rencontré plusieurs dans notre voyage à la cour: d'autant plus qu'il n'y a pas beaucoup de différence dans leur train, si l'on en excepte les livrées, & des piques particulières, certain ordre arbitraire dans la marche, & le nombre de chevaux de main, de Fassambacs, de Norimons, de Cangos, & de Valets pour en prendre soin, ou pour les accompagner.

1. De nombreuses troupes d'Avantcoureurs, de Fourriers, de Secretaires, de cuisiniers, & d'autres Officiers inferieurs commencent la marche, parce qu'ils doivent pourvoir aux logemens, aux vivres, & autres choses nécessaires pour la reception de leur Maitre & de sa Cour.

2. Ensuite vient le gros bagage du Prince, empaqueté ou dans de petits coffres semblables à ceux que j'ai décrit ci-devant, & portés par des chevaux, avec chacun un étendart dessus où sont les armes & le nom du possesseur; ou bien dans de grandes caisses couvertes de cuir rouge vernis, sur lesquelles il y a aussi les armes du Maitre, & que des hommes portent sur leurs épaules, suivis d'un grand nombre d'inspecteurs.

3. Un grand nombre de moindres equipages appartenant aux principaux Officiers, & aux personnes de qualité qui accompagnent le Prince, avec les Piques, les Cimenterres, les arcs, & les flèches, les Parasols, les chevaux de main, & autres marques de grandeur, qui conviennent à leur qualité ou à leur charge.

4. Le train particulier du Prince même, marchant dans un ordre admirable, & divisé en plusieurs troupes dont chacune est commandée par un officier qui lui est propre. Les voici dans leur rang, 1. cinq beaux chevaux de main, plus ou moins, menés par deux Palefreniers, un de chaque côté, & suivis de deux Valets de pied. 2. Cinq ou six porteurs, & quelquefois davantage, richement vêtus, marchant un à un, & portant sur leurs épaules les Fassambacs, ou caisses vernies, & les coffres & corbeilles aussi vernies, où sont les robes, habits, hardes & autres choses nécessaires pour l'usage du Prince; chaque porteur est accompagné de deux valets, qui prennent sa charge tour à tour. 3. Dix hommes ou davantage, marchant aussi un à un, & portant de riches cimenterres, des piques de distinction, des armes à feu, & d'autres, dans des étuis de bois vernis; comme aussi des carquois avec des arcs & des flèches: Quelquefois, pour plus de magnificence, il y a un plus grand nombre de porteurs de Fassambacs, & de chevaux de main, qui suivent cette troupe. 4. Deux, ou trois hommes, qui portent les piques d'Etat, qui sont les marques du pou-



pouvoir & de l'autorité du Prince, garnies au haut de touffes de plumes de coq, ou de certains cuirs rudes, ou de quelques autres ornemens particuliers à chaque Seigneur. Ces porteurs de piques marchent un à un, & sont suivis chacun de deux valets de pied. 5. Un Gentilhomme qui porte le chapeau dont le Prince se sert pour se garantir de l'ardeur du soleil, & qui est couvert de velours noir: il est aussi suivi de deux valets de pied. 6. Un autre Gentilhomme portant le Sombreiro ou Parasol du Prince, pareillement couvert de velours noir, avec deux valets de pied. 7. Un plus grand nombre de Tassanbacks, & de coffres vernis, couverts de cuir coloré, sur lesquels sont les armes du Prince, & à chacun desquels il y a deux hommes commis pour en prendre soin. 8. Environ seize Pages & Gentilshommes de la chambre du Prince, richement vêtus, & marchant deux à deux devant son Norimon; ils sont pris d'entre les personnes de la première qualité de sa Cour. 9. Le Prince lui-même, assis dans un magnifique Norimon, ou Palanquin, qui est porté par six ou huit hommes, vêtus de riches livrées, avec plusieurs autres qui marchent aux deux côtés du Norimon, pour relever les premiers. Deux ou trois Gentilshommes de la chambre se tiennent à la portière, pour donner au Prince ce dont il a besoin, ou ce qu'il souhaite, & pour le soutenir en entrant, ou sortant de son Norimon. 10. Deux ou trois chevaux de parade, dont les selles sont couvertes de noir: il y en a un qui porte un grand fauteuil, qui est quelquefois aussi couvert de velours noir, & placé sur un Norikako de même étoffe. Chacun d'eux est accompagné de plusieurs Palefreniers, & valets en livrée, & l'on en voit qui sont menés par les Pages mêmes du Prince. 11. Deux porteurs de piques. 12. Dix hommes, ou plus, portant deux paniers d'une grandeur énorme, attachés aux extrémités d'un bâton, qu'ils mettent sur leurs épaules; de façon que l'un de ces paniers pend devant & l'autre derrière: Ce n'est pas tant pour l'usage qu'on en fait que par parade qu'on les porte. Quelquefois, pour augmenter la troupe, quelques porteurs de Tassanbacks se joignent à ceux-ci. Voilà l'ordre dans lequel marche le train particulier du Prince; ensuite viennent.

5. Six à douze Chevaux de main, avec ceux qui les mènent, les palefreniers, & les Valets, qui sont tous en livrée.

6. Une foule de domestiques du Prince, & d'autres officiers de sa cour, avec leurs propres équipages & serviteurs, qui sont en grand nombre, comme porteurs de piques, porteurs de Tassanbacks, & valets de livrée. Quelques uns de ces domestiques & officiers voient dans des Cangos, & toute la Troupe est conduite par le grand Maître de la Maison du Prince, qui se fait porter dans un Norimon.

Si quelqu'un des fils du Prince l'accompagne à la cour, il marche immédiatement après lui, avec tout son train particulier.

*Le superbe Norimon, les Parasols, les Carquois, les arcs & les fleches, quelques Etendarts, & autres marques d'honneur & d'autorité, qu'on porte ordinairement devant les Princes de l'Empire & les personnes de grande qualité, sont representez dans la Pl. XXII.*

C'est une chose extrêmement curieuse & digne d'admiration, que de voir toutes les personnes qui composent le nombreux cortège d'un Prince (excepté seulement les porteurs de piques, les Valets de Norimon, & les gens de livrée) habillées de soie noire, marchant dans un ordre merveilleux, avec une gravité qui leur sied bien, & gardant un si profond silen-



ce, qu'on n'entend pas le moindre bruit, à la réserve de celui que cause nécessairement le frottement des habits & les divers mouvemens des hommes & des chevaux, quand ils marchent. Mais d'un autre côté, il ne peut que paroître fort étrange à un Européen, que tous les porteurs de piques, & les Valets de Norimon, troussent leur habit jusqu'à la ceinture, & exposent ainsi leur nudité à la vue des spectateurs, n'ayant qu'une bande de drap pour couvrir leurs parties honteuses. Ce qui semble plus bizarre encore & plus comique, c'est une certaine marche, ou danse bouffonne, que les Pages, les porteurs de piques, de parasols, de chapeaux, de Fassanbacks ou de coffres, & tous les Valets de livrée affectent, quand ils passent au travers de quelque ville ou bourg remarquable, ou à côté du cortège de quelque autre Prince ou Seigneur. A chaque pas qu'ils font, ils jettent un pied en arrière, & le relèvent jusqu'à leur dos, étendant le bras du côté opposé aussi loin qu'ils peuvent, & se mettant dans une posture que l'on diroit qu'ils veulent nager dans l'air: En même tems, ils brandillent & agitent d'une manière fort singulière, qui répond aux mouvemens de leur corps, les piques, chapeaux, parasols, Fassanbacks, boîtes, corbeilles, & en general tout ce qu'ils portent. Les Valets de Norimon retroussent leurs manches jusqu'aux épaules, & vont les bras nuds: Ils portent les bâtons du Norimon, ou sur leurs épaules, ou la paume de leur main, qu'ils lèvent au dessus de leur tête: Pendant qu'ils le soutiennent ainsi d'un de leurs bras, ils étendent l'autre, tenant la main dans une situation horizontale, par laquelle, aussi bien que par leur manière de marcher à petit pas, à pas contés, & les genoux roides, ils affectent une crainte & une circonspection ridicules. Si le Prince sort de son Norimon, pour entrer dans une des cabanes de verdure, qu'on a bâties exprès pour lui, de distance en distance sur la route, ou dans quelque maison particulière, soit pour y prendre une tasse de thé, soit pour y aller à ses nécessités; il laisse toujours à l'hôte un Cobang, pour le récompenser de sa peine: à diné, & à soupé, ce qu'il donne est beaucoup plus considérable.

Pelerins  
qui vont  
à Isje.

Tous les Pelerins qui vont à Isje, de quelque Province de l'Empire que ce soit, sont obligés de tenir, en partie, cette grande route. On fait ce pelerinage dans toutes les saisons de l'année, mais particulièrement au printemps; Et c'est alors qu'on voit une multitude innombrable de peuple dans les grands chemins. Les Japonnois de l'un & de l'autre sexe, jeunes & vieux, riches & pauvres, entreprennent ce voiage meritoire, generalement parlant, à pied, pour obtenir à ce saint lieu des indulgences, & la remission de leurs pechés. Quelques uns de ces pelerins sont si pauvres qu'ils sont réduits à vivre des aumônes qu'ils demandent sur la route.

Cela sur-tout, joint à leur grand nombre, fait qu'ils sont extrêmement incommodés aux Princes & aux Seigneurs, qui vont alors à la cour, ou qui en viennent; quoi que d'ailleurs ils demandent d'une manière fort honnête, la tête nue, disant d'une voix basse & respectueuse, *Mon Seigneur, aiés la bonté de donner au pauvre Pelerin un Liard pour lui aider à faire son voiage à Isje*, ou autres paroles semblables. De tous les Japonnois, les habitans de Jedo, & de la Province Osju, sont les plus portés à ce saint pelerinage. Ils se rendent en foule à Isje, souvent même à l'insçu de leurs parens, & sans la permission de leurs Magistrats, qu'ils sont d'ailleurs obligés de demander dans cette Province, & dans toutes les autres. Il n'y



a pas jusqu'aux enfans, qui, s'ils craignent d'être châtiés sévèrement pour quelques fautes qu'ils auront commises, ne s'enfuient de la maison, pour aller chercher à Isje un Ofarrai, ou une indulgence, qui à leur retour passe pour une expiation suffisante de leurs desordres, & est un seul moyen de les reconcilier avec leurs parens. Un grand nombre de ces Pelerins sont obligés de passer les nuits entières en pleine campagne, exposés à toutes les injures du tems; les uns manquent de place dans les Hôtelleries (toutes les maisons publiques & particulières des grands villages ne suffisant pas, dans certains tems de l'année, à les loger); les autres par pauvreté: Et de ceux-ci, l'on en trouve souvent plusieurs de morts sur le chemin; dans lequel cas, on a soin de prendre leur Ofarrai, s'ils en ont, & de le cacher dans l'arbre ou le buisson voisin. On voit quelquefois des faimés, qui, sous le prétexte de ce pèlerinage, vont mendiant toute l'année, ou jusques à ce qu'ils aient amassé de quoi vivre sans rien faire. Il y en a d'autres qui font ce voiage d'une manière si comique & si divertissante, qu'ils attirent les regards de tout le monde sur eux, en même tems qu'ils gagnent l'argent des spectateurs. Ils vont par petites bandes, composées pour l'ordinaire de quatre personnes, qui sont vêtues de toile blanche, à la manière des Kuge, c'est à dire de ceux qui forment la sainte Cour Ecclesiastique du Dairi; Deux de ces pelerins marchant d'un pas grave, lent, & délibéré, & s'arrêtant souvent tout court, portent une grande civière garnie tout autour de branches de sapin, & de papier blanc découpé, sur laquelle ils mettent une grosse cloche faite d'une matière légère, ou un chauderon, ou quelque autre chose, qui fait allusion à de vieilles histoires fabuleuses de leurs Dieux & de leurs Ancêtres. Un troisième tenant à la main un bâton de commandant, orné, par respect pour son office, d'une touffe de papier blanc, marche ou plutôt dance devant la civière, chantant d'une voix basse & languissante, une chanson qui a rapport au sujet qu'ils veulent représenter. Cependant le quatrième va demander de porte en porte, ou s'adresse aux voyageurs pour quelque secours; Et c'est lui qui reçoit & qui garde l'argent qu'on leur donne par charité. Ils marchent à si petites journées, qu'ils emploient aisément tout un Eté à une pareille expédition.

Les Siunre sont un autre ordre de gens singulier, que les Voyageurs rencontrent sur les chemins. On appelle ainsi ceux qui vont en pèlerinage visiter les 33. principaux Temples de Quanwon, dispersés dans les diverses Provinces de l'Empire. Ils marchent ordinairement deux ou trois ensemble, chantant quelque miserable chanson de Quanwon, aux portes des maisons, ou jouant du violon, ou de la guitare, comme les gueux font en Allemagne. Cependant ils n'importunent pas les voyageurs, pour en obtenir quelque assistance. Ils portent une petite planche pendue à leur cou, sur laquelle sont écrits par ordre les noms des Temples de Quanwon, qu'ils n'ont point encore visités. Ils sont habillés de blanc, d'une façon fort singulière, & particulière à cette secte. Certaines gens se plaisent si fort à courir ainsi le pais, qu'ils ne veulent s'appliquer à aucun autre métier ou profession, pour gagner leur vie, choisissant de passer leurs jours dans ce pèlerinage continuel.

Quelquefois l'on rencontre les figures du monde les plus bizarres & les plus étranges; des gens, par exemple, qui courent les chemins tout nus dans les plus grands froids de l'année, portant seulement un peu de paille à l'endroit de la ceinture, pour couvrir leurs parties honteuses. Ces

Pelerins  
qui vont  
visiter les  
Temples  
de Quan-  
won.

Vœux &  
étranges.



gens entreprennent généralement un voyage si extraordinaire, & si rude pour visiter certains temples, suivant le vœu qu'ils en ont fait, au cas qu'ils obtinssent de la bonté de leurs Dieux la délivrance de quelque fâcheuse maladie, dont eux ou leurs parens étoient attaqués; ou de quelque autre grand malheur qui les menaçoit. Ils vivent fort pauvrement en chemin, ne reçoivent point de charités, & voyagent seuls, courant presque sans cesse.

Mendians.

Une infinité de mendians couvrent les chemins par tout l'Empire, surtout celui du Tokaido, qui est si fort fréquenté. Parmi ces mendians il y a plusieurs jeunes hommes gros & vigoureux, qui se rasent la tête; Coûtume anciennement établie par Sotoktais, zélé défenseur de la Fotoge, ou doctrine du culte Payen étranger; & toujours pratiquée depuis. Car un certain Moria s'opposant fortement aux progrès de cette doctrine, Sotoktais commanda à tous ceux qui l'avoient embrasée, de se raser une partie de la tête, afin qu'on pût les distinguer par là des Sectateurs de son Antagoniste. Il ordonna aussi que leurs enfans mâles eussent toute la tête rasée, à la manière de leurs Prêtres, en vertu de quoi seulement ils jouiroient du privilège de mendier.

Ordre de Religieuses mendiantes.

A cette Tribu de Mendians rasés appartient un certain Ordre religieux de jeunes filles, appelées Bikuni; ce qui veut dire la même chose que Nonnes. Ces Nonnes vivent sous la protection des Religieuses de Kamakura & de Miaco, à qui elles paient une certaine somme annuelle, de ce qu'elles gagnent par leur profession mendiante, comme une marque de dépendance: Il y en a qui paient outre cela une espèce de tribut, ou de contribution, aux Temples de Khumano à Isje; Leur principale demeure & est dans le Voisinage de Khumano, à cause de quoi on les appelle Khumano no Bikuni, ou les Nonnes de Khumano, pour les distinguer des autres religieuses. Ce sont, à mon avis, les plus belles femmes, de beaucoup, que nous aions vues dans le Japon. Les filles des pauvres gens, qui ont des charmes, recherchent & obtiennent aisément ce privilège de mendier en habit de Religieuses; sachant que la beauté est un des moiens les plus capables d'engager les voyageurs à leur faire sentir les effets de leur générosité. Les Jammabos, ou Prêtres mendians des montagnes, dont nous parlerons dans la suite, ont coûtume de faire entrer leurs filles dans cet ordre religieux, & d'y prendre leurs femmes. Il y a de ces Nonnes, qui ont été élevées dans des Bordels, & qui après y avoir servi leur tems, achètent le privilège d'entrer dans cette Communauté, pour y consumer le reste de leur beauté & de leur jeunesse: Elles demeurent deux ou trois ensemble, & font tous les jours une course de quelques milles loin de leurs maisons: Elles guettent sur tout les personnes de quelque distinction qui voyagent dans des Norimons ou des Cangos, ou à cheval. Dès qu'elles apperçoivent quelcun, elles s'approchent & demandent la charité, non pas toutes ensemble, mais séparément; chacune d'elles abordant un voyageur en particulier, en chantant une chanson rustique: s'il se trouve que le voyageur soit liberal & charitable, la Nonne lui fera compagnie, & le divertira pendant quelques heures. Comme ces Religieuses ne semblent pas avoir beaucoup leur honneur en recommandation, aussi ne paroît-il pas qu'elles soient autrement exposées à la pauvreté. Il est vrai qu'elles se conforment aux regles de leur Ordre, qui les obligent à se raser la tête; mais elles prennent soin de cacher cela, par le moien des bonnets ou des coiffes de soie noire dont elles se parent: Elles



les vont proprement habillées à la manière des gens du commun ; elles portent des mitaines, & un grand chapeau, pour couvrir leur visage, qui souvent est peint, & pour se garantir de l'ardeur du soleil ; Elles tiennent ordinairement à la main une houlette ; leur voix, leurs gestes, & leurs démarches extérieures n'ont rien d'effronté, ni d'affecté, ni d'abbatu ; mais elles sont naturelles, ouvertes, agréables, & en apparence modestes. Cependant, pour ne point trop relever leur modestie, il est bon de dire qu'elles ne se font point de peine d'exposer leur gorge toute nue aux yeux des voyageurs charitables, tout le tems qu'elles leur tiennent compagnie, sous prétexte que cela est ordinaire dans le pais : Peut être même sont-elles, malgré l'exacritude avec laquelle elles remplissent les engagements de leur profession, tout aussi impudiques que les plus grandes prostituées.

A l'occasion de ces Bikunis, il ne sera pas hors de propos de dire deux mots d'un autre ordre de Religieux Mendians, appelés Jammabos, c'est à dire Prêtres des montagnes ; ou plutôt Jammabus, c'est à dire soldats des montagnes, parce qu'ils vont armés en tout tems d'épées & de cimeterres. Ils ne se rasent pas la tête, mais ils suivent les règles du premier Fondateur de cet ordre, qui, pour mortifier son corps, s'exerçoit à grimper au sommet des montagnes les plus hautes & les plus escarpées ; du moins ils s'y conforment dans leur habillement, dans leur conduite extérieure, & dans certaines ceremonies qu'ils observent, car ils sont beaucoup déchus de cette ancienne austerité. Le General de leur ordre fait sa résidence à Miaco, où ils sont obligés de lui apporter tous les ans une certaine somme d'argent ; & en échange ils en obtiennent une plus haute dignité, avec quelques nouveaux ornemens, par lesquels ils se connoissent entr'eux. Ils demeurent pour l'ordinaire dans le voisinage de quelque fameux Temple de Cami, & ils demandent la charité aux passans au nom de ce Cami, dont ils relevent en peu de mots, & d'une voix forte & enrouée, la sainteté & les miracles ; en même tems, pour faire encore plus de bruit, ils secoient leurs longs bâtons qui sont garnis au bout d'anneaux de fer pour ramasser l'argent qu'on leur donne, & sonnent d'une trompette faite d'une grande coquille. Ils élèvent leurs enfans à cette vie mendiante & vagabonde, & pour cet effet ils les mènent avec eux, vêtus de la même manière, mais aiant la tête rasée. Ces petits fripons sont très importuns & incommodes aux voyageurs ; ils ont ordinairement soin de les rencontrer comme ils montent quelque colline ou quelque montagne, parce que les chemins étant étroits & rudes dans ces endroits là, il est difficile de les éviter, & de s'en débarrasser sans leur donner quelque chose. En certains lieux ils se joignent avec leurs pères à une troupe de Bikunis, pour demander la charité aux passans ; & tous ensemble, à force de remuer leurs bâtons, de chanter, de sonner de la trompette, de babiller, & de crier, font un bruit si horrible, qu'il seroit capable de rendre les gens fous ou sourds. Le peuple superstitieux consulte fréquemment ces Prêtres-montagnards, s'imaginant qu'ils ont le don de conjurer, de dire la bonne aventure, de prédire l'avenir, de découvrir les effets perdus, & autres choses semblables. Ils professent la religion de Cami, comme étant fort ancienne ; & cependant on ne leur permet point de servir aucun de ses Temples, ni d'en prendre le moindre soin.

Des Jammabos, ou Prêtres mendians des montagnes.

Il y a plusieurs autres espèces de mendians, que les voyageurs rencontrent

Tom. II.

Ss

Quelques autres es-



pièces de  
mendiants.

trent sur les chemins. On en voit qui font vieux, & en apparence honnêtes gens, & qui pour mieux engager le monde à leur faire la charité, se rasent & s'habillent à la manière des Siuko, ou Prêtres de Budso. Quelquefois ils font deux ensemble, qui tiennent chacun devant soi un petit Livre, plié à peu près comme les Actes publics de la Chancellerie de Siam. Ce Livre contient une partie de leur Fokekio, ou Bible, écrite dans le langage des savans. Cependant il ne faut pas s'imaginer qu'ils entendent ce langage, ou qu'ils sachent lire les caractères dans lesquels le Livre est imprimé; ils en apprennent seulement quelque petite portion par cœur, qu'ils recitent à haute voix, jettant les yeux sur le livre, comme s'ils y lisoient actuellement, & attendant quelque charité de ceux qui les écoutent comme une récompense de leur peine. On en voit d'autres assis auprès de quelque rivière, ou de quelque eau courante, & faisant un Siegaki, qui est une certaine cérémonie inventée pour le soulagement des ames des Trépassés. Voici comment ils l'observent; Ils prennent une branche verte de l'arbre appelé Fanna Skimmi, & marmottant certaines paroles, ils lavent & écurent avec cette branche quelques copeaux de bois, sur lesquels ils ont écrit les noms des personnes décédées. Ils croient de contribuer par là beaucoup au repos de leurs ames qui sont en Purgatoire; Et, à mon avis, avec autant de raison que ceux de l'Eglise Romaine, qui se flattent d'obtenir ce but par des Messes reiterées. Ceux qui ont dessein de faire cette ablution pour eux mêmes, ou pour leurs parens & amis, jettent un Senni sur une natte étendue auprès du mendiant, lequel ne daigne pas seulement leur en marquer la moindre reconnoissance, prétendant que son art & sa dévotion méritent encore plus que cela; outre que ce n'est point la coutume des mendiants distingués de remercier des charités qu'on leur fait. Quiconque a appris les cérémonies propres & nécessaires au Siegaki, a le pouvoir de le pratiquer. Mais la plupart de ceux qui composent cette tribu de mendiants se tiennent assis tout le jour, le long du chemin, sur une petite natte grossière; & ne font autre chose que de repeter, en chantant, d'un ton lamentable le mot Namanda, formé par abbréviation de Namu Amida Budso, qui est une courte prière par laquelle ils s'adressent à Amida, comme au Patron & à l'Avocat des ames des Trépassés. En même tems, ils frappent avec un petit marteau de bois sur une cloche plate, en forme d'un grand mortier, qu'ils ont devant eux; & cela, disent-ils, afin qu'ils puissent être plus facilement entendus d'Amida, mais, à ce que je crois, pour se faire mieux remarquer des passants.

Puisque j'ai donné une relation des nombreuses Confrairies mendiantes de ce pais, qu'il me soit permis d'y en joindre encore deux ou trois. Nous en rencontrames une, dans notre voyage, qui étoit composée de mendiants différemment habillés, les uns en Ecclesiastiques, & les autres en seculiers. Ces mendiants se tenoient dans les champs proches du chemin, & avoient généralement devant eux une espèce d'autel, sur lequel ils avoient placé l'Idole de leur Briarée, ou Quanwon, comme ils l'appellent, faite de bois, & dorée; ou les images, en peinture, de quelques autres faux Dieux, mal travaillées, comme celles d'Amida le juge suprême des ames des Trépassés; de Jemau O, le principal Geolier de la prison où sont detenues les ames condamnées; de Disfoo, le Commandant en chef dans le Purgatoire des enfans; & de quelques autres. C'est pour reveiller la compassion & la charité des voyageurs en leur faveur, que ces mendiants



dians exposent à leurs yeux ces diverses images, auxquelles ils joignent encore des représentations des supplices préparés aux méchans dans un autre monde.

On en rencontre d'autres, qui ont l'air d'assés honnêtes gens, assis le long du chemin, & vêtus à peu près comme les Mendians de Quanwon, avec un bâton de Dsifoo à la main. Ils ont fait vœu de ne point parler pendant un certain tems, & ils n'expriment leurs besoins & leurs desirs, que par une contenance triste & abbatüe.

Pour ne pas m'arrêter à ce nombre infini d'autres mendians communs; dont les uns sont malades, & les autres assés forts & vigoureux, qui demandent la charité en priant, en chantant, en jouant du violon, de la guitarre, & d'autres instrumens de Musique, ou en faisant quelques tours d'adresse; je finirai la relation de toute cette engeance par la description d'une espèce singulière de musique mendiante (s'il m'est permis de me servir de ce terme) ou plutôt de carillon, que nous avons quelquefois, mais rarement, rencontré dans nôtre voiage à la cour, & qu'on appelle, du nombre des cloches, Fatso Canne, c'est à dire, le carrillon ou la musique à huit. Un jeune garçon, portant pendüe à son cou une machine de bois, autour de laquelle il y a une corde & huit cordons auxquels sont attachées huit cloches qui rendent un son différent, se meut en rond avec une vitesse presque incroyable, de manière que la machine qui repose sur ses épaules, & les cloches, tournent avec lui horizontalement: en même tems il frappe avec deux marteaux qu'il tient dans les mains sur les cloches; & il le fait avec tant d'adresse & de promptitude, qu'il en résulte une symphonie fort extraordinaire. Pour augmenter le bruit, deux mendians assis auprès de lui battent, l'un un grand, l'autre un petit tambour. Ceux qui prennent plaisir à cette étrange musique, leur jettent à terre quelques Senis, ou Liards.

Ce qui augmente considérablement la foule dans les chemins, c'est le nombre prodigieux de Marchands en détail, & d'enfans de Païsans, qui courent de côté & d'autre du matin au soir, suivant les voyageurs, & leur offrant à vendre leur mauvaise marchandise, dont la plus grande partie consiste en vivres, comme gâteaux de différentes espèces, confitures où il y a si peu de sucre qu'à peine peut-on s'en appercevoir, du Soccani, ou bien toute sorte de racines boullies dans l'eau & le sel, livres qui marquent les routes, fouliers de paille pour les hommes & les chevaux, cordes, attaches, cure-dents, & une infinité d'autres bagatelles, ou Colifichets de bois, de paille, de roseaux, de Bambous, tels que la situation de chaque lieu en fournit.

En certains endroits, & dedans & dehors les Villes & les Villages, on rencontre quelquefois des Cangos & des Palanquins vuides, ou des chevaux de renvoi tout sellés, mais en apparence assés mauvais, avec les Valets qui en ont le soin, & qui les offrent à ceux qui voient à pied, pour s'en servir jusqu'à la poste prochaine, ou à l'endroit qu'ils voudront, moyennant quelque petite gratification.

Pour achever la description que je m'étois proposé de donner du nombre infini de gens que les voyageurs rencontrent tous les jours sur les chemins, je ne dois pas oublier de faire particulièrement remarquer la quantité de filles de joie, dont les grandes & les petites Hôtelleries, les Cabanes à thé, & les Rôtisseries, sur-tout dans les Villages & Hameaux de la grande Isle Nipon, sont fournis en tout tems. Sur le midy, lorsqu'elles

Collepoteurs, & petits Merciers.

Filles de joie dans les hôtelleries &c.



ont achevé de s'habiller & de se peindre, elles se montrent en public, se tenant debout à la porte de la maison, ou s'asseyant sur une petite gallerie qui avance sur la rue, d'où, avec un air riant & des paroles honnêtes, elles invitent les diverses troupes de Voyageurs qui passent, à entrer dans leur hôtellerie, préférablement aux autres. Dans les lieux où il y a plusieurs maisons publiques proche les unes des autres, sur-tout dans le Siuku, & les Villages qui ont des Postes, ces creatures font un tel bruit, à force de causer & de se quereller, qu'elles en deviennent très incommodes. Les deux villages d'Akafaki, & de Goy, voisins l'un de l'autre, sont particulièrement remarquables par cet endroit; toutes les maisons étant autant d'Hôtelleries, ou plutôt de Bordels, qui n'ont pas moins de trois, six, ou sept, de ces filles de joie; à cause dequoi aussi, on les appelle, le grand Magazin des Putains du Japon, &, par raillerie, le moulin commun. Les Japonnois, n'y passent guère, sans s'accrocher à quelcune de ces Garces. Je ne saurois m'empêcher de relever, à cette occasion, une petite bevüe de Mr. Caron, dans sa Relation du Japon. Cet auteur s'intéresse si tendrement pour l'honneur des femmes Japonnoises (peut-être par respect pour son Epouse qui en étoit une) qu'il ne craint point d'affurer, qu'à la reserve des maisons de débauche qui sont privilégiées, cet infame commerce est banni de toutes les villes & villages de l'Empire. Cependant c'est une chose incontestable, qu'à peine y-a-t-il une Hôtellerie dans toute la grande Isle de Nipon, qu'on ne puisse appeller un Bordel; jusques là, que s'il se rend un trop grand nombre de chalands, ou de voyageurs, dans l'une de ces maisons, les Hôteliers voisins prêteront avec plaisir à celui qui en est le Maître leurs filles de joie, à condition que l'argent qu'elles gagneront leur soit fidèlement païé. Et ce n'est point ici une nouvelle coutume, établie depuis le tems de Mr. Caron. Au contraire, elle est de fort vieille date, ayant pris naissance, il y a plusieurs siècles, sous le fameux Joritomo, premier Monarque séculier du Japon. Ce brave General, craignant que ses Soldats fatigués de ses longues & pénibles expéditions, & impatiens de revoir leurs femmes & leurs enfans, ne desertassent son armée, crût qu'il valoit mieux, pour les retenir, satisfaire leurs appetits charnels, en leur accordant des maisons de débauche publiques particulieres. Et c'est à cause de cela même, que les Chinois avoient accoutumé d'appeller le Japon, le Bordel de la Chine; car, cet infame métier étant défendu absolument, & sous des peines très severes, dans toute l'étendue de cet Empire, ses habitans se rendoient fréquemment au Japon, pour y dépenser leur argent avec ces gueuses dont nous avons parlé.



## C H A P I T R E VI.

*De notre Voïage à la Cour de l'Empereur, en général; & de la manière dont nous fumes accommodés sur la route.*

**C**omme tous les Princes, Seigneurs, & Vassaux de l'Empire du Japon sont obligés d'aller à la cour une fois l'année, l'Empereur a fixé le tems & le jour qu'ils doivent se mettre en chemin. La même chose s'observe à l'égard des Hollandois; & le 15. ou 16. jour du premier mois Japonnois, qui tombe ordinairement sur le milieu de nôtre mois de Février, a été arrêté pour nôtre départ constant à l'avenir. Quand ce tems approche, nous tenons tout prêt pour notre voïage, après avoir envoyé à la ville de Simonofeki, sur une Berge construite à ce seul dessein, les présens que nous devons faire à Osacca, à Miaco, & à la cour de l'Empereur, de même que les vivres & la batterie de cuisine nécessaires pour le trajet que nous avons à faire par eau, & le reste du gros bagage. Chaque année on doit pourvoir cette Berge de nouveaux cordages; & garnir la Cabane de nouveaux meubles, suivant la coutume du pais; & ce n'est pas sans qu'il en coûte beaucoup, qu'on la tient constamment en bon état. Si elle s'use au point de ne pouvoir plus servir, il faut donner une somme considerable, pour en construire, ou en acheter une neuve. Quand on a mis à bord de ce petit Vaisseau tous les présens & autres effets, il fait voile pour Simonofeki, quelque tems avant nôtre départ, parce que nous faisons ce chemin par terre, & en moins de tems qu'il ne lui en faut pour arriver à cette ville, où il doit nous prendre avec nôtre équipage, & nous transporter à Osacca. Autrefois nous nous embarquions d'abord à Nagasaki sur cette Berge, & nous faisons tout le trajet de là à Osacca par mer, mais une violente tempête nous aiant un jour surpris & mis en grand danger, l'Empereur, par un soin particulier de nôtre conservation, a depuis lors ordonné que nous ferions à l'avenir cette première partie de nôtre voïage par terre. Trois ou quatre semaines après que cette Berge a fait voile pour Simonofeki, & peu de jours avant nôtre départ, nôtre Résident, suivi de son train ordinaire, va faire visite aux deux Gouverneurs de Nagasaki, à leurs Palais, pour prendre congé d'eux, & leur recommander les Hollandois, qui restent dans nôtre comptoir. Le lendemain l'on marque tous les effets, que nous devons porter avec nous; & pour cela on attache à chaque Balle ou Coffre une petite planche sur laquelle on a écrit le nom du possesseur, & spécifié les choses qui y sont renfermées.

Le jour même de nôtre départ, tous les Officiers de nôtre Isle, & tous ceux qui ont quelque interêt que ce soit dans ce qui nous regarde, sur-tout les compagnons futurs de nôtre voïage, se rendent à Desima de grand matin. Ils sont suivis bientôt après des deux Gouverneurs & de leur Cour, ou de leurs Lieutenans, qui viennent nous visiter, & nous souhaiter un bon voïage, comme à des gens qui s'en vont partir, pour avoir

Tems de nôtre départ.

Cérémonies qu'on se pratique à nôtre départ.



l'honneur singulier d'être admis en la présence de la suprême Majesté de l'Empire. Quand les Gouverneurs, ou leurs Lieutenans, ont été regalés, suivant la coutume dans ces sortes d'occasions, & qu'ils nous ont dit adieu, nous les accompagnons hors de notre Isle, ce qui se fait pour l'ordinaire environ neuf heures du matin, auquel tems nous partons aussi pour notre voiage. Le Bugio, ou commandant en chef de notre train, & le Résident Hollandois, entrent dans leurs Norimons: Le chef des Interpretes, s'il est âgé, est porté dans un Cangos ordinaire: Les autres montent à cheval; & les Valets marchent à pied. Tous les Officiers Japonnois de notre Isle, & plusieurs amis ou connoissances des Japonnois qui doivent faire le voiage avec nous, nous accompagnent hors de la ville jusqu'à la prochaine Hôtellerie.

Nôtre train n'est pas le même dans les trois diverses parties du chemin que nous avons à faire, pour nous rendre à la cour. Dans celle que nous faisons par terre de Nagasaki, à Kokura, traversant l'Isle de Kiusju, il peut se monter à environ cent personnes, en y comprenant tous les domestiques, & Valets, comme aussi les Gentilshommes que les Seigneurs des diverses Provinces, par où nous passons, envoient pour nous complimenter & nous tenir compagnie tant que nous sommes sur leurs terres. Dans nôtre trajet par mer, il n'est pas beaucoup moins nombreux si l'on y fait entrer les Matelots. Mais dans la dernière partie de nôtre voiage, quand traversant la grande Isle de Nipon, nous allons d'Osacca à Jedo, il est considérablement plus grand, puis qu'il est composé de cent cinquante personnes au moins; & cela à cause des presens & autres effets qui viennent par mer de Nagasaki à Osacca, où il faut les decharger, pour les transporter par terre à Jedo sur des chevaux, & par des hommes. Nous envoions ordinairement tout nôtre gros bagage quelques heures avant que nous partions, de peur qu'il ne nous soit en obstacle, & afin aussi d'avertir de bonne heure les Maitres des Hôtelleries où nous devons nous arrêter, de nôtre arrivée.

De nos  
Journées.

Nous voiageons à grandes journées, car nous partons de bon matin, & nous marchons, sans nous arrêter qu'une heure à la dinée, jusques au soir, & quelquefois même assés avant dans la nuit, faisant dix à treize Milles Japonnois par jour. Dans nôtre voiage par mer nous entrons dans quelque port, & nous jettons l'ancre toutes les nuits après avoir fait au moins quarante lieues d'eau Japonnoises.

De la re-  
ception  
qu'on nous  
fait dans  
les en-  
droits par  
où nous  
passons.

Nous sommes mieux traités, & plus honorablement reçus, par tout où nous passons dans l'Isle de Kiusju, que nous ne le sommes dans la grande Isle de Nipon; Et en général nous recevons plus de civilités des Etrangers, je veux dire des naturels du pais qui ne sont pas avec nous, que des Japonnois de Nagasaki, qui nous accompagnent, & de nos propres domestiques, qui mangent nôtre pain, & voient à nos dépens. En traversant l'Isle de Kiusju, les Seigneurs des diverses Provinces par où nous passons nous font à peu près les mêmes honneurs, & les mêmes civilités, qu'ils ont coutume de faire seulement aux Princes qui voient & à leurs suites. On nettoie & on balaye les chemins devant nous; & dans les villages on y jette de l'eau, pour abbatre la poussière: On fait tenir à l'écart le petit peuple, les laboureurs, & les spectateurs oisifs, qui sont si fort incommodes aux voyageurs dans la grande Isle de Nipon; Et les habitans des villes, villages &c, de chaque côté des rues, nous regardent passer, assés sur le derrière de leurs maisons, ou à genoux sur le devant derrière les



Paravents, dans un grand respect, & un profond silence.

Tous les Princes & Seigneurs de l'Isle de Kiusju, dont nous devons traverser les Etats, envoient un de leurs Gentilshommes pour nous complimenter dès que nous avons mis le pied sur leurs terres; mais comme on ne permet pas à ce Deputé de s'adresser à nous en personne, il fait son compliment, au nom de son Maître, au Bugio, ou Commandant en chef de notre Train, lui offrant en même tems autant de chevaux & d'hommes que nous en avons besoin pour nous & pour notre bagage. Il ordonne aussi à quatre laquais de marcher aux côtes de chaque Hollandois, & à deux Gentilshommes de distinction de sa suite, vêtus de soie noire, avec des bâtons à leur main, de preceder tout l'Equipage. Ces gens là nous conduisent dans cet ordre à travers les Etats de leurs Maîtres, & quand nous sommes arrivés aux Limites qui les séparent des terres voisines, ils regalent de Sacki, & de Sokanna, les Japonnois qui nous accompagnent à la cour, & de cette maniere ils nous disent adieu. Pour traverser les Ports d'Omura & de Simabara, les Seigneurs de ces deux places nous prêtent leurs propres Berges de plaisir, & leurs Bateliers, & nous fournissent de plus de toute sorte de provisions, sans qu'ils s'attendent même au plus petit présent de notre part pour retour de leur honnêteté: & cependant nos voleurs d'Interprètes ne manquent jamais de profiter de cet avantage, & de mettre cet article sur notre conte, comme si nous en avions effectivement fait la dépense, & de cette maniere ils s'en approprient pour l'ordinaire le montant. Pendant tout le chemin de Nagasaki à Kokura, tous ceux que nous rencontrons nous témoignent, & à notre Equipage, un respect qui n'est dû qu'aux Princes & aux Seigneurs du Pais. Les particuliers qui voient, soit à pied, soit à cheval, doivent s'ôter du chemin, & attendre dans le champ voisin, la tête nue & faisant une profonde reverence, que tout notre train ait passé. Ceux qui ne veulent pas nous rendre cet honneur de bon gré, sont forcés à le faire par les Officiers qui nous precedent, & dont j'ai parlé ci-devant. Les Païsans, & le petit peuple qui voient à pied, sont généralement si honnêtes, que sans attendre qu'on les oblige, ils se retirent du chemin, & demeurent nue tête & prosternés presque en terre, jusqu'à ce que nous ayons passé. J'en ai même vû quelques uns, qui non contents de cela, nous tournoient le dos, comme n'étant pas dignes de nous regarder en face; ce qui est une marque singulière de respect qui s'observe à Siam à l'égard des femmes du ferrail de l'Empereur, & on peut le dire, presque dans toutes les Indes Orientales, envers les personnes d'un rang distingué. Dans le Japon c'est la plus grande civilité qu'un naturel puisse nous faire, soit par un principe de respect pour la suprême Majesté de l'Empire, devant qui nous allons paroître; soit, comme nos Interpretes voudroient bien nous le persuader, par honneur pour notre Bugio, entant qu'il représente les Gouverneurs de Nagasaki. Quoi qu'il en soit, il est certain que dans toute la grande Isle de Nipon, on ne nous donne point, ou très peu, de ces marques publiques de civilité & de respect.

Pour ce qui est des commodités qu'on peut avoir sur la route, nous en trouvons pour notre argent d'aussi bonnes que nous pourrions souhaiter, soit par rapport aux voitures dont nous avons besoin pour nous & pour notre bagage, & au nombre de chevaux & d'hommes que cela demande; soit par rapport aux Hotelleries où nous nous arrêtons, & à la maniere dont nous y sommes logés, traités, & servis. Mais, d'un autre côté

Commodités, que nous trouvons sur la route.



té si nous considérons le peu de liberté qu'on nous laisse, nous avons bien assés de raison de nous plaindre : car l'on nous traite en quelque façon comme des prisonniers, n'ayant d'autre permission que celle de regarder de côté & d'autre, qu'on ne sauroit nous refuser. Dès qu'un Hollandois descend de cheval (ce qu'on trouve très mauvais, à moins qu'une pressante nécessité ne l'y oblige) celui qui est à la tête de nôtre train, & par conséquent tout le train, doit s'arrêter sur le champ; & alors le Dofin & deux sergeans mettent pied à terre, pour prendre garde à lui. Ils nous observent même au point que de ne vouloir pas nous laisser seuls, lors même que la nature nous oblige à aller à nos nécessités. Le Bugio, ou Commandant en chef de nôtre Troupe, étudie jour & nuit, non seulement le contenu de ses instructions, mais encore les journaux de deux ou trois voïages précédens, afin de pouvoir suivre exactement & pas à pas la conduite de ses Prédécesseurs. S'il les surpasse en attention & en rigidité, c'est la preuve la plus convaincante qu'il puisse donner de sa fidélité, & de son zele. Il s'en trouve même quelquefois qui sont si capricieux, qu'aucun accident ne peut les obliger à aller à d'autres Hôtelleries, que celles où nous avons été l'année précédente, deussions-nous marcher par le plus mauvais tems, avec la plus grande incommodité, au péril même de nos vies, jusques bien avant dans la nuit.

A quelles  
Hôtelleries nous  
allons.

Nous allons descendre aux mêmes Hôtelleries, où les Princes & les Seigneurs du pais s'arretent quand ils vont à la Cour, c'est à dire, toujours aux meilleures. Dès que nous y sommes entrés, on arbore l'étendard & les Armes de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, pour faire savoir par ce moïen à tout le voisinage, suivant la coutume du pais, qui sont ceux qui logent dans cet endroit. Nous allons toujours aux mêmes Hôtelleries, avec la seule différence, qu'en revenant de Jedo, nous couchons où nous avons diné en allant; & cela pour partager également entre les Hôtes l'incommodité que nous leur causons, & qui est beaucoup plus grande la nuit, que le jour. Nous logeons constamment dans l'appartement de derrière, qui est le plus agréable, parce qu'il regarde sur un fort joli jardin; outre qu'on l'estime le meilleur, & le plus honorable, à cause qu'il est le plus éloigné du bruit de la rue & du devant de la maison.

Comment  
nous y  
sommes  
reçus &  
traités.

L'Hôte, chez qui nous aller loger, observe à notre égard les mêmes cérémonies qu'il a coutume de faire à l'arrivée des Princes & des Seigneurs de l'Empire. Il vient hors de la ville ou du village à notre rencontre, vetu d'un Camifimo, ou habillement de cérémonie, & armé d'un court cimenterre, qu'il porte à la ceinture. Dans cet équipage, il nous aborde & nous salue chacun en particulier, accompagnant son compliment d'une grande reverence, qu'il fait si profonde devant les Norimons du Bugio & de notre Resident, qu'il touche la terre des mains & presque du front. Cela fait, il reprend en diligence le chemin de sa maison, à la porte de laquelle il nous reçoit de la même manière, & avec le même compliment.

Dès que nous sommes descendus à l'hotellerie, ceux qui sont chargés de nous garder & de nous conduire, nous mènent incessamment au travers de la maison à l'appartement qui nous est destiné: Et cela ne nous fait pas autrement chagrin, parce que la foule des spectateurs, les insolens brocards que nous donnent les enfans, & sur tout les fatigues d'un pénible voïage, nous font souhaitter de nous reposer au plutôt. Du reste nous som-



fommes comme des prisonniers dans notre appartement, n'ayant d'autre liberté que celle de nous promener dans le petit, mais joli jardin qui est derrière la maison; Toutes les autres avenues, portes, fenêtres, & ouvertures, qui donnent dans la rue ou dans la campagne, sont fermées & clouées avec soin; & cela, comme on voudroit nous le persuader, pour nous garantir des voleurs, mais en effet pour nous garder à vuë, comme si nous étions nous mêmes des voleurs ou des déserteurs. Il faut pourtant avouer que cette extrême attention avec laquelle on nous observe, diminue beaucoup à notre retour, quand nous avons trouvé les moiens de nous infinuer dans les bonnes graces de nos surveillans, & de nous assurer par des présens ou autrement de leur connivence. Le Bugio prend le meilleur appartement après le notre, en quelque endroit de la maison qu'il soit: Les autres chambres, qui touchent la notre, sont occupées par le Dofin, les Interprètes, & les autres principaux Officiers de nôtre suite; afin qu'ils soient plus à portée de veiller sur notre conduite, & de prendre garde qu'aucun des domestiques de l'Hôte, ni aucune autre personne, n'entre dans notre appartement, à moins que ce ne soit par leur permission, & en leur présence. Quand ils n'y sont pas, ils confient ce soin à quelques uns de leurs propres domestiques, ou des nôtres; quoi que tous les Japonnois en general qui nous accompagnent, soient formellement chargés de nous observer de près. Ceux qui surpassent les autres en vigilance & en bonne conduite à cet égard, reçoivent, par voie d'encouragement, la permission de refaire ce voiage l'année suivante: Autrement, ils en sont exclus pour deux ans.

Aussi-tot que nous avons pris possession de notre appartement, l'hôte y vient suivi de quelques uns de ses principaux Valets, tenant chacun à la main une tasse de thé, qu'ils nous présentent avec une profonde reverence, suivant notre rang & notre dignité, & repetant d'une voix humble & sourde ces mots, Ah, Ah, Ah? Ils sont tous vêtus de leurs robes de ceremonies, qu'ils ne mettent que dans des occasions importantes; & ils portent pendu à la ceinture un petit cimenterre, qu'ils ne quittent point, tant que nous demeurons dans la maison. Cela fait, on apporte à fumer, c'est à dire, une planche de bois, ou une plaque de cuivre, quoi qu'elle ne soit pas toujours de la meme façon, sur laquelle on met un petit rechaut où il y a du feu, un pot à cracher dedans, une petite boîte pleine de tabac haché menu, & quelques pipes longues, dont les têtes sont de cuivre. On apporte aussi en meme tems un plat vernissé, tout rempli de Socano, c'est à dire de quelque chose à manger, comme diverses sortes de fruits, de gâteaux; principalement de Mansie, & de ris chauds, de racines bouillies, de confitures, & autres semblables. Tout cela paroît premièrement dans la chambre du Bugio, & puis dans les nôtres. Quant aux autres choses dont les voyageurs peuvent avoir besoin, elles leur sont généralement présentées par les servantes de la maison, pourvu qu'elles soient naturelles du Japon. Ces gueuses mettent aussi le couvert & servent à table, profitant de cette occasion pour engager leurs hôtes à de plus grandes faveurs: Mais c'est ce qui ne sauroit avoir lieu à notre égard; car on ne permet point aux Maitres eux mêmes & à leurs Valets, après qu'ils nous ont offert une tasse de thé, comme nous venons de le dire, d'approcher de nos appartemens, ou d'y entrer sous quelque pretexte que ce soit. C'est l'affaire de nos propres domestiques, & d'eux seuls, de nous pourvoir de ce qui nous est nécessaire.



Il n'y a point d'autres pots à cracher dedans, que celui qu'on a apporté avec le Tabac. Si l'on en a besoin de davantage, on se sert de petites pièces de Bambous de la largeur d'une main, & hautes d'autant, qu'on a sciées d'entre les joints, & creusées. Les chandelles qu'on nous donne la nuit sont creusées dans le milieu; car on entortille autour d'un bâton de bois la méche qui est de papier, avant qu'on la trempe dans le suif: Par cette raison aussi, on met au haut des chandeliers une espèce de poinçon, sur lequel on place les chandelles, qui se consomment fort vite, & produisent beaucoup de fumée & de mauvaise odeur, parce que l'huile ou le suif en est fait de bayes de Laurier, de Camphrier, & de quelques autres arbres semblables. C'est une chose assez plaisante que de voir les tourbillons de fumée, suivis de flamme, qui montent de la chandelle, quand on l'ôte de dessus le poinçon qui est au haut du chandelier. Au lieu de lampes, les Japonnois se servent de petits vaisseaux de terre plats, qu'ils remplissent d'huile faite de graisse de Baleine, ou de semence de coton. La meche est de jonc, & l'on met le vaisseau de terre dans un autre plein d'eau, ou dans une Lanterne carrée, afin qu'au cas que l'huile vint par hazard à s'enflammer, cela ne fit point de mal à la maison. Le grand ravage que fait le feu dans ce pays, quand il prend aux maisons qui sont toutes de bois, les oblige à être fort soigneux à cet égard.

Les Japonnois font trois repas par jour en voiage, outre ce qu'ils mangent entre deux: Ils commencent par un bon déjeuner, qu'ils font de grand matin, & avant la pointe du jour, du moins avant qu'ils partent. Ensuite vient le diner à midi; & la journée se termine par un bon souper où rien ne manque. La table est servie, & les viandes sont apprêtées, à la manière du pays, que j'ai décrite ailleurs. Comme il leur est défendu de jouer aux cartes, ils se divertissent après le repas à chanter & à boire, ou ils proposent à la ronde quelque énigme, ou ils font quelque autre jeu; & celui qui ne peut pas deviner l'énigme, ou qui perd le jeu, est obligé de boire un coup. Il n'en est pas de même de nous autres, car nous prenons nos repas avec beaucoup de tranquillité. Nous mangeons à la manière des Européens, quoi que nos cuisiniers soient Japonnois: Notre Hôte nous fait d'ailleurs servir un plat à la Japonnoise pour chacun: Nous buvons des vins d'Europe, & de la bière de ris du pays, chaude. Toute notre recreation se borne le jour au petit jardin, qui est derrière la maison, & la nuit au Bain, si nous voulons y aller. On ne nous permet point d'autre divertissement, ni aucune espèce de conversation avec les Valets ou les servantes, à moins que, par la connivence de nos Inspecteurs, quelques uns de nous ne trouvent le moyen d'en avoir, de nuit, en secret, & dans leurs propres chambres.

Notre dépense dans les Hôtels.

Quand tout est prêt pour repartir, on appelle l'hôte; & notre Resident, en présence des deux Interprètes, paie l'écot en espèces d'or qu'il met sur une petite table. L'hôte s'approche, en se trainant sur ses genoux & sur ses mains, & quand il prend la table avec l'argent qui est dessus, il fait une profonde reverence, jusques à toucher presque la terre du visage, en signe de soumission & de reconnoissance, prononçant d'une voix basse & sourde le mot, Ah, Ah, Ah! par lequel les inferieurs ont coutume dans ce pays, de temoigner leur respect à leurs superieurs: Ensuite il se dispose à faire le même compliment aux autres Hollandois, mais nos Interprètes l'en dispensent ordinairement, & lui rendent ses civilités dans la même posture rampante. On lui paie constamment deux Cobangs pour le diner & trois



trois pour le souper & les logemens la nuit. Moieusement cette somme, il doit pourvoir de vivres tout notre train, excepté seulement les chevaux, les Palefreniers, & les porteurs. On donne le même argent aux Hotes des villes, où nous nous arretons quelques jours, comme à Ofacca, à Miaco, & à Jedo, c'est à dire cinq Cobangs par jour, sans aucune autre recompense; ce qui est très peu de chose, si l'on considère qu'il faut que nous païions le double pour tout ce dont nous avons besoin d'ailleurs. Ce qui fait que nous sommes traités & logés à si bon conte, c'est un accord passé avec nos hotes sur ce pied là il y a longtems, lorsque notre Equipage n'étoit pas aussi considérable qu'il l'est à présent. Dans le Saikaido, en allant de Nagasaki à Kokura, nous ne donnons aux Hotelliers qu'une bagatelle, par manière de recompense pour l'incommodité que nous leur causons, car nos cuisiniers ont soin de pourvoir eux mêmes à ce qu'il faut pour notre table. C'est une coutume dans ce país, que nous observons comme les autres, qu'avant que de quitter l'hotellerie, on fait balayer par ses domestiques la chambre où l'on a logé, pour ne pas laisser de saleté après soi, ce que l'on regarderoit comme une marque d'ingratitude.

Par ce procedé fort honnête des hotelliers à notre égard, le Lecteur peut juger des manières civiles & courtoises de toute la nation, en exceptant pourtant toujours nos propres Officiers & domestiques, & les compagnons de notre voiage. Je puis dire que dans toutes les visites que nous avons faites ou reçues en chemin, nous avons plus trouvé de douceur & d'honnêteté chez les Japonnois, qu'on n'en pourroit attendre du peuple le mieux policé. Leurs manières d'agir, depuis le plus miserable païsan jusqu'au plus grand Prince ou Seigneur, sont telles, que tout l'Empire peut être appelé une Echelle de civilité. Ils ont naturellement tant de bon sens & de curiosité, que si on ne les empêchoit d'avoir un libre commerce avec les Etrangers, il les recevroit avec la dernière honnêteté, & le plus grand plaisir. J'ai seulement remarqué, que dans quelques villes & villages, les jeunes garçons, qui par tout país sont enfans, couroient après nous, nous disoient des injures, & nous donnoient des brocards, qui portoient sur les Chinois, nous prenant pour des gens de cette nation. Un des plus communs & qui ne diffère pas beaucoup de celui qu'on donne généralement aux Juifs en Allemagne, est, Toofin bay bay, ce qui, en Chinois corrompu, signifie, Chinois n'as tu rien à troquer?

Civilité  
des natu-  
rels.

Pour donner au Lecteur une idée de la dépense de notre voiage à la Cour, je vais en marquer ici les principaux articles, exprimés en sommes rondes, & en Risdals.

Dépense  
de tout  
notre  
voiage.

|                                                                                                                                                                                                                                        |         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Pour vivres & logement, à 50. Risdals par jour, dans notre voiage par terre, cela fait en deux mois de tems.                                                                                                                           | Risdal. |
| Pour 40. chevaux, & autant d'hommes, pour porter notre bagage d'Ofacca à Jedo (En revenant de la Cour le nombre en est plus petit) à 15. Thails par cheval, & à 6. Thails par homme, comme on en étoit convenu autrefois, cela monte à | 3000.   |
| dont les Interpretes mettent la moitié en poche.                                                                                                                                                                                       | 3000.   |
| Une somme d'argent qu'on divise entre l'équipage, pour les fraix extraordinaires du voiage; chaque Hollandois en reçoit 50. Thails, & les autres plus ou moins, à proportion de sa charge                                              |         |



|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| & de sa qualité. Cette somme se monte à environ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Rifdal,<br>1000. |
| Pour le louage d'une Berge, ou si elle nous appartient, pour la construire, 420. Thails, & aux mâtelots 50: Pour la garniture de la Cabane, & les cordages 90: Et pour entretenir & reparer la Berge 40. En tout 6000. Thails ou                                                                                                                                                     | 1000.            |
| Pour vivres, boisson, thé, tabac, & autres provisions nécessaires pour nôtre voiage par mer                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 1000.            |
| Pour les presens accoutûmés en argent, comme par exemple au Bugio, ou Commandant en chef de notre Train, 300. Thails, ou 500. Rifdals: à peu près autant aux Hôtelliers, à leur fils, & à leurs domestiques à Ofacca, Miaco, & Jedo; En tout                                                                                                                                         | 1000.            |
| Pour le louage des Norimons, & des Cangos, dont nous nous servons au lieu de chevaux, pour passer les montagnes & les mauvais chemins, comme aussi pour visiter certains temples & certaines maisons de plaisance: Pour le passage des rivières & des ports: Pour quelques fraix & presens extraordinaires, soit nécessaires, ou pour nôtre plaisir; En tout, environ                | 2000.            |
| Presens qu'il faut faire à sa Majesté Imperiale, qui sont à la verité de petite valeur pour un si puissant Monarque, mais qui, si on les vendoit, produiroient au moins la somme de                                                                                                                                                                                                  | 2500.            |
| Presens pour quatorze des premiers Ministres & des principaux Officiers de la Cour, pour les deux Gouverneurs de Jedo, pour le grand Juge de Miaco, comme aussi pour les deux Gouverneurs de cette ville, & les deux d'Ofacca. Ces presens consistent en quelques marchandises étrangères, & ne montent qu'à une bagatelle pour chacun d'eux, quoi qu'ils nous reviennent au moins à | 3000.            |
| Presens pour les deux Gouverneurs de Nagasaki, qu'ils reçoivent avant nôtre depart en soie crüe & en étoffes qu'ils revendent à grand profit: Ils montent à la somme de                                                                                                                                                                                                              | 2500.            |
| Somme totale de tous les frais de nôtre voiage ou environ 4000. $\infty$ Sterling.                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 20000.           |

Jours propres à commencer un voiage.

Avant que de reprendre le fil de la relation de nôtre voiage à la Cour Imperiale, il ne sera pas hors de propos de remarquer qu'il n'est point indifferant aux voyageurs dans ce pais, quel jour ils se mettent en chemin; car ils ont pour la plupart grand soin de choisir un de ceux qu'il appellent heureux; Et pour cela ils se servent d'une table particulière, qu'ils disent avoir été verifiée par une expérience de plusieurs siècles, où sont marqués tous les jours malheureux de chaque mois. Ils s'imaginent que s'ils fortoient dans ces jours là pour quelque voiage que ce fût, ils s'exposeroient non seulement à quelque grand defastre, mais encore à perdre leur argent & leur peine, & à échouer dans leur dessein. Cependant les Japonnois les plus raisonnables n'ont pas beaucoup d'égard à cette coûtume superstitieuse, qui n'est guère suivie & appuïée que par le commun peuple, les Prêtres-montagnards, & les Moines. On trouve dans tous les Livres pour les routes & les logemens, une copie imprimée de la Table dont j'ai parlé, & que voici.

Table



*Table qui montre les jours du mois qui ne sont pas heureux & propres à commencer un Voiage, inventée par le sage & expérimenté Astrologue ABINO SEIMEI.*

| Mois. |     | Jours malheureux. |     |     |     |
|-------|-----|-------------------|-----|-----|-----|
| 1.    | 7.  | 3.                | 11. | 19. | 27. |
| 2.    | 8.  | 2.                | 10. | 18. | 26. |
| 3.    | 9.  | 1.                | 9.  | 17. | 25. |
| 4.    | 10. | 4.                | 12. | 20. | 28. |
| 5.    | 11. | 5.                | 13. | 21. | 29. |
| 6.    | 12. | 6.                | 14. | 22. | 30. |

Pour donner plus d'autorité à cette Table, ils disent que ce Seimei qui en est l'inventeur, étoit un homme de grande qualité, & très illustre dans sa profession. Il étoit né Prince; Le Roi Abino Jassima étoit son père, & un renard sa mère. Voici à quelle occasion Abino avoit pris à femme ce renard. Etant un jour avec un de ses domestiques dans le temple d'Inari, qui est le Dieu protecteur des renards, pendant que quelques courtisans chassoient dehors à ces animaux, pour en avoir le pòumon, dont ils vouloient se servir dans la preparation d'une certaine medecine; il arriva qu'un jeune renard, qu'ils poursuivoient, se refugia dans ce temple qui étoit ouvert, & fut se cacher dans le giron même de Jassima. Ce Roi, ne voulant pas le remettre aux chasseurs impitoyables, se vit obligé pour le défendre de repousser la force par la force; ce qu'il executa avec tant de bravoure & de succès, qu'après avoir vaincu ces temeraires, il mit le renard en liberté. Les chasseurs, honteux & fort irrités de l'opposition courageuse du Roi, firent dans la fureur de leur ressentiment une occasion qui se presenta de faire mourir son père. Jassima l'ayant appris ranima tout son courage & toute sa prudence pour vanger une action si noire, & le fit si heureusement qu'il tua les traitres de sa propre main.

Le Renard, pour témoigner sa reconnoissance à son Libérateur, lui apparut après cette victoire, sous la forme d'une Dame d'une beauté incomparable, dont il devint si éperduement amoureux, qu'il la prit en mariage. Il en eut ce Seimei Astrologue, qui fut doué d'une sagesse divine, & du merveilleux don de pronostiquer & de prédire l'avenir. Au reste, ce Prince ne fût point que la femme qu'il prenoit étoit ce même renard, dont il avoit sauvé la vie avec tant de courage dans le Temple d'Inari, jusques à ce que bientôt après, sa queue & ses autres parties commençant à croître, elle reprit par degrés sa première forme.

Cette histoire n'est pas la moins considerable de celles des Dieux du Japon; & je dois à cette occasion prier le Lecteur, une fois pour toutes, de m'excuser, si dans la suite de ce journal, je le fatigue de quelques autres histoires de cette nature, suivant que cela se presentera; n'y ayant guères autre chose, par rapport aux antiquités de ce païs, qui merite qu'on s'y arrête. Seimei ne régla pas seulement la Table dont nous avons parlé ci-dessus, par la connoissance qu'il avoit acquis du mouvement & de l'influence des Astres; mais de plus, comme il possédoit parfaitement les sciences cabalistiques, il inventa certaines paroles, qu'il mit en vers, dont la prononciation a la vertu infallible, s'il faut en croire les Japonnois, d'éloigner toutes ces infortunes, qui dans les jours marqués par la



Table pour malheureux, ne manqueroient pas fans cela d'arriver aux voyageurs. Il fit cela en faveur des pauvres domestiques, qui n'ont pas la liberté de se régler sur cette Table, obligés qu'il sont d'aller où leurs Maitres les envoient, & quand ils les envoient. Voici le vers en question.

*Sada Mejeffi Tabiaatz Fidori. Jofi Asijwa,  
Omojitatz Figo Kitz Nito Sen.*

\*\*\*\*\*

## CHAPITRE VII.

### *Notre Voiage par terre de Nagasaki à Kokura.*

Ce qui arriva avant notre départ.

**L**E Samedi 10. du mois de Fevrier 1691, Mr. *Van Butenheim*, Directeur de notre commerce, & Ambassadeur à la Cour Imperiale, fut prendre congé des Gouverneurs de Nagasaki avec les formalités & le train ordinaires, & recommander à leur protection les Hollandois qui avoient ordre de demeurer à Desima. Les deux jours suivans nous fumes occupés à empaquetter notre bagage, & à marquer nos coffres, & nos bales, suivant l'Ordre, avec de petites tables faites par les Secretaites Japonnois de l'Ambassade. Le Mardy 13. de Fevrier, qui est le jour fixé pour notre départ, les deux Gouverneurs de la ville vinrent de grand matin à Desima, suivis de toute leur Cour; & après avoir été regalés suivant la coutume dans cette occasion, ils nous accompagnèrent entre huit & neuf heures hors de notre Isle: Ainsi, aiant pris congé de nos Compatriotes qui restoient, nous nous mimes en chemin. Il y a environ 200. Milles d'Allemagne de Nagasaki à Jedo. Nous traversons, ou nous voions à quelque distance, 33. grandes villes aiant châteaux, 57. tant petites villes qui ne sont pas fortifiées, que bourgs; outre un nombre infini de villages & de hameaux. La première partie de notre voiage s'étend jusqu'à Kokura, & se fait au travers de l'Isle de Saikofk, par les Provinces de Fisen, de Tfikungo, de Tfikusen, & de Busen. Elle comprend 55. milles Japonnois, qui font environ 22. milles d'Allemagne, & qui sont divisés par journées, de cette manière: De Nagasaki à Sonongi 10. milles; De Sonongi à Orda 11. milles; D'Orda à Sangen 4. milles; De Sangen à Taisero 11. milles: De Taisero à Itzka 10. milles; Et de là à Kokura 13. milles. Dans la Province de Fisen j'ai observé que les milles étoient d'une heure de chemin à cheval au petit pas, ou à pied au grand pas; mais dans les autres, de trois quarts d'heure seulement. Cinq lieues d'eau font trois milles de terre sur les côtes du Japon; mais dans les mers plus éloignées, on conte que deux lieues & demi font une lieue Hollandoise. Un mille ordinaire contient la longueur de 36. rues, excepté dans la Province d'Isje où il en contient 50. La longueur d'une rue est de 60. Kins, ou Nattes; & à Nagasaki de 56.

Montan, dans son Ambassade du Japon, p. 104, conte 25. milles Japonnois pour un degré, & 354. de Nagasaki à Jedo; savoir, 220 de Nagasaki à Ofacca, & 134. de là Jedo.



Notre Train étoit composé des personnes suivantes, qui marchaient dans cet ordre. (Voyés la Pl. XXII. Fig. I.)

Premièrement un Dofin, ou pour le nommer par son titre plus honorable, un Deputé-Bugio; ensuite son propre Deputé; un Baillif de Nagasaki; & puis notre Resident dans son Norimon. Après lui venoient le chef de nos Interprètes, le vieux Joseimon, autrement appelé Brasman; un Marchand nommé Abouts; le Doctr. Kæmpfer, & son assistant Dubbels; tous à cheval. A leur suite marchaient l'Interprète en second, Trojemon; son fils en qualité d'Elève; & un autre Baillif de Nagasaki. Enfin paroissoit le Joriki, ou Bugio, Assagina Sandaa Nofin, Commandant en chef de notre train, porté dans son Norimon, précédé d'un cheval de main, & suivi d'un Officier qui porte sa pique d'Etat, ornée au haut d'une boule d'argent & d'une plaque d'argent qui y pend, comme une marque de l'autorité qu'il a reçu de ses Maitres. Dès que nous entrons dans une autre Province, cet ordre est changé en certaines choses. La figure ci-jointe (Pl. XXII.) en donnera au Lecteur une idée plus juste, que la description la plus exacte. Nos Cuisiniers & leurs serviteurs avec la batterie de cuisine nécessaire, comme aussi les deux Clercs de notre Train, partent toujours quelque tems avant nous; les premiers pour avoir soin que tout soit prêt à notre arrivée à l'hotellerie; & les autres pour tenir un conte exact de tous les frais de notre voyage, de nos meubles & effets, & du nombre de chevaux & d'hommes employés à les voiturier; comme aussi pour marquer combien de milles nous faisons par jour, à quelles Hotelleries nous nous arrêtons, & en general pour faire des memoires de tout ce qui se présente de remarquable sur la route. Les Cuisiniers sont suivis par nos Valets, nos Palefreniers, & quelques porteurs, qui doivent se décharger l'un l'autre à tour, tous à pied. Les chevaux sur lesquels nous étions montés, portoient chacun deux Coffres & un Adofski; & les Nattes, sur lesquelles nous couchions la nuit étoient étendues par dessus. Les cavaliers sont assis les jambes croisées, ou dans quelque autre posture qu'il leur plait. Mais j'en ai déjà parlé au long dans le premier chapitre de ce livre. Une foule de gens nous suivit hors de la ville, composée de nos autres Interprètes, cuisiniers, tailleurs, officiers & domestiques inferieurs; comme aussi des fils, neveux, & autres parens de quelques uns de nos principaux Officiers; dont chacun attendoit au moins un Itzebe de notre Resident, pour l'honneur qu'il nous faisoit de nous accompagner.

Le chemin au travers de Nagasaki est rude & incommode, parce qu'il va toujours en montant. Quand nous eumes passé la ville, nous vinmes à un petit village appelé Mangome, qui n'est pas éloigné du lieu où l'on supplicie les criminels, & qui par cette raison n'est habité que par des Tanneurs, qui dans ce pais font l'office de bourreaux. Nous nous arrêtâmes là un moment, dans une maison qui appartenoit à celui qui garde notre Berge, & où nos Interprètes & quelques uns de nos Officiers & domestiques, qui nous avoient accompagnés hors de la ville, nous regalèrent d'un verre de Sacki & de Socanna. Ces gueux, bien loin d'être satisfaits de l'honnêteté que nous leur fimes en retour, engagèrent les Interprètes à présenter à notre Resident plusieurs jeunes garçons, qui se disoient être ses proches parens. Tous ces complimens & ces honneurs particuliers, qu'on nous fit à notre départ, nous coutèrent cher; car nous donnâmes une si grande quantité d'Itzebos, & de Bontzes d'argent, que par une

En quoi  
consistoit  
notre  
Train.

Nous nous  
arrêtons  
à Mangome.



supputation en gros, cela montoit au moins à la somme de cent Thails. Quand nous nous fumes arrêtés environ une heure dans cet endroit, nous continuâmes notre route; & après une heure & demie de chemin, nous arrivâmes au village de Urakami. A 5. milles de là nous vîmes une colonne de pierre d'environ une toise & demie de haut, sur laquelle étoient gravés des caractères, qui marquoient que c'étoient là les bornes des territoires de Nagasaki & d'Omura. Environ une heure après, nous vinmes au village de Tokitz, sur la baye d'Omura à trois milles de Nagasaki: Nous y dinâmes, & quoi que nous eussions apporté avec nous nos provisions, & que nous les eussions fait apprêter par nos propres cuisiniers, ils nous firent paier pour du Sacki & d'autres bagatelles, que nous n'avions ni veu ni goûté, treize Thails. Nous renvoiames aussi avec des présens, quelques parens & quelques connoissances du Joriki, qui voulurent absolument l'accompagner jusques là. Le chemin de Nagasaki à ce Village est fort inegal, montueux, pierreux & raboteux, comme aussi tout le pais d'alentour. De fertiles vallées s'étendent entre les montagnes; & les montagnes elles mêmes sont, par l'industrie des habitans, cultivées jusqu'au sommet. Nous n'apperçumes presque rien de remarquable dans tout ce chemin; seulement, pour n'omettre aucune particularité tant soit peu curieuse, je dirai qu'en sortant de Nagasaki, nous vîmes l'Idole de Dsifos, qui est le Dieu des chemins, & le patron des Voyageurs, taillée dans le roc en neuf differens endroits. Nous en observâmes une autre de la même espèce, pas loin du village d'Urakami, qui avoit environ trois pieds de hauteur, ornée de fleurs & de Fannaskibba, & placée sur un pilier de pierre haut d'une toise. Devant cette Idole il y avoit deux autres plus petits piliers aussi de pierre, & creux par le haut: Sur ces piliers étoient posées des lampes, que les Voyageurs font brûler en l'honneur du faux Dieu. A une petite distance on voioit un bassin plein d'eau, où ceux qui veulent allumer les lampes, ou offrir quelque chose à l'Idole, doivent premièrement se laver les mains. Un moment avant que nous arrivassions à Urakami, un magnifique Toori s'offrit à nôtre vue. C'étoit un grand portail qui conduisoit à un Temple de Kami, comme cela étoit marqué sur une table placée au dessus de la porte.

Pour mieux entendre la relation suivante de nôtre voiage à Kokura, le Lecteur est prié de consulter la Planche XXIII.

Passage au  
travers de  
la baye  
d'Omura.

A Tokitz nous rencontrâmes le Maitre d'Hôtel du Prince d'Omura, qui nous offrit au nom de son Maitre, par respect pour l'Empereur, & sans autre considération, tous les secours possibles pour continuer nôtre voiage; & qui nous dit en même tems, que deux Faiseneers, ou batteaux de plaisir étoient prêts à nous passer au delà de la baye, au village de Sinongi, qui est éloigné de sept milles & demi de Tokitz. Ces bateaux de plaisir sont faits de bois, à la manière du pais, massifs, mais propres: Ils avoient quatorze rameurs chacun, qui étoient vêtus de robes bleües à rayes blanches en travers. On avoit arboré sur la poupe l'Etendard du Prince, avec l'Ecu de ses armes, qui sont une rose à cinq feuilles en champ bleu. Devant l'Etendard étoit placé le symbole ordinaire de l'autorité supérieure (savoir une touffe de papier découpé attachée au bout d'un long baton) auprès duquel le Bugio planta sa pique; & alors un des Secretaires du Prince s'assit d'un côté, & le Pilote de l'autre: Le Bugio & notre Resident prirent possession des deux cabanes. Nous nous embarquâmes environ une heure & demie après midi, & nous arrivâmes à Sinongi à six heu-



heures & demie; aiant fait ce jour-là dix milles Japonnois en tout: Il y en a quinze par terre de Tokitz à Sinongi, à cause qu'il faut faire le tour de la baye d'Omura. Il y a fort peu d'eau dans cette baye, & elle n'est du tout point propre pour de grands vaisseaux: Elle s'étend à l'Ouest-Sud-Ouest; elle a flux & reflux, & elle communique avec la mer par un petit détroit. Nous vîmes la ville d'Omura, qui est la résidence du Prince, située sur le Havre, à la distance d'environ deux milles à notre droite. Derrière cette ville nous aperçûmes une montagne qui jettoit de la fumée, & qui probablement étoit celle, qu'il y a proche d'Usen. On trouve dans la baye d'Omura des coquilles qui produisent les perles: Autrefois on y ramassoit du très beau fable d'or le long des côtes, qui sont presentement inondées, la mer aiant gagné du terrain de ce côté là. Omura dépend de la grande Province de Fisen, de même que Nagasaki, Firando, Gotho, Urisijno, Ficassari, & divers autres plus petits districts, qui relevoient tous autrefois du Roi de Fisen. C'est même une tradition commune parmi les Japonnois, qu'anciennement toute l'Isle de Kiusju, qui fait à peu près la quatrième partie de l'Empire du Japon, étoit gouvernée par un seul Monarque.

Nous partîmes de Sinongi le Mercredi 14. Fevrier, de grand matin, & quand nous eumes fait une heure de chemin, nous passâmes à côté d'un grand arbre de camphre fameux par sa grosseur extraordinaire. Le tronc paroissoit avoir au moins six toises de circonference, mais il étoit creux par dedans. Ce que les Japonnois disent de cet arbre, qu'on ne sauroit en mesurer le contour, est vrai en partie, en ce qu'il est planté au sommet d'une montagne, de difficile accès. Après avoir fait encore un mille, en suivant le pied de la montagne de Tawara, nous arrivâmes aux frontières d'Omura, & nous entrâmes dans le petit district d'Urisijno: Ce district est gouverné par un Seigneur également sage & liberal; Nous lui demandâmes cent hommes, & il nous en offrit généreusement le double. Dix hommes balayèrent les chemins devant nous jusqu'à ce que nous vinmes à un village du nom du district, où nous trouvâmes des chevaux de relais, avec trois valets pour chacun, & deux Gentilshommes de ce Seigneur, en qualité de Bugio & de Vice Bugio, pour nous conduire au travers de ses Terres.

De Sinongi nous vinmes à Urisijno.

Pas loin de ce village, sur le bord d'une petite rivière qui tombe d'une montagne voisine, il y a des Bains chauds, fameux par la vertu qu'ils ont de guerir le mal de Naples, la gale, le rhumatisme, & divers autres maux chroniques & inveterés. Nous eumes la permission de les voir. Tout le Bâtiment est fermé de Balustrés de Bambous parfaitement bien travaillées. Dedans l'enclos il y a une guerite, & une petite loge, où ceux qui viennent là peuvent se divertir. Sur l'un des cotés de la Balustrade on a bâti une longue chambre ou gallerie, divisée en six autres petites chambres, ou bains, toutes sous le même toit. Chacun de ces bains a une natte de longueur & autant de largeur, & deux robinets, l'un pour l'eau froide & l'autre pour l'eau chaude, afin qu'on puisse les mêler & les prendre au degré de chaleur qu'on veut. A côté de cette longue chambre il y a un endroit où ceux qui se baignent peuvent se reposer, qui est couvert de chaume. Le puits a aussi un petit toit quarré de la même matière; il n'est pas fort profond, mais l'eau bouillonne avec tant de vehemence & de bruit, & est outre cela si chaude, qu'aucun de nous n'eut assés de courage pour y plonger les doigts. Je trouvai qu'elle n'avoit ni odeur, ni goût;

Bains chauds proche de ce dernier village.



de sorte que je ne fis pas difficulté d'attribuer toute sa vertu à la seule chaleur. L'homme qui nous montrait ces Bains, pour nous convaincre qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire dans cette eau, arracha une branche d'un arbre de camphre (qui étoit tout près, & environ de la grosseur d'un grand chêne, étant le second que nous eussions veu depuis nôtre départ de Nagasaki, qui eut une si prodigieuse circonférence) la plongea dans le puits, & nous en donna à chacun une feuille à mâcher; ce qui produisit un tel effet, qu'on eut dit que notre bouche & notre langue avoient été peintes d'une couleur mêlée de verd & de jaune. Pas loin de la source, il y avoit deux autres bains spacieux, pour l'usage des pauvres gens. Je remarquai qu'un petit ruisseau d'eau froide, qui coule tout près de là, fumbait en quelques endroits; peut être parce qu'il s'y rencontroit d'autres sources d'eau chaude. (Voiez la Pl. XXXIII. Fig. 1.)

Autres  
Bains  
chauds.

Il y a plusieurs autres puits d'eau chaude dans cette Isle, qui ont la même vertu, & quelques uns une plus grande encore. Par mes recherches exactes, je découvris les suivans: Celui de Jumotto dans Arima, dont on se sert pour la guérison de ceux qui sont perclus de leurs membres. Celui de Tskakaki dans la Province de Fisen, qui a la même vertu. Un autre à Obamma dans la Province de Simabara, qui n'est pas fort éloigné des côtes, & que la mer inonde dans le tems du flux: Celui-ci est petit, peu profond, & ses eaux ont un goût de sel mineral, ce qu'on regarde dans ce pais, comme une chose fort remarquable. A trois milles de là, au pied de la fameuse montagne d'Usen, l'on voit plusieurs sources chaudes de la même nature, dans la circonférence d'environ cent pas, qui ont toutes une odeur de souphre, & qui sont outre cela si chaudes, qu'on ne sauroit s'en servir, à moins qu'on ne les mêle avec une quantité suffisante d'eau froide. Il y avoit un autre étang d'eau chaude à Jamaga dans la Province de Figo, mais on l'a desséché. J'ai fait mention de quelques autres puits dans le 8. Chapitre du premier Livre, où je renvoie les Lecteurs.

Village de  
Swota où  
l'on fait de  
grands  
pots de  
terre à te-  
nir l'eau.

Ayant laissé ces Bains chauds, dont j'ai parlé, nous vinmes en demie heure de tems à l'autre partie d'Urisijno, & de là en deux heures au village de Swota, où nous dinâmes; ayant passé auprès d'un grand nombre de maisons qui étoient à notre gauche le long du chemin. On travaille dans ce village à cette espèce de grands pots de terre, dont on se sert en mer pour tenir l'eau, au lieu de Tonneaux, & que les Européens appellent des Martuans, du nom du Royaume de Martan, où l'on en fait une grande quantité, & d'où on les transporte par toutes les Indes. Ceux de Swota y vont par eau, à la faveur d'une grande & belle rivière, qui coule à l'Orient au travers d'une vaste plaine, & se jette dans le golfe de Simabara. Dans ce village, de même qu'à Urisijno, sur les montagnes voisines, & en plusieurs autres lieux de la Province de Fisen, se fait aussi la porcelaine du Japon; d'une argile blanchâtre qu'on y trouve là en grande quantité. Quoique cette argile soit naturellement belle & nette, il faut la pétrir, la laver, & la nettoier bien, avant qu'elle soit à ce degré de perfection nécessaire, pour rendre la vaisselle qu'on en fait transparente. La peine extrême, que cette sorte d'ouvrage demande, a donné lieu à ce plaisant Proverbe, *Que les os humains sont un ingredient qui entre dans la Porcelaine.* Après nous être arrêtés environ une heure à Swota, nous nous remîmes en chemin. Nous traversâmes plusieurs rivières, dont quelques unes sont navigables; & passant par les villages de Narisij, & de Wewa-

Et de la  
Porcelaine.



Wewaki, nous vinmes à celui d'Ooda, où nous avions dessein de coucher, aiant fait ce jour là onze milles Japonnois. Précisément à l'entrée de ce village nous vimes une tête monstrueuse d'une Idole, faite comme une tête de veau, dans une espee d'étui grillé, posée sur des pieux, dessous un fort grand arbre de Camphre, qui étoit le troisième que nous eussions vû depuis Nagasaki, de remarquable par sa grosseur extraordinaire. Nous marchâmes presque tout ce jour là à travers de vallées agreables & fertiles, & de belles Campagnes de riz. Autour de ces dernières l'on avoit planté des Thés, à quelques pas du chemin: Ces arbrisseaux n'ont pas plus de six pieds de Roi de hauteur, & paroissent fort peu de chose, quand on les a dépouillés de leurs feuilles, comme ils l'étoient alors. Les champs de riz que nous vimes hors du village d'Ooda, à notre droite, me parurent être de beaucoup plus beaux que tous ceux qu'on peut voir ailleurs, dans quelque pais du monde que ce soit. Toute la Province de Fisen est renommée pour la quantité de riz qu'elle produit, qui surpasse considérablement ce que rapportent toutes les autres Provinces du Japon. On en conte jusqu'à dix différentes sortes qui croissent dans son district: La meilleure est celle qui vient aux environs d'Omura; & c'est celle là même qu'on transporte à Jedo pour le propre usage de l'Empereur. Les Provinces de Cango & de l'inongo suivent celle de Fisen, par rapport à l'abondance du riz qu'elles produisent.

Beaux  
champs de  
riz.

Le Jeudi 15. Fevrier, nous partimes à la pointe du jour, & fimes grande diligence: Nous passâmes par Sanga, Capitale de la Province de Fisen, pour nous rendre au village de Todoroki, où nous avions resolu de coucher cette nuit-là, aiant fait en tout dix à onze milles du Japon de chemin. Le pais que nous traversâmes est plat, plein de rivières, & de champs semés de riz. Les endroits les plus remarquables, par où nous passâmes, sont premièrement Torimatx, grand village, à environ un demi mille d'Ooda. Nous y vimes pour la première fois des femmes de Fisen; & ce ne fut pas une petite surprise pour nous, car elles étoient fort courtes: & quoi qu'à les voir on les eut pris pour de jeunes filles, elles avoient avec elles une troupe de petits enfans, dont les uns pendoient à leurs mamelles, & les autres les suivoient. Il faut pourtant avouer, que si elles avoient la taille courte, ce qui est commun à la plupart des autres femmes de cette Province, elles l'avoient bien proportionnée, & qu'elles paroissent également jolies & agreables. Elles se peignent toutes le visage; de sorte qu'elles ressemblent à des Poupées: quand elles sont mariées, elles s'arrachent les sourcils. A environ un mille de Torimatx est le grand village de Kongawamas. Une rivière bourbeuse le traverse, & va se perdre dans la mer, quatre ou cinq milles plus bas; cette rivière a un très beau pont de bois, & n'est gueres sans quelques bateaux de plaisir qui montent & descendent. Un quart de mille plus loin, on trouve le village d'Utsinsin, où nous changeames nos porteurs, & nos Valets de Norimon & de Cango. A un demi mille de là, est celui de Botack. Ensuite, à une petite distance, celui de Krasijnomas, qui est composé de trois parties, ou plutôt de trois plus petits villages: le premier, qui est de ce côté d'une grande rivière, qui coule au Sud-Est, s'appelle Fooknamatz: le second, qui communique avec le premier, par un pont de 150. pas de longueur, bâti sur cette rivière, s'appelle Jakimootzmas; & le troisième Fasijnomas. Dans les deux premiers il y a plusieurs bonnes manufactures d'étoffes de soie, & de moulins à papier. De

Femmes  
de Fisen.



la même matière dont ils se servent pour le papier, ils en tirent une espèce de laine filée pour faire des voiles. Entre le second & le troisième village nous vîmes un homme en croix, qui avoit été condamné à ce supplice, pour avoir, dans une violente colère, étranglé avec son mouchoir un jeune garçon, seulement parce qu'il le blâmoit d'avoir volé du bois. Les croix dans ce pais sont faites, comme Lipsé les décrit dans ses Lettres: Une grande poutre est attachée en travers, au haut d'une autre qui est plantée en terre, sur laquelle sont étendus les bras des malfaiteurs; il y en a une autre embas, disposée de la même manière pour leurs pieds; à peu près dans le milieu avance une petite pièce de bois, sur laquelle ils peuvent s'asseoir. Ils ne sont pas cloués, mais simplement attachés à la croix avec des cordes. Quand nous eumes fait encore un quart de mille de chemin, nous arrivâmes aux Fauxbourgs d'Onsijmatz, & bientôt après nous entrâmes dans la ville de Sanga, qui est la Capitale de la Province de Fisen. Le Prince ou petit Roi de cette Province, Matzendniro Fitzino Cami y fait sa résidence dans un grand château qui commande la ville. Cette ville est fort grande, fort peuplée, & plus longue que large. En entrant & en sortant nous trouvâmes une bonne garde aux portes. Elle est fermée de murailles, mais plus pour l'ornement que pour la défense. Les rues sont larges & droites, tirant à l'Est & au Sud; il y a des canaux & des rivières qui passent par le milieu, & qui vont se perdre dans la mer d'Arima, comme on l'appelle, proche d'un lieu de ce nom. Les maisons y sont fort chetives, basses; & dans les principales rues, accommodées pour des manufactures, & des boutiques. Les boutiques sont tendues de drap noir pour l'ornement. Les habitans ont la taille courte, mais bien proportionnée, sur tout les femmes, qui, à mon avis, sont les plus belles & les mieux faites de toute l'Asie; mais si prodigieusement peintes, qu'on les prendroit volontiers pour des figures de cire, plutôt que pour des créatures vivantes. Leurs manières & leur contenance sont d'ailleurs fort agréables, & la couleur vermeille de leurs lèvres est une preuve de leur bonne constitution. La campagne, plusieurs milles à la ronde, est fertile, unie, & coupée de canaux & de rivières, où il y a, despace en espace, des écluses; de manière qu'en les levant, on peut mettre dans un moment toute cette étendue de pais sous l'eau; ce qui est fort avantageux pour faire vite croître le riz. En un mot Fisen est, après la Province de Cango, qui produit & du riz & du bled, la plus fertile de tout le Japon; & mériteroit, à mon sens, d'être préférée à la Médie même, si elle étoit aussi bien fournie de bétail & d'arbres fruitiers, dont je n'ai vû que fort peu. J'observai, comme une chose remarquable, que de tout ce jour là nous ne vîmes, ni Prêtres, ni Temples, excepté un seul Toori, sur lequel étoient gravés des caractères d'or, & qui conduisoit sans doute à quelque Temple de Mia. Il semble qu'on n'ait pas beaucoup d'égard dans cette Province à l'entretien des Prêtres & des Temples. Fisen est la plus grande Province qu'il y ait dans le Saikokf, elle comprend les Terres & Districts de Nagasaki, Simabara, Omura, Arima, Sauda, Karatz, Firando, les Isles de Goto, &c. Quelques unes de ces terres appartiennent au Prince de Fisen; l'Empereur lui a ôté les autres, pour les donner à d'autres Princes, qui lui rendent à présent hommage, comme tout le reste, en allant une fois l'année à la Cour. Cependant le Prince de Fisen, pour soutenir sa grandeur, a encore 40000. villages & hameaux, qui relevent de lui. Satzuma, autre Province dans le Saikokf, n'a pas au-  
tant

Sanga Ca-  
pitale de  
Fisen.



tant d'étendue que Fisen, mais l'on peut dire qu'elle la surpasse de beaucoup, aussi bien que toutes les autres de cette Ile, en richesses & en pouvoir, ayant les meilleurs Soldats, & produisant du camphre en grande quantité. Elle a aussi de riches mines d'or & d'argent, dont l'Empereur s'est réservé la disposition à lui seul. Nous passâmes par Sanga, sans nous arrêter; & nous demeurâmes à aller d'un bout de cette ville à l'autre, une heure & demie, quoi que nous marchassions d'un assez bon pas. Hors de la porte, il y a une longue allée de Sapins, qui s'étend droit au Sud au moins l'espace d'un demi mille, autant que je pus en juger. Je vis là pour la première fois deux fauçons, que deux hommes portoient sur leurs mains, suivant la coutume; comme aussi deux Cicognes perchées sur des arbres, dans un petit bois qu'il y avoit sur la Colline voisine. Elles me parurent un peu plus petites que celles d'Europe. Je remarquai que les Païsans des environs labouroient la terre avec des chevaux. A un mille de Sanga est le village de Farnomatz. De là aiant passé par plusieurs petits hameaux, & traversé quelques rivières, nous arrivâmes, à environ une heure après midy, au grand village de Kansacki, éloigné de deux milles de Farnomatz, & de sept de l'endroit où nous avons couché la nuit précédente. Il est composé de sept à huit cent maisons. Nous y dinâmes, & après nous y être arrêtés environ une heure nous repartîmes. Les chemins étoient par tout propres & unis, couverts de sable frais, en un mot aussi bons qu'on pouvoit les souhaiter. A près de quatre milles du Japon de là, nous trouvâmes un autre grand village, qu'on appelle Todoroki, composé d'environ 500. maisons. C'est le lieu où nous avons résolu de coucher, & le dernier village de la Province de Fisen. Autrefois nôtre Train alloit jusqu'à celui de Taïsero, un demi mille plus loin: mais il y arriva un malheureux accident, il y a environ quatre ans, qui a fait changer cette coutume. Nôtre Bugio aiant eu dispute avec le chef des Interprètes, & en étant venu à de grosses paroles de part & d'autre, il le tua sur la place, & s'enfuit. Il avoit dessein d'en faire autant au Dofin, mais celui-ci en fut quitte pour perdre la main, que le furieux Bugio lui coupa dans le transport de sa rage. Depuis ce tems là, il a été ordonné qu'à l'avenir on éviteroit ce lieu, comme fatal. Nous traversâmes cet après midy quelques petites rivières, & plusieurs petits villages, dont les principaux sont Haddi, ou Faddi (n'étant par bien possible de distinguer dans la prononciation des naturels du païs, l'H de l'F,) Nittanwah, & Magabar. Nous traversâmes aussi un petit bois de Sapins, fort agréable, ce qu'on voit rarement dans ce plat païs: les arbres en étoient gros & hauts, mais les pommes petites, comme celles de Cypres. A une lieue de distance de Magabar, nous nous trouvâmes au pied de quelques montagnes, qui étoient sur notre gauche, & que nous eumes bientôt côtoïées. Nous vîmes ensuite à notre droite le château de Kurume, où le Prince de Tsikungo fait sa résidence: Il paroïssoit tout blanc, par la couleur de ses murailles, & avoit l'air d'un magnifique bâtiment.

Kurumei

Le Vendredi 16. Février, nous partîmes de grand matin sur des chevaux de relais, & aiant passé par Urijino, petit hameau, à la porte de Todoriki, nous vîmes au village de Taïsero, qui en est à un demi mille, & dont j'ai parlé ci-dessus. Il a bien cinq à six cent maisons qui forment quelques rues, & des portes. L'Empereur l'ôta, il y a peu d'années, avec tout son district, au Prince de Fisen, pour le donner au Seigneur de Tsussima & de Simabara, qui jusques là n'avoit possédé aucunes

Taïseroi



terres dans le continent du Japon, & étoit seulement Maître des deux Isles d'Iki & de Tsushima, situées du côté de la Corée. Le Bugio, qui nous accompagnoit dans notre passage au travers des Etats du Prince de Fisen, prit là congé de nous, & fut relevé par un autre, qui étoit envoyé du Prince de Tsushima. Aiant pris des chevaux de relais dans la rue, sans nous arrêter, nous continuâmes notre chemin; & après avoir traversé quelques petites rivières, nous passâmes par Inamatz, Farda, Dufancka, & quelques petits hameaux, & nous vinmes au village de Jamaïjo, éloigné de Taïsero de trois milles & demi, où nous dinâmes. Près de Dufanska, le chemin se divise en deux, dont l'un va à la droite du côté de Kurine, & l'autre à la gauche, le long de quelques montagnes, du côté de Fakatto, résidence du Seigneur de ce lieu, & de Tsikutſiu, à quatre milles de là. Le village de Jamaïjo renferme dans son enceinte plusieurs centaines des maisons, & est très bien habité: il y a une grande & belle Hôtellerie, où nous fûmes loger. A l'entrée du village est un grand arbre de Camphre, le quatrième que nous vîmes dans notre voiage d'une grosseur extraordinaire. Après le diner, nous poursuivîmes notre chemin dans des Cangos, à cause des montagnes voisines que nous devions traverser, & qu'on ne sauroit aisément passer à cheval. C'est une chose fort incommode que de voïager dans ces Cangos, qui sont faits en forme de petits paniers quarrés, ouverts de tous côtés, & simplement couverts d'un petit toit, auquel est attaché le bâton qui sert à les porter. Quand nous eumes fait l'espace d'un demi-mille de chemin, nous nous trouvâmes au pied de la montagne de Fiamitz. En la montant, nous recontrâmes, à un mille de distance, un petit village sans nom, dont les habitans, à ce qu'on nous dit, étoient tous descendus d'un même homme, qui vivoit encore alors. Quoi qu'il en soit de cette histoire, ces gens là sont beaux & bien-faits, aussi agréables & aussi honnêtes dans leur conversation & dans leurs manières, que s'ils avoient été élevés en gens de qualité. Nous nous arrêtâmes une demie heure dans ce village, & dans un quart d'heure nous achevâmes de monter la montagne; Ensuite l'aïant descendu l'espace d'un mille & demi, nous vinmes au village d'Utsijno, mot qui signifie, dans les montagnes. Nous nous y reposâmes une demie heure, & nous y primes quelques rafraichissemens: après quoi, laissant nos Cangos, nous montâmes sur des chevaux de relais, & continuâmes notre route; nous traversâmes quelques rivières & plusieurs petits villages, dont le plus considérable s'appelle Tintomatz. Sur le soir nous arrivâmes au village d'Itz où nous nous proposions de coucher, aiant fait ce jour là dix milles du Japon. Ce village est composé de plusieurs centaines de maisons, & bien habité: il est situé de l'autre côté d'une rivière, qui porte de petits bateaux. Notre Ambassadeur, & tout notre Train la passèrent à gué; mais j'eus la permission de marcher sur un Pont de bois, long & étroit, qui la traverse. Nous voïageâmes tout ce jour là au travers des montagnes, des buissons, & des lieux déserts: ce pais ne ressemblant pas mal à quelques endroits d'Allemagne, qui sont montagneux & pleins de bois. Nous remarquâmes que l'air & la taille de ses habitans étoient tout autres que dans la province de Fisen; nous trouvâmes, sur-tout, ceux des montagnes, contre notre attente, extrêmement civils & modestes. De tout le jour nous ne vîmes de bétail paitre dans la campagne, excepté quelques vaches & chevaux, qui leur servent pour le charroi, ou pour le labourage. J'apperçus deux fauçons assés sem-

Village  
singulier.

Itska.



semblables à ceux d'Europe. En descendant la montagne de Fiamitz, nous remarquâmes que les champs étoient enclos de Thés, à huit pas environ du chemin. Ils font tant de cas de la terre dans ce pays, qu'ils ne veulent point donner d'autre place à leurs Thés mêmes, que justement autour de leurs champs.

Le Samedi 17. Février, aiant à faire ce jour là treize milles, fa. oit dix par terre jusqu'à Kokura, & trois par eau de Kokura à Simonofeki, nous partimes avant le point du jour, avec des flambeaux, faits de copeaux de Bambous, pour nous éclairer. Nous passâmes l'après midy par Tabukro, village de quelques centaines de maisons, & par quelques petits hameaux. Nous traversâmes aussi deux rivières peu profondes, mais rapides, dans des bateaux plats; & après cinq petits milles de chemin, nous vinmes au village de Kujanosse, composé de deux ou trois cent maisons. Les deux rivières, dont je viens de parler, se joignent un peu en deça de ce village, pour n'en faire plus qu'une, qui passe tout auprès, & qui est appelée à cause de cela Kujanosségawa. Après diner nous continuâmes notre route sur des chevaux de relais suivant le bord de cette rivière pendant près d'un demi mille. A deux milles de là, nous rencontrâmes le village de Kurosaki, situé sur le golfe du Nord, comme on l'appelle, & composé de deux à trois cent maisons, ou plutôt chaumières, comme sont bâtis la plupart des petits hameaux. Nous passâmes auprès de quelques mines de charbon, qu'on nous montra, comme quelque chose d'extraordinaire. A Kurosaki nous primes encore des chevaux de relais, & aiant marché un mille & demi, nous arrivâmes à deux bornes, ou piliers de pierre sur lesquels on avoit gravé des caractères, qui étoient à la distance de dix pas l'un de l'autre, & qui servoient à separer les territoires de Tsikusen & de Kokura. Un petit mille plus loin, nous trouvâmes Fijomi, petit village fort proche de Kokura; & ensuite nous entrâmes dans la ville de Kokura même, accompagnés de deux Benjos, ou Gentilshommes de la cour du Prince. Nous allâmes directement à notre logis, qui est dans la troisième partie de la ville, & la plus reculée, de l'autre côté du Pont. Nous le trouvâmes très bien fourni de toutes les choses nécessaires, & très agréablement situé, aiant une belle vue sur une grande plaine.

Kokura est dans la grande Province de Busen. C'étoit autrefois une ville riche & peuplée; mais depuis que les Territoires des environs ont été divisés entre plusieurs Princes, elle est beaucoup déchue de son ancienne splendeur. Elle est située pas loin de la côte, & a presque un mille du Japon de longueur, de l'Est à l'Ouest, décrivant la figure d'un quarré oblong. Elle est composée de quatre parties, un grand Chateau où le Prince fait sa résidence, & trois villes, ou plutôt trois portions d'une même ville, séparées les unes des autres. Le chateau occupe un grand terrain quarré, & est entouré de fossés & de murailles qui sont basses, bâties de pierre de taille depuis le bas jusqu'au haut, & fortifiées, ou plutôt ornées à la manière du pays, de bastions de bois, sur tout le long de la rivière. Dans le milieu est le logement du Prince, environné d'une belle muraille blanche; il a une Tour haute de six Etages, marque ordinaire de la demeure des Princes, sur laquelle on a placé quelques canons. Dans ce chateau residoit, à notre arrivée, Ungafawara ukon no Cami, Prince de Kokura, & de son petit district: son revenu annuel ne monte pas à plus de 15. Magokf. Chaque partie de la ville est quarrée; chaque



porte à deux grands battans , & est entre deux murailles solidement bâties de pierres de taille : A côté il y a un corps-de-garde de bois , tout ouvert , & trois soldats qui y font en fonction : Nous y vîmes aussi six piques , ornées au haut de touffes de crin noir. Nous trouvâmes trois Messieurs gravement assis dedans , bien habillés , & aiant le visage tourné vers la porte. Les maisons sont petites & basses , les rues larges & régulières , allant les unes au Sud , & les autres à l'Ouest. Il y a plusieurs grandes Hôtelleries , & Rôtisseries , qui ont des foyers élevés , & des grilles , à peu près comme en Allemagne ; de même que des Bains & de beaux Jardins derrière. Une rivière traverse la ville de Sud au Nord , separant la troisième partie , & la plus reculée , des deux autres & du château ; après quoi elle se perd dans la mer : Il y avoit au moins une centaine de petits bateaux , qui bordoient cette rivière des deux côtés ; car elle a si peu d'eau que les grands vaisseaux ne peuvent la remonter , & qu'ils sont obligés de demeurer à l'ancre à Simonofeki. On a bâti dessus un grand pont d'environ 200. pas de longueur , où il y a de chaque côté des Balustres de fer , qui sont soutenues par quatre bons piliers de bois , artistement ornés. Le Lecteur verra mieux de quelle manière cette ville est située , & disposée , par la figure ci-jointe (Pl. XXXIII. Fig. 2. ) où *a* est la partie intérieure du Château dans laquelle le Prince demeure ; *b* la place qui est autour , avec les Jardins & les maisons qui appartiennent aux principaux Officiers de sa cour ; *c* la Tour du château ; *d* la première partie de la ville , *e* la seconde , & *f* la troisième.

## CHAPITRE VIII.

### *Voyage de Kokura à Osacca.*

Nôtre départ de Kokura.

**A**près que nous eumes demeuré une heure & demie à nôtre hotellerie de Kokura , & que nous nous fumes bien rafraichis , & regalez de mets à la Japonnoise ; nous quitames cette ville , accompagnés par les deux Gentilshommes de la cour du Prince de Kokura dont j'ai parlé plus haut. Nous primes le chemin de la côte pour nous embarquer dans deux Kabajas ou petits bateaux de passage , qui devoient nous transporter de là à Simonofeki. Nous trouvâmes à la sortie de la ville le grand pont dont j'ay déjà parlé , & la place quarrée qui étoit devant nôtre hotellerie , remplie de plus de mille curieux , sur tout de personnes du peuple qui étoient venues pour nous voir passer ; ils bordoient les deux côtes de nôtre chemin , tous à genoux , gardant un profond silence ; personne n'osant remuer ni faire le moindre bruit , apparemment par respect pour nous , ou pour le Prince de Kokura , représenté par les deux Gentilshommes de sa cour qui avoient ordre de nous accompagner. Nous sortîmes de Kokura au milieu de cette foule de peuple , & nous allâmes à bord de nos deux bateaux de passage demie heure avant le coucher du Soleil ; nous dîmes adieu de cette manière à l'Isle de Kiusju ou comme elle est nommée par le commun peuple , Nisijno Kuni , c'est à dire le país de neuf , parce qu'elle est divisée en neuf



neuf grandes Provinces: elle est aussi appelée Saikokf, ou le païs occidental, à cause qu'elle porte Ouest à la grande Ile de Nipon. Simonofeki n'est qu'à trois lieues de Kokura. Nôtre grande barque, à bord de laquelle nous devions passer à Ofacca, & qui avoit été envoyée à Simonofeki quatre semaines avant nôtre départ de Nagasaki, n'y étoit arrivée que cinq jours avant nous. Le petit bateau sur lequel j'étois employa cinq heures à faire le trajet de Simonofeki, de sorte que nous y arrivâmes bien avant dans la nuit, deux heures après l'autre bateau. La raison de ce retardement étoit que le pilote avoit manqué sa route, & avoit souvent donné au travers de quelque banc de sable: nous allâmes tous coucher à nôtre grande barque, & y trouvâmes tout prêt pour nous recevoir. Ce petit trajet de Kokura à Simonofeki, quoi qu'il ne soit qu'un petit détroit formé par une Ile appelée par quelques uns Kikusima, & par d'autres Finosama, & par les côtes de la Province de Busen, on y montre pourtant plusieurs endroits de remarque dans leurs histoires, à cause des événemens qui s'y sont passés dans les derniers tems. A nôtre droite sur les côtes de la Province de Busen dans la juridiction de Kokura, il y a une grande plaine verte, ou champ planté d'arbres, appelé Jamasima; c'est comme qui diroit l'Ile des Perles. Tout auprès il y a un endroit appelé Dairi, à cause que c'étoit autres fois la résidence du Dairi, ou Empereur Ecclesiastique hereditaire, dont il retient encore le nom. Entre cet endroit, & l'Ile voisine, qui n'en est qu'à un quart de lieue, il y a un roc élevé au dessus de la mer, avec un pilier ou monument de pierre bâti dessus, appelé par les naturels du païs Jorike: il fut mis là en memoire d'un pilote de ce nom qui avoit entrepris de conduire le fameux Empereur Taiko, lorsqu'il vint subjuguier ces Provinces occidentales, & établir la forme de gouvernement qui est à présent suivie dans l'Empire. Ce pilote ayant exposé l'Empereur à un très grand danger, contre ce même rocher, s'en punit lui même, pour prévenir le chatiment qu'il croyoit meriter par son imprudence: il s'ouvrit le ventre, & pour éterniser cette action l'Empereur ordonna qu'on lui érigeât ce monument. Ce même rocher est encore celebre par la mort du fils d'un Empereur, & heritier presomptif de la couronne, dans le temps des guerres civiles contre les Empereurs Ecclesiastiques hereditaires. L'affaire arriva comme ceci. Feki en Fegue, Prince d'un grand courage, & plein de bravoure, se trouva engagé dans une longue guerre contre Gego. Le courage & la bonne conduite n'étant pas toujours accompagnés d'un heureux succès, Feki eut le malheur d'être vaincu par son ennemi, qui le força d'abandonner le lieu de sa résidence, Ofacca, & de s'enfuir à Fijungo. Le malheureux Empereur ne put se soutenir long temps dans cette dernière place. Pour suivi par son ennemi, il fut forcé encore de l'abandonner, & peu après il perdit la vie. La nourrice du fils de l'Empereur, lequel n'avoit encore que sept ans, tacha de s'échaper avec lui par eau: mais ayant été jusqu'à ce rocher, se voyant pour suivie de près, & jugeant qu'il étoit impossible d'éviter de tomber entre les mains de l'ennemi, elle embrassa fortement le jeune Prince, & avec ce courage & cette resolution qui est si particuliere à la nation Japonnoise, elle se jeta avec lui dans la mer. Il est dit dans les Histoires du Japon, que Fegue voyant sa perte prochaine, & presque inevitable, envoya sept navires chargez d'or & d'argent à la Chine; où après sa mort on batit un magnifique temple à sa memoire; & un autre, qu'on appelle à présent Amadais, à Simonofeki.

Endroits  
remarquables  
auprès  
du détroit  
de Simonofeki.



feki, pour conserver la memoire de la mort prematuree de l'infortuné Prince son fils.

Simonofeki.

Simonofeki est situé sur un fameux port au pied d'une montagne dans la province de Nagatto la plus occidentale du continent, ou pour mieux dire de la grande Isle de Nipon. Les côtes de cette Province, & celles de l'Isle de Kiusju, sont séparées par un petit detroit qui n'a pas plus d'une lieue Japonnoise de largeur. Nipon est la plus grande des Isles qui composent l'Empire du Japon. Sa figure approche de celle d'une machoire; elle est divisée en cinquante deux Provinces; & coupée par deux grands chemins d'un bout à l'autre. L'un va de l'Ouest à l'Est, depuis Simonofeki passant par Ofacca & Miaco jusqu'à Jedo tout le long des côtes. Une partie de ce chemin, savoir depuis Simonofeki, jusqu'à Ofacca, se fait par eau, à cause que les côtes qui sont entre ces deux places sont fort montagneuses. L'autre grand chemin va depuis Jedo au Nord, & au Nord-Est, jusqu'aux extremités de la Province d'Ofiu pendant plus de quarante lieues. Le Seigneur de Simonofeki d'aujourd'hui, qui est un de ceux qui doivent se faire voir à la cour une fois l'année, s'appelle Mori Fidan no Cami: Il demeure à six lieues de Nagatto. La ville de Simonofeki contient quatre ou cinq cens maisons, bâties la plupart sur les deux cotés d'une longue rue qui fait toute sa longueur, & qui n'a que peu de rues à côté. Presque toutes les petites rues coupent la grande, & s'y terminent. La ville est pleine de boutiques où l'on vend des vivres, & des Provisions pour les navires, qui en partent tous les jours en grand nombre. Lorsque nous y arrivâmes, il n'y en avoit pas moins de deux cens à l'ancre, grands & petits. C'est le port ordinaire des navires qui vont & viennent des Provinces occidentales, ou orientales. Nous y vîmes aussi plusieurs tailleurs de pierre, qui font des écritoires, des boettes, des assiettes, & plusieurs autres choses d'une pierre serpentine grise & noirâtre, que l'on tire des carrieres voisines de la ville.

Temple d'Amadais.

Le dimanche 18. de Février, qui étoit le lendemain de notre arrivée à Simonofeki, nous y couchâmes; la raison en fut en partie pour nous reposer des fatigues du voyage, & parce que nous étions retenus par les vents contraires, qui ne nous permettoient pas de sortir du port. Nous passâmes l'après midi à parcourir les boutiques des tailleurs de la pierre Serpentine dont je viens de parler, & le temple d'Amadais renommé dans tout le Japon; il fut bâti en memoire de l'infortuné Prince dont j'ai rapporté l'histoire ci-dessus: nous y fumes accompagnés par deux officiers de la ville pour arrêter la foule du peuple. Après avoir monté vingt quatre marches mal faites avec des pierres raboteuses, nous vîmes vis à vis de nous trois petits temples, qui n'étoient que de chetifs bâtimens de bois. Le temple d'Amadais étoit derrière à la gauche en montant. Nous fumes reçus à l'entrée du temple par un jeune Prêtre qui nous mena dans une avant-chambre, ou sale, tendue de crespé noir à la façon de leurs theatres: au milieu du plancher il y avoit un tapis broché d'argent; c'étoit dans cette chambre qu'on voyoit sur un autel l'image du Prince decédé, c'étoit un agreable enfant potelé, avec de longs cheveux noirs. Tous les Japonnois de notre suite lui firent des reverences à la manière du pays, courbant leurs têtes jusqu'à terre. De chaque côté du Prince étoient les images de deux autres Princes du sang royal, grands comme nature, & habillez de noir à la maniere de la cour du Dairi. Le Prêtre qui



qui nous avoit conduit dans cet endroit alluma une lampe, & fit ensuite un discours fort touchant sur cet événement tragique, tandis qu'il nous conduisit dans une autre chambre joignante, où il nous montra des portraits dorez des autres personnes dont il avoit parlé dans son discours. De là il nous mena dans une autre grande chambre ouverte qui étoit la sale d'audience du monastere. Comme nous y entrions, le Prieur y entra aussi, c'étoit un vieillard maigre & d'une mine grave: Il s'affit sur le plancher: il étoit vêtu, comme les autres Prêtres, d'une robe de crespé noir, avec un ruban d'argent qui pendoit à son coté gauche venant de l'épaule droite. Derrière sa tête, entre les deux épaules, pendoit une autre piece quarrée de la même etoffe, c'étoient les marques de sa dignité de Prieur, & de son autorité dans monastere. Voiant que nous ne nous approchions pas, & que nous ne prenions pas garde à lui, il se releva, & s'en alla dans une des cellules prochaines du monastere: ce sont de petites chambres separées l'une de l'autre par des paravents. Nous laissâmes un Itzebo pour present au monastere (c'est une piece d'or, qui vaut environ deux Richedales & demie, ou douze chelins d'Angleterre) Nous fumes ensuite reconduits par les deux officiers de ville que j'ay dit à notre hôtellerie, où nous fumes servis à manger à la Japonnoise; & après nous être divertis à nous mettre au bain de notre hôte, nous nous rembarquâmes sur le soir. Il y avoit au même endroit un autre temple bâti à la memoire de Fatzima qui fût le fondateur, & le premier habitant de la ville; mais comme c'étoit un édifice mediocre, nous ne crumes pas qu'il valut la peine de le visiter.

Le lundi 19. de Fevrier nous partimes pour aller à Ofacca, de bon matin. La premiere journée étant fort longue, & n'y ayant que deux havres pour nous retirer en cas de danger, l'un nommé Mocko, & l'autre Kadatz, aucun d'eux même n'étant capable de nous mettre à l'abri de la tempête, d'ailleurs d'une difficile entrée; nous mettons rarement à la voile, si ce n'est par un vent d'Ouest bien assuré. On compte que tout le voyage de Simonofeki à Ofacca est de 136. lieues marines du Japon, d'autres en comptent davantage. La situation des havres où nous jettons l'ancre, & la variation des vents, font une difference considerable: quelques uns de nos pilotes me donnerent la supputation suivante de la distance des havres que l'on trouve de Simonofeki à Ofacca.

De Simonofeki à l'isle, havre, & village de Caminofeki.

|                                                |                     |
|------------------------------------------------|---------------------|
|                                                | 35. lieues marines. |
| Au village de Kamagari. - - -                  | 20.                 |
| A celui de Tomo. - - -                         | 18.                 |
| A la ville & havre de Muru. - - -              | 30.                 |
| Au village & havre de Fiogo, ou Sinongi. - - - | 18.                 |
| A Ofacca. - - -                                | 13.                 |
| En tout. - - -                                 | 134.                |

Le calcul, qui m'a été donné par d'autres, est comme s'ensuit.

|                                   |     |
|-----------------------------------|-----|
| De Simonofeki à Caminofeki. - - - | 35. |
| A Camiro. - - -                   | 7.  |
| A Mitarei. - - -                  | 18. |
| A Fanagari. - - -                 | 5.  |
| A Tomu. - - -                     | 10. |



|              |   |   |   |   |      |
|--------------|---|---|---|---|------|
| A Sijrei.    | - | - | - | - | 3.   |
| A Sijmotz.   | - | - | - | - | 7.   |
| A Itzijmodo. | - | - | - | - | 10.  |
| A Muru.      | - | - | - | - | 10.  |
| A Akafi.     | - | - | - | - | 13.  |
| A Fiogo.     | - | - | - | - | 5.   |
| A Ofacca.    | - | - | - | - | 13.  |
| En tout      |   |   |   |   | 136. |

Tous les endroits dont je viens de rapporter les distances, qui font en tout 136. lieuës marines du Japon, ou quarante six lieuës & demie d'Allemagne, ont des ports commodes, où les navires peuvent sûrement jeter l'ancre; & trouver un abri contre le temps orageux. Cependant nous faisons voile en rangeant la plupart de ces endroits que nous laissons à la gauche allant à Ofacca; parce qu'ils sont situés sur les côtes de la grande Isle de Nipon. Il y a encore plusieurs autres endroits remarquables, havres, Isles, villes, villages & hameaux sur les côtes, & au cœur de cette grande Isle, que je ne nomme point: Je me contente de renvoyer le lecteur curieux à la Carte generale du Japon (Planche VIII.) & à la Carte particuliere de nôtre route à Ofacca (Planche XXIV.). Sortant des destroits de Simonofeki, il nous faut revirer le bord pendant quelques lieuës jusqu'à ce que nous soyons un peu loin des côtes, & en pleine mer: nous avançons alors assez, si le vent n'est pas contraire; & après avoir fait la moitié du chemin, nous portons au Nord-Est pour aller à Ofacca. Mais tout nôtre cours est fort irregulier à cause des diverses Isles grandes & petites qui sont à droite & à gauche de nôtre route: quelques unes sont fertiles, & bien cultivées, même jusqu'au haut des montagnes, avec des villages & de bons ports; d'autres sont steriles & inhabitées. Ofacca porte lui même Est par Nord à Simonofeki; ce que l'on doit observer pour corriger les côtes du Japon. J'ay trouvé la declinaison de l'aiguille à Ofacca, de cinq degrez à l'Est. Pendant tout le voyage nous avons les côtes de la grande Isle de Nipon à nôtre bas bord, à une ou peu de lieuës de distance. Nous avons à notre stribord, premierement les côtes de la Province de Busjen, ou Bungo, qui est dans l'Isle de Saikokf près de celle de Tikokf divisée en quatre Provinces; enfin la petite Isle & Province d'Awadfi. C'est assez parlé de notre voyage d'Ofacca en general, il est temps de reprendre le fil de la relation particuliere de ce voyage.

Depart de  
Simonofeki.

Nous mimes à la voile pour partir de Simonofeki de bon matin avec un vent fraix favorable mêlé d'une petite pluye. Après avoir fait deux lieuës, nous nous trouvames à la vuë d'un grand palais bati près du village de Tannora, où les Princes de Saikokf logent lorsqu'ils vont, ou qu'ils viennent de la cour. Cinq lieuës plus loin, nous decouvrimes le village & la fameuse montagne de Mottojamma. Ici nous commençames à être plus au large, les côtes de Saikokf tournant à notre stribord, & formant avec celles de Nipon une baye bien ouverte & spatieuse. Nous y rencontrames plus de cent navires à la voile. Ils avoient été forcez par les vents contraires de reculer vers Simonofeki, il y avoit plusieurs jours. Nous les passames tous, notre navire étant non seulement meilleur voilier, mais encore mieux équipé. Après avoir cinglé environ dixhuit lieuës nous perdimmes de vuë Saikokf, & peu après nous decouvrimes une grande Isle nommée



mée Iwoiffima, un peu plus loin nous fumes en vuë de la haute montagne de Cassada Jamma, qui est environ à dix lieuës de Caminofeki. Ici même nous decouvrimés de loin les hautes montagnes couvertes de neige de la Province d'Ijo dans la grande Isle Tsikokf, divisée en quatre grandes Provinces, & que l'on compte avoir 70. lieuës du Japon de longueur. Plus loin nous nous trouvames près des rochers dangereux nommez SSo Sine Kfo dont quelques uns sont sous l'eau, & d'autres au dessus. Les pilotes doivent être attentifs à les éviter. Nous entrames ensuite dans un detroit qui separe le continent de l'Isle de Nipon d'avec une Isle voisine: il est pourtant si étroit, que nous n'apperçumes point qu'il y eut aucun passage, nous primes cela pour une continuation de la côte jusqu'à ce que nous fumes tout auprès. Passant ce detroit on laisse à bas bord un village nomme Moritzu situé dans l'Isle de Nipon, & à stribord un autre village nommé Caminofeki dans une Isle du même nom. Les deux villages sont environ quatre vingts maisons & sont gouvernez par un Cousin du Prince d'Imoo, étant sur les extremitez de la Province de Nagatto. Il les donna à son cousin en appannage. Justement au devant du havre il y a une tour à lanterne, ou fare de bois, bati sur un rocher élevé, pour la sureté des navigateurs qui passent ce detroit pendant la nuit. (*Voyez une représentation de ce detroit, & des villages Moritzu & Caminofeki dans la planche XXV.*) Cette Isle se glorifie d'une grande & puissante Idole. La mer qui est entre Simonofeki & Caminofeki, que nous venions de passer sans aucun accident sinistre, s'appelle Suwonada, c'est à dire le havre de Siwo, à cause qu'elle mouille principalement les côtes de la Province de Suwo. De Caminofeki nous avançames encore sept lieuës, à cause que le vent nous étoit toujours favorable, & nous fumes à Dfino Camiro, nous y jettames l'ancre à huit heures du soir, ayant fait pendant le jour 45. lieues marines du Japon. Il y avoit un grand nombre de barques à l'ancre tout le long des Côtes. Dfino Camiro est un village d'environ cent huttes, & d'un petit nombre de maisons bien baties; il est sur les côtes de la Province d'Aki, au bout d'un port entouré de montagnes: on l'appelle ainsi, pour le distinguer d'un autre village nommé Okino Camiro ou haut Camiro, qui n'en est pas éloigné, & sur les mêmes Côtes. Dfino Camiro est bien connu des mariniers, à cause du bon ancrage qu'ils trouvent dans son port.

Le Mardi 20. de Fevrier, la matinée fut calme, de sorte que nous n'avancames qu'à force de rames. Nous partimes d'assez bon matin, & nous passames le village d'Okino Camiro dont je viens de parler: il contient environ quarante maisons, & est situé à l'extremité orientale d'une petite Isle fort fertile dont les Collines & les Montagnes, comme nous le remarquames, sont cultivées jusqu'au sommet. A midi nous passames près d'une autre Isle nommée Tfuwa que nous laissames à notre bas bord: il y a un fort bon ancrage aux côtes meridionales de cette Isle dans un port fait en demi cercle, autour duquel il y a environ 200. maisons. C'étoit pour nous un objet bien agreable de voir les montagnes que nous avions à notre arriere cultivées jusqu'à leur sommet. L'après midi nous eumes un vent frais, à la faveur du quel nous mimes derechef à la voile, & peu après nous fumes à la vuë d'un village nommé Camogari sur les côtes de la Province d'Aki. Sur la nuit nous entrames dans le fameux havre de Mitarei, où nous jettames encore l'ancre en compagnie d'autres navires & bateaux. Nous avions fait ce jour là en tout dix huit lieuës marines, faisant voile en-



tre des Isles, les unes fertiles & cultivées, le plus grand nombre steriles & inhabitées, n'étant que des rochers. Nous avions à notre sribord la Province d'Ijo dans l'Isle de Tfikoko, & à bas bord la Province d'Aki dans l'Isle de Nipon, les plus hautes montagnes de ces deux Provinces étoient alors couvertes de neige.

Le Mercredi 21. de Fevrier, nous levames l'ancre pour partir de Mitarei au lever du soleil & dans un temps calme. Les côtes de l'Isle de Tfikoko s'approchent si fort tout autour de celles de l'Isle de Nipon, qu'elles forment un détroit qui en quelques endroits n'a pas plus d'une lieuë du Japon de largeur. Ayant cinglé deux lieuës nous arrivames à la vuë de Ksuriffima, chetif endroit situé à la pointe la plus avancée de l'Isle de Tfikoko. C'est le lieu de la residence du Seigneur de Firefima dans la Province d'Aki, qui a aussi neuf petites Isles tout autour, & cette pointe avancée, qui composent ses états. Deux ou trois lieuës plus loin est la ville d'Imabari avec un château du même nom, c'est un bâtiment magnifique avec plusieurs hautes tours à la maniere du pays. Sijromotofonno fils du Prince de Kijnokuni, qui avoit épousé la fille de l'Empereur, y fait sa residence. Après avoir cinglé cinq lieuës marines du Japon de plus, nous entrames encore dans un détroit fort ferré & nous eumes à bas bord un village nommé Fanaguri où nous nous arrêrames une heure pour faire aiguade, pendant lequel temps plusieurs barques passerent près de nous. Fanaguri est un village d'environ soixante maisons, il est au pied de deux montagnes, son nom en Japonnois signifie proprement une narine, nous y remarquames neuf cabanes qui paroissoient de loin neuf petites buttes; elles étoient couvertes de chaume: c'est là qu'on faisoit bouillir de l'eau de la mer pour en tirer du sel. Non loin de cet endroit il y a plusieurs autres petits villages, le long des côtes, habitez la plupart par des pecheurs. A une lieuë de Fanaguri il y a un autre village nommé Turanami. Entre ces deux villages il y a une espece de batterie à fleur d'eau, pour empecher en cas de besoin toutes sortes de bâtimens d'aller & de venir: ils sont obligez d'approcher à la portée du pistolet du village. Quelques lieuës plus loin nous vimes un village nommé Iwangi que nous avions à notre basbord, il contient environ quatre vingts maisons. Le pays tout autour est si fort rompu par la mer, que je ne pus pas bien distinguer si le village est sur le continent de l'Isle de Nipon, ou sur quelque autre petite Isle voisine: près du village nous vimes un temple situé sur une agreable colline couverte de verdure, on avoit bâti sur le rivage un double Toori ou avant-porte pour avertir les passans qu'il y a au voisinage un edifice sacré: un long escalier conduisoit au temple. Plus loin nous passames entre des montagnes apres & hautes, que nous avions à nos deux cotez, au pied desquelles il y avoit plusieurs bons ports, & de petits villages qui ne valent presque pas la peine d'être nommez. Nous avions à notre sribord un village nommé Swoja situé dans une Isle: il contient environ cent maisons, & il est renommé pour la quantité de sel qu'on y fait, d'où il a emprunté son nom. Assez près de là est le petit village de Jugi ou Ige, celebre en ce qu'il n'est habité que par de riches payfans, il a aussi un beau palais qui appartient au gouverneur de la place. Le vent recommença ici à nous être favorable. Cinglant plus loin, nous passames contre une petite Isle remarquable; elle sort de l'eau en forme de haute pyramide. A notre sribord nous ne voions que la mer à perte de vue, c'est un grand golfe qui s'étend entre Iko, & Sanuki, les



les deux Provinces les plus septentrionales de l'Isle de Tsikoko : il s'enfon-  
ce si avant entre ces deux Provinces, que nous n'en pumes decouvrir le  
bout. A notre bas bord nous vimes plusieurs villages dans la grande Isle  
de Nipon. Non loin de là nous fumes au fameux havre & bourg de To-  
mu, que nous avions à coté de notre bas bord à une fort petite distance :  
il est sur le continent de Nipon dans la Province Bingo, d'où on le nomme  
Bingono Tomu, pour le distinguer d'un autre village du même nom. Il  
est situé sur une éminence au pied de la montagne, & contient quel-  
ques centaines de maisons : elles font un fort bon effet, étant bâ-  
ties autour du port, qui est fait presque en demi cercle. Dans la princi-  
pale rue qui fait le tour du port, il y a un Mariam ou lieu de debauche, &  
deux temples fort jolis. On fait dans cet endroit des nattes fort fi-  
nes & des tapis dont on couvre le plancher dans le pays, & que l'on por-  
te de là dans plusieurs autres Provinces. Derriere le bourg, sur le pen-  
chant de la montagne, il y a un fort beau monastere. Un quart de lieues  
d'Allemagne avant que l'on soit dans le village, il y a un fameux temple de  
l'Idole Abbuto, que l'on dit être fort distingué par la guerison miraculeuse  
de plusieurs maladies inveterées qui s'y fait, & aussi parce qu'il procure  
un vent favorable & un heureux passage. C'est pour cela que les matelots  
& les passagers ne manquent jamais d'attacher quelques liards à une piece  
de bois qu'ils jettent dans la mer. comme une offrande faite à cet Abbuto  
quano Sama, ou Seigneur Dieu Abbuto, comme ils l'appellent, pour en  
obtenir un vent favorable. Le Prêtre du temple assure que ces offrandes  
ne manquent jamais d'être conduites sur le rivage, & de venir heureuse-  
ment entre ses mains : cependant, par precaution, il vient en temps calme  
dans un petit bateau demander cette sorte de tribut, pour son Idole, à  
tous les navires & bateaux qui passent par là. Tout au devant de ce village  
est une Isle couverte de bois de haute fustaye, & autre bois comme sont  
la plus grande partie des montagnes voisines. Le vent continuant à nous  
être favorable, nous cinglames encore pendant sept lieues marines du Ja-  
pon jusqu'à un village nommé Sijreisi situé dans une petite Isle à notre stri-  
bord. Nous y jettames l'ancre avant le coucher du Soleil, à cause que si  
nous eussions avancé davantage nous n'aurions pas trouvé assez tôt un au-  
tre bon havre. Ce village contient environ cinquante maisons, il est si-  
tué dans une vallée charmante, & fort bien cultivée, à l'entrée du havre  
qui est ouvert au Nord. Le Dieu Kobodais est adoré dans cette Isle, dans  
une caverne qui est au haut d'une montagne precisement derriere le villa-  
ge. Outre nos barques, il y en avoit encore-là douze qui avoient jetté  
l'ancre dans le même port : tous suivirent notre exemple, & laisserent tom-  
ber le mât sur le tillac, pour n'être pas ballotez pendant la nuit. Le vent  
nous ayant été favorable, nous fimes en tout ce jour là dixhuit lieues mari-  
nes, cinglant Est & Nord-Est.

Le Jeudi 22. de Fevrier, nous levames l'ancre à la pointe du jour, &  
ayant cinglé pendant sept lieues marines entre diverses petites Isles, nous  
arrivames à la ville de Sijmotzi ou Sijmotsui située dans le continent de  
la Province de Bitzju, au pied d'une montagne qui a un rang de sapins à  
son sommet, à la maniere des autres montagnes cultivées, sur tout dans les  
diverses Isles que nous avons rangées depuis Simonofeki. La ville con-  
tient quatre ou cinq cent maisons, & est divisée en trois parties, chacune  
gouvernée par un Joriki. Vis à vis à la droite il y a un chateau nommé  
Sijwos, bâti de pierre de taille, avec un petit village tout auprès. (Il y a une

Tomu.

Temple  
d'Abbuto.

Sijreisi.

Sijmodsi.



vue de Simodsi dans la Planche XXV.) Non loin de là nous arrivâmes à la vue d'une autre Isle élevée & remarquable nommée Tsusi Jamma, qui s'élève sur l'eau en forme de Pyramide, nous l'avions déjà découverte à Sijmotfi, portant Est, & devant faire route à l'Est, nous y allions tout droit. La mer tout autour commence à s'estrecir, les côtes de Nipon & de Tfikoko se rapprochant mutuellement. A notre côté de bas bord sur les côtes de la Province Bitsju que nous avons nommée plus haut, nous vîmes un grand port, où quelques petites barques étoient à l'ancre; il étoit ouvert, & assez exposé aux vents du Sud: il y avoit un village de chaque côté appelé Sijbi. A huit lieues de là sur les mêmes côtes au Nord est le grand & beau village de Sijmodo ou Usijmano défendu par un petit fort. Sept lieues plus loin est le château d'Ako beau & bien bâti; qui avec ses murailles blanches, ses hautes tours, & la ville d'Ako qui est derrière, fait un point de vue fort agreable, & fort curieux. Les côtes au voisinage sont plaines de rochers, & ne paroissent pas avoir un bon ancrage. C'est la résidence d'un petit Prince nommé Assino Tackomin, dont le revenu ne va pas au delà de cinq Mangokfs. Environ cinq heures du matin nous entrâmes dans le havre celebre de Muru, éloigné d'Ako de trois lieues; nous y jettâmes l'ancre, à vingt pas du rivage, au milieu de plus de cent autres barques. Le vent étoit toujours favorable. Nous avons fait ce jour là en tout vingt sept lieues marines. Le port de Muru n'est pas fort spacieux, mais il est un des plus sûrs contre la tempête, à cause qu'il est à l'abri d'une montagne qui du continent s'avance vers l'Ouest, & en couvre une bonne partie. Les navires qui y abordent doivent gouverner N. E. ensuite tourner S. S. par Est, pour jeter l'ancre près de la ville: une bonne partie du port est entourée d'un mur épais de pierre de taille. La situation de la ville est agreable, & commode. Elle est bâtie le long de ce mur ou mole, & appartient à la Province de Bisen: elle consiste en une longue rue étroite, qui regne le long du rivage fait en demi cercle, & de quelques autres rues derrière le port en allant vers la montagne. Le nombre des maisons peut aller en tout à six cens. Elle est habitée sur tout par des brassiers de Sacki, des cabaretiers à biere, & des marchands en detail, qui gagnent considerablement, à cause de la multitude des navires, qui se rendent tous les jours à ce port. La ville est gouvernée par un Bugio. Il y a une celebre manufacture de cuirs de chevaux qu'ils tannent à la maniere du cuir de Russie, & qu'ils vernissent: on nous en offrit à vendre plusieurs à quatre Maas la piece. Quelque sâlle que soit cette ville, & quelque vile que soit la condition de ses habitans, ils ne laissent pas d'avoir un Mariam ou lieu de debauche public, pour s'aller divertir. Les montagnes voisines sont cultivées jusqu'au sommet, & vues de loin, elles forment une perspective curieuse. Le bois qui est derrière la ville d'un côté de la montagne, qui met le port à couvert, ressemblant à une presqu'isle, donne un point de vue fort agreable & fort varié. Ce bois est sur un sol pierreux: il est entouré de plusieurs bastions ronds de corps de garde, & d'autres maisons bien bâties, & agreablement situées pour loger les officiers & les soldats. A l'extremité occidentale du havre, près de l'entrée, il y a un petit fort avec une garde de Soldats: on peut conjecturer que c'est pour la defence du port, plutôt en ce qu'il a la forme d'un fort, & par dix piques & six hallebardes qui sont debout à l'entrée, que par la presence des Soldats. La colline, sur laquelle est ce bois ou ce fort, est jointe à la ville par une petite langue de terre, mais elle en est

Muru.



separée pourtant par des portes & des murailles, pour empêcher une communication qui n'est pas nécessaire. Nous allâmes à la ville suivis à l'ordinaire par nos inspecteurs & nos gardes, j'appelle ainsi les Compagnons de notre voyage. On nous fit traverser la maison d'un brasseur de Sacki pour aller à la grande rue, & ensuite celle d'un baigneur, pour nous laver & nous rafraichir. Cette maison étoit pleine de chalans, car outre l'avantage du bain, le baigneur vendoit aussi du Sacki, & quelques viandes. Après nous être baignés & rafraichis nous retournâmes à notre barque, & nous trouvâmes les rues bordées à droit & à gauche d'une multitude de spectateurs qui s'y étoient rendus en foule pour nous voir passer : ce qu'ils firent pourtant avec beaucoup de respect & à genoux, sans oser faire le moindre bruit. (Une perspective de la ville & du havre de Muru & de son Château est représentée dans la Planche XXVI.)

Le Vendredi 23. de Février, nous levâmes l'ancre à la pointe du jour : nous allâmes à la rame environ deux mille pas jusqu'à ce que nous fussions hors du port, & en pleine mer, en sorte que nous pussions nous servir de nos voiles. Nous passâmes par les endroits suivans que nous avions tous à notre bas bord, étant situés sur les côtes de l'Isle de Nipon. *Abosi* est une ville défendue par quelques forts : elle a un grand magasin Imperial, & est gouvernée au nom de l'Empereur, par un Bugio qui y reside ; un Intendant de l'Empereur s'y tient aussi pour recevoir les revenus de ce monarque, & en avoir soin : elle est dans le territoire du Prince de Farima. *Fimesii*, ou *Fimedsi* est une autre petite ville avec un Château somptueux où demeure *Madfidairo Jamatto*. Les côtes auprès de ces deux places sont pleines de rochers & de basses. *Takafango*, ou *Takafanni* est une autre petite ville à sept lieues de Muru : elle domine sur une grande plaine qui y commence, s'étend sept lieues dans l'intérieur du pays, & cinq lieues le long des côtes jusqu'à *Akasi* : Celle-ci est une ville ouverte entourée de plusieurs allées d'arbres, & contenant environ quatre cens maisons. Une rivière large & profonde la traverse : Elle est renommée pour la manufacture des belles *Catabres* ou robes de femme que l'on fait de chanvre avec beaucoup de propreté. Derrière la ville est le Château qui a aussi des arbres plantés tout autour, dedans & dehors, de telle sorte que ses murailles blanches sont vues seulement de deux cotés, & entre les arbres : une tour carrée haute de trois étages est bâtie à chaque bout de la muraille, & une autre au milieu. Au milieu du château est le palais d'un Bugio qui y est envoyé par le Prince de Farima, dont les états sont à ce qu'on dit la moitié aussi grands que ceux du Prince de Fisen, quoique son revenu n'aille pas au delà de vingt *Mangokfs*. Aux deux cotés de cette ville le long des Côtes il y a plusieurs grands villages habités la plupart par des pêcheurs & par des gens qui tirent du sel de l'eau de la mer en la faisant bouillir. Nous entrâmes encore près d'*Akasi* dans un détroit formé par les côtes de Nipon, & par celles d'une assez grande Isle sur laquelle nous vîmes quelques villages & temples qui sont à moins de deux lieues de distance l'un de l'autre. Cette Isle & quelques autres petites Isles au voisinage furent données autres fois à des paysans pour en être possédées par eux & leurs enfans à perpétuité, à condition qu'ils défricheroient, & cultiveroient la terre, & qu'ils payeroient quelque chose comme un tribut annuel au Seigneur du lieu. Ces gens là sont maintenant devenus si riches que quelques uns d'entre eux possèdent vingt ou trente *Cailles d'or*, comme ils s'expriment dans le pays. Cinglant plus avant, nous arrivâmes à la



vue des villages suivants, Jamatta, Taromi, & Sijwoja, situez sur les côtes de Nipon, habitez par des pecheurs & de faiseurs de sel. Un peu plus loin est le village de Summa ou plutot trois villages confondus en celui de ce nom. Pendant les anciennes guerres civiles du Japon, contre ceux du parti de l'Empereur Feki (J'ay parlé de lui au commencement de ce Chapitre, à l'occasion d'un temple bati pour conserver la memoire de la mort de son fils, lequel temple nous fût montré à Simonofeki), un certain nombre de ceux qui s'attachoient à cet Empereur se defendit plusieurs années dans cette place. Après Summa est le village de Kammagu Fajaffi ou Komano Fajaffi, qui contient trois ou quatre cens maisons, & un peu plus loin est la ville & le port de Fiogo dans la Province de Setz à cinq lieuës d'Akafi. Avant d'entrer dans ce havre, il ne fera pas mal à propos de remarquer que du côté de la mer au Sud, il est defendu par une digue ou jettée de sable appuyée contre les montagnes qui sont derriere Summa; elle s'avance dans la mer à l'Est environ le tiers d'une lieuë d'Allemagne. Cette jettée n'est pas un ouvrage de la nature; elle fut élevée avec art par ordre de l'Empereur Feki ou Fegue, qui vouloit faire là un bon port pour la defence du pays voisin, & y fit batis des maisons. Cet ouvrage couta des travaux immenses, & des despenses proportionnées, sans compter la vie de plusieurs hommes, avant qu'on l'eut conduit à sa perfection. La mer, les orages, & tempêtes l'ayant souvent gatée & même destruite deux fois entièrement. On n'auroit jamais pu en venir à bout, si un heros Japonnois, comme leur histoire le rapporte, (d'autres disent trente hommes) doué de l'intrepidité & du courage de Curtius cet illustre Romain, ne se fut laissé enterrer tout vif sous les fondemens de cet ouvrage; ce qui, disent-ils, appaisa parfaitement les Dieux courroucez de la mer. Le port est ouvert seulement à l'Est, & même de ce côté là il est couvert en bonne partie par les côtes de la Province de Setz: au Sud il est garanti de la fureur d'une mer orageuse par la digue dont je viens de parler. C'est le dernier bon port où nous entrames depuis Simonofeki jusqu'à Osacca; & il est si fort frequenté, que lorsque nous y arrivames, il n'y avoit pas moins de trois cens barques à l'ancre. La ville de Fiogo n'a point de Chateau: elle est presque aussi grande que Nagazaki, non pas à la verité tout à fait si large, mais plus longue & batis autour du rivage du port qui est disposé en demi cercle: les maisons qui font face, ou qui sont voisines du port, sont toutes de pauvres petites chaumieres, celles qui sont derriere sont plus grandes, plus propres, & mieux situées; étant batis sur une éminence qui regne jusqu'à une agreable colline plantée d'arbres: derriere cette colline paroît le sommet d'une montagne pelée, où sont, dit-on, des mines fort riches qui fournissent beaucoup d'or. Nous jettames l'ancre dans ce havre à une heure après midi; après avoir fait ce jour là en tout dix huit lieuës.

Le Samedi 24. de Fevrier, nous quittames nôtre grande barque. Elle n'auroit pu nous porter jusqu'à Osacca, à cause du peu de profondeur du havre de cette derniere ville; nous louames quatre petits bateaux, pour nous y transporter nous & nos hardes. Nous vimes plusieurs villes & chateaux remarquables, sur la côte de Nipon que nous rangions, entre autres la Ville & le Chateau d'Amangasaki qui n'est qu'à trois lieuës d'Osacca. Nous vimes aussi la ville Imperiale de Sakai portant Sud-Est, en entrant dans la riviere d'Osacca dont elle est à trois lieuës Japonnoises de mer. Après avoir fait ce jour là dix lieuës, nous arrivames à l'embouchure de la riviere

Fiogo.

Digne remarquable.

Arrivée à Osacca.



viere d'Osacca, & à onze heures du matin nous entrames dans le bras de la riviere qui est navigable, gouvernant E. S. E. Nous y fumes receus par notre hôte qui nous fit remonter la riviere dans deux bateaux magnifiques. Nous passames près de plusieurs villages nouvellement batis, & de quelques petites villes ou plutôt fauxbourgs d'Osacca, batis en divers temps pendant ces derniers années, sur les bords de la riviere; nous entrames dans la ville même au milieu de plus de mille bateaux. Elle est separée des fauxbourgs par deux corps de garde fortifiez, & magnifiques, un à chaque côté de la riviere: après avoir passé sous six beaux ponts de bois, nous eumes enfin la permission d'aborder, & après avoir marché quelques pas nous nous trouvames dans une rue étroite par laquelle on nous mena à notre hotellerie: elle est dans un des coins qui font face à la grande rue. Nous y arrivames entre une & deux heures après midi: nous fumes sans perdre temps conduits par notre hôte, chacun dans nôtre appartement au haut de la maison, que nous trouvames partagé à l'ordinaire avec des paravents. Ils auroient été assez commodes, si nous n'avions pas été incommodez de la fumée; car on ne fait ce que c'est que des cheminées dans le pays. Dès que nous fumes arrivez dans l'hotellerie, nous envoyames nos interprètes aux deux gouverneurs de la ville pour avoir la permission de les aller voir avec quelques petits presens. Nossi Ssemono Cami un des Gouverneurs étoit allé à la cour pour y rendre les comptes necessaires de ce qui s'étoit passé dans son gouvernement, devant l'Empereur, & ses ministres d'état. L'autre Gouverneur, Odagiri Tassano Cami, ne se trouva pas au logis, mais il nous envoya dire le soir qu'il seroit bien aise de nous voir le lendemain matin à huit heures.

C H A P I T R E IX.

*De nôtre Voyage d'Osacca à Miaco demeure ordinaire des  
Empereurs Ecclesiastiques hereditaires, avec une  
Description de ces deux Villes.*

O Sacca est une des cinq grandes Villes Imperiales: sa situation est également agreable & commode, dans la Province de Setzu. Elle est dans une plaine fertile sur les bords d'une riviere navigable, au 35. degré 50. minutes de latitude septentrionale: defendue au bout oriental par un chateau fortifié, & au bout occidental par deux bons corps de garde qui la separent des fauxbourgs. Sa longueur depuis l'Ouest à l'Est, c'est à dire depuis les fauxbourgs jusqu'au Chateau, est entre trois & quatre mille pas communs; sa largeur est un peu moindre. La riviere de Jedogawa passe au Nord de la ville, coule de l'Est à l'Ouest, & ensuite se jette dans la mer voisine. Cette riviere apporte des richesses immenses à cette ville; c'est pourquoi elle merite bien que l'on en fasse une courte description. Sa source en est à une journée & demie au Nord-Est: là elle sort d'un lac qui est au cœur du pays, dans la Province d'Oomi, & qui se forma, selon les Ja-

Description  
d'Osacca.



ponnois dans l'espace d'une nuit; le morceau de terre qu'il occupe s'étant abysmé par un grand tremblement de terre. La riviere sort de ce lac près du village de Tinatofas où elle a un double pont magnifique; il est double à cause d'une petite Isle qui le separe, & sur laquelle l'un des ponts finit & l'autre commence. Elle coule ensuite près des petites villes d'Udſi & de Jedo, la dernière desquelles lui a donné son nom: de là elle continue son cours jusqu'à Ofacca, & une lieue avant qu'elle entre dans la ville, il s'en separe un bras qui va droit à la mer: cette diminution est réparée par deux autres rivières nommées Jamattagawa, & Firanogawa, qui se jettent dans celle d'Ofacca précisément devant la ville au Nord du Chateau; on les traverse sur des ponts magnifiques; toutes ces eaux jointes ensemble ayant arrosé un tiers de la ville, une partie en est conduite par un large Canal pour fournir la partie du Sud qui est la plus grande, & habitée par les gens les plus riches. Pour cet effet, on a coupé divers petits Canaux, que l'on remplit des eaux du grand, & que l'on fait passer dans les principales rues. D'autres Canaux reportent l'eau au grand bras de la riviere; ces derniers sont assez profonds pour de petits bateaux qui peuvent entrer dans la ville, & apporter les marchandises devant la porte des marchands. Tous ces différents Canaux coulent le long des rues, sont tous fort réguliers, & d'une largeur proportionnée: on a bâti dessus plus de cent ponts, plusieurs desquels sont d'une beauté rare. Quelques uns des Canaux à la vérité sont pleins de vase, & ne sont pas nettoyez quelque fois faute d'une quantité d'eau suffisante. Un peu au dessous à la sortie du canal dont nous avons parlé ci-dessus, qui fournit la ville d'eau, un autre bras se separe du grand courant du côté du Nord: les eaux de celui-ci sont basses, & il n'est pas navigable, mais coule à l'Ouest avec beaucoup de rapidité, & se perd enfin dans la mer d'Ofacca. Le grand Courant qui est au milieu continue son cours dans la ville, au bas bout de laquelle il se tourne à l'Ouest; & après avoir fourni les faubourgs & les villages qui sont au dessus de la ville, il se separe en plusieurs branches, & se jette enfin dans la mer par différentes embouchures. (Voyez la Planche XXVIII.) Cette riviere est étroite, mais profonde & bien navigable. Depuis son embouchure en remontant jusqu'à Ofacca, & plus haut, il y a rarement moins de mille bateaux qui montent & descendent les uns avec des marchands, les autres avec des Princes ou Seigneurs de l'Empire qui demeurent à l'Ouest d'Ofacca; lorsqu'il vont ou qu'ils reviennent de la cour. Les bords de la riviere sont relevés des deux côtés avec des marches de pierre de taille rustiquées taillées, de sorte qu'ils paroissent comme des escaliers continus, & l'on peut prendre terre par tout où l'on veut. On a bâti des ponts sur la riviere, qui sont magnifiques, à trois ou quatre cens pas de distance l'un de l'autre, plus ou moins: tous sont bâtis du meilleur cedre du pays & le mieux choisi. Ils sont bordés des deux côtés d'une balustrade ornée sur le haut avec des boules de cuivre jaune. J'ay compté dix de ces ponts, trois desquels sont remarquables par leur longueur, à cause qu'ils sont sur le grand bras de la riviere, là où il est le plus large. Le premier & le plus reculé à l'Est a soixante brasses de longueur, il est porté sur trente arches, chacune soutenue par cinq fortes poutres ou d'avantage; le second est exactement la même chose dans ses proportions. Le troisième est sur les deux bras de la riviere là où elle se partage. Celui-ci a cent cinquante pas de longueur: de là à l'extrémité de la ville il y a sept autres ponts qui sont moins longs à mesure que la riviere

Les ponts.



viere s'étrecit ; leur longueur est depuis vingt jusqu'à soixante brasses, & ils sont appuyés à proportion, sur dix ou trente arches. Les rues pour la plupart sont étroites, mais régulières, & se coupant l'une l'autre à angles droits, allant les unes vers le Sud, & les autres vers l'Ouest. Je dois excepter pourtant cette partie de la ville qui est du côté de la mer, à cause que les rues vont Ouest-Sud-Ouest, le long des diverses branches de la rivière. Les rues sont propres, quoiqu'elles ne soient pas pavées ; cependant, pour la commodité des passans, il y a un petit pavé de pierre de taille, le long des maisons de chaque côté de la rue. Au bout de chaque rue il y a de bonnes portes que l'on ferme la nuit, pendant lequel temps il n'est permis à personne d'aller d'une rue à l'autre sans une permission expresse, & un passeport de l'Ottona ou officier, qui commande dans la rue. Il y a aussi dans chaque rue un endroit entouré de balustrades, où l'on tient tous les instrumens nécessaires en cas de feu. Tout auprès est un puits couvert, pour les mêmes besoins. Les maisons selon les loix fondamentales, & la coutume du pays, n'ont pas plus de deux étages, chacun d'une brassé & demi ou de deux brasses de haut ; elles sont bâties de bois, de chaux & d'argile : la façade présente la porte, & une boutique où les marchands vendent leurs marchandises, ou bien un lieu ouvert où les artisans & les ouvriers travaillent à découvert, & à la vue d'un chacun, à leur métier ou à leurs arts. Du haut de la boutique ou chambre pend une pièce de drap noir, en partie pour ornement & en partie aussi pour les défendre du vent & des injures de l'air : on suspend au même endroit des échantillons ou des modèles de ce qui se vend dans les boutiques. Le toit est plat, & dans les bonnes maisons il est couvert avec des toiles noires, qu'on fait tenir avec de la chaux : le toit des maisons ordinaires n'est couvert ordinairement que de bardeaux ou de coupeaux de bois. Toutes les maisons en dedans sont tenues admirablement propres ; elles n'ont ni tables, ni chaises, ni aucun autre meuble, comme nos appartemens en Europe en sont fournis : l'escalier, les balustrades, & les lambris sont tout vernis, le plancher est couvert de nattes fort propres & de tapis ; les chambres ne sont séparées l'une de l'autre que par des paravents, de sorte qu'en les ôtant, de plusieurs chambres on n'en fait qu'une ; & au contraire d'une on en fait plusieurs, s'il est nécessaire. Les murailles sont tapissées de papier brillant, peint curieusement de fleurs d'or & d'argent : le haut de la muraille, quelques pouces au dessous du plat fond, est ordinairement nud & enduit seulement d'une argile couleur d'orange, que l'on tire de la terre auprès de la ville, & qui à cause de sa beauté est portée dans plusieurs Provinces éloignées. Les nattes, les portes, & les paravents sont tous de la même grandeur savoir une brassé de long, & la moitié en largeur : les maisons même & leurs différentes chambres sont bâties à proportion d'un certain nombre de nattes plus ou moins. Il y a ordinairement un joli jardin derrière la maison, avec une colline artificielle & toute sorte de fleurs, tels que j'en ai décrits ailleurs. Derrière le Jardin est le bain, ou l'étuve pour se baigner, & quelque fois une voute, ou plutôt un petit endroit avec des murailles épaisses d'argile & de mortier, pour y resserrer en cas de feu les meubles les plus précieux.

Osacca est gouverné par des Maires, & par la cour des Ottona chefs de Communauté, ou officiers Commandans de chaque rue. Les Maires & les Ottona sont subordonnez à l'autorité de deux Gouverneurs impériaux, qui ont aussi le Commandement sur tout le pays voisin, villages &

Les mai-  
sons.

Gouver-  
nement  
d'Osacca.



hameaux. Ils resident à Ofacca alternativement chacun une année; & tandis que l'un d'eux est au lieu de son gouvernement, l'autre est avec sa famille à Jedo capitale de l'Empire & demeure ordinaire de l'Empereur. Le gouvernement des quatre autres villes Imperiales est sur le même pied, avec cette difference seulement qu'à Nagasaki il y a trois gouverneurs, dont deux y resident & commandent tour à tour, tandis que le troisieme demeure à la cour pendant un an. Les deux gouverneurs de Miaco sont obligez d'aller à la cour seulement une fois en trois ans. Je ne m'étendrai point sur les reglemens de la police tels qu'on les observe à Ofacca, & l'ordre qui est observé dans les rues: c'est la même chose qu'à Nagasaki, dont j'ay donné une description ample dans le second & le troisieme Chapitre du quatrième Livre, où je renvoye le lecteur. Je remarquai seulement une particularité par rapport au guet de nuit, & à la maniere dont on y annonce les heures de la nuit; car, au lieu qu'à Nagasaki les gens du guet le font en frappant deux rouleaux de bois l'un contre l'autre, on se sert à Ofacca d'un différent instrument musical pour marquer chaque differente heure. Ainsi l'on fait connoître la premiere heure après le Soleil couche en battant un tambour; la seconde en battant un gum gum (c'est un instrument en forme d'un grand bassin plat, qui étant frappé fait un bruit fort & perçant;) la troisieme, ou minuit, en sonnant une cloche ou plutôt en la battant avec un baton de bois. La premiere heure après minuit, ils battent encore le tambour. La seconde le gum gum, la troisieme la cloche. Cette troisieme heure après minuit ou sixieme heure de la nuit, est aussi la dernière, & finit par le lever du Soleil. Je remarquerai ici une fois pour toutes, que le jour comme la nuit sont divisez par les Japonnois en six portions égales ou heures; & cela tout le long de l'année: de là vient que dans l'été les heures du jour sont plus longues que celles de la nuit, & en hiver c'est tout le contraire.

Nombre  
des habi-  
tans.

Ofacca est extrêmement peuplé, & si nous en voulons croire ce que les Japonnois pleins de vanterie nous en disent, elle peut lever une armée de 80000. hommes de ses habitans seulement. C'est la ville la plus marchande du Japon, à cause qu'elle est dans une situation très avantageuse pour faire le Commerce tant par terre que par eau. C'est la raison qui fait qu'elle est si fort remplie de riches marchands, d'artisans, & d'ouvriers. Les vivres y sont à bon marché, quoique la ville soit si peuplée: l'on peut même y avoir à aussi bon marché qu'ailleurs ce qui ne sert qu'au luxe, & à la sensualité; aussi les Japonnois appellent-ils Ofacca le theatre universel des plaisirs & des divertissemens: on peut y voir représenter tous les jours des pieces de theatre, tant en public que dans les maisons des particuliers: les Saltinbanques, les joueurs de gobelets qui savent faire des prestiges & des tours extraordinaires, tous les montreurs de raretez qui ont à faire voir quelque animal monstrueux, rare, ou dressé à faire des tours, s'y rendent de tous les endroits de l'Empire, assurez qu'ils sont d'y gagner de l'argent plus que par tout ailleurs. Il suffit d'en donner un exemple: il y a quelques années que nôtre Compagnie des Indes Orientales envoya de Batavia un Casuar (c'est un grand oiseau des Indes, qui avale des pierres, & des charbons ardens) pour en faire un present à l'Empereur. Cet oiseau ayant eu le malheur de ne pas plaire à nos rigides Censeurs, les Gouverneurs de Nagasaki, à qui il appartient de marquer quels sont les presens les plus agreables à l'Empereur, nous eumes ordre de le renvoyer à Batavia; sur quoi un riche Japonnois, grand amateur de ces sortes de curiositez, nous assura, que



que s'il avoit eu la permission de l'acheter, il en auroit donné volontiers mille Thails; étant certain, que dans une année de temps, il auroit gagné le double du prix en le montrant à Ofacca. Il ne faut donc pas s'étonner qu'un grand nombre d'étrangers & de voyageurs se rende tous les jours dans cette ville, où ils peuvent despendre leur argent, & passer leur temps avec plus de plaisir peut être, qu'en pas un autre endroit de l'Empire. Tous les Princes & Seigneurs, qui demeurent à l'Ouest d'Ofacca, ont leurs maisons dans cette ville, & des domestiques pour les servir pendant leur passage. Cependant, il ne leur est pas permis de s'y arrêter plus d'une nuit: outre cela, lors de leur départ, ils sont obligez de prendre le chemin qui est hors de la vuë du chateau. L'eau qu'on boit à Ofacca est un peu somache, mais en recompense ils ont le meilleur Sacki de tout l'Empire, que l'on brasse abondamment dans le prochain village de Tenujij, & qui est transporté dans plusieurs autres Provinces, même hors du pays par les Hollandois & les Chinois.

A l'Est de la ville, ou plutôt à son extremité au Nord-Est, est le fameux Château bâti dans une grande plaine; nous passâmes tout auprès en allant à Miaco: il fut bâti par l'Empereur Taico: il est quarré, & l'on n'en peut faire le tour qu'en une heure de promenade; il est bien fortifié avec des bastions ronds selon l'architecture militaire du pays. Il n'y en a point dans tout l'Empire, après le Château de Fingo, qui le surpasse en étendue, en magnificence, & en force; il est defendu du côté du Nord par la riviere de Jodogawa qui baigne ses murs après qu'elle a reçu deux autres rivieres; & quoique toutes ces eaux jointes ensemble fussent d'une largeur considerable, on a pourtant jugé à propos, pour plus de sureté, d'élargir le lit de la riviere. Du côté de l'Est les murailles du chateau sont baignées par la riviere de Kasijwarigawa, avant qu'elle se jette dans le grand bras de la riviere de Jodogawa. Au delà de la riviere de Kasijwarigawa, vis à vis du chateau, est un grand jardin qui en depend. L'extremité du Sud & de l'Ouest est bornée par la ville, les appuis de la muraille en dehors sont extraordinaires, je croi qu'ils ont au moins sept brasses d'épaisseur. Ces éperons soutiennent une muraille haute & epaisse bordée de pierre de taille, qui a au dessus un rang de sapins ou de cédres. Je pris garde qu'il y avoit une petite porte étroite avec un petit pont pour entrer dans le chateau. C'est tout ce que nous pumes remarquer de la situation & de l'état present de ce fameux édifice. A l'égard des autres particularitez, voici ce que j'en ai appris des gens du pays. Après avoir passé la premiere muraille, on voit un second Château de la même architecture que le premier, mais plus petit. Après être entré dans ce dernier, on arrive au troisieme, qui est au cœur de tout l'édifice, & qui selon la coutume du pays à les angles ornez de belles tours à plusieurs étages. Il y a dans ce troisieme chateau, qui est aussi le plus élevé des trois, une tour magnifique, haute de plusieurs étages, dont le toit le plus haut est couvert & orné avec deux grands poissons monstrueux, qui au lieu descaillés sont couverts d'Ubangs d'or parfaitement polis. Lorsque le soleil brille, ils en reflechissent les rayons si fortement qu'on peut les voir de Fiongo. Cette tour fût entierement brûlée il y a environ trente ans (en comptant audessus de cette année 1691). On voit, à la porte qui mene au second Château, une pierre noire & polie, qui fait une partie du mur. Sa grosseur extraordinaire & sa pesanteur, & cette circonstance qu'elle à été portée par eau à Ofacca, font que les gens du pays la regardent comme une mer-

Château  
d'Ofacca.



veille : elle à cinq brasses de long, quatre de largeur, & à peu près la même épaisseur ; ainsi elle est presque de figure cubique. Ce fût un Gouverneur de Fiongo, qui ayant eu ordre de l'Empereur Taico, lorsqu'il faisoit bâtir ce château, de faire venir de grandes pierres, fit joindre six grandes barques pour transporter celle-ci à Ofacca : on l'avoit tirée de l'Isle d'Initzuma, située à cinq lieues de Tomu du côté d'Ofacca. L'Empereur fit bâtir ce château, pour la sûreté de la personne ; & pour executer ce dessein, il se faisoit d'une occasion favorable. Ayant déclaré la guerre aux habitans de la Corée, il trouva le moyen par là d'écarter plusieurs des plus puissans Princes & Seigneurs de l'Empire, qu'il avoit le plus sujet de craindre ; il les tira de leur cour, & de leurs états, & les envoya à cette expedition. On tient toujours une grosse garnison dans ce château, tant pour garder les thresors de l'Empereur, & les revenus des Provinces occidentales que l'on y accumule, que pour tenir les mêmes Provinces en respect & dans la soumission, & empêcher les Princes du côté de l'Occident du Japon d'attenter quoi que ce soit contre la sûreté de l'Empereur, & de l'Empire. Deux des principaux favoris de l'Empereur ont le Commandement du château, & de la garnison, tour à tour, chacun pendant trois ans. Lorsqu'un des Gouverneurs retourne de la cour au lieu de son gouvernement, son Precedesseur doit d'abord sortir du Château & aller à la cour lui même, pour y rendre compte de sa conduite ; & ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'il ne lui est pas permis de voir ni de parler à son Successeur, mais il doit lui laisser ses instructions par écrit dans l'appartement qu'il a dans le Château. Les gouverneurs dont nous parlons n'ont rien du tout à voir aux affaires qui regardent la ville d'Ofacca, & ils n'ont rien à démêler avec les gouverneurs de la ville : cependant, ils leur sont superieurs quant au rang ; ce qu'on doit inferer de ce que le dernier President du tribunal de Justice à Miaco, qui est un des principaux officiers de la couronne, & comme le bras droit de l'Empereur, fût élevé à ce poste eminent, immédiatement après celui de gouverneur de ce château.

Notre audience du gouverneur.

Le Lundi 25. de Fevrier, nous fumes admis à l'audience du gouverneur de la ville : nous nous fimes porter chez lui dans des Cangos suivis de tout nôtre train d'interpretes, & autres Officiers. Il y a une demie heure de chemin depuis notre hôtellerie jusqu'au palais du gouverneur, qui est à l'extremité de la ville dans une place quarrée vis à vis du château. Nous fortimes de nos Cangos tout près de la maison, & nous primes chacun un manteau de soye, que l'on regarde de même qu'un habit de ceremonie, tel que les Japonnois en portent en ces occasions. Nous traversames un passage de trente pas de long, pour entrer dans une sale, ou corps de garde : nous y fumes receus par deux gentilshommes du gouverneur, qui nous firent asseoir avec beaucoup d'honnêteté, en attendant que l'on fit savoir notre arrivée à leur maitre. Quatre soldats étoient en faction à notre gauche, quand nous entrames ; & après eux nous trouvames huit autres officiers de la cour du gouverneur, tous assis sur leurs genoux & leurs talons. On regarde cette maniere de s'asseoir comme plus respectueuse que la maniere ordinaire, de s'asseoir les jambes croisées. La muraille à notre droite étoit garnie d'armes suspendues & rangées dans un bon ordre. Il y avoit quinze halebardes d'un côté, vingt lances au milieu, & dix neuf piques de l'autre côté : ces dernieres étoient ornées de franges à l'extremité. De là nous fumes conduits par deux des Secretaires du gouver-



verneur au travers de quatre chambres dont ont auroit pu faire un seule sale d'audience en ôtant les parâvents. Je remarquai en les traversant que les murailles en étoient ornées avec des arcs d'environ une brassé & demie de longueur, des sabres, & des simeterres (on peut voir la representation de quelques unes de ces armes, & d'autres que l'on voit communement aux palais des grands, dans la Planche XXXII :) il y avoit aussi des armes à feu renfermées dans de riches etuis noirs & vernillez. Dans la sale d'audience où étoient assis sept des gentilshommes du gouverneur, les deux Secrétaires s'assirent eux mêmes à trois pas de nous, & nous donnerent du thé, s'entretenant avec nous avec beaucoup de civilité; jusqu'à ce que le gouverneur parût lui même, accompagné de deux de ses fils, l'un âgé de dix-huit ans, & l'autre de dix-sept. Il s'assit à dix pas de distance dans une autre chambre ouverte du côté de la sale d'audience, en déplaçant trois jalousies, au travers desquelles il nous parloit. Il nous parut avoir quarante ans, de taille moyenne, vigoureux, actif, & d'un air mâle: il avoit le visage large, fort honnête dans son entretien, & parlant avec beaucoup de douceur, & de modestie. Il étoit habillé d'un habit noir modeste, & portoit une robe de ceremonie grise sur son habit ordinaire; il n'avoit alors aussi qu'un simeterre commun. Sa conversation roula principalement sur les articles suivants. *Que le temps étoit presentement bien froid, que nous avions fait un grand voyage, que c'étoit une faveur singuliere d'être admis à la presence de l'Empereur, & qu'entre toutes les nations du monde les seuls Hollandois avoient cet honneur.* Il nous demanda ensuite *si nous n'avions pas beaucoup de plaisir à voir leur pays, après les embarras d'un voyage si long & si fatigant?* Il nous promit enfin, qu'à cause que le President de Miaco qui expedie les passeports necessaires pour notre voyage à la cour n'étoit pas encore de retour de Jedo, il nous en donneroit lui même qui seroient de la même validité, & qu'il nous les envoyeroit le lendemain matin. Il nous assura aussi qu'il nous procureroit volontiers des Chevaux, & tout ce qui nous seroit necessaire pour nôtre voyage. Nous le remerciâmes de notre côté de ses offres obligantes, & nous le priâmes d'accepter un petit present qui consistoit en quelques pieces d'etoffe de soye, comme une marque de notre reconnoissance. Nous fimes encore quelques presens aux deux secretares ou intendants de sa maison, & ayant pris nôtre congé, ils nous reconduisirent au corps de garde: là nous primes congé d'eux aussi, & nous en retournames par le même passage dont nous avons parlé, dans nos Cangos: nos interpretes nous permirent de marcher un peu, ce qui nous donna l'occasion de voir le dehors du fameux Château que nous avons décrit ci-dessus. Nous entrames ensuite dans nos Cangos, & nous fumes reportez à notre hôtellerie par une autre longue rue. Nous avions porté des presens pour le second gouverneur; mais comme il ne se trouva pas alors à Osacca, il nous falut attendre jusqu'à notre arrivée à Jedo, pour consulter un des gouverneurs de Nagasaki qui étoit alors dans la Capitale & savoir de lui comment nous en disposerions; car nous devons nous comporter dans ce pays avec une circonspection extrême, de peur d'encourir le mecontentement de quelqu'un des grands de cet Empire.

Le Lundi 26. de Fevrier, nous sejourname à Osacca selon la coutume.

Le Mardi 27 de Fevrier, nous y sejourname aussi, les preparatifs de nôtre voyage n'étant pas encore en état: nous louames quarante chevaux & quarante-un portefaix, après avoir disputé vivement avec nos interpretes, qui vouloient que nous en eussions davantage: nous eumes bien pu nous



passer à moins, sans nos voleurs d'interprètes, qui voient une bonne quantité de hardes ou marchandises, sous notre nom, & à nos despens. L'après midi, nous envoyâmes notre ancien premier interprète au gouverneur de la ville, pour prendre congé de lui en notre nom, & lui demander les passeports qu'il nous avoit promis lors de notre audience; ce qui fut d'abord accordé, & l'interprète fut chargé de sa part de nous souhaiter un heureux voyage.

Le Mercredi 28. de Février, nous partîmes à la pointe du jour, pour aller à Miaco, où nous voulions arriver le même jour: cette ville n'est qu'à treize lieues d'Osacca, ou une assez bonne journée, savoir trois lieues jusqu'à Suda, deux de là à Firacatta, trois jusqu'à Jodo, & cinq de Jodo à Miaco, en passant par Fusimi. (*Le lecteur est prié de consulter sur cela la Planche XXI III. qui est la Carte de la route depuis Osacca jusqu'à Fammamatz.*) Sortant d'Osacca, nous passâmes sur le Kiobas, comme on l'appelle ici, ou le pont qui mène à Miaco: il est sur la rivière précisément sous le Château; nous traversâmes ensuite pendant une lieue des champs de ryz, alors tout couverts de bouë, marchant sur une chaussée basse, élevée sur les bords de la rivière de Jodogawa, que nous avions à notre gauche. Nous vîmes aussi, du même côté, plusieurs maisons dispersées pendant une demie lieue au de là d'Osacca, & qui font partie des fauxbourgs de la ville. Le long les bords de la rivière de Jodogawa, il y a un grand nombre d'arbres de Tfanadil plantés tout le long. Cet arbre vient au Japon aussi grand que les Chênes dans nos pays, il a une écorce fort rude, il n'avoit point alors de feuilles, à cause de l'hiver, mais ses branches étoient chargées d'un fruit jaune, dont les gens du pays tirent de l'huile. Le pays tout autour est peuplé extraordinairement, & le grand nombre de villages qu'on trouve sur le grand chemin sont si proches l'un de l'autre, que peu s'en faut qu'ils ne fassent une rue continue depuis Osacca jusqu'à Miaco: les principaux villages & les plus grands n'ont pas moins de 200. maisons chacun, savoir Immitz, Morigutz où l'on prépare la meilleure Cannelle, Sada, Defudsi. Après cela, vient Firacatta, qui contient près de 500. maisons: nous y arrivâmes à neuf heures & demie du matin, n'étant qu'à cinq lieues d'Osacca. Nous nous y arrêtâmes une demie heure pour dîner. Il y a dans le village un grand nombre d'hôtelleries, de Cabarets à Thé & à Sacki, où l'on peut trouver toujours à juste prix quelque chose de chaud pour manger. On connoit facilement ces hôtelleries, & maisons publiques, par les filles qui avec leurs visages extrêmement fardez se tiennent à la porte, & sollicitent les voyageurs à y entrer. Dans cet endroit nous remarquâmes à notre gauche, de l'autre côté de la rivière, un château blanchi qui est la résidence d'un petit Prince; il fait un bel effet vu de loin. Après dîner nous continuâmes notre chemin, & nous traversâmes les villages, de Fatsuma qui est de 200. maisons, & celui de Fasimotto, qui en a 300. Nous arrivâmes ainsi à la petite ville de Jodo. Fasimotto est remarquable par la quantité d'hôtelleries & de lieux de débauche. La petite ville de Jodo, célèbre pourtant, est entourée d'eau, & a outre cela plusieurs Canaux qui coupent la ville, & qui sont dérivés de la rivière qui l'entoure. Les fauxbourgs consistent en une rue longue, par laquelle nous allâmes à un magnifique pont de bois nommé Jodo Obas: il a quatre cens pas de longueur, & est supporté par quarante arches auxquelles répondent un pareil nombre de balustrades ornées au haut avec des boules de cuivre jaune: tout cela fait un très bel effet. Au bout du pont, il y a une porte simple bien gardée,  
par



par où nous entrâmes dans la ville; elle est agreable & commodement située: elle a des maisons bien bâties; le peu de rues qu'elle a se coupent l'une l'autre à angles droits, & vont les unes à l'Est les autres au Sud. Il y a un grand nombre d'artisans & d'ouvriers à Jodo. Au côté occidental de la ville est le Château, bâti de brique au milieu de la rivière: il a à chaque angle des tours magnifiques, qui ont plusieurs étages, de même qu'au milieu des murs, ce qui donne un aspect magnifique & agreable à tout le bâtiment. La place qui est devant le Château est renfermée par une forte muraille de brique, qui va jusques dans la ville. Ce château est la demeure du Prince Fondationo. Sortant de Jodo nous passâmes encore sur un pont de deux cens pas de long soutenu par vingt arches, il nous mena à un autre fauxbourg, au bout du quel il y avoit un bon corps de garde. Nous laissâmes à nôtre droite, & de l'autre côté de la rivière, quoique hors de la portée de l'œil, le gros village ou petite ville ouverte d'Utsij, celebre dans tout le Japon à cause qu'elle produit le meilleur Thé, qui, à cause de sa bonté extraordinaire, est cultivé avec soin, & envoyé à Jodo pour l'usage propre de l'Empereur. (Voyez l'Histoire du Thé dans l'Appendice.) Après deux heures de marche, nous arrivâmes à deux heures après midi, à la ville de Fufimi, ou Fufijmi. Cette petite ville ouverte, ou pour mieux dire ce village, ne contient que peu de rues, la plupart plus larges que longues à proportion; quelques unes d'une longueur raisonnable. Les unes vont du côté des collines couvertes de bois que nous laissâmes à la droite, ou au côté de l'Est de la ville. De petits bras de la rivière, dont nous avons parlé plus haut, coulent dans la ville & au dehors. La rue du milieu, & la principale de Fufimi s'étend jusqu'à Miaco: elle est contigue aux rues de cette Capitale, résidence de l'Empereur Ecclesiastique du Japon: de sorte que l'on pourroit appeller Fufimi le fauxbourg de Miaco; d'autant mieux que cette grande ville n'est point entourée de murailles, & qu'elle est toute ouverte du côté de la Campagne. Il étoit ce jour là Tsitats pour les Japonnois, ou le premier jour du mois, qu'ils observent comme un Dimanche ou un jour de fête, visitant les temples, se promenant dans les champs, & recherchant toute sorte de divertissement. Ainsi nous trouvâmes la grande rue dans laquelle nous marchions, pendant quatre heures avant d'arriver à nôtre hôtellerie, remplie d'une foule d'habitans de Miaco qui se promenoient hors la ville, pour prendre l'air, & visiter les temples voisins. Les femmes sur-tout étoient toutes bien mises, avec des robes de différentes couleurs, à la maniere de Miaco, portant un voile de soye couleur de pourpre, sur le front, & de grands Chapeaux de paille pour les defendre de l'ardeur du Soleil. Nous rencontrâmes aussi quelques especes particulieres de mendiants habillez d'une maniere bouffonne, & d'autres ridiculement masquez. Plusieurs marchaient sur des échasses de fer, d'autres portoient sur leurs têtes de grands pots avec des arbrisseaux verts dedans: les uns chantoient, les autres sifflaient; les uns jouoient de la flutte, les autres frapoient de petites Cloches. Nous vîmes tout le long de la rue une grande quantité de boutiques ouvertes, des joueurs de passe-passe, & des farceurs qui divertissoient la multitude. Les temples que nous avions à nôtre droite en arrivant à la ville, étant bâtis sur le penchant des collines vertes voisines. étoient illuminez avec plusieurs lampes, & les Prêtres battant les Cloches avec des marteaux de fer, faisoient un bruit qu'on pouvoit entendre de bien loin. Je remarquai un grand chien blanc, fait apparemment de plâtre, qui étoit sur un autel à nôtre gauche dans une chapel-

Fufimi.

Mendiants.



Arrivée à  
Miaco.

le ou petit temple proprement orné: Il étoit consacré au patron des chiens. Nous arrivâmes enfin à nôtre hotellerie à Miaco à six heures du soir, nous fumes d'abord conduits au premier étage dans nos appartemens, que je pourrois comparer en quelque sorte aux Chambres enfumées de Westphalie, où l'on seche à la fumée le bœuf & le porc. Nous avions passé ce jour là dans un pays fort fertile, la plupart du temps dans des champs de ryz, où nous vîmes de grands troupeaux de Canards sauvages, si l'on doit les appeller ainsi; ils sont si familiers, que les gens qui les approchent ne les effarouchent point. Nous remarquâmes aussi plusieurs grands herons blancs, des Cygnes, & quelques Cigognes, qui cherchoient leur vie dans les champs marécageux. Nous vîmes aussi les payfans qui labouroient avec des bœufs noirs, qui nous parurent maigres, & en mauvais état: on dit pourtant qu'ils travaillent fort bien.

Ce qu'on  
fit à Mia-  
co.

D'abord après notre arrivée à Miaco, nos interpretes furent au palais du President du tribunal de justice Matsandario Inata Cami, quoi qu'il fût alors absent: ils furent aussi aux maisons des deux gouverneurs de la ville, Ojude Awa Cami, & Majoda Akono Cami, pour leur annoncer notre arrivée en cette ville, & pour les prier d'accepter nos presens à l'ordinaire.

Audience  
de l'Inten-  
dant du  
President  
de Justice  
à Miaco.

Le Jeudi 29. de Fevrier grand matin, nous envoyâmes les presens pour le President de justice, & pour les gouverneurs de Miaco à leur palais, & nous les fîmes mettre selon la coutume du pays sur de petites planches de sapin destinées à cela. Nous suivîmes peu après à dix heures du matin portez dans des Cangos: les palais de ces Seigneurs étoient à l'extrémité occidentale de la ville, vis à vis du chateau de l'Empereur Ecclesiastique hereditaire: on nous ordonna de sortir de nos Cangos à cinquante pas du palais du President de justice, & par respect pour son poste eminent de faire à pied ce qui nous restoit du chemin: comme aussi d'attendre à la Porte du premier corps de garde, que l'on donnât avis de nôtre venue. Cela fait, nous fumes conduits au travers d'une cour large de vingt pas par où nous allâmes dans la sale ou antichambre de la maison que l'on nomme Ban ou la premiere garde; c'est là le rendez-vous de quantité de gref-fiers, d'inspecteurs & de concierges. Nous y trouvâmes vingt des Offi-ciers du President, & des domestiques, assis à la file. De là nous fumes menez par deux autres Chambres dans une troisieme, où l'on nous fit as-seoir. Peu après, entra l'Intendant de ce Seigneur, c'étoit un vieux gen-tilhomme, qui paroissoit avoir plus de soixante ans: il étoit habillé d'une robe grize ou de couleur de cendre: il s'assit à quatre pas de nous, pour recevoir au nom de son maître nos compliments, & nos presens, qui étoient dans la même Chambre dispersez dans un bon ordre; ils consistoient en un flacon de vin couvert, outre vingt pieces de soye étrangere, d'é-toffes de laine, & de lin. L'Intendant nous ayant remerciés de nos pre-sens d'une maniere fort civile, on porta des boettes avec du tabac, des pi-pes, & tout l'appareil pour fumer, que l'on plaça devant nous: une taf-se de Thé nous fût présentée à trois differents temps par un domestique; tandis que l'Intendant & les principaux gentilshommes qui étoient dans la chambre nous sollicitoient à boire. Après avoir demeuré là un quart d'heure, nous primes notre congé reconduits par l'Intendant lui même jus-qu'à la porte de la chambre, & de là par les autres gentilshommes jusqu'à la porte de la rue. Cette premiere visite étant faite, nous allâmes de là à pied au palais du gouverneur qui commandoit alors: il étoit nouvelle-ment



ment arrivé de Jedo, & ses deux Secretaires, qui sont les maitres des ceremonies en pareilles occasions, nous dirent que leur maître n'étoit pas encore instruit pleinement du ceremoniel & des usages qui s'observent à la reception des Hollandois. Il y avoit des sentinelles en faction à la porte, & dans le Ban ou Sale, où nous trouvames près de cinquante personnes, outre quelques jeunes garçons bien mis & assis en bon ordre. On nous fit traverser cette sale, pour nous mener dans un appartement à côté; nous y fumes receus fort civilement par les deux secretares dont j'ai parlé ci-dessus. Tous deux étoient avancez en âge, ils nous regalerent avec du Thé, du Sucre, & du Pankel; nous assurant toujours que nous serions bientôt presentez au gouverneur. Après avoir attendu une grosse demie heure dans cette chambre, on nous conduisit dans une autre, où les volets de deux fenêtres à jalousie étant ouverts tout d'un coup, nous vimes le gouverneur assis dans la chambre joignante à quatorze pas de nous: il portoit, selon la coutume, son habit de ceremonie sur un habit noir, il nous parût âgé de trente six ans, & d'un temperament vigoureux & replet, son air & son procedé faisoient decouvrir en lui beaucoup d'orgueil & de vanité: il nous adressa la parole avec une voix haute, nous disant *que nous étions arrivez par un beau temps, & que c'étoit Meditch: Meditch signifie une bonne fortune.* Après une courte conversation, nous le priames d'accepter nos petits presens, qui consistoient en douze pieces d'étoffes mises sur une table, ou planche, de la maniere que nous l'avons decrite plus haut. Sur cela, il baissa un peu la tête pour nous remercier, & se disposant à se lever de bout les deux fenêtres à jalousie furent abaissées d'abord d'une fort plaisante maniere. On nous pria de nous arrêter encore quelque temps, afin que les dames qui étoient dans une chambre voisine derriere un paravent de papier où l'on avoit fait des trous, pussent avoir l'occasion de nous regarder, nous & notre équipage étranger. Pour cet effet, notre Resident fut prié de leur montrer son chapeau, son espée, sa montre, & plusieurs autres choses qu'il avoit sur lui. On le pria encore d'ôter son manteau, afin qu'elles pussent voir à plein ses habits devant & derriere. Après avoir demeuré une heure dans la maison de ce gouverneur, nous fumes reconduits par les deux secretares que j'ay dit, à la sale ou garde principale; & de la deux Officiers inferieurs nous reconduisirent jusqu'à la cour. Le tems étoit beau, ainsi nous voulumes aller de là à pied à la maison de l'autre gouverneur, qui n'étoit qu'à quelques centaines de pas. Nous y fumes receus à peu près de la même maniere que je viens de descrire, après avoir été regalez dans le Ban de la maison, de thé & de tabac à l'ordinaire: nous fumes conduits au travers de plusieurs chambres dans la sale d'audience qui étoit richement meublée, & entre autres choses elle étoit ornée d'un cabinet rempli d'arcs & de fleches, de petites armes à feu, de mousquets & de pistolets mis dans des boettes noires & vernissées. Des armes de même espece & d'autres étoient suspendues dans plusieurs autres chambres que nous traversames, de la même maniere que nous l'avions observé chez le gouverneur d'Osacca. Nous remarquames à un des côtez de la sale deux fenêtres à jalousie où l'on avoit fait des trous, derriere lesquelles étoient assises des femmes que la curiosité de voir des gens venus d'une partie si reculée du monde, avoit fait venir-là. A peine nous fumes nous assis, que le gouverneur se montra, & s'assit à dix pas de nous: Il étoit habillé de noir à l'ordinaire, & portoit avec cela son habit de Ceremonie. C'étoit un homme grison, d'environ soixante ans, de bonne

Audience  
des gou-  
verneurs.



constitution, & avec cela bel homme; il nous dit que nous étions les bienvenus; fit voir dans tout son procédé beaucoup de civilité, & reçut nos présents d'une manière obligeante, & de sorte qu'il en paroïssoit fort satisfait. Notre premier interprète profita de l'occasion pour faire au gouverneur qu'il connoïssoit depuis long-temps quelques présents en son particulier, c'étoit des miroirs d'Europe; & en même temps il lui demanda une grâce pour le fils de son commis. Après avoir pris notre congé, nous rentrâmes dans nos Cangos, & nous nous fîmes reporter à notre hôtellerie, où nous arrivâmes à une heure après midi.

Descrip-  
tion de  
Miacó.

Kio ou Miacó (voyez le plan de cette ville, copié & réduit d'après une carte du Japon, dans la Planche XXVII.) signifie en Japonnois ville. Elle est ainsi nommée par excellence, à cause que c'est la demeure de sa Sainteté, le Dairi, ou Empereur Ecclesiastique hereditaire; & sur ce pied on la regarde comme la Capitale de tout l'Empire. Elle est située dans la Province de Jamatto, sur une grande plaine. Sa longueur du Nord au Sud est de trois quarts de lieuë d'Allemagne, & une demie lieuë de largeur de l'Est à l'Ouest. Elle est entourée d'agréables Collines de verdure, & de montagnes d'où sourdent un grand nombre de petites rivières & de fontaines charmantes. La ville avoisine la montagne du côté de l'Est, où l'on voit un grand nombre de temples, de monasteres, de chapelles & d'autres batimens religieux sur son penchant. Nous aurons l'occasion de les parcourir, & de les décrire plus exactement à nôtre retour de la cour. Trois rivières, qui ont peu de profondeur, entrent dans la ville du même côté: la plus grande sort du lac d'Oitz, les deux autres descendent des montagnes voisines, & toutes trois se réunissent en une seule au cœur de la ville, où il y a un grand pont de deux cens pas de longueur, nommé Sensjonofas, qui les traverse; là toutes ces eaux ramassées coulent du côté de l'Ouest. Le Dairi, avec sa maison Ecclesiastique, & sa cour, se tient dans un quartier au Nord de la ville, séparé du reste de la ville par des murs & des fossés; il consiste en douze ou treize rues. Au côté occidental de la ville, il y a un Chateau fortifié, bâti de pierres de taille: il fut bâti par un des Empereurs Ecclesiastiques hereditaires, pour la sûreté de sa personne pendant les guerres Civiles. Il sert maintenant à loger le Monarque seculier, lorsqu'il vient visiter le Dairi. Il a dans sa plus grande longueur cent cinquante Kins ou brasses; il est entouré d'un profond fossé, rempli d'eau, & revêtu d'un mur; ce fossé est encore entouré par un espace large & creux, ou fossé sec: au milieu de ce Chateau il y a, comme c'est l'ordinaire de ces sortes de bâtimens, une tour quarrée, haute de plusieurs étages. On tient dans le fossé une espece particuliere de carpes délicieuses, dont quelques unes furent données le soir à nôtre interprète. Ce Chateau est gardé par une petite garnison commandée par un Capitaine. Les rues de la ville sont étroites, mais toutes régulières, les unes allant au Sud, les autres à l'Est: si l'on est au bout d'une grande rue, il est impossible d'en voir le bout opposé, à cause de la longueur extraordinaire, de la poussière, & de la foule de peuple qui les remplit. Les maisons sont généralement parlant étroites, à deux étages seulement, bâties de bois, de chaux & d'argile, à la manière du pays: les toits en sont couverts de bardeaux ou de coupeaux de bois; au haut des maisons, il y a toujours une auge pleine d'eau, avec tous les instrumens nécessaires pour éteindre le feu, tout prêts. Miacó est le grand magasin de toutes les manufactures du Japon, & de toute sorte de marchandises; c'est la principale ville de commerce de l'Empire, à peine



y a-t-il une maison de cette capitale où il n'y ait quelque chose à vendre ou à acheter. C'est là que l'on raffine le cuivre, que l'on bat monnoye, que l'on imprime des livres, & que l'on fait au métier les plus riches étoffes à fleurs d'or & d'argent. Les meilleures & les plus chères teintures, les ciselures les plus exquises, toute sorte d'instrumens de musique, de peintures, de cabinets vernis, toute sorte d'ouvrages en or, & en autres métaux; sur tout en acier, comme les lames de la meilleure trempe, & autres armes, se font à Miaco dans la dernière perfection: de même que les plus riches habits & parures, & du meilleur gout; toute sorte de bijouterie, de marionetes qui remuent leur tête d'elles mêmes, & une infinité d'autres choses qu'il seroit trop long de rapporter. Enfin, on ne sauroit rien souhaiter, qu'on ne trouve dans cette ville; & l'on n'y sauroit rien porter des pays étrangers, que quelque artiste ou autre habitant de cette capitale n'entreprenne d'imiter. Cela étant, il ne faut pas s'étonner si les manufactures de Miaco sont devenues celebres dans tout l'Empire, & si elles sont préférées à toute autre, quoique peut-être inférieures à certains égards, seulement parce qu'elles portent le nom de Kio. Il y a peu de maisons dans toutes les principales rues où il n'y ait quelque chose à vendre; & j'avoué que n'ai pu comprendre d'où il peut venir assez d'acheteurs pour une si grande quantité de marchandises. Il est vray que presque personne ne passe à Miaco sans acheter quelque chose de ce qui s'y fabrique, soit pour son propre usage, soit pour faire des presens à ses parens ou à ses amis. Le President du tribunal de justice qui reside à Miaco est un Seigneur qui a beaucoup de pouvoir & d'autorité: il a immédiatement sous l'Empereur, le commandement souverain sur tous les Bugios, les Gouverneurs, les Intendants, & les autres Officiers, qui ont quelque part au gouvernement des villes Imperiales, des terres de la couronne, & des proprietés du souverain dans toutes les Provinces occidentales de l'Empire. Les Princes même du côté de l'Occident dependent de lui en quelque maniere, & ont beaucoup d'égard pour sa personne. Il est le mediateur, & l'arbitre de tous les differents, & procès qui peuvent survenir entre eux. Personne n'a la permission de passer par Array & par Fakone, deux des plus importans passages, & en quelque façon les clefs de la ville capitale & de la cour; sans avoir un passeport signé de sa main. Le gouvernement Politique, & les reglemens de police par rapport aux rues, sont les mêmes à Miaco qu'à Ofacca & à Nagasaki, dont nous avons parlé plus haut. On pourra connoître le nombre des habitans de Miaco par l'Aratame suivant; où l'on n'a point compris les personnes qui demeurent dans le Château, & à la Cour du Dairi. Ceux qui demeurent dans un grand nombre de monasteres, & maisons religieuses, sont comptez à part. L'Aratame est une espece d'inquisition, sur la vie, & la famille de chaque habitant, le nombre de ses enfans, & de ses domestiques, la secte qu'un chacun professe, ou les temples auxquels il appartient; ce qui se fait très ponctuellement une fois chaque année, par des Commissaires nommez pour cela. Le dernier Aratame contenoit le nombre des habitans, comme aussi celui des temples, des palais, des edifices publics & particuliers, des rues, & des ponts de la façon que je le mets ici.

Nombre  
des habi-  
tans de  
Miaco.

## K I O O T O A R A T A M E.

Tira, c'est à dire les temples de la religion du Budsdo, ou du



|                                                                                                                                   |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Culte payen étranger grands & petits.                                                                                             | 3893.   |
| Mia, temples du Sintos, ou temples de la Religion du Sintos qui est la religion établie de tout temps dans le pays.               | 2127.   |
| Sokkokf Dai Mio Jaffiki, c'est à dire les palais, & les maisons des Princes & Seigneurs de l'Empire.                              | 137.    |
| Matz, ou rues.                                                                                                                    | 1858.   |
| (1.) Ken, ou maisons Siufanwan fassenku fiaku Sijzi Snicku, comme il est exprimé en Japonnois, c'est à dire                       | 13879.  |
| Ponts.                                                                                                                            | 87.     |
| Negi, Seculiers qui servent les temples du Sintos.                                                                                | 9003.   |
| Jammabos, ou Prêtres des montagnes: cet ordre à été décrit exactement dans le Livre III. Ch. V.                                   | 6073.   |
| (2.) Siukke, Ecclesiastiques de la religion du Budfdo.                                                                            | 37093.  |
| Le nombre des personnes seculieres qui demeurent à Miaco, fût trouvé comme il s'enfuit par le même Aratame.                       |         |
| Sinsi Oboi ji, ou Liste de toutes les Sectes & Religions professées à Miaco, ensemble le nombre des Personnes qui les professent. |         |
| Ten Dai Siu.                                                                                                                      | 1009.   |
| Singon Sui.                                                                                                                       | 18095.  |
| Sen Siu.                                                                                                                          | 16058.  |
| Rissiu.                                                                                                                           | 9998.   |
| Fosfo Siu.                                                                                                                        | 5513.   |
| Fokke sui.                                                                                                                        | 97728.  |
| Sioo Dofui.                                                                                                                       | 159113. |
| (3.) Dai Nembudfui.                                                                                                               | 289.    |
| (4.) Nis fonguan si Siu.                                                                                                          | 54586.  |
| Fogas fonguan si Siu.                                                                                                             | 99016.  |
| (5.) Bukkwoo si Siu.                                                                                                              | 8576.   |
| Takkada siu.                                                                                                                      | 7576.   |

Il paroît par là que lorsqu'on fit le dernier Aratame à Miaco il y avoit 52169. Ecclesiastiques 477557. laïques dans cette capitale, outre un nombre infini d'étrangers qui s'y rendent de tous les endroits de l'Empire, sans compter aussi la Cour entiere du Dairi ou Empereur Ecclesiastique hereditaire, dont on n'a pu avoir le denombrement. Le petit nombre de Remarques suivantes serviront à expliquer quelques uns des mots les plus difficiles de la Liste qui est ci-dessus (comme aussi ce qui à été inferé dans les pages 171 & 172. du I. Tome de cette histoire) dont on n'a point parlé ou dont on n'a parlé qu'en passant.

1. Ken: signifie proprement un toit, mais on le prend dans un sens plus étendu pour la maison même.

2. Siukke. Tous les prêtres du Budfdo sont appellez Siukke: ce mot signifie des personnes qui se retirent du monde & qui vont passer le reste de leurs jours dans les Couvents ou monasteres; s'appliquant à l'étude, & aux exercices religieux, à la maniere des Catholiques-Romains. Ces gens là lorsqu'ils sont envoyez d'un Couvent à l'autre, ou qu'ils voyagent pour quelque autre raison, n'ont besoin pour cela que d'une lettre de leur Osjo, ou pere Prieur du monastere, pour aller par tout l'Empire, au lieu que les autres personnes doivent se pourvoir de passeports de leurs propres magistrats.

3. Dai Nembudzui: sont les personnes qui se devoient d'une façon plus par



particuliere au culte d'Amida. D'ailleurs ils professent la religion du Budsdo & suivent en particulier la secte du Siudosiu, dont ils frequentent les temples. Nembutz, ou Namanda, qui sont les mots qu'ils repetent souvent dans leurs pierres, & dans leurs élans de devotion, sont abregez de Namu Amida, Budzu; grand Dieu Amida, Secourez-nous. Ils sont au fond une troupe de mendiants paresseux, qui s'assemblent dans les rues, sur les grands chemins, & dans les places publiques, priant, & chantant Namanda, battant des cloches, & attendant la charité des superstitieux, pour la peine qu'ils se donnent; d'autant mieux qu'ils prétendent que leurs prieres & Cantiques en l'honneur d'Amida contribuent beaucoup au soulagement de leurs pere, mere, & parens, s'ils sont renfermez dans un lieu de souffrance. Ils s'assistent l'un l'autre de tout leur pouvoir, & ont fait l'interêt commun de leur Confrerie une de leurs loix fondamentales. Si l'un d'entre eux meurt, ils l'enterrent eux mêmes; ils s'assemblent pour cela au plus grand nombre qu'il est possible; & si le defunt étoit pauvre, & hors d'état de payer les despenes necessaires pour ses funerailles, ils se cottisent pour cela parmi eux; & s'il manque encore quelque chose, ils le ramassent en mendiant. Si des gens riches souhaitent d'être admis parmi les membres de la societé, la premiere & principale question qu'ils lui font est, si dans l'occasion ils presseront leurs mains secourables pour enterrer un des freres morts; & s'ils respondent que non, ils sont exclus pour cette raison. Ils observent cette coutume dans toute l'étendue de l'Empire.

4. Fonguanfi sui, autrement Ikosiu, ce qui signifie le plus riche, est une autre secte de Budsdoistes qui font du temple de Fonguanfi l'endroit principal de leur culte. Ils sont divisez en Nis Fonguan Si Siu, ou sectateurs occidentaux de la secte du Fonguan, & en Figos Fonguan Si Siu, ou les sectateurs orientaux de la même secte.

5. Bukkwo Si Siu: ceux de ce nom l'empruntent aussi du temple Bukkwo, où ils font leur culte préferablement à tout autre endroit; ils conviennent d'ailleurs dans la plupart des articles de leur croyance avec la secte du Montesiu.

## CHAPITRE X.

*De nôtre Voyage depuis Miaco jusqu'à Fammamatz qui est à moitié chemin de JEDO.*

**N**Ous partimes de Miaco dans des Cangos le Vendredi second de Mars, & après avoir marché une heure nous nous trouvames au bout d'une rue d'un faubourg qu'on nomme Awattagus: nous entrames dans une hotellerie où notre hôte de Miaco nous regala, avec du Sacki, & du Sockani, qui est une viande froide. Nous y demeurames une heure, & notre hôte reçut pour son honneteté un Cobang, son fils un demi Cobang, & l'hotesse un Itzebo. Nous passames ensuite par un Sentier étroit, sur une montagne, pour nous rendre aux longs villages de l'inoka & de Jakodsieja qui sont à une lieuë de Miaco: nous y bumes du thé, pour abba-



tre les fumées du Sacki que l'on nous avoit fait boire abondamment à Miaco lors de notre départ. Le village dont je parle s'étend jusqu'à celui de Jabunofa, que l'on appelle ainsi à cause de la quantité de Bambous qui croissent au voisinage: son terroir produit aussi la meilleure espèce de Tabac. Nous y vîmes à notre gauche, à quelques portées de Pistolet du grand chemin, un monastère nommé Muro Tai Dai Moofin, avec un magnifique Tori ou grande porte, qui est sur le Chemin, pour marquer l'avenue du temple. Un peu plus loin est un temple de Quanwon avec un grand Disfoo doré, posé sur un bâtiment éxagone. Un quart d'heure plus loin nous fûmes à Iwanotseja petit hameau, & peu après au grand village d'Ojiwaki: il consiste en une longue rue de quatre ou cinq cens maisons, habitée par des ferruriers, des tourneurs en bois & en ivoire, des ciseleurs, des faiseurs de poids selon les reglemens, des tireurs d'or & d'argent, & sur tout par des peintres, & autres personnes qui vendent toute sorte d'Idoles, & d'Images. Nous vîmes de là à notre droite une haute montagne encore couverte de neige, appelée Ottowano Jamma. Il y a un chemin pour les gens de pied, qui va de là tout droit à Fufimi. Après un quart d'heure de marche, nous arrivâmes une heure avant le coucher du Soleil à la ville d'Oitz où nous résolûmes de coucher cette nuit, quoi que nous n'eussions fait ce jour-là que trois lieues Japonnoises depuis Miaco. Oortz ou Oitz est la première ville de la Province d'Oomi, en venant de Miaco: elle est composée d'une rue en forme d'arc qui en fait la longueur, & de quelques autres plus petites qui y aboutissent, à droit & à gauche. Le nombre des maisons peut aller à mille en tout; il y a de bonnes hôtelleries, qui ne sont jamais dépeurvues de filles de joye, selon la coutume du pays. La ville est située au bord d'un lac d'eau douce, qui n'a point de nom particulier; on l'appelle le lac d'Oitz du nom de la ville. Elle fait partie du domaine de l'Empereur, & est gouvernée avec le pays contigu par un Lieutenant que l'Empereur y envoie. Il est rapporté dans les Histoires du Japon, que ce lac se forma dans une nuit; le morceau de terre qu'il occupe ayant été englouti par un grand tremblement de terre, & couvert d'eau. On ajoute que la montagne de Fafijamma, dont nous parlerons encore ci après, devint plus haute alors qu'elle n'avoit été auparavant. Le lac est assez étroit, mais il s'étend en longueur cinquante ou soixante lieues Japonnoises au Nord jusqu'à la Province de Canga. Toutes les marchandises & denrées qui sont envoyées de ce pays là à Miaco sont portées par eau jusqu'à Oitz. Ce lac est poissonneux: il y a entre autres des Saumons délicieux, des Carpes, & un grand nombre d'autres espèces de poisson; on y voit nager des canards sauvages: ils forment des troupes si nombreuses, qu'ils couvrent une bonne partie du lac. Le lac se décharge dans deux rivières dont l'une descend à Miaco qu'elle traverse, & l'autre passe à Jodo, & à Ofacca, pour entrer dans la mer. Non loin de ce lac, sur la gauche en allant à Jedo, est une montagne renommée, haute, & pourtant charmante, on la nomme Jesan ou Jiosan, comme qui diroit *beau mont*. On y voit un nombre infini de grands & beaux arbres qui croissent jusqu'au sommet; & l'on assure qu'elle ne contient pas moins de 3000. temples dans son enceinte, outre plusieurs villages, & par conséquent un grand nombre de moines & de paysans. La situation de cette montagne, mais encore plus la sainteté du lieu, en firent un sanctuaire, & un azyle pour les habitans de Miaco pendant les guerres intestines qui désolèrent cette ville. Cependant, Nobunanga monarque séculier du Japon, & prede-

Oitz.

Montagne  
sainte.

ceffeur



cesseur du grand Empereur Taico, poussé de la haine universelle qu'il portoit à toute sorte de Prêtres & de Moines, autant que pour venger quelques insultes particulieres qu'il avoit essuyées de ceux qui habitoient cette fameuse montagne, s'en empara à la tête d'une nombreuse armée; détruisit tous les temples & les batimens religieux, où il mit le feu; & fit massacrer cruellement toute cette vermine de prêtres, comme il les appelloit, avec tous les autres habitans. Derriere cette montagne, à deux lieues du grand chemin, nous en vimes d'autres nommées Firanotacki, qui étoient alors couvertes de neige, & s'étendoient bien avant sur la longueur du lac d'Oitz. Derriere ces montagnes il y a deux chemins étroits & mauvais, qui passent sur d'autres montagnes, par où quelques uns des Princes de l'occident du Japon, passent pour se rendre à la cour. (Dans la Planche XXVIII. on voit une Carte particuliere de la route d'Osacca à Miaco, & de cette derniere ville à Fammamatz en passant par Oitz.)

Le Samedi troisieme de Mars, nous partimes avant l'aurore pour tacher d'arriver le même jour au village de Tutsi jamma, qui est à treize lieues d'Oitz. Il nous falut près d'une demie heure pour arriver au bout de la longue rue de cette ville, où nous remarquames une lanterne quarrée de papier, allumée & mise devant de vieilles maisons, à cause qu'il étoit passé avant nous un messager de l'Empereur, dans la ville, pour aller à la cour. Les rues du fauxbourg vont jusqu'à l'agréable ville de Dsedie, ou Dsedije Siesii demeure de Fondasijro Cami, Prince de Facatta. Dsedie. A côté des portes de cette ville on avoit élevé des murailles basses, mais propres: je trouvai que les rues en étoient regulieres au possible, allant autant que j'en pus juger, les unes du côté du midi, les autres du côté du levant; toutes les maisons étoient blanchies. Le Château est au bout septentrional de la ville, & il est entouré en partie par le lac d'Oitz, & en partie par la ville. C'est un grand & magnifique bâtiment, orné selon la coutume du pays, avec des tours quarrées hautes de plusieurs étages, chaque étage ayant un toit d'un travail singulierement beau. Assez près du Château est le grand temple du Dieu Umano Gongin. Nous fumes de là à une autre porte de ville, où nous trouvames des soldats du Prince en faction. Nous remarquames que le drap noir, dont le corps de garde est tapissé, porte les armes du Prince, qui sont un caractere de lettre entre deux feuilles dressées. Les grands chemins commencent ici d'être bordez des deux côtez de sapins, & cela continue jusqu'à Jedo, à moins qu'on n'ait été empêché d'en planter par des rochers ou par le terrain sablonneux qui se trouve en quelques endroits. Les lieues aussi sont mesurées regulierement, & au bout de chacune on a élevé une butte ronde avec un arbre dessus, par où les voyageurs peuvent connoître exactement la distance des endroits, & combien de lieues ils ont fait. Une demie lieue après Diedsje nous fumes au village de Tsetta, ou Tsjitto, quelques uns le prononcent Sjetta, d'autres Seta. Les maisons sont bâties des deux côtez sur le grand chemin. La riviere de Jodogawa traverse le village en sortant du lac d'Oitz sous le nom de Jocattagawa. Il y a un double pont de bois sur cette riviere precisement à sa sortie du lac. Ce pont est le plus grand que j'aye vu dans ce pays là: il est connu dans tout l'Empire sous le nom de Tsettanofas, ou Pont de Tsetta, ainsi nommé à cause du village voisin. Pour de Tsetta. Les deux parties du pont, ou plutôt les deux ponts se joignent dans une petite isle qui est sur la riviere. Le premier a quarante pas de longueur, & l'autre en a trois cens. Tous deux ont des balustres: celles du dernier sont or-



Exemples  
de la Su-  
perstition  
des Japon-  
nois.

Sentence  
remarquable  
d'un  
payen.

Kufatz.

Bambous  
singuliers  
pour des  
canes à  
marcher.

nées avec des boules de cuivre jaune sur le haut. Je ne puis me dispenser de m'arrêter sur ce pont fameux, pour faire part au lecteur de quelques Histoires fabuleuses, bizarres, & ridicules, que les Japonnois croient fermement & religieusement, qui sont arrivées au voisinage. Un Dsia ou dragon, animal fort estimé de toutes les nations payennes de l'Asie, mais surtout des Chinois & des Japonnois, qui le representent dans leurs peintures comme s'il avoit des mains, des jambes, & deux cornes; un dragon, dis-je, demuroit au rivage du lac d'Oitz. Il y avoit en même temps une fort grande Scolopendre ou bête à quarante jambes, de la longueur de deux hommes, & grosse à proportion, qui faisoit son séjour sur une montagne, ou plutôt colline ronde, sur le grand chemin à deux lieues de la demeure du dragon: cet endroit, à cause de ce monstrueux animal, est encore nommé Mukaddo Jamma, ou montagne de la bête à quarante jambes. Cette monstrueuse Scolopendre infestoit beaucoup les grands chemins d'alentour, & elle descendit une nuit de la montagne où elle demuroit, pour aller à l'habitation du dragon dont elle détruisit & mangea les œufs qu'il avoit près de lui; sur quoi il y eut un grand combat entre ces deux animaux, où le dragon obtint une victoire complete, & tua son ennemi. Pour conserver la memoire de cette aventure, on fonda un temple dans l'endroit du village nommé Tawarrattadu; ce temple subsiste encore, & on nous le montra comme une preuve incontestable de cet événement. Pour passer à une autre histoire, les culées de pierre de ce fameux pont ont été à ce qu'on dit possédées autres fois par un malin esprit qui tourmentoit beaucoup les voyageurs, aussi bien que les habitans du village. Il arriva un jour, que le fameux Apôtre des Japonnois Koofi, dont la memoire est en odeur de sainteté, passant en cet endroit, tout le peuple du voisinage le pria instamment de se servir de son pouvoir miraculeux pour les delivrer de ce mal insupportable, & de chasser le demon de ces piles; ce qu'il fit à leur priere. Les Japonnois, qui sont superstitieux à l'excez, s'attendoient qu'il employeroit beaucoup de prieres & de ceremonies: ils virent avec beaucoup de surprise, qu'il se contenta de prendre un morceau du linge sale qu'il portoit autour de sa ceinture, & de l'attacher autour de la pile. Koofi s'appercevant de leur surprise, *Mes amis, dit-il, vous vous attendez vainement que je fasse beaucoup de ceremonies, elles ne chassent pas les demons: c'est par la foy qu'on en vient à bout; c'est par la foy que je fais des miracles.* Après quoi, il continua son chemin. Mot bien remarquable dans la bouche d'un Predicateur payen! Nous traversames ensuite Kantangiwara, Sinde, Noodsi, ou Nooli, & plusieurs autres plus petits villages, ou plutôt longues rues; comme aussi la riviere d'Okamigawa, dont la source est à une lieuë & demie de là dans la montagne d'Okami. Après avoir encore fait une lieuë & demie nous arrivames à la ville ou plutôt grand village de Kufatz; en arrivant, nous remarquames six piliers de pierre, qui sont les bornes des Seigneuries & villages appartenant au Prince de Jodo dans la Province de Comi. On compte dans Kufatz, ou Kufatzi, environ cinq cens maisons bâties pour la plupart aux deux côtez d'une longue rue. Nous nous y arrêtames pour boire une tasse de thé: nous employames une grosse demie heure pour aller d'un bout de ce village à l'autre. C'est dans le pais circonvoisin que croît l'espece particuliere de roseau ou de Bambouc, que l'on appelle Fatsiku, les racines duquel servent à faire des canes, & sont portées en Europe sous le nom de Rottang. Elles sont generalement parlant à assez bon marché; quelques fois



fois pourtant on les vend fort cher, lorsque le Seigneur de la Province fait deffence de les arracher des terres pendant quelques années; ce qu'il est obligé de faire, de peur qu'une trop grande consommation ne fasse tort à l'accroissement de la plante, les racines en étant fort avant en terre, & n'en pouvant être tirées si l'on ne fait de grandes ouvertures. Le roseau Fatfiku se trouve aussi en d'autres pays, mais la racine en est si courte, qu'on n'en fauroit faire des canes. Il y a des gens dans ce village dont le metier principal est de tirer de terre ces racines; ils en font un commerce pour lequel ils obtiennent un privilege du Seigneur de la Province. Tout l'art de les preparer, & de les rendre propres pour l'usage à quoi on les destine, consiste en ceci: tout ce qu'il y a d'inutile aux deux bouts de la racine est coupé de telle sorte que ce qui reste ait la longueur necessaire pour l'usage; cela fait, on coupe aussi avec un bon couteau d'une trempe particuliere pour ce dessein, les jeunes racines & fibres qui sont autour des jointures, & dont on laisse toujours des marques, qui sont de petits trous ronds autour de chaque jointure; si les racines sont courbées on les redresse par le moyen du feu: il les faut ensuite bien laver, & bien nettoyer. Un quart de lieue plus loin nous trouvames le village de Mingawa, qui emprunte son nom de la riviere qui le traverse. Il contient environ quatre cens maisons bâties sur les bords du grand chemin, & formant une longue rue jusqu'au village de Tabara, ou Tebuira, qui contient environ trois cens maisons, & est encore contigu de la même maniere au village de Minoki. Ce dernier l'est encore au village voisin; ce ne sont qu'autant de longues rues, dont chacune à son nom particulier. Minoki est un village bâti aux deux côtes du grand chemin. Il est renommé pour un remede de grande vertu: c'est une poudre nommée Wadferan, qu'on à decouverte dans ce lieu là, & qui ne se fait point ailleurs. On la prend interieurement dans toutes sortes de maladies, sur tout dans cette sorte de Cholique qui est particuliere aux naturels du pays, & dont j'ai donné une relation dans mes *Amanitates Exoticae* pag. 582. (cette Relation à été inserée dans l'Appendice de cette Histoire) Elle est faite du Putsju, espèce amere & étrangere de Costus, qui à été premierement seché, & coupé grossierement; on le porte ensuite à trois maisons voisines, où l'on le reduit en poudre que l'on garde pour s'en servir. Le moulin dont on se sert le pulveriser est tourné par quatre personnes, comme nous le vimes à nôtre retour, à peu près de la même maniere qu'on le fait dans nos moulins pour moudre le grain de moustarde. On laisse le reste à faire aux femmes, qui ont soin de la poudre moulue; elles la reportent au logis, & la mettent dans des papiers de quatre doigts en quarré sur quoi l'on écrit en caracteres rouges & noirs le nom de la poudre, avec ses usages & ses vertus. Chaque paquet pèse un peu plus de deux dragmes, & on la donne selon l'âge, & la disposition du malade en une, deux, ou trois doses, que l'on prend dans une tasse deau chaude. Aux maisons où cette poudre se fait on la vend aussi preparée & bouillie dans l'eau. Un homme pauvre, mais plain de pieté, habitant de la rue ou du village de Tabara, est réputé le premier inventeur de ce remede. Il publia que le Dieu Jakusi, qui est l'Apollon des Japonnois, patron de la medecine & des medecins, lui étoit apparu en songe, & lui avoit montré tous les ingredients de ce remede qui croissent sur les montagnes voisines; ce Dieu lui ordonna d'en faire pour l'usage, & le soulagement de ses compatriotes. Cette histoire mit ce remede en grand credit; & comme on en vendit beaucoup, l'homme devint bientôt

Poudre  
medici-  
nale.

Jakusi  
Dieu de la  
medeci-  
ne.



riche, & en état de faire bâtir une belle maison pour y demeurer, & vis à vis de sa boutique une Chapelle ou petit temple richement orné en l'honneur, & pour la reconnoissance qu'il devoit au Dieu qui lui avoit revelé ce secret. Il plaça dans ce temple l'Idole de Jakusi, elle est debout sur une fleur de Tarate dorée, (c'est la *Nymphæa palustris maxima*, ou *Faba Ægyptiaca Prosp. Alpini*) sous une grande coquille de Petoncle étendue sur sa tête. La tête est entourée d'une couronne de rayons, comme une marque de sa sainteté; il tient à sa main droite une chose qui m'est inconnue, & un sceptre à sa gauche. L'idole entière est solidement dorée. Les Japonnois qui passent auprès manquent rarement de rendre hommage à cette Idole dorée; les uns avec une profonde reverence, les autres s'approchant du temple dans une posture fort humiliée & tête nue: ils sonnent ou plutôt batent une cloche qui est pendue auprès de l'idole; ils tiennent ensuite leurs deux mains sur leur front, & font ainsi leurs prieres. Deux parens de l'inventeur, qui demeurent à Minoki, ayant eu la recette de cette poudre, ont fait le même commerce, qui les a si fort enrichis qu'ils ont été en état de bâtir aussi chacun une Chapelle au Dieu Jakusi. L'un d'eux a été plus loin encore, il a fait bâtir outre cela, une petite maison contre la chapelle où il entretient un prêtre, dont l'emploi est de desservir la chapelle, de la nettoyer, d'allumer les lampes devant l'idole, & de lui rendre tous les services & les honneurs de cette nature. Au sortir de Minoki, nous perdimes de vue bientôt le lac d'Oitz, que nous avions vu jusques là à notre gauche, dans des differents éloignemens, mais pas fort grands. La vue nous en fut derobée, par des collines & de petites montagnes qui en sont près, du nombre desquelles est la fameuse montagne de Mikadde, ou Mikame Jamma dont nous avons parlé, & qui est à demie lieuë du grand chemin. Les chemins tout autour avoient été fort endommagés, & quasi noyés par les grandes pluyes; c'est pourquoi nous suivimes le nouveau chemin qui tournoit autour d'une montagne à notre droite, sur lequel nous fimes demie lieuë; après quoi nous rentrames dans le vieux chemin. Peu après à onze heures du matin nous arrivames à Issibe, grand village d'environ quatre cens maisons, & qui est à six lieuës d'Oitz: nous y dinames dans une grande & magnifique hôtellerie; notre coutume étoit auparavant de diner à la petite ville de Minakutz, au de là d'Issibe; mais notre hôtellerie y ayant été consumée par le feu, on a fait choix de ce village pour la disnée. Nous continuames notre route jusqu'à Dsutsi Jamma, village d'environ trois cens maisons situé au pied d'une montagne de même nom; nous y arrivames à cinq heures du soir, ayant fait ce jour là douze lieuës Japonnoises. Nous passames cette après midi par divers villages grands & petits presque contigus l'un à l'autre. A moitié chemin à peu près d'Issibe à Dsutsi Jamma, est la petite ville de Minakudsi qui appartient à Catto Sadano Cami un des conseillers d'état de l'Empereur, du second rang. Elle est composée de trois longues rues fort irregulieres. A une extremité de la ville est un Chateau bas, ou pour mieux dire le palais du Seigneur de la ville, car il n'a ni muraille, ni fossez, quoi qu'il y eut aux portes quelques Soldats en faction. Une partie de la ville qui avoit été destruite par les flames étoit encore en cendres. On y fait de fort beaux Chapeaux, & des paniers de toute espece, avec du jonc & des roseaux refendus. Nous y rencontrames une grande multitude de gens hommes & femmes, la plupart à pied, quelques uns à cheval, & quelques fois deux ou trois sur la même monture: les mendiants ne manquoient pas d'en  
gros-

Minakud-  
si.



grossir le nombre. Tous étoient pelerins, les uns alloient & les autres retournoient d'Isje, lieu renommé, situé au bout meridional de la Province de ce nom. Ils ne manquerent pas de nous importuner, comme c'est leur coutume, & de nous demander la charité pour les aider à s'acquitter de leur pelerinage. Plusieurs d'entre eux avoient le nom de l'endroit où ils alloient, ou dont ils retournoient en qualité de pelerins, comme aussi leur nom propre, celui de leur Province & de leur endroit, écrit sur leur chapeau : cela se fait afin qu'on les reconnoisse, en cas que quelque accident leur arrive sur leur route. Ceux qui retournent d'Isje ont leur Ofarraï, ou la boëtte qui contient leurs indulgences, attachée au bord du chapeau sur leur front, & ils attachent au bord opposé un bouchon de paille envelopée dans du papier, pour tenir l'Ofarraï dans l'équilibre.

Le Dimanche quatrieme de Mars, nous fumes portez dans des Cangos depuis nôtre hôtellerie par dessus la montagne de Dfutlika, jusqu'au village de Sakanofsa qui est à deux lieuës de Dfutli Jamma; tout ce chemin étoit plein de montées & de descentes rudes. La montagne est fort sterile, le terrain n'est qu'un sable aride, qu'on ne sauroit labourer, & où l'on ne voit pas même le moindre gazon; cependant, on trouve plusieurs petits hameaux en la traversant, dont les habitans gagnent leur vie en rendant service aux voyageurs. La descente de cette montagne ne ressemble pas mal à celle d'un escalier à vis: de grandes marches taillées sur le bord d'un precipice profond mènent à une autre montagne voisine, remarquable en ce qu'elle est une espece de Baromètre naturel pour les pilotes du pays, qui voyant son sommet clair, ou couvert de nuages, & quelques autres figures, connoissent le temps qu'il fera, & par consequent s'ils peuvent s'avancer en mer. En allant sur la montagne, nous trouvâmes un temple sur nôtre chemin; non loin duquel il y avoit une petite Chapelle où l'on gardoit une Idole dorée: deux moines y faisoient leurs prieres & leurs fonctions devotes, pour exciter les bons & devots voyageurs à leur faire la charité. Nous fumes un gros quart d'heure à descendre la montagne, nous remarquâmes au pied une autre Chapelle où il y avoit un lyon doré. Des prêtres presentent, en cet endroit, aux voyageurs une relique à baiser, & en reçoivent un liard par tête en recompense. Un quart de lieuë plus loin il y a une autre chapelle taillée dans le roc, appelée Twei Jano f'ano, mais nous n'y vîmes point de prêtres pour la desservir, ni personne qui y rendit un culte religieux. Sakanofsa est un village d'environ cent maisons, le premier que l'on trouve dans la Province d'Isje: il est riche, contient beaucoup de bonnes hôtelleries, & est situé dans un pays fort agreable. Nous y remarquâmes une petite chapelle ouverte, où l'on gardoit une bonne provision de petites planches minces, sur lesquelles étoient écrits des Caracteres sacrez, & magiques, que l'on croit avoir une vertu infallible pour garantir de toute sortes d'incommoditez, & d'infortunes: on les vendoit quelques liards la piece. Après avoir bu une tasse de Thé à Sakanofsa, nous remontâmes à Cheval, & dans un quart d'heure de marche, nous arrivâmes au petit village de Futzkaki ou Kudfukaki, où l'on vend des chataignes roties, & des racines de Kokoro bouillies: ces deux denrées croissent en abondance dans la Province d'Isje. Trois quarts d'heure de marche plus loin nous arrivâmes à Sekinosifi, grand

Montagne  
de Dfutli  
Jamma.

Sakanofsa.

Sekinofsi.



les enfans crient dans la rue : ils importent les gens pour les leur vendre, & deviennent fort incommodés aux voyageurs. Nous y dinâmes, n'ayant fait ce matin que quatre lieues, mais nous hatâmes d'en partir pour arriver à Jokaitz qui est à sept lieues de Sekinosi. Hors de ce village, il y a un chemin qui mène droit à Isje, endroit qui est en grande odeur de sainteté parmi les Japonnois ; il en est à treize lieues, & chaque lieu est d'une bonne heure de chemin dans cette Province. On compte qu'Isje est à treize lieues de Miaco. Après trois quarts d'heure de marche, nous arrivâmes à la ville de Kamme Jamma, située sur une éminence, ou sur le sommet plat d'une hauteur ; c'est une assez grande ville renfermée de murailles, autant que j'en pus juger : elle est défendue aussi par de bonnes portes & des corps de garde. Au côté meridional de la ville est le château passablement fortifié, avec des fossés, des murailles, & des bastions ronds. Nous marchâmes près d'une heure avant d'arriver à la troisième garde, & à l'extrémité des fauxbourgs. Les rues sont fort irrégulières, à cause de l'inégalité du terrain sur lequel la ville est placée. Une petite lieue plus loin nous arrivâmes à Munitfaya, petit village situé près d'un grand nommé Tsjono : nous fûmes surpris à Munitfaya, par une telle ondée de pluie que nous fûmes obligés pendant quelque temps de nous mettre à l'abri dans les maisons. Il y a ici un autre chemin qui mène à Isje, fort fréquenté par les habitans des Provinces orientales, & septentrionales. Continuant notre chemin nous traversâmes plusieurs villages : les principaux étoient Tsjono, Tsijakus, Tsietfuki, Ojewata, & Finkawa. Le moindre de ces endroits n'a pas moins de deux cents maisons. Le dernier, qui est à une demie lieue de Jokaitz, est le plus grand de beaucoup, parce qu'il a encore près de cent maisons de l'autre côté de la rivière qui a donné le nom au village. Le pays où nous voyageâmes ce jour là étoit pour la plus grande partie stérile & montagneux, avec fort peu de morceaux de terre de médiocre bonté. Pour les deux dernières lieues depuis Tsietfuki jusqu'à Jokaitz, le terroir commence à être passablement fertile, un peu plat, & abonde sur tout en ryz, à peu près comme la Province de Fisen. Un moment avant d'entrer dans notre hôtellerie, un messager de l'Empereur qui avoit été envoyé au Dairi passa près de nous avec beaucoup de diligence : il s'en retournoit de Miaco à Jedo, & avoit ordre de faire ce chemin dans huit jours de temps. C'étoit un homme de bonne mine : son train consistoit en deux Norimons, plusieurs porte-piques, un cheval de main sellé, & sept domestiques à cheval outre les valets de pied. Jokaitz est une assez grande ville d'environ mille maisons : elle a plusieurs bonnes hôtelleries où les voyageurs sont très commodément, car les habitans sont obligés de tâcher de gagner leur vie en partie par le moyen des allans & venans, & en partie par ce qu'ils tirent de la mer voisine qui baigne les côtes meridionales, & sur laquelle la ville est située. Elle leur fournit du poisson, des cancrs, des herbes marines, & des choses semblables. Entre les Pelerins que nous rencontrâmes ce jour là, il y avoit une femme vêtue de soye, bien mise, & extrêmement fardée, qui conduisoit un vieillard aveugle, & demandoit la charité, marchant devant lui : ce fut pour nous un objet fort nouveau. Nous trouvâmes aussi plusieurs jeunes Beckuni, espèce de religieuses mendiantes, que j'ay descrites au cinquième Chapitre de ce Livre : elles abordent les voyageurs pour leur demander la charité, & leur recitent des chansons pour les divertir qui sont sur un air étrangement rustique. Elles s'arre-

Jokaitz.



s'arrêtent avec eux aussi long tems qu'ils le desirent, & cela à juste prix : La plupart d'entre elles sont filles de Jammabos ou Prêtres des montagnes ; & se sont consacrées à ce saint ordre mendiant, en se rasant la tête. Ces sœurs questeuses sont propres & bien verues ; elles portent une coëffe de soye noire sur leur tête rasée, avec un Chapeau leger pour defendre leur visage de l'ardeur du Soleil. Leur conduite est en apparence libre tout ensemble & modeste : pas trop hardie & libertine, ni trop honteuse & abbatue non plus. A l'égard de leur personne elles ont de la beauté autant qu'on en peut voir dans quelque autre femme du pays que ce soit. Enfin tout ce qui se passe avec elles ressemble plus à une scene de comedie, qu'à une mendicité causée par l'indigence. Il est certain que leurs peres ne sauroient envoyer des personnes plus propres à faire la queste ; car non seulement elles savent attaquer la bourse des voyageurs, mais elles ont encore assez de beauté, & de charmes, pour leur rendre d'agreables services. Pour les distinguer des autres religieuses mendiante, on les appelle Kama-no Bikuni, à cause qu'elles vont toujours deux à deux : elles ont leurs postes marquez seulement sur les chemins voisins de Jokaitz. Elles sont obligées de porter une certaine somme chaque année de ce qu'elles ramassent en mendiant, au temple d'Isje en maniere de tribut.

Le Lundi 5. de Mars, nous partimes de Jokaitz au lever du Soleil : l'Envoyé de l'Empereur dont nous avons parlé en étoit parti à minuit. Nous arrivames à onze heures du matin à Quano, après avoir fait trois lieuës dans un pais uni & fertile : nous traversames dix villages & plusieurs rivières, deux desquelles avoient des ponts, l'un d'eux de 150. pas de long. Nous fumes obligez d'en passer à gué la plupart. J'ay marqué les differents villages dans la Carte de nôtre route, ainsi je me dispense de rapporter ici leurs noms ; d'autant mieux que je n'y vis rien de remarquable que je n'eusse vu ailleurs : je pris garde seulement qu'au village de Navi ils font cuire les huîtres de Jamaguri avec un feu de pommes de pin, & les vendent aux gens de pied qui passent dans ce village.

Kuwana, Kfana, ou Quano est une fort grande ville & la premiere de la Province d'Owari. Elle est située sur un port spacieux, ou plutôt baye, de la mer du midi. Elle est composée de trois différentes parties qui sont comme autant de villes. Nous fumes trois grands quarts d'heure à aller à nôtre hotellerie qui étoit au bout de la troisieme partie. La premiere partie est entourée, de même que la troisieme, d'une haute muraille & de fossés : les portes sont fortes & bien gardées ; la seconde partie ou celle du milieu n'a point de murailles, mais elle est entourée d'eau, à cause que le pays est plat & plein de rivières ; au côté meridional de la troisieme partie, est le Chateau & la demeure de Matzindairo Jetsu Cami, bâti dans l'eau. (Voyez la Planche XXXIII. Fig. 14.) Les murailles en sont fort hautes avec des barbicanes, & couvertes d'un toit fort propre ; on y a bâti des fortins à peu de distance l'un de l'autre : ce Chateau occupe un grand terrain. Le côté de l'Est seulement est un peu rond, il est separé de la ville par un fossé profond sur lequel on a mis deux ponts de communication. Les trois autres côtes sont baignez de la mer. Au milieu du Chateau il y a une tour quarrée & blanchie, de sept étages de hauteur, avec plusieurs toits à la maniere du pays, qui contribuent beaucoup à la beauté de la place. Ce Chateau fût bâti par l'Empereur Gengoin oncle du Monarque à present regnant, qui avoit naturellement de l'averfion pour le sexe, & sur tout pour l'Imperatrice son épouse ; de sorte qu'il ordonna



qu'elle, les Dames de sa cour, & la propre nourrice de l'Empereur, y passeroient le reste de leurs jours.

Passage de  
Mia.

Nous dinames à Quano, & le temps s'étant mis au beau après une grosse ondée de pluie, nous quittames cet endroit à midi, & allames avec nos chevaux, & notre bagage, à bord de quatre barques qui devoient nous passer à Mia, éloigné de Quano de sept lieuës & demie. La grande riviere de Saijah se jette dans la mer près d'un village du même nom à trois lieuës de Quano. Cette riviere porte beaucoup de bois flotté, de la Province d'Owari & de plusieurs autres endroits. Le port a fort peu de profondeur, & a plusieurs bancs de vase qui paroissent quand la maree s'est retirée, quatre ou six pieds hors de l'eau. Ce peu d'eau nous obligea de quitter nos quatre grandes barques que nous avions arrêtées pour notre passage, une heure avant que nous arrivassions à Mijah, & d'en prendre de plus petites pour nous porter nous & notre bagage jusqu'à cette ville. Ces petits bateaux étoient tirez, ou plutôt levez, à l'aide des perches de Bambous; deux hommes étoient employez pour chaque bateau, l'un devant, & l'autre derriere. Cette maniere de naviger, qui nous paroissoit à nous étrangers bien étrange & bizarre, par ce que nous n'y étions point accoutumez, ne laissoit par de reussir, à cause que le dessus de la vase étoit assez doux & uni, le terrain au dessous ferme, & les bateaux fort petits, ne contenant que sept à huit personnes, & moins même, s'il y avoit des marchandises. Nous arrivames ainsi à Mija deux heures avant le coucher du soleil. Nous trouvames plus de cinquante bateaux qui étoient à l'ancre à demie lieuë de la ville, à cause du peu de profondeur du port. Le chemin par terre de Kwano à Mia est beaucoup meilleur, mais plus long, y ayant dix lieuës du village de Sajah à Mijah, sans compter le reste. Sur ce que je viens de dire, il ne faut pas s'étonner d'Ulisse & de ses Argonautes, si, lors que l'occasion le demandoit, ils poursuivoient leur navigation par terre, comme Rudbeck le remarque dans son *Atlantica*. On voit la même chose aujourd'hui, pratiquée par les Cosaques, qui tirent leurs bateaux de la riviere du Tanais jusqu'à celle du Wolga près de la ville de Zarich. Il arriva pendant mes voyages de Moscovie en Perse, que le jour qui précéda nôtre arrivée à Zarich, 800. Cosaques avoient porté ainsi leurs bateaux depuis le Tanais au Wolga pour descendre la riviere, pour suivre leurs ennemis les Tartares Calmuques, & leur reprendre le butin que ces Tartares leur avoient enlevé. Pour retourner à notre sujet, Mia n'a point de murailles, il y a un mechant fossé à l'entrée & à la sortie de la ville. Elle est grande & bien peuplée, quoiqu'elle ne soit pas si grande que Quano; ne contenant qu'environ deux mille maisons. Sur la droite elle a un palais quarré bâti en forme de Château, où l'Empereur loge lorsqu'il va à Miaco, ou qu'il en revient. Comme font aussi quelques uns des plus considerables Princes de l'Empire, dans leurs voyages à la cour. Les rues se coupent à angles droits avec toute la regularité que la disposition du terrain peut le permettre. Une longue rue ou rang de maisons s'étend pendant deux lieuës depuis Mijah, & finit à Nagaija, demeure du Seigneur de la Province, qui est un Prince du sang Imperial. Le Château où il fait sa residence est regardé comme le troisieme de l'Empire par rapport aux fortifications & à l'étendue. Ce Prince fait son voyage à la cour avec une magnificence extrême: son avant-garde seule est composée de plus de 2000. hommes avec des chevaux de main, des halebardes, des piques, des arcs, des fleches &

Exemples  
de naviga-  
tion par  
terre.

Descrip-  
tion de  
Mia.



& d'autres armes ; des paniers, des coffres, & une infinité d'autres choses, les unes pour l'usage, les autres pour la parade seulement, avec ses armoiries dessus. Lorsque les Hollandois le rencontrent sur le chemin, toute leur suite doit mettre pied à terre : notre Resident sort de son Norimon, & tous dans une posture humiliée, par respect pour le sang Imperial, s'arrêtent jusqu'à ce qu'il soit passé. Le pays autour de Mijah est uni, fertile, & bien habité. En traversant la ville nous passames par un petit temple du Sintos bâti depuis quatre ans. On l'appelle Azta, ou le temple des trois Simeterres, on voit à son entrée deux portes rouges telles qu'on en voit devant les temples. On y garde comme de saintes reliques trois Simeterres miraculeux, dont on se servoit au temps reculé de cette race de demi-dieux qui habitoient le pays, & se faisoient une cruelle guerre. On les gardoit autresfois dans un temple à Isje, d'où on les a transportez ici. Cinq prêtres du Sintos desservoient ce temple, habillez de robes blanches Ecclesiastiques, avec des chapeaux noirs vernis, tels qu'on les porte à la cour du Dairi, ou de l'Empereur Ecclesiastique hereditaire. Deux du plus bas rang se tenoient debout sur le sol du temple, deux autres d'un rang plus relevé étoient assis un peu plus haut derriere les premiers, & le cinquieme étoit assis sur le milieu du temple dans un endroit plus relevé que tout le reste. Il y a aussi un autre temple de la même espece que l'on peut voir dans la ville, nommé Fakin ou le temple des huit simeterres; l'on y garde avec beaucoup de soin & de veneration huit espées dont se servoient les heros demi-dieux de ces anciens temps. Des prêtres habillez de même desservent ce temple.

Le Jeudi 6. de Mars, nous partimes de Mijah par terre à la pointe du jour : nous traversames divers villages & hameaux dont le principal étoit Kasadira, village d'environ cent maisons, ainsi nommé d'un temple de ce nom bâti en l'honneur d'une Idole considerable. Les Japonnois qui passent auprès sonnent une cloche suspendue devant le temple, & font une profonde reverence : quelques uns recitent une courte priere. Narimui ou Narumi est un autre village d'environ 400. maisons ou huttes. Arimatsi n'a pas plus de cent maisons ; on y fait, & l'on y vend de bons habits de toile de Cotton. Imokawa est un village d'environ 200. maisons. Tsiwa ou Tsiriu est une petite ville, la premiere qu'on trouve dans la Province de Mikawa. Okasaki est une grande ville : on y compte environ 1500. maisons, la plupart bien bâties ; elle est ceinte d'une haye fort jolie, ou palissade de Bambous, & en quelques endroits d'une muraille. Le Château est situé à l'extremité meridionale de la ville sur une colline, & est entouré de fossez & d'une muraille blanche élevée sur un rempart bas ; cette muraille est defendue avec de bons corps de garde bâtis de pierre, en differents éloignemens. Du côté de la colline, où il seroit plus aisé de l'attaquer, il est defendu par une triple muraille forte. La haute tour qui est au milieu du château, & qui est la marque ordinaire de la residence d'un Prince, fait un effet merveilleux à l'œil du côté du midi. Je trouvai que les fauxbourgs contenoient environ 200. maisons. Une grande riviere qui tire son nom de la ville la traverse : cette riviere est assez large, & ne manque pas d'eau ; mais à cause de son peu de profondeur elle n'est pas navigable. Elle prend sa source dans les montagnes voisines qui sont au Nord-Ouest, d'où elle coule avec beaucoup de rapidité jusqu'à la mer. Il y a un pont de bois solide & magnifique, que les Japonnois disent avoir 158. Ikins ou brasses de longueur ; mais mon domestique l'ayant mesuré



trouva qu'il avoit 350. pas de long. A compter depuis notre entrée dans le fauxbourg, nous marchames une demie lieue pour aller à notre hotellerie qui étoit magnifique : nous en partimes après diner, & nous fimes cinq lieues de plus pour aller à la ville d'Akafaka. Nous passames par divers petits villages ou hameaux, & par une petite ville, ou pour mieux dire, bourg, nommé Fufikawa, qui est à une lieue & demie d'Okafaki. Il y a une grande rivière entre ces deux endroits, qu'on traverse sur un pont de 120. pas de long. Après une demie heure de marche au de là de Fufikawa, près du village d'Ofijra, nous fumes rencontrés par trois couples de Bikunis, ou religieuses mendiante, & par le même nombre de jeunes Jammabos ou prêtres de montagne, qui sortirent ensemble d'un bois prochain, & firent de leur mieux en chantant, en priant, & en prêchant: pour exciter nôtre charité, nous fumes plus liberaux pour les Nounains, que pour les prêtres, parce qu'elles nous tinrent Compagnie assez long temps, & nous divertirent avec leurs chants. La plus grande partie d'Akafaka consiste en une longue rue bordée de maisons bien bâties; & de plusieurs magnifiques hôtelleries. Chaque hotellerie à un nombre suffisant de filles de joye fort fardées, pour servir les hôtes. C'est à cause de cela que cette ville a gagné le nom de Magazin de lieux de debauches publics. Le pays que nous traversames au matin étoit uni, plein de bois & de brossailles en quelques endroits, & de champs cultivez en d'autres, le tout étoit une plaine qui nous paroissoit s'étendre depuis Tſirija jusqu'à cinq lieues du côté des collines les plus prochaines. L'après midi le pays fût montagneux pendant deux lieues & demie, depuis Okafaka le reste étoit un pays uni, fertile, & cultivé.

Akafaka.

Notre vieux premier Interprete fût attaqué pendant la nuit de douleurs de Rhumatisme, cela retarda notre depart le mercredi septieme de Mars. Nous ne quittames Akafaka qu'à neuf heures du matin, & nous fimes sept lieues jusqu'à Array, où nous dinames. Il ne nous restoit que trois lieues pour nous rendre à Fammamatz où nous devions coucher cette nuit; cet endroit est à moitié chemin de Jedo. Les endroits les plus considerables où nous passames avant diner étoient Goju, village de près de 300. maisons; Khomra, de 150; Simosij de 100. Ici nous passames sur un pont de 350. pas de long qui nous conduisit aux fauxbourgs de Josijda, ou Jossijda, qui est à trois lieues d'Akafaka. La ville de Josijda est bâtie sur une éminence: elle à des portes, & des corps de garde, avec une petite garnison, plutôt pour la parade que pour la defence; on y compte mille maisons, ou pour parler plus proprement mille huttes habitées par de pauvres gens, & bâties aux deux côtez d'une rue qui coupe la ville en longueur, & de quelques autres petites rues qui y aboutissent. Il y a deux fauxbourgs: on trouve l'un en entrant & l'autre en sortant de la ville. On compte au premier cent maisons, & à l'autre 250: elles sont bâties aux deux côtez du grand chemin, ce qui fait une grande heure de marche depuis le commencement du premier fauxbourg jusqu'au bout de celui que l'on trouve après avoir traversé la ville. Le Château est au côté septentrional de la ville, c'est un bâtiment quarré à l'ordinaire, trois de ses côtez sont fermés par des murailles & des fosses, & le quatrieme par la rivière qui coule auprez. Les murailles sont hautes, blanches, & propres; d'ailleurs sans corps de garde, ni aucune autre defence; le Château n'ayant été bâti que pour loger les Princes de l'Empire pendant les voyages qu'ils font à la cour. Le gouverneur du château avoit donné ordre à un

Josijda.

de-



détachement de vingt Bugjos ou soldats du premier rang de nous recevoir sous les armes pour nous faire honneur. On fait & l'on vend dans cette ville beaucoup d'ouvrages d'acier. Je remarquai que les payfans y avoient apporté au marché quantité de bois, de feuilles, de foin, de poix, & d'autres productions naturelles du pays: apparemment c'étoit le jour du marché. Pour aller de là à Array, qui en est à près de cinq lieues, nous traversames des villages peu considerables, si l'on excepte seulement Sijrosaka, qui contient environ 200. maisons bâties sur le rivage de la mer. Nous commenceames à decouvrir en cet endroit le sommet de la haute montagne de l'ooſi ou Fulino jama, qui n'a peut-être pas sa pareille pour la beauté. Demie lieue plus loin nous nous trouvames à Array, petite ville d'environ 400. maisons, située près de la mer au bout étroit d'un petit havre. Nous y dinames: la ville est ouverte, sans murailles, ou fossez. Les hardes & le bagage de tous les voyageurs, & sur-tout des Princes de l'Empire, doivent être visitez en cette ville par des commissaires imperiaux nommez pour cela. Il leur est enjoint de prendre garde qu'il ne passe outre, ni femmes ni armes. C'est une des maximes politiques, que l'Empereur à present regnant à jugées necessaires pour s'assurer la paisible possession du throne. Les femmes, & les jeunes filles, de tous les Princes de l'Empire sont gardées à Jedo Capitale de l'Empire, comme otages de la fidelité de leurs maris, & de leurs peres. A l'égard du transport des armes, on l'empêche, de peur que si les Princes en faisoient passer une quantité considerable ils ne se missent en tête d'exciter des troubles contre le gouvernement tel qu'il est à present établi. Nos hardes furent non seulement ouvertes, elles furent encore visitées par-tout, à la reserve de mon Adofski ou coffre qui étoit attaché à la croupe de mon cheval: il y eut quelque difficulté à se dispenser de le detacher, à cause de son poids qui faisoit soupçonner qu'il n'y eut des armes, ou quelque chose d'extraordinaire. Cependant les Commissaires se contenterent de quelques raisons qu'on leur donna, & mon coffre échappa à leur visite. Après avoir essuyé cette recherche, nous nous presentames à eux; ils nous reçurent d'une maniere fort civile, & ne firent aucune difficulté de nous permettre de partir quand nous voudrions: sur cela nous nous mimes à bord d'un bateau de divertissement de l'Empereur qui devoit nous porter au travers du havre jusqu'au village de Mijasacka qui n'est qu'à demie lieue d'Array. Ce havre qu'on nomme Sawo a sept lieues & demie de tour, son entrée est petite & il s'élargit vers les côtes montagneuses du Nord-Ouest. Il est presque rond: seulement du côté de l'Est il s'en detache un bras qui entre avant dans le pays, & finit en une pointe étroite, où l'on trouve une autre garde Imperiale pour empêcher que qui ce soit ne traverse le havre de ce côté là, pour éviter les recherches qu'on fait à Array. Nous primes des chevaux fraix à Mijasacka, nous fimes encore trois lieues & traversames quelques villages pour nous rendre à Fammamatz où nous arrivames à cinq heures du soir, & nous y couchames. Fammamatz est une petite ville de quelques centaines de maisons, ou huttes, bâties tout le long d'un petit nombre de rues regulieres. Elle est beaucoup plus longue que large, car il faut trois quarts d'heure pour aller d'un bout à l'autre. Elle est dans une plaine qui s'étend une lieue sur la droite vers les côtes, & sur la gauche elle s'étend l'espace de cinq lieues jusqu'au pied des collines voisines. Les rues font un bel effet pendant le jour, à cause du grand nombre de boutiques ouvertes. Au côté septentrional, & à peu près sur le milieu



lieu de la ville, il y a un grand Château sans aucune défense; n'étant ceint que d'une simple muraille peu épaisse. C'étoit alors la foire annuelle du lieu, ou quelque autre jour de fête: nous vîmes les jeunes garçons, qui se divertissoient marchant en procession dans les rues de la ville, avec des tambours & autres instrumens de musique, & des chandelles qu'ils portoient sur des Bambous. Le pays que nous traversâmes l'après midi étoit peu habité pendant trois lieues, quoi qu'il fût uni & bien cultivé; sur tout aux environs de Josijda, & environ deux lieues plus loin nous passâmes par des champs fertiles de ryz, & de bled. Ensuite nous trouvâmes une autre plaine agreable avec des buissons & des bois, qui s'étendoit jusqu'à Array. Nôtre route de l'après midi fût aussi par un pays uni, & agreable, à peu près comme celui où nous avions passé le matin; il étoit d'ailleurs peu habité.

C H A P I T R E X I.

*Notre Voyage de Fammamatz à Jedo, Capitale de  
l'Empire, & Demeure de l'Empereur.*

**N**ous partîmes de Fammamatz plus tard que de coutume, à cause de l'indisposition de nôtre vieux premier interprete. Après avoir fait deux lieues, nous nous trouvâmes sur les bords de la riviere de Ten Rijn, qui se degorgeoit alors dans la mer par deux bras differens. Elle est fort large ayant un quart de lieue d'une rive à l'autre, & sa rapidité est si grande qu'on n'y sauroit bâtir des ponts. Nous traversâmes le premier bras à cheval, & le second dans des bateaux plats qu'on appelle Prows: nous remontâmes à cheval, & nous traversâmes divers villages qu'il n'est pas necessaire de nommer: je les ai marquez dans la carte de nôtre route de Fammamatz à Jedo (Planche XXIX.) Entre autres endroits nous passâmes dans la ville de Mitzedai qui contient 250. maisons: nous y remarquâmes un Tori ou porte de la cour d'un temple d'une magnificence singuliere. Mitzka est une autre ville d'environ cinq cens maisons. De là nous passâmes sur un pont de cinq cens pas de long pour aller diner à Fukuroy grand village d'environ 800. maisons. Nous fumes ensuite à la ville de Kakinga, ou Kakegawa à deux lieues de Fukuroy. Cette ville a des portes, & des corps de garde, avec un fauxbourg à chaque bout. Le Château est au côté septentrional. C'est un grand bâtiment quarré entouré d'une muraille toute unie sans corps de garde ni aucune autre defence. Il y a au beau milieu du chateau une magnifique tour blanche haute de plusieurs étages, avec les ornemens ordinaires. Voici ce qui nous arriva à nôtre entrée dans cette ville: un pauvre homme, assis avec ses domestiques à la porte de sa maison, faisoit bouillir dans une grande chaudiere, l'huile qu'on tire de certains fruits: l'huile ayant pris feu par accident la flame se repandit tout d'un coup dans la maison, & le vent étant fort, l'embrasement se communiqua aux maisons voisines. Nous ne primes pas garde qu'il y eut du feu derriere nous: nous apperçûmes seulement qu'une

Riviere de  
Ten Rijn.

Embrase-  
ment à  
Kakegawa.



ne épaisse fumée nous gaignoit ; elle couvrit d'abord l'air : nous craignîmes un orage , & commencions à prendre nos manteaux ; mais le vent soufflant avec force à notre dos, nous envelopa dans un si étrange nuage de fumée & de chaleur, que pour éviter d'être étouffés, nous fumes obligés de nous tirer du chemin au grand galop, le plus vite que nous pûmes. Quand nous fumes à quelques centaines de pas de la ville sur une petite éminence, nous regardâmes en arrière , & nous vîmes toute la ville couverte de feu & de fumée, de sorte que nous ne pouvions rien distinguer , si ce n'est le haut de la tour du Château qui sembloit sortir d'un nuage. Cependant, quand nous y repassâmes à notre retour de Jedo, nous trouvâmes que le dommage avoit été moins grand que nous n'avions cru ; le Château n'ayant point été du tout endommagé, & la bonne moitié de la ville ayant été garantie. Il n'y avoit pourtant pas moins de deux cens maisons en cendres , la plupart le long de la grande rue du milieu. Deux lieues plus loin nous arrivâmes à Nisijacca, village d'environ 200. maisons : nous y laissâmes nos chevaux , & prîmes des Cangos pour traverser une montagne jusqu'au village de Canaja , où nous devions prendre des chevaux frais. Une lieue plus loin nous nous trouvâmes à la grande & fameuse rivière d'Ojingawa , qui descend des montagnes voisines avec une force & une rapidité extraordinaires, & se jette dans la mer une demie lieue au dessous de cet endroit. Le temps ayant été beau pendant quelque temps , le liêt de la rivière, qui a un grand quart de lieue de largeur , étoit fort desséché, & la rivière couloit en plusieurs courans séparés : il est impossible de passer à gué cette rivière après les grandes pluies lorsque l'eau est haute : & même lorsqu'elle est basse le passage est accompagné d'assez de difficulté & de danger , à cause de la force & de la rapidité du torrent ; & des grandes pierres qu'il entraîne souvent des montagnes du voisinage où elle prend sa source. C'est pour cela que des particuliers qui connoissent le liêt de la rivière sont nommez pour faire passer les voyageurs à gué, hommes & chevaux , à un prix réglé ; & pour les obliger de veiller à la sûreté des passagers dont ils se chargent, il a été ordonné par les loix du pays que si quelqu'un d'eux se perd ou se noie tous ceux qui devoient avoir soin de lui soient mis à mort. Ils sont payez à proportion de la profondeur de la rivière, ou de la hauteur de l'eau , que l'on mesure par un posteau planté sur la rive. On nous aida à passer à gué, quoi que l'eau fût alors fort basse, & allât à peine au genouil ; cinq hommes furent nommez pour chaque cheval, deux à chaque côté pour lui soutenir le ventre, & un pour tenir la bride. Lorsque l'eau est haute il faut qu'il y ait six personnes de chaque côté du Cheval , deux pour le tenir sous le ventre , quatre pour soutenir ceux de devant, & se soutenir l'un l'autre, pendant qu'un treizième mene le Cheval par la bride. Les écrivains du Japon, sur-tout le Poëtes, font souvent des allusions à cette rivière, à cause de ses attributs singuliers. Après l'avoir passée, ce qui nous prit une demie heure, nous arrivâmes bientôt au village ou petite ville de Simada, qui a un quart de lieue de longueur, nous y passâmes la nuit, ayant fait cinq lieues le matin , & six l'après dinée. Le pays que nous avions traversé ce jour là étoit une plaine fertile jusqu'à Farangawa, mais de là jusqu'à Simada, où nous couchâmes , le pays devient montagneux, & stérile, pour la plus grande partie. Non loin de Mitzka, où nous avions les montagnes à notre gauche, à une demie lieue de distance, & d'où nous pouvions découvrir la mer à la droite, nous passâmes plusieurs bois , & lieux cou-

Rivière  
d'Ojingawa.



verts de buissons avec des champs fertiles entourez d'arbrisseaux à Thé, mais cela ne dura qu'une demie lieue. Entre les différentes sortes de mendiants que nous rencontrâmes ce jour là, il y avoit un garçon de treize ans tel que j'en ai déjà décrit dans le cinquième Chapitre de ce Livre: il avoit une machine de bois pendante à son col, & une corde en guise de collier avec huit nœuds, des extrémités desquels pendoient tout autant de clochettes: il se tournoit, & cela avec une si surprenante agilité, que toute la machine sembloit tourner horizontalement avec lui, tandis qu'avec deux marteaux qu'il tenoit à ses mains, il battoit les cloches, ce qui faisoit une étrange sorte de musique.

Le Vendredi 9. de Mars, nous partîmes à sept heures du matin, & après avoir traversé divers villages nous arrivâmes à une grande rivière nommée Fufij Jedogawa, du nom de la ville de Fufij Jedo, qui est au côté opposé. Elle est large & rapide, & l'on ne sauroit la passer sans le secours des personnes adroites qui en connoissent le liêt. Lorsque nous la traversâmes, l'eau étoit fort basse; & il s'en faisoit bien qu'elle atteignit les rives. Il y avoit deux portes gardées à l'entrée & à la sortie de la ville, dont nous trouvâmes les rues irrégulières, les maisons pauvrement bâties, ressemblant à des huttes. Nous employâmes une grosse demie heure pour aller au bout des fauxbourgs: le château où demeure le gouverneur étoit à notre gauche. Non loin de Fufij Jedo on nous montra un fameux Château nommé Fanunkasijo, situé à notre droite environ une demie lieue. Une lieue plus loin, nous passâmes sur un pont de cinquante pas de long, au bout duquel étoit un petit hameau nommé Okabe. A un quart de lieue plus loin il y a un village du même nom où nous nous rendîmes, marchant entre des montagnes. De là nous eûmes pendant deux lieues un fort mauvais chemin, sur des collines & des rochers, d'où la rivière dont nous venons de parler prend sa source. Nous rentrâmes dans la plaine & nous arrivâmes peu

Muriko.

Abikawa.

Ville de  
Suruga.

après à Muriko petite ville d'environ 300. maisons: nous y dinâmes & en partîmes, les uns dans des Norimons & des Cangos, & les autres à cheval. Après une demie heure de marche nous arrivâmes à Abikawa, village situé sur les deux bords d'une grande rivière qui le partage, & ensuite se jette dans la mer par trois embouchures. A un quart de lieue de cette rivière nous nous trouvâmes à la capitale de la Province de Suruga ou Sirijnga, que quelques uns nomment Sumpu, les autres Futsju, du nom de son Château: mais on la nomme plus communement Suruga du nom de la Province. C'est une ville toute ouverte, sans portes ni murailles: les rues en sont régulières & larges, se coupant l'une l'autre à angles droits. Les maisons sont basses, mais toute la ville est pleine de boutiques bien fournies. On y fait & l'on y vend à juste prix, du papier, des étoffes à fleurs bien travaillées, & de plusieurs couleurs pour des habits, des paniers, des boettes & d'autres choses faites de roseaux entrelassés d'une manière très ingénieuse; & toute sorte de vaisselle vernissée. On y bat aussi monnoye, de même qu'à Jedo & à Miaco; & l'on y fait des Cobangs qui sont des pièces d'or, plates & en ovale, de la valeur d'environ cinq ducats; des Itzebos, qui sont des pièces d'or en carré long, de la valeur de deux ducats & demi. Le Château est au côté septentrional de la ville. C'est un bâtiment carré, bien fortifié, avec des fossés, & de hautes murailles de pierre de taille. Il y a peu d'années que sa magnifique tour fût consumée par le feu jusqu'aux fondemens. Cela vint, dit on, de la fiente de pigeon qui s'étoit ramassée au plus haut étage de la tour pendant plusieurs années, & qui



qui prit feu par la chaleur de pigeons qui y couvoient leurs œufs. On dit que cet accident arrivoit souvent dans le pays ; & pour le prevenir, ils ferment les galetas de leurs maisons & le haut de leurs tours, pour empêcher les pigeons d'y nicher. Le frere ainé de l'Empereur Tejitonani ayant conspiré contre lui fut enfermé dans ce Château, où après une longue prison il se donna la mort en s'ouvrant le ventre. C'étoit un fils naturel de l'Empereur Conju, qui faisoit son séjour à Suruga, & l'avoit fait Seigneur de cette Province. La jeunesse de cette ville nous parut bien élevée, & avoir de meilleures manières qu'ailleurs : tandis que nous la traversâmes nous n'entendîmes point crier après nous *Toosin Bai bai*. Il y a une heure de chemin d'un bout de la ville à l'autre. A trois lieues de Suruga nous arrivâmes à un petit village, nommé *Jesira* ou *Jeseri*, qui n'a rien de recommandable que sa situation, au voisinage de la baie de *Totomina*. Il est à propos d'observer ici que la plupart des baies de ce pays ont leurs noms particuliers. Le village de *Jesira* n'a qu'une rue irrégulière sur la longueur de laquelle sont bâties quelques centaines de huttes chétives. Une rivière profonde la traverse. On jette sur cette rivière une grande quantité d'un bois singulier, dur comme du fer, qui porte le nom de ce village ; on l'appelle bois de *Jeseri* : ce bois descend jusqu'à la mer, d'où on le porte dans tout le Japon. Non loin de cet endroit est un port où l'on tient quelques vaisseaux de guerre de l'Empereur, si tant est qu'ils méritent ce nom, n'étant que des barques de la première grandeur destinées à la défense de la baie de *Totomina* en cas de besoin. Vis à vis un peu plus loin sur une haute montagne est la fameuse forteresse de *Kuno* ou *Kone*, que les Japonnois croient imprenable, & qui fut bâtie anciennement pour la garde des trésors de l'Empereur, mais cet usage a été abandonné dans ces derniers temps. Les Empereurs aiment mieux garder leurs trésors dans leur capitale au lieu de leur résidence à *Jedo*, où ils peuvent veiller eux mêmes, & s'en servir quand ils en ont besoin. Il y a aussi dans cette montagne de mines d'or, & d'argent, mais on n'y travaille point. Nous traversâmes ce jour là un pays uni, bien habité & bien cultivé ; à la réserve de deux lieues que nous fîmes sur une montagne. Nous couchâmes à *Jeseri*, où il y a de fort bonnes hôtelleries : quoique le reste des maisons ne soient que de chétifs bâtimens. Je remarquai en mon particulier ce jour là le long du chemin plusieurs plantes rares, & plusieurs arbres entez dans les jardins qui étoient derrière nos hôtelleries, qui portent de grandes fleurs ; outre plusieurs autres curiositez dont je renvoie la description à un autre tems. Tout le long du grand chemin, surtout autour de *Suruga*, nous fûmes rencontrés par différentes sortes de mendiants, & entre autres par des *Bikunis* ou jeunes Religieuses mendiante, qui divertissent les voyageurs avec des chansons ; par des *Jammabos* ou prêtres des Montagnes qui nous adressoient de longues harangues qu'ils terminoient par un bruit effroyable, soufflant dans une trompette faite d'une coquille ; par de jeunes *Jammabos* fils des vieux, habillés d'une manière étrange ; ils nous faisoient de courtes harangues du stile de leurs peres, & en même temps faisoient un grand bruit avec leurs canes où il y avoit des anneaux de fer. Nous trouvâmes aussi quelques pelerins qui alloient à *Isje* ; & un exemple particulier d'une devotion fort superstitieuse étoit un jeune garçon qui alloit visiter ce saint lieu ; nous lui demandâmes d'où il venoit, & il répondit qu'il venoit d'un village de la Province d'*Osju* quatre vingts lieues Japonnoises au de là de *Jedo*.

Jeseri.

Fort de  
Kuno.



Ciment  
faineux.

Le Samedi 10. de Mars, nous partimes avant le lever du soleil, & nous arrivames avant midi à Jostiwara, à sept lieues & demie du lieu de nôtre couchée; l'après midi nous fimes cinq lieues, pour nous rendre à Misijma. Une heure & demie après nôtre départ de Jeseri nous arrivames à Kiomids, petite ville d'environ 200. maisons, située au pied d'une montagne où il croit beaucoup de Sapins. La ville se trouvant près de la mer ses habitans tirent du sel du sable des côtes, après y avoir versé de l'eau de mer à différentes reprises; on fait le même commerce dans les villages voisins le long des côtes jusqu'à Cambura: la terre là autour n'est gueres cultivée, & la plupart des habitans gagnent leur vie en faisant du sel à force de feu. On fait aussi à Kiomitz le ciment renommé dont le principal ingredient est la resine tirée des Sapins qui croissent dans la montagne voisine. On le vend en petits morceaux pliez dans des écorces d'arbre, ou dans des feuilles de roseau. On monte de la ville par un escalier de pierre sur la montagne, où l'on trouve un temple nommé Kiromifira: il est celebre par plusieurs histoires fabuleuses qu'on dit qui y sont arrivées; mais encore plus à cause de sa charnante situation. Je ne puis me dispenser de remarquer en passant avant d'aller plus loin, que dans la principale rue de cette ville que nous traversames, il y avoit neuf ou dix maisons ou loges devant chacune desquelles se tenoient deux ou trois jeunes garçons de dix à douze ans, bien mis, leur visage étoit fardé, & leur contenance effeminée: ils étoient entretenus là par leurs abominables maitres pour les plaisirs secrets, & l'amusement des riches voyageurs; les Japonnois étant fort adonnez à ce vice horrible. Neanmoins, pour sauver les apparences & ne pas scandaliser les gens de bien, afin aussi que ceux qui ne sont pas riches, & qui ne savent pas dequoi il s'agit, ne prennent aucun engagement avec eux, ils se tiennent assis sur la rue sous pretexte de vendre aux voyageurs le ciment dont nous venons de parler. Notre Bugjo, ou commandant en chef de nôtre train, à qui sa gravité affectée ne permettoit jamais de sortir de son Norimon, jusqu'à ce que nous fussions aux hôtelleries, ne pût s'empêcher de mettre pied à terre en cet endroit & de passer une demie heure avec ces jeunes garçons. Nous primes cette occasion de nous promener dans la ville, & de faire nos observations sur ce que nous y vîmes de remarquable. Je ne dois pas oublier, que dans un bois où nous passames avant d'arriver à cette ville, nous vîmes une petite planche suspendue sur le chemin pour faire savoir aux passans, *que tout auprès dans un endroit entouré d'une balustrade étoit le corps mort d'un homme qui à son retour d'Izje, s'étoit pendu lui même. Et que si quelqu'un le connoissoit ou le trouvoit à dire; il pourroit le reclamer & l'emporter.* Ceux de notre troupe qui alloient à cheval prirent des Cangos à Okitz, pour passer à gué premièrement une riviere rapide, & pour se faire porter ensuite par les montagnes de Tattai, jusqu'au village de Ju ou Jumatz, là où nous avions une autre riviere à passer à gué, fort large, mais peu profonde. Le chemin le long des côtes ayant été inondé, nous trouvames celui de la montagne fort roide, & difficile, ressemblant presque à un escalier. Nous primes des chevaux fraix à Jumatz, & après avoir marché une heure & demie, nous arrivames au grand village ou petite ville de Cambara: nous quittames ici les côtes de ce golfe pendant quelque temps, elles courent encore quelques lieues plus loin vers l'Est; & quand nous eumes marché pendant deux jours vers le Nord-Est, nous tournames du côté du Nord, vers la grande riviere de Fudsikava. Après une heure & demie de marche, nous fumes au grand

Riviere de  
Fudsikava.



grand village d'Iwabutz, le seul endroit où l'on puisse traverser cette rivière rapide & dangereuse. Elle a sa source sur la haute montagne de Fudsi ou Fusi, qui est à sept grandes lieues Japonnoises de ce village vers le Nord-Est; après avoir reçu pendant son cours plusieurs petites rivières & ruisseaux, elle se jette avec beaucoup de rapidité & de force dans le golfe de Totomina: elle est fort large, mais d'une profondeur inégale, séparée en deux bras, y ayant un grand terrain entre deux comme une Ile, où l'on a bâti quelques boutiques. Nous passâmes à gué le premier bras, mais on ne sauroit passer le second qu'au moyen d'une espèce particulière de bateaux qu'on appelle Prows: & avec tout cela le passage ne laisse pas d'en être difficile & dangereux. Ces bateaux ont des fonds plats & larges, faits avec des planches minces, qui lors du passage, si le bateau donne contre un rocher, ou banc de sable, cedent, & le bateau glisse dessus: cette invention étoit absolument nécessaire pour le passage de ces rivières, non seulement à cause de l'impetuosité de leur cours, mais à cause sur tout de l'inégalité de leur profondeur, & des pierres énormes qu'elles roulent des montagnes où elles prennent leur source. Pour ce qui regarde notre passage, les bateaux qui devoient nous passer sur la seconde branche de la rivière, furent premièrement halez, ou traînez sur le rivage, pour nous prendre nous & notre bagage; ensuite on les poussa dans l'eau, la force de la rivière les entraînant, & les bateliers de l'autre ramant de toute leur force nous amenerent en biaisant au rivage opposé. Après avoir passé cette rivière nous primes des chevaux frais, & dans une heure & demie de marche, traversant plusieurs villages, ou plutôt longues rues presque contigues l'une à l'autre, nous arrivâmes à une heure après midi, à la ville, ou grand village de Jostjiwara où nous dinâmes. Ce village est le plus voisin de la montagne de Fudsi, ou Fusi Jammai, de tous que ceux nous devions trouver sur notre route. Prenant la direction avec mon compas, j'observai qu'elle portoit cinq degrez du Nord à l'Est. On compte qu'il y a six lieues Japonnoises en droite ligne depuis ce village jusqu'à la montagne. Mais à cause de l'inégalité du chemin on compte sept lieues pour aller à une prairie qui est au pied de la montagne, d'où l'on compte six autres lieues que l'on fait au travers de la neige pour aller au sommet. Il est d'une hauteur incroyable, & ne ressemble pas mal au Pic de Teneriffe, les montagnes voisines ne paroissant en comparaison que comme des collines basses. Elle nous guidoit pendant notre voyage, à cause qu'on la decouvre de loin; & en mon particulier elle ne m'a pas été d'un petit secours, pour dessiner & corriger la carte que je me proposai de faire de notre route. Sa base est grande, & elle se termine en pointe, de sorte que sa figure est un vrai cone, en apparence fort uni. On la regarde avec justice comme une des plus belles montagnes qu'il y ait; elle est entièrement sterile, rien n'y croissant, ni herbes, ni plantes. Elle est couverte de neige la plus grande partie de l'année; & quoique les chaleurs de l'été en fassent fondre la plus grande partie, son sommet en est toujours presque entièrement couvert. Selon le recit des personnes qui ont été au plus haut, il y a un grand trou profond, ou ouverture, près du sommet, qui anciennement vomissoit des flammes & de la fumée, jusqu'à ce qu'enfin il s'éleva une petite colline ou butte au plus haut: mais à présent le sommet est couvert d'eau. Le haut de cette montagne étant presque toujours couvert de neige, & le vent en faisant voler des flocons de tous côtez, il semble quand il est fort que la montagne est couverte d'un voile de nuages & de fumée. Il

Montagne  
de Fudsi.



faut remarquer que le temps est très rarement calme au dessus, c'est pour cela que le peuple y monte par devotion pour y rendre un culte à leur *Æole* ou Dieu des Vents. On est trois jours à y monter, mais on dit que l'on peut en descendre si l'on veut dans trois heures, à l'aide des traîneaux de roseau ou de paille, que les gens s'attachent à la ceinture, & ils glissent comme cela de haut en bas sur la neige en hiver, & sur le sable en été; la montagne étant comme on a dit merveilleusement unie & douce. Les *Jammabos* ou prêtres des montagnes font de cet ordre d'*Æole*, & leur mot du guet est *Fusij Jamma*, qu'ils repetent souvent en parlant, & en mendiant. Les Poètes ne sauroient trouver des termes, à leur gré; & les peintres ne croient avoir assez d'adresse, ni des couleurs, qui puissent représenter dignement cette montagne. Nous nous remimes en chemin après diner, & après avoir marché demie lieuë nous arrivames à *Mottosjoiro*, miserable village d'environ trois cens huttes, dispersées long du chemin, sur un terrain sablonneux qui s'étend près de demi-lieuë: les pauvres enfans de ce village s'approchoient en troupes de nos *Cangos* & de nos chevaux, pour nous demander l'aumone d'une maniere fort comique, faisant des sauts périlleux sur le sable vingt ou trente pas devant nous. Nous leur jettames bon nombre de liards, & c'étoit une chose divertissante de voir comme ils se pousoient & se tirailloient l'un l'autre à qui les auroient. Les voyageurs sont avertis à l'avance qu'ils auront ce divertissement, & ils ont soin de faire provision à *Josijwara* d'un cordon de *Cas*. Ces pauvres enfans leur tenant compagnie quelque fois pendant demie lieuë, ou pendant tous le temps qu'ils voyent qu'on leur jette quelque chose. Les *Cas* sont des pieces plates de cuivre jaune de l'épaisseur d'un chelin d'Angleterre, & de la valeur d'un liard, ils ont un trou au milieu, afin qu'on puisse les attacher commodement à un cordon que l'on pend à côté du cheval. Nous passames ensuite par plusieurs endroits habitez: les plus considerables étoient *Farra*, village d'environ deux cens cinquante maisons, & *Numatsju* ville de près de deux millé maisons. Cette ville n'a point de muraille, & ressemble plus à un grand village qu'à une ville. La principale rue, qui est au milieu, s'étend en longueur environ une demie lieuë, nos valets allerent voir un temple appellé *Kamanomia*, & par quelques-uns *Sannomia*, où l'on garde une piece fort curieuse: C'est une grande marmite qui appartenoit à *Joritomo* (quelques uns disent à son frere ainé *Fostsine*) General des troupes Imperiales & premier Monarque seculier du Japon. On dit qu'elle a deux nattes de diametre, & qu'elle servoit à cuire les sangliers que l'on avoit tuez à la chasse autour de la montagne de *Fusinojamma*. La nuit nous surprit à *Numatzju*, de sorte que nous fumes obligez de marcher une heure & demie dans l'obscurité de la nuit, pour nous rendre à *Misijma* où nous avions dessein de coucher. Nous passames par plusieurs petits hameaux presque contigus l'un à l'autre; & sur un pont de quarante cinq *Kin* ou brasses de longueur: la riviere qui passe dessous prend sa source dans les montagnes d'*Artaga* & de *Facone*, d'où après avoir baigné le pied de plusieurs collines, elle traverse une suite presque continuelle de champs cultivez, pour aller à la mer. On l'appelle communément *Ksingava*, ou *Sifingava*: quelques uns l'appellent *Kamagafuti*: ce dernier nom doit son origine à l'Histoire fabuleuse suivante. Il y avoit au temple de *Sanno* dont nous venons de parler, un *Kama* ou instrument de chasse d'une grandeur extraordinaire, dont on se servoit anciennement dans les *Fusinomakagiri*, comme ils les appellent ou auciennes chasses autour de la montagne de

Mendicité  
plaisante  
de jeunes  
garçons.

Histoire  
fabuleuse.

Fu-



Fusinojamma. Une nuit des voleurs entrerent dans le temple ; & déroberent le Kama : comme ils l'emportoient, il devint si pesant, qu'ils furent forcez de le laisser tomber dans la riviere. La chute d'un instrument si monstrueusement gros & pesant fit un grand Futz, ou trou au liét de la riviere, qui de là s'appelle Kamagafutz. Le Kama lui même devint un esprit, qui a l'inspection & le gouvernement de la riviere. Misijma est une petite ville où je comptai environ 950. maisons, quand nous la traversames : elles sont bâties la plupart le long de la rue du milieu, qui a au moins un quart de lieuë de long. Deux rivieres passent au travers de la ville, & une troisieme en baigne un bout. Il y a des ponts sur chacune de ces rivieres qui sont assez profondes. Cette ville renfermoit autres fois des temples & des Chapelles magnifiques, renommées par rapport à plusieurs Histoires fabuleuses que l'on en faisoit : mais, lors du terrible embrasement de 1686. qui consuma la ville entiere, ces edifices furent reduits en cendres. Il est vrai que la ville a été rebâtie depuis, plus belle qu'elle n'étoit, comme aussi un des temples qui est dans une grande place quarrée toute pavée de pierres de taille. J'eus l'occasion, dans nôtre second Voyage à la cour, de parcourir ce temple plus particulièrement, ainsi je renvoye le lecteur à cette description plus détaillée. Nous voyageames tout ce jour là, par un pays montagneux & sterile jusqu'à Cambara. De là nous traversames une plaine, qui s'étend jusqu'à Josijwara, & qui autour de ce village sur-tout étoit assez fertile en ryz principalement. Plus haut la plaine étoit pour la plus grande partie sterile & sablonneuse, avec quelques morceaux de terre de temps en temps d'une bonté mediocre.

Le Dimanche 11. de Mars, nous partimes au lever du soleil, dans des Cangos pour traverser les montagnes de Fakone, & plusieurs villages & hameaux que j'ai mis dans la carte, par lesquels nous devons nous rendre à la ville d'Odowara, qui est à huit lieues de Misijma. L'après midi nous eumes quatre lieues à monter : le terrain où nous passames étoit pour la plus grande partie sablonneux & sterile ; cependant en quelques endroits nous trouvames quantité de roseaux, & d'herbe de roseaux. Mon Dodfutski ou Livre routier donne ici avis aux voyageurs, qu'ils ayent à prendre garde à eux sur ce chemin solitaire. Au haut de la montagne nous remarquames une pierre qui sert de borne, & qui est mise à côté du chemin à l'endroit où la Province d'Ide confine avec celle de Sagami, à l'entrée des états d'Odowara. De là nous descendimes la longueur de dix rues comme on dit dans le pays, & après une heure de marche, nous arrivames au village de Togitz, ou comme on l'appelle ordinairement Fakone, du nom de la montagne au pied de laquelle il est situé : Fakone. nous y dinames, ayant déjà fait la moitié de notre journée. Cet endroit est remarquable pour sa situation, & pour diverses autres choses, en particulier à cause du lac de Fakone sur lequel le village est situé. On compte dans ce village 250. maisons ou plutôt petites cabanes bâties la plupart tout le long d'une longue rue irreguliere, qui est au Sud-Est du lac. Ce lac est entouré de hautes montagnes, qui le ferment de tous les côtez de telle maniere qu'il n'y a pas lieu de craindre qu'il inonde le pays des environs. Quoique les montagnes qui l'entourent soient d'une hauteur considerable, cependant le sommet de Fusino Jamma, s'eleve encor plus haut, puis qu'il est decouvert par les habitants de Togitz à l'Ouest Nord-Ouest. La largeur de ce lac de l'Est à l'Ouest est d'un peu plus de demie lieue du Japon, & sa longueur du Sud au Nord d'une lieue. On me dit que près



du rivage qui est au Nord on avoit ouvert une riche mine d'or. Du côté oriental du même rivage s'élève la haute montagne de Fitango Jamma, qui se termine en pointe, presque comme une pyramide : à son pied est le village de Motto Fakone, & entre celui-ci & le village de Togitz, est celui de Dsoogassima, c'est comme qui diroit l'Isle de Dfoo, ou SSio. On ne fauroit faire le tour du lac à cause des montagnes escarpées qui l'entourent, & qui en quelques endroits ont des precipices qui vont presque à plomb jusqu'au lac. Mais on le traverse avec des bateaux, & l'on aborde où l'on veut. On dit qu'il abonde en poissons de plusieurs especes : on ne pût pourtant m'en nommer que deux, savoir les saumons qui sont fort grands & fort gros, & une autre espece que les Allemands nomment Strohm-ling. On nous dit qu'anciennement cet endroit fut englouti par un tremblement de terre, & que ce lac occupe la place de l'ancien terrain. Ils en donnent pour preuve quantité de Suggi incorruptible, ou de troncs de cedre d'une grandeur extraordinaire, qui sont au fond, & que l'on tire par le moyen des plongeurs, lorsque le Seigneur du lieu l'ordonne, ou qu'il en a besoin. Le pays voisin produit quantité de cedres les plus hauts & les plus beaux qu'on puisse trouver dans tout le Japon. L'air de l'endroit est froid, humide, & pesant, de sorte que les étrangers ne sauroient y demeurer que leur santé n'en soit altérée, sur tout dans l'hiver. Mr. van Camp-huysen, Directeur general de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales à Batavia, m'a souvent assuré que la foiblesse, & le peu de santé qu'il avoit après qu'on l'eût élevé à ce poste éminent, venoit sur tout de l'air mal sain de ce village où il avoit passé pour aller à la cour lorsqu'il étoit Directeur de notre Comptoir au Japon. Il doit être assurément agreable en été de demeurer auprès de cet endroit où l'on n'est point incommodé des cousins. Au bout du village, où le chemin s'étrecit, il y a une garde Imperiale de même que celle que j'avois remarquée à Array. On l'appelle aussi Gosikkiso, & à été établie pour arrêter les armes & les femmes en cas que quelqu'un entreprit d'en faire passer à Jedo du côté du couchant de cette ville. La garde est plus forte que celle d'Array, & les gens y sont examinez avec plus de rigueur, à cause que c'est ici comme une clef de la capitale de l'Empire : aucun des Princes Occidentaux, ni qui que ce soit qui vienne des Provinces de ce côté là, ne sauroit éviter d'y passer lorsqu'il va à la cour. Outre que le chemin de tous les côtez du corps de garde est fort étroit, & fermé avec de bonnes portes, la nature elle même à fortifié cet endroit par des montagnes inaccessibles à la droite, & par le lac à la gauche. Nous continuames notre chemin après diner, & nous descendimes les montagnes pour nous rendre à l'endroit où nous devions coucher cette nuit. Nous passames par un chemin fort agreable : Il offroit à notre vue des ruisseaux charmants, qui descendoient des montagnes voisines, & diverses sortes de plantes & d'arbrisseaux. Nous allames premierement à la garde Imperiale au bout du village, où tous les Japonnois fortirent de leurs Norimons, & de leurs Cangos; ceux qui étoient à cheval en descendirent, & se presenterent fort respectueusement & tête nue, pour être fouillez, ce qui se fit assez legerement. S'il y a du soupçon qu'il y ait une femme travestie en homme, elle est visitée rigoureusement, avec cette difference pourtant que ce sont des femmes qui l'examinent. Les particuliers qui vont à Jedo doivent montrer leurs passe-ports en cet endroit, sur peine d'être arrestez trois jours durant avant qu'on leur permette de continuer leur route. Un peu au delà du village, assez près des corps de garde,

nous



nous remarquames cinq chapelles de bois mediocres, bâties sur une ligne. Aux deux premieres étoit le buste d'une vieille femme sur un autel. Il y avoit un prêtre assis à chaque chapelle jouant un Namanda sur une cloche, c'est à dire battant avec un marteau une petite cloche platte tandis qu'il heurloit, faisoit un bruit effroyable, & murmuroit entre ses dents. Ces prêtres repètent souvent la courte priere Namu Amida Budzu, & par syncope Namanda, qui est la formule de la priere adressée à Amida pour le soulagement des ames des trepassés. Tous les Japonnois à pied de nôtre suite jetterent des Cas ou liards dans la Chapelle, & en reçurent en échange chacun un papier qu'ils portoient tête nue & avec beaucoup de respect sur le rivage pour le jeter dans le lac après l'avoir attaché premierement à une pierre afin qu'il allât plus surement à fond. Ces peuples plongez dans une aveugle superstition croient que le fond de ce lac est le purgatoire des enfans qui meurent avant l'age de sept ans, & qu'ils y sont tourmentez jusqu'à ce qu'ils soient rachettez d'une maniere ou d'autre. C'est ainsi que leurs prêtres le leur enseignent; & les assurent pour leur consolation, qu'aussi-tôt que l'eau a effacé les noms des Dieux & des Saints qui sont écrits sur les papiers que les prêtres donnent aux passans, d'abord les enfans qui sont au fond en ressentent un grand soulagement, s'ils n'en obtiennent une redemption pleniere. Nos valets de pied ne voulurent pas manquer l'occasion de faire une bonne oeuvre, si avantageuse à l'ame des enfans dont ils étoient peres ou parens; ne doutant aucunement, que leurs peines n'en fussent allegées. J'ay vu que les prêtres eux mêmes faisoient la même chose. L'endroit où l'on dit que les ames de ces enfans sont confinées s'appelle Sainokawara, & l'on a mis un monceau de pierres en forme de pyramide sur le rivage pour le marquer. Parmi les chapelles dont je viens de parler est le petit temple de Fakone Gongin, renommé pour plusieurs curiositez remarquables que l'on y garde & que l'on y fait voir. Ce sont quatre Sabres ou Simeterres grands & petits, dont les poignées sont faites de Sawaas avec de l'or rapporté: un de ces sabres est devenu rouillé par le sang & tient fortement au fourreau. Ils appartenoient autres fois à certains anciens heros, dont je passe les noms sous silence, de même que les exploits heroiques, qu'on dit qu'ils ont executez avec ces mêmes épées: deux belles branches de Corail: deux cornes de licornes, chacune de deux Suns & de six Bus de longueur, & d'une épaisseur proportionnée: deux grandes Coquilles de Petonile: deux Pierres, l'une trouvée dans le corps d'une vache, l'autre dans celui d'un cerf. Un habit d'une étoffe faite d'Ama, tel que les Anges en portent au ciel, & avec quoi ils peuvent voler: le peigne de Joritomo, premier Monarque seculier du Japon avec ses armoiries dessus: la Cloche de Kobodais, fondateur de la secte N., qu'il sonnoit lorsqu'il étoit en priere, & une lettre écrite de la propre main de Takimine. Chacune de ces curiositez, qu'ils appellent Gongins ou bijoux, à son nom particulier, & on les regarde comme des raretez d'un très grand prix. De là nous descendimes par un chemin pierreux haut & bas, tantot sur le penchant, & tantot au pied de la montagne de Fitango; & après avoir fait une lieuë, tandis que nous regardions des arbres autour de nous, la haute & fameuse montagne de Come Jamma se presenta à nôtre vuë: son sommet est couronné d'arbres très hauts, qui croissent fort près l'un de l'autre: nous la laissames à nôtre droite, & une Cascade fort remarquable à nôtre gauche. Car le lac de Togitz ou l'acone est si fort entouré de montagnes, qu'il n'a d'autre issue que par une de ces montagnes, la même que l'on appelle Fitangojama:

Curiositez  
du Temple  
de Fakone.  
nc.



Plantes curieuses.

elle laisse passer l'eau par trois ouvertures d'où elle tombe sur le penchant de la montagne, & forme une cascade d'une hauteur considerable. Elle reçoit peu après plusieurs ruisseaux des montagnes voisines: cela forme une riviere qui traverse la vallée avec un bruit terrible, tombant par des pierres, & des precipices, pour se rendre à la mer. Le chemin étoit fort étroit par tout; il passoit tantôt sur les bords de la riviere, tantôt plus haut, & la descente en general étoit plus roide & difficile que nous n'avions trouvé la montée avant midi. Nous fumes dedommagés de ce mauvais chemin par la beauté des points de vuë, & par la diversité des choses qui s'offrirent à nos regards. Nous decouvrimus la mer à l'Est, au bout d'une file de montagnes: nous étions amusez tout autour par la verdure des montagnes couvertes de plusieurs fortes de grands arbres d'une espece rare; & d'une admirable diversité de plantes & de fleurs. Les plantes, qui croissent sur cette montagne, ont à ce que croient les medecins du pays, de plus grandes vertus que celles de la même espece qui croissent ailleurs: c'est pourquoi on les cueille avec soin pour les usages de la medecine. Ils estiment beaucoup une fort belle espece d'*Adiantum* ou de Capillaire qui a des tiges & des côtes d'un pourpre brun: on dit qu'il surpasse en proprietez toutes les plantes de son espece. Comme il croit en abondance sur la montagne, il n'y a gueres de voyageur qui passe sur cette montagne sans en faire une provision pour son usage, ou celui de sa famille. On ne connoit cette plante que par le nom de Fackona Ksa, c'est à dire plante de Fackone. Les endroits où nous passames cette après midi furent Hatta ou Fatta, village d'environ cent maisons, où la riviere dont j'ay parlé reçoit le ruisseau d'Ofawa, & devient ensuite assez large pour avoir trois ponts chacun de neuf Kin ou brasses de longueur: nous passames sur ces trois ponts. Près de ce village sur la droite est un temple de la secte du Sensju, nommé Tawanodira. Le village de Jumotta, comme qui diroit eau chaude, est double, & les maisons en sont dispersées. Il a emprunté son nom d'une source d'eau chaude qui sort d'un bois voisin de la riviere: cette source s'étant jointe à un autre petit ruisseau, ils coulent quelque temps ensemble & dechargent leurs eaux dans la riviere susdite. Derriere le village est le temple de Sorinsi & deux temples de Ditsfo en dedans, avec des Colomnes de Ditsfo au devant. Près d'un de ces temples on montre sur une pierre l'impression miraculeuse du pied droit d'un fils qui vengea la mort de son pere, tué injustement; avec beaucoup de courage & de grandeur d'ame. Cette histoire, ou plutôt fable, ne merite pas que je la rapporte. Isiuda est un autre village à la gauche duquel est un temple magnifique nommé Tsjo Tai Si, bâti dans une cour pavée de pierres quarrées: à un côté de la cour est une belle fontaine, à l'autre une table avec des lettres d'or dessus, & tout près est le Tsjo too San, ou portail du temple bâti de pierre avec une inscription de même en lettres d'or. Kattama ou Kafamatz, village mediocre, est vis à vis, & à la droite on voit la montagne verte d'Iskaki Jamma celebrée dans toutes les histoires du Japon, à cause que ce fût là que le grand Empereur Taiko, passa une fois la nuit avec son armée. On l'appelloit autrement Sijro Jamma, c'est à dire la montagne du Chateau, à cause d'un Chateau fortifié que Joritomo y fit bâtir. Hors du village est un chemin qui mene à une colline voisine nommée Odowara Isij ou Odowara Ijsch, à cause d'une Carriere fameuse d'où l'on tire une espece particuliere de pierre, que l'on porte à Jedo, & dont on fait des pots qui sont à l'épreuve du feu. Il étoit quatre heures & demie quand nous arrivames à Odowara-



waranoitzi, à un quart de lieuë du dernier village : c'est proprement le fauxbourg de la ville d'Odowara, qui est dans une fort agreable situation assez près de la mer. Ces fauxbourgs commencent sur les bords même de la riviere qui fort du lac de Fakone, & se decharge dans la mer près de la ville d'Odowara, terminant son cours entre des montagnes delicieuses, & des collines couvertes de verdure, qui s'étendent jusqu'à Odowara, & dont le pied mouillé d'un côté par la mer se termine de l'autre en une grande plaine d'une lieuë d'Allemagne de longueur, sur laquelle la ville est située. La ville est bien fortifiée, avec de bonnes portes, & des corps de garde ornez de beaux edifices de chaque côté : les rues en sont larges, propres, & regulieres ; sur-tout la rue du milieu est remarquable par sa largeur. La ville est plus longue que large, & il faut une grande heure pour aller du bout d'un fauxbourg au bout du fauxbourg opposé. On y compte environ mille maisons, petites, fort proprement bâties, blanchies pour la plupart, avec des avant-courts quarrées au devant, & de jolis Jardins derriere. Au côté Septentrional de la ville est le Chateau, & la demeure du Prince : il se fait remarquer à l'ordinaire par une belle & haute tour. Les temples sont bâtis du même côté, sur le penchant de la montagne : les boutiques mal fournies montrent assez qu'il n'y a pas dans cette ville beaucoup de commerce ni de manufactures, quoi qu'elle soit voisine de la mer. On y prepare pourtant le Catechu parfumé, ou *Terra Japonica*, dont on fait des pilules, de petites Idoles, des fleurs, & plusieurs autres figures que l'on met dans de jolies petites boettes pour les vendre. Les femmes l'aiment beaucoup, & en font un grand usage, parce qu'elle affermit les dents, & leur rend l'haleine douce. Ce jus épaissi est porté au Japon par les Hollandois & les Chinois ; & après qu'on la préparé à Miaco ou à Odowara, mêlé avec de l'ambre, du Camphre de Borneo, & d'autres choses, ils le rachettent pour le transporter ailleurs. La beauté des ajustemens, & l'exterieur poli des habitans de cette ville, sur tout des femmes, sont une preuve qu'il n'y a que des gens riches qui demeurent dans cette ville, ils n'ont pas besoin de gagner leur vie par le Commerce ou par les arts, ils peuvent vivre de leurs revenus, & preferent le séjour de cette ville à tout autre, à cause du bon air & de la beauté de la situation. Nous trouvames pourtant les jeunes garçons aussi insolens à nôtre égard que nous les avions trouvez à Fakone : leurs cris & leurs elabauderies à nôtre passage montroient bien que l'on a fort peu de soin de leur éducation. Cette ville avec son ressort appartenoit autres fois à la famille de Minosama, & Inaba Mino no Cami fut le dernier de cette famille qui la posseda. Elle appartient presentement à Cangosama President du Conseil d'état de l'Empereur. Dès que nous fumes arrivez à Odowara, nous fimes partir un exprès pour Jedo, pour en informer nôtre hôte dans cette Capitale.

Le Lundi 12. de Mars, nous partimes de bon matin pour tacher d'arriver avant midi à Fusisawa qui est à la huit lieuës d'Odowara. Nous arrivames premierement à la riviere de Sakava, qui n'ayant que trois pieds de profondeur est pourtant très rapide ; & lorsqu'elle est enflée par les pluyes elle se precipite dans la mer avec une telle impetuosité, que l'on a été obligé d'en élever les bords, & de les fortifier avec de bonnes digues, remplies de pierres & d'arbrisseaux ; de peur que si elle venoit à se repandre, elle ne mit toute la plaine voisine sous l'eau. Nous la passames dans des batteaux plats, & nous traversames ensuite les lieux suivans ; Sakava & Koosi, deux villages de cent maisons chacun. Mejjigawa, & Misawa, deux



Riviere de  
Bansju.

Lieu où  
l'on exile  
les Grands  
de l'Em-  
pire.

Histoire  
d'un vieux  
Moine.

autres villages d'environ deux cens maisons chacun. Avant d'arriver au dernier nous passames sur un pont de cinquante pas de long. Une heure après avoir quitté Misawa nous arrivames à Kojjia, petite ville de quelques centaines de maisons, & une demie lieue plus loin au village de Firatzka où l'on compte environ trois cens maisons. Avant d'arriver à ce dernier village, nous traversames une riviere du même nom sur un pont de cent pas de long. Demie lieue plus loin, nous passames à un autre village nommé Bansju ou Bendsju, d'environ cent maisons, & une autre riviere du même nom fort celebre parmi les Japonnois: elle se precipite dans la mer avec beaucoup de violence; & quoiqu'elle eut peu de profondeur, sa rapidité ne nous permit pas de la passer à gué, si bien que nous nous servimes de batteaux plats qu'on appelle Prows, fort propres à traverser les rivieres de cette nature; à cause, comme je l'ai remarqué plus haut, du peu d'épaisseur de leur fond, qui plie & cede au choc des vagues, & des pierres qui sont au liét de la riviere. Les montagnes que nous avions jusqu'alors à nôtre gauche, tantôt assez près de nous, & tantôt dans l'éloignement, se terminent ici en une grande plaine dont nous ne pumes decouvrir le bout, à cause qu'elle s'étend jusqu'à Jedo. Après qu'on nous eut fait passer la riviere nous continuames notre route par un terrain inculte, où il y a pourtant trois villages, Matzija, Nango, & Kawanda ou Kowara, dont les habitans gagnent leur vie par le secours des voyageurs à qui ils rendent service. Nous arrivames ainsi au village de Jootsujia, à une lieue duquel du côté que nous venions, vis à vis du village de Kawanda ou Kowara, on voit près des côtes un rocher fort singulier, qui sort de la mer en forme de Pyramide; & à une lieue plus loin des côtes, directement au Sud-Est la fameuse Isle de Kamakura, dont le nom signifie les côtes. Elle paroît ronde, petite, d'une lieue de tour tout au plus, pleine de bois de haute fustaye, & platte. Les côtes en sont d'ailleurs extraordinairement hautes, de sorte qu'on peut les voir de fort loin. L'Empereur y envoie en exil quelques uns des Grands de sa cour, qui peuvent bien compter lorsqu'ils sont envoyez là, qu'ils y passeront le reste de leur vie. Les côtes en sont escarpées & pleines de rochers; comme celles de l'Isle de Fatfio, & n'y ayant aucun lieu pour y monter tout autour de l'Isle, les bateaux qui portent des prisonniers ou des provisions doivent être halez, & descendus, au moyen d'une grue, ou vindas. A une lieue de Jootsujia nous trouvames la ville de Fusifava où nous dinames, non pas dans notre hotellerie ordinaire qui étoit alors remplie. Fusifava ne contient qu'une rue d'une demie lieue de long. La ville est traversée par une riviere qui se jette dans la mer à un quart de lieue de là. Nous avions toujours eu la mer à notre droite depuis Odowara, nous la perdimes de vue de nouveau, les côtes courant Sud-Sud-Est environ six lieues; de sorte que continuant notre route nous ne vimes que la terre aux deux cotés du chemin, jusqu'à ce que nous fumes à Fodogai où nous vimes la mer de nouveau, & nous ne la perdimes plus de vue jusqu'à Jedo. Avant que je quitte cet endroit, je ne dois pas oublier de dire qu'à un bout de la ville, il y avoit un monastere où vivoit un moine tout blanc, âgé de quatre vingt ans, qui avoit passé la plus grande partie de sa vie dans des saints pèlerinages, ayant parcouru tout le pays, & visité presque tous les temples de l'Empire. Le vulgaire superstitieux avoit conçu une idée si haute de sa sainteté, qu'on l'avoit même canonisé pendant sa vie, & qu'on le regardoit comme un grand saint: on devoit même rendre un culte à sa statue qu'on faisoit de pierre. Ce moine surpassoit en cela Alexandre le Grand, à qui



qui l'on ne rendit point les honneurs divins pendant sa vie. Ceux de son pays qui étoient de nôtre suite ne manquèrent point d'y courir, tandis que nous dinions, pour voir, & rendre leurs respects à ce saint vieillard. Nous continuâmes nôtre route jusqu'à Canagawa. A deux lieues de Fusisava nous trouvâmes la petite ville de Fotzka, qui avec ses fauxbourgs contient environ 500. maisons bâties aux deux côtes de la riviere: nous employâmes une demie heure pour aller d'un bout à l'autre de la principale rue qui est au milieu: elle est irreguliere, & suit en quelques endroits le cours de la riviere. Deux lieues plus loin nous fumes à une autre ville ou village, nommé Fodogai, qui consiste aussi en une longue rue irreguliere, qui va premierement vers l'Est, ensuite au Nord-Est, & contient quelques centaines de maisons, dont une partie qui fut destruite par le dernier embrasement est encore sous les cendres. Fodogai est sur la mer en un endroit où les côtes forment une espece de petite baye ou entrée par où la riviere qui traverse la ville se decharge dans la mer, & forme un port assuré pour les batteaux de plaisir: nous en vîmes plusieurs à l'ancre, près de l'embouchure de la riviere. La nuit nous surprit en ce lieu, mais nous ne laissâmes pas de continuer nôtre route une lieue encore au clair de la lune, marchant tout le long des côtes jusqu'à la petite ville ou village de Canagawa où nous arrivâmes à neuf heures du soir: nous y couchâmes, après avoir fait cinq lieues cette après dinée. Cette ville consiste en une rue d'environ six cens maisons, qui a près d'une demie lieue de long. Les habitans tirent leur eau pour boire des puis qu'ils ont creusés au pied d'une montagne ou plutôt colline longue qui est à un bout de la ville: elle est claire, mais elle est un peu somache au gout. Les Côtes tout autour, lorsque la marée s'est retirée, paroissent une argile couverte de vase. Le pays que nous avions traversé cette journée étoit extrêmement peuplé & fertile, sur tout vers la fin du jour; nous vîmes qu'il se terminoit en plaine avec un petit nombre de collines, & une suite continuelle de villes & de villages: nous remarquâmes qu'en plusieurs endroits les champs étoient couverts avec des cordes de paille attachées à des canes; ce qui nous parût extraordinaire: cela étoit fait pour empêcher les oiseaux d'endommager les semences.

Le Mardi 13. de Mars, nous partîmes avant la pointe du jour, quoique nous n'eussions que six lieues à faire pour arriver à nôtre hôtellerie dans la Capitale de l'Empire, Jedo. Nous marchâmes la plupart du temps le long de la mer par un pays peuplé, & fertile: les endroits les plus remarquables que nous traversâmes en y allant furent les villages de Tsisi ou Tsisicku, voisin de Canagawa, d'environ 150. maisons; & demie lieue plus loin la ville de Kawasaki, qui en a plus de 300. Près de ce dernier endroit nous traversâmes, avec des bateaux, une riviere douce, mais profonde, & nous abordâmes au petit hameau de Rockingo où nous vîmes plusieurs bateaux de pecheurs: la peche est fort abondante le long des Côtes voisines. Une lieue & demie plus loin, nous arrivâmes à un autre village habité par des pecheurs, nommé Tsusunomori, où nous nous arrêtâmes un peu; on prend là auprès une grande quantité de Coquillages, les Côtes de Kanagawa ayant fort peu de profondeur, avec une argile fort unie au fond, où le Coquillage s'arrête, & où les plantes marines, sur tout l'Algue, se trouvent en abondance: quand la marée est retirée on les ramasse pour les manger. Je remarquai que l'on preparoit l'Algue de mer, pour la table, de la maniere suivante: il y a deux plantes principales qui croissent sur les

Fotzka.

Fodogai.

Canagawa.

Villages de pecheurs.

Preparation de l'Algue.



Coquilles que l'on ramasse, l'une est verte & deliée, l'autre est rougeatre & plus large: on les met en pieces, & on les épluche; chaque espece est ensuite mise dans une cuve d'eau fraiche, & bien lavée: cela fait, la verte est mise sur une piece de bois, & on la coupe avec un grand couteau en petits morceaux, comme si c'étoit du tabac. On la lave de nouveau, & on la met dans un grand crible de bois, long de deux pieds, où l'on verse de l'eau fraiche pour faire presser les petits morceaux l'un contre l'autre. Lorsqu'ils ont sejourné là quelque temps, on les en ôte avec une espece de peigne fait de roseau, & on les presse avec la main, en sorte que l'on en fait une pâte épaisse dont on exprime l'eau, & on les laisse secher au Soleil. L'espece rouge n'est pas si commune que la verte; on ne la met pas en petits morceaux, mais d'ailleurs on la prepare de même: on en fait une espece de gateaux, & on la vend ainsi pour l'usage ordinaire. Au bout de ce village est un temple de Fatzman, ou temple bâti en l'honneur du Dieu de la guerre des Japonnois: l'on y garde une pierre noire & unie nommée Sufunotsi, ou la fameuse pierre de Sufu. Elle est posée sur une tablette de Bambous au milieu du temple, & on la montre aux voyageurs devots, comme un monument & une preuve convainquante de quelques histoires fabuleuses qu'on leur raconte. Derriere la pierre est suspendue une grande feuille de papier decoupé en forme de rezeau ou de grille, pour empêcher qu'on voye les autres saintes reliques que l'on garde au fond du temple. Au haut bout de la muraille est suspendue en travers une espée tirée du fourreau, avec deux petites figures de cheval en bas relief: le tout a rapport à quelque histoire fabuleuse de la même nature, que les moines racontent au peuple superstitieux touchant la pierre dont je viens de parler. Une demie lieue plus loin, on commence Sinagawa, un des fauxbourgs de Jedo, que l'on compte à deux lieues de cette Capitale, ou plutôt de son principal pont (nommé Niponbas, c'est à dire le Pont du Japon par excellence:) d'ailleurs, Sinagawa est contigu au véritable fauxbourg, comme je l'ai remarqué plus haut de Fudsimi à l'égard de Miaco. Précisément avant que d'entrer à Sinagawa, la place des exécutions offrit à notre vuë un spectacle choquant, & terrible. C'étoit des têtes d'homme, & des cadavres, les uns à demi pourris, les autres à demi devorez, couchés parmi d'autres corps morts; avec un grand nombre de chiens, de corbeaux, & d'autres bêtes carnassieres, qui se repaïssoient des miserables restes de ces cadavres.

Pierre noire dans un temple.

Place des exécutions.

Sinagawa fauxbourg de Jedo. Temples.

Sinagawa est ainsi nommé d'une petite riviere qui le traverse: il consiste en une rue longue & irreguliere, qui a la mer à la droite, & une colline à la gauche sur laquelle sont bâtis quelques temples, un petit nombre de rues étroites & de ruelles partent de la grande rue, & vont du côté de ces temples, quelques uns desquels sont de grands & vastes edifices, & tous dans une agreable situation; ornez en dedans avec des Idoles dorées, & en dehors avec de grandes Idoles taillées; des portes curieusement travaillées, & des escaliers de pierre pour y monter. Un de ces temples se faisoit remarquer par une tour magnifique, haute de quatre étages. On peut dire en general, que quoique les Japonnois n'épargnent ni soins ni despence pour orner & embellir leurs temples, leurs plus beaux n'approchent pas de cet air de grandeur, de la symmetrie, & de la magnificence que l'on remarque dans quelques unes de nos Eglises d'Europe. Nous remarquâmes à l'entrée de ce fauxbourg, sur notre gauche, un grand Palais quarré, qui est peut-être la demeure d'un Prince: il est entouré d'un mur & de plu-



plusieurs autres batimens. Après avoir fait trois quarts de lieuë dans Sinagawa nous entrames dans une petite hôtellerie agreablement située sur le bord de la mer, pour nous rafraichir & nous preparer à faire nôtre entrée à Jedo. De cette hôtellerie nous decouvrons en plein la ville, avec ses grands & vastes bâtimens, comme aussi le havre qui se trouvoit alors, comme il est ordinairement, rempli de plusieurs centaines de navires, & de barques de toute grandeur, & figure. Les bateaux de divertissement les plus petits, & autres petits bâtimens, sont tout près de la ville: les grandes barques & les vaisseaux marchands en sont à une ou deux lieuës; ne pouvant pas approcher d'avantage, à cause du peu de profondeur du port. L'hôte nous dit que de jeunes gens de condition venoient souvent à son hôtellerie incognito, attirés par la beauté du point de vuë. Après que nous nous fumes rafraichis nous & nos chevaux; que nous eumes mangé des mets apprêtez à la Japonnoise, & qu'enfin tout fut prêt pour faire nôtre entrée à Jedo, nous partimes après nous être arrêtez une heure. Nôtre Bugjo quitta ici son Norimon, & monta à cheval, à cause que les personnes d'une condition si peu relevée n'ont pas la permission d'entrer dans la Capitale avec un Norimon. Nous fimes un quart de lieue pour aller jusqu'au bout du fauxbourg de Sinagawa, & nous entrames aux fauxbourgs de Jedo, qui ne sont qu'une continuation du precedent, n'y ayant rien qui les separe qu'un petit corps de garde. La mer en cet endroit s'approche si fort de la colline, qu'il n'y a qu'un rang de maisonnettes bâties entre la colline & le chemin qui regne pendant quelque temps le long de la côte, & s'élargit ensuite formant plusieurs rues irregulieres d'une longueur considerable: après une demie heure de marche, ces rues deviennent plus larges, plus uniformes, belles & regulieres. Cela, & la grande foule de monde que nous vimes, nous fit comprendre que nous étions entrez dans la ville. Justement à l'entrée nous traversames un marché au poisson, où l'on vend plusieurs sortes de plantes marines, des Coquillages, des Petoncles, des escumes de mer, & du poisson: on mange au Japon de tout cela. Nous allames par la grande rue du milieu, qui coupe toute la ville du Sud au Nord, un peu irregulierement: nous passames sur plusieurs ponts magnifiques, bâtis sur de petites rivieres, & des canaux pleins de vase, qui couloient à nôtre gauche vers le Château, & à nôtre droite du côté de la mer. Nous vimes aussi plusieurs rues qui aboutissent à la grande. Parmi les ponts il y en a un de quarante deux bralles de longueur, celebre dans tout le Japon, à cause que de ce pont comme d'un centre commun, on mesure les chemins, & la distance des lieux dans toute l'étendue de l'Empire. On le nomme Niponbas, c'est à dire le pont du Japon par excellence: il me parut être éloigné de six cens pas du fossé extérieur qui entoure le Château, & d'où part ce bras de riviere sur lequel le pont est bâti: la rue principale, qui coupe la ville par le milieu tirant vers le Nord faisant une ligne un peu courbe, & qui a cinquante pas de largeur contient une foule incroyable de monde; nous y trouvames sur nôtre chemin plusieurs trains des Princes de l'Empire, & des grands de la cour, des Dames richement mises portées dans des chaises & dans des Palanquins. Parmi ces diverses sortes de personnes nous vimes une compagnie de gens à pied nommez pour éteindre le feu. Ils étoient environ cent, & marchaient dans le même ordre militaire que les nôtres en Europe: ils portoient des habits de cuir brun, pour les defendre du feu: les uns portoient de longues piques, les autres des harpons à feu, sur leurs épaules: leur Capitaine marchoit au milieu.

Arrivée &  
entrée à  
Jedo.

Niponbas.

Patrouille  
du feu.



lieu. Aux deux côtez des rues il y a une grande quantité de boutiques bien garnies, de marchands, & d'artisans, de vendeurs de drap, de loye, de droguistes, de vendeurs d'Idoles, de libraires, d'emailleurs, d'apothicaires & d'autres: un drap noir suspendu couvre une moitié de la boutique, les ouvriers sont un peu avancez du côté de la rue, & l'on voit étalez de fort beaux echantillons ou modeles de ce que l'on vend, ou qu'on fait dans les boutiques. Nous remarquames que presque personne ne fut curieux au point de sortir de chez soy pour nous voir passer, comme on avoit fait en d'autres endroits; apparemment, à cause qu'un si petit train que le nôtre n'avoit rien d'assez remarquable, & d'extraordinaire, pour amuser les habitans d'une ville si peuplée, séjour d'un puissant monarque, où ils ont tous les jours des occasions d'en voir de bien plus pompeux & magnifiques que le nôtre. Après avoir fait une lieue le long de cette grande rue, & passé près de cinquante autres qui la coupent à droite & à gauche, nous fîmes un detour pour aller dans nôtre hôtellerie. Nous trouvames nos logemens prêts au second étage sur le derriere de la maison, où l'on ne pouvoit aller que par une ruelle detournée, non loin de l'entrée de la rue sur la gauche. Nous y arrivames à une heure après midi, & nous terminames nôtre voyage depuis Nagasaki dans vingt-neuf jours.

*Pour mieux entendre ce Chapitre & le suivant, qui contient la Description de Jedo, le lecteur est prié d'avoir recours à la Planche XXX. qui est le Plan de cette Capitale, fidèlement copié & réduit d'après un grand Plan de quatre pieds & demi de long & d'autant de large, fait par les Japonnois mêmes, & qui est à present entre les mains de Mr. le Chevalier Sloane.*

## CHAPITRE XII.

*Description de la Ville de Jedo, de son Chateau, & de son Palais; avec un Recit de ce qui s'y passa pendant nôtre séjour; nôtre audience & nôtre depart.*

Jedo Capitale de l'Empire.

Sa situation.

Son havre.

**D**ES cinq grandes villes de Commerce qui appartiennent au domaine de l'Empereur ou aux terres de la Couronne, Jedo est comptée la première, & la plus considérable; elle est la Capitale, & la plus grande ville de tout l'Empire, à cause du grand nombre de Princes & de Seigneurs qui avec leurs familles, & une grande suite de domestiques, grossissent la cour Imperiale; à cause aussi du nombre des habitans qui est presque incroyable. Elle est dans la Province de Musasi sous le 35. degré 32. minutes de Latitude Septentrionale selon mes propres observations; située dans une grande plaine, au bout d'une baye poissonneuse, abondante en cancrs & en Coquillages; ce golfe ou baye a Kamakura & la Province d'Idsu à la droite, en sortant de Jedo pour aller en mer; & les deux Provinces d'Awa & de Kudsu à la gauche; la baye est basse, pleine de vase au fond,

ou



ou d'argile vaseuse, de sorte que des navires d'une charge un peu considerable ne sauroient aller jusqu'à la ville: on les décharge à une lieue ou deux au dessous. Du côté de la mer, Jedo à la figure d'un Croissant, & les Japonnois prétendent qu'elle a sept lieues de long, cinq de large, & vingt de circonférence. Elle n'est point entourée d'une muraille, non plus que les autres villes du Japon, mais elle est coupée par plusieurs fossés, ou Canaux, avec de hauts remparts élevés des deux côtés, à la plateforme desquels on a planté des rangées d'arbres. Cela a été fait, moins pour la défense de la ville, que pour prévenir les incendies, qui n'y arrivent que trop souvent, & qui y feroient sans cela d'étranges ravages. J'ay sçu pourtant que du côté du Château ces remparts sont fermés avec des portes capables de résistance, & qui selon toute apparence servent à les défendre. Une grande rivière, qui a sa source du côté du couchant de la ville, la traverse, & se jette dans le port, un de ses bras sert de fossé au château qu'il entoure, & de là se jette aussi dans le port par cinq embouchures; chacune à son nom particulier, & un magnifique pont. Le principal de ces ponts, & le plus renommé pour sa grandeur, & sa structure, est appelé Niponbas, ou le pont du Japon. J'en ai parlé dans le Chapitre précédent: un autre est appelé Jedo Baschi, c'est à dire le pont de Jedo. Cette ville est extrêmement peuplée, on ne sauroit croire jusqu'où va le nombre de ses habitans, des étrangers, & des Ecclesiastiques. Cela ne sauroit être autrement, si l'on considère la multitude des officiers de tout rang, & de toute condition, qui occupent divers postes à la cour Imperiale. Mais encore plus particulièrement si l'on fait attention que les familles de tous les Princes de l'Empire y demeurent toute l'année, avec une suite nombreuse de domestiques, selon leur qualité; tandis que les Princes eux mêmes n'ont que six mois de congé pour s'absenter de la cour & veiller au gouvernement de leurs états héréditaires: après quoi ils retournent à Jedo.

Jedo n'est point bâtie avec la régularité que l'on remarque dans la plus part des autres villes du Japon, (sur tout à Miaco) Cela vient de ce qu'elle n'est parvenue que par degrés à la grandeur qu'elle a aujourd'hui. Avec tout cela, on voit plusieurs quartiers dans la ville, dont les rues sont assez régulières & se coupent à angles droits. On doit cette régularité aux malheurs causés par le feu, qui réduisent des centaines des maisons en cendres à la fois; cela arrive assez souvent. Les nouvelles rues peuvent être disposées selon le plan prescrit par les propriétaires des maisons. Plusieurs de ces endroits ravagés par les incendies sont encore deserts; les maisons ne pouvant y être bâties avec la diligence que l'on voit à Moscou, où l'on vend les maisons toutes faites, & où l'on n'a qu'à les transporter à leur place, sans mortier, argile, ni clous. Les maisons à Jedo sont petites & basses, comme dans tout le reste de l'Empire, bâties de bois de sapin, avec un léger enduit d'argile; en dedans elles sont ornées, & divisées en appartements, avec des paravents de papier; les fenêtres sont fermées avec des Jalousies. Les planchers sont couverts de nattes fines, & les toits avec des bardeaux, ou des coupeaux de bois: enfin, le tout est construit d'une matière si combustible, qu'il ne faut pas s'étonner si le feu fait de grands ravages dans le pays. Chaque maison a un endroit sous le toit, ou dessus; c'est là que l'on tient toujours une cuve pleine d'eau, avec une paire d'escouillons; on peut y aller aisément, même par le dehors de la maison à l'aide des échelles: avec cette précaution, ils éteignent souvent le feu qui se met dans une maison, mais elle est insuffisante sans doute pour arrêter

Son étendue.

Des rivières.

Ses ponts.

Ses habitans.

La ville est irrégulière.

Ses bâtimens.

Ordre observé en cas d'incendie.



la fureur d'un incendie qui a fait du progres, & reduit deja plusieurs maisons en cendres; à quoi ils ne savent pas de meilleur remede, que d'abbatre plusieurs maisons voisines que le feu n'a pas encore touchées: pour cet effect, des Compagnies entieres d'hommes nommez pour éteindre le feu font des patrouilles dans les rues nuit & jour. La ville est bien fournie de moines, de temples, de monasteres, & d'autres bâtimens religieux, qui sont situez dans les plus beaux endroits de la ville, comme ils sont en Europe, & ailleurs. Les maisons où demeurent les moines particuliers ne different de la demeure des laïques, qu'en ce qu'elles sont situées sur quelque endroit élevé & remarquable, avec des marches par où l'on y monte, & un petit temple ou chapelle tout auprès; ou bien une grande salle ou chambre ornée de quelques autels, sur lesquels sont élevées plusieurs de leurs Idoles. Il y a outre cela plusieurs temples superbes consacrez à Amida, Siaka, Quanwon, & à plusieurs autres de leurs Dieux, de toutes les sectes & religions établies au Japon. Mais comme ils ne different pas, ni en figure, ni en construction, de ceux qui sont bâties pour les mêmes Dieux à Miaco que j'aurai l'occasion de decrire plus particulierement en parlant de nôtre retour à cette derniere ville, je me dispense d'allonger ce Chapitre avec ces sortes de descriptions.

Gens d'Eglise.

Palais & maisons des grands.

Gouvernement de la ville.

Le chateau, & le lieu de la residence de l'Empereur.

Il y a à Jedo un grand nombre de superbes Palais, comme on peut se l'imaginer aisément d'une ville qui est la residence d'un puissant monarque, & la demeure de toutes les familles des Princes & des Grands de ce puissant Empire. Ils sont separez, & distinguez des maisons des simples particuliers par de grandes cours, & de magnifiques portes, auxquelles on monte par des escaliers embellis & vernisiez qui n'ont que peu de marches. Les palais sont divisez en plusieurs magnifiques appartemens de plein pied, à cause qu'ils n'ont qu'un étage, ils ne sont point accompagnez de tours, comme sont les Chateaux & les Palais où les Princes & les Grands de l'Empire resident dans leurs états hereditaires. La ville de Jedo est un feminaire d'artistes, d'artisans, de marchands, & de gens de metier: cependant tout s'y vend plus cher qu'en aucun autre endroit de l'Empire, à cause du grand concours de peuple, du nombre de moines faineans, & de Courtisans; comme aussi à cause du transport difficile des provisions de bouche, & des autres commoditez. Le gouvernement politique de cette ville est le même que celui de Nagasaki & d'Osacca, où je renvoye le lecteur, pour en avoir un détail plus circonstancié. Deux gouverneurs ont le commandement de la ville tour à tour, pendant l'espace d'un an; les principaux officiers subalternes sont comme les magistrats que les Hollandois nomment Bourguemestres, ou Maires: ils ont le droit de commandement dans leurs differens quartiers; & les Ottona, qui ont l'inspection & le commandement subordonné d'une seule rue.

Le Château où reside l'Empereur est situé presque au milieu de la ville; il est d'une figure irreguliere tirant sur la ronde, & a environ cinq lieues du Japon de tour. Il consiste en deux Clostures, ou Chateaux extérieurs, si l'on veut les appeler ainsi: le troisieme qui est au centre est proprement le lieu de la demeure de l'Empereur; il est flanqué de deux autres Chateaux bien fortifiez, mais plus petits, avec de grands jardins derriere le palais Imperial. J'appelle ces differentes divisions, des chateaux; à cause qu'ils sont separément, chacun d'eux, entourez de murailles & de fossez: le premier, ou le plus extérieur, occupe un grand terrain, il entoure le second, & une partie du Palais Imperial; & il est entouré de murailles & de fossez avec



avec des portes de resistance bien gardées, il contient tant de rues, de fossés, & de Canaux, que je n'en ai pu concevoir aisément le plan; & je n'ay rien vu dans les plans qu'en ont fait les Japonnois, dont j'aye été satisfait: cependant tels qu'ils sont je les donne au lecteur, avec le plan de la ville même de Jedo. (Voyez la Planche XXX.) C'est dans ce chateau exterieur que demeurent les Princes de l'Empire avec leurs familles: ils habitent des palais magnifiques & commodes, bâtis sur des rues avec des cours spacieuses, & sont fermés par de bonnes & grosses portes. Le second chateau occupe un moindre terrain: il fait face au troisieme, qui est la demeure de l'Empereur, & est entouré du premier; mais il est séparé des deux autres par des murs, des fossés, des ponts levis, & de grosses portes. La garde de ce second Chateau est beaucoup plus nombreuse que celle du premier: il contient les superbes palais de quelques-uns des plus puissans Princes de l'Empire, des conseillers d'état, & des premiers officiers de la couronne, & en general de toutes les personnes dont la fonction est d'approcher le plus de la personne de l'Empereur. Le Chateau où demeure l'Empereur lui-même est situé sur un terrain un peu plus haut que les autres, sur le haut d'une colline aplaniée exprès pour y bâtir le palais de l'Empereur. Il est entouré d'une muraille forte & épaisse de pierre de taille flanquée de bastions à peu près à la maniere d'Europe. On a élevé un rempart de terre du côté interieur de la muraille, & au dessus on a mis pour ornement, & pour defence, plusieurs batimens en quarré long, des guerites bâties en forme de tours qui ont plusieurs étages. Mais les batimens du côté où demeure l'Empereur sont sur-tout d'une solidité extraordinaire, tous de pierre de taille d'une grandeur énorme: elles sont posées l'une sur l'autre sans être assurées avec du mortier ou avec des crampons de fer, afin, dit-on, qu'en cas de tremblement de terre, ce qui arrive frequemment dans le pays, les pierres cedant au choc, la muraille n'en recoive aucun dommage. Dans l'interieur du palais il s'eleve une tour quarrée plus haute que tous les autres edifices: elle a plusieurs étages ornez de toits, & d'autres embellissemens curieux, qui font paroître le chateau de loin superbe au de là de ce qu'on peut dire, en sorte que les spectateurs en sont étonnez. Le grand nombre de toits recourbez avec des dragons dorez au haut & aux angles, qui couvrent tous les autres batimens renfermez dans le Chateau, font le même effect. Le second Chateau est fort petit, & ressemble d'avantage à une citadelle sans aucun ornement exterieur. Il n'a qu'une porte & un seul passage pour y aller du côté du Palais de l'Empereur, sur un pont long & fort haut. Le troisieme Chateau est à côté du second & approche fort de sa structure: ces deux derniers sont entourez de murs hauts & forts, & pour une plus grande defence ils sont environnez de fossés larges & profonds, remplis d'eau qu'on tire de la grande riviere; c'est dans ces deux Chateaux que l'on nourrit, & qu'on eleve les enfans de l'Empereur de l'un & de l'autre sexe, s'il y en a. Derriere les appartemens de l'Empereur il y a encore un terrain élevé embelli à la maniere du pays par des Jardins curieux, & des vergers terminez par un agreable bosquet qui est au haut de la colline; il est composé de deux especes particulieres & curieuses de planes, dont les feuilles étoilées, mêlées de verd, de jaune, & de rouge flattent beaucoup la vue. Ce qu'on dit de ces arbres est fort digne de remarque, c'est qu'une espece est dans toute sa beauté au printemps, & l'autre en automne. Le palais n'a qu'un étage & ne laisse pas d'être assez haut. Il occupe un grand terrain & a plusieurs



longues galeries, de grandes chambres, que l'on peut aggrandir ou estreindre comme on veut, avec des paravents; elles sont disposées de sorte qu'elles reçoivent toujours autant de jour qu'il en faut. Les principaux appartemens ont chacun leur nom; tels sont par exemple l'antichambre, où toutes les personnes que l'on doit admettre à l'audience, soit de l'Empereur, soit de ses premiers ministres d'état, attendent d'être introduites; la chambre du conseil, où les ministres d'état, & les Conseillers privez s'assemblent pour des affaires; la salle des mille nattes, où l'Empereur reçoit l'hommage & les presens accoutumés des Princes de l'Empire, où il reçoit aussi les Ambassadeurs des puissances étrangères; diverses salles d'audience, les appartemens de la famille de l'Empereur, & autres. La structure de tous ces differents appartemens est d'une beauté exquisite selon le goût d'architecture du pays. Les plat-fonds, les solives, & les piliers, sont de cedre, de camphre, ou de bois de Jeferi dont les veines forment naturellement des fleurs & d'autres figures curieuses. Dans plusieurs appartemens on y met une simple couche de vernis fort mince, en d'autres on le vernit, ou on le cizele; les bas reliefs sont des oiseaux, ou des branches que l'on dore proprement. Le plancher est couvert des plus belles nattes blanches avec un bord, ou une frange d'or: ce sont là tous les ameublements que l'on voit dans les palais de l'Empereur, & des Princes de l'Empire. On me dit qu'il y avoit un appartement caché & souterrain, qui au lieu de plafond a un grand réservoir d'eau; que c'est là que l'Empereur se retire lorsqu'il tonne, parce qu'ils croient que la force du tonnerre est rompue par l'eau, mais je ne donne ceci que comme un ouï-dire. Il y a encore deux chambres fortes où l'on tient les thresors de l'Empereur: elles sont assurées contre le feu & les voleurs avec de fortes portes de fer, & des toits de cuivre. C'est dans ce chateau que résidoient les successeurs de l'Empereur Jejas, le premier de cette famille qui regna sur le Japon. Voici l'ordre de la Succession. Premièrement Jejas, qui après sa mort fut appelé Gongin. 2. Teitokwin son fils. 3. Daijojin fils de Teitokwin. 4. Genjojin fils de Daijojin; & en cinquième lieu Tinajos l'Empereur d'aujourd'hui, fils du frere de Genjojin. C'est assez parlé du chateau & de la résidence de l'Empereur seculier du Japon: je vais maintenant reprendre le fil de mon journal.

Ce qui se passa à notre arrivée à Jedo.

Dès que nous fumes dans notre hôtellerie, nous envoyames notre second interprète, le premier étant indisposé, pour faire savoir notre arrivée aux Commissaires de l'Empereur nommez pour l'inspection & le reglement des affaires étrangères; & à celui des Gouverneurs de Nagasaki, qui étoit alors à Jedo. C'étoit Genseimon, qui à cause de son attention à donner un bon ordre aux affaires du commerce étranger en l'année 1688. à l'avantage de son pays, & à l'entière satisfaction de l'Empereur, en reçut le titre & le caractère honorable de Sino Cami. Il donna d'abord des ordres à notre Bugjo de nous tenir renfermez dans nos chambres, & de ne permettre à personne de nous approcher, excepté nos domestiques. Ces ordres sont toujours exécutez ponctuellement, quoique d'ailleurs on eut dû croire nos appartemens assez éloignez de la rue, puisque c'étoit le plus haut étage du derriere de la maison, où il n'y avoit d'entrée qu'un passage étroit que l'on auroit pu fermer à clef si on l'eut jugé nécessaire, pour plus de sureté. Il y avoit deux portes, l'une au bas & l'autre au haut de l'escalier, & les chambres étoient fermées de trois côtes; la mienne n'avoit qu'une seule fenêtre étroite, au travers de laquelle j'avois assez de peine à voir le Soleil dans son



son midi. On nous dit, que quatre jours avant nôtre arrivée, quarante rues & plus de 4000. maisons avoient été entierement consumées par le feu: le soir même le feu éclata à deux lieues de nôtre hôtellerie au levant, mais il fut d'abord éteint & ne reduisit en cendres qu'un petit nombre de maisons.

Le 14. de Mars les Commissaires Imperiaux, & le Tlino Cami, nous envoyèrent feliciter sur notre heureuse arrivée, & nous faire savoir en même temps qu'ils l'avoient notifiée aux conseillers d'état. Le même jour nous ouvrimes en presence de nôtre Bugjo, & d'un autre officier envoyé par le Sino Cami, les presens que nous devions faire à l'Empereur & aux autres Grands de la cour, & nous commandames les boettes necessaires, pour y mettre le Calamback & le Camphre de Borneo.

Le 15. de Mars deux tailleurs vinrent couper, pour l'Empereur, les étoffes d'Europe, comme c'est la coutume. Le même jour nous arrêrames des bouteilles & d'autres vases, pour les vins d'Espagne blancs & couverts, & des tables de bois pour y étaler les presens. Nôtre Bugjo fit une visite au Sino Cami, qui lui deffendit étroitement de permettre à qui que ce fut de nous voir, jusqu'à ce que nous eussions été admis à l'audience de l'Empereur, à moins qu'il n'en eut des ordres exprès de lui Sino Cami. Ce soir même le feu éclata encore à deux lieues de nôtre hôtellerie mais il causa peu de dommage.

Le 17. de Mars nôtre Bugjo nous donna des nouvelles de Nagazaki: elles portoient que quinze jours après nôtre depart vingt Jonques de la Chine étoient arrivées heureusement au port. Il nous pria en même temps de ne point jeter de nos fenêtres dans la rue aucuns papiers sur lequel il y eut des caracteres d'Europe. Le même matin nous apperçumes encore le feu à une petite distance de nôtre demeure.

Le 18. de Mars nous fumes occupez à tirer les vins d'Espagne blancs & couverts & à les mettre dans des bouteilles & des flacons; à mettre aussi le Calamback & le camphre dans des boettes, enfin à mettre en ordre tous les presens que nous devions porter à l'Empereur, à nôtre première audience. Le soir même un grand feu éclata à près d'une lieue & demi de nôtre hôtellerie du côté du couchant, il souffloit alors un vent de nord qui étoit assez fort: l'embrasement gagna avec taut de force, qu'il detruisit vingt cinq rues, quoi qu'assez l'arges en cet eudroit là, & reduisit en cendres environ 600. maisons, en quatre heures de temps, avant qu'on put l'eteindre: on dit que le feu y avoit été mis par des incendiaires, & l'on en arresta deux.

Incendie  
violent.

Le 20. de Mars on nous apprit que Matzandairo Inaba Cami, qui devoit aller à Miaco en qualité de President du tribunal de Justice de cette ville, étoit parti de Jedo pour s'y rendre, accompagné par un autre Seigneur chargé de le presenter au peuple, & en même temps de porter les presens que l'Empereur envoyoit au Dairi. Sino Cami nous envoya le même jour un de ses officiers, pour nous informer qu'il esperoit que nous aurions nôtre audience de l'Empereur le 28. du mois courant; il nous recommanda en même temps d'avoir soin de nôtre Santé, & de tenir tout prêt pour ce temps là.

Le 21. de Mars nôtre premier Interprète alla visiter les Commissaires de l'Empereur, pour les prier de lui permettre de se faire porter à la cour le jour de nôtre audience dans un Cango, ce qui lui fut accordé, après qu'il eut premièrement certifié sous serment signé de son sang, qu'à cause de



son indisposition, il n'étoit pas en état d'y aller d'une autre maniere. Goto Tsioumon, l'chevin de Nagasaki, partit le même jour pour s'y rendre, après avoir eu son audience des Conseillers d'état le 15. du second mois des Japonnois, & son audience de congé le 21. du même mois.

Tremble-  
ment de  
terre.

Le 23. de Mars nous envoyames, par nôtre second interprète Trojemon, un present d'une bouteille d'eau de vie au jeune Seigneur de Firando, qui étoit alors à Jedo. C'étoit une legere marque de nôtre reconnoissance, pour la protection pleine de bonté que son pere nous avoit accordée, lorsque nous avions nôtre comptoir dans l'Isle de Firando. Le même jour environ une heure après midi, le temps étant calme on sentit un tremblement de terre violent, qui fit trembler nôtre maison avec un grand bruit: il dura le temps que l'on mettroit à compter jusqu'à cinquante. Cet accident soudain me convainquit de la raison & de la necessité de la loy qui defend dans toute l'étendue de l'Empire de batir des maisons élevées; & qu'il n'est pas moins necessaire de les bâtir comme ils font dans tout le pays de materiaux legers & de bois, & de mettre une grosse poutre bien pesante sous le comble de la maison pour peser sur les murs & les assurer en cas de secouille pareille.

Le 24. de Mars qui étoit un Samedi, le temps fut fort froid, il tomba de la neige meslée de pluye, quoique la nuit precedente eut été extrêmement chaude. Le même jour Makino Bingo conseiller d'état, & le premier favori de l'Empereur, envoya faire compliment à nôtre directeur, & le pria de lui envoyer un peu de fromage de Hollande: nous lui fimes present d'un fromage entier d'Edam, & de la moitié d'un fromage de safran, que nous tirames de nos Provisions.

Principaux  
ministres  
de la cour  
de l'Em-  
pereur.

Le 25. de Mars se passa à mettre en ordre les presens que nous devons faire à sa Majesté Imperiale, & à quelques grands de la cour, parce que nous esperions d'être admis à l'audience le 28. du mois, qui étoit un jour de fête. Nous envoyames aussi prier le Tfino Cami, & les Commissaires Imperiaux de faire tout ce qui dependroit d'eux pour en avancer le temps. Les ministres d'état, & autres Grands de la cour, aux quels nous devons rendre visite, & faire des presens à quelques uns, étoient les cinq principaux Conseillers d'état de l'Empereur, appelez Goradzi, ou les cinq vieillards, qui étoient 1. Makino Bingono Cami. 2. Okubo Canga no Cami 3. Abi Bungono Cami. 4. Toda Jamajiro Cami. 5. Tsiutia Sagami Cami: quatre Conseillers d'état subordonnez, ou subdeleguez, appelez Waka Goridzi qui étoient. 1. Akimotto Tadsijma Kami. 2. Katta Saddono Cami. 3. Naito Tambano Cami, & 4. Inagi Sawa Dewano Cami. Les Dsijsa, comme on les appelle, c'est à dire Seigneurs du temple, étoient au nombre de trois. 1. Toda no Tono Cami. 2. Fondakino Cami. 3. Ongasawara Saddono Cami. Matzaro Ikono Cami Seigneur de Firando, de la famille de Fifen. Les Commissaires imperiaux, comme nous les appellons ordinairement, qui sont comme qui diroit, les procureurs generaux pour la ville de Jedo, Todo Ijono Cami, & Obutto Sabboro Saijemon Sama: les deux Gouverneurs de Jedo, Fodso Awana Cami, & Nosij Ismono Cami: le dernier de tous, celui des Gouverneurs de Nagasaki qui est à Jedo; c'étoit alors Kawagatz Gensaimon, ou conformement à son nouveau titre, Kawagatz Tfino Cami: les deux autres, Jama Okkasu bioje, & Mijaki Tono Mo, étoient au lieu de leur gouvernement.

Le 26. de Mars Tfino Cami nous envoya faire savoir que nôtre audience étoit differée d'un jour, & ainsi renvoyée au 29. de Mars, à cause de la mort



mort du frere de Makino Bingo, qui ne permettoit pas à ce favori de l'Empereur, & son premier Conseiller d'état de paroître en public avant ce jour-là.

Le 27. de Mars après diner, Firanno Sofats, un des Medecins de l'Empereur, vint me faire une visite, & me demander mon avis touchant la cure de quelques maladies. C'étoit un bon gros veillard.

Le 28. de Mars les deux Commissaires Imperiaux, & Tsino Cami, nous envoyerent leurs Secretaires pour nous faire savoir que nous aurions nôtre audience de l'Empereur le lendemain matin; que pour cet effect nous devions nous rendre de bonne heure à la cour, & nous tenir à la grande sale des gardes de l'Empereur, jusqu'à ce que l'on nous introduisit.

Le 29. de Mars, qui est le dernier du second mois des Japonnois, est un des jours ordinaires de la cour, auxquels l'Empereur a coutume de donner audience; cependant nous aurions eu peine à nous flatter d'être si tôt depechez, si Makino Bingo n'avoit marqué ce jour pour celui de nôtre audience, & cela pour se delivrer de nous, à cause que le cinquieme du mois suivant, qui est le troisieme mois des Japonnois, il devoit avoir l'honneur de donner à diner à l'Empereur; faveur singuliere qui demande beaucoup de temps, & de grands preparatifs. Ce Bengo ou Bingo étoit auparavant gouverneur du monarque qui est sur le throne, avant qu'il parvint à la Couronne. Il est à present son premier favori, & la seule personne pour qui il a une entiere confiance: c'est lui qui à l'honneur de recevoir les ordres de la bouche de l'Empereur, & de nous les adresser, lors de nôtre audience. Il approche de soixante dix ans: il est grand, maigre, avec un long visage; il a l'air viril, & ressemble à un Allemand; il est lent dans ce qu'il fait, d'ailleurs fort civil dans tout son procedé. On lui rend le temoignage qu'il est juste & prudent, qu'il n'est point adonné à l'ambition ni à la vengeance, qu'il ne s'attache pas non plus à accumuler des richesses excessives, enfin qu'il est très digne de la grande confiance que l'Empereur a pour lui. Il y a trois ans qu'il eut l'honneur de donner à diner à l'Empereur, qui lui fit present d'un sabre estimé 15000. Thails que l'Empereur tira de son côté, avec 3000. Cobangs en or, 300. Schuits d'argent, diverses étoffes fines de damas & de soye de la Chine, avec 300-000. sacs de riz qu'il ajouta aux revenus de Bingo. Il en avoit deja 400-000. de rente, de sorte qu'il en a à present 700-000. On regarde comme un très grand honneur de donner à manger à l'Empereur, mais cet honneur est ruineux à la personne qui le reçoit, à cause qu'il est obligé de se pourvoir de tout ce qu'il y a de rare & d'extraordinaire, dont il donne un prix excessif. Il suffit pour en donner une idée de rapporter ce que Bengo fit il y a peu de jours. Y ayant eu un bal à la cour, il envoya à l'Empereur un Soccano, comme les Japonnois l'appellent, (c'est un petit regale de certaines choses que l'on met dans une machine de bois en forme de table, & que les Japonnois s'envoyent l'un à l'autre en signe d'amitié.) Il consistoit en deux Tah, \* ou Steenbrassemes comme nous les appellons en Allemand, dont il avoit donné le prix de 150. Cobangs, & une couple de poissons à coquille qui lui coutoient 90 Cobangs; un Cobang vaut environ cinq ducats; de sorte que le regale entier se montoit à 5200. ducats ou 2400. livres sterling. Ces deux sortes de poisson sont les plus rares & les plus chers du Japon, sur tout les Steenbrassemes qui dans leur saison ne sont point vendus au dessous de deux Cobangs chacun, mais en

Bingo President du conseil d'état.

\* C'est une espece de poisson.

Regale d'une grande cherté.



hiver, ou dans le temps de quelque fête, on en donne tout ce que le vendeur en demande. En ce cas, non seulement c'est une bonne fortune pour le marchand de poisson, mais encore l'acheteur s'estime fort heureux d'avoir trouvé un poisson si rare & si cher pour un tel hôte que l'Empereur, pour qui il a une veneration singuliere. Il y a avec cela, quelque chose de particulier, & d'une observation superstitieuse caché dans le nom même du poisson, qui est la dernière syllabe du mot *Meditah*, dont les Japonnois se servent lorsqu'ils se félicitent l'un l'autre.

Audience  
qui nous  
fut don-  
née par  
l'Empe-  
reur,  
& ce qui  
se passa  
dans cette  
occasion.

Le 29. de Mars, qui étoit un jeudi, étant donc le jour marqué pour nôtre audience, les presens destinez à sa Majesté Imperiale furent envoyez à la cour suivis par les deputez du Sino Cami & des Commissaires qui ont l'inspection des affaires étrangères. On devoit les arranger sur des tables de bois, dans la sale des mille nattes, comme ils l'appellent, où l'Empereur devoit en faire la revuë. Nous suivimes immédiatement après, avec un petit équipage, couverts d'un manteau de soye noire, habit de ceremonie selon la maniere d'Europe. Nous étions suivis des trois Intendants des gouverneurs de Nagasaki, de nôtre Dofen, ou commis du Bugjo, de deux messagers de Nagasaki, & d'un fils de l'Interprete, tous à pied. Nous étions quatre à cheval à la queue l'un de l'autre, trois Hollandois, & nôtre Interprete. Chacun de nos chevaux étoit conduit par un seul valet qui le tenoit par la bride, & qui marchoit à la droite: c'est le côté par où l'on monte & descend de cheval suivant la maniere du pays. Autrefois nous avions deux valets pour chaque Cheval, nous avons supprimé cet usage, qui ne faisoit que nous exposer à des despenses inutiles. Nôtre Resident ou Capitaine, comme les Japonnois l'appellent, venoit après nous, porté dans un *Norimon* & étoit suivi par nôtre ancien premier Interprete porté dans un *Cangos*. La marche étoit fermée par le reste de nos domestiques & de nôtre suite, qui nous suivoient à pied, à une distance convenable, telle qu'elle leur étoit prescrite. Ce fut dans cet ordre que nous avançames vers le Chateau; & après que nous eumes marché demie heure, nous arrivames à la première closture, que nous trouvames bien fortifiée de murs & de remparts, nous la traversames sur un grand pont bordé d'une balustrade ornée avec des boules de cuivre au haut. La riviere qui passe dessous est large, & semble couler vers le Nord autour du Chateau: nous y vimes alors un grand nombre de batteaux & d'autres bâtimens. On entre par deux portes fortifiées, avec une petite garde entre deux. Dès que nous eumes passé la seconde porte, nous entrames dans une grande place, où nous vimes une garde plus nombreuse à la droite, qui nous parut pourtant être là plutôt pour la parade que pour la defence. La sale des gardes étoit tapissée de drap. Les piques étoient posées de bout à terre près de l'entrée; le dedans étoit orné d'armes dorées, de fusils vernissés, de piques, de boucliers, d'arcs, de fleches & de carquois, rangez avec beaucoup d'adresse, & d'une maniere curieuse. Les Soldats étoient assis à terre les jambes croisées, en bon ordre, habillez de soye noire, chacun avec deux sabres attachez à son ceinturon. Après avoir traversé la première closture, marchant entre les Palais & les maisons des Princes & des Grands de l'Empire qui sont bâtis dans l'interieur du premier Chateau, nous arrivames à la seconde Closture; que nous trouvames fortifiée à peu près comme la première: toute la difference remarquable étoit que le pont, les portes, la garde interieure, & les palais, étoient d'une plus belle structure & plus magnifiques. Nous y laissames nôtre *Norimon* & nôtre *Cangos*, nos chevaux &



nos valets; & l'on nous conduisit au travers de la seconde closture au l'on-mats, demeure de l'Empereur, où nous entrames par un long pont de pierre: & après avoir passé au travers d'un double bastion, & de deux portes fortifiées, à vingt pas de distance de là nous continuames de marcher par une rue irreguliere disposée selon la nature du terrain, bordée des deux côtez par des murailles d'une hauteur extraordinaire. Nous arrivames ainsi au Fiakninban, c'est à dire la garde de cent hommes ou la grande garde du Chateau, qui étoit à nôtre gauche, au haut bout de la rue, dont je viens de parler; tout près de la dernière porte qui conduit au Palais de l'Empereur. On nous ordonna d'attendre à la sale des gardes jusqu'à ce qu'on nous introduisit à l'audience, qui nous seroit donnée selon qu'on nous dit, dès que le grand conseil d'état s'assembleroit dans le palais. Nous fumes reçus avec civilité par les deux Capitaines de la garde, qui nous regalerent avec du thé & du tabac à fumer. Bientôt après Sino Cami & les deux Commissaires vinrent nous complimenter & nous tenir compagnie avec des gentilshommes de la cour de l'Empereur qui nous étoient inconnus. Après avoir attendu environ une heure, pendant lequel temps plusieurs conseillers d'état de l'Empereur jeunes & vieux entrèrent au palais, les uns à pied, les autres portez dans des Norimons, nous fumes conduits au travers de deux magnifiques portes séparées par une grande place quarrée, jusqu'au Palais, où l'on monte de la seconde porte par quelques marches. La place qui est entre la seconde porte, & le frontispice du Palais, n'a que quelques pas de largeur; elle étoit excessivement remplie d'une foule de Courtisans & de Compagnies de gardes: de là on nous fit monter deux autres escaliers pour aller au palais, nous entrames d'abord dans une grande sale qui est à la droite de l'entrée; c'est là que toutes les personnes qui doivent être admises à l'audience de l'Empereur, ou des Conseillers d'état, attendent qu'on les introduise. C'est une sale fort grande & fort exhaussée, mais lorsque l'on y a mis tous les paravents elle est assez sombre, ne recevant du jour que des fenêtres d'en haut d'une chambre voisine où l'on tient des meubles pour les appartements de l'Empereur. La sale est d'ailleurs richement meublée à la maniere du pays, & ses montans ou piliers dorez, ses murs & ses paravents, sont un objet fort agreable à l'œil. Après avoir attendu là un peu plus d'une heure, & l'Empereur s'étant assis à la sale de l'audience, Sino Cami & les deux Commissaires entrèrent & conduisirent nôtre Resident devant l'Empereur, nous laissant derriere. Dès qu'il fut entré, ils crièrent à haute voix Hollanda Capitain; ce qui étoit le signal pour le faire approcher, afin qu'il rendit ses respects à l'Empereur, & fit les prosternations accoutumées: selon cet usage, il se traina avec les mains & les genoux à l'endroit qui lui fut montré, entre les presens qui étoient arrangez d'un côté, & l'endroit où l'Empereur étoit assis qui étoit de l'autre. Alors se mettant à genoux, il se courba de sorte qu'il donna du front à terre, ensuite il se traina à reculons comme une escreville, sans proferer un seul mot. Il ne se passe pas autre chose aux audiences que nous obtenons de ce puissant monarque; & l'on n'observe pas plus de ceremonies dans les audiences qu'il donne aux plus grands & plus puissans Princes de l'Empire; car, après avoir été appellez dans la sale d'audience, on les appelle à haute voix par leur nom, après quoi ils s'avancent à quatre pattes, avec un profond respect, & sans dire mot vers le throne de l'Empereur: & après avoir fait leurs actes de soumission en courbant leur front jusqu'à terre, ils rampent à reculons dans la même posture soumise.



Sale d'au-  
dience.

La Sale d'audience, nommée autrement la Sale des cent nattes, ne ressemble en rien à celle qui a été descrite & représentée par Montanus, dans ses Ambassades memorables des Hollandois aux Empereurs du Japon: le throne élevé, les marches par où l'on y monte, les tapis qui les couvrent, les magnifiques colonnes qui supportent le bâtiment où est le throne, les colonnes entre lesquelles il dit que les Princes de l'Empire se prosternent devant l'Empereur, & autres choses semblables, n'ont de fondement que dans l'imagination de cet auteur. Tout ce qu'il y a est réellement curieux & riche, mais n'est autre chose que ce qui est représenté dans mon dessein. (Voyez la Planche XXXI.) A nôtre second voyage à la cour, l'audience étant finie, le gouverneur de Nagazaki eut la bonté de nous montrer la Sale; ce qui m'a donné occasion d'en tirer un plan qu'il n'étoit pas difficile de finir. Il suffisoit pour cela de se faire dire le nombre des nattes, des montants ou piliers de bois, des paravants, & des fenêtres. Le plancher est couvert de cent nattes toutes de la même grandeur; de la vient qu'on l'appelle Sen Sio Siki, c'est à dire la Sale des cent nattes. Elle est ouverte d'un côté vers une petite cour d'où elle reçoit du jour du côté opposé; elle se joint à deux autres chambres que l'on laisse ouvertes pour cette raison du côté de la même cour. L'une de ces chambres est beaucoup plus grande que l'autre, & sert pour les Conseillers d'état lors qu'ils donnent leurs audiences. L'autre est plus petite, plus enfoncée, & une marche plus haute que la sale: C'est dans celle-ci que l'Empereur s'assied, pour donner audience, les jambes croisées, sur un petit nombre de tapis. Il n'est pas aisé de le voir, le jour ne donnant pas jusqu'au lieu où il est assis; outre que l'audience est trop courte, la personne qui y est admise est aussi dans une posture trop humble & trop prosternée, pour avoir occasion de lever sa tête & de le considerer. Cette audience d'ailleurs est majestueuse & inspire du respect, à cause sur-tout du silence qui regne parmi tous les Conseillers d'état, un grand nombre de Princes & de Seigneurs de l'Empire, de gentilshommes de la chambre de l'Empereur, & d'autres principaux officiers de sa cour, qui forment une double haye dans la sale d'audience, & sur toutes ses avenues, assis dans un bon ordre, & avec leurs habits de ceremonie.

Seconde  
audience  
dans l'inté-  
rieur du  
palais.

Autrefois nous n'avions autre chose à faire à la cour de l'Empereur, que de lui rendre les hommages accoutumés de la maniere que je viens de descire. Peu de jours après on lisoit à nôtre Capitaine certains reglemens concernant nôtre commerce & nôtre maniere de vivre, qu'il promettoit d'observer au nom des Hollandois; & il étoit d'abord renvoyé à Nagazaki: mais depuis plus de vingt ans, lui & le reste des Hollandois envoiez en Ambassade à Jedo, sont conduits plus avant dans le Palais, pour donner à l'Imperatrice, aux Dames de sa cour, & aux Princesses du sang, le passe-temps de les voir. Dans cette seconde audience, l'Empereur & les Dames qui y sont invitées se tiennent derriere des paravents & des jalousies, mais les conseillers d'état, & les autres officiers de la cour, sont assis à decouvert à leur maniere accoutumée, dont l'ordre fait un beleeffect. Dès que le Capitaine eût rendu son hommage, l'Empereur se retira dans son appartement; & peu de temps après nous fumes appelez, avec nôtre Capitaine: on nous fit traverser plusieurs appartemens par où nous allames dans une galerie ciselée & dorée avec beaucoup d'art. Nous y attendimes environ un quart d'heure; après quoi nous traversames plusieurs autres corridors & galleries, pour nous rendre dans une grande chambre où l'on nous pria de



de nous asséoir, & où plusieurs courtisans rasez qui étoient les Medecins de l'Empereur, les officiers de cuisine, & quelques Ecclesiastiques, vinrent nous demander nos noms, nôtre age, & nous faire d'autres semblables questions; mais on tira bientôt des paravents dorez devant nous, pour nous delivrer de leur foule & de leur importunité: nous demeurames là environ une demie heure, en attendant que la cour s'assemblât dans les appartemens de l'Empereur, où nous devons avoir nôtre seconde audience, & où l'on nous conduisit au travers de plusieurs galeries obscures. Le long de ces diverses galeries, il y avoit une file non interrompue de gardes du corps, & après eux plus près de l'appartement de l'Empereur, la file étoit continuée par plusieurs grands officiers de la couronne qui faisoient front à la sale d'audience. Ils avoient leurs habits de ceremonie, tenoient leurs têtes courbées, & étoient assis sur leurs talons. La Sale d'audience étoit exactement comme je l'ai représentée dans la figure ci-jointe. (Voyez la Planche XXXII.) Elle consistoit en diverses compartimens qui regardoient vers la place du milieu, quelques uns desquels étoient ouverts du côté de la place du milieu, les autres étoient fermez par des paravents & des jalousies. Les uns étoient de quinze nattes, les autres de dixhuit, & d'une natte plus hauts ou plus bas, selon la qualité des personnes qui y étoient assises. La place du milieu n'avoit point de nattes du tout, & se trouvoit par consequent la plus blasse, à cause qu'on les en avoit ôtées, ce fut sur le plancher de cet endroit fait de belles planches vernissées que l'on nous ordonna de nous asséoir. L'Empereur & l'Impératrice étoient assis derriere les jalousies à nôtre droite. Tandis que je dançois selon l'ordre de l'Empereur, j'eus deux fois l'occasion de voir l'Impératrice au travers des ouvertures de la jalousie; je m'apperçus qu'elle étoit belle, le teint brun, & de fort beaux yeux noirs à l'Européene, ils étoient pleins de feu, & je jugeai par la proportion de sa tête qui étoit assez grosse que c'étoit une grande femme: elle paroissoit avoir trente six ans. J'entends par le mot de jalousies des tapisseries faites de roseaux fendus deliez & fins, couvertes par derriere d'une soye fine & transparente, avec des ouvertures larges d'un empan pour laisser aux personnes qui sont derriere la faculté de regarder. On les peint de diverses figures, pour l'ornement, ou pour mieux dire, pour mieux cacher ceux qui sont derriere, quoique sans cela même il est impossible de voir les personnes d'un peu loin; surtout si le derriere n'est pas éclairé. L'Empereur lui même étoit dans un lieu si obscur, que nous aurions eu peine de nous appercevoir qu'il y étoit, si sa voix ne l'eut decouvert; il parloit pourtant si bas, qu'il sembloit bien vouloir être là incognito: justement au devant de nous, derriere d'autres jalousies, étoient les Princes du sang, & les Dames de la cour de l'Impératrice; je m'apperçus qu'on avoit mis des cornets de papier entre les cannes des jalousies, pour élargir les ouvertures à dessein de voir plus aisément. Je contai environ trente de ces cornets, ce qui me fit conclure qu'il y avoit le même nombre de personnes assises derriere les jalousies. Bengo étoit assis seul sur une natte élevée, dans un lieu decouvert à nôtre devant sur la droite, du côté que je m'étois apperçu, comme je l'ai déjà dit, que l'Empereur étoit assis derriere les jalousies. A nôtre gauche, dans un autre compartiment, étoient assis les conseillers d'état du premier & du second rang, dans un fort bel ordre. La galerie derriere nous étoit pleine des principaux officiers de la cour de l'Empereur, & des gentilshommes de sa chambre. La galerie qui conduisoit à l'endroit où étoit l'Empereur étoit



occupée par les enfans de quelques uns des Princes de l'Empire qui étoient alors à la cour, des pages de l'Empereur, & de quelques prêtres qui se cachoit pour espier. C'est de cette maniere qu'on avoit disposé le theatre où nous devions jouer nôtre rolle. Les Commissaires pour les affaires étrangères nous aiant conduits dans la galerie du côté de la sale d'audience, un des Conseillers d'état du second rang vint pour nous y recevoir, & pour nous conduire à la place du milieu que j'ay décrite plus haut. C'est là que l'on nous fit asseoir, après que nous eumes premierement fait nos prosternations à la maniere du Japon, nous trainant, & courbant nos têtes jusqu'à terre du côté des jalousies où étoit l'Empereur: nôtre premier Interprète s'assit un peu plus avant, pour entendre plus distinctement, & nous primes nos places à sa gauche tous à la file, après avoir fait les reverences accoutumées. Bengo nous dit de la part de l'Empereur, que nous étions les bien venus: le premier Interprète reçut le compliment de la bouche de Bengo, & nous le repeta; sur quoi l'Ambassadeur fit son compliment au nom de ses maitres, & rendit de très humbles actions de graces à l'Empereur, de la bonté qu'il avoit eu d'accorder aux Hollandois la liberté du Commerce. Cela fut repeté par le premier Interprète en Japonnois, après qu'il se fut prosterné jusqu'à terre; il parla assez haut pour être entendu de l'Empereur: la reponse de l'Empereur fut reçue derechef par Bengo, qui la dit au premier Interprète, & lui à nous. L'Interprète auroit bien pu la recevoir lui même de la propre bouche de l'Empereur, & dispenser Bengo de ce soin qui n'étoit pas nécessaire; mais je m'imagine que les paroles qui sortent de la bouche de l'Empereur sont regardées comme trop precieuses, & trop sacrées, pour être reçues immediatement par une personne d'un rang trop inferieur. Après les premiers compliments, l'acte qui suivit cette solemnité se tourna en vraye farce. On nous fit mille questions impertinentes & ridicules: par exemple, ils voulurent premierement savoir l'age & le nom de chacun de nous, on nous ordonna de l'ecrire sur un morceau de papier, nous avions porté pour cet effect une écritoire d'Europe. On nous dit de remettre ce papier, & l'ecritoire à Bingo qui les mit entre les mains de l'Empereur, les lui faisant atteindre par le trou de la jalousie. On demanda à notre Capitaine ou Ambassadeur quelle étoit la distance de Hollande à Batavia, & de Nagazaki à Batavia. Qui des deux avoit le plus de pouvoir, le Directeur general de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, ou le Prince de Hollande? Voici les questions qui me furent faites en mon particulier: quelles étoient les maladies exterieures ou interieures, que je croyois les plus dangereuses, & les plus difficiles à guerir? qu'elle étoit ma methode dans la cure des ulceres, & des apostumes interieures? si nos Medecins d'Europe ne cherchoient point quelque remede pour rendre les gens immortels, comme les Medecins de la Chine l'avoient fait depuis plusieurs siecles? Si nous avions fait des progres considerables dans cette recherche, & quel étoit le remede qui pût servir à prolonger la vie, le plus recemment decouvert en Europe? A quoi je repondis, qu'un grand nombre de medecins de l'Europe avoient travaillé long temps pour decouvrir un secret qui eut le vertu de prolonger la vie, & de conserver les gens en santé jusqu'à la vieillesse; sur quoi ayant été interrogé quelle recepte je croyois la meilleure qui eût été decouverte en Europe, je repondis que je croyois que c'étoit la derniere jusqu'à ce que l'experience nous eut appris quelque chose de meilleur: on insista, & l'on me demanda de plus quelle étoit cette derniere; je repon-



dis que c'étoit une certaine liqueur spiritueuse qui pouvoit entretenir la fluidité des liqueurs de notre corps, & donner de la force aux esprits. Cette réponse generale ne les satisfit pas entierement, on me pria d'abord de leur faire connoître le nom de cet excellent remede, sur quoi sachant que tout ce qui étoit en estime chez les Japonnois avoit des noms longs & emphatiques, je leur repondis que c'étoit le *Sak Volatile Oleosum Sylvii*: ce nom fut écrit derriere la jalouſie; c'est pourquoi j'eus ordre de le repeter plusieurs fois. La question suivante fut quel en avoit été l'inventeur & en quel pays? Je repondis que c'étoit le Professeur Sylvius en Hollande. On me demanda ensuite si je pouvois le faire, surquoi notre Resident me souffla à l'oreille de dire non: je repondis pourtant oui, mais non pas au Japon. On demanda alors si on pouvoit l'avoir à Batavia, sur quoi ayant repondu qu'on pouvoit l'y avoir, l'Empereur donna ordre qu'il lui fut envoyé par les premiers vaisseaux qui en viendroient. Ce Prince, qui jusques là s'étoit assis avec les Dames quasi vis à vis de nous assez loin, s'approcha alors, & s'assit à notre droite, derriere les jalouſies, aussi près qu'il lui fut possible. Il nous commanda d'ôter nos capes ou nos manteaux, qui étoient nos habits de ceremonie; de nous tenir debout, de sorte qu'il pût nous bien considerer; de marcher; de nous arrêter; de nous complimenter l'un l'autre; de sauter, de faire l'ivrogne, d'ecorcher le langage Japonnois, de lire en Hollandois, de peindre, de chanter, de mettre & d'ôter nos manteaux. Tandis que nous executions les ordres de l'Empereur de notre mieux, je joignis à ma dance une chanson amoureuse en Allemand. Ce fut de cette maniere, & avec je ne sai combien d'autres singeries, que nous eumes la patience de divertir l'Empereur & toute sa cour. Cependant l'Ambassadeur est dispensé de ces sortes de commandemens: sa fonction, qui est de représenter l'autorité deses maitres, fait qu'on prend garde qu'il ne lui soit rien fait d'injurieux ni qui puisse prejudicier à cette qualité. D'ailleurs il fit paroître une si grande gravité dans son air, & dans sa conduite, que cela suffisoit pour faire entendre aux Japonnois qu'on ne se feroit pas bien adressé pour donner des ordres si bouffons. Après qu'on nous eut fait faire cet exercice pendant l'espace de deux heures, quoi qu'avec beaucoup de civilité en apparence; des valets rafez entrerent & mirent devant chacun de nous une petite table couverte de viandes à la Japonnoise, & une paire de petits bâtons d'ivoire qui nous tenoient lieu de couteau & de fourchettes; nous en primes, & en mangeames quelque peu, & notre vieux premier Interprète qui à peine pouvoit marcher eut ordre d'emporter le reste pour lui. On nous dit de remettre nos manteaux sur nous, & de prendre notre congé, ce que nous fimes d'abord avec joye, mettant fin par là à cette seconde audience. Nous fumes alors reconduits par les deux commissaires dans l'antichambre où nous primes aussi congé d'eux.

Il étoit deja trois heures après midi, & nous avions encore plusieurs visites à faire aux conseillers d'état du premier & du second rang, dans l'ordre dont j'ay parlé ci-dessus, du 25. de Mars de mon Journal. Nous quitames d'abord pour cela le Fonmar: nous fumes saluez en nous en allant par les Officiers de la grande garde Imperiale, & nous fimes notre ronde à pied. Les presens avoient été deja portez par nos commis au logis de ceux que nous devions visiter; & comme nous ne les vimes pas à notre audience nous conjecturames que les presens avoient été receus par les personnes mêmes à qui ils étoient destinez. Ils consistoient en quelques

Visite faite aux conseillers d'état.



étouffes de foye de la Chine, de Bengale, & autres pays, quelque linge, de la serge noire, quelques aunes de drap noir, des gingangs, des Pelains, & un flacon de vin couvert. Nous fumes reçus par tout avec une très grande civilité, des Intendans & des Secretaires, qui nous regalerent avec du Thé, du tabac, & des confitures, autant que le peu de temps que nous avions pouvoit le permettre. Les chambres où nous étions admis à l'audience étoient remplies derrière les paravents & les jalousies, d'une foule de Spectateurs qui auroient bien voulu que nous leur eussions montré quelques unes de nos coutumes & ceremonies; mais ils n'obtinrent rien, excepté seulement une danse courte à la maison de Bengo, qui s'y étoit rendu à son retour de la Cour, & une chanson de chacun de nous chez le plus jeune conseiller d'état qui demouroit au côté Septentrional du chateau. Nous remontames dans nos Cangos & sur nos chevaux, & étant fortis du Chateau par la porte du Nord, nous nous en retournames à nôtre hôtellerie par un autre chemin: à la gauche du quel nous remarquames qu'il y avoit des murailles fortes, & des fossez en divers endroits: il étoit justement six heures du soir, lorsque nous nous retirames, extrêmement fatiguez.

Visite aux  
autres pre-  
miers Offi-  
ciers de la  
Couron-  
ne.

Le Vendredi 30. de Mars nous fortimes de bon matin, pour faire quelques unes des visites qui nous restoit à faire. Les presens tels que nous les avons décrits ci-dessus furent envoyez devant, avec nos commis Japonnois qui eurent soin de les ranger de les mettre sur des planches & de les arranger à la maniere du pays. Nous fumes receus à l'entrée de chaque maison par un ou deux des principaux domestiques; & conduits à l'appartement où nous devions avoir nôtre audience: les chambres qui entouroient la sale d'audience furent par tout pleines de Spectateurs qui y étoient accourus en foule. Dès que nous nous fumes assis, nous fumes regalez avec du Thé & du Tabac; d'abord l'Intendant de la maison, ou le Secretaire, seuls ou accompagnez d'un gentilhomme, vinrent pour nous faire les complimens au nom de leur maitre & pour recevoir les nôtres. Les compartimens qui entouroient la sale étoient partout disposez de sorte que nous tournions nos visages du côté des dames, de qui nous fumes regalez avec beaucoup de civilité & de generosité; elles nous donnoient des gateaux, & différentes sortes de confitures: nous visitames & nous fimes nos presens ce jour là aux deux gouverneurs de Jedo, aux trois juges Ecclesiastiques, & aux deux commissaires pour les affaires étrangères qui demouroient à près d'une lieue l'un de l'autre, l'un au Sud-Ouest, & l'autre au Nord-Ouest du Chateau. Ils se piquent tous deux en particulier, d'être les protecteurs des Hollandois, ils nous reçurent selon cette idée avec beaucoup de faste & de magnificence. La rue étoit bordée de vingt hommes armez, ils faisoient une fort belle figure avec leurs longs bâtons qu'ils tenoient d'un côté, outre qu'ils servoient à ranger la foule du peuple & à l'empescher de nous incommoder. Nous fumes receus à l'entrée de la maison & introduits à peu près de la même maniere que nous l'avions été dans les autres endroits, avec cette difference que l'on nous conduisit plus avant dans l'interieur du palais, pour nous mettre à couvert de la foule des curieux, & afin que nous fussions plus en liberté, aussi bien que les dames qui étoient invitées à cette ceremonie. Il y avoit vis à vis de nous dans la sale d'audience des jalousies ou grilles en maniere de paravant, de la longueur de deux nattes & plus, derrière lesquelles étoient assises un si grand nombre de femmes de la famille des Commissaires, de leurs parens & amis,

que



que tout étoit plein. A peine nous fumes nous assis, que sept valets bien mis vinrent à la file, & nous porterent des pipes, du tabac, & tout l'appareil ordinaire pour fumer; peu après ils porterent quelque chose de cuit sur des planches vernissées, ensuite du poisson frit, de la même maniere, & avec le même nombre de domestiques, & toujours rien qu'un petit plat de quelque morceau; une fois deux œufs, l'un cuit au feu, l'autre bouilli dont on avoit ôté la coque, & un verre de bon vieux Sacki entre deux. Nous fumes traitez ainsi pendant une heure & demie, & l'on nous pria de chanter une chanson & de danser: nous refusames le premier, mais nous les satisfimes quant au second article. On nous servit chez le premier Commissaire une soupe faite de prunes douces au lieu d'eau de vie: chez le second commissaire on nous presenta premierement du pain de Mangue dans une liqueur noire & froide avec de la graine de moutarde, & des raves autour du plat, & à la fin des écorces d'orange avec du sucre, qui est un met, ou plat que l'on sert dans des occasions extraordinaires, en signe de bonne volonté. Nous bûmes du Thé, & ayant pris notre congé, nous retournames à notre hôtellerie à cinq heures du soir.

Le 31. de Mars nous fortimes encore à dix heures du matin, & nous allames aux maisons des trois Gouverneurs de Nagasaki, deux desquels étoient absens & au lieu de leur gouvernement: nous leur offrimes en cette occasion à chacun un flacon de vin couvert seulement, parce qu'ils avoient déjà receu leurs presens à Nagasaki. Nous fumes abordez par Sino Cami justement à l'entrée de sa maison: il étoit accompagné d'une suite nombreuse; & ayant fait approcher nos deux Interprètes, il leur ordonna de nous dire, qu'il vouloit que nous nous divertissions dans sa maison; sur cela nous fumes extraordinairement bien receus, on nous dit de nous promener & de nous amuser dans le jardin, comme étant dans la maison d'un ami à Jedo, & non pas dans celle de notre magistrat & gouverneur à Nagasaki; nous fumes regalez avec des viandes chaudes, & du Thé, à peu près de la même maniere que nous l'avions été chez les Commissaires, & pendant tout ce temps là, son frere, avec plusieurs personnes de qualité de ses parens & amis nous firent compagnie avec beaucoup de civilité. Après y avoir demeuré deux heures nous allames à la maison de Tonosama: on nous conduisit dans l'appartement le plus reculé, & le plus beau: on nous dit de nous approcher des jalousies des deux côtez de la chambre, il y avoit derriere les paravents plus de dames je croy, que nous n'en avions trouvé dans aucun autre endroit, elles nous prierent fort civilement, de leur montrer nos habits, les armes du Capitaine, ses bagues, ses pipes, & choses semblables qu'on leur fit atteindre entre les jalousies ou par dessous. La personne qui nous regaloit au nom du gouverneur absent, & les autres Messieurs qui étoient dans la chambre, nous traiterent aussi fort civilement, & nous ne pumes nous empecher de voir que tout cela se faisoit de bon cœur, de sorte que nous n'eumes aucune repugnance de montrer de la joye, & de divertir la compagnie chacun d'une chanson. La magnificence de cette maison parût tout à fait, par la richesse, & le choix du regale qu'on nous y donna: il égaloit en cela celui du premier Commissaire; mais il le surpassoit beaucoup en civilité & dans la franchise de la reception qu'on nous fit. Après y avoir demeuré une heure & demie, nous primes notre congé. La maison de Tonosama est la plus avancée au Nord ou au Nord-Ouest à une lieue & demi de notre hôtellerie, située dans le plus agreable endroit de la ville; il y a une grande varieté de col-

Visites  
faites aux  
Gouver-  
neurs de  
Nagasaki.



lines & de buiffons. La famille de Zubofama demeure dans un taudis près du fossé qui entoure le Chateau: nous ne trouvames là qu'un petit nombre de femmes derriere les paravents qui nous épioient par quelques trous qu'elles y avoient faits après s'être assises. Les liqueurs fortes que nous avions été obligé de boire plus qu'à l'ordinaire ce jour là, nous ayant alors donné à la tête, nous nous hatames de nous en retourner, & nous primes nôtre congé après qu'on nous eut regalé à l'ordinaire avec du thé & du tabac. Nous temoignames d'autant plus d'impatience de finir, que nous craignons que nos Interprètes, à qui nous avions donné bien de l'exercice ce jour là, ne fussent fatiguez & ne se rebutassent ensuite de nous accompagner si long temps en pareille occasion. Outre que le gentilhomme chargé de nous regaler au nom de son maitre, quoi qu'il affectât beaucoup de civilité, avoit quelque chose de trop hardi, & de desagreable dans ses manieres, de sorte qu'il hata fort nôtre depart; car nous nous regardions en cette occasion non comme marchands envoyez pour le trafic, mais comme ambassadeurs envoyez à un puissant monarque qui auroient du être traittez honorablement & avec quelques égards.

Le premier d'Avril après midi Josamma nous promit que le lendemain nous aurions nôtre audience de congé.

Nôtre audience de congé.

Le second d'Avril au matin nous allames à la cour à cheval, dans le même ordre & par le même chemin que le jour de nôtre audience precedente. Nous attendimes environ une heure & demie dans la sale des gardes qui fait face au chateau, où nous reçumes une visite des deux commissaires, & du Sino Cami. Nous attendimes à peu près le même espace de temps dans la grande antichambre du chateau qui est divisée en compartimens avec des paravents: le plancher en est couvert de trente nattes. Nous y fumes saluez de nouveau par les deux commissaires & par Sino Cami. Ils appellerent nôtre ancien premier interprete, pour lui montrer la sale où l'ambassadeur devoit être admis à l'audience, & pour lui apprendre les ceremonies qui devoient être observées en cette occasion. Peu de temps après, l'ambassadeur lui même fût appelé, & conduit de l'antichambre à la gauche de la grande sale où il prit son audience de congé avec les prosternations accoutumées; on lui fit la lecture des ordres de l'Empereur qui consistent en cinq articles par rapport au commerce de Portugal. Cela fait, l'ambassadeur fût reconduit par Sino Cami à l'antichambre où il s'arrêta, & où le gouverneur prit congé de lui avec beaucoup de civilité en apparence, ajoutant qu'il esperoit de le voir à Nagasaki. Nous revinmes ainsi de la cour sans rendre nos respects aux deux commissaires, & nous arrivames au logis à une heure après midi. Dans le temps que nous étions dans l'antichambre, plusieurs officiers de la cour, & les fils de quelques Princes de l'Empire, vinrent nous voir, entre autres le petit fils du Prince de Pacatta, qui, quoique borgne, avoit ordre l'Empereur de demeurer à la cour avec les autres jeunes hommes de sa qualité, sans autre raison que celle d'être un Ostage de la fidelité de son ayeul. Quelques uns de ces Messieurs demanderent le nom du Capitaine: il y en avoit même qui l'avoient déjà mis par écrit; mais cela fût si tost decouvert, que dans le même instant il vint des ordres de Sino Cami que l'on ne dit nos noms à personne. Avant notre depart de la cour, on nous fit present de la part de l'Empereur de trente robes que l'on étala sur trois tables: l'après midi les Messieurs que nous avions visitez & à qui nous avions fait des presents, nous envoyerent aussi des robes, savoir 1. Noji Tiemono, gouverneur de Jedo

Presens de l'Empereur, & des autres personnes de la cour.



Jedo, deux robes noires. 2. Todotamafiro, un des conseillers d'état, dix robes. 3. Tsutia Sagamifama, dix robes de même. 4. Fodioawanafama, l'autre gouverneur de Jedo, deux robes. 5. Kaganni K. S. & 6. Bongofama chacun dix robes.

Le troisieme d'Avril, on nous fit present de quelques autres robes savoir, trois robes de la part de chacun des deux commissaires, & de six robes de chacun des conseillers extraordinaires d'état. Toutes nos affaires de Jedo furent finies le même jour à une heure après midi.

Le quatrieme d'Avril, l'Empereur dina chez Bengo, à cause de quoi les portes du Château furent fermées, coutume que le monarque regnant observe dans ces occasions; plusieurs personnes s'en étonnent, n'en sachant pas la raison.

### CHAPITRE XIII.

*De notre retour de Jedo à Nagasaki, &  
de ce qui s'y passa.*

**L**E cinquieme d'Avril, nous partimes pour nous en retourner à Nagasaki à huit heures du matin. Nous employames deux heures à traverser Jedo & ses fauxbourgs, après quoi nous dimes adieu à cette grande ville si peuplée. Nous vimes que le peuple de la campagne étoit occupé à la recolte du riz; ils étoient dans l'eau & dans la boue jusqu'à demi jambe: à l'entrée de plusieurs villages nous vimes des planches avec des caractères écrits, plantées sur de hautes perches de Bambous; elles portoient que personne n'eut à aller dans les hôtelleries du lieu, à cause que l'on y attendoit l'arrivée de l'un des Princes de l'Empire dont la suite devoit les remplir. En passant près de la place des executions qui est au voisinage de Sinagava nous n'y trouvames plus le spectacle affreux des cadavres demi-corrompus des criminels exécutez, & des bêtes carnacieres qui y étoient pour les devorer; mais nous trouvames une tête d'homme qui étoit à terre, une lieue & demie avant l'endroit où nous avions dessein de coucher. Nous trouvames aussi plusieurs pelerins d'Isje malades le long des chemins. Nous dinames à Cawasaki, & nous arrivames sur le soir d'assez bonne heure par un temps sombre & pluvieux à notre hôtellerie à Totska. Le pays autour de cet endroit est fort fertile, partagé par des collines, & se termine par un promontoire fort avancé dans la mer au golfe de Jedo.

Le 6. d'Avril nous partimes une heure après la pointe du jour par un temps humide. Nous trouvames ce matin l'avant-garde, ou les fourriers du Prince de Kijnokuni, avec le gros bagage qui portoit l'écusson des armes de l'Empereur brodées en or. Nous trouvames à midi le Prince lui-même; avec un train magnifique & nombreux, qui marchoit dans l'ordre suivant. Vingt hommes avec des mousquets couverts marchoient à la file, vingt avec de grands arcs & des fleches, vingt avec de longues perches de bois tous dans le même ordre; quelques uns marchoient entre deux avec des piques, quelques autres avec des caisses vernissées pleines d'armes & de sabres.

Depart de  
Jedo.

Train du  
Prince de  
Kijnokuni.



Après quoi suivoient quatre chevaux: sur le dos du dernier, il y avoit un siege noir orné de deux plumes, comme celles qu'ils mettent au haut de leurs piques. Les chevaux, les harnois, & le caparasson étoient tous noirs: Avant & après ces chevaux, on voyoit quelques gentilshommes à cheval, d'autres hommes marchaient à pied, portant des piques, & trois ou quatre bannières de plumes blanches & noires. Le Norimon du Prince suivoit avec douze valets de pied qui marchaient devant; nous nous arrêtâmes à vingt pas de son Norimon, & pour marque de respect nous descendîmes de cheval, & ôtâmes le Chapeau. Comme sa voiture alloit au petit pas, nous envoyâmes nôtre premier Interprete pour le complimenter: il nous repondit fort civilement, courbant sa tête & nous souhaitant un bon voyage. Il nous parut avoir trente ans, le teint brun, & de petits traits, maigre, son air étoit serieux & agreable pourtant. Son Norimon étoit suivi par quelques uns de ses domestiques & de gens à cheval qui portoient des piques. Après cela venoit l'intendant de sa maison & autres premiers officiers de sa cour, avec leurs lanciers ou porte-piques, domestiques, & suivants en grand nombre: le tout n'alloit pas à moins de mille hommes, tous accompagnant leur Prince & leurs maitres avec un silence & une tranquillité qui ne pouvoit que nous surprendre dans une si grande multitude de gens. Le Prince de Kijnokuni est un Prince du sang Imperial. Il a un fils à Jedo, qui doit être marié dans peu avec la fille de l'Empereur, jeune Princesse d'onze ans. Nous arrivâmes à nôtre hôtellerie à cinq heures du soir, parmi les huées & les insultes d'une troupe de fripons d'enfans qui couroient après nous.

Le septieme d'Avril nous nous mîmes en chemin de bon matin, & nous fumes portez avec des Cangos à Fakona, où nous dinâmes: on nous y dit que près de là on pouvoit voir l'endroit où Konginkami avoit été defait & tué. Nous partîmes de Fakona après diner, pour arriver à Misijma un moment avant le Soleil couché. Non loin de Misijma est un fameux temple, dans une cour spacieuse, pavée de pierre de taille, près de là est un vivier. En descendant la montagne de Fakona, nous apperçûmes que le pays est tourné du côté de la mer Ouest-Sud-Ouest: elle étoit à douze lieues de nous. A quelque distance de Misijma nous rencontrâmes des troupes d'enfans de l'un & de l'autre sexe & des Jammabos qui nous importunerent beaucoup en nous demandant la charité, les uns avec beaucoup d'assurance, les autres avec un peu plus de honte & de modestie.

Le 8. d'Avril nous quittâmes Misijma trois heures avant le jour; nous partîmes de si bonne heure, pour ne pas rencontrer le Prince de Owari, qui alloit épouser la sœur de l'Empereur, & qui étoit alors à Numidzu, à une heure & demie de distance de Misijma. Nous trouvâmes cependant plusieurs peletons de gens de la fuite de ce Prince, les uns à pied, les autres à cheval, quelques uns aussi comme ses intendants, & ses Secretaires dans des Norimons. Ils voyageoient dans un grand ordre & dans un grand silence, à la lumiere des flambeaux & des lanternes qui étoient allumez dans les maisons, ou pendues à leur sommet: quelques uns de ces Intendants, ou Secretaires, dont j'ay occasion de parler à present, sont auprès de ces Princes plutôt comme espions que pour aucun autre employ: pour cet effect, on les choisit d'entre les domestiques les plus affidez de l'Empereur; leur affaire est d'avoir l'œil ouvert sur les actions & la conduite du Prince auquel on les envoie, & de donner avis à la cour de Jedo de tout ce qui se

pas-



passé à leur cour. Après avoir quitté notre hôtellerie, nous arrivâmes bientôt au pont de Numidzu qui n'en est pas loin; nous entrâmes d'abord dans les fauxbourgs du lieu qui consistent en mille maisons ou environ, ensuite dans la ville, où nous ne trouvâmes pas les moines & les mendiants endormis, quoiqu'il fût grand matin: Car ils nous importunèrent beaucoup en chantant, & faisant retentir leurs clochettes lorsque nous passâmes près d'eux. Nous apprîmes que quelques uns des pelerins d'Isje couchent en platte Campagne. De Numidzu nous marchâmes vers le Nord-Ouest environ une lieue: nous traversâmes plusieurs villages où les enfans des païsans nous demandèrent la charité sautant & faisant la culebute l'un sur l'autre, & faisant d'autres tours & gambades d'une merveilleuse souplesse: jusqu'à ce que nous trouvâmes un pont d'environ cent pas de longueur; après l'avoir passé, nous nous éloignâmes de la mer, & nous primes sur la droite. Nous arrivâmes à un grand & beau village, nous traversâmes plusieurs champs semés de ris qui nous parurent fertiles: ils commençoient à notre droite au pied des montagnes voisines, & alloient vers la gauche du côté de la mer. Nous arrivâmes à Jossiwara: de là nous continuâmes notre route vers le Sud-Ouest, en suite à l'Ouest, jusqu'à Fifikama où nous entrâmes dans un chemin neuf fait aux dépens du Prince du pays. De là nous marchâmes encore vers l'Ouest, mais bientôt après nous primes des Cangos pour nous faire porter au travers des montagnes d'Acambara; de là au village de Kattajamma, d'où nous allâmes à Okits, par un chemin rude & inégal. A Okits nous montâmes encore à cheval, & nous allâmes à Jeseri, où nous arrivâmes à cinq heures du soir. Nous y passâmes la nuit, mais non pas dans la même hôtellerie où nous avons été en allant à la cour. Il y a quelques mines d'or & d'argent dans les montagnes appelées Kono au voisinage de Jeseri, mais on n'y travaille pas à présent.

Le 9. d'Avril nous quittâmes notre hôtellerie, & nous traversâmes un pays fertile & agreable à la vue. C'est une vallée entre des montagnes: elle n'a pas plus d'une demi lieuë de largeur. Elle s'etrecit ensuite, & nous allâmes par un chemin étroit & avec beaucoup de tours & detours, qui nous conduisit à Syringa où les montagnes finissent en une plaine qui s'étend à perte de vue; de Syringa nous fumes à la riviere d'Abikava, de là à Mariko, où nous fumes environnez par des mendiants de l'un & de l'autre sexe. Non loin de là il y avoit une cabane de bois appartenante à un moine où il tenoit & monroit aux superstitieux la grande Idole dorée de la Deesse Quanwon, qui a douze bras; deux sont appuyez contre sa poitrine, & portent chacun un enfant; deux autres sont sur sa tête, & les autres sont tournez vers le dos: sept petites Idoles ornent sa tête en guise de couronne ou de guirlande; ce qui signifie qu'elle a eu le bonheur d'être la mere d'autant de heros deifiez. Les Japonnois regardent cette Idole comme une representation Symbolique de la naissance des Dieux en general. De là nous fumes au village de Utznoja: nous eumes toujours un chemin plein de detours, de montées, & de descentes. De là au village ou plutôt à la ville d'Okabe où nous dinâmes, nous continuâmes notre chemin à cheval, & peu après nous entrâmes dans les états d'Ota Tino Cami, gouverneur d'Osacca; & passant près de son Chateau, nous allâmes à Fusi Jeda, ville d'environ six cens maisons, de là à Simada par un chemin montagneux & dangereux en quelques endroits. Nous nous trouvâmes ensuite aux bords de la riviere ou du torrent Ojingava qui a un quart de lieuë de largeur en cet endroit: on nous la fit passer à gué, c'est un employ particulier

Idole de  
Quanwon  
Quannon.

La riviere  
Ojingava.



culier pour certaines personnes d'avoir soin de faire passer à gué les voyageurs: parce qu'on ne sauroit la passer avec des bateaux à cause de sa rapidité; plus ou moins d'hommes sont nommez pour chaque personne à proportion de la hauteur de l'eau & de la rapidité du courant. Chacun de nous eut trois hommes pour l'aider à passer: on nous donna à chacun un papier huilé signé au bas par les commis de ce bureau; on les vend un prix marqué, qui est depuis vingt jusqu'à cent Casjes chacun, selon le danger & la difficulté du passage, & le nombre nécessaire d'hommes. Ils les rachettent pour peu de chose de ceux qui font passer les gens à gué, & qui sont obligez de les représenter si on les leur demande: cela leur tient lieu de certificat, pour faire voir que les passagers sont arrivez sains & saufs, car selon les loix du pays ils sont responsables de la vie des passagers: de sorte que si par malheur un d'eux perissoit ceux qui doivent avoir soin de lui seroient condamnez à mort infailliblement. Après avoir passé heureusement cette riviere, & rendu les papiers dont j'ay parlé, nous passames quelques ponts: de là nous fumes à la ville de Kanaja, nous arrivames sur le soir & nous y passames la nuit.

Le dixieme d'Avril nous primes des Cangos & nous fumes portez au travers de la ville de Canaja, que je jugeai être d'environ deux cens maisons, jusqu'à la ville de Misifaka, autrement Nitsfaka: de là au grand village de Faranga. Pour y aller, nous traversames plusieurs champs plantez de roseaux. Cet endroit est à cause de cela un des plus renommez de l'Empire pour l'excellence de la manufacture des nattes, & des souliers de roseaux. Nous fumes ensuite à une petite ville où l'on nous fit passer une riviere en batteau; de là nous nous fimes porter avec des Cangos jusqu'à Fammamatz où nous arrivames le soir de bonne heure, & nous y passames la nuit. Du côté que l'endroit regarde Misifaka, il vint un jeune homme nous demander la charité, il étoit tout nu à la réserve d'une petite ceinture de paille, & portoit une pique à sa main droite; sa Cabane étoit pleine d'images colées de saints & de heros. Nous fumes aussi fort importunez par de jeunes filles mendiantes, qui sont fort incommodés sur toutes les routes des environs. Nous trouvames au milieu d'un champ un moine à l'agonie: il étoit couché sur son visage, trempé comme une soupe, car il avoit plu assez fort; il donnoit encore quelques signes de vie, & en auroit pu revenir. Un object si deplorable auroit pu toucher les pierres de compassion, mais cela ne touchoit point le cœur des impitoyables Japonnois. On nous raconta à Fammamats, comme une chose sure, un accident fort étrange arrivée à un Pelerin d'Isje qui étoit alors dans la maison d'un moine de ce bourg. Il avoit eu la permission du Prince au service duquel il étoit d'aller en pelerinage; mais comme il n'observoit pas avec beaucoup de scrupule la continence requise pour l'acte religieux qu'il devoit accomplir, il eut affaire avec une fille de joye pendant son voyage à Fammamats: ce qui irrita si fort les Dieux contre la mechanceté de ce couple, qu'aucune force ni aucun artifice ne pouvoit les degager de leurs criminels embrassemens. Ils vouloient encore nous faire accroire, qu'ils avoient demeuré en cet état près de quinze jours, & qu'ils avoient été vus ainsi par leur parents & par des milliers de spectateurs. Les Japonnois sont assez superstitieux pour croire qu'il arrive souvent de semblables accidens, presque tous les ans. La plaine du côté des montagnes est fort fertile, abondante en bled & en riz, comme aussi les basses collines, dont plusieurs sont cultivées jusqu'à leur sommet. Nous primes garde que dans tous les villages de poste il y avoit sept



sept perches, ou poteaux, avec de petites planches de bois, où étoient écrits les noms des Princes qui devoient passer dans ces villages en allant ou en retournant de la cour, & le jour qu'ils étoient attendus.

L'onzième d'Avril nous partimes de Fammamats dans des Cangos : il avoit beaucoup plu toute la nuit, & il pleuvoit encore le matin. Fammamatz est une ville d'environ douze cens maisons, elle a un magnifique temple, & un château où le Prince fait sa résidence. Elle a aussi un fauxbourg, des portes, & des gardes à l'entrée. Le pays autour de la ville est fort fertile: on ne voit à la gauche que des champs semez de ryz, du côté de la mer qui en est éloignée d'une lieue: on voit à la droite des collines un peu éloignées. Après avoir quitté notre Hotellerie de Fammamatz, nous trouvames un chemin fort droit & un uni pendant trois quarts de lieue. Nous tournames sur la gauche, & après une demi lieue toujours sur un beau chemin uni, nous arrivames à un bois fort agreable, que nous laissames à nôtre droite, & la mer à gauche, après quoi nous entrames dans le grand village de Waggabasi ou plutôt Wackabefasi, ou Wakabaesi, une demi lieue après nous entrames dans un autre grand village nommé Sijnovara, à l'entrée duquel on avoit mis un pilier pour montrer le chemin qui mène aux lieux voisins, avec leurs distances. Le pays autour de ce village, sur tout sur la droite, est un peu pierreux. Non loin du village à la droite commence une grande baie, qui mouille le pied des montagnes hautes & escarpées qui la bordent. Une demi lieue plus loin nous trouvames Majafacka; & marchant sur le même chemin une autre demi lieue, nous laissames nos Cangos, & nous traversames la baie dans les bateaux de la garde Imperiale: nous débarquames à Array, d'où nous continuames nôtre voyage, pour arriver au village de Fasijno, après quoi nous traversames deux petits villages avant d'arriver à Sijraslika, endroit d'environ 500. maisons. De là, nous montames vers la montagne de Fuzi, & la quittant nous arrivames à Bambat, ou Saringanbamba, & après avoir traversé un bois, à Fitangowa, lieu d'environ cens maisons situé au pied d'une agreable colline couverte de bois: on nous y servit un mauvais diner, après quoi continuant nôtre route nous arrivames à la ville de Jostzida ou Josida dont les rues fort regulieres aboutissent toutes au château qu'elles entourent. A la gauche de cet endroit, je remarquai une isle montagneuse, qui me parut être large de trois lieues. D'ailleurs le pays autour de Josida est plat & uni, on voit seulement quelques bois sur la droite. De Josida nous fumes à Kosakki ou Kosarei: & après avoir traversé un bois à Sakaramatz, où nous vimes un château appartenant au Prince de Owari qui est encore Seigneur de l'Isle dont je viens de parler, nous trouvames un pont de quatre vingts pas de long qui nous conduisit à Koo ou Goy lieu remarquable par le bon nombre de lieux de debauches publics, y ayant à peine un seul hôtelier, qui ne fasse ce commerce. Nous arrivames sur le soir à Akafaka où nous couchames. Les maisons d'Akafaka sont beaucoup plus grandes que celles d'aucun autre lieu que nous ayons rencontré sur notre route, sans excepter celles de Jedo qui est la capitale de l'Empire. Les hotelleries peuvent en être regardées comme des lieux de debauches aussi bien que celles de Goy.

Le douze d'Avril, nous partimes d'Akafaka, qui nous parut un lieu de deux cens maisons. Et nous arrivames bientôt au grand village de Kosai, qui a cent cinquante maisons. On y vend de fort belles bources faites à l'aiguille. A la gauche du lieu on voit un fameux temple où l'on dit que Tai-

Fammamats.

Elevation &amp; grandeur de Taicofama.



cofama, le premier Monarque absolu du Japon, fit ses études. Ce qu'il y a de bien vrai, c'est que ce grand Empereur, qui étoit d'une condition basse, étoit au service d'un payfan dans ce même village, où il étoit employé à couper & à charrier du bois : mais se trouvant fatigué & degouté d'un employ si penible & si bas, il quitta son maitre, & s'enfuit. D'autres prétendent qu'il en fut congedié honorablement, pour entrer au service d'un gentilhomme du voisinage. C'est seulement pour cacher la bassesse de ses premières occupations, qu'on dit qu'il fût élevé dans cet endroit & y apprit tous les arts & toutes les sciences qui conviennent à un homme de qualité. De là nous fumes au village de Samanka ; ensuite nous traversames la ville de Fijdzka, ou Fasikeva, qui a environ 250. maisons : de là au village de Ssonda ou Seoda, après quoi nous passames un pont de cent quarante pas de long ; nous traversames ensuite le village de Sinusku, pour nous rendre à la ville d'Okafakki, où nous dinames dans une fort belle hôtellerie qui est dans le fauxbourg, quoi qu'il ne fut pas encore temps de diner. La raison qui nous obligea de hater nôtre repas fut que nous apprimes qu'un des Conseillers d'état de l'Empereur retournoit de Miaco à Jedo, & qu'il devoit diner à Tsjiriu, qui étoit nôtre dinée ordinaire ; mais justement dans le temps même que nous dinions à Okafaki, son cuisinier, & quelques uns de sa suite, vinrent dans nôtre hôtellerie pour y preparer le diner de leur maitre : cela nous obligea de hater nôtre depart, nous quittames donc Okafaki, & après avoir passé la riviere la plus large que nous eussions encore rencontrée, sur un pont de 428. pas de longueur, nous arrivames au village de Jafagi : ce village est situé à l'entrée d'une plaine qui dure environ trois lieues, & est terminée par une chaine de montagnes qui regne sur la droite du pais. Nous tournames à gauche du coté de la mer. Ce fut dans cette même plaine, que nous rencontrames

Rencontre  
d'un des  
conseillers  
d'état.

Abino Bengo Sama, premier Conseiller d'état : son avant-garde n'étoit pas de plus de cent hommes, & toute sa suite pouvoit aller à six cens personnes Un petit nombre de Hallebardiers, & d'autres qui portoient diverses sortes d'armes, marchoient devant son Norimon, avec onze hommes habillez de noir. Il étoit assis dans son Norimon : nous descendimes de nos chevaux par respect, & nous envoyames nôtre interprète, pour lui faire compliment. Il nous remercia en courbant sa tête avec beaucoup de civilité ; & comme il n'avoit pas le temps de faire arrester son Norimon, il envoya une personne de sa suite, qui étoit un gros & puissant homme d'environ quarante ans, pour nous complimenter de sa part. Un petit nombre de lanciers marchoient immédiatement après son Norimon, & étoient suivis par deux chevaux de main & d'autres Norimons avec un nombre proportionné de lanciers, & d'autres hommes armez, qui marchoient devant & après. Cette marche étoit fermée par douze hommes à cheval, qui suivoient le même nombre de Norimons. Nous traversames une haute montagne que nous trouvames encore couverte de neige, & peu après nous arrivames à Ksojamma, lieu de 200. ou 250. maisons ; de là au village de Ofammatzjei, où nous nous arretames, pour nous rafraichir & faire repaitre nos chevaux : de là traversant une grande plaine couverte de bois, nous arrivames à Tsjiriu, lieu d'environ 150. maisons. Il y a au même endroit une grande maison pour loger les Princes de l'Empire, lorsqu'ils vont à la cour, ou qu'ils en reviennent. De Tsjiriu nous allames à Imauka, autrement Imogava, village d'environ cent maisons, plusieurs desquelles sont des Cabarets à Sacki : de là, traversant deux villages que l'on trouve après qu'on a passé deux collines,

&amp;



& quelques bois, nous arrivâmes à la petite ville d'Arimsi, qui n'a pas plus de cinquante maisons. Nous passâmes ensuite dans un fort bon pays, & nous arrivâmes à Narumi; après quoi nous traversâmes une plaine, & un pont, laissant un autre grand village à notre gauche; & nous fûmes à celui de Kassadira, & au temple de Kiomidz où l'on célébroit une fête en l'honneur de l'idole de Quanosama, à laquelle ils rendoient un culte: on dit qu'il y a un temple pareil à Nagasaki. De là nous fûmes au village de Tobe, ou Jammakki, que quelques uns appellent Kassadira, lieu d'environ 100. maisons; nous passâmes un pont de 45. pas de long pour entrer peu de temps après dans les fauxbourgs & dans la ville de Mia: nous arrivâmes à notre hôtellerie avant la nuit. Nous y rencontrâmes une partie de l'avantgarde du Prince de Sufima: ce Prince y étoit attendu lui même le jour suivant, il venoit par terre de Quano, pour se rendre à la cour. En traversant Mia, nous passâmes près d'un Mijah, ou d'un temple de Sintos qui n'étoit pas loin de la côte sur une éminence. Il avoit deux portes pour y conduire, & avoit été bâti depuis quatre ans seulement, aux dépens du Seigneur de cette Province. Cinq prêtres de Sintos étoient assis devant le temple, l'un derrière l'autre, portant les mêmes bonnets que l'on porte à la cour de l'Empereur Ecclesiastique hereditaire. Deux autres vinrent faire la quête à notre hôtellerie dans la nuit; l'un avec des bagues à ses mains telles que les Jammabos en portent, l'autre avec un rouleau de papier. Ce temple est appelé Atzta, ce qui signifie le temple de trois espèces qui y furent portées d'Isje & qui sont regardées avec vénération comme de saintes reliques. Il y a un autre temple au même endroit appelé Fakkin, c'est à dire le temple des huit espèces, à cause que des prêtres du même ordre ont la garde d'autant d'espèces qui ont été à ce qu'ils disent aux plus grands & plus anciens héros du pays.

Temples  
de Mia.

Le 13. d'Avril à la pointe du jour nous primes un bateau à Mia, & à l'aide d'un petit vent de terre nous traversâmes le golfe du côté de Quano ou Kwano, où nous abordâmes vers les dix heures du matin; nous y dînâmes & nous en partîmes à onze heures. L'endroit de la ville que nous traversâmes premièrement avoit une grosse porte bien fortifiée avec deux corps de garde, des murailles & des fossés de même que le Château. Le cœur de la ville étoit assez bien fortifié aussi, à la manière du pays. La troisième & la dernière partie de la ville étoit entourée de murs & de fossés, mais les portes en étoient fort chétives: cependant on y faisoit bonne garde. Après avoir quitté cette ville qui est grande & bien peuplée, nous entrâmes dans une plaine bien cultivée, bornée à la droite par une chaîne de hautes montagnes qui en sont à quatre ou cinq lieues de distance, avec de petites collines entre deux; elle est bornée à la gauche par la mer qui étoit au moins à demi lieue de notre chemin. Nous traversâmes plusieurs grands villages, un desquels est renommé pour l'adresse extraordinaire de ses habitans à apprêter les huîtres, & les autres coquillages. Nous nous y arrêtâmes un peu de temps, après quoi nous passâmes au village de Fonda, de là à celui de Fats ou Fas, ensuite à Jokaitz, qui est un grand bourg, de là au village de Naga, laissant toujours la mer à un bonne lieue de nous vers la gauche. Ensuite nous fûmes à Ojiwatsi, qui est un autre village; l'ayant passé, nous traversâmes plusieurs champs fertiles & bien cultivés: nous y trouvâmes le peuple de la campagne fort occupé à fumer la terre, ce qu'ils font avec la fiente humaine. Nous allâmes coucher



au village de Jakuts ou Isjakuts, où nous fumes parfaitement bien regalez par nôtre hôte.

Jakuts.

Le 14. d'Avril nous partimes de Jakuts au lever du soleil; le temps étoit sombre, froid, & venteux. Jakuts est un village ouvert sans portes, il contient 150. maisons ou environ. Au bout du village il y a un temple; quand nous passâmes auprès, les moines faisoient le service divin à leur maniere; quelques uns d'entre eux sonnoient les cloches. Laisant ce village nous entrâmes dans une grande plaine decouverte, & marchant dans un beau chemin bordé d'arbres des deux côtez, nous arrivâmes aux bords d'une grande riviere que nous traversâmes sur un fort mauvais & chetif pont qui nous conduisit à un petit village fort agreable, nommé Kammi Gawara. De là, marchant toujours sur un fort beau chemin, nous arrivâmes à Odamma qui est un village fort long. Nous y rencontrâmes le Prince de Nagatto, avec une suite de 300. hommes & vingt chevaux de main. Il n'avoit que huit valets de pied qui marchassent devant son Norimon. Nous continuâmes nôtre route sans descendre de cheval, comme nous avions fait par respect pour quelques autres Princes de l'Empire. Nous arrivâmes peu après au petit village de Kawai, où nous trouvâmes une autre suite d'un grand, composée de plus de cinquante hommes. De là nous fumes au village de Wada ou Vanda, ensuite nous traversâmes deux bois par où nos allâmes à la ville de Kamma Jamma: elle est grande & belle, bâtie sur deux collines separées par un petit vallon. Le château est à la droite, ses murs & ses fossez sont contigus aux rues de la ville: elles sont irregulieres à cause de l'inegalité du terrain. La ville est entourée de bonnes murailles avec des portes fortifiées, elle nous parut contenir deux mille maisons, sans compter celles des deux fauxbourgs. Après que nous eumes fait quelques lieues sur un chemin fort beau & fort uni, nous nous trouvâmes au village de Sekidsjo: nous en vîmes les habitans fort occupez à couper des torches, ou flambeaux de Bambous, qu'ils mettoient dans leurs boutiques & qu'ils presentoient à vendre aux Voyageurs d'une maniere un peu importune. Cet endroit à les meilleures hôtelleries, & les plus belles de la route que nous ayons vues; on y compte environ 600. Maisons. Nous nous y arrêtâmes un peu, & ayant passé un chemin inegal & montagneux, nous arrivâmes au village de Fusikaki ou Kudlukaka, dont les maisons sont dispersées au deça & au de là du grand chemin. Nous employâmes plus de demie heure de marche pour nous en tirer: une demie heure après nous arrivâmes au village de Sakkanosta, dont le bas est au pied des montagnes. Nous y dinâmes, & après y avoir demeuré une heure, nous poursuivîmes nôtre voyage dans des Cangos: nous traversâmes ainsi le village, & ensuite les montagnes par un chemin inegal & plein de detours. Nous trouvâmes en les montant un petit temple où il y avoit des lions dorez, chacun avec une corne sur la poitrine recourbée sur le derriere: un peu plus loin il y avoit un autre temple. Une demie heure ou environ après être partis de Sakkanosta, nous arrivâmes au village de Sawa, de là en suivant un ruisseau, à Jamma naka; ensuite à Inofanno, d'où nous fumes à Kanni Sofakka, trois differens villages; après quoi nous traversâmes une plaine située entre des montagnes, entrecoupée en quelques endroits par de petites collines; elle nous mena au village Tsutsi Jamma, où nous arrivâmes deux heures avant le coucher du soleil: nous y passâmes la nuit.

Kamma  
Jamma.

Le 15. d'Avril nous marchâmes entre des montagnes & des collines:  
nous



nous traversâmes des bois & nous arrivâmes ainsi au village de Mejno ou Meijenu. De là avançant sur une plaine, nous traversâmes deux autres villages, Ono & Imasikf. Peu de temps après nous traversâmes encore quelques autres villages, & marchant entre des collines & des bois où il y avoit plusieurs Kobasi, ou arbres à lys, & des Tyungi, sorte d'arbres qui ont du rapport au bouis, & qui y croissent en quantité, nous arrivâmes à la ville de Minakuts. Les plus beaux chapeaux, les plus belles nattes, & autres choses faites de roseau se font à Minakuts. Le Chateau est à une extrémité de la ville : c'est un bâtiment médiocre, il n'a ni murs ni fossez. Quittant cette ville, nous entrâmes dans un beau chemin fort large à la gauche duquel on decouvre une autre chaîne de hautes montagnes escarpées. Nous vîmes à notre droite le lac d'Oitz, qui est un peu par de là le village d'Itzummi ou Jedzumi, que nous traversâmes. Peu après nous eûmes la vue des montagnes de Noige, & de Scorpion, dont j'ai déjà parlé; nous laissâmes l'une à gauche & l'autre à droite. Tout près de là nous traversâmes le village de Tangawaa, ensuite celui de Nassumi, ou comme d'autres l'appellent Natzummi, & Natzume, auprès duquel il y avoit une espece de boutique, car cela ne meritoit pas d'être appelé un temple, avec une idole de bois dedans, qui avoit une petite barbe, mais sans bras. Il y avoit aussi un prêtre en dedans, & deux mendiants en dehors assez bien mis, avec leurs habits de ceremonie, & des sabres attachez à leurs ceintures. Nous allâmes ensuite au village de Farri, de là à celui de Koosibukuro, où nous vîmes un autre petit temple tel que le precedent, excepté qu'il n'y avoit qu'un seul homme avec ses habits de ceremonie qui faisoit la quête à la porte. Dans l'interieur, il y avoit deux Idoles noires, la plus grande avoit des cheveux frisez : les bras de toutes les deux étoient étendus; l'indice de leur main droite étoit tourné vers la poitrine, & elles tenoient quelque chose de la main gauche. Nous eûmes un bon chemin depuis cet endroit jusqu'à Issibe où nous dinâmes. Nous en partîmes d'abord après dîner, & faisant le tour d'une montagne pour regagner le grand chemin nous arrivâmes au grand village de Takano ou Takanomura, renommé pour la poudre medicinale qu'on y vend. L'inventeur de cette poudre demouroit au petit village de Monoke, qui en est voisin, & que nous traversâmes. Cette poudre est amere & fort desagreceable au goût. On enveloppe chaque doze dans un papier où l'on peut lire la maniere de la prendre, & ses bons effets. Vis à vis de la boutique où l'on vend cette poudre, il y avoit un temple avec l'Idole de Fanna, un des principaux Saints des Japonnois. Il est assis sur une fleur de Tarate : sa tête est couverte d'une moitié de coquille bivalve entourée d'une cercle ou d'une gloire d'or. Il avoit un sceptre à la main droite & quelque chose qui m'étoit inconnu à la gauche. Ceux qui venoient pour l'adorer s'approchoient du temple tête nue, dans une posture fort soumise, & après avoir sonné sur une cloche platte, qui est pendue en dehors à côté, ce qu'ils faisoient avec un marteau à diverses reprises; ils disoient leurs prieres en tenant leurs deux mains sur la tête. Nous remarquâmes que près de ce village les montagnes s'abbaissent par degrez jusqu'à de petites collines. Continuant notre route, nous arrivâmes à Nagasi, de là à Migawa, ensuite à Sinjesi trois differents villages; & après avoir encore traversé un autre village nous arrivâmes à la ville ou plutôt au gros bourg de Kusatzu où l'on fait les Canes de Rottang, qui est la racine d'une espece particuliere de Bambous. Nous

Ville de  
Minakuts

Poudre  
Medicina-  
le.



passâmes ensuite au petit village de Noofi, où nous eûmes le lac d'Oitz à la droite, & la montagne de Jeso à la gauche. Nous traversâmes plusieurs champs semés de navets, & puis trois petits villages ou plutôt hameaux, après quoi nous traversâmes le long village de Sietta, & un peu plus loin celui de Zetta qui est fort grand. Il y a un petit temple bâti sur le rivage, pour plusieurs raisons superstitieuses. Après avoir laissé ce village, nous passâmes sur le plus grand pont que nous ayons vu au Japon, au bout duquel nous trouvâmes un petit village, que quelques uns appellent Zettanofasi, & d'autres l'arinkawa. Nous fûmes de là à la ville de Diedsi, la résidence de Ondajiasama, qui avoit été obligé auparavant de demeurer à Jedo, pendant plusieurs années à ce qu'on nous dit. La ville est belle, de même que le Château; on va aux fauxbourgs par des portes fortifiées. Après cela nous traversâmes les fauxbourgs d'Ootz, & nous arrivâmes à notre hôtellerie dans la ville où nous avions dessein de coucher. On portoit une grande quantité de racines de Rottang, de Kofatzu, pour les y exposer en vente. Le Seigneur de la province où croît cette espèce particulière de Bambous est souvent obligé de défendre qu'on en tire les racines pendant quelque temps, de peur de porter du préjudice à l'accroissement de la plante; à cause que les racines en sont fort avant en terre, & qu'on ne fauroit les arracher sans que la plante périsse. C'est la raison pourquoi on les vend si cher. L'espèce qui croît autour de Kofatzu, est appelé Fatziku: la même espèce de Bambous croît aussi autour de Nagazaki, mais la racine en excède rarement la longueur d'un empan ou du bras. Autant que cette ville d'Ootz nous parut triste la nuit que nous y entrâmes, autant nous parut elle agréable le lendemain que toutes les boutiques qui sont en grand nombre, & bien fournies furent ouvertes.

Retour à  
Miaco.

Le 16. d'Avril qui étoit un dimanche, nous partîmes d'Ootz, nous passâmes au bourg d'Odani, de là au village d'Otzakka, ensuite à Ojewati ou Ojewake, autre village presque contigu au précédent; après quoi nous marchâmes sur une prairie fort verte entre des collines; & nous entrâmes dans le territoire de Miaco: peu après nous arrivâmes aux villages de Jammafa & de Jakadai, que nous trouvâmes se toucher presque l'un l'autre. Nous dinâmes au dernier, & peu de temps après diner continuant notre chemin nous passâmes au village de Jamasiva, d'où passant par un autre plus petit village, & une colline que nous traversâmes, nous entrâmes dans le village de Keangi qu'on pourroit regarder comme le commencement des fauxbourgs de Miaco; & peu après nous fûmes à Awatagatzi ou Awatagus, qui est encore plus près de cette capitale: en traversant les fauxbourgs, nous passâmes trois rivières, la première desquelles étoit à 1500. pas de la seconde; mais celle-ci n'est qu'à cent pas de la troisième; après quoi nous entrâmes dans cette grande capitale, où nous vîmes à droite & à gauche un grand nombre de rues régulières, si longues que l'œil n'en pouvoit à peine découvrir le bout. En entrant dans la ville nous ne pûmes nous empêcher de remarquer la magnifique tour qui orne le côté occidental du château; elle se presentoit à notre vue d'une manière charmante. Nous arrivâmes à notre hôtellerie à neuf heures du soir.

Le 17. d'Avril nous achetâmes des ouvrages & des curiositez que l'on fait dans cette ville: nous fûmes le même jour avec les cérémonies accoutumées retirer du Président du tribunal de Justice de Miaco, le mémoire des présents: les plus beaux après ceux de l'Empereur sont ceux qu'il



qu'il reçoit. Nous retirames aussi le memoire de ceux des deux gouverneurs de la même ville.

Le 18. Avril après diner nous partimes de Miaco, dans des Norimons & Cangos. Premièrement nos voitures retournerent sur le chemin que nous avions fait le jour de devant dans toute la longueur d'une rue ; ensuite nous passames sur un pont, & nous gagnames vers les montagnes qui étoient à nôtre droite. Les rues sur tout nôtre chemin étoient regulieres sur toute leur longueur ; propres & agreables, bordées de maisons, petites, mais joliment bâties, avec des boutiques bien fournies des deux côtez. On nous fit descendre dans la cour du temple Magnifique & Imperial de Tsuganin ou Tschuganin : c'est une coutume établie depuis long temps, qu'à nôtre retour de la cour, & le dernier jour de nôtre depart de Miaco, on nous accorde la liberté de voir la splendeur & la magnificence des ses temples, qui sont les bâtimens religieux les plus grands, les plus agreables, & les plus magnifiques de l'Empire. Ils sont placez avec beaucoup d'art sur le penchant des collines qui entourent cette Capitale. On peut dire même que cette coutume à acquis par degrez une force de Loi ; & de la façon dont les choses vont, à peine peut-on dire que nous ayons la liberté de les voir. On nous y mene, & nous devons les voir, que nous le voulions ou non ; sans qu'on ait aucun égard à la volonté ou au desir de l'Ambassadeur & Directeur de notre Commerce. On va au temple que je viens de dire, par une allée large & spacieuse, disposée le long de la montagne pendant plus de mille pas, le tout sur le même niveau. La porte étoit grande & magnifique, avec un double toit recourbé, comme sont les toits des temples, & des tours des châteaux du pays. Là nous descendimes de nos Norimons, par respect pour l'Empereur, comme font en pareil cas les Princes de l'Empire eux mêmes. Cette allée, qui étoit couverte de gravois & de sable, étoit bordée des deux côtez par les hautes & magnifiques maisons des officiers du Temple. Au bout de l'allée nous fumes sur une grande terrasse couverte de gravier, bordée d'arbres & de buissons. Passant par deux magnifiques bâtimens de bois nous montames par un très bel escalier, fort propre, qui nous mena à un autre magnifique bâtiment aussi de bois : il étoit fort exhaussé, plus même que ne le sont communement les plus beaux palais & les plus somptueux : le frontispice étoit plus beau & plus majestueux que le palais même de l'Empereur à Jedo : la gallerie étoit vernissée avec beaucoup d'art, & les chambres en étoient couvertes de nattes fines au lieu de tapis. Au milieu de l'avant sale ou de la grande chambre qu'on trouve la première, il y avoit une chapelle ou petit temple qui avoit en dedans une grande Idole avec des cheveux frisez ; entourée d'autres Idoles plus petites, & de quelques autres ornemens. Il y avoit d'autres chapelles aux deux flancs, qui, outre quelles étoient plus petites, n'étoient pas ornées avec tant d'art. On nous mena de là dans deux appartemens particuliers bâtis pour servir de logement à l'Empereur qui s'y assied : ils sont élevés de deux nattes, (comme on s'exprime dans le pays) au dessus de l'antichambre ou pour mieux dire de la sale dont nous venous de parler. Ces appartemens ont la vuë de ces chapelles par le moyen de deux portes. Tout près de ces deux appartemens, qui sont au pied de la montagne, dont la vue est charmante par elle même, à cause de la diversité d'arbres, & de buissons ; sur la pente de la quelle il y a plusieurs petits temples cachez par les bosquets ; Il y a, dis-je, un petit jardin de plaisir, comme en miniature, disposé avec beaucoup d'art à la

Visite des  
temples de  
Miaco.



maniere du Japon, & avec toute la regularité que le peu d'espace qu'il a pouvoit le permettre. Les allées en sont couvertes très proprement d'un sable blanchâtre. Plusieurs plantes rares & des arbres élevez par art à un grand degré de perfection, où l'on a entrelassé des pierres curieuses, ornent les carreaux du jardin; mais ce qu'il y avoit de plus agreable à l'œil étoit un rang de petites collines où l'on avoit imité la nature: elles étoient couvertes des plus belles plantes, & des plus belles fleurs du pays. Un clair ruisseau les traversoit, & faisoit un agreable murmure: il étoit couvert d'espace en espace de petits ponts qui servoient tout ensemble d'ornement, de communication pour parcourir les différentes parties du jardin. Nous allames à l'extrémité de ce jardin, qui nous donna un point de vue agreable au de là de ce qu'on peut dire, après quoi nous en sortimes par une porte de derriere à la gauche, qui nous mena dans un petit temple voisin, situé un peu plus haut sur la montagne, à la distance d'environ trente pas. C'est dans ce temple que l'on garde les noms des Empereurs decedez; ils sont écrits sur une table en caracteres d'or: cette table est entourée de sieges bas, avec des papiers écrits; trois grands & un petit, sur chacun des sieges: ce sont des formulaires de prieres qu'on doit dire pour l'ame de Genjosin. Il y avoit près de l'entrée du temple deux troncs, couverts d'un treillis pour recevoir les aumones du peuple qui y jette des Putjes, & devant les troncs il y avoit une chaire. Deux jeunes moines bien élevez, qui jusques là nous avoient montré ce qui étoit digne de remarque, nous conduisirent encore à un autre temple magnifique; separé du precedent par une grande place; il étoit suporté par des piliers gros & forts, hauts d'une brassé & demie; la magnificence de ce temple, comme il nous parût en dehors, consistoit principalement dans ses quatre toits recourbez; il y en avoit quatre recourbez l'un sur l'autre. Le plus bas, & par consequent le plus grand, étoit forjetté tout autour des murs pour couvrir le portique ou la galerie extérieure qui regnoit tout autour du temple. Les poteaux, les solives, & les corniches qui supportoient les toits, étoient peints pour l'ornement, les uns en rouge & les autres en jaune. Le plancher étoit couvert de nattes, le temple étoit d'ailleurs vuide jusqu'au comble; appuié par cinq fois six pilers ou montants de bois. A la droite du milieu du temple il y avoit un espace vuide, & un autre à la gauche: à ce dernier il y avoit plusieurs idoles enfermées dans des niches ou cabinets vernisséz. Un rideau étoit tiré devant la principale de ces idoles; & devant le rideau étoit un miroir rond, avec des troncs encore couverts d'un treillis pour recevoir les aumones du peuple. Après avoir parcouru ce temple, nous fumes menez par nos conducteurs à un autre bâtiment, moins magnifique à la verité quant à l'extérieur, mais qui ne lui cedit en rien pour la propreté, & pour les ornements intérieurs. La place du milieu est de même qu'au precedent, une espece de temple ou de Chapelle consacré à la devotion, & pleine d'Idoles & d'images de leurs Dieux. Nous y fumes regalez par six jeunes moines du monastere, dont le plus vieux ne me parut pas avoir plus de vingt six ans, & le plus jeune pas plus de seize. Ils nous servirent du Sacki, des champignons, des feves rosties, des gâteaux, des fruits d'Atsiaer, des racines & des plantes. Après une heure & demie de sejour en cet endroit, nous primes nôtre congé, & nous fumes reconduits par deux des moines à la grande place ou portique qui est devant ce magnifique monastere Imperial, qui contient à ce qu'on dit vingt-sept temples dans son enceinte. Nous fumes de là à un autre tem-



temple nommé Gibon ou temple des fleurs, à quelque mille pas du précédent. Quelques uns de nous s'y firent porter avec des Norimons, d'autres aimèrent mieux y aller à pied, le chemin étant très agreable, au travers d'un desert delicieux. Ce temple de Gibon étoit entouré de trente ou quarante petits temples ou Chapelles, tous disposez regulierement. Il y avoit des boutiques en differents endroits des cours du temple, & des endroits où le peuple s'exerçoit à tirer de l'arc. La cour étoit plantée d'arbres disposez regulierement, & sembloit disposée exprès pour le divertissement de jeunes gens. Le temple étoit un bâtiment long & étroit : au milieu, qui étoit separé du reste par une gallerie, il y avoit une grande Idole entourée d'autres plus petites, & de plusieurs autres ornemens. Il y avoit entre autres, une grande image vernissée d'une jeune femme : elle étoit longue de deux à trois brasses & entourée de plusieurs autres idoles ou de jeunes heros. On avoit mis encore au même endroit un navire Hollandois, quelques sabres & espées, avec d'autres colifichets. De ce temple nous fumes conduits une demi lieue plus loin par une rue nommée Ziwonjafakki ou Sijwonjafakki, qui signifie la rue des mendiants, & des lieux de debauche. Elle nous mena au fameux temple de Kiomids. Le premier object qui se presenta en y allant est un grand clocher ou tour haute de sept étages, dont le plus bas est élevé de quelques marches au dessus du terrain, il sert de chapelle ; il y a une grande Idole, & d'autres petites. Un peu plus loin sur la montagne est le temple de Kiomids, appuyé d'un côté par la montagne & soutenu de l'autre par des piliers dont quelques uns ont huit Ikins & demi de haut : Nous y trouvames une grande foule de peuple. Le temple qui étoit entouré d'un treillis ne contenoit rien qu'un grand miroir rond, deux troncs pour les aumones, & quelques Gumgums (espece de cloches) que ceux qui jettoient des aumones dans les troncs faisoient sonner au moyen d'une corde. Non loin du temple il y a un escalier de pierre de 85. marches, qui conduit à une fameuse fontaine qui sourd d'un rocher en trois differents endroit ; on dit qu'elle a la propriété de rendre sages & prudens ceux qui boivent de son eau ; on l'appelle Otewantaki : l'eau en est claire, & pure, & je ne pus m'appercevoir qu'elle differât en rien des autres fontaines qui sont à Miaco. En quittant cette fontaine, nous avançames loin le long de la montagne sur une terrasse artificielle ; & après avoir passé par divers petits temples ou chapelles, nous fumes à un autre grand temple dont la structure ressemble beaucoup à celle du precedent. Il est appuyé d'un côté contre le rocher, & porté de l'autre par de grands piliers. La vue de ce temple est belle & curieuse plus qu'on ne sauroit dire : sa situation étant fort élevée. Je remarquai que les principales Idoles qui sont dans ce temple sont assises, & se tiennent ensemble par les mains. On peut voir le profil de ce temple à la Planche XXXIV. De là on nous couduisit dans le grand Temple de Daibods, peu éloigné du grand chemin de Fussimi. Cependant avant de visiter ce dernier temple, on nous fit entrer dans un cabaret borgne du voisinage, ou plutôt mauvais lieu, où nous fumes regalez par l'hôte à qui nous donnâmes pour son compliment un Cobang, qui valoit quatre fois le regale qu'il nous avoit donné, qui étoit bien peu de chose. Le temple de Daibods est bâti sur une eminence assez près du grand chemin, (voyez la Planche XXXV.) La cour du temple étoit entourée d'une haute muraille de fort grandes pierres de taille, sur tout celles de la façade, qui avoient près de deux brasses en quarré. Au côté interieur de la muraille

Temple  
Gibon.Temple  
Kiomids.Temple  
de Dai-  
bods.



il y avoit un grand portique ou gallerie ouverte du côté de la cour, mais couverte d'un toit soutenu par deux rangs de piliers hauts d'environ trois brasses, & à deux brasses de distance l'un de l'autre. Je comptai environ cinquante de ces piliers de chaque côté de la porte : la porte elle même qui n'est pas bien grande, est ornée de piliers, & à encore pour ornement un double toit recourbé. De chaque côté de l'entrée il y avoit une statue de heros presque nud; il n'avoit autour de lui qu'un morceau de draperie noire qui tenoit negligemment. Il avoit une face de Lyon, haut de quatre brasses, d'ailleurs assez bien proportionné, & élevé sur un piedestal haut d'une brasse. Chacune de ces statues avoit sa signification particuliere : le temple de Daibods, étoit vis à vis de ces statues au beau milieu de la cour. C'est assurément le bâtiment le plus exhaussé que nous eussions encore vu au Japon; il est couvert d'un double toit recourbé, qui est magnifique, & dont le comble s'éleve au dessus de tout les bâtimens de Miaco. Le temple étoit soutenu par huit fois douze pilliers, mais à cause qu'il en manquoit deux au milieu le nombre se montoit à 94 : les portes étoient en grand nombre & petites, mais elles formoient des allées ou galeries jusques sous le second toit. Le temple en dedans étoit entièrement ouvert sous le second toit qui étoit porté par un grand nombre de poutres, & de montans ou poteaux différemment disposez, & peints en rouge pour l'ornement. Il étoit si obscur, à cause de sa hauteur extraordinaire & du peu de jour qui y entroit, que nous ne le pouvions voir, qu'à peine. Le plancher contre l'usage ordinaire étoit pavé de pieces quarrées de marbre : il n'y avoit d'autre ornement en dedans qu'on put y decouvrir, qu'une grande Idole. Les pilliers étoient extrêmement gros, d'une brasse & demi pour le moins. Plusieurs montans ou poteaux étoient assemblez pour former un de ces gros pilliers; ils étoient peints en rouge, comme tout l'ouvrage de charpente qui étoit dans le temple. L'Idole étoit toute d'orée & d'une grandeur incroyable, de sorte que trois nattes auroient pu se placer aisement sur la paume de sa main. Elle avoit de grandes oreilles, des cheveux frisez, une couronne sur la tête que l'on decouvroit par la fenêtré qui étoit sous le premier toit; on lui voyoit une grande tache sur le front, comme une mouche de dame, qui n'étoit point dorée. Les épaules étoient nues, la poitrine & le corps étoient couvertes negligemment d'une piece de drap. Elle tenoit la main droite élevée, & laissoit voir la paume de la gauche appuyée sur le ventre : elle étoit assise à l'Indienne, les jambes croisées, sur une fleur de Tarate; soutenue par une autre fleur dont les feuilles étoient élevées comme pour ornement : les deux fleurs étoient élevées environ deux brasses sur le rez de chaussée. Derriere le dos de cette grande Idole, il y avoit un ovale d'ouvrage branchu, ou de filigranne à personnages, orné de différentes petites idoles de forme humaine assises sur des fleurs de Tarate. Cet ovale, qui étoit plat, étoit si grand, qu'il couvroit quatre pilliers; & l'Idole étoit si large, qu'elle atteignoit avec ses épaules d'un pilier à un autre, quoi qu'ils fussent à quatre bonnes brasses de distance l'un de l'autre. La fleur de Tarate sur laquelle l'Idole étoit assise étoit entourée d'une porte octogone, & c'étoit là même que l'on avoit manqué à mettre deux pilliers. Après avoir bien vu ce temple, nous en sortimes par une autre porte que celle par où nous y étions entrez : celle-ci n'avoit qu'un toit. Nous allames dans une cour à côté où l'un nous montra un Gungum d'une grandeur extraordinaire, suspendu seul dans une petite maison ou hutte de bois :



il étoit épais d'un bon empan, creus & profond, presque de la longueur de la pique d'un Benjos, & avoit vingt un pied de circonference. De là nous fumes plus loin à un autre temple fort long à proportion de sa largeur. Au milieu de ce temple il y avoit une grande Idole assise, qui avoit quarante six bras; seize heros habillez de noir & plus grands que nature étoient autour d'elle. Un peu plus loin de chaque côté, il y avoit deux rangs d'Idoles dorées à peu près de la même taille placées de bout. Chacune avoit vingt bras: les plus reculées de ces Idoles, qui étoient près de la plus grande, avoient de longues houlettes. A l'égard des autres, les unes avoient des guirlandes de roses, les autres avoient divers instrumens ou ornemens. Sur la tête de la plus grande qui étoit couronnée d'un cercle de rayons d'or, étoient placées sept autres Idoles, dont celle du milieu étoit la plus petite, mais toutes avoient leurs poitrines couvertes, & embellies de divers ornemens. Outre les Idoles dont je parle, il y avoit dix ou douze rangs d'autres Idoles grandes comme nature, placées debout l'une contre l'autre le plus près qu'il étoit possible, & derriere l'une l'autre, de telle sorte que la plus en devant étoit toujours placée un peu plus bas pour laisser voir celle de derriere. On dit que le nombre d'Idoles de ce temple se monte en tout à 33333. d'où vient qu'il est nommé San man san Ssin, Sanbiat, Sansin, Santai; c'est à dire le temple de 33333. Idoles. (Voyez la Planche XXXVI.) Après avoir vu aussi ce temple, nous nous mimes dans nos Noimous, & nos Cangos, & nous fumes portez le long du même chemin jusqu'à Fusimi, qui en est à trois heures de distance. A trois quarts de lieue du temple de Daibods, vers les montagnes sur la gauche il y avoit un autre temple, où nous crumes qu'on celebroit la fête des fleurs: car nous vimes un grand nombre d'enfans qui s'y assembloient, habillez de Catabres blancs & bigarrez; ils se rejouissoient & crioient Jassai Jassaja. De là à Fusimi, il y a une suite continuelle de maisons & de rues, nous soupames en cet endroit; & nous primes un bateau après souper, pour descendre avec la riviere: nous avançames si bien qu'un peu après minuit nous nous trouvames fort près de la ville, où il y a plus de danger à cause des divers ponts; nous fumes obligez de nous y arrêter jusqu'à la pointe du jour.

Temple  
de Quan-  
won.

Le 19. d'Avril nous entrames dans la ville avant qu'il fût bien jout, peu après nous fumes à bord assez près de notre hôtellerie. Quoique nous eussions obtenu avec beaucoup de difficulté la permission de voir la maniere dont on raffine le cuivre; comme aussi de voir le village de Tenoizi ou Tenosi, qui est le premier endroit de l'Empire, pour la brasserie du Saeki, & la ville Imperiale de Sakkai, qui est à trois ou quatre lieues d'Osacca sur la même côte; cependant, à cause du caprice, & du mauvais naturel des officiers qui commandoient notre train, nous fumes obligez de nous arrêter à Osacca, & ils auroient voulu nous obliger de poursuivre notre voyage à Fijongo au plus viste, & par terre.

Retour à  
Osacca.

Quoi qu'il en soit nous sejourname à Osacca jusqu'au 21. d'Avril & ne voulant pas aller pour lors à Fijongo par terre, nous primes deux mechants bateaux decouverts, & nous arrivamos au havre de cette ville en trois heures de temps, & avant le coucher du soleil. Nos commandants ne voulurent pas nous permettre d'aborder; ainsi nous nous couchames à l'instant sans souper, à cause que nous avions dîné fort tard. En traversant pour aller à Fijongo, nous rencontrames le Prince de Suzōma avec



cinq ou six batteaux de recreation, un desquels étoit vernissé, ciselé, & doré. Il avoit une espece de throne placé sur le tillac.

Le 22. d'Avril nous fumes arrêtez dans le port de Fijongo, par les vents contraires, & par l'humeur lunatique de notre Bugjo, ou commandant, qui étoit à bord de notre bateau: quelques uns des Benjos seulement & le premier interprete eurent congé d'aller à bord pour s'y divertir incognito, sans les lances ou piques qui sont les marques de leur autorité, & sans aucune autre suite.

Le 23. d'Avril, nous demeurames encore dans le havre de Fijongo, pour la même raison: le soir même le Prince de T'fukkulen ou de Fakatta, qui est le lieu de sa residence, y arriva à grande hâte & en desordre, avec environ cinquante navires ou batteaux grands & petits. Le vent étant favorable pour eux ils avoient toutes leurs voiles deployées, & leurs pavillons flottans, qui ressemblent assez à ceux de Batavia, bleu & blanc.

Le 24. d'Avril nous sortimes du port de Fijongo à la pointe du jour, & nous allames au village de Jesijma, qui est dans une Isle, nous y primes notre provision d'eau fraîche. Après avoir levé l'ancre, & deployé toutes nos voiles, il y avoit si peu de vent, que le peu que nous avançons étoit presque tout du à nos rameurs qui tirerent à la rame pendant tout le temps.

Le 25. d'Avril au bon matin nous passames devant le long ou plutôt le grand village de Kiano Zura, qui est à environ quinze lieues du Japon de Muru. Nous eumes avec le soleil levant un vent fraix favorable qui nous fit aller assez vite jusqu'à Zireisch, où le vent devenant contraire, nous allames d'abord à la vue de Tomu à l'Ouest de Zireisch. Tomu du côté de la mer se montre d'une maniere curieuse & singuliere, à cause de la colline sur laquelle il est situé, qui s'avance dans la mer comme un cap: d'ailleurs la plus grande partie de la ville se presente à la vue d'une maniere assez chetive: ce ne sont que des Mariam, comme ils les appellent, ou des maisons de debauche, & de pauvres cabanes de pecheurs, ou gens du commun peuple. Nous doublames la colline, & nous jettames l'ancre dans la partie meridionale du port, près de l'endroit de la ville, où l'on voit des maisons, & des magasins le long du bord aussi bien bâtis qu'en aucun autre endroit que nous eussions vu. Les collines & les montagnes autour de la ville sont aussi bien cultivées qu'il est possible: les endroits qui sont sans culture sont des precipices profonds, des bois, & des brossailles. Il y a un beau temple avec un monastere de veuves à la montée de la colline, qui ne contribue pas peu à la beauté de l'aspect de cette ville, & du pays circonvoisin. Le vent étant devenu favorable pendant la nuit, nous fit lever l'ancre: nous arrivames le matin à Iwagi ou Iwangi, village d'environ cent maisons, la plupart cabanes de pecheurs. Ce village est bâti au pied d'une montagne, & les maisons étant un peu écartées l'une de l'autre, font paroître le lieu plus grand & plus beau qu'il n'est en effect.

Le 26. d'Avril, quoique nous eussions le courant contre nous, le vent nous étoit aussi favorable que nous pouvions le souhaiter. Cependant quelques querelles s'étant élevées, presque toute la matinée se passa à disputer avant que nous profitassions du vent: nous levames l'ancre à neuf heures du matin, nous passames dans un detroit où les courants alloient con-



contre nous à force. Nous passâmes contre une Isle du côté de Tfuwa, où nous jettâmes l'ancre à vingt brasses de profondeur, nous la levâmes peu après esperant que le vent nous seroit assez favorable pour nous faire entrer dans le havre de Tfuwa: mais nous nous trouvâmes mecontentz; & n'ayant fait que fort peu de chemin, nous fumes forcés de jeter encore l'ancre à vingt huit & à vingt neuf brasses de profondeur.

Le 27. d'Avril de bon matin nous levâmes l'ancre, le vent étoit changeant, & quoique les courants nous fussent contraires nous passâmes bientôt devant le havre de Tfuwa, qui est fait presque en demi cercle, au pied d'une montagne cultivée jusqu'au sommet. Elle a un phare, ou tour à lanterne bâtie sur la colline du côté où elle s'avance dans la mer. Ce village contient environ 150. maisons qui sont pour la plupart des cabanes de pecheurs. Nous y demeurâmes un quart d'heure pour prendre de l'eau fraîche, & nous continuâmes notre voyage. Le vent toujours favorable nous porta jusqu'aux detroits de Caminoiecki; mais à cause du peu de largeur de ces detroits nous ne pûmes point profiter d'avantage du vent, & nous avancions peu au moyen de nos rames; ainsi nous jettâmes l'ancre près du village de Sango, situé dans une Isle qui porte le même nom.

Le 28. d'Avril le temps étant orageux nous demeurâmes à Sango, & allâmes à terre pour nous divertir. Tous nos Benjos s'enivrèrent excepté le commis des Benjos, qui affecta en cette occasion de faire valoir son autorité par ses ordres fantastiques & souvent repetez. Il se donnoit cette peine fort mal à propos. Il vouloit nous faire accroire qu'il étoit le censeur du premier Benjos, que c'étoit son devoir de veiller sur ses actions & de le censurer dans les occasions pour l'amour des autres Benjos. C'est une maxime politique, reçue & pratiquée au Japon, de faire en sorte que les personnes revêtues de quelque autorité, sachant, qu'il y a des personnes nommées pour veiller sur leurs actions, & sur leurs moindres démarches, craignent continuellement d'être décelées à la cour. Cette crainte les oblige de s'acquitter de leurs fonctions honnêtement & fidèlement à la satisfaction de leurs superieurs.

Le 29. d'Avril le vent étant favorable, mais n'étant pas encore fixe, nous allâmes à une lieue de la ville & du Château de Sienfi, où nous jettâmes l'ancre à midi, nous mîmes à la voile le soir; mais le vent étant devenu contraire, nous fumes bientôt forcés de jeter encore l'ancre près de terre, & de passer la nuit.

Le 30. d'Avril nous mîmes à la voile de bon matin, mais le vent ne nous étant pas fort favorable, nous étant plutôt contraire, nous perdîmes notre route, & nous fumes jettez sur les côtes de Bungo, que nous avions à notre bas bord. Comme nous faisons effort d'entrer dans un port qui est à six lieues de Simonoseki, le vent devenant tout d'un coup presque tempétueux, nous approchâmes de terre avec toute la diligence possible, comme firent aussi plusieurs autres navires qui alloient de conserve avec nous. Environ à midi le vent continuant à souffler avec violence. Nous allâmes jeter l'ancre dans la petite rade ou havre de Maggo ou Mukko, près d'un village ou montagne de ce nom à six lieues de Sienfi & à 18. lieues de Simonoseeki. L'entrée de cette baye étoit étroite, mais la baye ou rade étoit large & spacieuse, avec peu de profondeur, de sorte que quand la marée est retirée elle est presque à sec; alors les habitans du pays ramassent des coquillages & des huîtres sur le rivage. Sur la même baye à en-



viron une lieue de Mukko, est située la petite ville de Mito Ziri. Nous vîmes le même jour plusieurs baleines de l'espece que les Hollandois appellent Noord Capers. Un Seigneur avec une suite de sept navires qui avoient des voiles bleues passa près de nous, mais le vent continuant d'être contraire à nôtre route, nous fumes forcez de demeurer sur nos ancres de même que huit autres navires equippez pour Simonofeki.

Le premier de May de grand matin des barques du Prince de Tfukingo vinrent jeter l'ancre assez près de nous; le vent ne commença à nous être favorable qu'à cinq heures du soir: nous mîmes d'abord à la voile & nous arrivames en peu d'heures à une lieue de Motto Jamma, & de là par le moyen de nos rames & de nos voiles, nous allames à Simonofeki où nous arrivames dans la nuit assez tard.

Kokura.

Le 2. de May nous quittames nôtre grand batteau, & nous nous mîmes dans deux petits batteaux de recreation par passer les destroits de Simonofeki à Kokura, qui étoit autres fois une ville fort peuplée & riche. Elle a perdu beaucoup de son ancienne splendeur depuis le partage de la province où elle est située. Elle consiste en trois parties ou trois différentes villes, & est defendue en quelque façon par une pauvre muraille batie de brique seulement, & d'un bois du côté de la mer, à l'endroit le plus étroit; après diner nous partimes de Kokura à cheval. A deux lieues de cette ville la mer forme une grande baye sur laquelle est la ville de Kurafakki que nous traversames; une lieue & demi plus loin nous trouvames le village de Kooiakf, & après une heure de marche nous arrivames à un petit village, où l'on tire du charbon de terre: nous allames une lieue plus loin, à Kujanosse où nous couchames dans une mechante petite hôtellerie.

Le 3. May nous partimes de Kujanosse, & nous marchames sur une chaussée élevée sur les bords d'une riviere pour passer les villages de Tonno & de Nagatta, un desquels nous laissames à la droite, & l'autre à la gauche. La vallée dans laquelle nous marchions n'avoit pas plus d'une lieue de largeur, elle étoit bornée des deux côtez par de hautes montagnes. L'endroit où nous vinmes ensuite étoit le village de Kadino, d'où nous fumes à Kootaki, & de là à deux villages nommez Kawasso; à la vue de celui de Kamassuza, & de trois autres que nous avions à nôtre gauche. Le pays là autour commence à s'applanir, & nous eumes la vue d'une campagne fort bien cultivée jusqu'au village de Tababukro ou Kawabukuro, de là au village de Katasijma; ensuite à deux villages nommez Oja, & de là encore par à Itzka, petite ville d'environ 300. maisons. Nous dinames à Itzka; après diner nous passames dans un bac la riviere qui coule dans cette ville, & nous nous rendimes au village de Tentomats, d'où laissant celui de Taroma à nôtre droite, & Tfibakki à nôtre gauche, nous fumes à Nagawa, joli village long, qui s'étend jusqu'au pied de la montagne près de laquelle il est situé. Passant ensuite par trois petits villages Oimatz, Joko, & Jama, nous arrivames au grand village d'Utsijno, où nous remarquames que les femmes sont fort belles, plus grandes, & d'une mine plus majestueuse, qu'elles ne sont ordinairement dans le reste de la Province. Après nous être arrêtez quelque temps dans cet endroit, nous fumes portez avec des Cangos à Misijama, où les femmes sont autant renommées, pour leur modestie & leur conduite vertueuse, que pour leur rare beauté. De là nous fumes à Jamaie où nous passames la nuit.

Le



Le 4. de May nous partimes de Jamaïje, pour aller au village de Flamira: nous passames une riviere, & traversames un bois charmant pour nous rendre à Farda, petite ville d'environ quatre vingts maisons. Le chemin commence là à devenir rude & irregulier; allant en partie par des collines, & en partie traversant des champs. A une demi-lieue à peu près de Farda sont les limites du Territoire de Tskusen, que nous venions de traverser; & de celui de Tsslima, où nous allions entrer. Non loin de là nous fumes à Sijra Saka, petit village d'environ vingt maisons, avec un moulin à eau. De là au village de Kifamabitz, de là encore à Inamatz, Tsinoggi, & Akafakka, trois differents villages. D'Akafakka nous fumes à Taifero, ville d'environ 400. maisons, & de là à Urijino village de 300. maisons, & Todorokki, autre village qui en contient presque autant, & qui est presque contigu au precedent. Nous y dinames, & après diner comme nous traversions le village, on nous montra un endroit sur les montagnes voisines où il y avoit autres fois deux châteaux forts. Nous fumes ensuite au village de Muradanamatz, de là à celui de Nagaba, ensuite à celui de Tsiomsatz, autre village d'environ 700. maisons: de là au village de Kirifamura, ensuite à Nittawa, & Betabara, deux autres villages. Nous traversames ensuite une plaine bien cultivée pour aller au village de Faddi, & peu après à Kanfaki, où nous couchames. Kanfaki est une ville d'environ 700. maisons dont les rues sont fort irregulieres. Nous reçumes là une marque de civilité de la part de nôtre chef Benjos à quoi nous ne nous attendions pas; nôtre chambre ne se trouvant pas assez grande pour nous loger commodement, il nous ceda la sienne. Cette ville est pleine de temples & de moines, & les murailles de nôtre chambre étoient si pleines d'indulgence qui y étoient attachées, qu'il n'y avoit plus de place; enforte qu'en plusieurs endroits les plus nouvelles étoient collées sur d'autres d'une plus vieille datte. Ces indulgences sont de la longueur d'une feuille de papier, & du quart de la largeur; elles sont pliées en forme de lettre avec une suscription imprimée en gros caractères, & scellées en rouge par le superieur du monastere qui a le pouvoir de les donner, & de les vendre. On ne voit en dedans que de petites buchettes de bois, ordinairement de sapin, attachées avec des cordons & fendues, avec quelques papiers benits liez autour. Il n'y a même dans plusieurs qu'un petit morceau de papier où l'on voit quelques lignes des caracteres Sso, & plusieurs de couleur rouge: il y avoit aussi dans la même chambre des Ofarrai d'Isje, ce sont des boettes quarées qui contiennent des papiers & des buchettes de la même sorte. Le Seigneur de cette province envoya faire compliment à nôtre chef Benjos sur son heureux retour, & lui donna un Cobang. Le sous Benjos reçut le même compliment & eût un present d'une oye; savoir ce que le Prince pretendoit par là c'est ce que nous ignorions. Sur la nuit les moines firent un grand bruit en chantant & sonnant les cloches. Le pays est fort agreable tout autour, & je n'eus pas peu de plaisir de voir le grand nombre de belles fleurs de Sakantzo, & de Satzugi, de differentes couleurs, tant les sauvages que celles que l'on cultive dans les jardins.

Le 5. de May nous partimes de nôtre hôtellerie de Kanfaki, pour aller au village de Katafirakku, de là à celui d'Ani. Nous passames ensuite un pont pour nous rendre à Faranomatz, village d'environ 200. maisons; ensuite à Takkavo, assez grand bourg. Nous y passames une autre riviere dans un bac, & nous arrivames peu après à la ville de Danga; nous ne



nous y arrêta mes pas , nous la traversâmes sans descendre de cheval , & nous allâmes au village d'Ojematz , de là à Kasinomatz , autre village divisé en deux parties. Il a un espace vuide au milieu sur les bords de la riviere : c'est la place où l'on exécute les criminels de la ville de Sanga. Cela nous parut par les cadavres de cinq malfaiteurs que l'on y avoit exécutez en dernier lieu , quatre desquels étoient encore attachez à la croix , & la tête du cinquième étoit plantée à un pieu. J'apperçus des corps de garde des deux côtez de la place , & des soldats pour garder les corps. Ces hommes exécutez avoient mis le feu dans une maison de Sanga , qui y fût , il n'y a pas long temps , entièrement consumée. Ils avoient été repris après être échappés de la prison : un de ces malheureux pour se dérober à la honte d'une exécution publique se pendit lui même ; cependant son corps fût attaché à la croix. La tête attachée au pieu étoit de leur hôte qui les retiroit & les cachoit ; il fût à cause de cela condamné à subir le même supplice. De Kasje nous passâmes ensuite sur un pont de cent vingt pas de longueur , & nous fûmes au village de Botak , à une lieue & demi duquel il y avoit une haute montagne , où dans une lieue de circonférence je comptai dix villages. Nous allâmes ensuite à Utsifu ou Utsinsi , village d'environ cent maisons : ensuite à Simatz , autre village situé au pied d'une montagne. Nous passâmes là dans un bac une riviere qui a le flux & reflux. Nous allâmes ensuite au village de Kangawa , une heure après à celui de Tiramatz , ensuite à celui de Torimatz. Nous traversâmes après un autre petit village pour aller à nôtre hôtellerie à Ooda , qui est un assez grand bourg. D'Ooda nous fûmes aux villages de Owatz & de Wewasi. Nous passâmes une riviere dans des batteaux près du village de Icongommi ; ensuite nous passâmes sur un pont qui est sur une grande riviere qui se jette près de cet endroit dans le golfe de Simabara. Passant ensuite par plusieurs petits hameaux dispersez çà & là ; nous arrivâmes à Narfi , grand bourg où l'on vend beaucoup de bois de chauffage qui y abonde à cause des bois & des forets qui sont autour du lieu. Nous passâmes de là à un autre village , & ensuite à un autre : le tout entre des collines & des bois que nous traversions. Depuis ce dernier village jusqu'à la mer il y a une plaine avec des hameaux dispersez à une demi lieue l'un de l'autre. Enfin après une heure de marche nous arrivâmes à Swota , grand bourg arrosé par une riviere qui se decharge aussi dans le golfe de Simabara. Il y avoit dans ce même temps plusieurs barques chargées de bois. Swota est fort renommé pour les pots & les tasses de porcelaine qu'on y fait , qui sont d'une bonté extraordinaire : nous y couchâmes , & faute de meilleur logement nous fûmes obligés de nous accommoder du galetas d'une chetive cabane.

Le sixième de May nous quittâmes Swota de bon matin , & nous arrivâmes bientôt au village de Tiromatz. Nous marchâmes ensuite près d'une heure sur les bords de la riviere que nous avions traversée en bateau le jour précédent : nous arrivâmes ainsi à Mino , village situé au pied d'une montagne. Il y a vis à vis un autre village appelé Ookfano : nous passâmes encore une riviere dans un bac , & nous allâmes au village d'Imadira ; ensuite nous traversâmes une grande vallée pour aller à Sjimosi , autre village , après quoi nous traversâmes celui d'Urissijno pour aller à celui de Jebosiwa qui est fort grand. De Jebosiwa nous traversâmes une autre vallée ; & passant près d'un poteau pour marquer les chemins , qui est sur le grand chemin , & traversant trois petits hameaux qui ne sont qu'à un

quart



quart de lieuë l'un de l'autre, nous arrivâmes à la montagne de Taura ou Tawara, où il y a un l'isenban comme ils l'appellent, c'est à dire une garde du Prince de Fisen; dans un village nommé Tawarasakka qui est justement sur les limites de ses états. De l'autre côté de la montagne de Tawara est le grand village de Fide Jamma. Non loin de Tawarasakka sont deux bornes de pierre qui separent les états de Fisen de ceux d'Omura: la première de ces bornes, quoique dans un terrain plus bas que l'autre à cause que le chemin va en montant, étoit cependant plus haute que l'autre, pour marquer que les états du Prince de Fisen sont beaucoup plus étendus que ceux du Prince d'Omura. Nous allâmes ensuite à un petit village de huit maisons seulement, où le chef Benjos de Tangosama, Prince de Fisen, qui nous avoit conduits au travers des états de ce Prince, prit congé de nous, & nous laissa poursuivre notre voyage par la montagne de Tewara. Le grand arbre de Camphre, dont j'ai parlé plus haut dans le journal de notre voyage à la cour, étoit alors couvert de fleurs, & faisoit un très bel effet. Nous fumes ensuite à un autre poteau pour montrer les chemins: il y en a un grand nombre dans tout le pays; de là à un grand village. Ensuite nous traversâmes quelques petits hameaux, & des champs fort fertiles, jusqu'à Sonogi qui est le vrai nom du lieu que d'autres nomment Sinongi. Nous nous y arrêtâmes quelque tems sous prétexte d'attendre que les bateaux avec lesquels nous devons traverser la baye d'Omura fussent prêts; mais à la vérité, c'étoit pour ne pas arriver à Tokits de trop bonne heure; & n'être pas obligez d'achever notre journée ce jour là. Nous nous dispensâmes ainsi de l'embaras de l'honorable reception de nos amis de Nagazaki. Elle nous est ordinairement à charge; leur usage étant d'aller à notre rencontre à quelques lieuës de la ville. Nous fumes ainsi obligez de passer la nuit à l'okits. Il plut bien fort toute la nuit, & il n'y avoit pas d'apparence le lendemain matin que le temps dût s'éclaircir.

Malgré cela, nous partîmes de Tokitz le 7. de May au matin, pour faire ce qui nous restoit de notre journée, & en vérité c'étoit la plus fatigante. Nous arrivâmes heureusement à Desima, à peu près à midi: nous fumes obligez avant d'entrer dans la ville de quitter nos Cangos, & de monter à cheval. Trente pas avant d'arriver à notre Ile, nous descendîmes de cheval. Cependant l'Ambassadeur, & le Bugjo, après avoir quelque tems délibéré se firent porter dans des Norimons à la porte de notre comptoir. Nous rendîmes grâces au Dieu tout puissant de sa puissante protection pendant notre voyage & notre retour de la cour.

Je vais à présent donner un recit des principaux événemens qui se passerent à Desima, après notre retour jusqu'au second Voyage que nous fîmes encore à la cour.

Le 8. de May notre barque arriva le matin de bonne heure de Simonofeki, & jetta l'ancre assez près de notre Ile.

Le 9. de May deux Benjos avec leur suite ordinaire vinrent à Desima pour être presens quand on dechargeroit notre bateau, à l'ouverture des portes qui donnent sur l'eau, & de celles de nos magasins, & pour s'en retourner chacun par la porte de son département à son propre bateau. Je ne pus m'empêcher de prendre garde en cette occasion à un cas particulier, qui fait voir combien les Japonnois sont portez à se défier l'un de l'autre. Le Benjos qui étoit avec nous à la cour, vint par la porte du côté de la terre, & s'en retourna par la porte du côté de l'eau; l'autre Benjos au contraire vint par la porte de l'eau, & s'en retourna par celle de terre; de

Retour à  
Desima.

Ce qui ar-  
riva à De-  
sima.

Exemple  
de la de-  
fiance des  
Japonnois.



sorte que l'un d'eux étoit toujours présent quand on fermoit une des portes.

L'onzième de May nôtre Directeur, & Abouts, allèrent rendre visite aux gouverneurs de la ville, la première fois depuis nôtre retour.

Le douze de May il arriva plusieurs batteaux dans le port avec des Benjos envoyez par le Prince de Tikkufen, comme cela se fait une fois chaque année, pour relever les Benjos du Prince de Fisen.

Il n'arriva rien de remarquable jusqu'au 28. de May, que les premières Jonques Chinoises qui devoient s'en retourner mirent à la voile pour leur Empire au nombre de vingt, dans quatre jours de temps.

Le premier de Juin étoit un jour de fête pour les Japonnois, que les Hollandois appellent Pelang. Les Japonnois ce jour là se divertissent sur l'eau, & y font des courses de batteaux & de canots, & crient souvent *Pe-lo*: ils font sonner avec cela des clochettes. Toutes les maisons sont ornées de pavillons & d'autres ornemens de navire, faits avec du papier épais. Il semble cependant que cette fête soit uniquement destinée pour le divertissement des jeunes gens; les personnes avancées en âge n'ont point la permission ce jour là de se mêler à leurs plaisirs, ni de les troubler. (Voyez la page 191. du Tome II. de cette Histoire, & l'Histoire du Thé dans l'Appendice.)

Le 3. de Juin des fraudeurs de douane furent pris dans la nuit; ils avoient fait entrer des marchandises qui appartenoient aux Chinois. Un d'eux tâcha de se poignarder lui même, mais ils en fût empêché d'abord par la personne qui l'avoit arrêtée; de sorte qu'il ne se fit qu'une légère blessure. Mais malgré les soins qu'on eut d'empêcher qu'il ne se fit aucun mal, sa rage & son desespoir le porterent à se couper avec les dents une partie de la langue, croyant par là mettre fin à sa vie & éviter la honte d'une execution publique.

Semailles  
du riz.

Le Satsuki ou la saison pluvieuse au Japon qui commence environ ce temps-ci, est accompagné ordinairement de plusieurs grosses ondées de pluie, d'un temps orageux & humide: c'est la saison propre pour semer le ryz, ce qui se fait dans ce pays là par des femmes, & de jeunes filles.

Le 20. de Juin nous fîmes la revue de nos batteaux: nous en abandonnâmes un, qui étoit vieux & mal propre à être réparé. Nous dinâmes le même jour, dans un des temples qui sont sur les collines voisines.

A peu près dans le même temps plusieurs Jonques & barques mirent à la voile pour la Chine, & autres endroits: il en arriva d'autres dans le port. Pour cette raison, & pour prévenir la contrebande qui est si severement défendue par les loix du pays, la ville étoit exactement fermée pendant la nuit, & tous les passagers de quelque rang & condition qu'ils fussent étoient visitez rigoureusement.

Le 29. de Juin dans la nuit une Jonque Chinoise de Batavia avec la livrée du Prince arriva dans le port.

Le 10. de Juillet fût le dernier jour de la vente qui se fait tous les ans, & qui dure sept jours. On celebra le même jour la fête de Giwon, une des principales, & des plus puissantes Idoles des Japonnois.

Le 16. de Juillet on fit prêter serment à nos Cuisiniers, & au reste de nos domestiques, ou officiers, pour les obliger de n'entrer dans aucune familiarité ni dans aucun commerce particulier avec nous: ils signerent tous cette promesse de leur sang.

Le



Le 20. de Juillet on trouva deux jeunes hommes morts dans les rues, un deux avoit tué l'autre avec son sabre; & ensuite, de peur d'être pris & puni, il s'étoit coupé la gorge. Peu de jours auparavant un valet s'étoit donné la mort en s'ouvrant le ventre. Un autre valet se coupa la gorge à cause seulement qu'il avoit reçu une injure d'un autre valet dont il n'avoit pu avoir justice du maire de la ville: Il ne voulut pas prendre connoissance de cette affaire, à cause que cela s'étoit passé dans la maison du Gouverneur. Peu de jours après un autre fut trouvé noyé sous le pont, la gorge à demi coupée, tant est grand le mepris que cette nation a pour la vie.

Le 30. de Juillet on mena cinq hommes prisonniers d'Amak: ils s'étoient jettés dans le village d'Isafaja, dans l'intention de voler des marchandises qu'on leur avoit dit que les Chinois y avoient apportées en secret. Non seulement ils manquèrent leur butin, mais ils furent pris sur le fait & envoyés à Nagasaki pour y être mis en prison.

Il vint dans le port, pendant les jours précédens, plusieurs Jonques de la Chine, & de divers autres endroits; entre autres deux grandes Jonques de Siam, qui avoient mis seize jours à leur voyage: ils nous porterent des nouvelles, qui étoient que lorsqu'ils avoient mis à la voile pour venir de Siam, ils avoient vu nos vaisseaux dans le port de la même ville.

Le premier d'Aout on célébra la fête de Tannabatta, comme on l'appelle communément, ou de Siokuso. La veille de la fête chaque mari couche avec sa femme & s'acquitte du devoir nuptial, en mémoire de quelque événement remarquable, le matin suivant la solemnité commence avec des compliments qu'on se fait les uns aux autres.

Le 3. d'Aout est un jour particulier pour aller au temple. Les Japonnois appellent ce jour le jour de Quanwon & Sennitzmaira, c'est à dire le jour de mille jours, à cause que celui qui visite ce jour là le temple de Quanwon, fait un acte de devotion aussi grand que s'il y demuroit mille jours: il n'y a à Nagasaki, qu'un seul temple consacré à Quanwon.

Le 8. d'Aout il y a une autre fête appelée Bon. Le peuple en cette occasion passe toute la nuit sur les tombeaux de ses ancêtres, & de sa parenté, avec des lampes & des lanternes. La solemnité de cette fête commença le sept, & dura trois jours de suite. Ils croyent que les ames des morts, quelque vie qu'ils ayent mené bonne ou mauvaise, rodent autour, & visitent les endroits de leur ancienne demeure.

Le 10. d'Aout on nous donna avis de l'arrivée de notre vaisseau nommée le Wallenbourg: il entra en effet dans le havre peu après, & jetta l'ancre près de Desima l'onzième d'Aout après midi.

Le 12. d'Aout nous eumes nouvelles qu'un autre de nos vaisseaux nommé *Jacht Wink op Sée* avoit été decouvert, qu'il faisoit voile du côté du port, où il arriva le jour suivant.

Le 15. d'Aout après que l'équipage du vaisseau nommé le Wallenbourg eût été passé en revue selon l'usage ordinaire, on commença à décharger le navire, à quoi l'on employa quatre jours entiers.

Le 22. d'Aout, il firent la même chose en déchargeant le vaisseau nommé *Jacht Wink op Sée*, qui étoit venu par la route de la Chine: cela fut expédié en trois jours de temps.

Le 23. d'Aout ayant appris qu'un autre de nos navires avoit été vu faisant voile vers le port, moy & quelques autres, fumes envoyés pour



lui aller au devant. Nous dinames dans l'Isle de Iwo, à deux lieues d'Allemagne de Nagasaki à l'entrée du port; après diner nous fumes une lieue plus loin avec nos batteaux pour recevoir le navire que nous trouvames être le Boswinck de Batavia.

Le 23. d'Aout le Boswinck vint à l'ancre près de Desima; il fût visité le jour suivant, & ensuite dechargé en trois jours de temps.

Mort de  
l'un des  
Gouver-  
neurs de  
Nagasaki.

A peu près dans le même temps nous eumes la nouvelle de Jedo, de la mort de Kinmotsama, auparavant Gouverneur de Nagasaki: le même qui dans l'année 1680. lorsque le Docteur Cleyer y étoit directeur de nôtre commerce, fit executer à mort dix Japonnois pour avoir fraudé la douane: quelques uns furent decapitez, d'autres attachez à une croix. Il fit cela de sa seule autorité, sans porter l'affaire devant le Conseil d'état à Jedo, sans en attendre les ordres; & pour cette raison il fut destitué de sa charge, & condamné à demeurer aux arrêts dans sa propre maison, où il mourut.

Le 7. de Septembre on celebra la fête de la Lune, comme les Japonnois l'appellent, & la lumiere de la Lune selon les Chinois. Le peuple en cette occasion se divertit à roder dans la nuit à la clarté de la Lune, quelques uns prennent le plaisir de se promener dans leurs batteaux où ils tirent à l'aviron. On a fort peu d'égard à Nagasaki à cette fête, à cause de la garde rigoureuse que l'on fait dans cette ville, pour empecher la contrebande, & des recherches exactes que l'on fait chez les habitans, diverses fois dans la nuit.

Le 9. de Septembre quelques unes de nos marchandises furent exposées en vue; & le dixieme, on tint le premier Camban ou jour de vente.

Decou-  
verte des  
fraudeurs  
de doua-  
ne; & ce  
qui se pas-  
se dans  
cette af-  
faire.

Le 15. de Septembre quatre fraudeurs de douane furent amenez prisonniers à Nagasaki, & le premier d'Octobre quatre autres furent pris & menez de même par les pecheurs de baleine.

Le 2. d'Octobre, le batteau qui appartenoit à ces prisonniers fût amené à Nagasaki avec quatre de leurs complices, deux desquels s'ouvrirent le ventre: Cependant leurs corps furent salez & apportez dans la ville. Cette même nuit une autre personne interessée dans cette affaire de contrebande se donna la mort en s'ouvrant le ventre; un autre s'évada malgré le soin qu'on avoit eu de fermer les portes de la rue, & les recherches exactes qu'on fit pour le reprendre.

Le 4. d'Octobre un autre des complices s'enfuit, & un sous-Interprete qui avoit prêté de l'argent pour frauder la douane s'ouvrit le ventre; leur chef qui fut pris aussi se mordit la langue de rage, & pour n'être pas obligé de decouvrir ses complices. Quoi qu'on l'eût mis dans les fers, & qu'on se fut assuré de lui autant qu'il étoit possible, il trouva le moyen de mettre sa robe en pieces & d'en faire une espee de corde pour s'étrangler. On trouva un livre sur un des prisonniers, où étoient écrites les sommes reciproques des ventes & des emplettes, avec les noms des complices, & combien d'argent chacun d'eux avoit avancé. Cela decouvrit tout le secret de l'affaire, & fit connoitre plusieurs des habitans qui étoient coupables; on fit pour cette raison des recherches exactes chez tous les habitans, & après le depart des Jonques on fit une revue rigoureuse de tous les habitans de chaque rue, trois fois chaque nuit; trois personnes furent arretées à Nagasaki, & mises à la question. Lorsque les Jonques de la Chine sont sur leur depart, & quelque temps après, on fait une



une revue exacte chaque nuit, après que les portes des rues sont fermées pour voir si quelqu'un s'est absenté, que l'on peut supposer avoir suivi les Chinois; c'est la coutume de ces derniers de s'arreter quelque temps sur les côtes pour attendre les fraudeurs de douane. Il est surprenant que les habitans de Nagasaki s'exposent si frequemment, & qu'ils courent un hazard si effroyable pour gagner une bagatelle. Ils savent que s'ils sont decouverts, ils doivent s'attendre à un supplice capital, ou à mourir de leurs propres mains, pour éviter de tomber entre celles du bourreau. On peut s'étonner aussi que les Chinois eux memes veuillent perdre du temps à attendre sur les côtes, tandis que les habitans de Tsukufiu Karatz, sur lesquels on ne fait pas des recherches si rigoureuses, ont beaucoup plus d'occasions de faire le commerce de la contrebande avec eux.

Le 6. d'Octobre un autre des complices trouva les moyens de s'échaper; on ferma d'abord les portes des rues, & tous les Japonnois qui étoient alors dans nôtre Isle eurent ordre de se rendre incessamment dans leurs maisons. Un des Ottona fut privé de son employ, & mis en arrêt dans sa maison, à cause que celui qui s'étoit evadé étoit sous sa garde, & habitant de sa rue. Plus de cent hommes de chacune des rues d'où personne ne s'étoit absenté furent commandez pour aller dans les montagnes à la recherche des fugitifs.

Le septieme d'Octobre deux ou trois habitans de Nagasaki furent encore decouverts par les prisonniers, & mis en prison.

Cette affaire si embarrassante, où près de cent personnes de Nagasaki se trouvoient envelopées, sans compter leurs parens & les étrangers, donna tant d'occupation au gouverneur, que nôtre Camban ou vente de nos marchandises, qui auroit du se faire dix jours plutôt, fut renvoyée à l'onzieme d'Octobre. On n'avoit pu parler au gouverneur pendant les quinze jours precedens, & ses domestiques même n'osoient lui adresser la parole que pour des causes très pressantes.

Le 14. d'Octobre qui étoit un Samedi, de bon matin, nous sentimes deux chocs violents d'un tremblement de terre qui durerent une demi minute chacun. Le choc fut si sensible, même dans le port, que le pilote de l'un de nos navires, qui étoit alors à bord fut jetté hors de son lit. Les chiens & les corbeaux firent un grand bruit sur le rivage étant éveillez par la violence de ce tremblement.

Tremble-  
ment de  
terre.

Le 21. d'Octobre un Kuli ou portefaix fut pris à la porte comme il s'en alloit de nôtre Isle, & l'on trouva du Camphre sur lui. Sur quoi Mr. Reins, de qui le prisonnier avoua qu'il l'avoit acheté, fut d'abord conduit devant le maire de la ville. Le Kuli même, le marchand qui avoit vendu le camphre, & son hôte furent arretez par leur Ottona selon les ordres du gouverneur, & mis dans les fers.

Le 22. d'Octobre & quelques jours après tous nos navires furent visitez l'un après l'autre en presence des deux interpretes; on y cherchoit diverses choses, entre autres le *Sal volatile oleosum* du Professeur Sylvius, qui avoit été demandé par l'Empereur dans nôtre dernière audience, comme une panacée excellente ou remede universel pour conserver la santé & prolonger la vie.

Le 24. d'Octobre trois fraudeurs de douane furent amenez prisonniers de Fisen à Nagasaki, ils avoient été pris sur le fait comme ils achetoient des marchandises des Chinois; deux d'entre eux trouverent le moyen de s'échaper, sur quoi nôtre Kuli ou porteur, & quelques autres de nos do-



mestiques, eurent ordre d'abord de quitter leur ouvrage, & de courrir après les fugitifs; le troisieme s'ouvrit le ventre.

Le même jour 24. d'Octobre, le gouverneur envoya son secretaire & un Benjos pour instruire nôtre Resident de la sentence qu'il avoit prononcée dans l'affaire du Camphre, qui étoit que l'homme qui l'avoit acheté & le marchand pour qui il avoit été acheté auroient la tête tranchée. Le secretaire & le Benjos avoient ordre encore de prier nôtre Resident d'arrêter Mr. Reins, qui avoit vendu le camphre, & de le mettre à bord d'un de nos vaisseaux pour l'envoyer à Batavia pour le mettre entre les mains de la justice. On donnoit à entendre en même temps que puisque plusieurs de leurs gens avoient perdu la vie pour ce crime, ils seroient obligez enfin de prendre de nouvelles mesures. Et en cas que Mr. Reins, ou quelque autre coupable du même crime, ne fût pas puni exemplairement par la supreme cour de judicature de Batavia, ils se feroient Justice à l'avenir eux mêmes.

Il ne se fit rien le premier de Novembre: c'étoit le dernier jour d'une fete appelée Kunnitz, qui est celebrée dans tout le Japon & qui commence le 27. d'Octobre.

Le cinquieme de Novembre il vint des Messieurs à Desima; ils étoient envoyez par le gouverneur: les deux directeurs de nôtre commerce, les capitaines des navires, & en general tous les Hollandois depuis le plus grand jusqu'au plus petit qui étoient alors à Desima, furent assignez pour comparoitre devant eux. Ils representèrent aux directeurs de nôtre comptoir dans un long & grave discours, que sachant combien leurs loix étoient rigoureuses contre la contrebande, & combien de fois elle avoit été funeste à leurs gens, on s'attendoit que nous y ferions plus de consideration à l'avenir que nous n'en avions fait par le passé: alors les deux Japonnois, qui avoient fraudé deux Catti de Camphre, furent amenez devant eux & condamnez à avoir la tête tranchée: sur quoi les deux directeurs de nôtre commerce furent requis dans les plus forts termes d'user à l'avenir de toute leur autorité & de toute leur attention, pour prevenir de semblables accidents; leur signifiant avec cela, que si nos directeurs n'accordoient pas une demande si raisonnable, ils seroient obligez de faire subir à nos gens le même chatiment que plusieurs des leurs avoient déjà subi.

Le sixieme de Novembre le Jacht Boswinck leva l'ancre, & à l'aide de la marée il alla jusqu'à Papenberg.

Le septieme de Novembre il fut suivi par le Jacht Wick op Sée. Et le 8. après midi par le Froot Walenbourg, ayant à son bord le precedent directeur Mr. Butenheim qui s'en retournoit à Batavia.

Le dixieme de Novembre au matin nous reçumes avis à l'ordinaire des sentinelles qui sont au haut des montagnes, qu'ils avoient perdu de vue tous nos navires. Le même jour les Japonnois vinrent visiter nos chambres; parce, disoient ils, qu'ils prenoient plaisir à les voir. Le même jour entre neuf & dix heures du soir, un nouveau tremblement de terre se fit sentir tout d'un coup d'une maniere violente: il ne dura pas tant que celui du 14. d'Octobre, mais le choc fût plus grand, & rompit quelques vitres dans ma chambre; il fut suivi après minuit d'un autre choc moins violent, le temps étant toujours serene & calme: ce second choc fut suivi par trois autres, & ceux-ci par deux de plus qui furent si peu considerables qu'on eut peine à les appercevoir.

Le 23. de Novembre Mr. Dieck mourut, & fut enterré honorablement le



le 14. au côté occidental d'Inassa, ou Inassa no Jamma, nous accompagnames le corps avec trois grands, & deux petits Prows ou batteaux.

Le 30. de Novembre je profitai de l'occasion d'écrire à mon bon ami le savant Docteur Cleyer, par une Jonque Chinoise qui étoit prête à mettre à la voile pour Batavia.

Le premier de Decembre nous envoyames diverses sortes d'étoffes à la maison du gouverneur, afin qu'il choisit lui meme celles qu'il croyoit qui seroient plus du gout de l'Empereur.

Le second de Decembre nous fumes occupez à faire l'inventaire des marchandises, & autres effets du defunct Mr. Dieck.

Le 7. de Decembre Tsino Cami nommé auparavant Genfaimon, gouverneur de Nagasaki, arriva de Jedo. Plusieurs Benjos lui vinrent au devant à Nagasaki: ils avoient été envoyez par les Princes de Firando, d'Omura, d'Amakusa, de Simabara, de Karatz, & d'autres Daimio voisins, pour attendre son arrivée & par respect pour l'Empereur, lui faire compliment sur son heureux retour. S'il arrive par hazard qu'un de ces Princes fasse son compliment lui même, il donne la presseance au gouverneur pendant quelque temps, quoi que d'un rang inferieur; & cela seulement par respect pour l'Empereur, de la santé duquel il s'informe. D'abord que les compliments reciproques sont finis, le Prince reprend son rang. Ces derniers jours passez les vingt Jonques Chinoises qui avoient resté dans le port en sortirent pour faire chacune son voyage.

Arrivée de  
Tsino Cami.

Le 9. de Decembre qui étoit un dimanche les trois gouverneurs de Nagasaki vinrent nous faire une visite à Desima, comme c'est la coutume une fois l'an: Ils en font une autre aux Chinois.

Le 10. de Decembre Tsino Cami, nôtre grand adversaire, nous donna après son retour les premieres marques de sa haine, & de sa mauvaise volonté; car il envoya de bon matin nous avertir de nous tenir prêts pour voir l'exécution de deux hommes condamnés à la mort, à cause de nous; à cause, comme j'ai dit ci-dessus, qu'ils avoient acheté en secret du Camphre d'un Hollandois. (*On a donné une relation de cette execution, aux pages 95. & 96. du Tome. II. de cette Histoire à laquelle je renvoye le lecteur.*) Il m'avoit été dit par Joseiman & Senbe, deux de nos interpretes, que Sedaje un autre de nos interpretes étoit la seule cause de l'exécution de ces deux pauvres malheureux; à cause que la somme n'excedant pas dix Thails, il n'auroit pas dû porter la cause devant le gouverneur, d'autant mieux que les autres interpretes n'en avoient aucune connoissance. Nous fimes outre cela une autre demarche, pour leur sauver la vie; nous donnames, le jour qui preceda celui de l'exécution, un escrit au gouverneur, où nous lui representations que le camphre n'avoit pas été acheté, mais derobé dans nôtre Isle. Ce juge impitoyable ne voulut point preter l'oreille à nos remontrances. Les juges dans ce pays là, generalement parlant, sont peu portez à la compassion. Les criminels sont jugez sans retardement, & le fait étant prouvé, ce qui est la seule chose à quoi ils s'attachent, les criminels sont punis selon la loy avec la derniere severité.

A peu près dans le meme temps Siubosama, un des Gouverneurs de la ville, fit couper la tete à un de ses propres domestiques qui étoit Benjos, seulement parce qu'il étoit ivre, & querelleux. Un autre Benjos, qui voulut interceder pour lui, & prier le gouverneur de ne pas le punir avec tant de severité, fut mis aux fers pour recompense de sa peine: on dit que de pareilles executions sont fort frequentes dans leur domestique.

Severité  
d'un des  
Gouver-  
neurs de  
Nagasaki.



Son depart  
pour Jedo.

Le vingtieme de Decembre à dix heures du matin Siubosama partit pour aller à Jedo, quoi qu'il plût bien fort ; cependant la civilité qu'on rend aux gouverneurs en pareil cas demandoit que les officiers de la ville, & de nôtre Isle, l'accompagnassent hors de Nagazaki. Deux Kuli eurent ordre d'attendre son arrivée pendant toute la nuit, près d'une riviere sur la route d'Isafai: le froid étoit si rigoureux, que l'un deux en mourut, & l'autre fût dangereusement malade.

Execution  
des frau-  
deurs de  
douane.

Le 28. de Decembre vingt huit criminels furent executez pour avoir fraudé la douane, treize furent attachez à la croix, les autres decapitez. Au nombre de ceux qui furent crucifiez estoient les corps morts de cinq, qui pour prevenir la honte d'un supplice public s'étoient defaits eux mêmes, en s'ouvrant le ventre. Il y en avoit beaucoup d'autres qui languissoient en prison, & qui devoient s'attendre à un pareil traitement.

Le 18. de Janvier 1692. nous eumes avis d'Osacca que des quatre fraudeurs de douane qui s'étoient évadez il y en avoit trois de pris par les gens que Tfino Cami avoit envoyez à la decouverte: ils les trouverent beuvant & se jouissant ensemble. Il étoit à craindre qu'il n'y en eut beaucoup d'autres de decouverts par la declaration de ces derniers.

Le 19. de Janvier dans la nuit, un forgeron qui venoit d'un Mariam ou maison de debauche blessa trois personnes qu'il trouva dans la rue: heureusement les blessures ne furent pas mortelles. On dit qu'il n'est pas rare que les gens reçoivent de ces sortes d'estafilades dans les rues de Nagazaki pendant la nuit.

Le 20. de Janvier nous apprimes que le Prince d'Imagada avoit été depouillé par l'Empereur de cinq Mangokf de son revenu. Quelques milliers de ses sujets avoient été forcez de s'enfuir, ne pouvant supporter la pesanteur des taxes & les rigoureuses exactions que son secretaire leur avoit imposées: celui-ci étoit un jeune homme qui avoit cet employ depuis peu de temps; il lui fût ôté & donné à son predecesseur, en attendant que les cinq Mangokf fussent assignez à quelque autre personne par l'Empereur.

Le premier de Fevrier & les jours suivans nous fumes occupez à faire les preparatifs necessaires pour un nouveau voyage à la cour. On choisit les presents pour l'Empereur: cela fut fait par les gouverneurs de la ville: on chargea, & l'on envoya nôtre batteau à Simonofeckî, on nomma les officiers destinez pour aller avec nous à la cour, & on leur donna les instructions necessaires.



## CHAPITRE XIV.

*Nôtre second Voyage à la Cour.*

**N**Ous partimes de Desima pour faire nôtre second voyage à la cour, le 2. de Mars 1692. à huit heures du matin. Saffamorifanfao, qui étoit Joriki, fut avec nous en qualité de Commandant en chef, & le Dofen, Simadaskeimon en qualité de son commis. Ils étoient accompagnez par deux messagers de la ville de Nagazaki. Sadaje étoit le premier interprete, avec un commis ou sousinterprete. Nos interpretes & nos amis de Nagazaki nous firent l'honneur de nous accompagner hors de la ville jusqu'au temple nommé Tensî, situé au côté oriental de la ville de Sakarababa, & desservi par des Jammabos. Ils nous y regalerent fort civilement. Il étoit déjà dix heures du matin, lorsque nous quittames ce temple pour continuer nôtre route. Nous fumes portez avec des Cangos jusqu'à F'oo-ge sur le haut d'une montagne de ce nom, à cause que les chemins étoient rudes & montagneux. De F'oo-ge nous allames au village de Fimi près duquel est Aba, grand village habité par des pecheurs. Nous primes des chevaux à Fimi, & nous allames au village de Jagami où nous dinames. Nous fumes regalez de nouveau par quelques uns de nos amis qui voulurent nous faire compagnie jusqu'à cet endroit; ils nous donnerent du Soccana & du Sacki: après diner ils prirent congé de nous fort surpris de ce que contre nôtre coutume nous ne respondions pas à leurs civilitez; nous fimes peu de cas de leurs œillades de travers, & nous continuames gayment nôtre voyage. Nous allames par le village de Koga à un autre nommé Isafaja. Après avoir passé sur trois ponts, assez près d'Isafaja, nous regardames avec admiration le côté d'une montagne qui penche si fort qu'on ne sauroit s'empecher de craindre qu'il ne s'en detache à tout moment des rochers sur les passans. Nous arrivames à Isafaja après sept heures du soir: nous nous y arrêtames peu de temps, & après un leger souper, sur les huit heures, nous entrames dans deux barques qui appartenoient au Prince de Fisen: elles étoient là pour nous attendre, avec une autre pour transporter nôtre bagage, & un petit batteau pour aller d'une barque à une autre. Nous fimes la plus grande partie de nôtre traversée en ramant jusqu'à Takafakki où nous arrivames avant minuit; nous jettames l'ancre, & nous nous arrêtames pour voir si le vent seroit favorable pour nôtre passage, car s'il eut été contraire nous aurions été obligez d'y débarquer & de continuer nôtre voyage par terre. Cette baye est appellée par les Hollandois Bogt van Arima, la même qui est devenue si fameuse dans l'Histoire du Japon par la revolte des Chretiens qui demeuroient en ces quartiers, & pour la guerre effroyable qu'on leur fit il y a près de cent ans. Elle a peu de profondeur près de Takafakki: ainsi les navires & les batteaux qui y sont à l'ancre attendent la marée pour en sortir, c'est ce que nous fimes, & nous mimes à la voile.

Depart de  
Desima  
pour allet  
à Jedo.

Passage de  
la baye de  
Simabara.

Descrip-  
tion de  
cette baye.

Le troisieme de Mars de bon matin nous arrivames à l'embouchure de la riviere de Jangawa, elle se decharge dans la baye d'Arima à trois

Riviere de  
Janagawa.



Ville de  
Janagawa.

Kurume.

quarts de lieue en comptant ses tours & detours, du pont & de la porte du château, dont la tour fait un fort bel effet à un quart de lieue de distance. Nous ne pumes venir à bout d'obliger les Messieurs que l'on avoit envoyez pour nous accompagner dans nôtre passage de la baye, ni les bateliers non plus, de prendre quoique ce soit de nous, par reconnoissance pour la peine qu'ils s'étoient donnée, & pour leur honnêteté; quoi qu'outre cela ils nous eussent bien regalez le matin avec des metz à la maniere du pays, & du Sacki. Ils s'en excuserent sur ce qu'ils avoient receu des ordres exprès d'en user ainsi, du Lieutenant du Prince de Fisen qui pendant son absence a la conduite des affaires de cette principauté; le Prince n'étant pas encore retourné de Jedo. Nous trouvames à l'embouchure de la riviere de Janagawa, un batteau de recreation tout prêt pour nous passer à la ville du même nom: elle n'a rien de remarquable qu'un château & une tour: la ville ne consiste qu'en quelques rues irregulieres habitées par des pecheurs. Nous y dinames, & après diner nous fumes premiere-ment à un petit village qui est exactement sur les limites du territoire de Janagawa où il confine avec celui de Kuruma. De là nous passames par divers petits hameaux dispersez çà & là, & nous entrames dans une plaine coupée par plusieurs canaux par où nous allames au village de Jokomiso; de là à celui de Tokoromatz que quelques uns appellent Osijmartz, d'où nous fumes à Sijkkambas: ce sont deux villages assez considerables. A Sijkkambas nous traversames dans de petits batteaux une large riviere qui descend du côté de Sanga. On passa nos chevaux de même sans les decharger, ce qui nous mit en état de continuer nôtre chemin sans perdre temps. Nous passames dans differens villages qui sont dispersez sur la route, & nous allames de cette maniere à Daisens grand bourg, d'où nous fumes au lieu de Kongo ou Kurmei Kongomatz, autre bourg considerable: de là à la ville de Kurume, où nous arrivames à cinq heures du soir. Kurume a un fort beau château avec des murs, des fosses, des portes magnifiques, & des ponts levis. Nous fumes accompagnez avec beaucoup d'honneur dans nôtre passage par le territoire de Kurume par six deputez du Seigneur de cette petite principauté, cinq desquels prirent congé de nous le lendemain matin, se mettant à genoux d'une maniere fort sommise; mais le sixieme avoit ordre de demeurer, & de nous conduire tout à fait jusqu'aux confins des états du Prince. Dans la nuit la porte de la rue & celle de derriere de nôtre hôtellerie furent fermées & fortement verrouillées pour nous garantir, nous-dit on, des voleurs. Ce fût inutilement que je pris la liberté de représenter à nos conducteurs, que c'étoit le plus grand affront que l'on put nous faire, de nous garder & de nous veiller, de forte qu'ils feroient accroire au monde que nous étions des criminels, des Portugais, ou des Prêtres amenez prisonniers à la cour; & non pas des personnes libres, amis de l'Empereur, qui allions de nôtre pure & franche volonté pour être admis à sa presence. Nous ne pumes rien obtenir ni entreprendre qui fut contraire aux ordres rigoureux donnez par nôtre premier interprete, qui dans toutes les occasions se declaroit l'ennemi mortel de nôtre nation. Cette ville n'a qu'un petit nombre de rues, mais elles sont longues & regulieres, coupées à angles droits. Le nombre des maisons peut aller à mille; plusieurs sont decouvertes & abandonnées, & ressemblent plutot à des huttes qu'à des maisons. C'étoit une chose digne de remarque, qu'en traversant cette ville, nous ne trouvames personne dans la rue de nôtre passage, tous les habitans étoient dans leurs maisons à genoux



noux derrière des paravents, ou des jaloufies : mais les rues qui coupoient celle-ci étoient bordées d'une foule de fpectateurs à genoux des deux côtés, & gardant un profond filence. Dans toute nôtre route fur ce territoire tous ceux que nous rencontrions avoient ordre de nos couducteurs de fe tirer du chemin, de descendre de leurs chevaux s'ils étoient à cheval, de fe mettre à genoux & tête nue, jufqu'à ce que tout nôtre train eût paffé.

Le 4. de Mars nous partimes de Kurume avant la pointe du jour, & laiffant le chemin qui va à Fitsu, vieux château que nous avions une lieue à nôtre droite, nous fumes paffer avec nos chevaux & nôtre bagage, fur la riviere rapide de Mijanodfigawa, & nous allames au village de Mijanodfi, dont la riviere a emprunté fon nom. De là nous marchames au travers d'un village fort long, dont les Maisons font fort difperfiées, & habitées pour la plupart par des laboureurs ; nous arrivames ainfi aux bornes du territoire de Kurume, là où il confine avec un petit pays qui appartient à la Couronne. L'homme qui nous avoit accompagné jufques là par ordre exprès du Seigneur de Kurume prit fon congé à genoux d'une maniere fort foudroife. Le pays entre cette ville & Janagawa eft fort fertile : il abonde fur tout en riz, les champs étant coupez par des canaux que l'on tire des rivieres. Nous fimes la plus grande partie du chemin fur des chauffées élevées fur les bords de la riviere, & le long de ces canaux : mais la petite étendue de pays où nous entrames enfuite étoit un terrain fort mediocre, marécageux & plein de tourbes. Nous allames enfuite à Maatzgazaki, village d'environ 150.maifons. De là à Maatzfaki, autre village, nous traversames un petit hameau, & une riviere qui fait la borne de ce petit territoire, qui appartient à la couronne, & qui confine avec les états de Tfikufen, ou de Fakatta : ce fut ici que nous tournames pour joindre le grand chemin qui va d'Akitfuki à Tfikungo. Le premier endroit où nous fumes étoit Ifibitz, petit village d'où nous nous rendimes au bourg de Jamaijo où un des Princes de l'Empire de retour de la cour avoit paffé la nuit. Ce fut la caufe pourquoi nous trouvames les chemins propres & applanis. Nous dinames à Jamaijo, & nous partimes après diner dans des Cangos, precedez par deux melfagers du Prince de Tfikufen. Nous fumes premierement à Togenotfieja, petit hameau, de là au village d'Utsifno où nous quittames nos Cangos pour prendre des chevaux fraix. Nous eumes deux Brassems (c'est un poiffon dont les Japonnois font beaucoup de cas) dans une hôtellerie de ce lieu, & nous fumes regalez avec beaucoup d'honnêteté par des dames qui nous donnerent du Sakki. Nous allames enfuite au village d'Oimatz, près duquel eft un temple : de là paffant la riviere que nous avions toujours eue à nôtre droite, nous fumes au grand village de Nagawa d'où nous allames au village de Mamida, enfuite au bourg de Tentomatz, & village d'Akimatz. Après quoi nous paffames fur un pont de bois d'où nous nous rendimes aux fauxbourgs de la ville de Mamidfuka autrement nommée Itzka où nous paffames la nuit.

Le 5. de Mars nous nous mimmes en chemin aux flambeaux, à quatre heures du matin ; après une heure de marche nous arrivames au village de Kawabukura, deux heures après à celui de Kootaki, ou Bambou ; de là après avoir paffé une riviere, au village d'Akafi. Une heure après nous traversames une autre riviere, & nous fumes au village de Sakai, de là à Nagatta, lieu de la residence d'Ififno fils du Prince de Tfikufen. Nous remarquames qu'il n'y avoit point de tours, comme tous les autres lieux où resident les Princes qui en ont ordinairement. De là



nous passames à Kujanosse, gros bourg où les habitans nous parurent fort noirs & mal propres, à cause peut-être qu'ils brûlent du charbon de terre. Le pays depuis les montagnes de Fiamitz, jusqu'en cet endroit nous parût parfaitement beau & fertile, mais ensuite il devient mediocrement bon & montagneux. Nous marchames cette journée la plupart du temps, sur des chaussées élevées sur les bords d'une riviere. Nous dinames à Kujanosse, & après diner nous allames au village de Tseijanofaru, de là à Isifaki où le chemin va en montant d'une maniere assez sensible, de là encore au village de Kooiakf, ensuite à celui de Ujenofar, d'où nous nous rendimes au gros bourg de Kurofakki où nous laissames nos chevaux pour prendre des Cangos. L'on en trouve de prêts à toute heure; le temps étoit pluvieux, & les chemins fort boueux & inegaux. Nous allames ainsi au village de Nandoki, ensuite à celui de Kimmatz, de là au fauxbourg & au temple de Fijomi par où nous entrames dans la ville de Kokura. Nous fumes selon la coutume regalez par nôtre hôte avec des vivres à la Japonnoise, & nous y sejourname jusqu'à onze heures du soir, pendant lequel temps le Bugjo fit ses depeches pour Nagasaki. Dès que la marée devint favorable pour nôtre trajet, nous partimes de Kokura dans deux batteaux, & nous passames à Simonofeki le 6. de Mars à deux heures du matin. Peu après nous allames dans l'hôtellerie. Le déjeuner étoit prêt, mais nous ne voulumes rien prendre. Notre autre bateau n'arriva à Simonofeki qu'à six heures du matin, parce qu'ils n'avoient pas autant de rameurs que nous. Nous fumes à bord de notre barque le même jour, mais nous ne mimes pas à la voile, tant à cause que le vent nous étoit contraire, que pour nous conformer à un ancien usage.

Kokura.

Le 7. de Mars le vent étant à l'Ouest, par consequent favorable, mais selon les Japonnois trop fort, ils nous tinrent à l'ancre un jour de plus: ils pre-tendoient que le petit bateau qui devoit nous suivre étoit trop foible pour supporter le choc des vagues d'une mer comme ils le croyoient si orageuse & si violente. Le jour étoit froid, & il tomboit de la neige.

Le vent continuant à être favorable jusqu'au huit de Mars, nous mimes à la voile le même jour à quatre heures du matin; le temps étoit ferein & la lune éclairoit. A la vue de l'Isle Fimesima portant Est-Sud-Est nous avions le pays & le village d'Iwaja à notre bas bord. Les hautes montagnes entre Fimesima, & Busjen, étoient alors couvertes de neige, de même que celles de Nagatta que nous avions à notre bas bord. En regardant entre ces montagnes nous voyons la pleine mer portant Sud-Est & Sud-Est par Est, lorsque nous arrivames à Fimesima qui est situé à trois ou quatre lieues du pays de Iwaja. Nous passames ensuite près des deux Isles voisines nommées Kantju, portant Nord, & à une lieue & demie de distance de Muko, qui est à 18. lieues de Simonofeki. A midi nous passames les détroits de Caminofeki: nous avions l'Isle de Jokosima à notre avant, l'Isle & la montagne de Sembo à notre bas bord, & notre route à Genjuri à notre sribord, à une demi lieue de distance. A trois heures & demie, nous avions un village & une petite baye à notre gauche, & l'Isle d'Insima à la droite. Une demi lieue plus loin nous passames l'Isle de Tfuwano Marosima; de là après une route de deux lieues, l'Isle & le havre de Tfuwo & une demi lieue plus loin le village de Nuwa où nous jettames l'ancre au coucher du soleil, ayant fait ce jour là en tout quarante sept lieues de Mer.

Le 9. de Mars nous mimes encore à la voile de bon matin, mais le vent étant tombé d'abord nous avançames lentement, & allant à la bouline



ne tout le long du jour, nous ne pumes point aller au de là de Mitarei, où nous jettames l'ancre à quatre heures du soir, de conserve avec plus de trente autres barques : deux entre autres avec de jeunes filles de joye à bord, qu'on offroit aux passagers les faisant passer d'un navire à l'autre.

Le 10. de Mars nous mimes à la voile à la pointe de jour, & le vent nous étant fort favorable nous laissames les détroits de Fanaguri à nôtre basbord, & nous dirigeames nôtre sribord autour de Khurissima, qui est la residence d'un petit Prince dont les états sont composez de neuf Isles voisines, entre une petite étendue de pays qu'il a près de Firesima dans le continent de la Province d'Aki. Quoique le lieu de sa residence soit petit, les maisons nous parurent propres & jolies. Deux lieues plus loin Sud-Est, nous eumes à nôtre droite la ville, & le chateau d'I-mabara lieu de la residence d'un fils du Prince de Kijnokuni. Le Chateau en particulier nous parut un grand bâtiment, avec une magnifique tour. Nous fimes route à l'Est, & nous passames entre diverses Isles ; avant le coucher du soleil nous arrivames à Sijmotsui, petite ville de 400. maisons au moins, bâtie le long du rivage avec une muraille de pierre de taille en trois differents endroits : ce sont tout autant de portions de la ville, chacune gouvernée par un Joriki. La montagne au pied de la quelle est située la ville à un rang d'arbres de Matz, plantez sur son sommet, ce que l'on voit aussi aux sommets des collines & des montagnes des Isles voisines. Cela donne un point de vuë fort curieux, la cime de ces montagnes paroît de loin comme bordée d'une frange. (Voyez la Planche XXV.)

Khurissi-  
ma.

Simodsiui.

Le 11. de Mars la mer s'étant calmée tout d'un coup, on craignit un nouvel orage : Ce fût la raison pourquoi nous abbaissames le mât, & ramassames la voile ; cependant nous partimes avant le lever du soleil, & nous fimes ce que nous pumes à force de rames ; mais un terrible orage s'élevant en fort peu de temps par un vent Ouest-Sud-Ouest nous fumes obligez de jeter six ancrs étant assez éloignez de la baye où nous aurions bien mieux fait d'aller. Tout cela se fit par l'ordre plein de malignité de nôtre premier interprete, qui voulut nous priver du plaisir de voir la ville, & celui d'aller de conserve avec les autres barques. Le jour suivant lorsque je lui representai le danger auquel il nous avoit exposez par son caprice & sa malice, & qu'on s'en seroit pris uniquement à lui si quelque malheur nous étoit arrivé, il repondit à cela que ce qu'il en avoit fait étoit afin que nous fussions plutôt prêts à mettre à la voile dès que l'orage auroit cessé.

Le 12. de Mars l'orage s'étant appaisé, & le vent étant tombé de sorte qu'il en restoit assez pour favoriser nôtre route, nous mimes à la voile ; & à trois heures après midi nous jettames l'ancre dans le havre de Muru ayant fait ce jour là en tout 24. lieues marines ; le havre de Muru étoit en ce temps là plein de barques, & de batteaux : j'en comptai plus de 150. (Voyez la Planche XXVI.)

Le 13. de Mars nous mimes à la voile avec un petit vent fraix, qui cessa peu après presque entierement. Il étoit déjà midi passé lorsque nous arrivames à Fimedzi ; nous resolumes de retourner à Muru qui n'en est qu'à cinq lieues marines : nous y jettames l'ancre à trois heures après midi. Fimedzi est une ville avec un grand chateau, & une tour magnifique, mais elle n'a point de port ni de bon ancrage, le fond étant bas, & plein de roches tout autour.

Fimedzi.



Le 14. de Mars nous demeurames à l'ancre dans le port de Muru le temps étant orageux.

Retour à  
Ofacca.

Le 15. nous mimes à la voile de bon matin, & à deux heures après midi nous jettames l'ancre dans le havre de F'iongo, où nous primes de petits batteaux, & sur le soir nous entrames dans le port d'Ofacca. Nôtre hôte nous vint au devant avec plusieurs bateaux de recreation, entre six & sept heures du soir, pour nous faire remonter la riviere jusques dans la ville comme c'est la coutume.

Audience  
du Gouverneur  
d'Ofacca.

Le 16. nous nous reposames des fatigues de nôtre Voyage.  
Le 17. de Mars nous eumes nôtre audience du gouverneur. Outre la sale des gardes on nous fit traverser deux autres chambres où étoient pendues diverses armes. Par exemple il y avoit dans la premiere vingt petits mousquets avec des platines de cuivre jaune; des meches de Bambouc noires & bleuës; des boettes à tenir de la poudre & d'autres instrumens pour charger; comme aussi plusieurs grands arcs vernisséz chacun de la longueur de deux nattes; avec une paire de gands de cuir qui y étoient attachez; un nombre assortissant de trouffes vernissées pleines de fleches. Dans la seconde chambre il y avoit deux fois le nombre de ces mêmes armes. Après avoir attendu un peu de temps dans une petite chambre nous fumes conduits dans une grande sale où le gouverneur se rendit peu après, & s'assit premierement assez loin, mais bientôt après il s'approcha, & s'assit à la distance de deux nattes de nous. Après les compliments ordinaires il s'informa fort civilement de nôtre santé, de nôtre qualité, & de nôtre âge: il me parla d'une incommodité singuliere dont une personne de sa famille avoit été travaillée il y avoit déjà près de dix ans; me demandant si je voudrois en entreprendre la cure; sur quoi je demandai à voir le patient: il me repondit que le mal étoit dans une partie secreete de son corps, & me pria en même temps de lui prescrire un regime, & des remedes le mieux que je pourrois, selon la description qu'il m'avoit donnée de la maladie, ce que je fis l'après midi du même jour. Le reste du temps de nôtre audience se passa à examiner nos chapeaux, à nous faire écrire, peindre & chanter. On nous pria aussi de danser, & de leur montrer d'avantage de nos coutumes, de nos ceremonies, mais nous le refusames. Ce gouverneur étoit de haute taille, le teint passe, agé d'environ cinquante ans: il étoit curieux, & s'informoit de tout; il parla de nôtre maniere de nous habiller, & pria fort civilement le capitaine d'ôter son manteau afin qu'il pût mieux considerer sa personne.

L'autre gouverneur étoit allé à la cour. Nous fumes pourtant obligez de nous aller presenter chez lui, nous fimes compliment à son intendant qui nous reçut à la sale des gardes: la maison du gouverneur étoit au haut bout d'une rue étroite. Nous laissames à cinquante pas de la rue nos Canggos, & nous montames à pied jusques chez le gouverneur, quoi qu'il plût assez fort. Nous retournames au logis à midi, & nous employames l'après diner à empaquetter nôtre bagage.

Le 18. de Mars nous partimes d'Ofacca avant la pointe du jour; nous ne pumes pas suivre le chemin ordinaire que l'on racommodoit, & que l'on avoit fermé. Nous marchames sur des digues & des chauffées environ deux lieues. Le premier lieu où nous passames étoit le temple de Mondirato, ensuite au village de Nuda, de là au village de T'itziwanagara, à la droite duquel est celui de Kassingai, environ à une lieue de notre hôtellerie. De là au village de Tomobuts, vis à vis duquel sur la gauche & à l'autre côté

de



de la riviere est le village de Sijmanagara, ensuite au village de Kimma, qui est vis à vis du grand village de Sarrasii, dont les habitans font la plupart blanchisseurs; ils lavent & blanchissent le linge sur les bords de la riviere. De là continuant nôtre chemin nous arrivames au village d'Akagawa, ensuite à celui de Nagi qui est fort grand: après celui-ci au village d'I-maütz où le chemin le plus court & le plus fréquenté venant d'Ofacca aboutit à la chaussée sur laquelle nous avons marché, & sur laquelle nous continuames nôtre chemin. Nous arrivames au village d'Ogire, après avoir premierement passé par deux autres villages un desquels est coupé en deux par la riviere; de là à celui de Satta à la droite duquel est le fameux temple de Tensin, où il y a une magnifique porte de pierre qui mene à une cour spacieuse appellée Satta Tensin. De là nous fumes au village de Sijminotsuja ou Sijmi, de là à celui de Degutz, ensuite à une ville du même nom, où nous vimes un temple appelle Ikosju. Ensuite au village Firacatta, situé au pied d'une haute montagne, ou nous dinames. Après diner nous continuames nôtre chemin & nous passames aux villages de Naagisa, de Stuke, de Finoje, & de Kudsjuwa, vis à vis duquel de l'autre côté de la riviere, est le village de Jamafakki, situé au pied d'une montagne, renommée à cause de deux monasteres considerables situez sur son sommet. Peu après nous fumes à la ville de Jodo, sur la droite de laquelle & le grand chemin est la ville de Jawatta, & un peu plus loin un nombre assez considerable de maisons bien basties, & d'autres edifices, sur le penchant d'une montagne delicieuse sur laquelle est un fameux temple de Fatzman. Nous vimes là plusieurs pretres, & d'autres gens allans & venans, du même endroit. Depuis là jusqu'à Miaco il y a une chaine continuelle de collines & de montagnes qui s'étend même au delà de cette derniere ville. Après avoir traversé les fauxbourgs de Jodo, & un pont soutenu par trente arches de bois, nous entrames dans la ville, qui est reguliere & bien bâtie: elle a un bon Chateau avec un moulin à eau du côté de la riviere. Au coté opposé de la ville nous allames à un autre fauxbourg, & à un fameux temple de Bensaiten; de là à Fusimi. Passant ensuite par un temple d'I-nari où il y avoit une grande foule de peuple, à cause que c'étoit un jour de fête, nous arrivames sur le soir à notre hotellerie à Miaco. Elle n'est pas loin du temple de Songuatz de la secte de Siudosju. Nous fimes savoir le soir même notre arrivée au President du tribunal de justice à Miaco, & aux gouverneurs de la même ville.

Le 19. de Mars à dix heures du matin nous fumes conduits à leur audience: nous allames premierement au palais du president de justice. Nous laissames nos Cangos à vingt pas à coté du palais. Il a une grande avant-cour que nous traversames: notre chemin étoit bordé par vingt soldats armez de longs bâtons qu'ils presentoient; chacun avoit deux sabres. A l'entrée du palais il y avoit une garde particuliere de six soldats assis dans une petite chambre qui est sur la gauche: nous la traversames pour aller dans la grande sale des gardes, où nous trouvames plus de quarante officiers & soldats avec deux secretares, tous assis en bon ordre. Nous fumes ensuite menez dans l'antichambre où nous fimes nos compliments à l'intendant de la maison, & nous lui declarames qu'étant en chemin pour aller à Kubosava, nous ne voulions pas manquer de rendre nos respect à son maitre, suivant la coutume, au nom de nos maitres de Jacattra, & de lui presenter avec soumission une petite marque de nôtre juste reconnoissance pour ses bons offices. Le present consistoit en vin couvert, & quelques pieces d'é-

Audience  
du pre-  
sident du  
tribunal  
de justice  
à Miaco.



toffes étalées dans la grande sale des gardes selon la coutume du pays. Sur cela les presents furent examinés encore une fois par notre premier Interprète; & après quelque temps qui se passa en complimens de part & d'autre, on nous rendit la réponse, qui portoit que le president étoit fort aise de notre arrivée, qu'il acceptoit nos presents, & qu'il nous alloit donner audience. Après cela les presents furent portés par ses domestiques à la sale d'audience où ils furent disposés en bon ordre: nous suivimes peu après, & l'on nous pria de nous asseoir, au milieu de la sale, vis à vis d'une chambre toute ouverte, les paravents en ayant été ôtés. En attendant, les dames parurent dans une chambre voisine de cette dernière, & après nous avoir considérés quelque temps au travers des grilles & des jalousies, elles disparurent. D'abord, l'on ouvrit les fenêtres du lieu où elles avoient été, pour faire entrer le jour de ce côté là: dans cet instant le president entra dans la chambre; il marcha d'un air fort redressé, & s'assit à deux nattes & demi de distance, sans s'incliner: il nous dit, que nous étions les bien venus, & qu'il étoit fort aise que nous fussions arrivés en bonne santé, & par un beau temps: cela nous ayant été interprété, nous lui rendimes grâces, & lui dimes la raison pour quoi nous étions venus; nous le priames d'accepter notre petit present & de nous accorder les passeports nécessaires. Sa réponse fut que nos presents lui étoient fort agréables & qu'il donneroit les ordres pour nous faire expedier incessamment nos passeports. Sur cela il nous demanda nos noms & notre âge, & auroit fort souhaité d'entrer dans une conversation avec nous, plus longue & plus détaillée, n'eût été la voix de notre premier interprète, qui étoit si basse, qu'il avoit peine à se faire entendre, non seulement au president, mais aussi à son intendant qui étoit assis tout près de lui. Cette audience se passa avec beaucoup d'ordre & de bienveillance; lorsqu'une personne parloit tout le monde gardoit le silence: le President étoit assis d'une manière redressée; mais nous & notre interprete étions assis dans une posture fort humble, courbant nos têtes, presque jusqu'à terre. L'intendant, après nous avoir invités à dîner, se retira, & nous fumes peu après reconduits de la sale d'audience à l'antichambre, où l'on nous presenta du tabac, & un double rang de pipes avec le reste de l'appareil pour fumer; qui étoit d'un ouvrage exquis & curieux. On nous presenta aussi du Thé, comme avant l'audience, avec deux grands plats de figues, de confitures, & d'autres choses à manger, servies sur des planches vernissées selon la coutume du pays. Tandis que nous étions ainsi regalez, l'intendant du President entra avec deux passeports qu'il remit à notre capitaine: il les reçut, avec une profonde révérence, les approchant de son front pour marque de respect; il les donna ensuite à garder au premier interprète: cela fait, nous fimes nos complimens à l'intendant, & nous primes notre congé. L'intendant fût avec nous au delà de la grande sale des gardes, où il nous renouvela ses complimens & prit son congé une seconde fois. C'étoit un grand & gros homme: il avoit beaucoup d'embonpoint, avec une grosse tête: son air étoit agréable, son visage rond avec un nez mediocre, il paroissoit avoir à peu près trente ans; il marchoit avec quelque difficulté, comme s'il eût été un peu incommodé, d'ailleurs il faisoit voir beaucoup de franchise & de bonne humeur dans son procédé. Je suis entré dans le détail en rapportant l'audience que nous eumes du president de Miaco, par ce que lors de notre premier voyage à la cour, nous ne pumes le voir à cause qu'il étoit à la cour lui même. J'ai parlé ailleurs de l'importance & de la grandeur de sa charge.



De chez le President nous fumes chez le second gouverneur, vieillard d'un caractère severe : cependant il prit un air gracieux, qui ne paroissoit point lui être du tout naturel. Nous ne perdimes point de temps à l'attendre, car à peine nous eût-on servi du thé & du tabac, que nous fumes conduits dans son appartement où nous le trouvames assis à quatre nattes del'endroit où l'on nous fit asseoir. Il nous dit que nous étions les bienvenus, & reçut nos compliments, ce sembloit, avec quelque joye, lorsqu'ils lui furent repetez par son intendant à cause de la voix basse de nôtre interprete. Nous fumes reconduits à l'antichambre, où nous primes nôtre congé de l'intendant, & après avoir traversé la grande sale des gardes & la cour nous rentrames dans nos Cangos. Cet intendant étoit un gros homme de 56. à 60. ans, d'un air agreable, & n'étoit pas mal fait. De là nous fumes portez chez le premier gouverneur, qui comme à nôtre audience precedente nous fit attendre long temps. Après l'audience qui se passa de la même maniere que celle de l'année precedente, avec des compliments & des politesses de part & d'autre, sans pourtant nous rien demander sur ce qui nous regardoit, nous fumes regalez avec du thé, du tabac, & des confitures. Il avoit deux intendans dont l'air étoit soumis & modeste, ils avoient bien chacun cinquante ans. Après la fin de l'audience, on nous montra un thermometre, qui avoit été donné par un Hollandois depuis environ trente ans. Je fus prié d'expliquer à la compagnie la nature de cet instrument & son usage.

Audience  
des gou-  
verneurs.

Le 20. de Mars nous partimes de Miaco, & nous quittames ses faux-bourgs, après avoir passé sur le grand pont; de là continuant nôtre chemin nous fumes au village de Finokatogge, situé entre des montagnes à deux lieues d'Ootz, ensuite au long & riche village de Jabunosta qui produit du tabac d'une bonté singuliere, & de beaux Bamboucs en grande quantité. De là au village de Jakotsiera presque contigu à Jabunosta. A une lieue sur la gauche de Jakotsiera, est le fameux monastere de Morotamiosin, avec une magnifique porte sur le chemin qui y mene, & un temple de Quanwon avec la celebre Idole d'or de Dfiso que l'on tient dans une niche à six angles. Non loin de là est le village de Iwanotsieja, d'où nous allames à celui de Oiwaki, situé au pied d'une haute montagne qui est sur la droite. Passant de là par beaucoup d'autres villages & en laissant d'autres à droite & à gauche, nous arrivames une heure avant le coucher du soleil à nôtre hôtellerie de la ville d'Ootz: il tomba beaucoup de pluye & de neige ce jour là.

Le 21. de Mars nous partimes de notre hotellerie à cinq heures du matin; nous passames premierement au temple de Fatzman, ensuite aux portes de la ville & du château de Dfiedsi: après cela à quelques autres temples parmi lesquels il y en avoit encore un de Fatzman. Nous passames de là aux lieux suivans, Katagiwara, Sinda, Satznanosi, tous villages, Kufatz, gros bourg; le village de Tibora qui est presque contigu à Menoke où l'on vend la poudre amere, dont j'ai parlé dans mon premier journal, & d'autres remedes. Nous fumes au village ou bourg d'Issibe où nous dinames. Après diner nous passames par les villages suivans Koosibukuro, Firamatz, Fari, Nadsume, Jostinakavara, Tangava, Idsumimura, remarquable par sa longueur, & Kitawaki. Nous fumes ensuite à la ville de Minakuts, & continuant notre chemin nous traversames les villages suivans Dfinsô, Kosatto, Imafuku, Ono, Tokuwara, Moijenu & Matzanno Omura. Nous arrivames ensuite à la ville de Tsutsijamma; à six heures



du soir: nous y couchames cette nuit. On vend à Moijenu une matiere qu'ils appellent Amakas: elle ressemble à de l'argile, est un peu rude au toucher, & a exactement la senteur des gateaux minces que l'on fait avec de la fleur de farine, & du miel.

Le 22. de Mars nous partimes de bon matin à dessein de nous faire porter avec des Cangos sur les montagnes de Sakanosta. Après avoir passé les plus difficiles de cette montagne, nous primes des chevaux fraix, & marchant par une charmante vallée nous arrivames à la ville de Sekidiso où l'on fait les meilleurs meches de Bambouc. Il y a aussi dans cet endroit des temples magnifiques, & de belles hôtelleries; mais il nous parut que l'on y avoit peu de soin de l'education de leur jeunesse. Sekidiso où nous dinames n'est qu'une rue de demi lieue de long. Après diner nous passames aux lieux suivants, comme la premiere fois, sur le chemin d'Isje, à la riviere de Sekigava, ensuite aux villages d'Ootzbara, Nosiri, Nomura, à la ville de Kamevi, ou Camme Jamma, au fauxbourg de Natijamatz, au village de Simmatz, aux bourgs sans murailles, de Sioono & d'Isjakus; aux villages d'Odani, Koddani, Simitzdaki, Tsumatzukimura, où il y a un beau temple; Umenagawa, Ougosomura, Oywake, Tomari, Tinangamura, Aka Fori, & l'ammada; & enfin sur le soir à notre hôtellerie de Jokaitz. Nous eumes en cet endroit une nouvelle preuve de l'amitié, & du bon procedé de notre premier interprete. Il cria bien fort à des Pelerins d'Isje de ne point fouiller, leurs personnes, & leur sainte entreprise, en approchant trop près de nous qui étions des corps impurs.

Le 23. de Mars nous partimes à la pointe du jour, & à neuf heures du matin nous fumes à Quano. Nous traversames plusieurs lieux & villages qui sont marquez dans la carte. La force du vent & les pluyes continuelles firent qu'il nous fut impossible d'avancer d'avantage, soit par eau, soit par terre. Nous nous arrêtames le reste du jour & la nuit suivante à Kwano qui est le lieu de la residence de Matzandairo Jersjuno Cami.

Le 24. de Mars le vent étant favorable nous primes trois bateaux pour faire le trajet de Kwano à Mia; où nous ne fimes que peu de sejour pour compenser chemin que nous avions manqué à faire le jour precedent. Nous partimes d'abord après diner, & nous arrivames sur le soir à la ville d'Okafakki où nous soupames: d'abord après nous nous remimes en chemin jusqu'à Akafakka où nous arrivames à onze heures de nuit. Les fatigues de ce jour là, & sur tout, le surplus du chemin d'Okafakki à Akafakka nous avoient si bien ouvert l'appetit, que nous crumes pouvoir bien souper une seconde fois, ce que nous ne manquames pas de faire.

Le 25. de Mars nous partimes d'Okafakka à six heures du matin. Lorsque nous fumes à Array, l'officier, qui commandoit la garde Imperiale, nous envoya, selon la coutume, un present seulement de quelques racines avec des excuses de ce qu'il ne nous envoyoit pas du poisson, à cause que ce jour étoit un des jours du dueil consacré à la memoire du defunct Empereur, au quel il étoit defendu de tuer ou de manger quelque chose que ce soit qui eût eu vie. Nous ne nous arrêtames à Array qu'un quart d'heure, & le vent étant favorable, nous primes un batteau pour traverser cette baye, & nous arrivames sur le soir à Fammamatz.

Le 26. de Mars nous partimes à six heures du matin, nous dinames à Fakaroi, d'où nous continuames norte chemin pendant un temps à cheval en-



ensuite dans des Cangos jusqu'à Simada, où nous arrivâmes au clair de la Lune, à sept heures du soir, ayant passé heureusement, à six heures, la grande rivière d'Ojingava, & trois autres le même jour.

Le 27. de Mars nous partîmes de Simada, & nous fumes à cheval jusqu'à Okabe; ensuite dans des Cangos jusqu'à Mariko où nous dinâmes: nous passâmes après cela à Etsju pour nous rendre à Jesei, où nous couchâmes cette nuit.

Le 28. de Mars nous partîmes avant le jour; nous dinâmes à Josijwara, & nous couchâmes à Missima.

Le 29. de Mars nous partîmes encore avec des Cangos de bon matin, & nous arrivâmes à Fakone par un fort vilain temps, & des chemins detestables. Cet endroit est humide, & mal sain; les étrangers sur-tout ne sauroient y vivre, que leur santé n'en souffre beaucoup. Il nous sembloit que nous étions suspendus au milieu des nuages, l'air étoit si sombre, & si pesant, que nous n'eumes aucun lieu d'espérer que le temps se remit au beau, ainsi nous fumes obligés de nous remettre en chemin après diner pour aller coucher à Odowara.

Le 30. de Mars nous partîmes par un assez beau temps qui tint tout le jour: nous arrivâmes à huit heures du soir à Kanagava. L'Ambassadeur de l'Empereur au Mikaddo, nommé Osawa Ukiosama, logeoit alors à notre hôtellerie de ce lieu. Le monarque séculier envoie une fois chaque année un Ambassadeur avec des présents au monarque Ecclésiastique héréditaire. Cet Ambassadeur s'en retournoit à la cour, & nous avoit précédé pendant une bonne partie du chemin, ce qui ne nous donna pas peu d'embarras, & nous obligea souvent de quitter nos hôtelleries ordinaires, pour aller en d'autres endroits: ce jour là par exemple, nous fumes obligés de diner dans un mauvais village. Il y a trois hommes à la cour, un desquels ordinairement est choisi par l'Empereur pour cette Ambassade.

Le 31. de Mars nous partîmes à cinq heures du matin, & après nous être un peu rafraichis à Sinagava, nous arrivâmes environ midi à notre hôtellerie à Jedo. Notre Joriki se fit un point capital sur-tout alors d'entrer dans son Norimon: il avoit été obligé auparavant d'aller à cheval, comme je remarquai qu'il fit lors de notre premier voyage à la cour. Il ne faut pas douter qu'il n'eut eu la permission des gouverneurs de Nagasaki d'en user comme il fit au second voyage; il vouloit nous faire voir, que sa personne n'étoit pas d'une considération & d'un credit inférieurs à notre Ambassadeur, qui avoit toujours fait son entrée dans son Norimon. Dès que nous fumes entrez dans Jedo, les deux Gouverneurs de la ville Tonnemon, & Siube, envoyèrent leur Joriki, pour nous faire compliment sur nôtre arrivée: nôtre premier interprete se fit conduire d'abord chez les commissaires & chez le Gouverneur qui commandoit alors: c'étoit Siube; son dessein étoit de faire avancer le jour de notre audience. Il leur fit savoir notre arrivée qu'il notifia en bonne forme. Les commissaires & le Gouverneur lui promirent de le faire savoir aux conseillers d'état, & que s'il étoit possible nous serions admis à l'audience le 28. d'Avril suivant.

Le premier d'Avril nous fumes complimentez sur notre arrivée de la part de Tsino Cami, & des Commissaires imperiaux. Pendant quelques jours suivans nous fumes occupés à tirer dehors les présents pour l'Empereur, à nettoyer les miroirs, tous les meubles vernissés, & autres choses; à mettre en bouteilles le vin couvert, & faire le partage des autres



présens que nous devons faire aux divers ministres d'état & aux autres grands de la cour. Tout cela fut fait en présence de Simbosama, nôtre Bugjo ou commandant de nôtre suite, & de nôtre premier interprete. Nous n'osâmes point présenter nos mains pour cela ; tout l'ouvrage fut executé par des ouvriers Japonnois, selon la coutume du pays ; & tout ce que nous scûmes touchant cette coutume, est que nous payâmes leur peine excessivement cher.

Le 7. d'Avril sur la nuit, & le jour d'après, il y eut un violent orage causé par un vent d'Ouest. Il causa une grande gelée, & repandit une si grande terreur du feu sur les habitans de cette capitale, que chacun y étoit sur ses gardes pour s'enfuir au plus vite ; & pour être plus lestes ils mirent des culottes sur leurs longues robes. Nos portemanteaux furent derechef enpacquitez, & les hommes destinez à éteindre le feu, firent la ronde toute la nuit, faisant un bruit effroyable avec leurs instrumens, & leurs longs bastons suspendus avec des anneaux de fer.

Le 8. d'Avril le fils de Tonnemon nous envoya remercier du compliment que nous lui avons fait faire à l'occasion de l'heureuse delivrance de sa femme qui venoit d'accoucher d'un second enfant, & de son premier mâle.

On nous apprit le même jour, qu'il y avoit environ un an que l'Empereur avoit fait bâtir un Mia ou temple en l'honneur & à la memoire du Philosophe & Politique fameux de la Chine, Kooft ou Confucius, qui écrivit un traité sur le gouvernement, ou *l'Art de gouverner les peuples* : que cette même année l'Empereur en avoit fait bâtir un autre, qu'il avoit visité le jour de nôtre arrivée. Le jour precedent l'Empereur se trouvant en compagnie avec quelques uns de ses principaux ministres & conseillers d'état, la conversation étant tombée sur l'art de regner, ce Prince fit un excellent discours sur ce sujet : ce qui surprit fort tous ceux qui l'écoutoient. Ce monarque dina le même jour avec Jenogi fame, le plus jeune des conseillers d'état extraordinaires, qui demeure hors du château. On nous dit que lorsque l'Empereur dine hors de son palais, il est servi à table par de jeunes femmes.

Huit jours auparavant nos domestiques me menerent, pour le panser, un homme de Nagazaki, qui, à ce qu'ils me dirent, avoit travaillé pour nous. Comme il alloit dans les rues, un grand chien le saisit & le mordit cruellement au gras de la Jambe ; surquoi lui ayant demandé s'il ne s'étoit pas vengé du chien, il nous repondit qu'il n'étoit pas si sot, de courir le hazard de sa vie par dessus le marché. Car, dit-il, il nous est defendu sous de grandes peines de tuer aucun coq ou poule domestiques, & de tuer aucun chien. L'Empereur a pour ces derniers animaux des égards si particuliers, que c'est un crime capital d'en tuer un. Si un chien ou autre animal privé vient à mourir, les chefs de famille de la maison doivent en informer l'Ottona ; c'est l'officier qui commande en chef dans la rue, de même que lorsqu'il leur meurt un domestique.

Le 16. d'Avril sur la nuit une rue entiere fut consumée par le feu, au Nord Est de nôtre hôtellerie, à une lieue de distance. Le soir de devant le feu avoit paru derriere & près du Château au Sud-Ouest.

Le 18. d'Avril au matin nous sentîmes un tremblement de terre qui dura près d'une minute.

Le 20. d'Avril avant la nuit nous eumes ordre de nous preparer pour l'audience qu'on devoit nous donner le lendemain.



Le 21. d'Avril, quoi qu'il continuât à pleuvoir bien fort, comme il avoit fait pendant les deux jours precedens, nous fumes pourtant obligez de nous rendre au château à huit heures du matin; ce que nous fimes à cheval, accompagnez par les Bugjos des trois gouverneurs de Nagasaki. Nous traversames le second château, & arrivames au troisieme où nous trouvames Siubosama, qui nous attendoit dans la grande sale des armes. Nous y demeurames jusqu'à dix heures & demie; pendant ce temps là, les membres du conseil d'état se rendirent dans le château, & nous changeames de bas & de fouliers: de là nous fumes conduits dans le palais où nous attendimes jusqu'à midi. Nôtre Capitaine, comme ils l'appellent, fût premierement seul rendre ses respects à l'Empereur selon la coutume du pays, & lui offrir les presents au nom de la compagnie: Il nous rejoignit d'abord à l'antichambre, & dans l'instant nous fumes conduits à l'audience par Siubosama. Nous commencames à faire le tour de la sale où l'Empereur avoit donné audience à nôtre Ambassadeur, & accepté les presens qui y étoient encore; passant ensuite par plusieurs longues galeries, toutes dorées & pleines d'ornemens curieux, nous arrivames dans une longue chambre où l'on nous dit de demeurer en attendant que l'on nous presentât à l'Empereur, ce qui se feroit, nous dit on, incessamment. Nous y trouvames les commissaires imperiaux & d'autres grands de l'Empire, qui se promenoient, & dix ou douze jeunes Seigneurs assis. Mais de peur que nous ne fussions enfin fatiguez de nous asseoir si souvent, & si long temps, on nous reconduisit dans une galerie joignante où nous pussions avoir la liberté de nous promener: pour cet effect, on laissa des volets ouverts, afin que nous eussions la vuë dans le jardin. Tandis que nous étions dans cette galerie, plusieurs jeunes hommes de grande qualité, vinrent nous voir & nous saluer. Les commissaires nous montrerent une bague d'or où l'on avoit mis un aimant avec les noms des Jetta ou douze signes celestes gravez tout autour; ils nous montrerent aussi des armoiries d'Europe, & quelques autres choses. Nous les examinons, & nous allions les leur expliquer, selon leur desir, lorsque l'Empereur nous fit appeller. Nous fumes conduits par une galerie à la gauche, où nous trouvames dixhuit gentilshommes de la chambre de l'Empereur, assis avec leurs habits de ceremonie, sous quoi ils avoient leurs robes ordinaires. Passant ensuite le long d'une file de vingt autres gentilshommes assis nous entrames dans la sale d'audience où nous trouvames les six conseillers d'état assis à nôtre gauche en entrant; & à nôtre droite d'autres gentilshommes de la chambre de l'Empereur d'un plus haut rang, assis dans la galerie. L'Empereur & deux dames étoient assis derriere les paravents à grille à nôtre droite, & Bingosama President du conseil d'état, vis-à-vis de nous dans un endroit qui lui étoit particulier. Nous entrames sans perdre temps, & après les reverences accoutumées, nous nous assimes dans un endroit qui nous avoit été marqué. Bingosama nous dit au nom de l'Empereur, que nous étions les bien-venus. Il nous dit ensuite de nous redresser sur nôtre seant, d'ôter nos manteaux, de lui dire nos noms & notre âge, de nous tenir debout, de marcher, de tournoyer, de dancier, de chanter des chansons, de nous faire des compliments, de nous facher, de nous inviter à diner, d'entrer en conversation, de discourir familièrement, comme fait un Pere & un Fils; de montrer comment deux amis, ou un mari & une femme se complimentent, ou prennent congé l'un de l'autre; de jouer avec des enfans, de les porter sur nos bras çà & là, & de faire plusieurs

Nôtre audience de l'Empereur.



autres choses de cette nature. Outre cela on nous fit plusieurs questions serieuses & plaisantes: par exemple, on me demanda quelle étoit ma profession, si j'avois guéri des maladies remarquables; à quoi je repondis qu'oui, mais non pas à Nagasaki, où nous étions renfermez comme des prisonniers. On nous demanda quelles étoient nos maisons; si nos mœurs étoient bien différentes des leurs; comment nous enterrions nos morts, & dans quel temps? à quoi il fut repondu, que nous enterrions le même jour. Comment se portoit nôtre Prince; quelle sorte d'homme c'étoit? si le gouverneur general à Batavia lui étoit supérieur, ou bien subordonné à ses ordres? si nous avions des prieres, & des images, comme les Portugais? à quoi il fut repondu que non. Si la Hollande & les autres pays étrangers étoient sujets aux tremblemens de terre, aux orages, au tonnerre, & à la foudre, comme le Japon? si les maisons y prenoient feu, & s'il y avoit du monde tué par le tonnerre dans les pays de l'Europe? On nous ordonna de lire, & de dancer separément. On m'ordonna en particulier de leur dire les noms de quelques emplastres d'Europe; sur quoi j'en nommai quelques uns des plus difficiles à prononcer dont je pus me souvenir. On fit des questions à l'Ambassadeur touchant ses enfans, combien il en avoit, quels étoient leurs noms? on lui demanda quelle étoit la distance de Hollande à Nagasaki. En même temps quelques volets furent ouverts sur la gauche par ordre de l'Empereur, apparemment pour rafraichir la sale. On nous ordonna encore de mettre nos chapeaux, de nous promener autour de la sale, de nous parler l'un à l'autre, d'ôter nos perruques. J'eus plusieurs occasions de decouvrir l'imperatrice, & j'entendis l'Empereur dire en Japonnois, combien nos regards étoient perçans du côté où il étoit, & qu'assurement nous ne pouvions que savoir, ou du moins soupçonner fortement qu'il étoit là: surquoi il se tira de cette place, & alla joindre les dames qui étoient assises vis à vis de nous. Je fus alors prié encore une fois de m'approcher du paravent, & d'ôter ma perruque. Alors ils nous firent sauter, dancer, faire des gambades, & marcher ensemble; sur cela, on demanda à l'Ambassadeur & à moy quel âge nous croyons qu'avoit Bingo? L'Ambassadeur repondit cinquante ans, & moi je repondis quarante cinq, ce qui les fit rire. Ils nous firent baiser l'un l'autre comme un homme baise une femme, & les dames en particulier temoignerent par leur rire combien cela leur faisoit plaisir. Ils nous prierent encore de leur montrer quels étoient les complimens qu'on faisoit ordinairement en Europe, aux personnes inferieures, aux dames, aux grands, aux Princes, & aux Roys. Après cela on me demanda encore une autre chanson, & je leur en chantai deux, dont la compagnie temoigna être fatisfaite. Après que cette farce fût finie, on nous ordonna d'ôter nos manteaux, de nous approcher du paravent un à un, & de prendre nôtre congé de la même maniere, & avec les mêmes ceremonies, que nous le prendrions d'un Prince ou d'un Roy de l'Europe; ce qui étant fait à leur contentement, à ce qu'il sembloit, nous nous retirames. Il étoit près de quatre heures après midi lorsque nous quittames la sale d'audience; après qu'on nous eût exercez pendant deux heures & demie de la maniere que je viens de le dire. Nous avions été introduits, & nous fumes reconduits par les deux commissaires imperiaux, & par Siube: nous allames immediatement après chez Bingo, qui nous reçut avec une civilité extraordinaire; & sur le soir, nous nous rendimes enfin au logis.



Le 22. d'Avril nous allames faire une visite au nouveau Seigneur du temple comme ils l'appellent, qui étoit fils du Prince de Firando: sa maison étoit remplie de spectateurs. Son intendant qui nous reçut étoit un des plus grands fats que nous eussions vu dans le pays; un ignorant qui ne fa-voit ce que c'étoit que compliment: il n'avoit même aucune idée de la civilité la plus commune. Ses mauvaises manieres & sa grossiereté furent en quelque maniere compensées par le procédé honnête des dames, qui nous regalerent avec des confitures: l'intendant examina avec quelque attention nos chapeaux & nos espées; & dit ensuite, qu'ils chantent un peu, ce qui ne manquera pas de plaire à mon maître: nous ne trouvames pas à propos d'obeir à des ordres donnez de si mauvaise grace. De là nous fumes au château, pour saluer les deux gouverneurs. Nous remarquames que dans la grande place qui fait face au château il y a un bureau de secretaire, dans lequel outre les diverses Caisles & Cabinets pleins de papiers, il y a toute sortes d'armes attachées en haut. Chez le premier gouverneur on ne nous offrit que du Thé, & il n'y avoit point de dames qui assistassent à l'audience qu'il nous donna. Nous fimes encore deux visites: les dernieres furent celles des deux commissaires imperiaux, qui nous reçurent tous deux avec beaucoup de civilité, & nous regalerent magnifiquement, de sorte que nous n'eumes aucune repugnance de divertir la Compagnie avec une chanson. Chez le premier commissaire le regale étoit des choses suivantes: 1. du thé. 2. du tabac, avec tout l'appareil pour fumer, 3. de syrop philosophique, ou blanc. 4. un morceau du Steenbrassen, poisson fort rare, bouilli dans une sauce bise, ou tirant sur le noir. 5. un autre plat de poisson apprêté avec de la fleur de fèves & des espices. 6. des gateaux d'œufs mis en rond. 7. Du poisson frit qui nous fût servi dans de grandes brochettes de Bambous. 8. des escorees de limon avec du sucre. Après qu'on avoit servi chacun de ces plats, on nous faisoit boire une tasse de Sacki, aussi bon, ou le meilleur que j'eusse bu; on nous fit boire encore dans de petits verres d'eau de vie deux coups d'un vin fait de prunes; c'est une liqueur fort agreable; enfin tout le regale étoit également bon & diversifié: seulement nous n'eumes aucun mets fait avec du ryz. A la fin on nous servit encore une tasse de thé, & nous primes ainsi nôtre congé après y avoir demeuré une heure & demie.

Chez le second Commissaire nous fumes regalez de thé & de tabac avec les choses suivantes. 1. deux longues tranches de Mangue trempées dans une sauce, ou brouet noir, avec du gingembre. 2. des œufs durs. 3. quatre poissons ordinaires frits & servis avec des brochettes de Bambous. 4. des poitrines de Carpe salées dans une sauce noire. 5. deux petites tranches d'oye rosties, & chaudes, servies dans des plats de terre non vernis. Nous bumes abondamment d'un bon breuvage pendant ce temps là, & le Chirurgien du commissaire chargé de nous regaler ne manquoit pas d'en prendre sa bonne part. Vis-à-vis de nous derriere un paravant, & à la distance de deux nattes & demie, étoit assis un gentilhomme qui nous étoit inconnu; il paroissoit aussi de temps en temps des dames du même côté; mais la plus grande foule des femmes étoit sur la gauche dans une gallerie. L'audience ayant fini nous allames tout droit chez nous une heure & demie avant la nuit.

Le 23. d'Avril nous reçumes les remerciements des personnes que nous avions visitées le jour precedent, & l'après midi nous eumes ordre de nous preparer à nôtre audience de congé que nous devions avoir le lende-

Visite faite au jeune Prince de Firando.

Regale à la Japonnoise.



main. Nous n'allames pas ce jour là faire la reverence aux gouverneurs selon la coutume, parce que c'étoit un jour de dueil pour la mort de Jejas, pere de l'Empereur aujourd'hui regnant ; auquel jour ce seroit manquer de respect à l'Empereur que de regaler qui que ce soit. L'Empereur defunct est enterré à Gosio : c'est un temple derriere Afago, environ à deux lieues de nôtre hôtellerie. Le lieu de la sepulture des ancêtres de l'Empereur est à Nikko à trois journées de Jedo. Mon domestique, jeune homme fort instruit dans les affaires de son pays, me dit que le temple où Jejas est enterré est couvert d'Obanis d'or au lieu de tuiles, & que son tombeau est renfermé avec des poteaux noirs. Il vint me visiter ce jour même, à cause qu'il nous étoit envoyé par un homme de qualité, nos valets n'ayant pas la permission de nous voir pendant tout le temps que nous sommes dans Jedo.

Le 24. d'Avril nous fumes à la cour, à cheval, à sept heures du matin, accompagnés comme auparavant par trois Joriki des gouverneurs de Nagasaki.

Nous demeurames dans le Fiakninban ou garde de cent hommes, jusqu'à ce que nous fumes conduits dans le palais par l'ordre des gouverneurs, & des commissaires. Après avoir attendu une demie heure dans l'antichambre, notre Capitaine fut appelé devant les conseillers d'état, qui ordonnerent à l'un des commissaires de lire les ordres qui lui sont donnez ordinairement ; ce qu'ils font tour à tour. Les ordres portoient entre autres choses, principalement, que nous n'inquieterions aucuns navires ni bateaux des Chinois ou des Liqueans ; que nous ne porterions au Japon à bord de nos vaisseaux aucun Portugais ou Prêtre ; & que sur ces conditions on nous accordoit un commerce libre. Ces ordres étant lus, on fit present à l'Ambassadeur de trente robes étallées sur trois planches qui étoient là, chacune un peu plus longue que deux nattes ? & une lettre de fortune comme ils l'appellent, qui est une marque de la protection favorable de l'Empereur : sur quoi l'Ambassadeur se prosterna quatre fois, pour recevoir les presens ; & pour marquer son respect, il mit un des bouts des robes sur sa tête. Il nous rejoignit, mais les robes avec les planches furent portées hors du chateau au Fiakninban où elles furent empaquetées. Après que le Capitaine fut revenu, le gouverneur nous pria de nous arreter pour le dîner qui nous seroit servi de la part de l'Empereur. Ayant donc attendu environ demie heure nous fumes conduits dans une autre chambre où deux garçons dont la tête étoit bien rasée, avec leurs habits de ceremonie, nous reçurent ; nous les primes pour deux des principaux officiers de la cuisine de l'Empereur.

Celui qui a l'intendance de la cuisine est appelé Osobaboos ; il est assis près de l'Empereur lors qu'il dine, & goute de tous les plats qu'on lui sert à table. Les interpretes & les Japonnois qui nous suivent ordinairement furent menez dans une autre chambre pour y diner en particulier. A peine nous fumes nous assis, que plusieurs jeunes Seigneurs entrerent dans la chambre pour nous voir, & pour discourir avec nous. Une petite table faite de coupeaux de bois de Matz, assemblez avec des chevilles, fut dressée devant un chacun de nous, sur quoi on nous servit cinq gateaux blancs appelez Amakas, tout chauds ; ils étoient aussi durs que de la colle ; & deux pains creux de deux empans de circonference faits de fleur de farine, & de sucre avec des graines de *Sesamum album*, dont on les avoit parfemez. Une petite coupe de porcelaine étoit mise près du pain avec



avec de petits morceaux de saumon trempé dans du jus noir, qui n'étoit pas tout à fait si fort, mais un peu plus doux, que celui qu'ils appellent Soje. Il y avoit près de la coupe deux couteaux de bois, ou deux petits bastons faits à la maniere des Chinois, & des Japonnois. Nous goûtames un peu de tous ces plats par honnêteté: mais nous avions eu soin de nous munir d'un bon dejeuner avant de sortir le matin: outre cela, nous avions été regalez dans la sale des gardes avec des Mangues fraix, & des gateaux bruns & doux, faits avec du sucre & de la fine farine de fèves. On nous pria fort civilement de manger davantage, & l'on nous demanda, Si nous voulions boire du thé, à quoi ayant repondu que volontiers. L'officier de cuisine dont j'ai parlé plus haut, en fit porter. Mais quand nous en eumes goûté, nous trouvames que ce n'étoit guere autre chose que de l'eau chaude, outre que les tasses vernissées en noir où l'on nous le servit, & qu'ils appellent Miseraties, avoient une fort chetive apparence. Tandis que nous étions à dîner, les spectateurs s'amusoient à faire la revue de nos chapeaux, de nos espées, de nos habits & de tout ce qui étoit autour de nous. Après le dîner, qui ne respondoit point du tout à la Majesté & à la magnificence d'un si puissant monarque tel que l'Empereur du Japon, & que l'on auroit pu nous servir chez le plus petit particulier qui n'auroit pu, nous regaler plus mal, nous fumes reconduits à l'antichambre. Après y avoir attendu un peu plus d'une heure; nous fumes menez par le gouverneur, nous traversames divers passages & galleries: que nous ne nous souvenions pas d'avoir vu auparavant, & nous arrivames ainsi à la même sale où nous avions en nôtre dernière audience, & à la galerie joignante où il nous fût permis de nous promener en attendant. Des volets se trouvant alors ouverts, qui avoient été fermez pendant nôtre dernière audience, & quelques autres chambres étant ouvertes, la disposition de la cour, & de la sale d'audience fût si fort changée par là, qu'elles paroissoient entierement différentes de ce que nous les avions vues auparavant. Nous remarquames qu'il n'y avoit presque pas une chambre, sans qu'il y eut quelque gentilhomme ou autre personne assis. Il y avoit dans une grande chambre, & dans deux galleries qui y conduisoient, plusieurs ordres de l'Empereur attachez en haut: ils étoient écrits sur de grandes planches, chacune avoit cinq rangs de caractères, & chaque rang n'avoit que cinq lettres. Nous ne les avions pas vus à nôtre première audience; peut-être à cause qu'ils n'y étoient pas encore attachez, ou qu'on nous avoit conduits par un autre chemin. Tandis que nous attendions dans cette chambre que l'on nous appellât, ce que nous fimes une demie heure; un prêtre âgé de trente ans ou environ, habillé d'une étoffe de soye blanche & bleue avec un sac de la même couleur, & affectant un air honteux, & modeste, s'informa de nos noms, & de nôtre âge, ce qui avoit été déjà fait par la plupart des spectateurs qui étoient là presents; nous vimes encore un autre prêtre habillé d'une étoffe de soye couleur d'Orange, mais il s'arrêta dans la galerie & n'entra pas dans la chambre. Tandis que nous étions à attendre, on porta dans les appartemens trois bassins à laver qui nous parurent d'argent: peu après les mêmes bassins & une table vernissée en noir avec plusieurs autres plats & assiettes furent remportez, d'où nous jugeames que l'on avoit dîné là dedans. Sur cela nous fumes d'abord conduits dans une galerie qui étoit à côté des appartemens de l'Empereur, & après y avoir demeuré fort peu de temps, un des conseillers d'état extraordinaires, & les deux commissaires, vinrent pour nous introduire, &



nous faire asseoir près du paravent à grille, dans le même endroit où nous avions été lors de notre audience précédente. Les deux Commissaires n'entrèrent point dans la sale d'audience: l'Empereur s'assit derrière le paravent du milieu à un endroit un peu élevé sur le plancher de la Chambre; Bingo s'assit au milieu contre un paravent de papier, & les trois conseillers d'état ordinaires & quatre extraordinaires s'assirent dans leurs places ordinaires. Derrière le paravent à grille, qui étoit à notre droite nous ne pumes appercevoir qu'un prêtre qui s'y cachoit. L'endroit, où lors de notre première audience les Gobobasi étoient assis, étoit vuide, mais il y en avoit quelques uns dans la gallerie: vingt cinq étoient assis derrière nous en un seul rang, & dix huit de plus dans le même rang: ils étoient hors de la vuë de l'Empereur quoi qu'ils fussent là à portée pour attendre ses ordres. L'autre côté de la sale étoit bordé du même nombre de gens, & dans le même ordre. Après que l'audience eût commencé, il en vint d'avantage, de sorte que toutes les avenues étoient passablement remplies de monde. Nous fimes nos reverences premièrement à la maniere du Japon; mais peu après on nous ordonna de nous approcher des paravents, & de le faire à la maniere d'Europe. Les reverences faites on me dit de chanter une chanson: j'en choisiss une que j'avois faite autres fois pour une dame pour qui j'avois une estime particulière, & comme sur la fin j'élevois sa beauté & ses autres excellentes qualitez au dessus de la valeur de cent mille millions de pieces d'or ou d'argent, on me demanda par ordre de l'Empereur ce que cela signifioit; sur quoi je répondis que ce n'étoit qu'un desir sincere de ma part que le ciel accordât à l'Empereur, à sa famille, & à sa cour, des millions de mesures de fanté, de prospérité, & de bonheur. On nous commanda alors, comme dans les audiences précédentes, d'ôter nos manteaux, de marcher autour de la chambre; ce que l'Ambassadeur fit aussi, & de montrer comment dans les rencontres nous complimentons nos amis, nous prenons congé d'eux, de nos parens, ou d'une maitresse: comment nous nous disions des injures l'un à l'autre; comment nous vuidions nos différens, & rentrions en amitié. Après cela, on dit à un prêtre d'entrer: il avoit un ulcere recent sur l'os d'une de ses jambes, c'étoit peu de chose, il y avoit seulement un peu d'inflammation tout autour. Il y avoit mis une grande emplâtre avec du drap d'Europe: j'eus ordre de lui tâter le poux, & de dire mon avis sur son état: l'ayant fait, je jugeai que c'étoit un compere vigoureux, & plein de fanté, & que son incommodité ne paroïssoit faire craindre aucune mauvaise suite: que cela gueriroit en y tenant seulement un emplâtre. Je lui donnai avis pourtant de ne point trop s'accoutumer à la biere de Sacki, conjecturant par cette blessure, ce que je faisois encore mieux à son visage & à son nez rubicond, qu'il étoit fort addonné à boire; ce qui fit rire l'Empereur & toute la cour. On appella alors deux des Chirurgiens de l'Empereur; ce que Bingo fit lui même, parce qu'ils étoient tout près dans l'intérieur des appartemens de l'Empereur; ils parurent d'abord & vinrent autour du paravent, ils étoient tous deux rasez & habillez comme des prêtres. Un deux étoit borgne; l'autre n'avoit gueres meilleure mine: d'ailleurs ils paroïssent être en assez bonne fanté. Lorsque j'appris qu'ils étoient Chirurgiens de l'Empereur, je leur donnai la preffiance, & je leur laissai taster mon poux les premiers, ensuite je tastai le leur, & je les trouvai tous deux en bonne fanté. Le premier me parût d'un temperament froid, & qui avoit besoin d'un petit trait d'eau de vie pour mettre ses esprits



prits en mouvement, & hafter la circulation de fon fang. Le fecond étoit d'une conftitution plus chaude, & étoit fouvent travaillé de douleurs de tête. Ce que je pouvois connoître aifément par fon air. Ils entrèrent en converfation avec moy fur des matieres de Medecine. Le premier me demanda fi les abfcès étoient dangereux ou non ; en quel temps, & pour quelles maladies, nous ordonnions la faignée? Il fe piquoit auffi d'avoir quelque connoiffance de nos emplâtres d'Europe, & lorsqu'il en nommoit quelques uns qu'il ne pouvoit pas bien prononcer, je lui en repetois les noms en mauvais Japonnois. Notre jargon, moitié Latin, moitié Japonnois, avoit un accent fi bizarre, que l'Empereur demanda quel langage parloit le Hollandois? On lui repondit que c'étoit du Japonnois corrompu. Cette farce étant achevée, on porta une table avec de petits couperets de bois, ou petits bâtons pour chacun de nous. On les plaça précifément devant la troifieme natte : fur chaque table on porta les mets fuivants à la maniere du Japon.

1. Deux petits pains creux avec de la graine de Sefame parfemée defus.

2. Un morceau de fucre blanc raffiné comme s'il eût été rayé.

3. Cinq Kainoki confits : ce font des noyaux de l'arbre Kai qui refsemblent affez à nos amandes.

4. Une tranche quarrée & plate d'un gâteau.

5. Deux gâteaux faits de fleur de farine, & de miel, en forme d'entonnoir ; ils étoient bis, & épais, mais un peu durs ; ils ont d'un côté l'empreinte d'un foleil ou d'une rofe, & de l'autre celle du Dairi Tfiap, c'est à dire les armoiries du Dairi, qui font la feuille & la fleur d'un grand arbre appellé Kiri. La feuille refsemble affez à celle du glouteron, & la feuille approche de celle du Digitalis : il y en a plusieurs fur la même queue.

6. Deux tranches quarrées d'un gâteau fait de fine farine de feves, & de fucre ; ce gâteau étoit d'un rouge brun, & caffant.

7. Deux autres tranches d'un autre gâteau de fine farine de ryz, jaune & dur.

8. Deux tranches d'un autre gâteau dont la mie étoit entierement différente de la paffe dont la croûte paroiffoit être.

9. Un grand Mangue bouilli & rempli de farine de poix mêlée de fucre, & faite comme de la theriaque.

10. Deux petits Mangue de la groffeur ordinaire apprêtez de la même maniere.

Nous goûtames un peu de tout cela ; & le premier interprete eut ordre d'emporter tout le refte. On lui avoit apporté pour cet effet des planches & du papier blanc. L'interprete ayant pris fa charge, on nous dit de remettre nos manteaux, de nous approcher du paravent, & de prendre notre congé l'un après l'autre. Cela fait deux gentilshommes, l'un defquels étoit le plus jeune confeiller d'état extraordinaire, nous conduifit depuis la fale d'audience jufqu'au bout de la gallerie, où les gentilshommes du quatrieme & cinquieme rang étoient affis : il y en avoit dixhuit de chaque rang : ils nous laiffèrent là avec les deux commiffaires & le gouverneur qui furent avec nous jufqu'à l'antichambre : nous primes congé d'eux parmi les compliments & les grandes acclamations des courtifans pour le favorable accueil que nous avons eu de fa majefté imperiale ; qui étoit au defus de tout ce dont qui que ce foit pût fe vanter, autant qu'ils pouvoient s'en fouvenir. Nôtre interprete étoit fi chargé des viandes qu'il portoit, qu'il



avoit peine à nous suivre. Nous ne nous arrêta mes pas d'avantage dans l'antichambre: nous en partimes d'abord, & étant arrivez au troisieme Château, nous remontames à cheval. Le gouverneur Siube, ou comme il est nommé à present, Tfusimano Cami, se rencontra sur nôtre chemin porté dans son Norimon, qu'il ouvrit pour dire quelque chose au Joriki. Sa suite étoit composée de huit valets de pied qui marchoient devant son Norimon, quatre pages qui marchoient à côté, un Lancier, ou porte-pique, un cheval de main blanc, & trois crocheteurs qui portoient des paquets sur leur dos. Nous nous rendimes d'abord chez lui, il fit ouvrir les volets de sa chambre, & s'assit devant nous avec un jeune gentilhomme, & le secretaire du plus jeune commissaire. Siube nous reçut lui même & nous fit compliment sur le bon accueil que l'Empereur nous avoit fait, & nous pria de nous rejouir au disner qui fût servi après qu'on nous eût porté une tasse de thé. Il étoit composé des plats suivans: du poisson bouilli dans une fort bonne sausse, des huîtres bouillies & servies avec la coquille & du vinaigre; il nous dit qu'il avoit eu soin de nous faire servir des huîtres, sachant que c'étoit le plat favori des Hollandois. Diverses petites tranches d'oye rostie, du poisson frit, & des œufs bouillis. La liqueur que nous beuvions pendant le repas étoit d'une bonté exquisite. Après diner, on souhaita de voir nos chapeaux, nos pipes & nos montres. On les leur porta hors de la chambre, car il n'y avoit point de dames à cette audience, ni d'Uta ou dance par consequent. On porta deux cartes, une desquelles étoit sans les noms des pays; elle étoit d'ailleurs assez bien dessinée, selon toute apparence d'après une carte de l'Europe. L'autre étoit une carte du monde entier faite à leur maniere en forme ovale, & les noms marquez avec les Kattakanna Japonnois, qui sont une sorte de Caractere. Je saisis cette occasion pour remarquer la maniere dont ils representent les pays qui sont au Nord du Japon; voici comment ils les marquent. Au delà du Japon & vis à vis des deux grands promontoires au Nord de la Province d'Osju, étoit l'Isle de Jesogassima, & au delà de cette Isle est un pays deux fois grand comme la Chine divisé en différentes Provinces, un tiers de son étendue va au delà du cercle polaire, & court à l'Est beaucoup plus loin que les côtes les plus orientales du Japon. Ce pays a un grand golfe sur le rivage oriental, vis à vis de l'Amérique; & ce golfe est à peu près de forme quarrée; Il n'y avoit qu'un passage entre le pays dont je parle, & l'Amérique, dans lequel il y a une petite Isle; & au delà tirant au Nord, une autre Isle longue, qui touche presque de ses deux extremités opposées les deux continents, savoir celui de Jeso à l'Ouest, & celui de l'Amérique à l'Est; & formant quasi de cette maniere le passage au Nord. C'étoit à peu près de la même maniere que l'on avoit représenté toutes les terres inconnues du Pole Antarctique qui y sont marquées comme des Isles. De chez Tfusimano Cami, nous allames chez Genseimon Sino Cami, où nous fumes aussi regalez avec honneur en presence d'un grand nombre d'étrangers, qui quoi qu'inconnus à nôtre égard, se donnoient un grand air de familiarité; il y avoit entre autres les freres de Siube, & de Genseimon, un desquels avoit un fils qui avoit du mal aux jambes, & l'autre un frere qui avoit des pustules sur son visage: ce fut sur ces deux incommoditez qu'on me demanda mon sentiment. Les dames étoient en foule derriere des paravants dans une petite chambre éclairée; nous chantames & dançames pour les divertir. Dans la maison de

Pays au  
de là du  
Japon vers  
le Nord.



Tonnemon, qui fût le dernier que nous visitâmes, tout s'y passa comme l'année précédente, avec la dernière magnificence; de sorte que nous n'eûmes aucune peine de répondre à une si grande honnêteté par le divertissement que nous donnâmes à la Compagnie en chantant & en dansant de nôtre mieux. Ce fut ainsi qu'enfin nous retournâmes à l'hôtellerie un peu après le coucher du soleil, aussi aises de nous être délivrés du travail de cette journée, que pleins de joye d'ailleurs de la favorable réception que l'on nous avoit faite par tout.

L'après midi, avant que nous fussions au logis, plusieurs d'entre les conseillers d'état ordinaires envoyèrent leurs robes. Quelques uns les laissèrent chez nous à nôtre Joriki, mais les autres voulurent attendre nôtre retour pour les remettre à l'Ambassadeur lui même: plusieurs aussi porterent un présent pour nôtre premier interprete, & pour le fils de l'hoste qui les introduisoit chez nous. La reception de ces robes, lorsqu'elle est faite par l'Ambassadeur en personne, se fait avec les ceremonies suivantes: des Kulis ou porteurs marchent devant avec les robes qu'ils portent dans des caisses; l'un d'eux porte la table ou la planche sur laquelle les robes doivent être étalées avec une lettre de fortune, comme ils l'appellent, qui est un assemblage de cordons plats entrelacés ensemble par un bout, & enveloppez dans un papier lié autour d'un nombre impair de liens de soye ou de papier, comme qui diroit, B. 5. 7. 11. &c. de différentes couleurs; quelques fois dorez ou couleur d'argent. La personne qui doit offrir les robes, & qui est ordinairement l'Intendant du Seigneur qui les envoie, est introduite par nôtre Joriki dans l'appartement de l'Ambassadeur en presence de ceux de sa suite, de nos hôtes, & des interpretes; & s'asseyant, vis à vis de l'Ambassadeur à une distance raisonnable, il lui fait le compliment suivant. *N. N. mon maitre m'envoie vous feliciter de ce que vous avez eu vôtre audience de congé, & un beau temps, ce qui est Medithe (bonne aventure) vos presents lui ont été fort agreables, & il souhaite que vous acceptiés en echange ce petit nombre de robes.* Dans le même temps il donne à l'interprete, qui le remet entre les mains de l'Ambassadeur, une grande feuille de papier sur laquelle est écrit en grands caracteres le nombre des robes envoyées, & quelque fois la couleur dont elles sont. Le Capitaine, pour temoigner son respect, tient la feuille de papier sur sa tête. Tout le monde qui est dans la chambre se tient dans un profond silence, les uns assis, les autres à genoux. Le Capitaine repond au compliment avec une inclination en ces termes. *Je remercie N. N. très humblement de ses soins pour nous procurer une audience prompte & favorable, je le supplie de continuer encore ses bons offices aux Hollandois; je le remercie aussi de son precieux present, & je ne manquerai pas d'en informer mes maitres de Batavia.* Les compliments étant achevez de part & d'autre, on porte du tabac & tout l'appareil pour fumer, avec une tasse de thé; après cela on fait venir des liqueurs distillées, & une table avec des plats d'argent pleins de confitures: cette table est placée devant celui qui a porté le present, & il est prié civilement de goûter des liqueurs distillées à Batavia par les Hollandois, & de ne point regarder à la petitesse du regale qui lui est présenté, mais à la bonne volonté & à la sincerité de cœur avec lesquelles ou le lui offre. On remplit alors un petit verre de vin couvert, que les Japonnois appellent Sinti: le Japonnois le prend à la façon de son pays avec les deux mains, il le porte à la bouche, & le boit en apparence avec beaucoup de plaisir jusqu'à la dernière goutte, à deux ou trois gorgées: ensuite

Comment  
les Hol-  
landois re-  
çoivent les  
presens des  
Japonnois,



tenant le verre sur le tabac ou sur l'espace qui est entre deux nattes, pour l'essuyer, & frottant le fond de verre en dehors avec le pouce ou avec un morceau de papier, il le donne à l'Ambassadeur qui lui fait raison avec le même vin, & de la même manière. Il boit encore à la santé de l'Ambassadeur, & rend le verre avec les mêmes cérémonies au Joriki, qui boit à une autre personne, & ainsi à la ronde. On boit de cette manière plusieurs sortes de liqueurs jusqu'à, que chacun en ait goûté, & les ait pronées comme des Misératies. Pour finir, le verre est donné à l'Ambassadeur, qui n'en boit qu'une goutte, & fait remporter les liqueurs. Dans le même temps, l'hôte plie les confitures dans du papier, qu'il lie avec des liens de foye, & les donne à un des valets. Le gentilhomme prend son congé avec des remerciemens qu'il fait pour les civilités qu'il a reçues, & sur tout pour les excellentes liqueurs de Misératie, qu'on lui a fait boire. L'Ambassadeur le prie derechef d'assurer son maître de la sincérité de ses respects, & de ses actions de grâces, pour sa faveur, & ses bons offices: le Joriki fait encore un compliment pour lui même, à peu près dans le même esprit; alors le gentilhomme est conduit hors de la chambre, où avec des compliments de part & d'autre, & avec une profonde révérence il prend son congé une seconde fois.

Le 25. d'Avril nous reçûmes dix belles robes de la part de Bingo; cinq aussi belles qu'on en pût voir, d'un tissu à fleurs, envoyées par le jeune Prince de Firando, qui venoit d'être fait un des Seigneurs du temple à la place de celui qui est maintenant Président du tribunal de Justice à Miaco: une paire de robes chetives envoyées par le second gouverneur de Miaco, qui a l'inspection sur toutes les affaires criminelles, & sur les exécutions qui se font dans la capitale. L'autre gouverneur nous en avoit envoyé le même nombre le jour précédent: elles étoient aussi amples que mauvaises. Le nombre des robes que nous reçûmes étoit celui-ci, trente de la part de l'Empereur, dix de Bingo, autant de chacun des quatre conseillers d'état extraordinaires, cinq de chacun des trois Seigneurs du temple. Deux de chacun des deux gouverneurs de Jedo: en tout 123. treize de celles qui sont données par l'Empereur appartiennent à la Compagnie: tout le reste est à l'Ambassadeur. Toute cette affaire fût expédiée à deux heures après midi.

Le 26. d'Avril se passa à emballer notre bagage, à louer un nombre suffisant de Kulis ou crocheteurs, & quinze chevaux pour notre voyage. Le matin du même jour nous sentîmes un tremblement de terre, dont les chocs furent violents, mais l'intervalle en étoit assez long, de sorte qu'on auroit pu compter jusqu'à quarante depuis un choc jusqu'à l'autre. Après minuit, il se fit sentir de nouveau avec plus de violence.



## C H A P I T R E X V.

*Nôtre second Voyage de Jedo à Nagasaki.*

**L**E 27. d'Avril d'abord après la pointe du jour, nous partimes pour nous en retourner de Jedo à Nagasaki, & vers les neuf heures du matin, nous nous trouvâmes au bout de cette grande capitale; où l'on plante les poteaux, pour les déclarations de l'Empereur, & pour les ordonnances publiques. De là nous fumes aux fauxbourgs de Sinagawa, traversez par une assez grande rivière qui se jette tout auprès dans la baie de Jedo, après en avoir reçu une autre plus petite. Un peu plus avant, non loin de la place où l'on fait les exécutions, sont les côtes & le village de Sufunomori, renommé pour la pêche des huitres que nous vîmes en grande quantité sur le rivage, en passant auprès. A l'entrée de ce village sur la droite est un fameux temple de Patzman, où l'on garde la pierre Sufunotz. C'est une pierre de taille, noire & polie, placée dans une petite tablette de Bambous, élevée environ deux pieds sur le rez de chaussée, au milieu du temple. Au haut du même temple à côté on avoit attaché un sabre & des représentations de chevaux avec des ornemens de papier découpé en forme de chaînes: nous ne pûmes bien distinguer quels en étoient les autres ornemens. A une heure après midi, nous arrivâmes à Kawasaki, où nous dinâmes, nous fumes après cela à Kanagawa à quatre heures du soir. Nous nous y arrêtâmes par le caprice de nos interprètes, qui prétendoient qu'il étoit impossible d'aller plus loin, à cause que toutes les hôtelleries étoient retenues pour le Prince de Kijnokuni & pour les gens de sa suite.

Depart de  
Jedo.

Le 28. d'Avril nous partîmes de Kanagawa à cinq heures du matin, & nous fumes au long village de Fodogai ou Semmatz, contenant quatre ou cinq cens maisons: nous passâmes pour y aller sur un pont dont la rivière qui étoit grande étoit remplie de bateaux & de barques chargez de bois. De Semmatz nous allâmes au village de Kasuwo, où nous remarquâmes qu'à la droite & à la gauche du chemin, il y avoit des pierres quarrées, & des Idoles dessus, dont elles étoient les pedestaux. Nous trouvâmes immédiatement après le village de Fortzka, d'environ 300. maisons: il est sur les bords d'une grande rivière, que l'on passe sur un beau pont de bois. Nous fumes ensuite au village de Farafiku & au bourg de Fudsisava, situé sur une rivière du même nom, qui a un beau pont de bois. Nous vîmes au même endroit des Idoles de pierre, comme au village de Kasuwo, qui étoient aux deux côtes du chemin. Nous étions encore à Fudsisava, lorsque le Prince de Kijnokuni y passa. Nous comptâmes quatre vingts chevaux de main, & plus de cinquante Norimons qui composoient son train: il y avoit encore plus de cent piques ordinaires, trente six piqués avec des touffes de plumes, & des queuez de cheval; trente à quarante hommes qui portoient des arcs, & des fleches, sans compter ceux qui étoient dans les maisons, & que nous ne pûmes point voir. Il y avoit plus de trente caisses ou grands coffres avec les Tsaps ou armoiries de l'Empereur, & autres, en or. Du bourg de Fudsisava, nous allâmes au village de Jotujá,



à une extrémité duquel nous remarquâmes sur le chemin une idole appelée *Fudo*, assise, avec des cheveux rouges ou couleur de cuivre, & une longue robe. Elle avoit quelque chose que nous ne connoissions pas sur une épaule; une flaque rouge derrière, le pied droit appuyé sur la pierre qui sert de piedestal, & le gauche pendant. Il tenoit à sa main droite qu'il appuyoit sur son genou, un croc, & un coutelas ou sabre, & à la main gauche qu'il tenoit élevée, une double guirlande. Nous allâmes de là à *Jawatta*, où il y a un temple de *Fatzman*, & peu après au village de *Firatzka*, au bout duquel est un pont long de 46. nattes qui mène au village de *Koorei*, au côté opposé de la rivière. Nous traversâmes ce village pour nous rendre à celui d'*Oiso*, où nous dinâmes, après quoi nous marchâmes entre un bois à notre gauche, & des champs fertiles & agréables à notre droite, pour aller au village de *Koiso*, d'où nous fûmes aux lieux suivants; le village de *Sijvomi*, celui de *Medfawa*, où il y a deux ponts, l'un de près de dix nattes de longueur, l'autre de cinquante à soixante; les deux villages de *Mejongawa*, situés sur les côtes; celui de *Kodiu* qui a un pont de dix-huit nattes de longueur. Le beau village de *Sakava*, celui de *Sanofara*, & enfin le village d'*Odowara*, lieu de la résidence de *Cangofama* un des conseillers d'état. Cette ville est entourée de fossés, de murs, & a des portes, avec un beau château où le Seigneur fait son séjour. Je comptai sept à huit cents maisons depuis l'entrée de la ville jusqu'à notre hôtellerie où nous passâmes la nuit.

Le 29. d'Avril nous partîmes dans des *Cangos* à la pointe du jour, & nous passâmes aux lieux suivants, le village de *Katama*, celui d'*Iriuda* où il y a un fameux temple appelé *Tsio tai Si*, avec une grande inscription en caractères d'or sur le *Tsitorisan* ou la porte. Le village de *Jamafaki* non loin duquel nous passâmes sur un pont, & nous fûmes aux deux villages de *Jemotto*: on voit à l'entrée un temple de *Sorinsi* ou *Forinsi*, vis-à-vis du village où est le temple, à la droite en montant. De l'autre côté de la rivière, il y a des villages, & des bains chauds. Nous passâmes ensuite dans les villages de *Kawabatta*, *Hatta*, *Kafinoki*, *Moto*, *Fakone*, & *Fakone Gongin*. Ce dernier village, comme je l'ai remarqué dans mon premier journal, est renommé à cause du voisinage de divers petits temples, où l'on vend des indulgences pour le soulagement des enfants morts que l'on croit confinés dans un lac voisin, comme dans leur purgatoire. A onze heures nous entrâmes dans la ville même de *Fakone*, où nous dinâmes: on nous y dit que le lac sur lequel la ville est située se forma par un tremblement de terre. Nous partîmes de là à midi & nous passâmes aux villages de *Jamanaka*, *Sassavara*, *Midsija*, *Skabara*, *Fatznegafarra*, & *Kawaragai*, où il y a un pont de vingt nattes de longueur. que nous passâmes pour aller à la ville de *Missima*, contenant environ 650. maisons sans compter celles des fauxbourgs. Il y a une grande place longue de trois cents pas, & large de cent, dans la quelle il y avoit un temple qui fut brûlé il n'y a pas long temps; cette place étoit entourée d'une muraille & d'arbres: l'endroit du temple où étoit placée l'idole étoit entouré d'une balustrade de Bambous, sur les barreaux de la quelle étoient suspendus divers papiers. Au haut bout, il y avoit un petit temple bati dans un bosquet près duquel il y avoit une maison de bois, noire. Il y avoit tout près un vivier de peu de profondeur, où l'on nourrissoit des anguilles privées & d'autres poissons. De *Missima* nous traversâmes plusieurs villages presque contigus les uns aux autres, & nous fûmes à celui de *Nanga* au bout du



du quel il y a un temple de Fatzman, & un autre temple qui n'en est pas éloigné, avec un pont de trente cinq à quarante nattes de longueur. Delà passant dans plusieurs autres villages que je ne nomme point nous arrivâmes environ à six heures du soir à notre hôtellerie dans la ville de Numadfu, quelques uns de notre suite furent sans perdre temps voir la grande marmite de chasse de Joritomo.

Le 30. d'Avril nous partîmes de Missima de bon matin, & nous allâmes d'abord au temple de Fatzman. Le même jour que nous avions eu un orage si violent à Jedo, qui étoit le 8. d'Avril, le feu prit au voisinage de ce temple & consuma un grand nombre de maisons, dont nous vîmes quelques unes de rebâties; mais bien d'avantage qui étoient en cendres. De là passant par divers villages considérables, Farra, Josijwara, Fufikava, & autres, nous dinâmes à Kambara. Après diner nous allâmes un peu à pied jusqu'à ce que nous eussions passé la montagne; nous trouvâmes sur notre chemin les villages de Kansava, Juji, Imadsikka, Okitz, & autres; & à cinq heures & demie du soir nous arrivâmes à celui de Jeseri où nous couchâmes. A une lieue de Jeseri on nous montra un temple dont la situation étoit extrêmement agreable & avoit un air Romanesque: il est sur une montagne, on y monte par un bel escalier de soixante marches. Une cascade tombe de la montagne dans un grand bassin ou vivier entouré d'arbres; la montagne est nue & escarpée en certains endroits, en d'autres on y a planté des arbres. Nous vîmes le même jour un Echinus blanc, ou herisson de mer, fort beau, avec des picquants courbez. On expose en vente à Jeseri de fort beaux paniers, & d'autres ouvrages de cette nature qui y sont portez vraisemblablement d'Abikava, ou Syriga.

Temple  
remarquable.

Le premier de May nous partîmes de Jeseri à la pointe du jour pour éviter la pluye, qu'un marinier de Jedo avoit pretendu predire qui tomberoit ce même jour. Nous fûmes portez avec des Cangos depuis Abikava, qu'on appelle aussi Etsju & Syriga, suivis par des essains de Bikuni ou religieuses mendiantes, & de Jammabos ou prêtres de Montagne. Il y avoit sur une butte à notre droite un petit temple de bois avec une Idole de pierre qui étoit celle de Dsisobatz ou Utzno Diso: on voyoit assez près de là un autre temple appellé Fanna Sorri Diso. Nous rencontrâmes peu après un nombre considerable de Jammabos de Quanwon, qui quettoient, & faisoient retentir leurs clochettes. J'eus l'occasion de voir l'idole de Quanwon, entre les mains d'un prêtre qui étoit sur le chemin à demander la charité; il faisoit sonner sa clochette de même que les Jammabos. Cette Idole étoit dorée & ciselée, elle avoit un grand nombre de bras, deux desquels étoient élevez sur sa tête. Ces deux bras étoient plus longs & plus gros que les autres; & sur chacun il y avoit un enfant. L'idole avoit encore huit petits enfans placés autour de la tête, six desquels formoient une espece de couronne & les deux autres un peu plus grands que les autres étoient sur le front, l'un assis & l'autre de bout. Il est probable que cette Idole represente les apparitions d'Amida, qui vint au monde pour le bien du genre humain, en differents tems, & sous plusieurs formes. (*Une fort grande representation de cette Idole copiée d'après un original Chinois qui est au pouvoir du Chevalier Sloane, a été reduite dans la Planche XXXVII. l'on peut y voir fort distinctement ce qu'elle porte à chaque main.*) Nous dinâmes à Okake, & nous y apprîmes un fort triste événement qui s'y étoit passé le 8. d'Avril, jour dont nous avons parlé plus haut; le feu s'étant mis au village en plein jour, & le vent soufflant avec impetuosité,

Idole de  
Quanwon.



l'embrasement devint très furieux, sur quoi les habitans retournant des champs, les uns trouverent leurs enfans actuellement brulez, les autres hors d'état d'être secourus: ce funeste spectacle toucha si fort les peres & meres, que plusieurs d'entre eux de desespoir se jetterent dans les flammes. A quatre heures après midi nous arrivames à Kanaja où nous passames la nuit.

Le 2. de May nous partimes dans des Cangos à quatre heures du matin. Près du village de Siuden, & sur le chemin on nous montra une pierre ronde, dont la grosseur étoit aussi grande que la circonference d'un grand chapeau; on l'appelle Jonakano Matzno Ili; à cause, disent-ils, que ce fût une piece de bois changée en pierre. Elle étoit fort dure, & si lourde, qu'un homme vigoureux auroit eu peine à l'enlever. Nous arrivames peu après à la ville de Nitzfaka, située sur une montagne. Non loin de cette ville est un temple de Fatzman, & un champ appelé Jomega Ta, ou le champ de ryz d'une belle fille, à la memoire de la quelle il y a un monument du pierre au beau milieu. Ce champ n'est pas fort grand; & l'on dit que cette jeune fille ayant eu ordre de son impitoyable mere de fouir dans un jour une piece de terre de la longueur, & de la largeur d'une rue, elle mourut sur le champ au même endroit où l'on a placé le monument. Il y a assez près de cet endroit, à la gauche sur les montagnes, des carrieres d'albâtre. Nous dinames à Midske, & nous fumes portez de là à Fammamatz où nous arrivames à cinq heures du soir.

Le troisieme de May nous partimes de Fammamatz à cinq heures du matin. Nous primes un bateau à Majifaka, & nous fumes passéz dans trois quarts d'heure à Array où nous nous arrêtames un peu en attendant que nos chevaux fussent prêts. Il ne laissa pas de nous en couster un Itzebo, (c'est environ 25. chelins d'Angleterre) cet argent servit à regaler nôtre Bugjo & nos interprètes: ils furent bien servis tandis qu'ils nous laisserent jeuner. Etant partis d'Arrai, nous passames près de plusieurs collines embellies par les fleurs incarnat & pourpre de Isubaki, les plus belles qu'on pût voir; elles y viennent en abondance. Nous dinames à Futagava: nous fumes ensuite au village de Mijumeno Tiejia, & traversant de là le fauxbourg de Josida qui contient 160. maisons, nous entrames dans la ville qui en a environ 630. avec un grand château orné de plusieurs tours élevées. Après avoir traversé la ville, nous entrames au fauxbourg opposé, de 240. maisons: il s'étend jusqu'au grand pont de Josidamatz soutenu par 326. arches. De là nous passames par les villages de Jootsija, de Koo, de Goju, & quelques autres; & nous fumes à cinq heures du soir à nôtre hôtellerie d'Akafaka.

Le 4. de Mars, qui étoit un dimanche, nous fumes appellez à deux heures du matin par nôtre impatient Kfodago: nous partimes demie heure après par un beau clair de lune. Nous traversames les villages de Nagafawa, de Fosfoodsi ou Fosfoofi, où il y a un fameux temple & une université; Jamanaka, Fusikava, Kambafaki, Seoda, & Ofira, ensuite la ville d'Okafaki d'environ 700. maisons. La ville, & le château, sont bâtis sur une colline au pied de quelques montagnes; le château est separé de la ville par des murs, & de larges fossez, sur lesquels il y a un pont de 208. nattes de long: la ville, & le premier fauxbourg, où les montagnes finissent en une plaine qui s'étend jusqu'à la mer, ont plusieurs maisons bien bâties, grandes & commodes. D'Okafaki nous passames par les villages d'Utoo, Ojama, & Ussita, & nous dinames au bourg de Tsiriju. Nous en partimes



à midi & nous traversâmes les villages d'Imogava, Ario, Ariwatfi, Naruma, & Kasadira, d'où l'on nous montra dans l'éloignement Mufatijro. Nous arrivâmes aux fauxbourgs & la ville de Mia : à l'entrée de cette ville il y a temple remarquable par la grosseur extraordinaire de l'Idole de bois qui y est renfermée. Elle remplit le temple entier, & a la main gauche couché sur le genou gauche, & la droite sur le genou droit qu'elle tient un peu plus élevée que le gauche. Il y a un autre temple dans la même ville avec une Idole pareille, mais le temple dont je viens de parler est plus particulièrement distingué par son antiquité, ayant été bâti comme ils disent par le fameux architecte Fidano Jako, avec un art si singulier, que toutes ses parties jointes ensemble se supportent mutuellement, sans être appuyées par des piliers comme dans les autres temples. Je ne répéterai point ici ce qui a été déjà dit dans le Chapitre treizième de ce Livre au 12. d'Avril, du temple Asta, ou Atzta, qui est dans la même ville. Notre hôtellerie à Mia est fort bonne, & à sur le derrière une belle basse-cour avec un jardin.

Le 5. de May nous primes des bateaux à cinq heures & demie: le temps étoit beau, & le vent favorable: après avoir passé par Nagasima ou l'Isle de Naga, nous arrivâmes à dix heures du matin à la ville de ce nom où nous eûmes un bon dîner. Le château de Nagasima, est bâti sur le rivage & n'a point de tour. Nous partîmes de Nagasima à onze heures; & entre autres endroits nous traversâmes les villages suivans, Jasnada, Fonda, Jawatta, Fazemura, Fadsitonka, Oiwake, & Ongoso, dans quelques uns de ces lieux on vend du Mangué. Environ cinq heures du soir nous arrivâmes à notre hôtellerie du bourg Isjakas, où nous passâmes la nuit.

Le 6. de May nous partîmes à quatre heures du matin. Les principaux endroits que nous traversâmes furent les villages de Sjoono, Kumi-gawara, Tomida, Odamura, Seikinfi, Waddamura; la ville de Simmatz, ou plutôt le fauxbourg de la ville de Nabi Jamatz, que j'ai nommée Kammi Jamma, dans mon premier journal sous le 14. d'Avril; le village de Nofiri, le bourg de Seki, où l'on vend des torches ou meches de Bambous presque dans toutes les maisons; & au voisinage duquel est un temple d'Amida, & un autre de Dsifoo, avec un bassin de pierre plein d'eau au devant, afin que les adorateurs y lavent leurs mains; le bourg de Sawa, ou Sawabeno Kinofa, nommé quelque fois aussi Sakanofita où nous dinâmes: le village de Jamanaka qui a un Mia, ou Chapelle; celui de Tsutji jamma, où nous trouvâmes un grand nombre de pelerins d'Isje: divers autres villages encore que je ne nomme point, & la ville de Minakutz où nous couchâmes cette nuit.

Le 7. de Mars nous partîmes de Minakutz à la pointe du jour, nous passâmes par les villages de Kitawaki, Idsumimura, Nadsime, Fari, Koo-siburo, le bourg d'Illebe, le village de Takanomura, celui de Menoke, où l'on prépare, & l'on vend la poudre amère que certaines personnes prennent au lieu de thé, & le village de Tibara. Nous fûmes à dix heures du matin à la petite ville de Kufats où nous dinâmes. Nous passâmes ensuite par les villages de Satznanofi, Okanofieja, Sinda, Seta, & la ville de Dliedfi, pour nous rendre à celle d'Ootz, où nous fûmes obligés de nous arrêter par la fantaisie de nos interpretes, qui ne voulurent pas avancer d'avantage après, quoi qu'il fût à peine deux heures midi.

Le 8. de May nous partîmes de Ootz de bon matin: nous passâmes au



village ou bourg d'Odani, aux villages de Jakotsieja & de Jabunosta presque contigus, & nous nous trouvâmes peu après à un village, situé au pied la montagne de Finoo. Il y avoit près de ce village une pierre dressée sur laquelle étoient gravés les mots Namandabuds; vis à-vis de la pierre étoient deux malfaiteurs sur la croix. Tout au devant, & derrière la pierre, dans un certain éloignement hors de la vue des personnes exécutées, étoit assis un prêtre sur un tapis vieux & chetif, avec sept tablettes devant lui fichées en terre. Le nom de la personne morte étoit écrit sur chacune de ces tablettes, & dessus il y avoit une bannière suspendue avec les mots Namandabuds. Le prêtre avoit la tête couverte d'un grand bonnet d'été vernissé, & une planche devant lui sur laquelle étoit une cloche renversée qu'il frappoit de temps en temps avec un marteau en chantant Namanda. Il avoit aussi près de lui une grande cuve d'eau, & sur une planche quelques papiers écrits suspendus vers l'eau, avec des branches de Skimmi, tout auprès. Le Prêtre prenoit de temps en temps des branches de Skimmi, les attachoit au bout d'un batton, les trempoit dans l'eau, & en arrosoit les tablettes dont je viens de parler, pour donner du rafraîchissement aux âmes des personnes dont les noms étoient écrits dessus. Le lecteur s'imagine aisément que tant de peine ne se prenoit pas pour rien. Les superstitieux Japonnois donnoient libéralement des Kasjes, au prêtre, apparemment afin qu'il priât pour leurs âmes: le drole pourtant avoit une physionomie de vaurien, qui auroit du faire croire qu'il avoit grand besoin de prières pour lui même. De cet endroit nous fumes peu après à Kio, ensuite à Jama, Sijnokio, & sur le chemin qui mène au temple de Kurodanna, qu'on laisse sur la droite, & celui de Giwon, sur la gauche un peu plus loin. Après cela nous passâmes sur le fameux pont de Santionofas, & enfin nous arrivâmes à notre hôtellerie de Miaco une heure après le coucher du soleil.

Retour à  
Miaco.

Le 9. de May notre Ambassadeur reçut un présent de cinq robes de la part du président du tribunal de justice à Miaco. Les deux gouverneurs de la même ville lui envoyèrent chacun cinq Schuits en maniere de présent: ils étoient enveloppez de papier & mis au milieu d'une planche de la maniere dont on en use quand on s'envoie des présents l'un à l'autre, dans le pays. Sur la même planche étoient cinq lettres pliées chacune avec une adresse différente, & un Schuit d'argent dedans, à chacune. Le même jour on nous presenta à acheter diverses marchandises & ouvrages de la fabrique de Miaco. Cela nous étoit porté dans notre chambre par nos domestiques Japonnois, à cause qu'il n'est pas permis aux marchands de nous voir. Nous fumes même obligés deux fois de renvoyer ce que nous venions d'acheter, à cause de quelques petites Idoles de bois qu'une rigoureuse recherche fit découvrir, quoi qu'elles se fussent glissées par mégarde parmi le reste de la mercerie. Nous étions redevables de tout cet embarras à nos interpretes, dont les soins vigilans ne nous permettoient pas d'acheter quoique ce fût qui eut le moindre rapport avec les Idoles du pays. Outre que les marchandises que nous achetâmes à Miaco nous coutoient presque autant qu'elles nous auroient couté à Desima, y ayant des personnes nommées pour regler les prix; ce qu'ils font toujours à notre desavantage autant qu'ils le peuvent.

Le 10. de May nous repartîmes de Miaco après un petit déjeuner de mets à la Japonnoise pour lequel notre hôtesse eut un Cobang, selon une vieille coutume. Ce jour étant destiné pour visiter les temples somptueux &



& les autres édifices sacrez de Miaco, nous trouvames des Cangos qui nous attendoient à la porte. Nous allames en premier lieu au fameux monastere de Tfuwain, où l'Empereur loge lorsqu'il vient à Miaco visiter le Dairi: il appartient à la secte de Siodo, dont les sectateurs adorent Nama Adai, & que l'on dit avoir été fondée il y a plus de 800. ans. La premiere chose que nous y vimes étoit le grand palais où l'Empereur est logé: on y garde le portrait du celebre Empereur Genjogin, dans une petite chapelle. Le respect & la veneration que les Japonnois ont pour sa memoire approche beaucoup d'un culte divin & de l'adoration: à la gauche, derriere un jardin delicieux, est un chemin par où l'on monte à un petit temple basti sur une éminence: l'on y conserve les os & les cendres de cet Empereur. D'abord que nous entrames aux appartemens du derriere le Osjo ou prieur du monastere fût averti de nôtre arrivée. La maison du prieur est agreablement située précisément sur le bord d'une colline escarpée plantée d'arbres & de buissons, d'une maniere irreguliere, & pourtant agreable. Il descendit au palais suivi de plusieurs jeunes garçons bien vêtus un desquels étoit rasé & habillé comme un moine, & dix autres jeunes moines rasez. C'étoit un vieillard d'un air agreable, d'un bon temparement, & qui paroissoit se bien porter: il étoit vêtu d'une robe couleur de violette, où d'un pourpre obscur, avec une touffe, telle qu'on en porte à la cour, de la même couleur, & une bource pour les aumones qu'il portoit à la main, richement brodée en or. Il se tint un peu éloigné pour nous regarder, & donna ordre à des moines de nous regaler d'une tasse de thé, nous repondimes à son honneteté par un Itzebo que nous lui donnames envelopé de papier. En sortant il laissa derriere lui un bon nombre de moines assis qui formoient une double haye dans la chambre: il s'assit au bout de cette file, derriere un paravant, pour nous faire voir apparamment la pompe & la splendeur avec laquelle il vit. Quittant ce palais nous fumes sur une terrasse peu élevée sur le terrain: elle nous mena à un grand temple voisin, soutenu par cinq fois six gros piliers de bois, ou pour mieux dire sept fois huit, en comprenant ceux qui soutiennent la galerie qui fait le tour du temple en dehors. Au milieu du temple il y avoit une petite chapelle vernissée, magnifiquement ornée avec des Namandas & d'autres ornemens exquis. Il y avoit aux deux cotez d'autres chapelles avec des Idoles. Le temple étoit aussi grand qu'une église d'Europe. Les nattes étoient levées de dessus le plancher & mises à l'écart dans un coin, & les lampes bruloient continuellement devant les Idoles. Nous ne crumes pas qu'il valût la peine de voir tous les autres temples & maisons qui étoient dans le voisinage. On nous fit monter pourtant à quatre cens pas de là sur une butte pour voir une grande Gum, ou cloche; elle surpassoit beaucoup en hauteur & en circonference celle de la seconde grandeur qui est à Moscou, mais elle étoit mal faite; les bords d'en bas étoient tournez en dedans, au contraire de la forme des cloches d'Europe, par où le son en étoit en quelque maniere étouffé au dedans. Comme nous y étions, un homme la frappa pour nous divertir avec un gros batton de bois; il me semble qu'on en faisoit peu d'usage; car le batton étoit tout neuf & attaché à la cloche. Elle étoit d'ailleurs brute & mal fondue; son espaisseur étoit d'un Siakf, comme on nous dit. Elle avoit seize Siakfs & huit pouces de hauteur, vingt huit Siakfs & huit pouces de circonference. Un Siakf est composé de dix Sums; un demi Siakf s'appelle un Gosum, ce qui est un peu moins que nôtre empan, qui est au

Grande  
cloche.



Temple  
de Gi-  
won.

plus ce qu'un homme peut atteindre de l'extrémité de son pouce & de son indice étendus; quatre Siakfs font au Japon un Etofiro, de sorte qu'un Ikin ou la longueur d'une natte, qui est autant qu'une brassée parmi nous, est à l'égard des Japonnois, deux Siakfs & trois Sum ou pouces. (Voyez la figure de cette cloche à la Planche XXXIII. fig. 6.) Les moines qui avoient ordre de nous accompagner nous menerent à l'autre porte du monastere où nous primes nôtre congé. De là nous fumes à un autre magnifique bâtiment, soutenu par quatre, ou seize piliers; avec deux maisons, une à chaque côté, où il y a un escalier qui mene au bâtiment dont je parle. En descendant de l'autre côté de ce bâtiment par trois escaliers, l'un de 20. marches, l'autre de deux, & le troisieme de trois, dont les deux dernieres étoient de pierre, nous allames à une autre colline qui fait face à la ville, & qui est couverte de temples. Nous fimes aller nos Norimons à vuide devant nous, & allant à pied pendant un demi quart d'heure au travers d'un bois agreable, nous arrivames à une place quarrée dans laquelle étoit un temple de Giwon, accompagné de plus de vingt petites Mia ou chapelles, avec des lampes, & de plats remplis de viandes sur une table qui étoit placée au devant des chapelles. Vis-à-vis du temple près de l'entrée de la cour on voyoit assis les Canusi, avec leurs habits d'Eglise blancs, & des bonnets roides de vernis, nos interpretes nous demanderent des Putjes pour les leur donner. En sortant de cette cour, nous passames par un superbe Tori ou porte de temple, & nous entrames dans une rue pleine de lieux de debauche. Les hôtes de ces mauvais lieux n'ont pas la permission de tenir chacun plus de deux filles, de peur qu'ils ne s'enrichissent trop dans ce commerce. Le prix de la plus belle est de trois Maas par nuit, pour une beauté mediocre deux Maas, & un Maas pour la plus chetive. Tournant de cette rue à gauche pour entrer dans une autre, nous fumes dans un petit temple appelé Kurumado, qui fait face sur la rue avec le même rang des maisons. Dans ce temple sur la droite étoit un petit autel sur lequel on offroit de l'encens à Amida & à d'autres de leurs divinitez; & vis-à-vis, à quelque pas de distance, il y avoit un autre autel plus grand avec des lampes allumées. Nous remarquames qu'à un coin sur la gauche derriere une grande grille de bois, il y avoit une lanterne à six angles couverte d'une gaze noire. On peut la faire tourner comme une roue, & l'on dit qu'elle est d'un grand usage, pour la decouverte des choses inconnues, & de celles qui sont à venir. On nous dit aussi qu'il y avoit, dans la même lanterne, un grand livre sur leurs Dieux & sur leur religion, dont ils ne pouvoient ou ne vouloient nous rien dire du contenu, en detail; il vouloient seulement nous faire accroire que c'étoit une chose surprenante & miraculeuse. Nôtre Bugjo étant introduit par l'hôte dans le temple, je saisis l'occasion de le suivre tandis que les autres s'arrêtoient dans la rue. De Kurumado nous allames à une magnifique tour bâtie sur la penchant de la montagne: elle à cinq étages de haut, & cinq galleries qui en font le tour. Nous fumes ensuite au grand temple des Kiomids qui est bâti aussi sur le penchant de la montagne: sa façade est soutenue par de longs piliers de bois. Je n'observai rien de remarquable dans ce temple, & dans deux autres qui sont au voisinage, que ce que j'en ai marqué dans le journal de nôtre premier Voyage. Ils étoient pleins d'Idoles, & d'images; entre autres il y avoit un combat représenté sur une muraille, & la ville d'Osacca à une autre; avec plusieurs autres choses de cette nature, pour amuser les spectateurs.

Au



Au haut de la colline, au dessus de l'eau, il y avoit un autre petit temple avec plusieurs Idoles, entre autres la representation d'une vieille femme: Il n'y manquoit rien d'ailleurs de ce qui pouvoit rendre cette situation comode & charmante, de ce dernier temple nous descendimes par un escalier de pierre de plus de cent marches, pour aller à un ruisseau qui a donné le nom au temple; & de là suivant une ancienne coutume, nous fumes dans un cabaret où pour mieux dire dans un mauvais lieu où nous fumes regalez par l'hoste, à la Japonnoise: il eut de nous un Cobang, l'hôteffe un Itzebo, & les deux jeunes filles qui servoient, quelque chose chacune. Après avoir demeuré une heure & demie en cet endroit, nous rentrames dans nos Cangos & nous nous fimes porter au grand temple de Daibods. (Voyez la Planche XXXV). Devant la cour de ce temple il y a une petite colline élevée par art, qui a sur le haut un monument de pierre: on l'appelle le tombeau des oreilles à cause que Taiko, retournant de la guerre qu'il avoit faite aux habitans du pays de Jessô, fit enterrer là ses deux oreilles qui lui avoient été coupées dans un combat. La cour du temple est entourée d'une muraille bastie avec des pierres de taille d'une grandeur extraordinaire, sur tout du côté de la façade. J'ai déjà décrit la gallerie ouverte qui fait le tour de la cour du temple: du côté intérieur de la muraille, elle est couverte d'un toit soutenu par un double rang de cinquante piliers de chaque côté: c'est quatre cens piliers en tout, supposant que la cour soit un quarré parfait; tous ces piliers sont peints en rouge. On monte au portail par huit marches: on voit à l'entrée deux figures affreuses de geants appelez Awun, ou Injo, ou Niwo: elles sont noires, ou plutôt d'un pourpre obscur mêlé de noir. Celle, qui est sur la gauche en entrant, a la bouche ouverte, & une de ses mains étendues: au contraire de l'autre figure, qui a la bouche close, la main fermée, & appuyée sur le corps avec un long bâton qu'elle tient à demi en arriere. On dit que ce sont les symboles des deux premiers & souverains principes de la nature, l'actif, & le passif: celui qui donne, & celui qui ôte, celui qui ouvre & celui qui ferme: le ciel & la terre, la generation & la corruption, conformément à leur propre explication. Après avoir passé sous le portail, nous allames dans une belle place qui a seize piliers de pierre de chaque côté, où l'on met des lampes allumées, un bassin d'eau où l'on se lave, & quelques autres choses. Le temple de Daibods est soutenu par de grands piliers de bois d'une prodigieuse grosseur, quelques uns sont d'un seul tronc d'arbre, mais la plupart sont de plusieurs troncs d'arbre mis ensemble comme nos mats, le tout en rond. Tous ces piliers, de même que les montants, les poutres, & la plus grande partie de la charpente du temple, sont peints en rouge. A la droite de ce temple il y avoit une petite chapelle noire & vernissée, avec un miroir en dedans, aussi grand que celui de St. Stanislas à Cracovie. Il y avoit des marchandes assises dans le temple. Je remarquai que près de ce temple, & des autres aussi, les gardes du temple étoient en faction avec des batons à leurs mains. Je crus que c'étoit pour nous que cela se faisoit. Le sol de ce temple est pavé de pierres de taille quarrées. De ce temple nous fumes à celui de Quanwon: l'Idole de Quanwon étoit assise au milieu du temple, elle avoit auprès le fameux devot Sakka, vieux penard maigre, d'un regard rude, & quelques Niwos, plus grands que nature, avec d'autres representations de personnes inconnues; de chaque côté du temple, il y avoit dix tablettes ou bancs de bois l'un derriere l'autre; leur longueur étoit d'un

Temple  
de Dai-  
bods.

Temple  
de Quan-  
won.



bout du temple au bout opposé: Il y avoit cinquante statues de Quanwon, sur chaque banc, chacune placée sur un piedestal en particulier; & tout le nombre disposé de sorte qu'il y en avoit toujours cinq de chaque côté, l'une derriere l'autre, en droite ligne. Il y avoit de cette façon un millier de statues de Quanwon, grandes comme nature placées debout aux deux côtez du temple, lesquelles avec les 33. qui sont au milieu font le nombre de 1033; & en comptant les petites poupées, & Idoles qu'elles portent à leurs mains & sur leurs têtes, elles font en tout 33333. selon le calcul des Japonnois. Ces Senfin Quanwon étoient toutes dorées, avec une guirlande, ou couronne autour de leur tête; chacune avoit plus de vingt bras, deux desquels, qui sortent de la poitrine, elles tiennent élevez comme une personne qui est en priere. De deux bras encore, le droit tient un baton de Dsijsô, & le gauche une pique à trois pointes. Tous les autres bras se tiennent l'un l'autre de la même maniere, ou tiennent chacun quelque chose de particulier à la main, (voyez la Planche XXXVII.) On a disposé une jaloufie en longueur devant cette assemblée de divinitez, comme aussi entre les bancs separez par des ruelles pour aller d'une extremité du temple à l'autre. Hors du temple, le peuple se divertissoit à tirer des fleches; & j'ai trouvé écrit dans leurs Chroniques comme une chose remarquable, que plusieurs milliers de fleches avoient été tirées, par le même homme dans un seul jour. Le but ou l'on tire est à 170. pas de distance. (On a mis une vuë de ce temple de Quanwon, tirée d'après l'original Japonnois, à la Planche XXXVI.)

Après avoir assez regalé nos yeux de la vuë de ces temples, nous nous fimes conduire en bas du côté de l'eau, où nous trouvames des bateaux & des barques prêts à nous recevoir, pour descendre le long de la riviere. Nous ne nous arêta mes pas pour dîner à Fufimi, comme nous avions fait les autres fois: Il n'y avoit point de place pour nous dans aucune des hôtelleries: elles étoient remplies de gens de la fuite de cinq Princes qui étoient venus pour se divertir dans cette ville; ainsi nous baissames la riviere sans perdre temps jusqu'à Jodo. On nous montra à nôtre gauche, un endroit nommé Mara ou Marano Miaco, où Miaco étoit situé autres fois, & où il y a aussi un temple de Diabods: l'endroit où Miaco est situé maintenant s'appelle Fiefanno Miaco. Nous fumes ensuite à la vuë de Jamafacki situé à notre droite au pied d'une montagne sur la quelle est le fameux temple de Jamafaki Sengin. Nous vimes à nôtre gauche un autre temple appelé Jawattano Fatzman; il étoit presque nuit lorsque nous arrivames à la vuë d'Osacca, & nous ne pûmes point gagner nôtre hôtellerie avant minuit.

Le 11. de May nous nous reposames des fatigues du voyage, & nôtre Ambassadeur reçut de chacun des gouverneurs un present de quelques Schuits d'argent en reconnoissance du present qu'il leur avoit fait en allant à la cour.

Le 12. de May nous fumes conduits à Simmios, & de là nous retournames à Tenosi où nôtre hôte nous attendoit pour nous regaler. En sortant d'Osacca, nous fumes bientôt dans la platte campagne: nous y remarquames une place quarrée entourée d'un mur, au milieu de la quelle étoit une grande maison exhaussée avec une cheminée au milieu, à peu près comme à une fonderie. Cette maison sert à brusler les morts, ce qui se fait quelque fois dans une cour à decouvert, lorsqu'il n'y a point de place dans la maison. Il y a plusieurs petits villages des deux cotez du chemin



tre Simmios, & Tenosi : une partie du chemin est tout le long d'une colline plantée d'arbres : les gens de la campagne fumoient les arbisfeaux à Cotton.

Le temple de Simmios est situé dans une grande cour, & au milieu d'un bois agreable, à la gauche du chemin de Sakkai. Un Torij fort exhaussé ou porte de temple de pierre, & une large allée menent les curieux à un pont élevé qui ressemble à une moitié de roue, bâti sur un petit ruisseau. On dit que ce pont est fort antique : c'est pourquoi en memoire des histoires qui le rendent fameux ils font tout ce qu'ils peuvent pour le reparer, & l'entretenir sur pied. Il est fort difficile de passer dessus, mais pour la commodité des allans & venans, on a bâti sur le même ruisseau deux autres ponts plus aisez à passer : au delà de ces ponts est la cour ou les temples sont bâtis : nous en laissames plusieurs sur nôtre gauche & sans perdre du temps nous allames au principal, où nous trouvames les Canusi, assis avec des robes blanches ; ce temple a deux portes avec des fenêtrés fermées de jaloufies au milieu de la façade, par lesquelles les Japonnois regardent, & se prosternent du côté où l'Idole de Dai Miolin est cachée. Ce temple principal a ses côtez, & ses chambres voisines, ornez de representations, de peintures & d'ornemens, parmi lesquels on voyoit une carte du monde où le pays de Jessô étoit représenté comme contigu à la grande Tartarie. A la droite du temple, il y a un endroit où les gens se reposent, & boivent une tasse de thé ; un peu plus loin, il y a un vivier avec un pont de pierre, où l'on nourrit du poisson apprivoisé. (On a donné un plan de ce temple, & de ses appartenances, dans la Planche XXXIII. Fig. 10. & 11.)

Le Temple de Simmios.

a. Est le Torij ou la porte du temple, de pierre.

b. Le pont rond.

c. Le principal temple où les Canusi sont assis avec des habits blancs.

d. d. Le pont de pierre sur le vivier.

e. Endroit pour boire une tasse de thé, en forme de loge de portier.

f. f. f. Temples avec des Kuges assistants.

A. Eiwonimat, ou Eisonomats : Sapin fendu en deux près du tronc ; un des côtez qui porte de petites feuilles tendres, est appellé femelle ; l'autre qui en porte de plus grandes & fortes est appellé le male.

B. Petite chapelle longue dont on tire les Idoles pour les porter aux processions.

C. Grand temple somptueux.

DD. Deux autres superbes temples vis à vis l'un de l'autre, avec de doubles toits recourbez, & de doubles galleries autour.

Après avoir parcouru ce qu'il y avoit de remarquable en cet endroit, donné à manger au poisson du vivier dd, & bu une tasse de thé à l'endroit marqué ee. où nous donnames un Itzebo pour cela, nous rentrames dans nos Cangos pour nous faire porter au vieux chemin comme on l'appelle, par où nous retournions à Tenosi. Une grande allée garnie de lanternes, & bordée de hayes des deux côtez nous conduisit à une magnifique porte couverte de toits recourbez : elle menoit à un autre temple dans la cour duquel nous ne pûmes nous empêcher d'admirer une tour quarrée, haute de huit étages, & couverte d'un pareil nombre de toits en pente, cizelez avec beaucoup d'art. Derriere cette tour un peu sur la gauche, est le principal temple de Sotoktais, dont la maitresse Idole étoit élevée au milieu, & avoit une autre idole à la droite, haute d'une aune &



Eau mine-  
rale.

demie, environnée de statues représentant les quatre éléments, & couverte d'un drap double. Tout le temple étoit noirci de la fumée d'un grand nombre de lampes qui y sont suspendues dedans & dehors. De là nous fumes conduits à un autre temple long, qui contenoit cinq grandes idoles élevées sur le sol, & un grand nombre de petites au dessus des grandes en divers rangs. On nous mena ensuite dans un lieu étroit où passe une source d'eau minérale chargée de fer ou de vitriol, elle y a formé avec le temps un sédiment qui ressemble pour la figure à une tortue, d'où on l'appelle, *l'eau de tortue de mer*. On voit pendu auprès un godet de bois de Bambouc, dont le peuple se sert pour boire.

Après avoir fait la revue de ces temples, nous retournâmes à notre hôtellerie à la distance de quelques rues; elle étoit située avec d'autres maisons & un temple de Quanwon, sur une éminence qui a une fort belle vue sur la ville, & les environs d'Osacca du côté de la mer; nous y demeurâmes quelques heures, & fumes bien regalez par notre hôte. Après midi nous retournâmes à Osacca, & en chemin on nous montra un temple nommé Ikudama, situé à la gauche du chemin dans un bois qui est au pied d'une montagne. Non loin de ce temple il y avoit un vivier. Nous fumes de là aux fauxbourgs d'Osacca, qui sont pleins de temples; ensuite à Osacca, Firamatz, où nous passâmes par un jardin rempli d'arbres de Fudsi qui étoient alors en fleur. Nous arrivâmes à notre hôtellerie entre cinq & six heures du soir.

Le 13. de May nous partîmes d'Osacca dans des Cangos à huit heures du matin. Nous avons envoyé devant nous notre équipage de nuit sur trois chevaux, & notre gros bagage par eau. Le premier endroit, que nous trouvâmes sur notre route, fut le village de Khitama, qui étoit sur la gauche & contigu à Osacca. Ensuite celui de Famma à notre droite, de là aux villages de Samba Sinke, Dsiuso, Midfuja. Il y a dans ce dernier village un long temple de l'Idole Soofukusi: cet endroit est à deux lieues de distance de notre hôtellerie d'Osacca; notre hôte voulut venir avec nous jusques là, & nous y donna à dîner. Passant ensuite par le village de Fatzima nous traversâmes la rivière de Kansackigava, qui vient de Dsiuso, ou Itzibangava. Cette rivière étoit alors, comme elle est ordinairement, pleine de batteaux qui montoient, & descendoient de Fusi: elle est large, pleine de petites Isles; ses détours sont fort irréguliers. Après cela nous passâmes au village de Maja, par où nous allâmes à la ville d'Amagasaki: cette ville contient environ 2000. maisons. La rivière dont nous venons de parler la traverse, & passe autour du château, qui a une tour & des murailles de pierre de taille. Les rues par où nous devions passer avoient été arrosées par ordre de deux Messieurs qu'on avoit envoyez pour nous accompagner dans notre passage. Les habitans nous regardèrent passer, à genoux, & à la porte de leurs maisons, avec beaucoup de modestie, chacun gardant un profond silence. Sur le chemin par où nous passâmes pour venir dans cette ville, nous vîmes un grand nombre de veaux que l'on élève pour le labourage: le pays tout autour étant regardé comme le meilleur du Japon pour le froment, & l'orge. Le terroir en est naturellement un peu sec & sablonneux: les naturels du pays remédient à ce défaut en l'engraissant avec de la fiente humaine. D'Amagasaki nous fumes au village d'Imas, à l'entrée duquel à la campagne, étoient six Idoles de pierre avec des caractères que nous avons remarquez aussi à l'entrée d'Amagasaki. Nous passâmes ensuite au village d'Asiap, puis à celui de



de Kafama au voisinage duquel est une carrière de belles pierres de taille que l'on transporte sur les bords de la rivière, avec des charrettes tirées par des bœufs. Ces charrettes ont trois roues chacune d'une seule pièce de bois solide : les pierres sont ensuite portées par eau, pour des moulins & pour d'autres usages. Les charrettes sont fort basses, & lorsqu'on décharge on ôte la roue de devant, pour laisser tomber les pierres. On nous assura que l'année précédente la rivière avoit si fort grossi par une pluie continuelle de vingt quatre jours, que plusieurs de ces pierres quoique fort grandes avoient été entraînées en divers endroits. La rivière s'appelle Simisgava, & l'endroit où demeurent les ouvriers qui tirent les pierres, Simsi. Assez près de ce dernier endroit est une autre carrière appelée Taganakawara, & le village de Midoro, qui a un grand vivier à la gauche; & à la droite la haute montagne de Majasan, au sommet de laquelle est un temple dans un bois. A une petite distance de là, nous trouvâmes un autre vivier, & une maison d'où il y a un chemin qui mène à un temple voisin. De là nous fûmes conduits au bourg de Koobe, où nous prîmes un bateau pour traverser jusqu'au havre de Fiongo.

Carrière  
de pierres  
de taille.

Le 14 de May de bon matin, nous mîmes à la voile à Fiongo, & aiant un vent favorable nous passâmes les detroits d'Akasi, où le vent commença de tomber, & fût suivi d'une grosse ondée de pluie. Cependant nous avançâmes à force de rames, & sur le tard dans la nuit, nous jettâmes l'ancre près de l'Isle de Kurokaki. Nous vîmes le même jour le Prince de Fisen qui cottoyoit le rivage; il fit son voyage d'Osacca à Simonofeki, par terre en treize jours. Tous les Princes de l'Empire font leur voyage de Miaco, à Jedo, en treize jours de temps, sans qu'aucun soit dispensé de cette règle, excepté ceux qui sont du sang Imperial, & le Prince de Satsuma, qui est rarement moins de quarante jours en route, & qui quelque fois y est plus long temps.

Le 15. de May nous mîmes à la voile à la pointe du jour avec un vent frais, & un temps clair & serain. Nous dinâmes à la vue d'Odzutz ou Kodzutz, & nous découvrimus en même temps une petite isle, vis-à-vis de Symotsui, où nous abordâmes pour faire aiguade. Nous trouvâmes l'endroit plein de chevaux qui appartenoient au Prince de Bitsju. Avant midi, le Prince de Nagatta mit à la voile près de nous, suivi de soixante barques, & après midi le Prince de Janagava suivi de dix.

Le 16. de May nous deployâmes encore nos voiles avant la pointe du jour, favorisez d'un vent frais fort vif, & d'un beau temps. Environ dix heures & demie nous découvrimus l'isle & le bourg d'Ige. La plupart des maisons de ce bourg, qui est la résidence d'un petit Seigneur, sont blanchies. Peu après nous arrivâmes à la vue d'Iwagi, que nous avions à notre stribord, & ayant passé par les detroits de Fanaguri nous découvrimus Mitarei, que nous laissâmes à stribord, comme nous fîmes aussi quelque temps après, les Isles de Nuwa & de Tîuwa que nous avions peine à appercevoir. Ainsi nous allâmes tout droit vers les Isles de Camiro & de là aux detroits de Caminofeki. Le vent continuant à nous être favorable nous passâmes les detroits aussi, & quand nous fûmes au large nous rencontrâmes plus de cent navires & bateaux petits & grands à l'ancre. Nous poursuivîmes notre cours, & jettâmes l'ancre une heure après à dessein d'être plutôt prêts à mettre à la voile le lendemain matin. Nous avions fait ce jour là cinquante lieues de mer qui approchent fort



des lieues de terre, au contraire de ce qu'elles font en pleine mer hors de la vuë de terre où les lieues font beaucoup plus longues.

Le 17. de May le vent & le temps continuant à nous être favorables nous mimes à la voile de bon matin, & allames de conserve avec plus de vingt autres navires. Nous fumes à Simonofeki après midi, d'où nous partimes dans de petits bateaux pour aller à Kokura où nous arrivames à sept heures du soir.

Nous partimes de Kokura à cheval le 18. de May à six heures du matin, & entre autres lieux nous passames aux suivans; le bourg de Kurofakki, les villages d'Ujenofar, Koofiakf, Kujanofse, Nogatta, Katafijima, & quelques autres que je ne nomme point. Nous primes des chevaux frais à Itzka; c'étoit pour la troisieme fois que nous en changeames ce jour-là, passant ensuite aux villages de Tentamats & de Nagawa, nous arrivames fort tard aux flambeaux au bourg d'Utsijno, où nous couchames.

Kurume.

Le 19. de May nous partimes encore aux flambeaux à cinq heures du matin, dans des Cangos, avec quoi nous traversames les montagnes jusqu'au village de Jammaije, où nous nous arretames demie heure pour prendre des cheraux frais. Nous en changeames encore à Maatzkassua: dans ce dernier lieu, commence un chemin qui mene au grand temple de Fikofan à dix lieues de distance. Nous trouvames près du temple deux compagnons vigoureux & embonpoint, avec leurs têtes rasées & leurs sabres attachés à leur ceinturon: ils portoient leur équipage de nuit sur leur dos. On nous dit qu'ils étoient Jammabos: ils étoient suivis d'un homme à cheval qui nous parût être de la même trempe. Nous arrivames à Kurume, grande ville d'environ 2000. maisons: en entrant dans la ville nous trouvames la garde sous les armes, les soldats bordoient les deux cotez de la rue à quelque distance du corps de garde: dès que nous fumes auprès, deux des soldats se mirent à la tête de nôtre train, & deux autres à la queue; pour nous accompagner dans nôtre passage au travers de la ville. Les rues de nôtre passage étoient arrosées; on n'y voyoit point de foule: tout le monde se tenoit au derriere des maisons. Ils nous virent passer à genoux, & dans un si profond silence, que l'on n'entendoit pas le moindre bruit. Nous allames à la place où l'on affiche les ordres publics, & les proclamations, non loin du fossé du chateau; nous y vimes une nouvelle proclamation qu'on venoit d'afficher depuis peu, & vingt Schuits d'argent clouez au poteau, (voyez la Planche XXXIII. Fig. 7.) qu'on promettoit de donner à quiconque decouvriroit les complices d'un meurtre commis en dernier lieu sur un chien. Plus d'un malheureux a été puni severement dans le pays sous le regne du present Empereur, uniquement pour l'amour des chiens. De Kurume nous fumes au village d'Osijmmatz; il y a un chemin qui mene de ce village à la fameuse montagne d'Usen, au pied de la quelle, du coté de Nagazaki, est un bain chaud renommé: on l'appelle Obamma. J'ai deja parlé de cette montagne au Livre I. Chap. VIII. Tome I, page 92, où je renvoye le lecteur. D'Osijmamatz nous fumes au village de Jokomifomatz, & de là à celui de Jakame, où le territoire du Prince de Kurume finit, & où les gentilhommes envoiez par le Prince pour nous accompagner pendant nôtre passage dans ses terres, prirent congé de nous. Nous arrivames peu après aux fauxbourgs de Janagava, & nous fumes à une hôtellerie en deça du pont à nôtre égard: nos interpretes nous donnant à entendre que c'étoit la coutume dans le Japon, lorsqu'on



qu'on revient de la cour, de ne point loger dans la même hôtellerie où l'on a été en y allant. Nous vîmes les gens de la campagne qui faisoient alors secher aux champs les graines de raves pour les battre ensuite. D'autres gens étoient occupez à cueillir les feuilles du Tria ou du Thé: à quoi ils avoient si bien réussi, qu'il ne restoit rien sur les buissons que la simple tige. Ils choisissent les feuilles & les mettent en differents paniers à mesure qu'ils les arrachent. Des paysans avoient déjà commencé à semer le ryz. Nous avons dit ailleurs que cet ouvrage étoit fait par des femmes. Ils labourent la terre lorsqu'elle est sous l'eau: alors ils y passent la charue avec des bœufs un peu plus petits que ceux dont on se sert pour le charroi; & ils cassent les mottes qu'ils reduisent en limon avec des bêches courtes. Quelques heures après que nous eumes soupé nous partîmes de Janagawa, par eau, dans trois barques: après que nous eumes descendu la riviere, les bateliers ne voulurent pas avancer jusqu'au lendemain matin, à cause que l'officier qui commandoit avoit reçu des ordres rigoureux, sur peine de la vie, de prendre garde que l'on nous fit faire sûrement le trajet de la baye.

Le 20. de May nous traversâmes le baye d'Arima, nous arrivâmes premièrement à Takasaki ensuite à Isafaja.

Le 21. de May nous partîmes d'Isafaja à la pointe du jour; & traversant les villages de Kami Jaki, de Kega, avec la riviere de Kusnogava, nous arrivâmes environ neuf heures du matin au bourg de Jagami: nous y dinâmes, & fîmes nos préparatifs pour faire notre entrée à Nagasaki: nous rencontrâmes à la disnée quelques uns de nos amis & de nos domestiques qui nous étoient venus au devant. On compte que Jagami est à quatre lieues d'Isafaja, & à trois de Nagasaki; on compte aussi que les quatre lieues égalent la longueur de cinquante rues, & que les trois lieues restantes en valent à peine deux bonnes: mais on en compte trois à cause du chemin qui est fort mauvais, montagneux, & inégal; & du salaire des messagers que l'on paye pour trois lieues. Après dîner nous passâmes par les confins des territoires de Fisen, & de Nagasaki: nous y découvrimus à la gauche le village d'Aba, d'où l'on fait le trajet pour aller aux bains chauds d'Obamma; de là nous passâmes par le bourg de Timi, & par le village de Toge; & nous arrivâmes environ midi, en bonne santé, à Nagasaki.

Retour à Nagasaki.

Graces soient encore rendues au Tout-puissant, gloire & louange, pour la puissante protection, & une infinité d'autres graces que j'ai reçues de sa bonté infinie dans tout le cours de mes voyages; & en particulier dans mon second voyage de la cour de Jedo.

Il ne me reste pour mettre fin à ma Relation du Japon, que de raconter brièvement ce qui se passa depuis notre retour à Desima, jusqu'à mon départ pour Batavia, & delà en Europe.

Ce qui se passa de remarquable à notre retour à Nagasaki.

La première chose qu'on nous apprit après notre retour à Desima, étoit que dix jours avant notre arrivée, il étoit venu des ordres de la cour de Jedo de ne tuer aucun animal, excepté du poisson, à moins que ce ne fût pour les Hollandois & les Chinois; & de ne vendre ni bétail, ni volaille. Nous remarquâmes aussi en traversant la ville que toutes les boutiques de poulailleur étoient fermées, quoiqu'en même tems les poulaillers ne fissent aucune difficulté d'en vendre en particulier dans leurs maisons.

\* C'est celle qu'on connoit en France sous le nom de Ginsenna, selon toute apparence.

Quelques jours après notre retour, on découvrit que les Chinois avoient fraudé la douane, de la racine de Nisi\*, de Calamback, & de Musc; &



cela par le moyen des courtisannes ou autrement ; sur cela on donna la question à trois personnes qui avouèrent qu'ils avoient acheté de ces marchandises à concurrence de 1000. Thails seulement. On arrache des criminels, aujourd'hui, une confession fort prompte, au moyen d'un instrument de l'invention de Tfino Cami. C'est un banc plein de piquants courts & pointus, sur lesquels on traîne les criminels : il ressemble à la chaise des forciers à Lemgow ; la violence de la douleur qu'il cause feroit avouer à l'homme le plus innocent du monde ce qu'il n'a jamais commis.

Le 31. de May nôtre Ambassadeur, Mr. Dubbels, & moy fumes visiter le gouverneur chez lui ; & le remercier : nous fumes reçus & admis à l'audience à peu près de la même maniere dont les grands en usent à Jedo.

La veille du premier de Juin trois personnes se desfirent elles-mêmes ; deux se pendirent : l'un d'eux, qui étoient habitant de Nagazaki, pour avoir fraudé la douane ; l'autre qui étoit moine pour des raisons inconnues. Le troisieme, de desespoir & de misere s'ouvrit le ventre.

Le 14. de Juin fut le premier jour du depart des Jonques Chinoises : il y en avoit en tout vingt quatre dans le port, dont dix sept avoient déjà eu leur Cambang ou jour de vente.

Le même jour 14. & ensuite le 16. de Juin, des Japonnois furent autour du port, dans un batteau plein d'autant de monde qu'il en pouvoit contenir, qui croient *Nembutsu* & *Namanda*. Ce batteau avoit été équipé pour ce sujet aux despens d'une rue, où plusieurs personnes étoient malades d'une fièvre pestilentielle : c'étoit pour chasser le malin esprit *Jekire*, comme ils l'appellent, qui avoit commencé d'exercer sa fureur & de tourmenter les habitans de cette rue. Pour cette même raison on portoit par tout le *Fiakmanben*, ou le cent-mille : ce *Fiakmanben* est un grand rosaire composé de 108. grand chapelets, que tout homme jeune & vieux, assis dans un cercle, prend en sa main, de sorte qu'il fait le tour de la Compagnie, & chacun crie *Namanda* à mesure qu'il prend un nouveau grain. Si la maladie augmente, on fait la même chose dans tous les temples (la figure de ce *Fiakmanben*, se voit parmi d'autres ornemens de la Planche VIII.)

Le 22. de Juin étoit un des jours consacrez à la memoire du defunct Empereur ; auquel c'est la coutume de pardonner, & d'élargir des prisons six criminels coupables de larcin ; on les bannit ensuite à dix lieues de Nagazaki.

Le 23. de Juin on envoya dire à Nagazaki, que l'année precedente les Chinois avoient fraudé la douane au moins de cinq caisses d'argent, & que la plupart des marchandises avoient été vendues à Osacca. Il y a à peine une Jonque Chinoise entre trois qui retourne à la Chine avec toute sa charge : ils se desfont de la plus grande partie en faveur des Japonnois qui les suivent en secret.

Le 24. de Juin on recita le *Fiakmanben* pendant tout ce jour, sur tout dans les rues voisines de *Desima*, & près des maisons où il y avoit des malades ; les endroits où l'on portoit ce rosaire étoient couverts pour garantir l'assemblée de l'ardeur du soleil.

Temples  
de Nagazaki.

Le 26. de Juin nous allames voir les temples de la ville, accompagnez à l'ordinaire de nos interpretes, & d'autres officiers, avec les majors ou magistrats de ville : les temples que nous visitames furent les suivans.



1. Tsaktsjudira ou plutôt Fukufai, temple Chinois: un escalier de pierre de cinquante marches y conduit, & l'on entre dans la cour par une porte ronde. Vis-à-vis du temple il y avoit une petite chapelle avec une Idole nommée Itaten, qui tenoit une épée d'une de ses mains; le temple étoit soutenu par des piliers: c'étoit un bâtiment carré & vernissé, divisé en trois parties: au milieu étoit l'Idole de Saka; à sa droite étoit l'image d'un Empereur Chinois avec trois domestiques. A sa gauche étoit celle d'un jeune homme bien mis avec une couronne sur la tête, & des Chinois debout derrière lui: on avoit mis devant chacune de ces trois principales Idoles des torches faites d'écorces d'arbres, avec une composition d'aromates. Ils mesurent le temps avec ces torches, dont il y en avoit une qui brûloit lorsque nous y fumes, & ne faisoit pas beaucoup de fumée. Le sol du temple étoit pavé de briques, & on avoit mis au tour des coussins de paille sur lesquels les prêtres étoient assis. Il y avoit un autre temple de la même structure près de celui-ci. On nous montra sur le penchant de la montagne, les maisons des prêtres, avec d'autres petits Temples & Chapelles où il y avoit des Idoles grandes comme nature, de différentes figures & assez bien proportionnées. On nous y régala à la Chinoise; & le Pere Prieur, grand homme de bonne mine & fort civil, se montra à nous de loin avec ses habits de pourpre.

2. Suwa situé deux cens marches plus haut, il nous falut pour y aller traverser des rues qui étoient sur le penchant de la montagne: la chapelle du saint est encore plus élevée, & il y a deux escaliers pour y conduire, l'un de bois & vernissé, qui étoit fermé pour nous, l'autre de pierre par où nous montâmes. Il n'y a qu'un ou deux ans que la chapelle de ce saint a été bâtie plus haut qu'elle n'étoit auparavant, à cause que le Mikaddo lui a conféré un titre plus éminent. Il y avoit au même endroit plusieurs Mia ou Chapelles plus petites, comme aussi un theatre pour représenter des piéces dramatiques; une maison où l'on tient toute sorte d'Idoles pour nourrir la dévotion du peuple; & une chapelle de l'Idole de quarante Jambes, devant laquelle on avoit suspendu des pierres qui la représentoient. Les Canusi avoient leurs maisons sur le bord de la montagne, ils portoient des habits seculiers & leurs cheveux courts étoient peignez en arriere.

3. De l'autre côté de la montagne étoit le temple de Siutokus où le feu prit par accident il y a deux ans, à cause de quelques jeunes garçons qui y jouoient. Cela fit que nous n'y pumes rien voir qu'une Idole de Saka. Le censeur des livres du Budfdo, que l'on porte de la Chine pour les exposer en vente, demeure au même endroit. Il est de la secte nommée Sen.

4. Koofkusi ou Nanquindira, où nous ne vîmes rien que la cour du temple; le corps du bâtiment étant bâti plus haut, & pouvant être vu d'assez loin de Nagasaki.

5. Une allée large, qui mene à une chapelle ouverte où étoit l'Idole de Daibods assise sur une fleur de Tarate. Un temple de Kootais ou de Sensu étoit tout près de cette Chapelle.

6. Daikus ou Ikofu: nous allâmes à ce temple environ midi; nous y dinâmes avec toute nôtre suite. Une partie de ce temple sur le devant servoit de lieu d'assemblée ou d'Eglise, & étoit divisée en différents compartiments, ou divisions. L'Idole d'Amida étoit placée sur le derrière. Les gens s'assembloient devant cette statue; & l'assemblée ayant grossi,



des moines vint pour precher. Il s'affit entre la Chapelle & le peuple : il lut un sermon qui dura près d'une heure, & qui fût terminé par une prière qu'il lut à haute voix, tout le monde la repetant après lui. Alors d'autres prêtres s'avancerent vers l'Idole d'Amida, pour chanter, & l'assemblée fut ainsi congediée.

7. Soofokufi ou Foktsiu, autre temple Chinois: il y avoit dans ce temple les representations des disciples de Siaka en diverses postures bizarres; l'un jettoit une bague, un autre avoit le portrait de Siaka sur sa poitrine; un autre des sourcils d'une aune de long, & ainsi du reste; tous étoient en general dans leur Satori ou profonde meditation. Il y avoit au même endroit une marmite d'une prodigieuse grandeur: on s'en étoit servi autres fois pendant une grande famine, qu'un prier de ce monastere alla demander l'aumone lui même pour les pauvres; & le bois étant devenu fort rare, il se servit de la charpente d'un des temples, pour faire cuire le ryz dans cette ample marmite. Nous passames à d'autres temples, entre autres à un de Giwon.

Nous fumes ensuite au temple de Kiomids, ou de Sefufi, bâti au sommet d'un precipice profond. Nous y allames par une longue allée, & par divers escaliers. Il y avoit six idoles de Dfiso à la gauche en entrant, chacune avec un bassin d'eau au devant, comme c'est l'usage dans leurs lieux de sepulture; & une branche de Skimmi placée près du bassin, que chacun de ceux qui entroit, prenoit & trempoit dans l'eau pour en asperger les Idoles. Les images de leurs ancêtres sont gardées dans le temple qui est carré, & fermé. Il y avoit auprès une Idole de Quanwon qu'on pouvoit adorer des deux côtez.

Le premier de Juillet nous allames examiner les barques de la compagnie; & nous declarames inutiles les plus vieilles & qu'on ne pouvoit plus reparer. De là nous fumes à l'Isle de Magome qui est au voisinage, pour voir un temple de Seotokus, d'où nous retournames à pied. Chemin faisant on nous conduisit dans le temple de Fokkesin, où les moines nous reçurent avec une civilité extraordinaire, & nous en montrèrent les endroits les plus particuliers. Ils nous admiroient nous & nos hardes, & prenoient un très grand plaisir à l'honneur de nôtre visite. Les drapeaux, & bannieres, qui sont suspendus dans leurs temples & dans leurs chapelles comme des marques de joye & de triomphe, ne ressemblent pas mal à ceux que les Catholiques Romains portent à leurs processions. On les fait des étoffes les plus cheres & les plus rares, & de la même forme que les Cajemans, qui sont près des temples à Siam. De là nous fumes conduits à un temple Chinois voisin, de Fukafai, que nous avions vu l'année precedente. Nous arrivames chez nous à trois heures après midi.

Le 25. de Juillet les fraudeurs de douane, qui avoient acheté les marchandises des Chinois en secret, furent executez. Le corps d'un de leurs gardes qui s'étoit ouvert le ventre, & celui d'un autre homme qui s'étoit defait lui même, furent attachez à la croix. Deux furent decapitez à Mangome, qui est la place ordinaire des executions; & huit autres qui n'avoient rien avoué furent exilez dans les Isles de Gotho où ils furent envoyez liez sous bonne & sure garde.

Le 30. de Juillet sept barques du Prince de Satzuma, entrèrent dans le port: elles amenoient deux prisonniers de Patan, que la tempête avoit jettez sur les côtes des Isles de Riuku, & qu'on avoit amenez de là à Satzuma. Ils furent incontinent menez devant les gouverneurs pour être exami-



minez sur leur langage, & l'endroit dont ils venoient: tous deux paroiffoient de jeunes gens fort modestes, l'un avoit trente ans & l'autre vingt-cinq, selon leur confession propre qu'ils firent par signes. Ils montroient l'étendue & la situation de leurs Isles, en plaçant des pierres de différentes grandeurs à terre, & leur donnant leurs noms, de Tambaku, de Babafan & ainsi du reste. L'un d'eux paroiffoit bien élevé, & de quelque faveur. Ils étoient assis à terre, chacun avoit son garde pour veiller sur lui, assis sur une natte par distinction. Les deux prisonniers étoient tonsurés à la Polonoise, & avoient deux ou trois trous à chaque oreille comme un ornement. Ils se servoient de la main gauche comme nous faisons de la main droite. Ils font leurs civilités à la manière des nations de l'Asie, en portant leurs deux mains sur leur tête, & touchant la terre avec leur front. On les tient maintenant prisonniers dans la prison ordinaire. Il n'en coûte pas moins de dix caisses d'argent au Prince de Satzuma, pour avoir fait conduire ces prisonniers: Il y avoit des navires du convoi qui avoient quatre-vingts rameurs; & les plus petits, quarante matelots, sans compter les récompenses qu'il faut donner aux Seigneurs qui les accompagnèrent, par respect pour l'Empereur, & pour leur Prince.

Au mois d'Aout, quatre de nos navires entrèrent dans le port tous au même jour, les deux derniers venoient de Siam.

Le premier d'Octobre nous eumes notre second Cambang ou jour de vente, & nous fimes les présents au gouverneur selon la coutume.

A peu près dans le même temps, cinquante Chinois, que l'on avoit tenus en prison assez long temps, furent embarqués dans une Jonque pour être transportés à la Chine. Ils avoient été complices pour receler, & pour frauder la douane d'une livre de racine de Ninsin; trois personnes avoient eu la tête tranchée pour ce crime: une avoit été rompue sur la croix; un des interpretes s'étoit ouvert le ventre; tous les autres furent condamnés au bannissement.

Le 25. d'Octobre, & les trois jours suivants, trois de nos navires levèrent l'ancre à la distance de Papenberg.

Le 29. après avoir fait les présents accoutumés & nous être divertis, nous nous embarquâmes dans l'Amiral Pampus, chargé de plus de mille pics de cuivre; & ayant un vent favorable, nous levâmes l'ancre de même que les autres vaisseaux, à la distance de Papenberg.

Le 30. je fus à bord des autres navires, pour en retirer mes livres imprimés, & mes manuscrits, qui y avoient été apportés secrètement parmi d'autres marchandises.

Le 31. d'Octobre nous quittâmes le port de Nagasaki à la pointe du jour, & nous fimes route S. E. avec un vent frais N. E.

C'est ici la fin de mon Histoire du Japon.

F I N.



DO JAPON LIBRARI

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and is difficult to decipher due to its low contrast and orientation.







A P P E N D I C E  
 O U  
 S U P P L E M E N T  
 D E  
 L'HISTOIRE DU JAPON.



I.

*Histoire naturelle du Thé du Japon, avec une exacte Description de cette Plante, sa culture, son accroissement, sa preparation, & ses usages.*

§. I.

**J**E fai que quelques personnes croiront que c'est une chose superflue, & inutile, d'écrire sur l'Histoire naturelle du Thé, après la longue & exacte description de cette plante qui a été donnée par le Docteur Guillaume ten Rhyne mon très honoré ami, & digne predecesseur dans le poste que j'occupois au Japon. Elle fut publiée par le savant Docteur Breynius (dans l'Appendice de sa centurie des plantes étrangères, imprimé à Danzick en 1678.) Mais comme le Docteur ten Rhyne, quelque curieux, & exact qu'il fût, ne fit pas un si long sejour au Pais que moi, & qu'il menoit une vie plus retirée que la mienne, il n'eût pas les mêmes occasions de s'informer de toutes les particularitez qui regardent cette plante; ainsi il ne faut pas s'étonner s'il omit plusieurs circonstances que j'ai crû trop essentielles pour ne pas les publier: de sorte que j'ai mieux aimé repeter ce qu'il en a déjà dit, que de ne pas ajouter ce qu'il a omis; pour donner ainsi à une fois une relation ample & complete d'une plante si remarquable.

Descrip-  
tion botan-  
ique du  
Thé.

T S J A.

*Thea frutex folio cerasi, flore rosæ sylvestris, fructu unicocco, bicocco, & ut plurimum tricocco.*

Tea, le Thé.

L'arbrisseau du Thé croit lentement; il s'éleve à la hauteur d'une brasse, & davantage. Sa racine est noire, ligneuse, & divisée en branches d'u-



ne maniere irreguliere. La tige en s'élevant se repand en plusieurs branches, & rejettons, aussi irreguliers. L'écorce est seche, mince, foible, de couleur de chateigne, grisastre à la tige, & tournant un peu sur le verd à l'extrémité des rejettons. Le bois en est un peu dur, & plein de fibres; la moelle petite, fort adherante au bois; les branches sont irregulierement environnées de feuilles; elles tiennent à une queue fort mince, & ne tomberoient pourtant point si l'on ne les arrachoit de force; la plante étant toujours verte: ces feuilles ressemblent en substance, en figure, en couleur, & en grandeur, lorsqu'elles ont toute leur crue, aux feuilles du griotier des vergers, *Cerasus Hortensis fructu acido*; mais lorsqu'elles sont tendres, au temps qu'elles sont cueillies pour l'usage, elles approchent davantage des feuilles de l'*Evonymus vulgaris granis rubris*, si l'on excepte la couleur: on voit sortir les fleurs des ailes des feuilles; elles viennent en automne, une ou deux ensemble, & ne ressemblent pas mal aux roses sauvages, d'un pouce ou un peu plus en diametre; elles ont peu de senteur, sont blanches, hexaperales, c'est-à-dire à six petales en feuilles rondes & creusées; elles tiennent à des pedicules de demi pouce de long, qui d'un commencement petit & delié deviennent insensiblement plus grands; leur extrémité se termine en un nombre incertain, ordinairement de cinq ou six envelopes petites & rondes, qui tiennent lieu de calice à la fleur. Aux fleurs succedent les fruits en grande abondance. Ils sont d'une coque de deux coques, mais plus communement de trois coques, semblables à celles qui contiennent la semence du *Ricin*, composées de trois autres coques rondes de la grosseur des prunes sauvages qui croissent ensemble attachées à une queue commune comme à un centre, mais distinguées par trois divisions assez profondes. Chaque coque contient une gouffe, une noisette, & la graine: cette gouffe est verte, tournant sur le noir lorsqu'elle est meure; elle est d'une substance grasse, membraneuse, & un peu ligneuse, s'entrouvrant au dessus de sa surface après quelle a demeuré une année sur l'arbrisseau, & laissant voir la noisette qui y est renfermée. Cette noisette est quasi ronde, seulement du côté, où les trois coques se joignent; elle est un peu comprimée; couverte d'une écaille, mince, un peu dure, polie, de couleur de Chateigne, qui étant cassée laisse voir un pepin rougeâtre, d'une substance ferme comme celle des avelines, d'un goût douceâtre, assez desagreable au commencement, devenant dans la suite plus rude & plus amer, comme le fruit du noyau des Cerises: il fait saliver beaucoup, & devient fort degoutant, lorsqu'il tombe dans le gosier; mais ce mauvais goût passe vite. (Voyez la Planche XXXVIII.) où sont représentées deux branches de cet arbrisseau (Thé), avec la fleur, les Vaisseaux qui contiennent la graine, & la graine même, avec un profil de tout l'arbrisseau comme il est représenté par les Japonnois dans leurs herbiers imprimez.

## §. 2.

Son nom.

Le Thé, que les Japonnois appellent *Tsjaa*, & les Chinois *Théh*, n'a point encore de Caractere propre dans la langue savante du Pays, & approuvé par les Universitez; je veux dire, qu'il n'a aucun de ces Caracteres qui donnent tout d'un temps quelque idée de la vraye nature des choses qu'ils expriment. Cependant plusieurs autres Caracteres lui ont été donnez, quelques uns desquels expriment simplement le son du mot, d'autres sont allusion aux vertus & à la description de la plante. De ce dernier genre est



est celui qui représente les Paupieres de Darma, un Saint distingué parmi les Payens. Il ne sera pas hors de propos d'insérer ici l'Histoire de cet homme, non seulement parce qu'elle est agréable & singulière en son genre, mais aussi parce qu'elle sert à fixer l'époque & le temps auquel selon les Japonnois l'usage de cette plante fut introduit. Darma, troisième fils de Kasuwo, Roy Indien, étoit un saint Religieux, & une espèce de Pape dans les Indes, il étoit le vingt huitième Successeur du St. Siege de Siaka, fondateur du Paganisme Oriental, qui étoit Indien lui même & negre, né mille vingt huit ans avant la naissance de nôtre Sauveur. Ce Darma vint à la Chine environ l'an de Christ 519. son dessein étoit de porter la connoissance de Dieu aux habitans d'un Empire si peuplé, de leur prêcher son Evangile & sa religion, comme la seule vraie & la seule qui pût les conduire au salut: ce n'étoit pas seulement avec sa Doctrine qu'il s'efforçoit de se rendre utile aux hommes, & agréable à Dieu; il alla encore plus loin, & s'évertua pour se procurer la grace divine, en menant une vie austere & exemplaire; s'exposant à toutes les injures de l'air, châtiant, mortifiant son corps, & mettant sous le joug toutes les passions de son ame. Il ne vivoit que d'herbes, & croyoit que c'étoit le plus haut degré de sainteté, de passer les jours & les nuits dans un continuel *Satori*, c'est à dire contemplation de l'être Divin. Refuser à son corps toute sorte de repos, & de recreation; consacrer son esprit entierement & sans relache à Dieu; étoit selon lui la plus parfaite penitence & le degré le plus éminent de perfection auquel la nature humaine puisse atteindre. Après des veilles continuées pendant plusieurs années, il fut à la fin si accablé de fatigues, & de jeunes, qu'il ne pût plus se dérober au sommeil: se reveillant donc le matin suivant, & se souvenant qu'il avoit rompu son vœu, il resolut d'en faire une penitence sincere; & sur le champ, de peur qu'un pareil accident ne lui arrivât encore, il se coupa les Paupieres, comme instrumens & ministres de son crime, & les jeta à terre. Lorsqu'il retourna le jour suivant à l'endroit même où il avoit fait cette execution, il observa que par une admirable métamorphose, de chacune de ses Paupieres étoit né un arbrisseau, le même que l'on nomme aujourd'hui *Thé*, dont les vertus & l'usage étoient alors inconnus au monde, aussi bien que la plante. Darma, en mangeant des feuilles de cette plante, (si elles étoient fraîches ou bouillies dans l'eau c'est ce que j'ignore) sentit avec surprise une gayeté extraordinaire se repandre dans son cœur; & son esprit fut doué d'une force & d'une vigueur toutes nouvelles pour continuer ses divines meditations. Darma apprit d'abord à ses nombreux disciples un événement aussi extraordinaire, avec les vertus excellentes des feuilles du Thé, & la manière de s'en servir. C'est ainsi que les Japonnois prétendent que cette plante singulière qu'on ne sauroit assez louer pour ses grandes vertus, commença d'être en usage. De là vient aussi que comme elle n'a point encore de Caractere fixe dans le langage des savans, quelques uns ont trouvé à propos de l'exprimer par les Paupieres de Darma. J'ai ajouté la Figure de ce Saint à la Planche XXXIX. Il est regardé avec beaucoup de vénération parmi les nations payennes de ces parties Orientales du monde: on le représente avec un roseau sous ses pieds, avec lequel on dit qu'il a voyagé & traversé les Mers & les Rivieres. C'est en dire beaucoup au sujet du nom de cette Plante.

Histoire  
de Darma.



## §. 3.

Supple-  
ment de la  
descrip-  
tion botan-  
rique du  
Thé.

J'ay commencé par donner une courte description de cet arbrisseau, pour en donner une première idée au Lecteur. J'y ajoute d'autres particularitez qui restent à dire pour en rendre la description botanique complète. La tige semble quelquefois être chargée de plus de branches au bas & près de terre, qu'il n'y en a réellement; parce que plusieurs graines ayant été mises au même trou, il arrive souvent qu'il en sort deux, trois buissons, ou plus, qui croissent ensemble, si ferrez l'un contre l'autre, que ceux qui ne les considèrent pas attentivement peuvent s'y méprendre & croire que c'est un seul arbrisseau. Il faut observer outre cela que lors que l'on coupe à la tige les plantes trop vieilles ou trop grandes, comme elles sont après quelques années qu'elles sont sur pied, il sort de la tige de nouveaux rangs de branches & de rejettons plus épais, & en plus grand nombre qu'ils n'étoient auparavant. Le tout reçoit sa nourriture de la même racine. Les jeunes rejettons, qui viennent la première année ou de la graine, ou de la tige lorsqu'elle a été coupée, sont toujours moindres en nombre, mais mieux nourris & plus grands que ceux qui viennent ensuite. (Planche XXXVIII. Fig. B.) Ils deviennent branches avec le tems: l'écorce est couverte d'une peau fort mince, qui se détache lorsque l'écorce devient sèche. Cette peau ôtée, l'écorce paroît d'une couleur verdâtre, la senteur approche fort de celle des feuilles du noisetier, excepté qu'elle est plus désagréable & rebutante, & d'un goût amer, degoutant, & astringent. Le bois est dur, composé de fibres forts & épais, d'une couleur verdâtre tournant sur le blanc, & d'une senteur fort rebutante lorsqu'il est verd. Les branches & rejettons sont en grand nombre, croissent sans ordre, ils sont deliez, de différente longueur, mais communement courts, & n'ont point les anneaux qui sont les marques de l'accroissement annuel des arbres & des arbrisseaux. Ils sont entourés d'un fort grand nombre de feuilles, dont chacune a sa queue, mais sans ordre. Des aisselles des feuilles on voit sortir un bourgeon menu, & tendre. Les feuilles tiennent à une queue ou pedicule court, gras, & vert, assez rond & uni au dessous, mais creux & un peu comprimé au côté opposé. Les feuilles sont d'une substance moyenne, entre la membraneuse & la charnue, elles sont de différentes grandeurs, les plus grandes sont de deux pouces de long; & là où elles ont le plus de largeur, elles ont deux pouces de large ou un peu moins. D'un petit commencement elles deviennent à peu près rondes, & plus larges, & ensuite finissent en une pointe qui est piquante: quelques unes sont de figure ovale, un peu pliées, ondées irrégulièrement sur la longueur, enfoncées au milieu, & les extrémités recourbées vers le dos; elles sont unies des deux côtés, d'un verd sale & obscur, un peu plus clair au derrière, où les nerfs étant assez élevés forment tout autant de creux ou de sillons du côté opposé: elles sont dentées, la denture est un peu recourbée, dure, obtuse, & fort pressée, mais les pointes sont de différente grandeur. Elles sont traversées au milieu par un nerf fort remarquable, auquel répond du côté opposé un profond sillon. Il se partage de chaque côté en cinq, six, ou sept côtes de différente longueur, courbées sur le derrière: près du bord des feuilles, de petites veines s'étendent entre les côtes traversières. Les feuilles, lors qu'elles sont fraîches, n'ont aucune senteur, & ne sont absolument pas si désagréables au goût que l'écorce, quoi qu'elles soient astringentes, & tirant sur l'amer, mais elles ne sont pas degoutantes. Elles diffè-



different beaucoup en substance, en grandeur & en figure ; on doit attribuer cette difference à leur âge, à la situation & la nature du terroir où l'arbrisseau est planté. De là vient qu'on ne peut rien conjecturer sur leur grandeur & sur leur figure, lorsqu'elles sont sechées & portées en Europe : elles affecteroient la tête, si on les prenoit fraîches, parce qu'elles ont quelque chose de Narcotique, qui enivre les esprits animaux, & cause un tremblement convulsif aux nerfs ; cette mauvaise qualité se perd quand elles sont sechées, il leur reste la vertu de rafraichir agreablement les esprits animaux. En automne les branches sont entourées d'un grand nombre de fleurs qui continuent de croître l'hiver. Elles sont composées de six petales ou feuilles une ou deux desquelles en général se retirent comme si elles étoient malades, & n'approchent pas de la grandeur & de la beauté des autres. Elles sont d'un goût fort desagréable tirant sur l'amer ; ce goût affecte sur-tout la racine de la langue, on voit au fond de la fleur un grand nombre d'estamines blanches extrêmement petites comme dans les roses, le bout en est jaune & leur figure ne ressemble pas mal à un cœur. J'ay compté dans une fleur deux cent trente de ces estamines. Les pepins du fruit contiennent beaucoup d'huile & sont fort disposés à rancir : c'est la raison qui fait qu'à peine deux entre dix de ces pepins germent lorsqu'ils sont semés. Les gens du pays ne font aucun usage ni des fleurs, ni des pepins ; je ne doute pourtant pas que les pepins en particulier n'eussent de bons effets dans plusieurs maladies.

## §. 4.

Je vais parler à present de ce qui regarde la culture de l'arbrisseau ; à commencer depuis qu'on met sa semence en terre. Je dois observer Culture du Thé. premièrement que les gens du pays ne destinent point des champs ou des Jardins en particulier pour le Thé, mais qu'ils le font venir autour des hayes, & des bords de leurs champs, sans avoir aucun égard au terroir ; les graines ne sont pas semées tout de suite, ce qui les feroit venir en maniere de haye vive, mais à quelque distance l'une de l'autre, de peur que ces arbrisseaux ne fissent dans la suite trop d'ombre sur les fruits de leurs champs ; & de peur aussi que ce ne fût un obstacle à arracher leurs feuilles : les graines étant contenuës dans leurs capsules sont mises dans des trous de quatre ou cinq pouces de profondeur : six graines au moins, & douze au plus dans le même trou. Ce nombre est nécessaire à cause qu'à peine il en germe un de quatre ou cinq, la plus grande partie ne valant rien, à cause qu'elles deviennent rances en fort peu de temps. De là vient que les tentatives que l'on a faites de planter cet arbrisseau en Europe n'ont eu jusqu'ici aucun succes. Cependant pour le faire venir, ce qu'il feroit mieux en Italie, en Espagne ou en Sicile que dans les parties plus froides de l'Europe ; je voudrois qu'on le plantât dans le pays où il vient naturellement, & dans de grands vases pleins de la terre qui leur est naturelle, & qu'on le portât ainsi : il ne seroit pas ensuite difficile de transplanter les jeunes branches ou les rejettons comme on voudroit. Il faut pourtant considerer que les plantes que l'on transporte de cette maniere ne peuvent point se reproduire en Europe avec le même succes, à cause que dans leur passage de l'Océan Oriental ils sont fort sujets à être attaquez d'une sorte de langueur, ou de deperissement qui leur fait perdre leur force vitale, de telle sorte que leurs graines ne meuriroient qu'à grande peine, & ne seroient que rarement propres à met-



tre en terre. Pour retourner à la maniere de cultiver le Thé au Japon, à mesure que l'arbrisseau s'éleve, les personnes soigneuses & industrieuses engraisent le terroir: on y met une fois chaque année de la fiénte humaine mêlée de terre; ce que quelques autres negligent. Le terroir doit être au moins engraisé avec le fumier lorsque l'arbrisseau a trois ans, avant que les feuilles soient propres à être cueillies; car à cet âge il les porte bonnes & en abondance. A l'âge de sept ans ou environ, l'arbrisseau s'éleve à la hauteur d'un homme, mais parce qu'alors il croît lentement & ne porte que peu de feuilles, l'usage est de le couper à la tige après avoir ramassé le peu de feuilles qu'il a. L'année suivante il fort de sa tige quantité de jeunes branches & rejettons, qui portent un assez bon nombre de feuilles pour dedommager de ce qu'on a coupé de l'arbrisseau. Quelques personnes en different la coupe, & le laissent croître pendant dix ans.

## §. 5.

Recolte  
des feuil-  
les.

Quand le temps de cueillir les feuilles est venu, les personnes qui ont un grand nombre d'arbrisseaux louent des ouvriers à la journée qui font de cela leur affaire particuliere, & y sont fort adroits; car les feuilles ne doivent point être arrachées à pleines mains, mais tirées soigneusement une à une; les domestiques n'étant pas faits à cet ouvrage seroient à peine capables d'en ramasser dans tout un jour trois Cattis chacun; au lieu que ceux qui en font métier, & qui y sont élevez, en ramassent neuf ou dix Cattis. Les feuilles ne sont pas cueillies toutes à une fois, mais en differens temps. Ceux qui depouillent leurs arbrisseaux trois fois l'an commencent leur premiere recolte vers la fin du mois Songuats, qui est le premier mois de l'année des Japonnois, il commence avec la nouvelle Lune qui précède l'équinoxe du Printemps; soit quelle tombe sur la fin de Fevrier ou au commencement de Mars. L'arbrisseau porte alors peu de feuilles qui sont fort jeunes & tendres, & à peine déployées, n'ayant gueres plus de deux ou trois jours de crue. Mais ces feuilles petites & tendres sont réputées les meilleures de toutes, à cause de leur rareté & de leur prix; il n'y a que les Princes & les personnes fort riches, qui en puissent acheter; c'est pour cette raison qu'on les appelle Thé Imperial, quelques uns les appellent la Fleur du Thé. Je ne saurois m'empêcher ici de remarquer l'erreur de quelques Auteurs, qui assurent que les feuilles des fleurs sont ramassées par les Japonnois, & qu'ils s'en servent de la même maniere que des feuilles de la plante. M'étant exactement informé de cela, je l'ai trouvé absolument faux, & j'attribue cette erreur à l'ignorance des voyageurs, ou à la mauvaise application du nom Fleur de Thé, qui comme je viens de le dire à été donné à cette sorte de Thé rare & particuliere. Le Thé boüy des Chinois appartient à la même Classe, j'entends le véritable & le bon qui est rare & cher dans le pays même. La seconde recolte, & la premiere de ceux qui n'en font que deux par an, se fait au second mois des Japonnois environ la fin de Mars ou le commencement d'Avril. Quelques-unes des feuilles sont alors parvenues à leur perfection, quelques autres ne le sont qu'à demi: on les cueille indifferemment. Dans la suite pourtant, & avant qu'on leur donne la preparation ordinaire, on prend soin de les ranger dans leurs diverses Classes selon leur grandeur & leur bonté. Les feuilles de cette seconde recolte qui n'ont pas encore toute leur crue aprochent de celles de la premiere, en sorte qu'on les vend sur le même pied; c'est pour cette raison qu'on les trie



trie avec soin & qu'on les separe de celles qui sont plus grandes & plus grossieres. La troisieme recolte (la seconde pour quelques uns) qui est la derniere & la plus abondante se fait dans le troisieme mois des Japonnois, lorsque les feuilles ont acquis toute leur crue, soit en nombre soit en grandeur. Quelques personnes negligent les deux premieres recoltes, & s'en tiennent uniquement à celle-ci. Les feuilles de cette recolte sont rangées derechef conformement à leur grandeur & à leur bonté en différentes classes que les Japonnois appellent Itziban, Niban, & Sanban, c'est à dire la premiere, la seconde, & la troisieme. La derniere desquelles contient les feuilles les plus grossieres, qui ont deux mois entiers de crue, & qui composent le Thé que le simple peuple boit ordinairement.

## §. 6.

C'est de ceci que vient la distinction entre les trois principales sortes de Thé; la premiere contient seulement les feuilles les plus jeunes & les plus tendres, ou proprement les bourgeons: cette espece après qu'elle a souffert la preparation requise, est appellée Ficki Tsjaa, c'est à dire Thé moulu, parce qu'il est reduit en une poudre que l'on hume dans de l'eau chaude. La même espece est aussi appellée Udsi Tsjaa, & Tacke Sacki Tsjaa, de quelques endroits particuliers où il croit: on la croit preferable aux autres, en partie à cause de la bonté du terroir de ces endroits, & en partie aussi à cause que les feuilles sont cueillies sur des arbrisseaux de trois ans, lorsqu'on croit qu'ils sont dans leur plus grande perfection. Car on doit observer que le terroir & l'âge de l'arbrisseau contribuent tout ensemble à la bonté, de même qu'à la crue & à la grandeur des feuilles, quoique la grandeur ne puisse pas toujours être regardée comme une preuve suffisante de leur bonté, à moins qu'elles ne soient grandes & tendres en même temps: les plus vieilles & les plus grossieres étant ordinairement les plus grandes. J'ai déjà observé que le Thé boüy des Chinois est le même que celui-ci. Les feuilles du second ordre sont un peu plus vieilles & ont cru davantage que celles du premier. Celui-ci est appellé Tootsjaa, c'est à dire Thé Chinois, à cause qu'on le prepare à la maniere des Chinois: ceux qui tiennent des cabarets à Thé, ou qui le vendent en feuilles, subdivisent cette classe en quatre autres qui different en bonté & en prix; la premiere contient les feuilles qui sont ramassées au commencement du printemps, lorsqu'elles commencent à pousser, & lorsque chaque jeune branche n'en porte que deux ou trois, qui en général ne sont pas entierement deployées ni venues à leur perfection; un Kin que les étrangers appellent Catti est une livre & un quart, poids de Hollande, de cette espece preparée, coutte au Japon, (si comme j'étois étranger, je n'ai pas été trompé ou mal informé) un Siumome, ou comme les étrangers l'appellent, un Thail & davantage, ou depuis dix jusqu'à douze Maas d'argent, ce qui revient environ à soixante dix ou quatre vingt sols de Hollande (Stuyvers): chaque Maas compté sur le pied de sept Stuyvers ou sols. La seconde classe contient les vieilles feuilles qui ont une crue plus pleine, & qui sont cueillies peu de temps après les premieres: un Catti de celles-ci revient à six ou sept Maas d'argent dans le pays. Les feuilles de la troisieme classe sont encore plus grandes & plus vieilles, & un Catti de celles-ci se vend quatre ou cinq Maas d'argent: la plus grande quantité du Thé qui est porté de la Chine en Europe, & qui est vendu en Hollande, cinq, six, ou sept gilders en livres

Differen-  
tes sortes  
de Thé.

Ficki  
Tsjaa.

Tootsjaa,



Ban  
Tsjaa,

d'Hollande est de cette troisième sorte. Les feuilles qui font la quatrième classe sont ramassées pêle mêle sans aucun égard à leur bonté & à leur grandeur, dans le temps qu'on croit que chaque jeune branche porte dix ou quinze feuilles au plus. Un Catti de celles-ci revient à trois Maas d'argent auquel prix il est vendu par ceux qui le crient dans les rues; & c'est de celui là dont la plus grande partie de gens du pays boivent. Il faut remarquer que les feuilles, tout le temps qu'elles tiennent à l'arbrisseau, sont sujettes à des changemens prompts & frequens eu égard à leur grandeur & à leur bonté: de sorte que si l'on néglige le temps propre à les cueillir, elles peuvent dans une seule nuit perdre beaucoup de leur bonté. Pour suivre nôtre propos, la troisième principale sorte se nomme Ban Tsjaa: les feuilles de la troisième & dernière récolte appartiennent à cette classe lorsqu'elles sont devenues trop fortes & trop grossières, & par conséquent mal propres à être préparées à la manière des Chinois; (c'est à dire d'être sechées sur des poêles & frisées): on destine celles-ci pour l'usage du vulgaire, artisans ou paysans, il n'importe de quelle manière on les prépare. Les vertus de la plante sont plus attachées aux grosses feuilles de cette troisième sorte & ne se perdent pas si facilement, soit en demeurant à l'air, soit qu'on les fasse bouillir; au contraire des feuilles des classes précédentes, qui à cause de l'extrême volatilité des parties en quoi consistent leurs vertus ne sauroient sans un grand préjudice demeurer quelque temps exposées à l'air ou supporter même une simple décoction.

Udji  
Tsjaa décrit plus  
particulièrement.

Au commencement de ce Paragraphe j'ai fait mention en passant de cette sorte particulière de Thé que l'on nomme Udji Tsjaa dont je vais donner un compte plus exact, afin de ne laisser rien à dire dans la relation que je me suis proposée de faire de cet arbrisseau. Udji est une petite ville dans une juridiction du même nom; d'un côté elle n'est pas loin de la mer, & de l'autre de Miaco ville Capitale, & le lieu de la résidence de l'Empereur Ecclesiastique héréditaire du Japon. Le climat de cette ville a été remarqué comme plus propre qu'aucun autre à la culture de l'arbrisseau du Thé, de là vient que le Thé qui en vient est réputé le meilleur du pays. Tout le Thé qui se boit à la Cour de l'Empereur, & dans la famille Imperial est cueilli sur une montagne du même nom que la ville & située dans la même juridiction; ce qui la rendue fort fameuse. Le principal pourvoyeur de la Cour Imperial pour le Thé a l'inspection sur cette montagne, il y envoie ses commis pour veiller à la culture de l'arbrisseau, à la récolte, & à la préparation des feuilles. Cette montagne plaît beaucoup à la vue, elle est entourée d'un fossé profond pour empêcher les hommes & les bêtes d'y entrer. Les arbrisseaux sont plantés en allées qui sont balayées & nettoyées chaque jour, de même que les arbrisseaux; les gardes étant sur tout obligés de prendre un soin particulier qu'aucune ordure ne soit jetée sur les feuilles; c'est pour cette raison, & pour une plus grande sûreté, que les arbrisseaux sont entourés de hayes en divers endroits. Lorsque la saison de cueillir les feuilles approche, deux ou trois semaines au moins avant ce temps là les personnes nommées pour le cueillir doivent s'abstenir de manger du poisson ou de toute autre viande qui n'est pas nette, de peur que leur haleine ne salisse les feuilles & ne fasse tort à leur bonté. Tant que la récolte dure, ils doivent se laver deux ou trois fois par jour ou dans un bain chaud ou dans la rivière; on ne leur permet pas même de toucher les feuilles avec les mains nues, ils doivent les cueillir avec des gants. Les feuilles, étant ramassées & préparées selon les règles de l'art, sont mises dans  
des



des sacs de papier qu'on met ensuite dans des pots de terre ou de porcelaine ; & pour mieux conserver ces feuilles délicates, on acheve de les remplir avec du Thé commun. Le tout bien empaqueté, le principal inspecteur de ce travail les envoie à la Cour sous bonne & sûre garde avec une nombreuse suite, le tout par respect pour la Majesté suprême de l'Empereur. De là vient le grand prix de ce Thé Imperial, car en comptant toutes les dépenses de la Culture, de la recolte, de la preparation, & de l'envoy à la Cour, un Kin ou Catti ne monte pas à moins de trente ou quarante Siumome ou Thails, c'est à dire quarante deux à quarante six écus ou onces d'argent. Bien plus, le principal pourvoyeur du Thé, dans les comptes qu'il présente devant la Cour Imperiale des Finances, n'a pas honte quelques fois de faire monter le prix de ce Thé à un Obani, qui est une monnoye d'or de la valeur de cent onces d'argent. Cela paroitra moins surprenant, si l'on considère que quelque fois un pot de ce Thé qui ne contient que trois ou quatre Catti est envoyé à la Cour avec une suite de près de deux cent personnes. A nôtre audience à la Cour, comme c'est la coutume qu'on nous regale avec du Thé, il me souvient qu'un des Gentilhommes de la Cour qui étoit de service m'en presenta une tasse avec ce compliment: beuvez le de bon cœur & avec plaisir, car chaque tasse contre un Itsebo. Un Itsebo est une monnoye d'or quarrée; environ de la valeur d'un de nos ducats & un quart, ou douze ou treize chelins monnoye d'Angleterre.

## §. 7.

Je viens à présent à la preparation des feuilles, qui consiste en ce que les feuilles fraîchement cueillies sont sechées ou rosties sur le feu dans une platine de fer; & lorsqu'elles sont chaudes on les roule avec la paume de la main sur une natte jusqu'à ce qu'elles deviennent comme frisées; par ce qu'étant ainsi rosties, non seulement elles sont d'abord seches, mais de plus elles sont depouillées de cette qualité maligne qui offense si fort la teste, & par là elles sont rendues plus propres à l'usage des hommes: ajoutons qu'étant ainsi roulées, elles occupent moins de place, & par conséquent elles sont plus aisément conservées. On les prepare dans les Tsiati, comme on les nomme, c'est-à-dire des maisons publiques pour rostir, ou des laboratoires destinez à cet usage, & disposez de sorte que chacun peut y porter ses feuilles pour les faire rostir. Car la plupart des particuliers ignorent la maniere de les preparer, ou n'ont pas tous les instrumens nécessaires pour cela. Il y a dans ces laboratoires publics: 1. Divers fours, depuis cinq jusqu'à dix, ou vingt: chaque four haut de trois pieds, avec une platine de fer au haut, large & platte, de figure ronde ou quarrée, qui est justement sur la gueule du four: elle est tournée en haut vers le rostisseur qui est au côté opposé à couvert de l'incommodité du feu & en état de tourner les feuilles rosties; n'y ayant point de fentes autour des bords de la platine par où la moindre fumée puisse sortir. 2. Une table basse, mais fort longue, (beaucoup plus dans les grands laboratoires) ou plutôt diverses planches grossierement collées ensemble en forme de table, & couvertes de nattes rouges fines, sur lesquelles on roule les feuilles. 3. Les ouvriers eux mêmes, quelques-uns desquels travaillent debout à rostir les feuilles sur les fours: les autres sont assis les jambes croisées sur les tables pour rouler les feuilles, desqu'on les tire de la platine. Les feuilles doivent être rosties, lorsqu'elles

Prepara-  
tion des  
feuilles.  
Instru-  
mens ne-  
cessaires.



qu'elles sont fraîchement cueillies, car si on les gardoit seulement une nuit elles se noirciroient, & perdroient beaucoup de leur Vertu. Pour cette raison on les porte à ces maisons à rostit, le même jour qu'on les cueille. On doit être soigneux de n'en pas mettre trop ensemble en les cueillant, & de ne pas les laisser en monceau, & trop long temps les unes sur les autres, de peur qu'elles ne s'échauffent; ce qu'elles font fort aisément, & ce qui leur fait perdre leur vertu: s'il arrive quelque chose de semblable, on doit les éparpiller à terre, & faire du vent pour les refroidir.

Préparation du Thé.

La preparation se fait de la maniere suivante: le rostisseur met à une fois quelques livres de feuilles dans la platine échauffée par le feu qui est dessous: les feuilles ainsi échauffées, enflées, & pleines de suc, craquent sur les bords tandis que pour les faire rostit également, le rostisseur les remue incessamment avec ses deux mains. Je dois observer qu'à la Chine les feuilles de la premiere recolte, avant qu'on les rostisse, sont mises dans l'eau chaude pendant une demi-minute, ou tout le temps que l'on employeroit à compter jusqu'à trente: on fait cela pour mieux venir à bout de depouiller ces feuilles de leur qualité narcotique, qui est beaucoup plus forte lorsqu'elles sont fraîches & pleines de jus, que lorsqu'elles sont vieilles & seches. Le feu du four doit être menagé, de sorte que les mains du rostisseur puissent en supporter la chaleur; & les feuilles doivent être remuées jusqu'à ce qu'elles deviennent si chaudes, qu'il a de la peine à les manier plus long temps. Alors il les retire sans perdre temps, avec une espece de pèle élargie en forme d'éventail, & il les repand sur la natte pour y être roulées; ceux qui les roulent en mettent chacun une legere poignée devant eux tant qu'elles sont chaudes, & les roulent promptement avec les paumes de leurs deux mains: le tout de la même maniere afin que les feuilles soient également frisées. Les feuilles étant ainsi comprimées en les roulant, il suinte de leurs pores un jus jaune & verdâtre, qui est fort apre, & brûle les mains, jusqu'à un degré quasi insupportable: mais, malgré cette douleur brûlante, on doit continuer à rouler les feuilles jusqu'à ce qu'elles se soient entièrement refroidies: parce qu'on ne sauroit venir à bout de les friser, qu'elles ne soient chaudes; & la frisure ne tiendrait pas si elles ne se refroidissoient sous la main de l'ouvrier. Le plutôt qu'elles sont refroidies, c'est le mieux; & la frisure en dure plus long temps: c'est pour cela qu'on haste le plus qu'on peut le refroidissement en faisant du vent sur elles continuellement. Desqu'elles se sont refroidies, on les donne derechef au rostisseur qui est le principal Directeur de l'Ouvrage; & qui en attendant en rostit d'autres: il les remet sur la platine, & les rostit une seconde fois, jusqu'à ce qu'elles ayent perdu tout leur jus. Dans ce second apprêt, il ne les remue pas viste & à la haste comme dans le premier; mais lentement & avec circonspection, de peur d'en gâter la frisure; ce qui arrive pourtant en partie, plusieurs feuilles s'ouvrant, & se deployant malgré tous ses soins. Après qu'il les a ainsi rosties une seconde fois, il les donne encore à rouler de nouveau: ce qui se fait avec soin, de la même maniere que la premiere fois. Si elles se trouvent alors entièrement seches, on les met à part pour l'usage, si non on doit continuer de les rostir, & de les brûler jusqu'à une troisieme fois. On doit prendre un grand soin la seconde & troisieme fois qu'on rostit les feuilles, lorsqu'elles ont déjà perdu la plus grande partie de leur jus, & de leur humeur; de diminuer la force du feu à proportion: si l'on negligeoit cette precaution, les feuilles seroient infailliblement brûlées & deviendroient noires, au grand préjudice du propriétaire. Il y a des gens délicats,



delicats, & adroits, qui repetent l'action de rostir, & de rouler jusqu'à cinq fois; & jusqu'à sept si le temps ne leur manque pas. Ils ont soin chaque fois qu'on les rostit, de diminuer la force du feu pour secher les feuilles par degrez, ce qui leur conserve cette couleur verte agreable & vive, qu'elles sont sujettes à perdre, si on les rostit trop à la haste & avec un feu trop violent. C'est dans ce même dessein, je veux dire de conserver la couleur des feuilles, que la platine doit être lavée avec de l'eau chaude à chaque apprêt; parce que le Suc piquant qui s'en exprime s'attache aux bords de la platine & peut salir, & gaster les feuilles. L'action de rostir & de friser les feuilles ayant été executée selon les regles de l'art, & à la satisfaction des proprietaires, on les jette sur le plancher, qui est couvert d'une natte, & quoi qu'avant l'action de rostir; on eut distribué les feuilles en différentes classes, selon leur grandeur & leur bonté: cependant, avant qu'on les mette à part, elles doivent subir encore un nouvel examen par où les feuilles grossières, qui ne sont pas si bien frisées, ou qui sont trop brûlées, sont séparées du reste. Les feuilles du Thé Ficki doivent être rosties à un plus grand degré de secheresse, pour être ensuite moulues & reduites en poudre plus aisément. Quelques unes des feuilles étant fort jeunes & tendres sont mises dans l'eau chaude, ensuite sur un papier épais, & sechées sur les charbons, sans être roulées du tout, à cause de leur extrême petitesse. Les gens de la campagne ont une methode plus courte, & y font moins de façon, ils rostissent leurs feuilles dans des chaudières de terre sans beaucoup d'art. Leur Thé n'en est pas pire pour cela, & comme il leur couste ainsi moins de peine, & de despense, ils peuvent en vendre une grande quantité & à bon marché. Après que le Thé a été gardé pendant quelques mois, on doit le tirer des vases où l'on le tient, & le faire rostir encore sur un feu fort doux, pour lui faire perdre entierement toute l'humidité qu'il peut contenir, soit qu'il l'ait retenue après la premiere preparation, ou qu'il l'ait attirée pendant la saison pluvieuse: après cela, il devient enfin propre pour l'usage, & peut être gardé long temps sans crainte qu'il se gâte. Les ouvriers qui preparent le Thé se plaignent beaucoup du malheur de leur profession: rien, disent ils, n'est à meilleur marché que le Thé; cependant il n'y a pas de travail plus importun & plus fatigant que la preparation de cette plante, qui se fait pendant la nuit, contre les regles ordinaires de la nature, leur faisant perdre le sommeil.

## §. 8.

Après que le Thé a été suffisamment rostie & frisé, & qu'il est entierement refroidi, on doit d'abord le garantir avec soin de l'air. C'est en quoi consiste tout l'art d'en conserver les feuilles, à cause que l'air chaud de ce pays là en dissipe les parties volatiles qui sont extrêmement subtiles; ce qui n'arriveroit pas si facilement dans nos regions froides d'Europe. Je croi veritablement que le Thé, que l'on porte en Europe, est depourvu de la plus grande partie de ses fels volatiles; car je dois avouer que je n'y ai jamais pu trouver ce gout agreable, & cette vertu modérement rafraichissante, qu'il a dans un degré éminent au pays où il croit. Les Chinois le mettent dans des boëtes d'étain grossier, & quand elles sont bien grandes on les met dans des estuis de Sapin, dont toutes les fentes sont soigneusement bouchées avec du papier en dehors & en dedans. On l'envoie aussi de cette maniere dans les pays étrangers. Les Japonnois tiennent leur provision de

Art de  
conserver  
les feuilles  
du Thé.



Thé commun dans de grands pots de terre dont l'ouverture est étroite. La meilleure espece de Thé, j'entends celui dont l'Empereur & les Grands de l'Empire font usage, est tenu dans des pots ou vases de porcelaine, & particulièrement dans ceux qu'on appelle Maatsubo, remarquables à cause de leur antiquité & de leur grand prix. On croit communément que ces pots Maatsubo, non seulement conservent le Thé, & le maintiennent dans le même état de bonté, mais encore en augmentent les vertus, & qu'on doit regarder comme le plus cher & le meilleur, celui qui y a été gardé le plus long-temps. Le Ficki Tsjaa ou Thé moulu peut être gardé dans ces vases plusieurs mois sans y recevoir la moindre alteration: les Japonnois vont même plus loin, & prétendent que si l'on met dans ces pots, du Thé vieux & devenu mauvais, il recouvre les vertus qu'il a perdues, & sa première bonté. Il ne faut pas s'étonner après cela, si les grands de l'Empire sont si curieux d'avoir un ou deux de ces pots à quelque prix que ce soit, & que parmi l'assortiment des vases pour boire le Thé on donne le premier rang à ceux là. Cette bonté, & cette excellence particulière de ces pots merite bien, je pense, que j'insere ici leur Histoire tout du long: ce que je fais d'autant plus volontiers, que je ne me souviens pas qu'on l'ait jamais publiée. Maatsubo signifie proprement & à la lettre *pot véritable*; mais dans un sens plus étendu il signifie, la plus excellente espece de Vases. Cette espece particulière de vases de porcelaines qui porte ce nom étoit faite d'une terre fine dans Maurigasima, ou l'Isle Mauri, qui après avoir été une Isle riche, & florissante, comme ils racontent, fut abysmée par les Dieux, courroucez de la méchanceté, & de la depravation de ses habitans; de sorte que l'on n'en peut voir à présent aucun vestige, excepté quelques roches que l'on apperçoit quand la marée est basse. Elle étoit placée près de l'Isle Teyovaan, ou Formosa, autour de laquelle il y a dans nos Cartes de petites pointes, des étoiles en croix, pour marquer un fonds bas, & plein de roches. Les Chinois font le recit suivant de la destruction de cette Isle. Maurigasima étoit une Isle fameuse dans les premiers siècles pour l'excellence & la fertilité de son terroir, qui produisoit, entre autres choses, une sorte de terre grasse admirablement propre pour faire les vases connus sous le nom de Porcelaine, ou potterie de la Chine. Les habitans s'enrichirent beaucoup par cette manufacture: mais l'augmentation de leurs richesses produisit le luxe, & le mépris de la religion: ce qui irrita si fort les Dieux, qu'ils résolurent par un arrêt irrevocable d'abîmer l'Isle entière dans la mer. Cependant le Roy ou Souverain qui regnoit dans cette Isle nommé Peiruun, étant un Prince vertueux, religieux, & qui n'avoit aucune part dans les crimes de ses Sujets, le decret des Dieux lui fut révélé dans un songe, & il lui fut ordonné que s'il vouloit mettre sa personne en seureté, il se mit à bord de ses vaisseaux, & se retirât de l'Isle au plus viste, d'abord qu'il remarqueroit que les visages des deux Idoles qui étoient à l'entrée du Temple deviendroient rouges: ces deux Idoles, comme on dit, étoient faites de bois toutes deux, d'une taille gigantesque, & appelées In-jo, Ni-wo & A-wun. On croit que l'une préside à la génération de toutes choses, & que l'autre ordonne leur destruction. La première signifie le Ciel & le principe actif, la seconde signifie la Terre, & le principe passif. Toutes les deux avoient une face de Lyon, toutes les deux portoient des couronnes sur leurs testes & à la main un petit baston de commandement entortillé d'un Serpent. L'Idole appelée In le tenoit à sa main droite, & l'élevoit en haut; celle qu'on appelle Jo le tenoit à sa main gauche,

Histoire  
de Pei-  
ruun.



che, & le tournoit en bas le pressant contre sa poitrine. Elles étoient toutes deux nues, & portoient seulement une piece de drap attachée negligemment à la ceinture. L'une avoit la bouche ouverte, l'autre la tenoit fermée; elles empruntoient leur nom, de leur employ, & de leur posture: la premiere, qui marquoit le principe de la génération, se nomme In, Ni, & A, dans la langue savante, & Rikkisiwoo dans la langue vulgaire; la seconde, symbole du principe destructif, se nomme Jo, Wo, & Wun, dans le langage des savans, & Kongewo par le vulgaire. Ces deux Idoles étoient comme il a été dit, à l'entrée du Temple; comme on en voit encore aujourd'hui à l'entrée de plusieurs temples du Japon. C'étoit par le signe que leurs visages deviendroient rouges, que le Roy devoit être averti de la destruction prochaine de l'Isle. Un danger si pressant qui menaçoit la tette de ses sujets, joint aux signes par lesquels on pourroit connoître ses approches, afin de sauver leur vie par une prompte fuite, l'obligerent à en avertir le public; mais tout ce que cela produisit fut qu'on tourna son zele & son attention en ridicule, & qu'il fut méprisé de ses sujets. Quelque temps après un vaurien debauché, pour se moquer plus fortement de la crainte superstitieuse du Roy, alla une nuit, sans être apperçu, peindre de rouge les faces des deux Idoles. Le matin suivant on donna avis au Roy que les Visages des Idoles étoient rouges, sur quoi ce Prince ne soupçonnant pas le moins du monde que cela eut été fait par un tour de malice; mais le regardant comme un événement miraculeux, & un signe indubitable que la destruction de l'Isle étoit prochaine; il fut sur le champ s'embarquer sur ses vaisseaux avec toute sa famille & tous ceux qui voulurent le suivre. Il s'éloigna à rames & à voiles du rivage fatal, & cingla vers les côtes de Foktsju, Province de la Chine. Après le depart du Roy, l'Isle s'enfonça: le mocqueur & ses complices, qui ne s'attendoient pas que leur action folâtre dût avoir des suites si funestes, fut englouti par les vagues avec tous les incredules qui avoient demeuré dans l'Isle; & une quantité prodigieuse de Porcelaine. Le Roy avec tout son monde arriva sain & sauf à la Chine, où la mémoire de son arrivée est encore célébrée par une feste annuelle, auquel jour les Chinois, sur tout ceux des Provinces meridionales, prennent des divertissemens sur l'eau, vont & viennent, tirant à la rame, comme s'ils se prepa- roient pour un combat: & crient souvent à haute voix Peiruun, qui étoit le nom de ce Prince. La même feste a été introduite au Japon par les Chinois, & y est à présent célébrée, sur tout aux Costes Occidentales de cet Empire. Les vases de Porcelaine qui s'enfoncerent dans la mer avec l'Isle en sont retirez de temps en temps par des plongeurs. On les trouve attachés à des rochers, & on doit les en tirer avec beaucoup de prudence de peur de les rompre; Ils sont communement defigurez par des coquilles, des coraux, & d'autres corps qui croissent au fond de la mer: ceux qui ont soin de nettoyer ces vases les raclent, mais non pas entierement; ils en laissent toujours un peu pour preuve qu'ils ne sont point contrefaits. Ils sont transparents, extremement minces, d'une couleur blanchâtre tirant sur le verd: leur forme approche de celle des petits barrils, ou tonneaux pour le vin avec un petit col étroit, & extremement propre pour tenir du Thé, comme s'ils avoient été faits dans cette vuë: ils sont portez au Japon, mais rarement, par les Marchands Chinois de la Province de Foktsju qui les achettent de diverses personnes pour les revendre: les moindres valent environ vingt Thails; les moyens cent ou deux cens Thails, & les plus précieux qui sont grands & entiers, trois, quatre, & cinq mille Thails.



ne n'ose acheter de ces derniers, excepté l'Empereur, qui en a une si grande quantité dans son thresor dont il a hérité la plupart de ses predecesseurs, que le prix en monteroit à une somme immense d'argent. Il est bien difficile d'en avoir sans fentes, & sans felures, mais ceux qui les nettoient savent les raccommoder & les reparer avec une composition de blanc: ce qu'ils font si proprement, que ni l'œil le plus perçant, ni la plus grande adresse ne fauroient decouvrir où étoit la féture, à moins qu'on ne les fasse bouillir dans l'eau pendant deux, ou trois jours, ce qui à la fin dissout la colle. Voilà tout ce que j'avois à dire de ces Vases à Thé précieux que l'on appelle Maatsubo.

Le Bantsjaa ou Thé grossier de la troisieme & derniere recolte n'est pas si sujet à être éventé; car quoi qu'il ait peu de vertu en comparaison de celui des recoltes précédentes, le peu qu'il en a est plus attaché aux feuilles à proportion. Il n'est pas nécessaire de le garantir de l'air d'une manière si recherchée, & si delicate. Le peuple de la Campagne le tient comme tout autre Thé dans des corbeilles de paille faites en maniere de tonneau, ou de barril, qu'ils tiennent sous le toit de leurs maisons, près du trou par où la fumée s'échape. Ils croient qu'il n'y a rien de meilleur que la fumée pour conserver la vertu des feuilles, & pour l'y fixer de plus en plus. Quelques uns mettent par dessus des fleurs de l'armoise commune, ou les feuilles tendres d'une plante nommée Safangua qu'ils croient contribuer beaucoup à l'agrément de la boisson. Ils ont trouvé par expérience, que d'autres choses odoriferantes, & douces ne s'ajustoient pas bien avec les feuilles du Thé.

## §. 9.

Usage du  
Thé.

Le Thé est pris interieurement préparé en deux différentes manières. La première est pratiquée par les Chinois, & n'est autre chose qu'une simple infusion des feuilles du Thé dans l'eau chaude, que l'on boit d'abord qu'elle a tiré la vertu de la plante: cette manière de boire le Thé a été aussi introduite en Europe, & y est si bien connue, qu'il n'est pas nécessaire de rien ajouter à ce que j'en dis. L'autre manière, qui est particuliere aux Japonnois, est de broyer les feuilles: le jour de devant, ou le même jour qu'on s'en sert, on les reduit en poudre subtile par le moyen d'un moulinet fait d'une pierre d'un noir verdastre, qu'on appelle Serpentine: cette poudre est mêlée avec l'eau chaude, à la consistance d'une bouillie fort claire qu'ils hument ensuite à petites reprises. Ce Thé est appelé Koitsjaa, c'est à dire Thé épais, pour le distinguer du Thé clair, qui se fait seulement par infusion; & c'est celui là que les gens riches, & les grands au Japon boivent tous les jours. Il est fait, & servi à la Compagnie, de la manière suivante. La poudre enfermée dans une boete, avec le reste de l'assortiment de la table à Thé, est porté dans la chambre où la compagnie est assise. On remplit les tasses avec de l'eau chaude, & la boete à Thé étant ouverte on tire avec une petite cueillier fort propre autant de poudre qu'il en tiendrait sur la pointe d'un couteau ordinaire: on la met dans chaque tasse après quoi elle est mêlée & remuée avec un petit fourgon ou instrument dentelé, jusqu'à ce qu'elle écume: on la présente ainsi à boire, tandis qu'elle est chaude. Il y a une troisieme maniere de faire le Thé, en le faisant bien bouillir; ce qui est plus qu'une simple infusion; c'est l'usage des gens de la campagne, & du peuple, qui en boivent tout le long du jour. Le bon  
matin



matin, avant le lever du Soleil, un des domestiques se leve, met le Chauderon sur le feu; le remplit d'eau, & que l'eau soit froide, ou chaude, il y met deux, trois, ou plus de poignées de feuilles de Bantsja, selon le nombre des personnes de la famille: en même temps il met dans la Chaudiere une Corbeille qui s'y ajuste parfaitement, afin de retenir les feuilles au fond de la Chaudiere, & qu'elles n'empêchent point d'en puiser l'eau: cette Chaudiere doit servir pour la famille entiere tout le long du jour, & appaiser leur soif. Celui qui veut boire y va quand il veut, & prend avec un godet ou un petit seau, autant de decoction qu'il en veut. On tient un bassin d'eau froide auprès, pour la refroidir au point que l'on veut, si l'on n'a pas le temps de la boire à petits coups, & que l'on vueille appaiser sa soif à grands traits. Quelques uns laissent la corbeille hors de la chaudiere, & au lieu de cela mettent les feuilles dans un fachel, ce qui revient au même. Mais les feuilles du Bantsjaa doivent bouillir ainsi, à cause que leur vertu est plus fixe & réside principalement dans les parties refineuses qu'on n'en sauroit bien extraire par une simple infusion.

Il y a un art fort particulier de faire le Thé, & de le servir en compagnie qui consiste plus dans une certaine bienfiance & certaines manières agréables, que dans aucune difficulté qu'il y ait à le faire bouillir, ou à le preparer. Cet art s'appelle Sado & Tïanosï: il consiste à se bien comporter, lorsqu'on est en Compagnie des buveurs de Thé; comme aussi de faire le Thé, & le présenter à la compagnie, d'une manière propre, civile & gracieuse. Comme il y a en Europe des maitres pour montrer à decouper les viandes, à dancier, à faire des armes, & autres choses de même nature: il y a au Japon des gens qui font profession d'enseigner aux enfans des deux sexes ce qu'ils appellent Tïanosï. Les pauvres gens d'entre le peuple, particulièrement dans la Province de Nara, font bouillir quelque fois le ris qui est leur nourriture la plus ordinaire dans l'infusion ou la decoction du Thé: par ce moyen, disent-ils, il devient plus nourrissant, & rassasiant; de sorte qu'une seule portion de ris ainsi préparée leur vaudra autant que trois que l'on feroit bouillir dans l'eau commune. Je ne dois pas oublier de parler d'un autre usage externe du Thé trop vieux, & si fort depouillé de sa vertu, qu'il ne vaut plus rien à boire; on s'en sert alors pour teindre des étoffes de soye, auxquelles il donne une couleur bonne, ou de châteigne: c'est pour cette raison qu'on envoie une grande quantité de ces feuilles chaque année de la Chine à Gufarattam, ou Suratte.

## §. 10.

J'ai remarqué ci-dessus, que les feuilles du Thé contiennent quelque chose de narcotique, qui met les esprits animaux dans un grand desordre, & fait paroître comme ivres les personnes qui en ont bu. Cette mauvaise qualité leur est ôtée en partie par l'action de rostitir, que l'on repete par degrez; quoi qu'on ne l'emporte pas radicalement, & qu'il en reste toujours quelque chose qui peut affecter la teste, & dont on ne sauroit les depouiller que par degrez, en dix mois de temps ou plus. Lorsqu'elles ont été gardées tout ce temps là, elles sont si éloignées de troubler les esprits animaux, qu'au contraire elles les rafraichissent moderement, & recréent & fortifient les facultez de l'ame: de la vient que si on les prend trop fraiches, c'est-à-dire dans l'année, elles sont à la verité extrêmement agréables au goût; mais si l'on en boit beaucoup, elles attaquent la tête, y causent u-

Ses bonnes  
& mauvai-  
ses quali-  
tez.



ne pesanteur, & un tremblement de nerfs. Le meilleur Thé, le plus délicat, & celui qui possède la qualité de rafraichir au degré le plus éminent, doit avoir au moins un an. On ne le boit jamais plus nouveau, sans y mêler une quantité égale du plus vieux. Pour dire en peu de mots les vertus de cette liqueur, elle degage les obstructions, purifie le sang, & entraîne sur tout la matiere tartareuse qui cause les calculs, la nephretique, & la goutte; elle le fait si efficacement, que parmi les beuveurs de Thé de ce pays là, je n'en ai trouvé aucun qui fut attaqué de la goutte ou de la pierre; & je suis fortement persuadé, que l'usage de cette plante seroit suivi des mêmes effets en Europe si les maladies n'y étoient héréditaires: souvent entretenues & fomentées par un trop grand usage du vin, de la biere, des liqueurs fortes, & de la viande; dans le Japon même, ceux qui aiment cette sorte de biere qui se brasse avec du ris que les Chinois appellent Sampsu & les Japonnois Sakki, ceux là, dis-je, descient de tout leur pouvoir l'usage du Thé. D'autres prétendent que sa meilleure qualité ne va qu'à corriger la crudité de l'eau, & d'amuser les Personnes qui sont en Compagnie. Parmi ces derniers, il n'est pas assurément rare d'en trouver qui sont attaqués de la goutte, de la retention d'urine, & d'autres maladies semblables. Ceux là se trompent beaucoup, qui recommandent l'usage de la *Veronique*, & du *Myrtus Brabantia*, à la place du Thé, comme si c'étoient des plantes d'une égale vertu. Je ne croi pas qu'il y ait de plante connue dans le monde, dont l'infusion ou la decoction prise en grande quantité comme est le Thé au Japon, pese si peu sur l'estomach, passe plus vite, rafraichisse si agréablement les esprits abbatus, & donne tant de gayeté à l'esprit. Ceux là, peut être, seroient mieux recompensez de leur peine, qui tacheroient de trouver les mêmes vertus dans quelques unes de ces plantes que l'on rejette à cause de leurs qualitez mauvaises & quelques fois venimeuses. Il faudroit pour cela premierement les corriger & les preparer; & il semble que les Européens ignorent entierement l'art de depouiller les vegetaux de leurs qualitez mauvaises & nuisibles: ils y ont avec cela tant de repugnance, qu'un homme feroit, je croi, tort à sa reputation, & courroit le hazard d'être accusé de magie, s'il entreprenoit quelque chose de pareil. Les ingenieux Bramins sont beaucoup plus adroits à cela: par exemple, ils ont appris par une longue experience à corriger le *Datura* ou le *Pavot*, qui a été mis au nombre des poisons par de grands Jurisconsultes. (Godefroy sur la loy 3. ff. ad l. Corn. de Sic.) Ils corrigent aussi d'autres plantes qui croissent dans leur pays, & les depouillent de leur qualité narcotique; ou bien l'adoucissent si fort, que prises interieurement elles font oublier aux personnes affligées, le malheur de leur condition; bannissent de leur esprit la melancholie & le chagrin; & y mettent la joye & le plaisir. Il les faut prendre ordinairement en forme d'électuaires.

Ses mauvaises qualitez.

Je viens maintenant aux mauvaises qualitez du Thé. Conformement au recit qu'en font les Japonnois, son usage empêche, & trouble l'effet des autres remedes: il est nuisible, & l'on doit sur tout l'éviter, dans cette sorte de colique qui est ordinaire dans le pays. L'infusion des feuilles trop nouvelles, qui attaque beaucoup la tête en général, fait beaucoup de mal à ceux qui ont des inflammations aux yeux, comme l'experience l'a enseigné. Je me suis pareillement informé des Medecins Chinois au sujet des mauvaises qualitez de cette plante, & voici ce que m'en a dit un homme grave & âgé. Si l'on beuvoit tout le long du jour une infusion forte des feuilles du Thé, on destruiroit le principe radical de la vie, qui consiste dans un mélange



ge bien conditionné de froid, & de chaud; de sec, & d'humide: le même effet s'ensuivroit, mais pour des raisons contraires, d'un usage journalier & trop fréquent de viande grasse, & sur tout de chair de porc que les Chinois aiment extrêmement; mais si l'on mêle ces deux choses ensemble, bien loin de nuire elles contribuent à la santé, & procurent une longue vie. Pour confirmation de ceci, on donne l'exemple d'une femme, qui, lasse d'un mari jaloux, grondeur, & qui pis est impuissant, consulta un Médecin sur les moyens de s'en débarrasser. On lui conseilla de ne lui donner tous les jours que de la chair de porc, & toute sorte de choses grasses, qui sans doute ne manqueroient pas de le tuer dans un an. Cette femme, non contente de ce conseil, prit avis d'un autre personne qui lui conseilla de faire bien fréquemment de l'infusion des feuilles de Thé à son mari, qui étoit déjà maigre comme un squelette; lui disant que cela le mettroit infailliblement au tombeau dans moins d'un an. La femme sur cela, pour dépêcher plus vite son mari, & pour venir mieux à bout de son dessein, se servit des deux Conseils; mais elle éprouva à son grand regret, qu'en joignant ces deux contraires, son mari bien loin de deperir rendit sa constitution meilleure, recouvra insensiblement sa force & son embonpoint, & se retablit enfin dans une parfaite santé. Je ne saurois n'empêcher de rapporter ici les beaux vers d'un fameux Poëte Gaulois (Ausone) sur une femme qui en pareil cas, pour se débarrasser de son mari, lui donna premièrement du poison; & ensuite, pour le dépêcher plus vite, une dose de mercure, qui, se trouvant heureusement un antidote, détruisit l'effet du poison & conserva la vie du Mari. Voici l'Épigramme.

*Toxica Zelotypo dedit uxor mœcha marito,  
Nec satis ad mortem credidit esse datum.  
Miscuit Argenti lethalia pondera vivi,  
Cogeret ut celerem vis geminata necem.  
Dividat hæc si quis faciunt discreta venenum,  
Antidotum sumet qui sociata bibet.  
Ergo inter sese dum noxia pocula certant,  
Cessit lethalis noxa salutifera.  
Protinus & vacuos alvi petiere recessus,  
Lubrica dejectis quæ via nota Cibis.  
Quam pia cura Divum! Prodest crudelior uxor,  
Et cum fata volunt bina venena juvant.*

## §. II.

Afin qu'il ne manque rien à cette Histoire du Thé, j'ay trouvé à propos de présenter à mon lecteur, les desseins exacts & la description de la machine portative qui contient en petit volume, les tasses, & tout l'attirail des instrumens nécessaires pour faire & pour boire le Thé; tels que les Japonnois les portent dans leurs Voyages, & par tout où ils vont, pour leur usage & leur divertissement. (Voyez la Planche XXXIX.)

A & B. sont deux vuës de cette machine portative, avec ses anses, ses gonds, ses boucles, & clouds angulaires, tout est de bois excepté les portes à deux battans: le tout est vernissé. A. montre le côté de devant, B. celui de derrière.

Tom. II.

E

CC.

Instrumens pour  
faire &  
pour boire  
le Thé.



CC. Portes ou couvertures à deux battans de cuivre au haut de la machine, & arrêtées avec deux longues chevilles.

d. Ouverture ou trou traversant justement au dessous du haut de la machine, où l'on peut passer une perche pour la porter plus aisément sur les épaules: pour ce même dessein les deux anses qui pendent sont faites de sorte qu'étant relevées leurs anneaux e e viennent justement devant le trou de chaque côté & sont traversés en même temps par la perche.

fg, fg, Estage du dessus de la machine contenant deux Vases de cuivre P, & T. étamez en dedans. Ils servent pour contenir & faire bouillir l'eau, on ouvre les deux couvercles de cuivre C, C, pour les tirer dehors.

gh. gh. Estage d'en bas de la machine contenant trois rangs d'étuis, V. W. & X. vernissez proprement en dedans & en dehors; on y tient tout ce qui est nécessaire pour boire le Thé.

I. Trou pour recevoir le verrou du couvercle pendant, L.

K. Un long croc pour tenir le couvercle pendant en derriere lorsqu'il est ouvert.

L. La porte pendante de bois (elle ferme l'étage inferieur de A, pour empêcher les étuis de bois de tomber) tirée de ses Pivots: on y doit remarquer le verrou m qui est receu par le trou i. dont il est parlé ci-dessus, & par l'anneau n qui repond au croc k, lequel croc comme il a été dit sert à tenir le couvercle élevé lorsqu'on en tire les étuis.

O. Trou du côté opposé B, pour y passer le doigt afin pousser les étuis en dehors, & le prendre ainsi plus facilement.

P. Le grand vase de cuivre où l'on fait bouillir l'eau. Il a trois ouvertures au haut chacune avec son couvercle. La premiere sert pour y mettre de l'eau froide de nouveau, la seconde pour faire couler l'eau chaude, la troisieme ouvre un petit rechaud à vent qui y est caché pour y mettre du charbon. J'ai représenté un de ces couvercles pendants, pour en faire voir les bords, & montrer combien ils sont propres à tenir les ouvertures bien fermées. q est le rechaud de question: Il est cylindrique, fait de cuivre & est placé au milieu de l'eau; attaché au vaisseau dans lequel il est contenu par son orifice superieur, le trou est à l'extremité inferieure. r. est le trou du poêle par où le vent passe pour allumer les charbons. S. S. S. sont les souffiraux par où la vapeur & la fumée s'exhalent.

T. est le petit vase de cuivre qui contient l'eau froide, & a un couvercle semblable au précédent.

V. Etui de bois contenant les tasses, & les divers instrumens nécessaires pour faire & pour boire le Thé, marquez séparément par les nombres 1. 2. 3. 4. 5. 6.

W. Le second & plus grand étui divisé en deux cloisons dans la plus extérieure desquelles on tient les Charbons, & les provisions pour le feu, & dans l'intérieure quelques tasses pour boire le Thé; ou d'autres choses qu'on trouve à propos d'y mettre.

X. Trois petits étuis de bois ajustez l'un sur l'autre avec leur couvercle commun renversé: dans ceux-ci on met diverses choses bonnes à manger que l'on presente à la compagnie avec le Thé.

1. La tasse pour boire le Thé, avec un petit tuyau, pour prendre l'anse ou le manche 2. que l'on ôte après qu'on s'en est servi.

3. Coupe ou boete pleine de feuilles de Thé, entieres ou moulues.

4. Peti-



4. Petite cueiller pour prendre le Thé moulu.
5. Instrument qui est comme un moulinet à Chocolat ou fourgon, avec quoi le Ficki Tsjaa ou Thé moulu & en farine est fait mousser avant qu'on le hume.
6. Vase de cuivre qui sert à verser le Thé, la partie inferieure qui est estamée en dedans, est mise dans la grande ouverture du vaisseau de cuivre P. afin que les vapeurs chaudes, ou l'eau bouillante l'empêchent de se refroidir: il a un couvercle décrit ci-dessus.
- Z. Echelle dont on s'est servi pour mesurer la grandeur, & les dimensions des diverses parties de la machine pour l'usage de ceux qui pourroient être curieux d'en faire une semblable. La grandeur se rapporte à un Sakf ou dix Sun, ce qui approche d'un de nos pieds Geometriques.

## II.

*Des Manufactures de Papier du Japon.*

## I.

ON n'ignore pas qu'il y avoit anciennement dans les parties occidentales de nôtre continent plusieurs manieres d'écrire aussi bien que dans les pays meridionaux parmi les Egyptiens, les Syriens, les Juifs & autres Nations; lesquelles manieres étoient embarrassées, penibles, & suivies de plusieurs difficultez rebutantes, qu'aucune patience & aucune application ne pouvoit vaincre. Ils n'avoient pas encore l'usage de la plume, cet outil si leger, & si aisé à manier: ils écrivoient avec un poinçon de fer, ou un pinceau fait artistement, ils n'écrivoient pas même sur le Papier dont l'usage est à présent généralement repandu, mais sur plusieurs sortes de tablettes, ou de feuilles faites avec beaucoup d'industrie & de travail; de peaux, de parchemins, d'écorce d'arbre, de feuilles, de cuivre, de plomb, & d'autres métaux, de cire & d'autres matieres: dans ces nombreuses difficultez de mettre les choses par écrit, ce qui étoit le plus grand obstacle à la conservation de l'histoire & au progres des sciences, la providence permit que l'on trouvât l'invention de faire du Papier avec des vieux haillons. Quelques uns reculent l'époque de cette invention jusqu'au temps d'Alexandre le Grand, quoi qu'avec peu de fondement ce semble, ne paroissant guere croyable qu'un art si utile ait demeuré si long temps caché, ou ait demeuré dans l'enfance pendant un si grand nombre de siècles: car à peine l'invention du Papier eut-elle été portée à un degré de perfection supportable, & connue du genre humain, qu'elle fit oublier bientôt toutes les autres manieres d'écrire, à la reserve seulement du parchemin: on les quitta d'abord pour une methode si facile & si commode. Les Nations Orientales les plus voisines de l'Europe, j'entends les Turcs, les Arabes, les Persans, les habitans de la petite Tartarie, & les sujets du grand Mogol, ont reçu de bon cœur parmi eux une invention si utile & si curieuse; avec cette difference seulement, qu'au lieu de se servir de linge usé, ils se servent d'autres haillons de laine & de coton, dont ils font d'un papier d'une égale bonté pour les moins. Les nations basanées & noires de l'Asie qui sont plus vers le midi, ont retenu la maniere d'écrire de leurs

Introduction.



ancêtres, qui est sur des feuilles de Palmier de différente espece: ils y écrivent encore, ou pour mieux dire gravent, curieusement leurs caractères avec un Poinçon de fer, & attachant les différentes feuilles ensemble à des petits bastons de bois ils les relient ainsi en divers Volumes. Aux extrémités de l'Orient, (j'entends la Chine & le Japon) fameuses pour avoir inventé de bonne heure les Arts & les Sciences les plus utiles, l'utilité du Papier tant pour écrire que pour imprimer, & la manière de le faire; ont été connues & pratiquées avec succès depuis les temps les plus reculez. Je sortirois de mon sujet, si je descrivois la manière de faire le Papier usitée parmi les Chinois: je laisse volontiers ce soin à un grand nombre de Religieux d'Europe, qui sont sur les lieux, & qui ont toutes les commoditez imaginables pour en donner des descriptions exactes. Mon dessein est de donner seulement un compte court, mais clair & complet, de la manière de faire le Papier qui est en usage parmi les Japonnois, nation moins connue & moins fréquentée. Le tout principalement pour la satisfaction & l'instruction de ceux qui souhaiteroient de faire les mêmes expériences sur l'écorce de quelques uns de nos arbres de l'Europe.

## II.

Maniere  
de faire  
le Papier.

Le Papier est fait au Japon de l'écorce du *Morus Papyrifera Sativa*, ou véritable arbre à Papier, de la manière suivante; chaque année après la chute des feuilles, qui arrive au dixième mois des Japonnois, ce qui répond communément à notre mois de Decembre; les jeunes rejettons qui sont fort gros sont coupez de la longueur de trois pieds au moins, & mis ensemble en paquets pour être ensuite mis à bouillir dans de l'eau avec des cendres. S'ils sechent avant qu'ils bouillent on les laisse tremper vingt quatre heures durant dans l'eau commune, & ensuite on les fait bouillir: ces paquets, ou fagots, sont liez fortement ensemble, & mis de bout dans une grande & ample chaudiere qui doit être bien couverte, on les fait bien bouillir jusqu'à ce que l'écorce se retire si fort qu'elle laisse voir à nud un bon demi pouce du bois à l'extrémité; lorsque les bastons ont bouilli suffisamment on les tire de l'eau, & on les expose à l'air jusqu'à ce qu'ils se refroidissent; alors on les fend sur la longueur pour en tirer l'écorce, & l'on jette le bois comme inutile. L'écorce, après qu'on l'a sechée, est la matière dont ensuite on doit faire le papier; en lui donnant une autre preparation qui consiste à la nettoyer de nouveau, & à tirer la bonne de la mauvaise: pour cet effet on la fait tremper dans l'eau pendant trois ou quatre heures. Etant ainsi ramollie, la peau noirâtre est raclée avec la surface verte qui reste, ce qui se fait avec un couteau qu'ils appellent Kaadsi Kusaggi, c'est à dire rasoir de Kaadsi, qui est le nom de l'arbre; en même temps aussi l'écorce forte qui est d'une année de crue, est séparée de la mince qui a ouvert les jeunes branches. Les premières donnent le meilleur papier & le plus blanc; les dernières produisent un papier noirâtre d'une bonté passable; s'il y a de l'écorce de plus d'une année mêlée avec le reste, on la trie de même & on la met à part, parce qu'elle rend le papier le plus grossier & le plus mauvais de tous: tout ce qu'il y a de grossier, les parties nouvelles, & ce qui paroît defectueux, & d'une vilaine couleur, est tiré en même temps pour être gardé avec l'autre matière grossière.

Après que l'écorce a été suffisamment nettoyée, preparée, & rangée selon



lon ses differens degrez de bonté, on doit la faire bouillir dans une lessive claire; desqu'elle vient à bouillir, & tout le temps qu'elle est sur le feu, on est perpetuellement à la remuer avec un gros roseau, & l'on verse de temps en temps autant de lessive claire qu'il en faut pour abbatre l'évaporation qui se fait, & pour suppléer à ce qui se perd par-là; cela doit continuer à bouillir jusqu'à ce que la matiere devienne si mince, qu'étant touchée legerement du bout du doigt elle se dissolve & se separe en maniere de bourre & comme un amas de fibres. La lessive claire est faite d'une espece de cendres en la maniere suivante; on met deux piéces de bois en Croix sur une cuve; on les couvre de paille, sur quoi ils mettent des cendres mouillées, ils y versent de l'eau bouillante qui à mesure qu'elle passe au travers de la paille, pour tomber dans la cuve, s'imbibe des particules salines des cendres, & fait ce qu'ils appellent lessive claire.

Après que l'écorce à bouilli de la maniere qu'on vient de dire, on la lave; c'est une affaire qui n'est pas d'une petite consequence en faisant du papier; & doit être menagée avec beaucoup de prudence, & d'attention. Si l'écorce n'a pas été assez lavée, le papier sera fort à la vérité & aura du corps; mais il sera grossier & de peu de valeur; si au contraire on l'a lavée trop long temps, elle donnera du papier plus blanc, mais plus sujet à boire, & mal propre pour écrire: ainsi cet article de la Manufacture doit être conduit avec beaucoup de soin, & de jugement, pour tacher d'éviter les deux extremités que nous venons de marquer. On lave dans la riviere, & l'on met l'écorce dans une espece de van ou de crible, au travers duquel l'eau coule, & on la remue continuellement avec les mains & les bras, jusqu'à ce qu'elle soit delayée à la consistence d'une laine, ou d'un duvet doux, & delicat. On la lave encore une fois, pour faire le papier le plus fin: mais l'écorce est mise dans un linge au lieu d'un crible, à cause que plus on lave, plus l'écorce est divisée, & seroit enfin reduite en des parties si menues, qu'elles passeroient au travers des trous du crible, & se dissiperoient. On a soin dans le même temps d'oter les nœuds, ou la bourre, & les autres parties heterogenes, grossieres, & inutiles, que l'on met à part avec l'écorce la plus grossiere, pour le mauvais papier. L'écorce étant suffisamment & entierement lavée est posée sur une table de bois uni & épais, pour être battue avec des bastons du bois dur Kusnoki, ce qui est fait ordinairement par deux ou trois personnes, jusqu'à ce qu'on l'ait rendue aussi fine qu'il le faut: elle devient avec cela si deliée, qu'elle ressemble à du papier qui à force de tremper dans l'eau est reduit comme en bouillie, & n'a quasi plus de consistence.

L'écorce ainsi preparée est mise dans une cuve étroite avec l'infusion glaireuse & gluante du ris, & celle de la racine Oreni qui est aussi fort glaireuse & gluante. Ces trois choses mises ensemble doivent être remuées avec un roseau propre & delié, jusqu'à ce qu'elles sont parfaitement mêlées, & qu'elles forment une substance liquide de la même consistence; cela se fait mieux dans une cuve étroite, mais ensuite cette composition est mise dans une cuve plus grande, qu'ils appellent en leur langage Fine: elle ne ressemble pas mal à celle dont on se sert dans nos manufactures de papier. On tire de cette cuve les feuilles une à une dans leurs moules qu'on fait de jonc, au lieu de fil d'archal; on les appelle Mijs; il ne reste plus qu'à les faire secher à propos: pour cet effet on met les feuilles en piles sur une table couverte d'une double natte, & l'on met une petite piece de roseau, qu'ils appellent Kamakura, c'est à dire Coussin, entre chaque feuille; cette piece



qui avance un peu sert ensuite à soulever les feuilles & à les tirer une à une; chaque pile est couverte d'une planche ou d'un ais mince de la grandeur & de la figure des feuilles de papier, sur laquelle on met des poids, legers au commencement, de peur que les feuilles encore humides & fraîches, ne se pressent si fort l'une contre l'autre qu'elles fassent une seule masse; on surcharge donc la planche par degrez; & l'on met des poids plus pesans pour presser, & exprimer toute l'eau; le jour suivant on ôte les poids, les feuilles sont alors levées une à une avec le petit batton Kamakura dont on vient de parler; & avec la paume de la main, on les jette sur des planches longues & raboteuses faites exprès pour cela, les feuilles s'y tiennent aisément à cause d'un peu d'humidité qui leur reste encore. Après cette préparation, elles sont exposées au Soleil, & lorsqu'elles sont entièrement seches, on les prend pour les mettre en monceaux, on les rogne tout autour, & on les garde pour s'en servir ou pour les vendre.

J'ai dit que l'infusion de ris, avec un léger frottement, est nécessaire pour cet ouvrage, à cause de sa couleur blanche, & d'une certaine graisse visqueuse qui donne au papier une bonne consistance, & une blancheur agreable. La simple infusion de la fleur de ris n'auroit pas le même effet, à cause qu'elle manque de cette viscosité qui est une qualité fort nécessaire. L'infusion dont je parle se fait dans un pot de terre non vernissé, où les grains de ris sont trempés dans l'eau, ensuite le pot est agité doucement d'abord, mais plus fortement par degrez: à la fin on y verse de l'eau fraîche, & le tout est passé au travers d'un linge; ce qui demeure doit être remis dans le pot, & subir la même operation, en y mettant de l'eau fraîche; & cela est repeté tant qu'il reste quelque viscosité dans le ris. Le ris du Japon est le plus excellent pour cela, étant le plus blanc & le plus gras qui croisse en Asie.

L'infusion de la racine Oreni se fait de la manière suivante, la racine pilée ou coupée en petits morceaux est mise dans l'eau fraîche, elle devient glaireuse dans une nuit, & propre à l'usage destiné après qu'on l'a passée au travers d'un linge. Les différentes saisons de l'année demandent une quantité différente de cette infusion mêlée avec le reste. Ils disent que tout l'art depend entièrement de cela: en été, lorsque la chaleur de l'air dissout cette forte de colle, & la rend plus fluide, il en faut davantage, & moins à proportion en hiver, & dans le temps froid. Une trop grande quantité de cette Infusion mêlée avec les autres ingredients rendroit le papier plus mince à proportion, & trop peu au contraire le rendroit épais, inégal, & sec. Une quantité mediocre de cette racine est nécessaire pour rendre le papier bon & d'une égale consistance. Pour peu qu'on leve de feuilles on peut s'appercevoir aisément si l'on en a mis trop ou trop peu. Au lieu de la racine Oreni, qui quelque fois, sur tout au commencement de l'été, devient fort rare; les papetiers se servent d'un arbrisseau rampant nommé Sane Kadsura dont les feuilles rendent une gelée, ou glu semblable à celle de la racine Oreni, mais qui n'est pas tout à fait si bonne.

J'ai parlé aussi du *Juncus Sativus*, qui est cultivé au Japon avec beaucoup de soin & d'adresse; il devient haut, delié, & fort; les Japonnois en font des voiles de navire & de fort belles nattes pour couvrir leurs planchers.

J'ai remarqué ci-dessus, que les feuilles de papier, lorsqu'elles sont fraîchement levées de leurs moules, sont mises en piles sur une table couverte de deux nattes: ces deux nattes doivent être faites différemment; celle de dessous,



deffous, est plus groffiere, & celle qui est au deffus est plus claire, faite de joncs plus fins qui ne sont pas entreiacez trop près l'un de l'autre, afin de laisser un passage libre à l'eau, & ils sont deliés pour ne point laisser d'impression sur le papier.

Le papier groffier destiné à servir d'enveloppe, & à d'autres usages, est fait de l'écorce de l'arbrisseau Kadse Kadsura avec la même methode que nous venons de decrire. Le papier du Japon est très fort, on pourroit en faire de cordes. On vend une espece de papier fort & épais à Syriga (c'est une des plus grandes villes du Japon, & la capitale d'une Province de même nom.) Ce papier est peint fort proprement, & plié en si grandes feuilles, qu'elles suffiroient à faire un habit; il ressemble si fort à des étoffes de laine ou de soye qu'on pourroit s'y meprendre. On fait à la Chine, & au Tonquin, une espece de papier mince qui est jaunâtre, on le tire du cotton & des bambous qui sont une espece de roseaux. Les Siamois font leur papier de l'écorce de l'arbre Pliookkloi; ils en ont deux fortes, l'un noir & l'autre blanc, tous deux sont groffiers, rudes, & sans beaucoup de façon, comme sont les Siamois eux mêmes. Ils le plient en livres quasi comme les éventails sont pliez: ils écrivent des deux côtez, non pas avec un pinceau à l'imitation des nations polies qui sont plus à l'Orient, mais avec un poinçon groffier fait de terre grasse. Je finis ici la description de l'art de faire le papier dans l'Orient, que le savant *Bechmannus* souhaitoit si fort de savoir; & qu'il sollicitoit si fort les voyageurs de lui apprendre. Il se trompoit en ce qu'il sembloit être persuadé qu'il étoit fait de cotton; veu qu'il paroît par ma relation, que toutes les nations qui sont au de là du Gange le font de l'écorce des arbres ou des arbrisseaux: les autres nations Asiaticques de deça le Gange, excepté les noirs qui habitent le plus au midi, font leur papier de vieux haillons des étoffes de cotton, & leur methode ne differe en rien de la nôtre, excepté qu'elle n'est pas si embarrassée & que les instrumens dont ils se servent sont plus groffiers.

Papier  
groffier.

## III.

Pour rendre complete la relation que je me suis proposée de faire des manufactures de papier du Japon, j'ai ajouté ici la description & la figure des plantes & des arbres dont on le fait.

Descrip-  
tion des  
Plantes  
dont on  
fait le Pa-  
pier.

## K A A D S I.

*Papyrus fructu mori celsa, sive morus sativa foliis Urticæ  
mortuæ Cortice Papyrifera.*

## L'Arbre à Papier.

D'une racine forte, branchue, & ligneuse s'éleve un tronc droit, épais, & uni, fort branchu, couvert d'une écorce couleur de Chateigne, grosse ferme, & visqueuse, inegale en dehors, & polie au dedans, où elle tient au bois qui est mou & cassant, plein d'une moelle grande & humide. Les branches & les rejettons sont fort gros, couverts d'un petit duvet, ou laine verte, dont la couleur tire vers le pourpre brun; ils sont cannelez, jusqu'à ce que la moelle croisse, & sechent d'abord qu'on les a coupez, les rejettons sont entourez irregulierement de feuilles à cinq ou six pouces de distance

Planche  
XL. Fig.  
1.



l'une de l'autre, quelque fois davantage: elles tiennent à des pedicules minces & velus, de deux pouces de longueur, de la grosseur d'une paille, & d'une couleur tirant sur le pourpre brun. Les feuilles différent beaucoup en figure & en grandeur: elles sont divisées quelque fois en trois, d'autres fois en cinq lobes dentez comme une scie; étroits, d'une profondeur inegale, & inegalement divisez. Ces feuilles ressemblent en substance, figure, & grandeur à celles de l'*Urtica mortua*, étant plates, minces, un peu raboteuses, d'un verd obscur d'un côté, & d'un verd blanchâtre de l'autre. Elles se sechent vite, desquelles sont arrachées, comme font toutes les autres parties de l'arbre. Un nerf unique, qui laisse un grand fillon du côté opposé, s'étend depuis la base de la feuille jusqu'à la pointe, d'où partent plusieurs petites veines quasi paralleles, qui en poussent d'autres plus petites tournées vers le bord des feuilles, & se recourbant vers elles mêmes. Les fruits viennent en Juin & en Juillet (voyez la Planche XL. Fig. a) des aisselles des feuilles aux extremités des rejettons: ils tiennent à des queues courtes & rondes, & sont de la grosseur d'un poix & un peu plus, entourez de poils pourprez: ils sont composez de pepins, qui sont verdastres au commencement, & tournent ensuite sur le pourpre brun, lorsqu'ils meurissent. Le fruit est plein d'un jus douceastre: je n'ai pas observé si ces fruits sont precedez par des fleurs. Cet arbre est cultivé sur les collines & les montagnes, & sert aux manufactures de papier. Les jeunes rejettons de deux pieds de long sont coupez, & plantez à terre à une mediocre distance, environ le dixième mois: ils prennent d'abord racine, & leur extremité superieure qui est hors de terre, sechant d'abord, ils poussent plusieurs jeunes jets, qui deviennent propres à être coupez vers la fin de l'année, lorsqu'ils sont parvenus à la longueur d'une brassée & demie, & à la grosseur du bras d'un homme mediocre. Il y a aussi une sorte de Kaadsi ou arbre à papier Sauvage, qui vient sur les montagnes desertes & incultes; mais, outre qu'il est rare, il n'est pas propre à faire du papier, c'est pourquoi on ne s'en fert jamais.

KATSI KADSIRA, nommé aussi KAGO KADSIRA.

*Papyrus procumbens lactescens folio longe lanceato  
cortice chartaceo.*

Le faux Arbre à papier.

Planche  
XL. Fig.  
2.

Cet arbrisseau a une racine épaisse, unique, longue, d'un blanc jaunatre, étroite & forte, couverte d'une écorce grasse, unie, charnue, & douceastre, entremêlée de fibres étroits. Les branches sont nombreuses & rampantes, assez longues, simples, nues, étendues, & flexibles, avec une fort grande moelle entourée de peu de bois. Des rejettons fort deliez, simples, bruns, & velus aux extremités, sortent des branches; les feuilles y sont attachées à un pouce de distance plus ou moins l'une de l'autre, alternativement: elles tiennent à des pedicules petits & minces, & leur figure ne ressemble pas mal au fer d'une lance, s'élargissant sur une base étroite, & finissant en pointe, longue, étroite, & aigue. Elles sont de différente grandeur, les plus basses étant quelque fois longues d'un empan, larges de deux pouces; tandis que celles du haut de l'arbrisseau sont à peine un quart si grandes. Elles ressemblent aux feuilles du véritable arbre à papier en substance



stance, couleur, & superficie; sont profondement, & également dentées, avec des veines deliées au dos dont les plus grandes s'étendent depuis la base de la feuille jusqu'à la pointe; partageant la feuille en deux parties égales. Elles produisent plusieurs veines traversieres qui sont croisées encore par de plus petites veines. Je ne puis rien dire des fleurs ni des fruits, n'ayant pu les voir.

## O R E N I.

*Alcea radice viscosa, flore ephemero, magno puniceo.*  
Planche XLI.

D'une racine blanche, grasse, charnue, & fort fibreuse, pleine d'un jus visqueux transparent comme le crystal, fort une tyge de la hauteur d'une brassé ou environ, qui est ordinairement simple & ne dure qu'un an. Les nouveaux jets s'il en vient, après un an, sortent des aisselles des feuilles, la moelle en est molle, spongieuse, & blanche, pleine d'un jus visqueux. La tyge est entourée à distances irregulieres de feuilles qui ont quatre ou cinq pouces de longueur cambrées, d'un pourpre detrempé, les pedicules en sont ordinairement creux, charnus, & pleins d'humeur. Les feuilles ressemblent assez à l'Alcea de Matthiole, tirant sur le rond, d'environ un empan de diametre; composées de sept lobes divisez par des anses profondes, mais inégalement dentées aux bords, excepté entre les anses: les crenaux ou dents sont grands, en petit nombre, & à une moyenne distance l'un de l'autre. Les feuilles sont d'une substance charnue pleine de jus: elles paroissent raboteuses à l'œil, & sont rudes au toucher, d'un verd obscur. Elles ont des nerfs forts, qui partagent chaque lobe également courant jusqu'aux extremités, & plusieurs veines traversieres, roides & cassantes, recourbées en arriere vers le bord de la feuille. Les fleurs sont à l'extremité de la tyge, & des rejettons; & sont d'un pouce & demi de longueur, portées par des pedicules velus & épais dont la largeur augmente à mesure qu'ils finissent en calyce. Les fleurs sont posées sur un calyce composé de cinq petales, ou feuilles verdâtres avec des lignes d'un pourpre brun & velues au bord: les fleurs sont aussi composées de cinq petales ou feuilles d'un pourpre clair tirant sur le blanc: elles sont grandes comme la main & souvent plus grandes: le fond en est fort grand, d'un pourpre plus chargé & plus rouge. Les feuilles des fleurs sont comme on l'a dit grandes, rondes & rayées: elles sont étroites & courtes au fond du calice qui est étroit court & charnu; le pistile est long d'un pouce, gras uni & doux, couvert d'une poussiere couleur de chair, jaunâtre, couchée sur le pistil comme si c'étoit de petites bossettes; le pistil finit par cinq caroncules couvertes d'un duvet rouge & arrondies en forme de globe. Les feuilles ne durent qu'un jour & se fanent à la nuit, elles sont remplacées peu de jours après par cinq capsules seminaires pentagones, faisant ensemble la forme d'une toupie; qui ont deux pouces de longueur, un pouce & demi de largeur, membraneuses, épaisses, tirant sur le noir; au temps de leur maturité, que l'on distingue les cinq capsules, où sont contenues un nombre incertain de graines, dix ou quinze dans chacune, d'un brun fort obscur, raboteuses, plus petites que des grains de poivre, un peu comprimées & se detachant aisément.



## FUTOKADSURA ou SANEKADSURA.

*Appellé par d'autres ORENKADSURA à cause  
de ses vertus & de ses usages.*

*Frutex Viscosus procumbens folio Telephis vulgaris emulo,  
fructu racemoso.*

( Planche X L I I . )

C'est un petit arbrisseau garni irrégulièrement de plusieurs branches de la grosseur du doigt, d'où sortent de rejettons sans ordre; raboteux, pleins de verrues, gersez, & d'une couleur brune. L'arbrisseau est couvert d'une écorce épaisse, charnue, & visqueuse, composée d'un petit nombre de fibres deliez qui s'étendent en longueur. Si peu qu'on mâche de cette écorce, elle remplit la bouche d'une substance mucilagineuse. Les feuilles sont épaisses & attachées une à une, à des pedicules minces, cambrez, de couleur de pourpre, elles sont placées sans ordre & ressemblent aux feuilles du *Teliphium Vulgare*. Etroites au fond elles s'élargissent, finissent en pointe, & sont de deux trois ou quatre pouces de longueur, un pouce de largeur au milieu, au plus; un peu roides, quoique grasses; quelquefois pliées vers le dos, onduées, douces au toucher, d'un verd pâle, avec un petit nombre de pointes, en forme de dents de scie à leur bord, coupées sur la longueur, par un nerf traversé de beaucoup d'autres d'une petitesse presque imperceptible. Les fruits pendent à des queues d'un pouce & demi de longueur, vertes & deliées: ils sont en forme de grappe composée de plusieurs bayes (quelque fois trente ou quarante) disposées en rond sur un corps tirant sur le rond qui leur sert de base. Les bayes ressemblent parfaitement aux grains de raisin, tirant sur le pourpre en hiver, lorsqu'elles sont meures. Leur membrane qui est mince contient un jus épais quasi sans goût & insipide, dans chaque baye on trouve deux graines dont la figure ressemble à un rognon, un peu comprimées là où elles se touchent reciproquement. Elles sont de la grosseur des pepins des raisins ordinaires, couvertes d'une membrane mince, & grisâtre; leur substance est dure, blanchâtre, d'un goût aigre & pourri, très desagréable au Palais. Les bayes sont disposées autour d'une base tirant sur le rond ou ovale, d'une substance charnue spongieuse & molle, d'environ un pouce de diametre; ressemblant assez à une fraise, rougeâtre, d'une rayeure relevée en forme de rets, dont les niches paroissent moyennement profondes, quand les bayes en sont détachées.



## III.

*De la Cure de la COLIQUE par la Piquure d'une Eguille, telle qu'elle est en usage parmi les Japonnois.*

Cette forte des Colique que les Japonnois appellent Senki est une maladie particuliere de cet Empire si peuplé: elle est si commune qu'entre dix personnes adultes à peine y en a-t-il une qui n'en ait senti les atteintes. Ce même air qui d'ailleurs est si sain, la maniere de vivre des naturels du pays, leur manger & leur boire, les exposent aux attaques de cette maladie. Les étrangers n'y sont pas moins sujets que les naturels, lorsqu'ils ont bu des liqueurs du pays. Nous en fimes une triste experience, lorsqu'en arrivant au Japon nous voulumes, selon l'usage des gens de mer, oublier le verre à la main les dangers que nous avions essuyez pendant un long & difficile Voyage, & boire abondamment de la biere froide du pays, qu'ils appellent Sakki. Cette biere est faite avec du ris, & a la consistance des vins d'Espagne: elle est d'une telle nature qu'il ne faudroit point la boire froide, mais modérement chaude, & avec des tasses à la maniere des naturels du pays. Le nom de Senki n'est pas donné indifferemment à toutes les douleurs du ventre, mais seulement à cette espece particuliere, qui outre la douleur aigre qu'elle fait sentir dans les boyaux cause en même temps des convulsions aux aînes; car telle est la nature, & la violence de cette maladie, qu'elle cause des convulsions à toutes les membranes & à tous les muscles du bas ventre. A l'égard de la cause de la maladie, les Japonnois croyent que ce n'est point une matiere morbifique logée dans la cavité des boyaux, ce qui selon eux ne causeroit qu'une legere douleur; que son siege est dans la substance membraneuse de l'abdomen, comme par exemple les muscles, le peritoine, l'epiploon, le mesentere, ou les intestins, & qu'en y sejournant elle se change en une vapeur ou plutot en un vent subtil & acre qui enfle, coupe, & corrode les membranes qui le contiennent. C'est sur cette theorie qu'est fondée leur cure: toutes les fois que ce vent est tiré de la prison étroite où il est enfermé, dans le même moment, disent-ils, la douleur causée par l'enflure de ces parties si sensibles doit cesser. Avant de passer outre on me permettra d'observer qu'au lieu de ce nom Latin *Colica*, que l'on donne quelque fois mal à propos à cette maladie, puisque le boyau du même nom n'en est pas fort souvent attaqué: les Brahmins aiment mieux le nommer en leur langage, conformement à l'opinion des Chinois & des Japonnois, *Convulsions* ou *tiraillemens du ventre & des intestins*. Quelques symptomes particuliers de cette maladie nationale ou locale ressemblent beaucoup à la passion hysterique. Elle met souvent le patient dans la crainte d'être suffoqué, toute la region du bas ventre, depuis les aînes jusqu'aux fausses côtes, & plus haut, étant fortement tirillées; & même après que le patient a été tourmenté miserablement pendant long temps, la maladie se termine quelquefois en tumeurs & en enflures qui s'élevent en divers endroits du corps, & qui ont des suites dangereuses: cela cause en particulier aux hommes une enflure à l'un des testicules, qui souvent tourne en suppuration, & en abscez; dans les femmes

Descrip-  
tion de la  
maladie.



cela produit des tubercules ou des pustules au fondement & aux parties honteuses, & qui sont ordinairement suivies de la perte du poil. Il faut pourtant remarquer que ces tumeurs aux testicules (que les Japonnois nomment Sobi, & ceux qui en sont attaquez Sobimotz) comme aussi les pustules aux parties secretes des femmes, sont aussi des maladies domestiques du Japon, & attaquent plusieurs personnes qui n'ont jamais ressenti les atteintes de la Colique.

Avant que j'en vienne à montrer la methode particuliere des Japonnois pour la cure de cette maladie qui se fait par le moyen de l'aiguille; il ne fera pas hors de propos de remarquer qu'il y a deux remedes principaux dans la Chirurgie, que l'on suppoie réussir également pour guerir & pour prevenir les maladies; dont les habitans de ces parties orientales du monde tant sains que malades, riches & pauvres, se servent par l'entremise des medecins, ou des empiriques. Les habitans de la Corée, les Chinois, & les Japonnois fort grands admirateurs de l'antiquité, & scrupuleux à l'excez pour conserver les anciennes coutumes qu'ils ont reçues de leurs ancêtres, pretendent tous que ces remedes étoient connus dans les siècles les plus reculez, long temps avant l'invention de la medecine. Leurs noms choqueront peut être & effrayeront les lecteurs. Ce n'est pas moins que le feu & le metal. On doit pourtant rendre cette justice aux Japonnois, qu'ils sont bien éloignés de se servir de cet appareil cruel, (on pourroit même dire barbare) de nos Chirurgiens d'Europe. Ces fers chauds, & cet étalage de couteaux tranchants, & autres instrumens necessaires pour nos operations; spectacle si effrayant pour le patient, si choquant même pour les assistans, s'ils ne sont depouillez de tout sentiment d'humanité & de compassion; sont toutes choses que les Japonnois ignorent entierement: leur feu est fort moderé, tel que les Dieux du pays veulent qu'on brûle sur leurs Autels; en un mot ce n'est autre chose qu'un rouleau qui s'allume insensiblement, qui est composé de l'herbe qui porte le nom de la fameuse Reine *Artemise* \*. Il en est de même des metaux dont ils se servent dans leurs operations de Chirurgie, ce sont les plus nobles de tous: ils sont l'ornement des Palais; ils sont la production du soleil & de la lune; &, comme les Philosophes le pretendent, enrichis des qualitez & des vertus de ces deux corps celestes. Le lecteur comprend aisément que je parle de l'or & de l'argent, dont les Japonnois ont des aiguilles faites d'une maniere singuliere, parfaitement polies, & extrêmement propres à operer la ponction, ou la Piquure dans les corps humains. Ils en font un si grand cas pour cette raison, qu'ils les portent toujours avec eux où qu'ils aillent; ils font la même chose des boetes entieres d'autres instrumens, ou curiositez, qu'ils estiment beaucoup, ou dont ils croient avoir besoin. L'usage & l'application des remedes dont nous venons de parler sont d'une si grande consequence, que la seule connoissance des parties où l'on doit appliquer le feu avec le Moxa, ou qu'on doit piquer avec les aiguilles, est l'objet d'un art particulier dont les maitres sont appelez *Tensasi*, comme qui diroit toucheurs ou chercheurs des parties, à cause que leur principal emploi consiste à faire le choix de la partie sur laquelle on doit faire l'une ou l'autre de ces operations. Ceux qui appliquent l'aiguille, ou de leur chef, ou selon le desir des patients, ont en particulier le nom de *Farittate* qui signifie piqueurs d'aiguille. Je viens à present à la description de ces aiguilles. Il seroit quasi impossible d'enfoncer une grosse aiguille dans le corps sans s'exposer à quelque dangereuse consequence: C'est par cette

\* Artemi-  
sia, Ar-  
moisc.



raison que celles qui sont destinées à cette operation doivent être fort deliées, faites d'or ou d'argent aussi pur & aussi fin qu'on en puisse avoir; entierement épurez de cuivre & qui souffrent le marteau. C'est un métier particulier que celui de donner la trempe à ces aiguilles, & le degré de dureté requis pour cette operation. Ce métier est connu de peu de personnes, & ceux mêmes qui le savent n'oseroient l'exercer sans des lettres patentes données sous le seau de l'Empereur. Il y a deux sortes de ces aiguilles par rapport à leur figure: celles de la premiere sorte sont faites indifferemment d'or ou d'argent; elles ne ressemblent pas mal aux Poinçons dont nos jeunes Garçons se servent à l'École pour appeller les syllabes, ou les styles dont les Indiens écrivent; elles sont seulement plus deliées d'environ quatre pouces de longueur, minces, & finissant en pointe fort aigue, avec un manche retors pour les tourner avec plus de facilité: au lieu de boette on les met dans un petit marteau qui est fait de sorte que l'on peut mettre une de ces aiguilles de chaque côté du manche: ce marteau est fait de corne de taureau sauvage, fort polie, & un peu plus long que l'aiguille, avec une tête tirant sur le rond un peu aplati dans laquelle il y a une piece de plomb pour la rendre plus pesante. Le côté qui bat l'aiguille est revetu d'une piece de cuir ordinairement couleur de violette, pour empêcher que l'aiguille que l'on enfonce dans le corps ne ressaute. Les aiguilles de la seconde sorte sont faites seulement d'argent, & ne s'éloignent pas beaucoup de la figure des precedentes & de leur longueur, mais elles sont extremement deliées, avec un manche court & épais qui est tourné en vis sur la longueur: on met plusieurs de ces aiguilles ensemble dans une boette de bois en quarré long, vernillée en dehors; le fond en est garni d'une piece de drap, & les aiguilles sont couchées sur le côté moelleux de l'étoffe. Pour la satisfaction de ceux qui sont curieux de noms, j'ai trouvé à propos de remarquer que ces deux sortes d'aiguilles, & en general toutes celles dont on se sert dans la Chirurgie sont appellées Uutsbarri, c'est à dire aiguilles tournantes. Les aiguilles de la seconde espece ont le nom particulier de Fineribarri, qui signifie la même chose; & si l'operation est faite, comme il arrive souvent, en passant l'aiguille dans un tuyau delié de cuivre, on les appelle alors Fudabarri, c'est à dire aiguilles à conduit ou tuyau. Ce tuyau est environ un pouce plus court que l'aiguille, & gros comme une plume d'oye; il sert à guider l'aiguille pour faire plus surement la ponction dans la partie du corps que l'on a choisie. Les aiguilles avec leurs étuis, le marteau, & le tuyau sont representez dans leur grandeur naturelle à la Planche XLIII. où la Figure 1. represente le fond de la boette où l'on met les aiguilles d'argent, avec les aiguilles qui y sont coucheés; la Figure 2. represente le couvercle de cette boette; la Fig. 3. le tuyau de cuivre qui guide l'operation de la piquure; la Fig. 4. le marteau avec une des aiguilles d'or poulée un peu en dehors; & la Fig. 5. une aiguille d'or qui en est entierement tirée.

Pour venir à l'operation, on la fait de la maniere suivante. Le Chirurgien prend l'aiguille près de la pointe avec sa main gauche entre le bout du doigt du milieu, & l'ongle de l'indice appuyé par le pouce. Il la tient ainsi vers la partie qui doit être piquée & qui doit être soigneusement examinée pour voir si ce n'est pas un nerf; ensuite prenant le marteau de la main droite il en donne un coup, ou deux, precisement ce qu'il faut, pour vaincre la resistance de la peau extérieure, & faire entrer l'aiguille; cela fait, il met le marteau à côté, & prenant le manche de



l'aiguille entre les extremités de l'indice & du ponce, il la tourne jusqu'à ce que la pointe entre dans le corps, à la profondeur que les regles de l'art exigent; ce qui est ordinairement un demi ponce: quelque fois mais rarement un ponce & au dessus, en un mot jusqu'à ce que l'aiguille penetre au lieu où est le siege de la douleur & où l'on croit la maladie renfermée. Le Chirurgien y tient l'aiguille jusqu'à ce que le patient ait respiré une fois ou deux, & ensuite la tirant dehors il presse la partie avec le doigt comme si c'étoit pour en exprimer toute la vapeur, ou le vent. Les aiguilles de la seconde sorte ne sont point frappées du marteau, on les enfonce en tournant en vis, l'operateur les tenant entre les extremités du ponce, & du doigt du milieu. Ceux qui operent adroitement donnent un coup avec l'indice avec lequel il poussent le doigt du milieu justement autant qu'il faut pour lui faire penetrer la peau, & ensuite ils achevent l'operation en tournant. Quelques uns se servent pour cet effet d'un tuyau tel qu'on l'a décrit ci-dessus, qui est un peu plus court que l'aiguille, & qui par ce moyen empêche qu'on ne l'enfonce trop avant. Les regles & les preceptes de cette piqueure sont fort differents, eu égard sur tout aux vapeurs cachées que l'on suppose être la cause de la maladie: de là vient que lorsque l'on veut faire l'operation, un medecin habile & prudent doit determiner avec toute son attention & tout son jugement où, & jusqu'à quelle Profondeur les vapeurs sejourner. La piquure d'aiguille est estimée un bon remede pour ces mêmes maladies que l'on traite en appliquant le feu avec le Moxa, & l'on se sert de l'aiguille près des mêmes endroits, & avec les mêmes precautions, comme du caustique. Mais j'en dirai davantage dans la relation que j'en donne. Il arrive pourtant assez souvent que les gens du commun peuple s'aventurent à appliquer l'aiguille, purement sur leur propre experience, & sans l'avis d'un Tensafi experimenté, prenant garde seulement de ne picquer ni nerf, ni tendons, ni aucuns vaisseaux sanguins considerables. Après avoir expliqué suffisamment ce qui regarde la piquure d'aiguille en general, je dois ajouter encore quelque chose sur son usage dans la Cure de la Colique en particulier.

Pour la Cure de la Colique, les Japonnois font l'operation sur le ventre à la region du foye, faisant neuf trous en trois rangs disposez en parallelogramme, à la distance l'un de l'autre d'un demi ponce dans les adultes. (Voyez la Planche XLIII. Fig. 6.) Chacun des rangs a son nom particulier, & leur operation a des regles differentes: le premier rang est nommé Sioquan, il est fait justement au dessus des côtes; le second est nommé Tsiuquan, & doit avoir sa place entre le nombril, & le Cartilage Mucrenata; le troisieme est appellé Gecquan, il est fait environ un demi ponce au dessus du nombril. J'ai été diverses fois témoin, qu'en faisant ces trois rangs de trous conformement aux regles de l'art, & d'une raisonnable profondeur, les douleurs de la Colique Senki, comme ils les nomment, cessoient presqu'en un instant comme si c'eût été par enchantement.

On a tenté quelque fois de guerir cette colique en appliquant le feu sur le patient avec le Moxa, mais on a trouvé par experience que cette methode n'a pas eu tout le succes de la piquure d'aiguille. On doit remarquer pourtant que le caustique doit être appliqué sur le ventre aux deux côtes du nombril, environ à deux pouces de distance. Ces deux endroits sont nommez Tensu, ils sont renommez par le nombre de caustiques qu'on y appli-



applique, & connus même de ceux qui ne pratiquent pas cet art : nous en parlerons ailleurs plus au long.

Pour rendre complete cette relation, je ne dois pas oublier un autre remede qu'on pretend être d'une grande vertu, & dont le menu peuple fait un usage frequent, dans la Colique dont nous venons de parler; dans le *colera morbus*, qui est une maladie frequente & dangereuse dans le Japon; comme aussi pour la douleur de ventre qu'ils nomment Saku, qui est aussi parmi eux une maladie commune qui ne differe pas beaucoup du Senki & de la colique ordinaire. Ils s'en servent aussi pour les autres douleurs du bas ventre, lorsque le siege de la maladie est dans les intestins où l'on ne sauroit se servir de l'aiguille, ni du Moxa; & en diverses autres maladies que je passe sous silence. C'est une poudre qu'on doit prendre interieurement, appelée par le commun peuple Dsiofei, & dans la langue des savans Wadsufan. On la vend dans le village de Menoki dans la Province d'Oomi, scellée du cachet du vendeur qui par une fraude pieuse a obtenu un privilege de la vendre lui seul. Il publia que les ingrediens de cette poudre étant des vegetaux, ils lui furent enseignez en songe par le Dieu Jakusi, & qu'ils croissent sur une montagne voisine, d'ailleurs fameuse pour les hittoires fabuleuses, qu'on dit qui y sont arrivées, & dans son voisinage. Les bons effets que le peuple ressentit en usant de ce remede le mirent dans une grande reputation, & la consommation qui s'en fait est si grande qu'elle a enrichi une famille entiere, qui auparavant étoit fort pauvre, & qui fut ensuite en état de bâtir trois temples qui sont des monumens publics & durables de leur reconnoissance envers le Dieu qui leur communiqua ce secret. Ces temples sont vis-à-vis de trois boutiques, où cette poudre est faite & vendue. J'en portai beaucoup avec moi quand je quittai le Japon; mais je trouvai par experience qu'elle ne s'accommode pas au temperament de mes compatriotes. Elle est plus amere que le fiel; on en tient la preparation secrette dans la famille de l'Inventeur; cependant en considerant quelques uns des ingrediens dans la boutique où j'achetai celle que je portai en Europe je reconnus que le *Costus amer* qu'ils appellent au Japon Putsjuik & que les Hollandois portent de Suratte au Japon en étoit un des principaux. On dit que les vertus de ce *Costus* sont fort grandes, & on le recherche au Japon plus qu'aucune autre drogue étrangere, excepté la racine du *Sisarum Montanum Coraense*, ou Ninsin, du Docteur Cleyer.



## IV.

*Relation du Moxa excellent caustique des Chinois & des Japonnois, avec une representation pour montrer quelles sont les parties du corps humain où l'on doit appliquer le feu avec cette plante en divers genres de maladies.*

## § I.

Introduc-  
tion.

IL y a en Asie trois pays où les sciences ont fleuri depuis un temps immemorial, l'Arabie, les Indes, & la Chine. Toutes les nations qui habitent le vaste continent qui s'étend depuis l'Europe jusqu'aux extrémités de l'Orient, & pour ainsi dire jusqu'à nos antipodes, ont emprunté tous les arts & sciences qui fleurissent parmi eux de ces trois principales habitations des Muses Orientales. Je me dispense de m'étendre à présent sur diverses choses qui serviroient à prouver ce que j'avance, & je me renfermerai uniquement dans ce qui regarde ma profession. On ne doit pas être surpris que tant de nations qui diffèrent si fort dans leur religion, dans leurs mœurs, dans leur langage, même dans la température du climat qu'elles habitent; ayent aussi différens principes dans l'art de guerir les maladies, différens remèdes, différens préceptes, & différentes méthodes dans la cure. Les différens lieux qui ont donné la naissance aux sciences de l'Orient ont contribué sans doute à ces différences. Malgré cela on remarque qu'ils conviennent tous en quelques choses: lors qu'on leur demande par exemple leur opinion, sur la cause des maladies, ils répondent qu'elles sont causées par des vents, & des vapeurs. Ils semblent à l'imitation du divin Hippocrate (*lib. de Flat.*) les regarder comme la cause générale de toutes les maladies qui attaquent le corps humain, particulièrement celles qui sont accompagnées de douleur. C'est sur ce principe qu'est fondée leur méthode dans la cure, & qu'ils appuyent le fréquent usage des caustiques qu'ils assurent être les remèdes les plus efficaces pour dissiper & chasser toute sorte de vents, & de vapeurs. C'est pourtant une grande question parmi eux quels sont les caustiques les plus propres pour le but qu'on se propose; si c'est le feu ou les fers rouges? Ils croient que c'est une cruauté, non seulement inutile en elle même, mais encore indigne d'un médecin raisonnable, de joindre ensemble la force du fer & du feu, sur les corps humains. Un médecin, disent-ils, ne doit avoir d'autre dessein dans l'application des caustiques, que de mettre en mouvement, & de résoudre la matière visqueuse qui est la cause de la douleur & de la maladie; & ensuite lui donner une issue pour la chasser. De là vient qu'ils aiment mieux un feu lent & doux, & qu'en un mot ils préfèrent ces caustiques que l'on a éprouvés les plus propres à cause de leurs sels aperitifs, pour ouvrir & dissoudre les obstructions, & pour chasser la cause des maladies, lentement à la vérité, mais d'une manière sûre, au cruel appareil de tous les autres caustiques violens qui par leur qualité trop pénétrante, brûlante, vitriolique, & corrosive, rongent



gent & destruisent, d'une maniere deplorable, les parties auxquelles on les applique. C'est pour cette raison que les anciens medecins de l'Égypte, de la Grece, & de l'Arabie, à qui les Européens doivent l'invention & les progres de plusieurs connoissances dans la medecine, aimoient mieux appliquer des champignons allumez, ou les racines brulantes du *Struthium* & de l'*Aristoloché* preferablement aux fers chauds. D'autres se servoient de souffre fondu, d'autres encore de fuseaux de bouës trempéz dans l'huile bouillante & appliquez à la partie affectée. Je m'éloignerois de mon sujet si je faisois le denombrement des differens caustiques qui ont été en usage parmi les anciens medecins : ceux qui voudront en savoir davantage sur cette matiere peuvent consulter *Mercatus L. 4. c. 1. pag. 162.* ou *M. A. Severinus* parmi les écrivains modernes. Mon dessein est seulement de donner une idée de ces caustiques qui sont en usage encore aujourd'hui en diverses contrées de l'Asie.

## §. 2.

Les Arabes, & les Nations Asiatiques qui ont reçu d'eux leurs sciences & leurs arts, par exemple les Persans, & ceux des Sujets du grand Mogol qui ont embrassé le Mahometisme, autant que j'en ai pu être instruit après des recherches les plus exactes ; n'appliquent jamais d'autre caustique qu'une étoffe de laine teinte avec le pastel, ou ce que les François appellent Cotton bleu. Ils prennent un morceau de cette étoffe bleuë, l'entortillent bien ferré en forme de cylindre d'environ un demi pouce de diametre, & de deux pouces de long : ils posent ce cylindre sur la partie attaquée, & mettent le feu à la pointe qui gagne en bas & brûle insensiblement jusqu'à ce qu'il est réduit en cendres. Ce caustique est non seulement fort douloureux, mais encore d'une longueur insupportable, faisant quelques fois souffrir le patient un quart d'heure & plus, avant qu'il ait achevé de brûler, & que l'ardeur en soit passée. Il a encore de facheuses suites qui souvent corrodent & devorent la chair vive jusqu'à y causer des ulceres malins & presque incurables ; ce que je say n'estre que trop vrai, parce que pendant mon séjour dans ces pays là, plusieurs patients qui se trouvoient dans le cas me venoient demander du secours. La brûlure étant finie le Chirurgien n'a autre chose à faire qu'à oindre la partie, & lorsque l'esquarre ou la croutte se separe, d'avancer la suppuration. Je suis porté à croire que la douleur vive & longue causée par ces caustiques, & la grande difficulté de guerir les ulceres qui suivent trop souvent leur application, sont la cause pour quoi les habitans de ces pays là en font si rarement usage, quoi qu'ils soient si fort recommandez par leurs medecins, dans leurs écrits & dans leurs discours. Je viens de faire mention de la guesde ou du pastel des teinturiers, on me permettra d'ajouter quelque chose sur ce sujet. Les caustiques des medecins Arabes doivent être d'une substance teinte avec la decoction de cette plante ; ils supposent qu'elle augmente la force du feu ; cette supposition, disent-ils, n'est pas imaginaire, elle est fondée sur l'experience continuelle de plusieurs siecles. Cette opinion des Arabes est encore appuyée par une notion fort repandue parmi le commun peuple de l'Europe, qui est qu'en brûlant une piece d'étoffe teinte en bleu avec le pastel, & la tenant sous le nez de ceux qui ont des attaques d'épilepsie, ou qui sont possédez du Demon, comme quelques uns appellent cette maladie, on fait passer l'accez avec plus d'efficace que si l'on se servoit de

Differens  
caustiques  
dont on se  
sert en A-  
sie. 1 Par-  
mi les A-  
rabes.



la fumée du linge blanc, ou de quelque autre étoffe que ce soit. Je puis assurer comme un fait certain, qu'en pratiquant la médecine dans les Indes, j'ay trouvé que dans les inflammations extérieures les bandages & les haillons bleus appliquez en fomentation ou autrement sont certainement préférables au linge blanc ordinaire.

Parmi les  
Bramins  
& les Pa-  
yens des  
Indes.

Les Bramins, ou les Gymnosophistes des anciens historiens Grecs, qui sont les Philosophes, les Theologiens, & les Medecins parmi les Payens des Indes; & toutes les Nations Payennes qui suivent leur doctrine; ne se renferment point dans un seul caustique comme les Arabes, ils en mettent plusieurs en usage, selon l'exigence des cas, & la diversité des maladies. Ils disent que les causes cachées des maladies ne sont pas du même genre, & que leurs changemens aussi sont également differens. Par consequent on ne peut pas supposer avec probabilité que l'usage d'un seul caustique ait le même succès dans tous les cas. Mais que l'on doit choisir celui que l'on a decouvert par des experiences reiterées convenir le mieux avec le genre de maladie, & avec le temperament du patient. Je ne saurois pourtant dire quelles sortes de caustiques sont en usage parmi les Bramins, & comment ils les appliquent, quelque soin que j'aye eu de m'en informer, & certainement il est impossible à un étranger de penetrer dans les secrets de ces docteurs mystérieux. Le caustique le plus communement en usage dans ces pays là, (les autres ne sont appliquez que rarement) est la moelle des *Junci* ou Jongs qui croissent dans les lieux marecageux. Il n'importe quels Jongs ce sont, pourvu qu'ils soient un peu plus épais, & plus grands que le *Scirpus* commun. Ils trempent cette moelle dans l'huile de graine de Sésame, plante qui croit abondamment dans leurs champs, & brûlent la peau de la maniere ordinaire. J'appris que les Malayens, les Javans, & les Siamois se servent de cette moelle pour ensevelir leurs morts, & il est fort probable que la même chose est en usage parmi les diverses nations voisines.

Parmi les  
nations O-  
rientales  
d'au de là  
du Gange.

Si l'on avance plus loin au delà du Gange nous y trouverons un autre excellent caustique, préférable à tous les autres; fort usité parmi les Chinois & les Japonnois. Ces deux nations en font remonter l'origine jusqu'à l'antiquité la plus reculée, & prétendent qu'il étoit connu avant l'invention de la Médecine & de la Chirurgie; par consequent, disent ils, l'usage en est assez autorisé par une experience continuelle de tant de generations. Ce caustique ancien & si fort recommandé est connu sous le nom de Moxa, non seulement à la Chine, mais dans tous les autres pays où l'on connoit le langage & les caracteres savans des Chinois; comme au Japon, dans la Corée, le Quinam, le Luçon ou les Isles Philippines, l'Isle Formosa, & les Royaumes de Tonquin, & de la Cochinchine. C'est l'histoire de ce caustique que je me propose de donner; & j'espère que le lecteur m'excusera aisément, si au lieu des noms Chinois que je croy bien qui seroient mieux receus, j'insere ici les noms Japonnois: je ne l'ai pas fait seulement à cause qu'ils sont plus aisez à prononcer, mais principalement parce qu'ayant fait quelque séjour dans le pays je les favois mieux.

§. 3.

Prepara-  
tion du  
Moxa.

Le Moxa est un duvet doux, ou une matiere semblable à la filace de lin, d'un gris cendré, qui prend feu aisément, quoi qu'il brûle avec lenteur, & donne une chaleur fort modérée: on peut à peine remarquer qu'il



qu'il estincele jusqu'à ce qu'il soit réduit en cendres ; on le fait des feuilles sechées de l'Armoise ordinaire à grandes feuilles, que l'on arrache lorsque la plante est jeune & les feuilles tendres : on les expose au grand air pendant long temps. Les Japonnois disent que tous les temps ne sont pas également propres à amasser l'Armoise pour faire le Moxa ; qu'on la doit cueillir les jours que les astrologues ont marquez pour cet effet ; jours qui ont l'avantage d'une influence benigne des Cieux & des étoiles, par où les vertus de cette plante sont considerablement augmentées. Ces jours sont les cinq premiers du cinquieme mois des Japonnois, appelé Gonguatzgenitz par les naturels du pays : ce qui conformement au Calendrier Gregorien repond au commencement de Juin, & quelque fois mais rarement à la fin de ce mois. J'ai remarqué ailleurs, que les Japonnois commencent leur année avec la nouvelle lune qui suit l'équinoxe du printemps. La plante doit être cuillie le grand matin, avant que la rosée, dont elle a été mouillée pendant la nuit, soit sechée ; alors on la pend au grand air hors de la maison du côté du couchant jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement seche : on la laisse ensuite au haut de la maison, & l'on doit remarquer que la plus vieille donne le duvet le plus doux & le meilleur ; c'est pourquoi on la garde dix ans. L'Armoise jeune & fraiche est appelée par les Japonnois Tutz ; & lorsqu'elle a toute sa crue & perfection, ils l'appellent Jamoggi. Je ne saurois me dispenser de remarquer en passant que c'est l'usage parmi les Chinois & les Japonnois, que les hommes changent de nom à mesure qu'ils avancent en âge, ou qu'ils ont été élevez à quelque poste considerable. Il en est de même des plantes, sans parler d'autres choses, auxquelles on donne differents noms, selon leurs divers degrez de perfection & leurs usages. Cette diversité de noms, il est vrai, donne une idée claire & distincte de chaque chose telle qu'elle est dans les differens temps, & sous les differens changemens qu'elle souffre ; mais d'un autre côté elle multiplie si fort les mots que leur nombre surcharge la memoire. La preparation du Moxa n'est pas une affaire d'un grand art ou d'une grande difficulté. En premier lieu les feuilles sont pilées avec un mortier, en sorte qu'elles ressemblent à un lin grossier ; elles sont ensuite frottées avec les deux mains, jusqu'à ce qu'elles quittent leurs fibres grossieres, & les parties membraneuses les plus rudes ; cela fait, il ne reste que ce coton ou duvet doux, delicat, & uniforme, qui est si recommandé & que la nature a donné à la jenne Armoise preferablement aux autres plantes.

## S. 4.

La brulure du Moxa n'a rien qui doive effaroucher les gens, & qui doive les rebuter de souffrir cette operation ; il brûle si doucement, qu'à peine peut on appercevoir la lueur du feu, & l'on douteroit s'il brûle en effet, s'il ne s'en elevoit une legere fumée qui ne deplait point à l'odorat. La douleur n'en est pas fort considerable & n'approche pas de beaucoup celle qui est causée par d'autres caustiques ou cauterés. Cependant les cones, que les Japonnois appellent Kawakiri, c'est à dire inciseurs de la peau, sont un peu plus douloureux, y ayant une, deux & trois tentes appliquées sur la peau successivement ; c'est de ces Cones que les Japonnois prennent le nom des nouvelles taxes que leurs Princes ou leurs gouverneurs leur imposent : ils les appellent Kawakiri, à cause, disent ils, qu'elles sont rudes &

Quelles  
sont les  
personnes  
auxquelles  
on doit ap-  
pliquer le  
caustique  
du Moxa  
& dans  
quelles  
Maladies.



difficiles au commencement, & deviennent plus aisées à supporter avec le tems. J'ai vû souvent jusqu'à des jeunes garçons souffrir qu'on leur appliquât le feu sur divers endroits du corps, sans montrer aucun sentiment de douleur. Car les Japonnois pratiquent cette cure indifféremment & sans aucune différence des vieillards & des jeunes gens, des riches & des pauvres, d'hommes & de femmes. Seulement on s'abstient d'appliquer ce caustique sur les femmes grosses, si elles ne l'ont jamais éprouvé auparavant. Le but qu'on se propose en brulant avec le Moxa est de prévenir, ou de guerir les maladies, mais ce caustique est plus souvent recommandé par les medecins comme un preservatif. C'est pourquoi ils conseillent aux personnes qui sont en bonne santé, plutôt qu'aux malades, d'en faire usage. Ils fondent leur pratique sur le principe que la même vertu par laquelle le Moxa chasse & guerit les maladies presentes, doit necessairement destruire le germe des maladies à venir, & les prévenir par ce moyen. De là vient que dans les pays qui sont à l'extrémité de l'Orient, toutes les personnes soigneuses de leur santé se font appliquer le feu une fois tous les six mois. Cette coutume est si généralement, & si religieusement observée au Japon, que toute sorte de personnes, jusqu'aux malheureux qui sont condamnez à une prison perpetuelle, jouissent de cet avantage, qu'on les fait sortir une fois tous les six mois, pour leur appliquer le feu avec le Moxa. Ce caustique, lorsqu'on s'en sert comme preservatif se fait avec un petit nombre de tentes, même fort petites. Mais si l'on se propose de guerir une maladie, on doit en employer davantage & de plus grandes; sur-tout si le siege de la maladie est profond, & que par consequent elle soit plus difficile à chasser.

Si l'on demande aux Chinois, ou aux Japonnois, quelles sont les indispositions où il est bon d'appliquer le feu avec le Moxa. Il est propre, disent ils, dans toutes les indispositions causées par une vapeur cachée qui croupissant dans quelque endroit du corps comme dans une prison, y cause une dissolution des parties solides, & un sentiment de douleur; empêchant ainsi la partie affectée de faire dûement ses fonctions. Si l'on considere les choses dans ce point de vuë, à peine y a-t-il de maladie dans le nombre infini de celles qui affligent le genre humain, où les medecins Chinois & Japonnois n'ordonnent au patient l'usage de ce caustique. Le Moxa, comme ils le pretendent, en dissipe & écarte en peu de temps la cause. Ce caustique n'est pas inconnu aux nations noires qui habitent sous la zone torride: ils en ont appris l'usage de leurs voisins. Il n'y a pas long tems qu'il a été introduit parmi eux, avec cette différence seulement, qu'ils appliquent des tentes ou des cones plus grands que ceux des Chinois, ou des Japonnois, à proportion que le mal est difficile & dangereux, ou que sa cause est plus avant dans le corps. Les Hollandois même, qui sont dans les Indes, ont experimenté en dernier lieu le bon effet que l'on doit attendre en appliquant le feu avec le Moxa dans les incommoditez de la goutte & du Rhumatisme. Ce caustique rompt la force des particules salines, & tartareuses, qu'un trop grand usage des vins du Rhin laisse dans le sang, & qui s'arrêtant aux jointures, & sur tout causant des irritations à cette membrane delicate & sensible qui couvre les os, sont la cause des redoublemens de goutte. Le caustique divise & dissout la limphe qui croupissant autour des jointures, y cause des douleurs Rhumatiques & articulaires. Il faut en ces cas, comme on vient de le dire, appliquer une tente ou un cone plus grand, & cela



cela doit être fait à temps, de peur que la matiere morbifique ne s'accumule si fort qu'elle rompe les vaisseaux Capillaires, & déchire les membranes & les muscles dans lesquels elle séjourne trop. Ce qui cause les tumeurs & les abscez qui suivent frequemment ces dangereuses incommoditez, si l'on y remédie trop tard, & fait que le mal ne veut céder à aucun remede émollient ou dissolvant. On doit pourtant remarquer que quoi qu'on se soit bien trouvé dans les pays chauds de l'Asie de l'usage de ce caustique, dans les maladies dont on vient de parler; on n'en doit pas attendre les mêmes succez dans nos climats froids de l'Europe. Dans les pais chauds la transpiration est plus abondante, les fluides sont plus deliés, les pores plus onverts, les muscles & les membranes plus relachez. Quelque fois aussi l'application de ce caustique ne fait qu'éloigner la douleur sans en emporter entierement la cause. La force des particules salines sera rompue aux parties où l'on applique le Moxa, & quelque fois peut être le caustique penetrera si avant, qu'il fera crevasser & déchirera le periofte, ou la membrane qui envelope les os: alors, sans doute, le Moxa éloignera la douleur de la partie où on l'applique, mais il n'empêchera pas qu'elle ne se fasse sentir à d'autres où l'on ne l'applique pas; en sorte que la douleur ne fera que changer de place. Les Bramins vont plus loin: ils assurent hardiment à leurs patients, que la douleur étant une fois ôtée ne retournera plus, pourvu qu'ils s'abstiennent de manger de la chair, & de boire des liqueurs fortes & enyvrantes, telles que sont le vin, la biere &c. Ce sont ces choses, disent ils, qui engendrent de nouvelles cruditez lesquelles étant produites dans le sang, tombent derechef sur les jambes, & y laissent le germe des redoublemens de goutte. Bushofius, Ministre de l'Évangile à Batavia dans les Indes Orientales, est allé jusqu'à assurer qu'en Europe même le Moxa étoit un remede infallible pour la goutte. Je crains avec raison que plusieurs patients en Allemagne ne soient trompez dans leurs esperances. C'est dequoi le savant Docteur Valentini Medecin Alleman, & Membre de l'Academie des Sciences fondée par le deffunt Empereur Leopold, se plaint beaucoup, & non sans raison, dans une de ses lettres imprimées, adressée au Docteur Cleyer, à qui elle fut rendue en ma presence. Les Noirs de l'Asie, voisins des Chinois & des Japonnois, se servent plus que ces derniers du Moxa dans les attaques d'Épilepsie, & dans les maladies Chroniques de la tête. Leur methode est d'en brûler une assez grande quantité tout le long de la suture coronale; ce qui a eu quelque fois un succez si heureux, que l'on a vu guerir des malades qui avoient été abandonnez par les Medecins.

## §. 5.

Les Medecins de la Chine, & du Japon, different dans leurs opinions au sujet des parties du corps humain qu'on doit brûler avec le Moxa; soit pour guerir, soit pour prevenir certaines incommoditez. Et quoique la superstition & l'entestement ayent beaucoup de part dans leurs raisonnemens; cependant, ils alleguent tous leur propre experience ou celle des maitres, pour soutenir leur doctrine. Si l'on mettoit ensemble toutes leurs opinions, je croi que dans certaines maladies, il n'y auroit quasi aucune partie du corps humain que l'un ou l'autre ne designât particulierement comme la plus propre pour appliquer le caustique avec succez. Les

Lieux du corps ou l'on doit appliquer le caustique du Moxa.



personnes du commun s'écartent rarement des lieux du corps, & des règles qu'ils ont reçues par tradition de l'antiquité la plus reculée, enseignées pour le bien public dans des plans ou des représentations imprimées. Ils sont encore plus superstitieux dans le choix des temps propres pour appliquer le caustique à certains endroits du corps humain, pour telles ou telles maladies. On doit en ceci avoir beaucoup d'égard à la situation & à l'influence des constellations célestes; car ils conviennent tous en ceci, que quoi qu'on ait bien choisi les parties du corps les plus propres à être brûlées, cependant l'opération ne doit point se faire un jour malheureux, & dans une mauvaise heure; lorsque, suivant leur raisonnement, l'influence des étoiles donne lieu de craindre un mauvais succès. En cela, comme dans le reste, leur jugement & leurs opinions diffèrent si fort, que si l'on avoit égard à tout ce que chacun d'eux pense en particulier & juge convenable, à peine seroit-il jamais possible de trouver un jour heureux ou une bonne heure. Leur but principal dans le choix des lieux convenables à l'application du Moxa est de trouver ceux qui sont les mieux situés, soit pour donner une issue aux vapeurs qu'on suppose être la cause de l'incommodité, ou de les éloigner de la partie affectée. Tous prétendent en être bien instruits, & les connoître parfaitement, par les observations de leurs ancêtres, ou par leur propre expérience. Aucune partie du corps humain n'est plus livrée à ce caustique que le dos tout le long de l'épine des deux côtés jusqu'aux reins. J'ai vu le dos des Japonnois, (c'est apparemment la même chose de tous les Asiatiques qui font usage du Moxa.) J'ai vu, dis-je, dans les personnes des deux Sexes le dos si plein d'escarres, & de marques d'ulcère, qu'on croiroit à les voir qu'ils ont été fouettés cruellement; mais à quelque degré que le Moxa les défigure au dos ou aux autres parties du corps, ils ne croient pas que leur beauté en souffre aucune diminution. Les Japonnois font fort peu de façon de se découvrir le dos, quand ils ont la moindre besogne à faire, & laissent tomber leur robe, qui est attachée à une ceinture, par derrière, de peur quelle ne s'imbibe de sueur; car ils ne portent point de chemise. Ainsi les cicatrices dans les personnes des deux sexes sont exposées à la vue d'un chacun.

## §. 6.

Je viens à l'opération, qui ne demande, ni beaucoup d'habileté, ni un grand raffinement. On fait un rouleau d'une petite quantité de Moxa que l'on tourne entre l'indice, & le pouce: on lui donne la forme d'un cône d'environ un pouce de hauteur; & un peu moins large à la base; on place ce cône à l'endroit qui doit être brûlé. Quelques uns mouillent un peu la base avec la salive pour la faire tenir à la peau: cela fait ils mettent le feu à la pointe avec une petite baguette de bois allumée, que les Japonnois appellent Senki. Le cône étant consumé, ce qui est fait en fort peu de temps, un autre s'il est nécessaire est appliqué au même endroit, & allumé comme l'autre. Cela est répété autant de fois que le patient le souhaite, que l'opérateur l'ordonne, ou que le cas semble l'exiger. Les Chirurgiens dont le métier est de faire ces opérations sont appelés par les Japonnois Tensasi, c'est à dire *toucheurs*, ou conformément au sens littéral, *ceux qui pénètrent par l'atouchement*, à cause qu'avant l'opération, ils touchent tout autour, & examinent la partie où l'on doit appliquer le caustique. Les petites baguettes  
ou



ou chandales dont ils se servent pour mettre le feu au caustique sont les mêmes que les Prêtres Payens brûlent dans les temples, devant leurs Idoles, & dont ils mesurent les heures de devotion, comme si c'étoit à l'exemple des feux qu'on allume dans les camps, pour marquer & mesurer le temps de la garde. Ces baguettes brûlent lentement, & ont une senteur forte & agreable: on les fait de l'écorce gluante de l'arbre de Taab, comme ils le nomment, ou Taabnoki, c'est à dire *Laurus Japonica sylvestris*, *Laurier sauvage du Japon*; un des plus hauts & des gros arbres qui croissent dans cet Empire. Cette écorce est reduite en poudre, mêlée avec du bois d'aloës, ou plutôt avec sa partie resineuse & precieuse, nommée Calambac, & plusieurs autres aromates qui flattent l'odorat; selon la fantaisie d'un chacun; le tout est reduit en poudre. Ces poudres sont delayées avec de l'eau à la consistance d'un électuaire, ou d'une bouillie épaisse, qu'on doit pertrir suffisamment, & la mettre ensuite dans un bassin percé au fond de plusieurs petits trous ronds. On presse cette matiere avec des poids qu'on met par dessus, & en l'exprimant on fait sortir par les trous de longs & petits rouleaux, ou baguettes, à peine plus gros qu'une paille. Cela fait, on les met sur des lattes, pour les secher à l'ombre; après quoi on les vend dans les boutiques, en paquets couverts de papier, pour s'en servir en guise de chandales, ou pour l'usage que nous venons de rappoter. Ces chandales de Senki ne sont pas absolument necessaires pour l'operation: elles peuvent être rangées plutôt parmi les instrumens que les Chirurgiens étalent plutôt pour la parade que pour le besoin. Une buchette ordinaire, ou une paille peuvent servir de même, & le commun peuple ne se sert pas d'autre chose. Le principal de l'operation consiste dans la connoissance des parties auxquelles on doit appliquer le feu, dans certaines incommoditez. Le but qu'on se propose, en employant ce caustique, est de donner une issue aux humeurs ou aux vapeurs qui étant renfermées dans le corps sont la cause de la maladie. Quoique sur cette supposition, on puisse s'imaginer raisonnablement que l'endroit le plus proche de la partie affectée est le plus convenable; cependant les operateurs choisissent souvent d'autres endroits, qui non seulement en sont éloignés, mais qui sur les recherches anatomiques les plus exactes, sont reconnues n'avoir à peine d'autre communication avec la partie affectée qu'au moyen des teguments qui leur sont communs. Les effets de ce caustique paroissent surprenans aux étrangers, lorsqu'ils le voyent appliquer à ces endroits. Cela leur paroît aussi étrange, qu'un Gentilhomme Polonois trouva l'ordonnance d'un lavement pour une douleur de tête. Peu d'exemples suffiront pour éclaircir ce que je viens de dire: dans l'indigestion, les maux d'estomach, & la perte de l'appetit, ils appliquent le caustique sur les épaules: dans les atteintes de pleuresie, ils brûlent les vertebres du dos, & dans les maux de dents le muscle adducteur du pouce, du même côté qu'est la douleur, & ainsi du reste. Je comprends bien que le plus adroit anatomiste risqueroit de tomber en défaut, s'il cherchoit quelle est la communication particuliere de ces parties si éloignées & si différentes l'une de l'autre.

## §. 7.

Il y a plusieurs choses requises, & plusieurs regles particulieres à observer, dans l'application de ce caustique; sur tout par rapport à l'endroit le plus

Regles à  
observer  
en appli-

K 2

pro-



quant le  
caustique.

propre à être brûlé, au temps où l'opération doit être faite; au nombre de cones ou tentes qui doivent être appliquez successivement, à la situation du patient lors qu'il est sous l'opération, au regime qu'il doit observer avant & après, & autres pareilles circonstances. Je vais marquer les principales regles & les plus generales. On doit éviter avec tout le soin possible d'appliquer le caustique sur les tendons, les veines, & les arteres; pour cela l'operateur doit, non seulement se servir de ses yeux, & examiner soigneusement les parties; mais il doit encore se servir de ses doigts, & taster par tout où il peut y en avoir. La situation où étoit le patient lorsqu'on à trouvé & choisi l'endroit le plus propre pour appliquer le caustique doit regler celle où il doit demeurer pendant l'opération, assis ou debout. Celui qui doit souffrir la brûlure doit s'asseoir a terre, les jambes croisées à la maniere des Orientaux, les jouës appuyées sur la paume de ses mains: cette posture ressemblant le mieux à celle d'un enfant qui est dans le ventre de sa mere est crue la plus propre à decouvrir la situation, & les interstices des muscles. Ceux dont les jambes doivent être brûlées doivent s'asseoir sur une chaise, ou sur un tabouret, & tenir leurs jambes basses dans une cuve d'eau tiede; à cause, disent ils, que dans ces parties si éloignées du centre de la chaleur, la transpiration doit être augmentée par artifice. Les personnes, qui sont d'un temperament delicat & valetudinaire, ne doivent souffrir que trois caustiques appliquez successivement dans le même temps, en quelque endroit du corps que ce soit. On en doit ordonner dix, vingt, & plus aux personnes d'une constitution vigoureuse; selon la nature de leur incommodité. Il n'y a point de regles pour marquer à peu près le nombre de cones ou tentes qu'on doit brûler successivement ou alternativement sur tel ou tel endroit du corps; cela depend beaucoup de la patience du malade, & du bon plaisir de l'operateur. Le jour qui suit l'opération, & même quelques jours après, l'operateur examine & pense la cicatrice: s'il la trouve seche, & qu'elle ne suppure point, il regarde cela comme un mauvais signe, & une marque que la nature n'a pas assez de force pour chasser la matiere morbifique: en ce cas il tache d'en avancer la supuration en y appliquant des oignons pilez. Voilà tout ce que j'ai pu apprendre touchant le Moxa dans mes entretiens avec les Chirurgiens du pays, & ceux qui font leur profession particuliere d'appliquer les caustiques.

Pour ce qui regarde les regles plus particulieres de l'art d'appliquer le feu, ils ont des planches imprimées en caracteres Chinois & Japonnois. J'en expose une au lecteur, que j'ai expliquée & traduite le mieux que j'ai pu, autant que la nature de la Poësie des Chinois, & les principes de leur Philosophie ont pu me le permettre. J'y ajoute (voyez Planche XLIV.) deux differentes vuës du corps humain où sont montrées les parties propres à être brûlées dans certaines incommoditez, avec les noms propres de ces parties. On les vend aux boutiques des Libraires; il y a des batteurs aussi qui les crient dans les rues, & dans les places publiques, pour attirer le commun peuple, & lui faire acheter à juste prix toutes les regles & les preceptes d'un art qu'il ignore. Le texte, tel que je l'ai trouvé dans l'original Japonnois, est imprimé en lettre Italique, & le peu de notes que j'ai été en état d'y ajouter pour l'expliquer sont imprimées en lettre ronde ou Romaine entre deux crochets.



## KIUSIU KAGAMI.

*Traité (dans le sens literal, Miroir) montrant quelles sont les parties du corps humain qu'on doit brûler avec le Moxa.*

## LE CHAPITRE I.

**M**ontre la methode d'appliquer le feu expliquée en Vers, contenue dans des propositions, par où tout cet art est expliqué au public.

1. *Dans les douleurs de tête, vertiges, pasmoisons, dans le DSEOKI, (Dseoki est une sorte d'inflammation au visage, causée par une disposition Scorbutique du corps fort commune dans ce pays là. Ceux qui souffrent de ce mal sont souvent attaquez d'enflures au visage & quelque fois à toute la tête: elles sont suivies d'une sensation presque insupportable, de chaleur brûlante. Cela vient souvent de causes fort legeres, comme pour s'être baigné, avoir fait des excez à boire ou à travailler; cette enflure est souvent suivie d'une inflammation aux yeux.) dans les obscurcissements de la vuë causez par les frequentes attaques du Dseoki, dans les douleurs d'épaules qui suivent celles de la tête, dans l'astme & la courte haleine, on doit brûler cette partie du corps humain que l'on appelle KOKO.*

2. *Dans les indispositions des Enfans, particulièrement les enflures du ventre, flux de ventre, perte d'appetit; dans la galle, & les ulcères du nez, comme aussi pour la vuë courte; la region du SIVITZ (ou onzieme vertebre) doit être brûlée des deux côtez avec quinze ou seize tentes, laissant un SUN & demi de distance (c'est deux ou trois pouces) entre les deux endroits où les cones doivent être appliquez. Remarque 1. Sivitz ou l'onzieme, est ainsi nommée, par ce qu'elle est l'onzieme vertebre en nombre, en comptant depuis la quatrieme vertebre du col, qui est la plus apparente de toutes lorsque la tête est courbée vers la poitrine. On doit observer la même regle eu égard aux autres vertebres dont on ne fait que rapporter le nombre. Remarque 2. Sun est proprement parlant une mesure dont les Japonnois se servent pour mesurer la longueur des choses. Il y en a de differentes grandeurs, la grande est en usage parmi les marchands, la courte parmi les massons, & autres gens de travail. Le Sun dont on vient de parler, eu égard à la methode de brûler avec le Moxa, ne doit s'entendre d'aucune de ces mesures: la longueur doit être prise depuis la seconde jointure du doigt du milieu de chaque personne sur laquelle on doit faire l'operation; comme ayant une plus exacte proportion avec les autres parties du même corps.*

3. *Dans le Sakf (c'est une sorte de colique chronique & intermittente,) dans le Senki (c'est cette colique qui est commune dans le pais & dont nous avons parlé amplement dans le nombre III. de cet Appendice,) & dans le Subakf (ou les trenchées causees par les vers,) on doit brûler des deux côtez du nombril à la distance de deux Suns. Cet endroit s'appelle TENSU.*

4. *Dans l'obstruction des regles, ou dans les pertes de sang, dans les fleurs blanches; dans les Hemorroïdes, & dans l'exulceration qui arrive à celles qui sont exterieures; dans le Tekagami (c'est un rhume intermittent suivi de douleur & de pesanteur de tête,) on doit brûler l'endroit KISOO,*



*KITS*, des deux côtez, avec cinq cones: pour trouver cet endroit, mesurez depuis le nombril, droit au dessous quatre Suns; ensuite à côté à angles droits, quatre Suns de chaque côté, de sorte qu'il y ait huit Suns de distance entre les deux endroits qu'on doit brûler.

5. Dans l'accouchement difficile, vous devez brûler trois cones à l'extrémité du petit doigt du pied droit: cela soulagera la patiente, & avancera la délivrance.

6. Dans le défaut de lait aux nourrices on doit brûler cinq cones justement entre les deux Mammelles.

7. Dans les douleurs de la goutte & de la sciatique; dans les douleurs des cuisses, & des jambes; dans la strangurie ou retention d'urine; vous devez brûler environ onze cones sur les cuisses, environ trois pouces au dessus des genoux (ou au lieux destinez aux cauterés.)

8. Dans les enflures & douleurs de ventre, dans les maux de cœur causés par une fièvre quotidienne, dans les douleurs d'estomach, & perte d'appétit, vous devez brûler six cones au dessus du nombril. L'endroit que vous devez brûler doit être au dessus du nombril en droite ligne à la distance de quatre Suns.

9. Dans les douleurs des hanches & des genoux, pour la foiblesse des jambes en particulier, & de tous les membres du corps en general, vous devez brûler l'endroit nommé *Jusi* (*Jusi* est cet endroit sur les cuisses où l'on peut atteindre avec l'extrémité du doigt du milieu tenant ses mains droit en bas dans la situation droite & naturelle.)

10. Ceux qui ont une dureté & une enflure dans les *Hypochondres* (ou la rate,) comme aussi ceux qui ont des frissons frequens, ou des rechutes de fièvres putrides doivent être brûlez au lieu nommé *Scomon* (*Scomon*, c'est justement au dessous de la dernière fausse côte de chaque côté. La brûlure dans cet endroit est très douloureuse. J'avois cru qu'il étoit mieux d'écrire *Schomon* ou *Scomon*; mais, aiant entendu prononcer ce mot aux Japonnois eux mêmes, j'ai trouvé qu'ils le prononcent avec un petit e.)

11. Dans les gonorrhées vous devez brûler le milieu de l'endroit appelé *Jocomon* (*Jocomon*, c'est au dessus des parties secretes, au milieu entre elles & le nombril.)

12. Les personnes qui sont sujettes aux Rhumes, saignement de nez, ou aux vertiges, se trouveront bien s'ils font brûler depuis cinquante jusqu'à cent cones (succesivement) à l'endroit nommé *TUUMON*. (*Tuumon* est la region de l'os *Sacrum*.)

13. Ceux qui sont tourmentez de tumeurs & d'ulceres à l'anus, doivent faire brûler une seule tente à trois Suns de distance de l'os *Coccyx*. (La brûlure de cet endroit est accompagnée d'une douleur très grande & presque insupportable.)

14. Dans la chute de l'anus il faut appliquer la brûlure sur l'os *Coccyx* lui-même.

## CHAP. II.

**N***Indsin*, (c'est l'esprit des étoiles) loge au Printemps autour de la neuvième vertebre; en été autour de la cinquième vertebre; en automne autour de la troisième vertebre; & en hiver autour de la quatorzième & tout près des deux hanches. Pour cette raison, il faut se garder de brûler aucun de ces endroits pendant les temps marqués ci dessus.



2. Au retour de chacune des quatre saisons de l'année vous devez éviter de brûler, soit l'endroit appelé Seomon ou la quatorzième vertèbre, à cause qu'au lieu de faire du bien, cela ferait plutôt du mal & augmenteroit l'incommodité.

3. Vous devez vous abstenir entièrement de brûler en temps pluvieux, humide, ou trop chaud, & dans un jour froid.

4. Vous devez vous abstenir de coucher avec vos femmes trois jours avant & sept jours après la brûlure.

5. Les personnes colères & passionnées ne doivent souffrir la brûlure qu'après que leur passion est calmée. Les personnes fatiguées, & celles qui viennent de quitter leur travail, ne doivent point souffrir la brûlure jusqu'à ce qu'elles se soient reposées. On doit observer la même règle pour les personnes qui souffrent de la faim comme pour celles qui ont trop mangé.

6. Les Personnes qui doivent souffrir la brûlure doivent s'abstenir de boire du Saki (C'est une liqueur spiritueuse & fermentée faite avec du ryz;) mais après que l'opération a été faite, non seulement ils le peuvent sans peril, mais ils le doivent même, à cause que cette liqueur avance la circulation des esprits & du sang. (Les Japonnois connoissent depuis long temps que les fluides circulent dans notre corps quoi qu'ils ignorent la maniere dont la circulation se fait.)

7. On doit s'abstenir du bain d'eau douce, pendant trois jours après l'opération (Les Japonnois aiment fort le bain & en font un usage journalier: je croi que c'est pour cette raison que les maux veneriens se repandent moins qu'ils ne se repandroient autrement dans un pays si peuplé.)

8. On devroit donner les Medecines, & les remedes pour guerir les incommoditez auxquelles le corps humain est sujet, & l'usage de brûler avec le Moxa devroit être ordonné pour nous en garantir. C'est pour cette raison que ceux même qui sont d'ailleurs en bonne santé devroient se faire appliquer la brûlure deux fois l'an, une fois le second mois (Mars) & une fois le huitième (Septembre) (les jours propres pour brûler & qui sont favorisez par l'influence des étoiles sont marqués dans leurs Almanachs.)

9. Vous devez taster le poux avant de brûler, s'il est trop vif il faut agir prudemment à cause que c'est une marque que le patient c'est enrhumé.

10. Les endroits destinez à la brûlure doivent être mesurez par SAKU & SUNS. La longueur du Sun doit être réglée par la seconde jointure du doigt du milieu, de la main gauche dans les hommes, & de la droite dans les femmes.

### CHAP. III.

**L** Es femmes qui veulent s'empêcher de concevoir doivent faire brûler trois tentes sur le nombril.

### CHAP. IV.

**L** Es femmes qui souhaitent avoir des enfans doivent faire brûler onze tentes au côté de la vingt & unième vertèbre.



## V.

*Observations sur l'Ambre gris.*

## § I.

Substance  
de l'Ambre  
gris.

LE dessein de ce petit traité est de donner une relation courte de cette substance bitumineuse si fort estimée & connue sous le nom d'Ambre gris: on n'a rien trouvé jusqu'ici qui surpassât cette précieuse matière, pour le charme de sa senteur. Les hommes la doivent à la mer: elle la jette en fort petite quantité sur le rivage. Il en est ainsi de toutes les choses exquisés que la nature semble produire avec moins de profusion: les opinions des Auteurs différent entièrement, touchant l'origine & la production de l'Ambre gris; ils ne conviennent pas même sur ce que ce peut être proprement que cette substance. Quelques uns la prennent pour une substance bitumineuse, d'autres pour une sorte de terre ou d'argile, d'autres pour un excrément de baleine, d'autres pour la fiente des oiseaux; je rapporterois bien d'autres sentimens, si je ne craignois d'être trop long. Mais de toutes les opinions il n'y en a aucune qui me paroisse moins fondée, & moins vraisemblable, que celle d'un Auteur François du siècle passé (Jean Baptiste Denys, Conférence seconde dans le Journal des Savans de l'an 1672.) Il tire ses conséquences purement de quelque ressemblance dans la substance & la senteur, & assure que *l'Ambre gris est un mélange de cire & de miel ramassé sur les côtes de la mer par les Abeilles, qui étant cuit & fondu par la chaleur du soleil tombe dans la mer où il souffre une autre préparation, & que par le mouvement violent des vagues & la mixtion des particules salines de la mer il se change en cette précieuse substance.* C'est une conjecture frivole & sans fondement: elle n'a que les graces de la nouveauté, & l'avantage d'être publiée sous la protection d'un grand Prince: à cela près, elle est trop vaine pour prejudicier le moins du monde au sentiment qui a été généralement reçu & approuvé même de ceux qui ont pris la peine d'examiner cette substance avec le plus de soin. Ils ont trouvé que c'est une espèce de bitume engendré dans les entrailles de la terre, ou bien une substance grasse souterraine, qui acquiert la consistance du bitume, laquelle est portée dans la mer par des canaux souterrains où elle souffre une autre digestion qui se faisant par le mélange des particules salines & par la chaleur du soleil en forme ce que nous appellons Ambre gris. Le petit nombre des remarques suivantes que j'ai extraites des observations des Chinois, & des relations des pêcheurs de baleine Japonnois; jointes à l'examen des Provinces, & des Côtes, sur le bord desquelles on trouve l'Ambre gris; serviront à établir l'ancienne opinion dont je viens de parler, contre celle de Monsieur Denys.

1. L'Ambre gris se trouve en diverses contrées, qui n'ont point d'abeilles sur leurs Côtes, ni même dans l'intérieur du pays. Au contraire plusieurs pays ont des abeilles en abondance sans qu'on trouve de l'Ambre gris sur leurs côtes.

2. Plusieurs Pêcheurs Chinois, & Japonnois, dont le métier est de chercher



cher sur les rochers le long des côtes de la Chine & du Japon des nids d'oiseaux bons à manger (ce sont des nids d'hirondelle de mer, ces oiseaux les font avec les *Holuthuria*, qui sont une espèce d'animaux de mer) disent tous qu'ils n'ont jamais observé rien de semblable à des ruches attachées aux rochers au-dessus de l'eau; ce que Monsieur Denys a imaginé, & que ces ruches sont emportées par l'impétuosité des vagues. La nature est trop attentive à la conservation de ses productions, pour avoir manqué de donner aux Abeilles l'instinct d'éviter les côtes de la mer, & tous les endroits qui sont exposés aux orages, & aux tempêtes.

3. Le miel, la cire, & les rayons de miel mêlés avec un fluide ne se confondent pas en une seule substance; au contraire, ils en sont dissous & séparés.

4. Les rayons avec leur miel en quelque endroit du monde qu'ils soient épaissis par le feu, la substance coagulée sera toujours de la même nature. On observe le contraire par rapport à l'Ambre gris, dont il y a plusieurs sortes, selon la diversité des veines souterraines où il est produit. Certaines espèces sont particulières à certains pays; si bien que des personnes habiles, après y avoir regardé attentivement, sont en état de conjecturer qu'elles sont les côtes où il a été trouvé; de même que les gourmets expérimentés connoissent en goûtant le vin, qu'elle en est l'espèce, & le terroir. Il y a de l'Ambre gris qui ressemble au bitume grossier, ou à l'Asphaltus ou au Naphte noir desséché; par conséquent plus ou moins noir & pesant, & d'une différente consistance à proportion: d'autres espèces sont plus blanches, & cela vient du mélange des particules plus fines: celles-ci sont aussi plus légères, & plus chères, & tout cela encore en différentes proportions. Quelques autres espèces sont extrêmement légères & ne ressemblent par mal à un champignon, d'où le savant Scaliger a conjecturé après Serapion, que l'Ambre gris pourroit bien être une espèce de *Fungus Marinus* ou de champignon de Mer.

5. L'Ambre gris lorsqu'il est frais & nouvellement jetté sur les côtes est mou, ressemblant beaucoup à la bouse de vache. Il a en même temps une espèce d'odeur de brûlé, ce qui n'a rien de commun avec aucune substance mieuseuse.

6. Il y a souvent des coquillages noirs & brillants, avec des fragmens d'autres substances marines, qu'on trouve dans l'Ambre gris: souvent aussi des particules de ce qui peut s'y attacher lorsqu'il est encore mou, étant nouvellement jetté sur la côte. Mais je n'ay jamais oui dire qu'on y eut remarqué des abeilles, de la cire, ou du miel. On en avoit assurément imposé à Mr. Denys, lorsqu'on lui dit qu'on avoit trouvé dans l'Ambre gris des rayons avec la cire & le miel, & pourquoi non pas des abeilles? Quelques écrivains modernes de France, qui soutiennent la même opinion sur la seule autorité de Monsieur Denys, sont absolument coupables de la même erreur.

7. On trouve quelque fois de fort grandes pièces d'Ambre gris surpassant beaucoup l'étendue des plus grandes ruches à miel. Sans faire mention de ces masses monstrueusement grandes dont parle *Garcias ab Orta* (A. H. l. r. c. r.) de bien plus petites, que j'ai vues moi-même, serviront tout autant appuyer ce que j'avance. Lors que j'étois au Japon une fort belle pièce d'Ambre gris de couleur grisâtre fut trouvée sur les côtes de Kijnokuni: elle pesoit plus de cent Catti du Japon, ce qui revient à 130.



livres poids de Hollande. Cette piece étant beaucoup trop grande pour être achetée par une seule personne fut partagée en croix en quatre parties égales. On voulut me vendre une de ces quatre parties, par où je pus aisément conjecturer, que ce qu'on m'avoit dit de la piece entiere étoit vrai. Je parlerai encore d'une plus grande : ce fut celle qui fût vendue par le Roy de Tidori, à la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, pour le prix d'onze mille Richedales (ou au dessus de 2000. livres sterling.) On l'envoya à Amsterdam l'année suivante, & on la garde dans le cabinet des raretez de la Compagnie. Cette piece étoit du poids de 185. livres poids de Hollande, elle étoit d'une couleur grisâtre & d'une fort bonne espece. Sa figure ne ressembloit pas mal à une tortue dont on a coupé la tête & la queue. On la vendit à condition, qu'en cas qu'on pût decouvrir qu'elle eut été falsifiée le moins du monde, on rendroit l'argent. Le savant Docteur Valentini, Professeur à Giessen, nous en a donné la representation dans son *Musæum Musæorum lib. 3. cap. 28.* (comme aussi Rumph dans ses *Amboinsche Rariteitkamer* Tab. LIII. & LIV. d'où il semble que Valentini l'a prise. Le même Auteur en a donné une description exacte pag. 267. & suivantes.

## §. 2.

Vertus attribuées à l'Ambre gris.

Voici ce que j'ai pu apprendre sur la falsification de l'Ambre gris, sur les signes de sa bonté, & sur ses proprietéz.

L'Ambre gris est aisé à falsifier lorsqu'il est fraîchement jetté sur les côtes, étant alors mou & friable, ressemblant à une masse farineuse où l'on peut incorporer ce qu'on veut. Rien n'est plus propre à être mêlé avec la substance de l'Ambre gris, à ce que m'ont dit les sophistiquers eux mêmes, que la fleur des cosses du ris, ce qui donne à l'ambre de la legereté, & une couleur grisâtre. Mais cette tromperie ne peut pas demeurer long temps cachée, parce que les vers s'y mettent d'abord. Il n'est pas bien facile de decouvrir si l'Ambre gris a été sophistiqué ou non par une addition de Storax, Benjoin, ou autres aromates d'une excellente odeur. Il est plus aisé de distinguer le veritable Ambre gris, de celui qui est une composition artificielle de poix, de cire, de résine, de storax, & d'autres semblables ingredients qu'on reconnoit à la vuë, à l'attouchement, & à la senteur. On m'a souvent présenté de ces deux sortes d'Ambre gris à vendre pendant mon sejour au Japon. C'est la coutume de ceux qui trouvent de l'Ambre gris sur les côtes d'en fourrer différentes petites pieces dans une grande en les pressant fortement ; & si la grande piece en devient difforme, & trop étendue, on la presse en forte qu'on lui donne la figure d'une bale à peu près ronde, par où la grandeur apparente est diminuée, & le poids augmenté, sans aucun prejudice de sa bonté. Un des moyens des plus surs & des plus communs de connoitre si l'Ambre gris a été sophistiqué est d'en mettre quelques grains sur une platine rougie au feu. S'il y a quelque corps heterogene mêlé, il se decouvrira par la fumée ; ou bien on verra que l'Ambre gris est pur, par le peu de cendres qu'il laisse. Les Nations Orientales au delà du Gange font ordinairement cette épreuve, sur une piece de monnoye d'or mince, d'une figure ovale, apellée Koobang, ils l'ont toujours à la main pour cet effet, & la mettent sur du charbon allumé avec un peu d'Ambre gris qu'ils raclent dessus. Les Chinois tiennent pour le  
meil-



meilleur Ambre gris celui dont les raclures étant mises dans l'eau bouillante & couverte, se dissolvent le mieux, & se liquesfient le plus également. Je leur ai vu faire cette épreuve dans les tasses de Porcelaine dont ils se servent pour boire le Thé. La pire espee d'Ambre gris est celle que l'on trouve dans les intestins de la baleine, où il perd beaucoup de ses vertus. La baleine, dans les entrailles de laquelle on le trouve, est appelée en langage du pais Mokos: elle a trois, au tout au plus quatre brasses de longueur; on la prend frequemment dans les mers voisines du Japon. Lorsqu'on voit à l'ouverture de ses boyaux une substance grumeleuse semblable à la chaux, c'est un signe qu'on peut y trouver aussi de l'Ambre gris. Cette sorte d'Ambre gris, & celui qui est quelque fois jetté sur les côtes avec les excremens des baleines qui sont encore en viè, sont fort communs au Japon, & appellez Kunfuranofuu par les gens du pays; c'est à dire siente de baleine. Ils donnent ce nom quelque fois à toute sorte d'Ambre gris en general. Il y a quelque fois une certaine matiere grasse que la mer jette sur les côtes les plus Meridionales des Indes Orientales; qui ressemble exterieurement à l'Ambre gris, si bien qu'il peut tromper ceux qui le trouvent. On m'en offrit une piece semblable qui avoit été trouvée sur les côtes de Luçon, ou des Isles Philippines: on vouloit me la vendre pour du veritable Ambre gris, mais la trouvant blanchâtre, spongieuse, friable, & d'une odeur rebutante, comme celle du lard rance, je crus que ce n'étoit autre chose que de la graisse de baleine qui avoit souffert ce changement en demeurant long-temps sur les côtes: ainsi je ne voulus point m'en charger. J'en ai une autre piece qui me fut présentée comme Ambre gris veritable, elle est d'une figure fort irreguliere, pese environ trois livres, & fût trouvée sur les côtes de Banda. Je croi que c'est une espee de suif, ou graisse, de cette espee que Schroder appelle Ambre gris blanchâtre, connu sous le nom de Sperme de baleine, dont les morceaux flottant sur la surface de la mer furent ramassez en quelque endroit, peut être sur un rocher, & l'ardeur du soleil n'en fit qu'une seule masse. Il y a trois sortes de Sperme de Baleine, comme on l'appelle, qui sont venues à ma connoissance. On en voit flotter une espee sur la surface des mers du Nord, & on la ramasse avec des paniers d'osier, comme cela est connu depuis long temps par des personnes qui en ont été témoins oculaires. La seconde espee est celle qui conformement aux relations de Bartholin, de Wormius, & de ceux qui vont à la pêche de la baleine en Groenland, se trouve en quantité dans la tête d'une espee de baleine, que les Latins appellent *Orea*, & les Hollandois Potuis; la troisieme espee est ramassée aux Isles de Ferro ou Feroe situées bien avant au Nord de l'Escoffe. Les habitans de ces Isles, qui pour la plupart sont de pauvres pêcheurs, la prennent dans le corps d'une espee particuliere de poisson qui a la teste fort longue, appelé en leur langage Buskoppe, lequel nom a été donné aussi à une de ces Isles la plus avancée au Nord, aux côtes de laquelle on prend une grande quantité de ce poisson. J'ignore qu'aucun Auteur ait jamais fait mention de cette derniere espee de sperme de baleine: ce que j'en apprendis au lecteur m'a été communiqué par un homme digne de foi, qui m'a assuré, qu'ayant fait naufrage auprès de ces Isles, il avoit non seulement vu ce qu'il me rapportoit, mais l'avoit fait lui même accompagné des naturels du pays, pendant six mois qu'il demeura avec eux. Il me dit encore que ce poisson étoit plus grand qu'un homme à tous égards, & que sa teste en particulier étoit prodigien-



Courte re-  
lation de  
l'Ambre  
jaune.

fement grande, couverte tout autour, & sur tout près des machoires, de cette substance mucilagineuse & grasse. Les pêcheurs l'en tirent en la ratissant, la nettoient ensuite, & pour l'empêcher de rancir la mettent dans une lessive forte, & la font ensuite secher au soleil. Lorsque les matelots prennent des goulus de mer, qui après les Crocodiles sont les plus dangereux de tous les animaux aquatiques, & en grand nombre dans les mers des Indes, ils en tirent une substance extrêmement blanche qu'ils vendent pour sperme de baleine. Ils la trouvent dans la tête du poisson. Elle n'a rien de commun avec le cerveau de l'animal, que j'ay trouvé être extrêmement petit; cette substance a presque les mêmes qualitez diuretiques que le sperme de baleine, quoi qu'à proprement parler, il ne doit pas être rangé dans cette classe, n'étant guere autre chose qu'une poudre, & n'ayant rien absolument de cette graisse mucilagineuse qui est commune aux différentes especes de sperme de baleine. La substance coagulée dont j'ai parlé plus haut, que j'ai chez moy, qui a toutes les marques caractéristiques, & les qualitez du sperme de baleine, semble appartenir à la première des trois especes dont j'ai parlé ci-dessus; si bien que je croy qu'on pourroit la vendre pour véritable sperme de baleine, si on la reduisoit seulement en poudre. Je dois avouer que je m'en suis souvent servi au lieu du sperme de baleine & avec le même succès. Le *Succinum*, ou l'Ambre de Prusse, a été rangé avec plus de vraisemblance, parmi les especes d'Ambre gris, par plusieurs Naturalistes. Il est de même que l'autre une substance grasse qui croit sous terre, ne ressemble pas mal à l'Ambre gris; mais il est transparent, & se seche sur les fables de la côte à peu près de même que l'autre. Je l'ai vu ramasser sur les côtes de Prusse, où il étoit jetté par la mer; je l'ai vu aussi tirer de terre, dans les mines du même Royaume. Ce dernier qui est fossile, étant ordinairement tendre & friable, est mis dans de l'eau de mer pour y être durci. Si Mr. Denys eut sçu ce que je viens de dire, il n'auroit pas pris la peine de chercher l'Ambre dans les forets, & les bois de Suede, pour le transporter delà sur les rivages de Prusse. Les Nations les plus Orientales de l'Asie, & sur tout les Japonnois, donnent un plus grand prix de l'Ambre jaune que de l'Ambre gris; ils l'estiment même davantage que les pierres précieuses (si l'on en excepte les coraux) dont ils ne font que peu ou point d'usage. Mais de toutes les différentes sortes d'Ambre, le jaune transparent qui est si commun & si peu estimé des habitans de l'Europe, est celui qu'ils achettent à plus haut prix; à cause de sa perfection & de l'antiquité qu'ils lui attribuent. Ils méprisent toutes les autres especes d'Ambre, de telle sorte que lorsque je faisois tous mes efforts pour tâcher de leur faire connoître leur mauvais gout, leur donnant des raisons pourquoi les autres especes d'Ambre sont preferables au jaune, ils se contentoient de se moquer de moi; & je vis bien que j'avois pris une peine aussi inutile, que si je voulois persuader à un homme de l'Europe, que l'or vaut moins que l'argent. Les Noirs de l'Asie sur les côtes de qui l'Ambre gris se trouve n'en font aucun usage. On fait fort bien que les nations de l'Europe en font usage dans la Medecine, mais la grande consommation s'en fait en Perse, en Arabie, & dans le Mogol: ils s'en servent dans leurs confitures au lieu de Sucre. Les Chinois, les Japonnois, & les Tunquinois n'en font autre chose que le mêler avec leurs Aromates; ils croyent qu'il en releve l'agrément, & qu'il en fixe l'odeur, qui, à cause de la volatilité de ses parties, s'exhaleroit trop viste. L'Ambre gris est très propre  
pour



pour repondre à ces deux fins parce qu'il est lui même doüé d'une fente fort moderée. Les vertus de l'Ambre gris sont si connues, que ce feroit allonger ma relation, sans beaucoup d'utilité, si j'en faisois le denombrement ; je me contenterai de rapporter un secret contre l'impuissance qui me fut communiqué par un habile Medecin du Japon ; il vaut la peine que j'en instruisse le lecteur. Prenez à discretion de l'opium cru, mettez-le dans un morceau de linge, suspendez-le à la vapeur de l'eau bouillante ; ce qui suintera du linge, & qui s'attachera aux côtes, est l'opium le meilleur & le plus pur ; prenez-le & le mêlez avec deux fois autant d'Ambre gris ; faites-en de petites pilules dont vous prendrez un petit nombre interieurement la nuit avant de vous mettre au lit. On assure que c'est un excellent remede en ce cas là.

## VI.

*Reflexions sur la question s'il est avantageux pour le bien de l'Empire du Japon d'être fermé comme il est, aux étrangers, & à ses habitans, à qui l'on ne permet point d'avoir aucun commerce, ni dedans ni dehors l'Empire, avec les nations étrangères.*

### I.

Plusieurs personnes trouveront fort étrange, & regarderont comme un trait de malice, de partager nôtre globe terreste, petit comme il est. Ils diront que c'est un crime égal au meurtre, de rompre les nœuds de la société, & de la communication mutuelle qui doit être entre tous les hommes. Il semble en effet que l'approbation d'une pareille conduite est une censure de l'Auteur de la nature : nous sommes tous éclairés du même soleil, nous marchons sur la même terre, nous respirons le même air. La nature n'a prescrit aucunes bornes, & le createur n'a donné de loix aux hommes, que celles qui tendent à une société mutuelle. Les hommes seroient-ils de pire condition que les cigognes, & les hirondelles ? N'est ce pas assez que nôtre ame, cette partie la plus noble de nous mêmes à qui le createur a donné en partage la liberté arbitraire de la pensée ; que nôtre ame, dis-je, soit emprisonnée dans nôtre corps. Le corps lui même doit-il être confiné dans un pays, l'ame ne pourra-t-elle pas le faire jouir, & partager avec lui les charmes des autres pays ? Les étoiles mêmes dispersées dans l'immensité des cieus, semblent parler pour cette liberté. Plusieurs personnes croient que de grands corps si majestueux, & si nobles, n'ont pas été laissés vuides & deserts ; mais qu'ils sont habitez par diverses sortes de creatures vivantes qui ont chanté les louanges du sage createur de toutes choses, avant même que les fondemens de nôtre terre eussent été jettez ; c'est ainsi qu'il a voulu s'exprimer lui même dans le huitieme Chapitre de Job. Celui qui osera élever son ame à des pensées plus hautes que celles du vulgaire, & la tirer des entraves des Écoles, ne croira pas que cela fasse aucun tort à la bonté & à la sagesse de l'Être supreme, de penser que ces corps celestes ressemblent



blent à autant de grandes villes, à la vérité inaccessibles l'une à l'autre, à cause de la vaste étendue du fluide où ces grands corps nagent; mais pour la même raison apparemment propres à être habitez par des creatures de differente espece, qui varient dans leur nature, leur construction, & leurs divers degrez de perfection. Si cela est autant conforme à la vérité que cela est vraisemblable, la raison semble vouloir d'ailleurs, que ces mêmes creatures que le tout puissant a faites avec sagesse, de la même substance, de la même nature, & qu'il a confinées dans un de ces globes comme dans les murs d'une ville; puissent vivre ensemble dans une communication libre, & affectueuse; communication qu'on ne sauroit rompre sans crime. A l'égard de nôtre Terre en particulier, le createur l'ayant destinée à être l'habitation des hommes; sa sagesse & sa bonté a voulu aussi l'a former de sorte qu'elle leur fût commune à tous. Differens pays produisent différentes plantes, differens animaux, & minéraux. Les plus délicieux mêmes n'ont pas reçu tout en partage,

*Hic segetes, illic veniunt felicius uvæ;  
India mittit ebur, molles sua thura Sabæi.*

*Ici les moissons viennent heureusement, là les raisins reussissent mieux,  
L'Inde nous envoie son ivoire, & les Sabéens effeminez leur encens.*

La nécessité où les hommes se trouvent du secours les uns des autres, devoit être le nœud le plus fort de leur amitié, & de leur commerce mutuel. Les Japonnois par cette raison ne meritent-ils pas d'être accusez d'avoir fait une breche insigne aux loix de la nature, & de n'avoir aucun égard à la volonté supreme du sage createur; n'ont-ils pas contrevenu volontairement aux loys de la société que Dieu vouloit qui durât toujours parmi les hommes? *Fermer l'Empire, comme ils font, refuser tout accez, & tout commerce aux étrangers; repousser de vive force ceux qui veulent y entrer; tenir les naturels du pays dans les confins du pays comme s'ils y étoient prisonniers; condamner à une prison perpetuelle, comme fugitifs, ceux mêmes que les tempêtes ou le mauvais temps ont forcé d'aborder leurs côtes; condamner à la croix ceux d'entre eux qui quittent le pays par leur propre choix, soit par mecontentement, soit dans le dessein de voir les autres pays du monde.* Qu'est ce autre chose, si ce n'est transgresser les loix de la nature & violer l'ordre infiniment sage que l'Être supreme a établi dans le monde?

Quiconque voudra opposer ces raisons, & des objections de cette nature, contre la vérité de la proposition que je me propose de demontrer dans ces reflexions, à l'égard des avantages que se procurent les Japonnois par l'état present de leur Empire; & je sai que quelques uns de nos philosophes modernes le font: je ne saurois lui refuser cette liberté, mais il me permettra de lui dire en même temps que ces raisons ne me persuadent point; & que malgré cela j'en ai de fort bonnes & de fort plausibles qui me portent à croire qu'il n'est pas contraire à la sagesse & à la providence divines que nôtre Terre soit habitée comme elle l'est, par des nations qui parlent des langues différentes, qui ont différentes coutumes, & différentes inclinations. Si nous examinons l'état où nôtre globe se trouve, nous trouverons qu'il est propre à être habité, non par une seule nation, mais plusieurs nations différentes. Nous trouverons les différentes parties separées l'une de l'autre par des rivières, des mers, & des chaines de

Mon-



Montagnes: nous observerons des différences remarquables dans les climats, qui sont, comme il le semble, les bornes que la nature a prescrites à chaque peuple qui doit y vivre. Dieu n'a-t-il pas donné les plus fortes preuves de sa volonté, & de ses desseins, dans la terrible confusion de langues à la tour de Babel; lorsque les hommes ne formoient encore qu'une seule société; n'a-t-il pas voulu que leur communication intime & mutuelle fût rompue, & que de là en avant les différens pays fussent habitez par différentes nations? Telle est la depravation de la nature humaine que dès que nous nous sommes assemblez en corps, que nous formons un Royaume, ou une République; que nous parlons un seul & même langage; nous sommes portez naturellement à haïr nos voisins qui parlent une autre langue, à envier leur état, & leur prospérité. Les Princes ambitieux, qui veulent étendre leur domination au de là des limites prescrites par la nature, occupez qu'ils sont à ajuster & à regler les disputes d'une partie de leurs états, en perdent souvent une autre par des soulèvemens ou par des invasions. Les plus grandes & plus puissantes Républiques, bien loin d'être soutenues par l'union des forces de diverses nations qui reconnoissent leur autorité supreme, éprouvent au contraire qu'un pouvoir excessif est la cause infaillible de leur ruine, & que les différens états qui sont sous leur dependance, deviennent tout autant de gouvernemens separez qui se portent mutuellement une haine secrete, & couverte. Que la condition des hommes seroit heureuse si la nature avoit repandu également ses faveurs sur chaque pays, & lui avoit accordé tous les besoins de la vie; en sorte que ses habitans pleinement satisfaits de leur état, n'eussent aucune raison de penser à envahir les droits & les proprietés des autres! L'Histoire en ce cas là n'auroit pas été remplie d'un si grand nombre d'évenemens trrigiques; du meurtre & du pillage l'un de l'autre; des pays entiers ravagez & rendus deserts, par le degast general, & particulier; de la destruction des édifices tant sacrez que profanes, & de plusieurs autres calamitez suites effroyables de la guerre. La cruauté, & l'ambition auroient été entierement inconnues au genre humain: les hommes au contraire, exempts de toute autre affaire, auroient été plus attentifs à l'avancement du bien public, & particulier, plus diligens à cultiver les endroits deserts & steriles de leur pays; plus industrieux à perfectionner les arts & les sciences, plus appliquez à la pratique de la vertu, plus portez à l'équité, plus affranchis de passion, & d'avarice, plus justes à recompenser les gens de bien & à punir les méchans; plus soigneux dans l'éducation de leurs enfans, plus exacts, & attentifs dans le soin & la conduite de leurs propres familles. En un mot ils se seroient rendus heureux & les autres aussi; chacun dans sa société particuliere auroit été un modele de gouvernement le plus parfait qu'on eut pu souhaiter. Ils auroient imité les Japonnois qui renfermez dans les limites de leur Empire, jouissent du bonheur de la paix, & du contentement, sans se soucier d'avoir aucun commerce ou communication avec les nations étrangères; à cause que tel est le bonheur de leur pays qu'ils peuvent s'en passer. Il faut convenir que nous souhaitons le commerce des pays étrangers, purement parce que de là nous tirons les necessitez de la vie, ou à cause qu'ils nous fournissent les choses qui contribuent à la rendre agreable, & commode pour entretenir le luxe, & le faste. Les choses que nous pouvons chercher, chez les étrangers, ce sont des Loys pour gouverner prudemment l'état; une religion pour le soutien & la consolation de la conscience; des Sciences



pour embellir les esprits, des arts mechaniques pour l'usage & pour la politesse : diverses sortes de meubles & de marchandises , pour les habits & pour la table, des remedes enfin pour retablir nôtre santé. S'il y a donc un pays que la nature a partagé si avantageusement de toutes les choses necessaires pour soutenir la vie, & pour la rendre agreable , qui par l'adresse & l'industrie de ses habitans s'est élevé à une si haute puissance que la nation fait une figure considerable dans le monde ; il resulte de là necessairement , qu'il est non seulement à propos , mais encore très avantageux que ses habitans , autant & aussi long temps qu'ils peuvent se passer des productions & des manufactures des pays étrangers , se garantissent de leurs vues , de l'avarice, de la ruse, des guerres, des tromperies & autres choses semblables; sur tout si le pays est disposé, & situé, de sorte qu'on n'y puisse entrer de dehors sans beaucoup de difficulté, qu'on puisse retenir ses habitans sans peine dans ses limites ; pourvu qu'ils ayent eux mêmes assez de force & courage pour le defendre en cas de besoin , contre toutes les invasions des étrangers. C'est là le cas precisément du Japon plus que d'aucun autre pays connu jusqu'à present ; c'est ce qu'on verra démontré par une courte description que je vais en donner, où je me propose de le considerer par rapport à la question que je traite.

## I I.

Descrip-  
tion du  
Japon.

Il est inae-  
cessible.

Le Japon appellé par ses habitans Nipon, ce qui signifie, l'appui ou la colonne du soleil, est la même Isle que le fameux Voyageur Marc Paul Venitien, le premier qui en ait fait mention, nomme Zipangri. Ce n'est pas une seule Isle à proprement parler, mais un amas d'Isles separées par plusieurs Golfes, detroits, & bras de mer: à l'extremité de l'Orient, à peu près comme les Royaumes de la Grande Bretagne & de l'Irlande. La nature a contribué le plus à rendre cet Empire impossible à conquerir en le rendant presque inaccessible, & l'entourant d'une mer dangereuse, & extremement sujette aux tempêtes. Tous les vaisseaux qui viennent des parties meridionales du monde, pendant la plus grande partie de l'année, ont à lutter contre le gros temps & les vents contraires. Peu de mois sont favorables à nos vaisseaux pour faire le Voyage. Les côtes roides, & pleines de rochers escarpez, sont baignées même par une mer pleine de roches, & de basses, ou bancs de sable ; on ne connoit qu'un seul bon port pour mettre à couvert les vaisseaux d'une charge considerable: c'est celui de Nagasaki dont l'entrée est fort étroite, avec plusieurs tours & détours. C'est un dangereux passage, même aux pilotes les mieux instruits de ses bancs de sable roches, & rochers escarpez. S'il y a quelque bon havre de plus, c'est ce que nous ignorons, & c'est ce que les gens du pays ne peuvent ou ne veulent point nous enseigner, tant ils font cas de leur vie : car le dernier supplice est attaché à la revelation de ce secret. Pour ne pas parler des difficultez & des peines que l'on essuie en pleine mer, principalement près des Isles Formosa & Liquejo, ou le passage a été accompagné de tant de dangers éminens, qu'au temps des Portugais, lorsque la navigation n'étoit pas même si perfectionnée qu'elle l'est à present, on croyoit avoir fait un heureux voyage, quand de trois vaisseaux que l'on y avoit envoyez, il en revenoit un en bon état.

Le pays  
est fort  
peuplé.

Le pays est peuplé extraordinairement, à peine pourroit-on croire que dans son étendue il pût contenir, & nourrir un si grand nombre d'habitans



bitans. Les grands chemins sont presque bordez de villages & de bourgs: on sort à peine de l'un, que l'on entre dans un autre; & l'on peut aller pendant plusieurs milles comme dans une rue sans prendre garde qu'elle est composée de differents villages, autrement que par la difference des noms qu'ils retiennent encore, quoi qu'ils soient joints l'un à l'autre. Le pays contient plusieurs villes, dont les deux capitales peuvent le disputer aux plus considerables du Monde, pour la grandeur, la magnificence, & le nombre des habitans. Une des capitales est nommée Kio ou Miaco, c'est à dire la ville ou la metropole par excellence, étant la demeure de l'Empereur Ecclesiastique hereditaire: elle a environ trois heures de chemin en longueur, & deux en largeur; elle est bâtie regulierement, & toutes ses rues sont coupées à angles droits (v. la Planche XXVII.) Jedo (Planche XXX.) proprement la capitale de tout l'Empire, & la demeure du Monarque seculier, est d'une telle étendue, que j'ose avancer que c'est la plus grande ville du Monde connu. Je puis assurer par moi même que nous mimes tout un jour pour aller au petit pas du cheval depuis Sinagasva où le fauxbourg commence, jusqu'au bout opposé de la grande rue, qui coupe la ville dans sa longueur, par une ligne un peu courbe.

Les Japonnois ne manquent point d'une qualité que je ne sai si je dois nommer, audace, ou grandeur d'ame: j'entends ce mepris de la vie qui fait que lorsqu'ils ont été vaincus ou subjugués par un ennemi; qu'ils sont hors d'état de se venger d'une injure; ils ne font aucune difficulté de s'ouvrir le ventre, & de se donner ainsi la mort. Les Histoires de leurs guerres civiles sont pleines de ces actions surprenantes par où il paroît qu'aux siècles passés ils ont montré, à l'envi les uns des autres, un courage, & une grandeur d'ame extraordinaires. Si l'on lit dans leurs Histoires, les actions grandes & heroïques d'un Jositzne, d'un Kijomori, d'un Kufnoki, d'un Abino Xakimar, & d'un grand nombre d'autres hommes illustres, on sera obligé de reconnoître que le Japon se peut se vanter, de ses Mutius Scevola, & de ses Horatius Cocles, aussi bien que l'ancienne Rome. Je me contenterai de donner un seul exemple de ce que j'avance, c'est l'action de sept jeunes hommes de la Province de Satzuma; action d'autant plus surprenante, qu'elle se passa dans un pays étranger à leur égard, & en presence des Hollandois, en 1630. Voici le fait. Un petit vaisseau marchand du Japon étoit arrivé à l'Isle Formosa dont les Hollandois étoient en possession. Le Japon n'étoit pas fermé alors, & ses habitans avoient la liberté de negocier dans tous les pays qu'il leur plaisoit. L'Isle Formosa a été ensuite prise par les Chinois qui la possèdent encore. Pierre Nuits Hollandois, qui étoit alors Gouverneur de Formosa, traita les Japonnois qui étoient à bord de ce vaisseau, avec quelque rigueur, & peut être par voye de represailles. Les Japonnois prirent cela pour un affront, fait non seulement à eux mêmes, mais encore à leur Prince à qui ils en porterent des plaintes ameres à leur retour. Le Prince en fut piqué au vif, d'autant plus qu'il se voyoit hors d'état de vanger une injure aussi atroce, qui lui avoit été faite par des Nambani, c'est à dire un peuple meridional (nom de mépris qu'ils donnent aux étrangers, & particulièrement aux Hollandois.) Sur quoi ses gardes lui adresserent la parole en ces termes: *Seigneur, nous ne voulons plus être vos gardes, si vous ne nous accordez la permission de vanger votre honneur, & votre reputation. Il n'y a que le sang de l'offenseur qui puisse*

Les Japonnois guerriers.



*laver cette tache. Commandez, & nous couperons cette tête criminelle, ou bien nous vous le menerons en vie pour être puni selon votre volonté, & selon ce qu'il merite. Sept d'entre nous suffisent pour cela: ni les dangers du Voyage, ni la force du Château, ni le nombre de ses gardes, ne sauroient le garantir de nôtre courroux; ils sont Nanbani, & nous sommes d'extraction divine, Nifonfin, c'est à dire, Japonnois, ou dans le sens littéral habitans du Monde Subolaire, sous le Soleil. Ils s'obstinèrent à demander cette permission jusqu'à ce qu'elle leur fut accordée. L'entreprise fut à la verité déterminée, mais conduite avec autant de prudence que de resolution, & suivie d'un bon succès. Apres un heureux Voyage ils arriverent à Formosa, & ayant été admis à l'audience du Gouverneur, ils mirent tous l'espée à la main, se saisirent de sa personne, & le conduisirent prisonnier à leur vaisseau, en plein jour, au milieu de ses gardes & domestiques: aucun d'eux n'osa branler pour le defendre ou pour l'enlever des mains de ces jeunes audacieux, qui menaçoient de poignarder le gouverneur si quelqu'un s'avisait de faire la moindre resistance.*

Japonnois  
vindica-  
tifs.

On ne fauroit croire qu'une nation, qui transmet jusqu'à la posterité la plus reculée son amitié comme sa haine; son estime, & son mépris; où le souvenir des torts, & des injures, est ressenti pendant plusieurs generations; où les inimitiez ne cessent rarement que par la mort, & la totale destruction de l'un des partis; Il est, dis-je, difficile de supposer qu'une telle nation manque de bravoure & de resolution à la guerre. Les querelles & les disputes des familles Feki & Gendfi pour le throne, qui envelopperent le Japon dans de longues & cruelles guerres civiles, sont un exemple recent & lamentable de l'esprit vindicatif & implacable des Japonnois. Rien ne pût appaiser le parti victorieux des Gendfi que l'extirpation totale de l'illustre maison des Feki, le petit nombre de ceux qui se déroberent à une mort cruelle se cacha dans les montagnes inaccesibles de la Province de Bungo, où ils furent decouverts il n'y a pas long temps, se tenant dans des trous & dans des cavernes. Ils avoient oublié leur haute naissance; & privés de toutes les connoissances humaines, ils ressembloient plus à des fatyres qu'à des hommes.

Japonnois  
invincibles.

\* ἀπὸ τοῦ  
ταρταρού.

Le Japon est si bien fortifié par la nature, qu'il a bien moins à craindre d'un ennemi étranger que des troubles domestiques. On a tenté rarement des invasions, & jamais avec succès. Cette nation courageuse & indomptable n'a jamais obeï qu'aux Princes de sa nation. Il y a environ mille ans, sous le regne de l'Empereur Kwan Muu, qu'il sembla que des legions entieres fussent jettées sur les côtes du Japon, de l'abyssme de la grande Tartarie. (Les Grecs la nomment ainsi à juste titre, à cause de son étendue immense\*, & non pas du nom d'une riviere comme on l'a cru.) L'attaque fut si soudaine, & si peu attendue, que les ennemis prirent aisément pied dans le pays; & les Japonnois trouverent qu'il étoit bien difficile de s'en defaire. Quoique les Tartares fussent reduits fort bas par les frequentes escarmouches où ils avoient du pire, les recruës qu'ils recevoient de temps en temps de Tartarie les mirent en état de se maintenir au Japon pendant quinze ans, jusqu'à l'an de Christ 799. que le secours, & le pouvoir des dieux tutelaires du pays, avec la force & le courage des troupes Japonnoises, concoururent à ruiner & à destruire entierement les Tartares. Il est rapporté dans les Annales du Japon, que Quan Non, ou Quan woni, ce Briarée à plusieurs mains, un des plus grands Dieux du pais, coula à fond la flotte des ennemis dans une nuit orageuse, avec ses  
bras



bras nombreux qui sont le symbole de sa puissance, que le jour suivant Tamaramar, General des Japonnois, choisi par les Dieux pour la delivrance de sa patrie, attaqua les ennemis, que leur malheur avoit déjà abbatu, & mis en desordre; il ne leur restoit aucune esperance de succes, pas même un lieu de retraite: & il obtint sur eux une victoire si complete, qu'il ne resta aucun des ennemis en vie pour porter à son pays les tristes nouvelles de cette defaite totale. Une invasion de la même nature fut encore tentée avec aussi peu de succes l'an de J. C. 1281. lorsque Goouda étoit Empereur du Japon. Sijfu Monarque de Tartarie s'étoit en ce temps là rendu maître de l'Empire de la Chine: un de ses generaux nommé Mooko lui mit en tête de subjuguier aussi le Japon, & de l'ajouter aux grandes conquêtes qu'il venoit de faire. Sur cela ce general fut envoyé avec 4000. navires & 240000. hommes (les écrivains Chinois disent seulement 100000) mais lorsqu'ils furent sur les côtes du Japon, cette pretendue flotte invincible fut battue par une violente tempeête, & l'armée nombreuse qu'elle portoit fut entierement destruite. Le Japon n'avoit jamais auparavant essuyé de si terribles attaques; & les Japonnois n'ont jamais eu plus de raison de se rejouir, que de la defaite de ces deux ennemis également nombreux & puissans. Enfin, si l'on veut rendre justice aux Japonnois, on doit reconnoitre comme je croi qu'on le reconnoitra toujours, qu'ils ne manquent ni de prudence, ni de resolution, ni de conduite à la guerre, ni de bon ordre dans leurs expeditions militaires; & qu'ils obeissent à leurs chefs par devoir, & par inclination. La longue paix & la tranquillité dont ils jouissent, ne produira pas même selon les apparences, comme chez les autres nations, une certaine paresse, & ce defaut d'activité qui avec le temps devient une mollesse effeminée. Ils ne manquent point de celebrer la memoire des exploits, & des grandes actions de ceux de leurs ancêtres qui se sont signalez: ils entretiennent ainsi dans leur ame une certaine vigueur martiale; un ardent desir d'acquérir de la gloire, & de la reputation. L'éducation de leurs enfans est telle qu'il semble que les idées de courage & de resolution sont les principales qu'ils veulent inculquer dans ces ames tendres: à peine sont-ils venus au monde, lorsqu'ils crient & qu'ils sont de mauvaise humeur, on leur chante des ballades, & des chansons guerrieres, pour les appaiser. Quand ils sont en état d'aller à l'école, on ne leur donne gueres d'autres livres à lire ou à copier, que les lettres qui leur restent encore de leurs heros, avec les Histoires de ceux qui se sont donné la mort eux mêmes: action que les Japonnois estiment noble, & heroïque. Par ces moyens le courage, la resolution, & le mépris de la vie peuvent prendre place dans ces jeunes ames dès l'age le plus tendre. Les personnes avancées en age lorsqu'elles sont en compagnie tournent la conversation principalement sur les actions heroïques de leurs ayeux; ils rappellent le souvenir de ce qui en est contenu dans leurs Histoires jusqu'aux moindres circonstances; ils ne cessent de les admirer, & s'enivrent plutôt de l'amour de la gloire & de la renommée, que de leurs liqueurs fortes. De là vient que lorsque, suivant la coutume du pays, on allume pendant la nuit des feux sur la cime des montagnes; ce qu'on ne fait jamais que lorsque quelque danger menace l'Empire, ou lorsque l'Empereur ordonne aux Princes de l'Empire d'envoyer leur contingent de troupes: au premier signal donné leurs sujets courent en foule pour s'enroller, portant leurs armes avec eux, impatiens de recevoir les ordres & se



disputant l'un à l'autre, à qui obeitra le mieux. Ils sont même si amoureux de leur reputation, & si enflamez de l'ardeur militaire, qu'ils s'exposent d'eux mêmes là où le danger est le plus grand, sans être commandez; impatience qui peut devenir prejudiciable & qui ne merite pas toujours d'être louée. Ils ne manquent pas de bonnes armes, ils combattent de loin avec des fleches, & des armes à feu. Lorsqu'ils combattent de près ils se servent de piques & de sabres; leurs sabres sur tout sont si tranchans que d'un seul coup ils peuvent couper un homme en deux; si bien faits, & d'une si bonne trempe, que depuis fort long temps il a été defendu de les vendre aux étrangers, ou de les envoyer hors du pais, sur peine de la croix pour le vendeur, & de la mort pour tous les complices du crime.

Japonnois  
laborieux  
& faits à la  
fatigue.

Les Japonnois sont fort industrieux & endurcis à tous les travaux: peu de chose leur suffit; ils vivent en general de plantes, de racines, de tortues, de coquillages, de mechantes herbes de mer, & choses semblables. L'eau est leur bruvage ordinaire; ils vont jambes & teste nues, ils ne portent point de chemise, ils ne se servent point d'oreillers pour mettre sous leur teste, ils couchent à terre, & mettent leur teste sur un bloc, ou sur un coffre de bois en guise de couffin: ce bloc ou coffre est un peu creux au milieu. Ils peuvent passer les nuits entieres sans dormir, & supporter toute sorte de fatigues. D'ailleurs ils observent exactement les loix de la civilité, & de la bienveillance; fort delicats à se tenir propres, eux, leurs habits, & même leurs maisons.

Je suis fort éloigné de croire que les Japonnois descendent des Chinois ce peuple si effeminé; & je me flatte que ceux qui ne sont point engagez dans les prejugez que leur ont donnez les relations des premiers voyageurs, & qui prendront la peine de rechercher l'origine de la nation dans son propre pays, n'auront aucune peine de se ranger à mon sentiment. Les Japonnois ont plutôt quelque chose du genie, & des inclinations des Tartares, temperez par beaucoup de politesse & de civilité: on remarque dans leur complexion un mélange de la vivacité brusque des Tartares, & de la gravité & de l'humeur calme des Chinois.

### III.

Les Japonnois  
n'ont besoin  
d'aucun commerce  
avec les  
étrangers.

Ils vivent  
sous un  
heureux  
climat.

Avec tous ces grands & nombreux avantages que je viens de rapporter, ce seroit un projet vain & inutile aux Japonnois, avec toutes leurs forces, & tout leur courage, de mettre à couvert leur pays de toute invasion du dehors, & de se tenir chez eux sans aucune communication avec les nations étrangères; s'ils ne trouvoient pas dans les confins de leur propre patrie de quoi vivre heureux & contents: depuis sur-tout que l'Empire a été fermé, la nature, cette bonne maitresse, leur a enseigné, comme ils le reconnoissent eux mêmes sans peine, qu'ils peuvent subsister de ce que leur pays produit lui même, sans avoir besoin que les étrangers leur fournissent les besoins de la vie. Quiconque voudra prendre la peine de considerer l'état present du pays, si heureux, & si tranquille, trouvera que ce que je dis est veritable. En premier lieu, ce qui n'est pas un mediocre avantage, ils vivent sous un climat extremement temperé, qui n'est exposé ni aux ardeurs brûlantes d'un Soleil trop meridional, ni refroidi par le froid extreme des pays septentrionaux. C'est une chose reconnue, qu'il n'y a pas de pays plus fertiles, & plus agreables, que ceux qui sont placez entre le trentieme, & le quarantieme degré de



de latitude polaire. On peut objecter à la vérité, que le Japon est un pays rude & pierreux, entrecoupé par des chaînes de montagnes hautes & escarpées, & qu'il seroit entièrement stérile en bien des endroits s'il n'étoit cultivé avec un soin & une industrie extraordinaires. Mais dans cet article même la nature a été extrêmement favorable à ce pays: ce défaut apparent du terroir, ce besoin de culture, est ce qui tient les habitans en haleine, & leur donne cet esprit louable d'industrie & de travail. D'ailleurs la fertilité du climat est telle qu'on y voit à peine une colline, quelque escarpée qu'elle soit, une montagne quelque haute qu'elle puisse être, qui étant bien cultivée, comme elles sont pour la plupart, ne donne à l'industriel laboureur une digne récompense de ses peines, & de son adresse. Les endroits stériles, même ceux qu'on ne sauroit absolument cultiver, ne sont pas pour cela entièrement inutiles. Une nation nombreuse comme celle des Japonnois, si fort ennemie de l'oïveté, confinée avec cela dans les limites étroites de son propre pays, a du apprendre à se servir de plusieurs productions de la nature, que la terre ou la mer fournissent, non seulement pour le soutien de la vie, mais encore pour la rendre douce & agreable. Il est difficile de s'imaginer quoi que ce soit qu'ils ne servent à leurs tables avec différens apprêts; plusieurs choses, rejetées par plusieurs autres nations, composent une partie de leurs défruits, & de leurs plats les plus friands. Les bois, les marais, les terres incultes du pays, leur fournissent des plantes, & des racines qui servent à l'abondance, & à l'ornement de leurs tables. La mer leur fournit une grande quantité de poissons & de végétaux, de cancrs, coquillages, & de *Holothuria*, comme les naturalistes l'appellent, ou petits animaux de mer, des herbes marines, & choses semblables. Les qualitez venimeuses de certains poissons n'empêchent pas même qu'on ne s'en serve: la nature n'a pas donné pour rien à cette nation un corps vigoureux pour le travail & un esprit capable des inventions les plus ingénieuses. Un terroir stérile de lui même tel que celui du Japon, d'une culture si difficile, étoit nécessaire en quelque manière pour donner occasion à ses habitans d'exercer leur industrie: sans cela, au lieu d'être laborieux comme ils le sont, ils seroient tombez dans l'oïveté, & devenus paresseux. C'est ainsi que les noirs, habitans de la Zone torride, se confiant à la beauté du terroir qui leur fournit de lui même les besoins de la vie, sont pour cette raison adonnés à la paresse & à la faineantise, & menent une vie semblable à celle des animaux. On pourroit faire une autre objection, qu'un pays doit être nécessairement malheureux, lorsque ses habitans y sont retenus comme en prison, renfermez dans les limites de leur patrie: quand on leur retranche le commerce & la communication des leurs voisins; un pays d'ailleurs si divisé & si entrecoupé par divers bras de mer qui y forment un si grand nombre d'Isles. Je réponds que c'est en cela même que la bonté de la nature paroît encore d'une manière singulière: ces diverses Isles sont à l'égard de tout l'Empire ce que sont différens pays & provinces à l'égard du globe de la terre. Elles différent en terroir & en situation; par conséquent elles produisent différentes choses nécessaires à la vie; & certainement il y a peu de chose que l'on puisse désirer qui ne soit la production de quelque province, ou de quelqu'une des Isles; production même assez abondante, pour en fournir tout l'Empire. On trouve de l'or dans *Osio*, *Sado*, *Syriga* & *Satzuma*: de l'argent dans *Kittamai* & *Bungo*; du cuivre dans *Syriga*, *Atsingano*, & *Kijnokuni*; du plomb dans *Bungo*; du fer dans

Fertilité  
du Japon.



Bitsju. Tfikufen leur fournit du charbon de terre, & Ono du charbon de bois. La montagne brûlante d'Iwogafima jette quantité de soufre dont on creuse les mines aussi en beaucoup d'autres endroits. Il y a dans Fisen une certaine argile blanchâtre, dont ils font toute sorte de potterie ou porcelaine. Il vient une grande quantité de bois de Toffa, Ofarra, & Aki. Nagatta produit des bœufs, Osju & Satzuma des Chevaux. Canga abonde en ris, Tfikufen en châtaignes, Wakasa en figues, & autres fruits. Les côtes de la Province Oki font remarquables par la quantité de coquillages qu'elles fournissent, celles de Nisij Jamma par des herbes marines & autres plantes qui croissent dans la mer. Les côtes en general donnent au pays une grande quantité de poisson, pour ne rien dire de toutes sortes de grains, de pois, & de legumes qui croissent en abondance dans plusieurs provinces; & un grand nombre d'autres choses qui servent pour leurs manufactures, & pour leurs habits. On trouve des perles dans le Golfe d'Omura, de l'Ambre gris sur les côtes des Iles Riuku, & des Provinces de Satzuma & Kijnokuni; des cristaux & des pierres precieuses dans Tflugarn. Ils n'ont pas besoin de faire venir leurs remedes des pays étrangers: tant de collines, & de vallées, tant de fonds hauts & bas, produisent dans l'étendue de leur pays, toutes les plantes & les arbres qui peuvent venir en differens climats. Pour venir maintenant aux arts & metiers, soit pour la curiosité soit pour l'utilité, ils ne manquent ni de materiaux, ni d'industrie, & d'application; tant s'en faut qu'ils ayent besoin de faire venir des ouvriers d'ailleurs, qu'ils surpassent eux mêmes toutes les autres nations en adresse & en propreté pour toute sorte d'ouvrages: surtout en airain, or, argent, & cuivre. Leur adresse à travailler & à tremper le fer se voit par la bonté & la propriété de leurs armes. Aucune nation dans l'Orient n'est si adroite aux ouvrages, à la ciselure, à la gravure, & à la dorure du Sowaas, qui est une espece de metal precieux tirant sur le noir, fait d'un melange artificiel de cuivre avec un peu d'or. Ce qu'on fait de ce metal, lorsqu'il sort de la main de l'ouvrier, paroît de l'or pur, & ne lui est guere inferieur en couleur & en beauté. Ils font des étoffes de soye, si fines, si propres, & si unies, que les Chinois même ne fauroient les imiter. C'est l'amusement ordinaire des grands de la Cour de l'Empereur, lorsqu'ils sont tombez en disgrâce, & exilés à certaines Iles: n'ayant autre chose à faire, ils s'exercent à cela & à d'autres ouvrages curieux, où ils passent leur temps & font paroître leur industrie. Leur biere, qu'ils appellent Sacki & qu'ils font avec du ris, est beaucoup meilleure & plus forte que celle des Chinois, qu'ils surpassent encore dans l'apprêt de leurs viandes: ils les assaisonnent avec des especes du cru de leur propre pays. Leur papier de même, qu'ils font de l'écorce du *Morus sylvestris* ou de l'Arbre à papier, est plus fort, a plus de corps, & est plus blanc que celui que les Chinois font de roseaux & de cotton. Tous les meubles vernis du Japon font d'une beauté surprenante. Les Chinois & les Tunquinois, avec tout leur soin & leur industrie, ne fauroient égaler l'adresse particuliere que les Japonnois ont dans la composition de leur vernis, comme dans l'art de le mettre en œuvre. A l'égard des Siamois, quoi que leur pays soit rempli d'arbres à vernis, ils font si fort adonnez à la paresse, & à la faineantise, qu'on ne doit rien attendre d'eux. Nous devons observer que tous ces ouvrages de main, & les productions des arts, soit qu'ils soient absolument necessaires à la vie, soit qu'ils servent seulement pour le luxe & la

Les Japonnois cultivent les arts.

Leur trafic & commerce.

ma-



magnificence, ne sont pas également bons, & recherchez dans toutes les Provinces de l'Empire, & l'on ne sauroit les y avoir au même prix. De là vient qu'il est à peine croyable jusqu'où va le trafic & le négoce qui se fait dans les différentes provinces, & d'une partie de l'Empire à l'autre; combien les marchands sont occupés, & industrieux, dans tous les différens endroits; combien leurs ports sont remplis de bâtimens; combien l'on voit deçà & delà de villes riches & marchandes. Il y a une si grande quantité de peuple le long des côtes & près des ports de mer; un tel bruit de rameurs & de matelots, un si grand nombre de vaisseaux & de barques, soit pour l'usage soit pour le plaisir, qu'on croiroit que toute la nation s'est établie sur les bords de la mer, & que l'intérieur du pays est désert, & abandonné. La structure de leurs vaisseaux est singulière; entre autres choses ils doivent avoir la poupe entièrement découverte en vertu des loix du pays (voyez la Planche XXI) & cela pour mettre les habitans hors d'état de s'échaper du pays, car s'ils s'avançoient trop en pleine mer ils seroient couverts des vagues d'abord, & couleroient infailliblement à fond.

Jettons les yeux maintenant sur les sciences qui regnent au Japon, & à ce qui sert à l'ornement de l'esprit; peut être y trouverons nous la Philosophie à dire Il faut avouer pourtant que les Japonnois ne sont pas si ennemis de cette science, qu'ils vueillent bannir de leur pays ceux qui la cultivent: mais ils croient que c'est un amusement oisif digne d'être renvoyé aux monastères, où les moines ont tout le loisir nécessaire pour s'en embarrasser l'esprit. Pour la partie spéculative qui regarde la morale, ils l'ont en grande estime, comme étant d'une origine divine, & descendue du ciel. Ils reconnoissent qu'ils en sont redevables à cet incomparable Philosophe Koa ou Kooi, connu en Europe sous le nom de Confucius. Ils ont de cette Morale la même Idée que les Grecs avoient de celle qui leur fût enseignée par Socrate qui vivoit près de cent ans après Confucius; Socrate selon les Grecs leur communiqua une morale qui lui avoit été divinement révélée. J'avoué que les Japonnois ignorent entièrement la musique entant que c'est une science fondée sur certaines regles de l'harmonie; ils ne savent rien non plus dans les Mathématiques, sur tout dans ce qui regarde la partie la plus profonde & purement spéculative. Personne presque, hors de l'Europe, n'a pénétré dans ces mystères, & ne s'est avisé d'orner l'esprit par le moyen du raisonnement clair & démonstratif des Mathématiques. On peut dire la même chose de la connoissance de Dieu, & de la foy entant qu'elle est utile au salut par les mérites de J. C. Il est défendu à cette nation d'ailleurs si polie, sous les peines les plus sévères d'abandonner la religion professée par leurs ancêtres, d'embrasser une religion étrangère & nouvelle dont la doctrine paroît d'abord incroyable, d'un Dieu fait homme & qui a souffert le supplice infame de la croix pour le salut du genre humain. Il y a environ cent ans que la lumière de l'Évangile brilloit avec tout son lustre dans cette extrémité de l'Orient; mais hélas! elle fût bientôt après éteinte par le sang d'un nombre incroyable de Martyrs; &, ce qu'il y a de surprenant, par la faute, & la mauvaise conduite de ces mêmes R. Freres qui l'avoient répandue avec tant de zèle, & de travaux infatigables. Je suis porté à croire que les Peres de la Société de Jesus auroient plus de succès dans la propagation de la foy Chrétienne, & une récompense plus assurée de leurs soins & de leur industrie, s'ils ne comptoient pas si fort sur de foibles commence-

Leurs sciences.



mens ; si en même temps ils se depouilloient de cette presumption qu'ils ont de leur prudence, & de leur capacité. Dans l'impatience où ils sont de venir à bout de leurs entreprises, à peine voyent-ils quelque lueur d'esperance, que pour conduire le grand ouvrage des conversions à un heureux succez ils y font concourir des ressorts, & se mêlent de certaines affaires qui sont entierement étrangères à celle dont ils sont chargez, & pour laquelle on les a envoyez. De là vient que le peu de progres, qu'ils ont fait quelque fois en peu de temps, devient souvent funeste à leur dessein principal. Les Payens favorisent si fort la liberté de conscience, qu'ils ne condamnent aucune religion, & ne refusent jamais aux Predicateurs d'une doctrine étrangere la permission de l'établir parmi eux, jusqu'à ce qu'ils decouvrent qu'elle est contraire au repos public. On ne peut pas dire avec cela des Japonnois qu'ils sont athées, ni pour la croyance, ni pour les mœurs. Il y a plusieurs religions établies dans l'Empire: ils font profession d'un grand respect, d'une grande veneration, pour leurs Dieux, auxquels ils decernent differens cultes. J'ose assurer d'ailleurs, que pour la pratique de la vertu, la pureté de mœurs, & l'exterieur de la devotion, ils surpassent beaucoup les Chrétiens: soigneux du salut de leurs ames, scrupuleux jusqu'à l'excez pour l'expiation de leurs crimes, & passionnez pour le bonheur de la vie à venir. Ils savent mieux la Medecine que la Chirurgie; je parle de celle de nôtre Europe, & la maniere de traiter les maladies où la main du Chirurgien est necessaire. Les Medecins Japonnois n'accablent point leurs malades avec des drogues: ils se servent de deux remedes externes, le feu & l'aiguille qu'il croient tous deux puissans pour deraciner la cause des maladies (qu'ils appellent obstructions) & pour donner une issue à la matiere qui forme l'obstruction; pour chasser la cause de la douleur, (qu'ils appellent vent) que la piqueure de l'aiguille fait sortir de sa prison. L'usage frequent & journalier du bain, que les habitans du pays aiment passionnément, soit par principe de religion, soit parce qu'ils aiment naturellement la propreté, contribue beaucoup à les entretenir en bonne santé, & chasse beaucoup de maladies auxquelles ils seroient sujets sans cela. Il y a encore plusieurs bains chauds naturels dans le pays qui ont de grandes proprietés, & où ils envoient comme nous faisons en Europe, les personnes qui sont attaquées de maladies opiniatres, & longues. Pour continuer nôtre discours, on pourra objecter que les Japonnois n'ont pas une connoissance exacte des loix. Je voudrois de tout mon cœur que nous autres Européens l'eussions aussi peu qu'eux, tant est grand l'abus qu'on fait d'une science d'ailleurs utile en elle même; en sorte que l'innocence, au lieu d'en être protégée, gemit encore davantage sous l'oppression. Il y a une voie plus courte que la nôtre d'obtenir justice au Japon, & même dans tout l'Orient. Il n'est pas necessaire de poursuivre un procez pendant plusieurs années; il n'y faut pas faire tant d'écritures, tant de repliques, & choses semblables. L'affaire est exposée sans delai devant le tribunal qui la doit juger; les parties sont ouïes, les témoins examinez, les circonstances pesées, & la sentence prononcée sans perdre temps. On n'a point à craindre de retardement par des appels aux cours superieures, il n'y en a point qui ait le pouvoir d'adoucir la sentence donnée dans une cour inferieure. Quoi qu'on ne puisse nier que cette voie courte dans la procedure est exposée à quelques erreurs & meprises dans certains cas particuliers: j'ose pourtant assurer qu'au fond il y a beaucoup moins de perte à essuyer du côté des

Leurs  
loix.

par-



parties intéressées que dans les procès longs & ruineux de nôtre Europe. Personne n'ignore combien long temps les procès durent dans nos cours de judicature, combien d'exceptions, de retardemens, de delays, & cent autres subterfuges captieux. Quand on a surmonté toutes ces difficultez, quel avantage en relient les parties, y ayant un appel qui les oblige d'aller recommencer le procès devant un tribunal supérieur ? C'est là qu'ils essuyent les mêmes longueurs & les mêmes difficultez; les depences augmentent à proportion, & tout ce qu'on en peut dire enfin, est qu'après avoir échappé de Charybde, ils sont devorez par Scyllé. Avec tout cela, je ne pretends pas que le lecteur s'imagine, que les Japonnois soient entierement depourvus de loix; bien loin que cela soit, leurs constitutions sont excellentes & rigoureusement observées, y ayant de grandes peines attachées à la moindre contravention. Il seroit certainement impossible sans cela de conserver un Empire si riche & si peuplé dans un état si florissant; d'empêcher les mutineries & les soulèvemens d'une nation si brave & si belliqueuse dont le temperament n'est pas moins vif & impetueux, que la mer qui les environne est orageuse. La nature de ces loix, & l'heureux état où se trouve l'Empire, sur-tout depuis qu'il a été fermé aux étrangers, paroitra par ce qui suit: je me propose d'y apprendre à mon lecteur ce qui obligea le gouvernement de prendre cette resolution, & comment ce plan fut exécuté.

## IV.

Les premiers Japonnois, après leur arrivée de Daats ou de Tartarie, menerent sans doute une vie obscure pendant plusieurs siècles, dispersez dans les différentes provinces du pays: leur nourriture principale étoit probablement les poissons que la côte leur fournissoit. Dsin Muu Tei, Prince fort prudent, & d'une mine majestueuse, à peu près contemporain de Romulus, fonda la Monarchie du Japon. C'est par lui que leurs Annales & leur Chronologie commencent. La negligence de ces temps-là étoit telle, que leur Histoire n'apprend pas en quelles mains étoit avant lui l'autorité suprême; elle ne dit rien non plus sur ce qui arriva de plus remarquable à cette nation dans les siècles les plus reculez avant la fondation de la Monarchie. Le regne de leurs premiers Mikaddi, comme ils les appellent, ou Empereurs du Japon, que ses habitans croyoient dans ces premiers temps-là la seule partie habitée du monde, fut paisible & heureux. Fiers d'une extraction illustre, & même divine, puis qu'ils descendoient en ligne directe du fils aîné de Tendio Daidsin, le plus puissant de leurs Dieux, ils s'attribuerent une Sainteté superstitieuse, soutenue par une pompe & un faste si grands que cela produisit dans l'ame de leurs sujets une veneration plus qu'humaine pour leurs personnes: ce respect excessif devint dans la suite fort prejudiciable au gouvernement, & à la tranquillité de l'Empire. Il n'auroit pas convenu à des Princes qui se vantoient d'un degré si eminent de sainteté, de gouverner leurs sujets & leurs adorateurs qu'avec beaucoup de douceur & de clemence; proches parens des Dieux comme ils étoient, & respectez eux mêmes comme des Dieux, il auroit été au dessous de leur dignité de prendre en main la conduite des affaires politiques & humaines. L'administration en fût laissée à des personnes seculieres. Par ces moyens, & par l'accroissement de la méchanceté des siècles suivans, le pouvoir de la noblesse s'éleva à un tel point, qu'elle renversa l'autorité

Comment on exécute le dessein de former l'Empire du Japon.

Premiers Empereurs du Japon semblables aux souverains Pontifes, ou Papes.



supreme de l'Empereur auquel elle devoit être subordonnée & agir sous ses ordres. Les Princes de l'Empire, non seulement se rendirent indépendants & souverains des Provinces dont l'Empereur leur avoit donné le Gouvernement; ils porterent encore leur ambition plus loin, sur tout après qu'on eût inventé les armes: ils firent la guerre aux princes voisins, & tacherent de se déposséder mutuellement de leurs états; cela eût une suite nombreuse de funestes consequences. Combien de sang repandu dans ces guerres civiles, combien de maisons illustres exterminées; effets épouvantables du mecontentement de la jalousie, de l'inimitié de l'esprit de vengeance & d'ambition!

Generaux  
de la Couronne, &  
leur pouvoir.

L'état où se trouvoient les affaires, & le dessein que l'on avoit de reprimier l'insolence & l'ambition des princes de l'Empire firent juger à propos d'envoyer le Seogun, ou le General de la Couronne, contre eux, à la tête de l'armée Imperiale. C'étoit l'usage d'élever à un poste si important l'heritier presomptif de la Couronne: cela devint avec le temps le fondement de la Monarchie seculiere; car le General de la Couronne Joritomo, qui vivoit il y a environ cinq cens ans, ayant échoué dans ses esperances de succeder au throne Imperial, s'attribua la souveraineté dans les affaires seculieres. Il est parlé de lui dans les Annales du Japon comme du premier Monarque seculier. Cependant ses successeurs se comporterent assez bien avec l'Empereur Ecclesiastique, pour la personne duquel ils conserverent un grand respect, d'autant plus que ces Empereurs Ecclesiastiques avoient le pouvoir de confier à qui ils vouloient le commandement de l'armée, le principal & seul appui de l'autorité seculiere. Vers le commencement du seizieme siecle, celui qui étoit alors general de la couronne alla si loin, qu'il secoua tout d'un coup le joug de la dependance, il se rendit absolument souverain dans le gouvernement seculier de l'Empire; entreprise qui trouva moins de difficultez dans son execution qu'on n'en auroit attendu d'un dessein de cette nature, d'un si grand poids, & d'une si terrible consequence. Ce General de la couronne étoit second fils de l'Empereur, exclus par sa naissance de la succession au throne Imperial, & passionné pour l'autorité absolue: il se maintint par la force dans le commandement de l'armée, & depouilla l'Empereur son pere de toute son autorité dans l'administration des affaires seculieres dont il s'attribua entierement la connoissance. Il laissa à sa sainteté l'autorité dans les affaires spirituelles à la quelle il ne toucha point; il la lui laissa, dis-je, comme une prerogative due à son extraction divine, & à sa descendance en ligne directe des Dieux du pays.

Taico, d'une  
condition basse,  
s'éleve à  
l'Empire  
du Japon.

Le succès de cette entreprise hardie, ou pour mieux dire temeraire, fût tel à la fin, qu'il devint plus avantageux à l'Empire, qu'au General de la couronne d'alors. Cette revolution jetta les fondemens d'une nouvelle forme de gouvernement fort avantageuse au bonheur & à la tranquillité des peuples; extremement propre à tenir en respect une nation si remuante, & si seditieuse. Il s'en falut bien que l'usurpateur jouit tranquillement d'une couronne qu'il avoit acquise par des voyes illegitimes; plusieurs d'entre les plus puissans Princes de l'Empire se firent long temps la guerre pour tâcher de s'en emparer, jusqu'à ce que la fortune en disposa en faveur d'un heros incomparable, Fidejos, ou comme on l'apella dans la suite Taico, Prince d'un grand courage, & d'une prudence consommée, qui, d'une condition basse & servile, s'éleva par son propre merite & par son excellente conduite jusqu'à devenir un des plus puissans Monarques de l'Univers. Cette  
grande



grande revolution arriva l'an de J.C. 1583. Le Monarque prudent, parfaitement instruit de l'état où l'Empire se trouvoit alors, & des vues ambitieuses de ses Princes; du genie, de l'inclination, du pouvoir, & des souhaits de la nation entiere; previt bien qu'il lui seroit impossible de se dérober à la destinée de ses predecesseurs, & qu'il ne seroit pas en état de se maintenir dans la possession de l'autorité supreme, s'il n'avoit les moyens de reprimer l'insolence & l'ambition de certains Grands de l'Empire; de reduire leur pouvoir & leur autorité à un plus petit pied. Ce lui étoit une entreprise de la derniere importance, mais embarrassée par tant de difficultez qui paroissoient insurmontables, qu'il sembloit que l'execution en avoit été reservée à ce temps-là, & à un homme tel que lui. C'étoit certainement alors le vrai temps d'y travailler, il avoit déjà mis sous le joug les plus puissans Princes de l'Empire, les autres s'étoient affoiblis par leurs querelles, & leurs guerres mutuelles: à l'égard du petit nombre de ceux qui pouvoient encore lui faire quelque resistance, il eut assez de pouvoir & de conduite pour les dompter.

L'ambition & l'insolence des Princes de l'Empire étoit parvenue avec le temps à un si haut point, qu'il fut à la fin impossible aux Empereurs Ecclésiastiques de les reprimer, ou même de controller leur conduite. Ce fut en vain que ces Monarques envoyerent pendant quatre siècles les Generaux de la couronne, leurs propres fils, contre les Princes avec des armées nombreuses: l'execution de ce grand ouvrage étoit reservée à Taico qui en vint à bout en dix ans de temps. Non pas tant à la verité par la force de ses armes, que par sa bonne conduite, & la prudence de son gouvernement: outre que les circonstances d'alors étoient d'une nature à contribuer beaucoup au succes de son dessein. Les forces des Princes de l'Empire avoient été déjà fort ruinées par de longues guerres civiles, mais il falloit qu'elles le fussent encore davantage: pour ce dessein, Taico resolut de faire une invasion dans la Corée, qui est une presque Isle voisine, comme appartenant de droit à l'Empire. Son principal dessein, lorsqu'il prit cette resolution, étoit d'éloigner les Princes de l'Empire de leur pays & de leurs états, ne doutant pas que tandis qu'ils seroient occupez à mettre sous le joug les Tartares qui habitent cette peninsule, il auroit le loisir & les occasions de faire reussir ses autres projets, & de s'assurer la possession de sa nouvelle autorité. Cela lui réussit autant qu'il pouvoit le souhaiter, mais l'expédition contre la Corée n'ayant pas eu le succès qu'on en attendoit, il songea à rappeler ses généraux: tracassés par les fatigues d'une guerre facheuse faite dans un pays étranger, leurs finances épuisées, leurs troupes ruinées, Taico ne douta point qu'ils ne fussent réduits à la necessité d'abandonner toutes les idées de sedition & de revolte, très aises d'acheter leur retour chez eux, & la paisible jouissance de leurs états, à quelque prix que ce fut, & quelques dures que fussent les conditions qu'on voudroit leur imposer. Elles furent que leurs femmes & leurs enfans, sous pretexte de les mettre en lieu de sureté dans un temps de troubles, seroient envoyez à la Cour, & seroient leur residence dans son propre Chateau, qu'il avoit pris soin de fortifier pour ce dessein, & qu'il avoit embelli de Palais propres pour les recevoir. Que les Princes eux mêmes après leur retour seroient mis en possession de leurs états, & qu'on leur fixeroit un temps auquel ils pourroient se rendre à la Cour de l'Empereur, pour voir leurs femmes & leurs enfans une fois l'année. C'est ainsi que Taico, par un seul coup de partie, mit le gouvernement sur un nouveau pied, en affoiblissant le pouvoir des Princes de

Il abaisse  
le pouvoir  
des Princes  
de l'Empire.



l'Empire, & reduisant leur condition dans un état si bas qu'à l'avenir ils fussent hors d'état de faire craindre leurs pratiques secretes & seditieuses. Car tandis qu'ils ont ordre eux mêmes de se rendre à la Cour tous les ans pour rendre hommage à l'Empereur & renouveler le serment de fidelité, leurs femmes & leurs enfans en sont les ostages les plus sûrs. Exemple unique, & merveilleux, qu'un si grand nombre de puissans Princes ayent été mis sous le joug par un simple soldat d'une extraction vile, & dans un si court espace de temps.

Il se rend  
le maître  
du peuple.

L'ambition & la puissance des Princes de l'Empire avoient été toujours prejudiciables à la tranquillité publique, & à la seureté des Empereurs: leur autorité ayant donc été reprimée, il restoit à reprimer aussi l'indocilité & l'insolence du commun peuple, qui est la chose la plus perniciose dans un gouvernement. Taico mit sa nouvelle autorité, & le nouveau plan de son administration, à couvert de la fureur seditieuse d'un peuple licentieux, qui est une bête à plusieurs têtes; & cela par le moyen d'un nouveau corps de loix. Heureusement pour le nouveau Monarque les circonstances du temps étoient telles qu'il pouvoit imposer les loix qu'il vouloit ou qu'il jugeoit les plus convenables à l'état du pays & au genie de ses sujets; cela veut dire qu'il y en a de si rigoureuses, que l'on croiroit qu'elles ont été écrites par Dracon l'Athenien, non avec de l'ancre, mais avec du sang. Avec tout cela, on ne sauroit dire que ces loix, quelques severes qu'elles soient, ordonnent rien qu'il ne soit aisé de faire, & qu'à tout considerer elles ne soient faites pour le bien general de l'Empire, & pour conserver la forme de Gouvernement que l'on a jugé la plus avantageuse au bien des sujets. Encore moins peut-on dire qu'elles ont été faites dans une vue cruelle & sanguinaire, comme celles du fameux Tyran Denys, qui faisoit attacher ses ordonnances en un lieu si haut que personne ne pouvoit les lire, ce qui augmentoit le nombre des contrevenants, & celui des supplices à proportion. La rigueur des loix du Japon consiste principalement en ce qu'aucun crime n'est puni par des amendes pecuniaires seulement. On n'ordonne que des peines corporelles, ou la mort, sans esperance de pardon ni de surseance d'execution pour toutes les contraventions faites aux ordonnances de l'Empereur. Les Princes & les Grands de l'Empire sont à couvert de cette extreme severité; on se contente, lorsqu'ils sont convaincus de quelque malversation, de les bannir dans certaines Isles, ou bien on leur ordonne de se donner la mort eux mêmes. Ces loix étoient les seules qui fussent propres à tenir en bride, & à gouverner une nation du caractere des Japonnois. Il parut très injuste, & non sans cause, que les loix fussent faites seulement pour les pauvres & que les riches ayant assez d'argent pour se racheter du supplice fussent en état de commettre tous les crimes qu'ils voudroient. J'ai souvent admiré, pendant les voyages que j'ai faits dans le pays, la brieveté, & le Laconisme des écriteaux que l'on attache sur les grands chemins à des endroits destinez pour faire savoir au public le bon plaisir de l'Empereur, ce qu'il ordonne ou qu'il defend à ses sujets; & leur faire connoître les loix du Pays; ce que l'on se contente d'exprimer en aussi peu de mots qu'il est possible. On ne donne point de raison pourquoi telle ou telle loi a été faite, aucune mention des vues du legislateur & de ses intentions, on n'y determine pas non plus la peine attachée à la contravention. On croit qu'un style aussi concis sied bien à la Majesté d'un aussi puissant Monarque: c'est assez.



assez qu'il fache lui même les raisons des ordres qu'il donne : ce seroit un crime d'état de revoquer en doute son discernement, & son grand sens. Outre cela personne ne peut alleguer cause d'ignorance de la peine attachée à la contravention des loix, ni se plaindre qu'on lui fasse aucun tort dans un pays, où tous les crimes sont punis avec la dernière rigueur, & où la moindre infraction des loix du pays est un crime capital, sans qu'on ait aucun égard au degré d'atrocité des crimes, ni aux circonstances qui peuvent favoriser le cas particulier du criminel. Ce que le grand Duc de Moscovie Johannes Basilides disoit ordinairement de ses sujets est également vrai des Japonnois, *qu'ils doivent être gouvernez avec un sceptre de fer.* Il étoit nécessaire d'établir des loix severes & des iuplices rigoureux, pour reprimer les tumultes & les seditions; pour tenir en bride une nation si mutine & si indocile: pour conserver la paix, & la tranquillité dans un si grand nombre de grandes provinces, éloignées l'une de l'autre; dont les mœurs & les coutumes sont si différentes: mais sur tout pour tenir en respect les Princes & les Chefs de l'Empire. Il étoit à craindre que des hommes si courageux dont les sentimens sont si nobles & si élevez, tels que les Princes du Japon les avoient montrés dans toutes les occasions, ne pussent point s'empêcher à la première occasion favorable, d'entreprendre de recouvrer cette liberté, & ce pouvoir, dont la perte leur est si sensible, & qu'ils ne manqueroient pas en ce cas-là d'être suivis & secondez de leurs sujets, & du commun peuple, amateur du changement, & naturellement porté à l'esprit de faction, & de parti. C'est pour cela qu'on a pris toutes les mesures possibles pour ruiner les forces des grands, & pour tenir en bride l'insolence & la fougue du peuple.

Taico ayant ainsi mis les affaires de cet Empire sur un pied durable, & recommandé à ses successeurs de marcher sur ses traces, quitta la vie l'an de Christ 1598. Ce fût un Prince d'une prudence consommée; après sa mort il fut mis au rang des Dieux du pays sous le nom de Ssin Fatzman, c'est à dire le second Fatzman ou Mars du Japon. Ce fût pour le bonheur de l'Empire que Ongoshio, qui fut ensuite appelé Iejas, & après sa mort Gongin, prit les rênes du Gouvernement. Il étoit de l'illustre maison de Tokngava, & Taico dans son lit de mort l'avoit nommé tuteur de son fils unique Fide Juri, qui n'avoit alors que six ans. Ongoshio lui ôta la Couronne, & la vie dans la suite; & les descendans d'Ongoshio ont continué de posséder l'Empire depuis ce temps-là. Ils l'ont gouverné avec autant de prudence que de bonheur, suivant exactement les maximes & les exemples de leurs illustres predecesseurs, veillant sans relâche à l'observation des loix severes qu'ils avoient établies. Ils sont parfaitement instruits de leurs vrais interêts, ils voyent que c'est un point capital d'où depend le bonheur de leurs états, de tenir les Princes & les Grands de l'Empire dans la crainte, & dans les bornes de la soumission; de ne pas souffrir que leur credit & leurs forces s'accroissent de sorte qu'ils puissent donner de l'ombrage au souverain, & troubler la tranquillité de l'état. Il est vrai que les Empereurs ne les tiennent pas dans l'oppression, & ne les abbaisent point par la force des armes, ils ne les accablent pas de taxes; ils tachent au contraire de gagner leur amitié, & leur affection, par un procedé civil & obligeant, en leur donnant des marques signalées de leur bonté Imperiale; quoiqu'à dire le vrai elles sont d'une telle nature qu'elles suc-

Après la mort de Taico, la famille de Tokngava s'empara de la Couronne.



cent ceux à qui l'Empereur veut paroître liberal, épuisent ceux qu'il honore de sa presence, & met des entraves à ceux qu'il charge de grands titres. Pour le faire court, il n'y a point de marque d'honneur, point de grace & de faveur, qu'ils n'accordent liberalement & de bon cœur aux Princes de l'Empire, pour s'assurer de leur obeissance, & de leur soumission, & pour les engager à despenfer leurs revenus. Car si les grands se voyoient des thresors ramassez, cela pourroit les tenter, de faire la guerre & de se revolter; mais l'orgueil de la nation est tel qu'ils croyent qu'à mesure que l'Empereur leur fait des graces, & qu'il leur confere des honneurs, ils doivent augmenter leur pompe & leurs depenses à proportion, vivre avec plus de magnificence & de profusion, soit chez eux, soit pendant les voyages qu'ils font à la cour, où ils sont obligez d'aller une fois tous les ans. Privez comme ils le sont de la realité du pouvoir & de la grandeur qu'ils avoient auparavant, ils se satisfont au moins de l'ombre qui leur en reste, pour entretenir leur vaine gloire. Je ne parlerai point ici d'une infinité d'autres machines, dont l'Empereur se sert pour empêcher leurs entrevues & le commerce qu'ils pourroient avoir ensemble; ses artifices pour penetrer dans leurs conversations les plus secretes, & pour susciter entre eux des jaloufies & des inimitiez, selon que cela convient à ses interêts. On a un grand soin entre autres choses de faire des estimations exactes des revenus du pays, & de s'instruire de son état, de savoir si les officiers de l'Empereur s'acquittent fidèlement de leurs charges, de s'informer des mœurs, & de la maniere de vivre du Clergé, en particulier de ceux qui ont de l'autorité dans ce grand corps; comment la justice est administrée dans l'Empire, & de prendre connoissance des sentences données sur les causes particulieres.

Abolition  
des coutu-  
mes & des  
religions  
étrangeres.

Les affaires de l'Empire étant réglées & mises sur un pied que l'on n'avoit à craindre du dedans ni revolte ni seditions, malgré le penchant naturel des peuples, on crut qu'il étoit à propos de couper la communication avec les causes étrangères des changemens qui pourroient avec le temps nourrir les troubles & les desordres dans l'Empire. L'ouvrage avoit été déjà commencé, & même fort avancé; mais il manquoit le dernier coup. Le bonheur naissant du nouveau plan de cet état devoit être élevé à un plus haut point, la tranquillité publique que l'on venoit de procurer devoit être assurée pour l'avenir, & toutes choses devoient être mises sur un pied ferme & durable. Cela demandoit tout l'esprit, & toute l'application des Empereurs. Quelques revolutions qui pussent arriver dans les suites, la posterité n'auroit ainsi aucune raison de les accuser de negligence ou de mauvaise conduite, & les charger des changemens inevitables que certains politiques attribuent ordinairement aux influences du climat ou aux revolutions fatales des Empires humains. Les mœurs, & les coutumes étrangères, soit qu'elles fussent portées par les naturels du pays, soit qu'elles fussent introduites parmi eux par les étrangers, furent le premier & le principal objet de cette reformation. Les cartes, les dez, les duels, le luxe, la profusion des tables & des habits, & toutes les friandises étrangères furent regardez comme des obstacles à la pratique de la vertu & de la continence. La religion Chrétienne même, & la doctrine du salut du genre humain par les merites de J. C. ne pût point échapper à la disgrâce de ces rigides censeurs: elle fut declarée très préjudiciable à la forme du gouvernement qu'on venoit d'établir, à la tranquillité de l'Empire, aux religions du pays, au culte  
de



de leurs Dieux, à la Sainteté & à l'autorité des Mikaddos ou Empereurs Ecclesiastiques héréditaires qui sont comme les Papes du Japon: les voyages, & le commerce des naturels du pays aux pays étrangers, ou des étrangers au Japon, furent jugez porter du préjudice à la paix publique, parce qu'ils servent seulement à nourrir des inclinations étrangères qui ne tauroient s'accorder avec la nature du pays & le genie de la nation. En un mot, tous les maux que l'état avoit soufferts, ou auxquels il étoit exposé à l'avenir, furent attribuez aux mœurs & aux coutumes étrangères; on crut qu'il ne seroit pas possible de rétablir le corps dans sa première santé, si les parties gangrénées n'en étoient retranchées, & que ce seroit se flatter vainement de la cessation du mal, si l'on en laissoit subsister la cause.

L'état & la disposition de l'Empire étant tel qu'il étoit alors: la forme du gouvernement qu'on venoit d'y établir; le bonheur, & la prospérité du peuple; la nature du pays, & la feureté de l'Empereur, concouroient à la nécessité de fermer l'Empire pour toujours, à le purger des étrangers, & des coutumes étrangères: ainsi l'Empereur & son conseil d'état vinrent enfin à résoudre par une loy irrevocable à jamais, *Que l'Empire seroit fermé.*

L'Empire fermé.

On ne croyoit pas que de toutes les nations étrangères il y en eût une qui fut mieux établie dans le pays, & qui lui portât plus de préjudice, que la Portugaise. qui n'avoit pas moins d'orgueil, & de vanité, que les Japonnois. Peu de temps après la découverte de cette nouvelle Colchos, qui se fit par un pur hazard, un navire y ayant été jetté sur la côte l'an de J. C. 1543. les Portugais excitez par l'esperance du gain, y firent de grands établissemens, dans un court espace de temps. Ils y porterent les marchandises d'Europe, & la doctrine de l'Evangile prêchée par leurs missionnaires: cela joint aux mariages qu'ils faisoient entre eux & leurs nouveaux convertis les enrichit beaucoup: ils s'insinuerent si bien dans les bonnes graces de la nation qu'ils avoient mise dans leurs interêts, qu'enflez de leurs succez ils osèrent porter leurs vues jusqu'à causer une revolution dans le gouvernement, formant des projets pleins d'ingratitude & de malignité, & extrêmement préjudiciables à la sureté de la famille alors regnante. L'Empereur fut frappé d'horreur & d'étonnement à la vuë de deux lettres pleines de desseins perfides, dont l'une avoit été interceptée par les Hollandois alors en guerre avec les Portugais, & qui tachoient d'avoir pour eux cette branche lucrative du commerce; l'autre lettre fut envoyée par les Japonnois de Canton ville de la Chine; tout d'un coup il se présente plusieurs circonstances fort defavantageuses aux Portugais. Il fut fait à la Cour de grandes plaintes par un des premiers Conseillers d'état, de ce qu'ayant été rencontré sur la route par un Evêque Jésuite, l'orgueilleux Prélat ne lui avoit pas rendu les deferences & les respects que les Japonnois leur rendent ordinairement. Les gains excessifs, que les Portugais faisoient avec une nation si curieuse, & si amoureuse des raretez étrangères, les thresors immenses qu'ils emportoient du Japon, toucherent le gouvernement jusqu'au vif. Les grands succès de la propagation de la foi Chrétienne, l'union qui étoit entre les nouveaux convertis, la haine qu'ils portoient aux Dieux & à la religion du pays, leur constance dans la profession, & dans la defence de leur foy, étoient des causes considerables de crainte & d'inquietude. On craignoit que si on laissoit augmenter le nombre des Chrétiens, ils ne causassent de nouvelles occasions de revolte & de sedition contre les mêmes Monarques qui venoient de ruiner les forces & la puissance des Princes du Japon avec tant de peine, & d'effusion de sang, & qui en les met-

Chute des Portugais.



tant sous le joug avoient mis fin aux guerres civiles qui avoient si long temps ravagé l'Empire.

Destruc-  
tion du  
Christia-  
nisme.

Ce fût pour ces puissantes raisons, que Taico arrêta le progres des Portugais qui s'accreditoient trop au Japon; il commença aussi d'arrêter ceux que faisoit le Christianisme: cependant, il avança peu un ouvrage de cette consequence, qui sembloit demander beaucoup de temps. Il mourut peu de temps après, & laissa à ses successeurs le soin d'achever ce qu'il avoit commencé. Ils ordonnerent sur peine de la croix à tous les Portugais, à tous leurs alliez Japonnois, & à tout leur Clergé; de vuider l'Empire. Il fût ordonné aux naturels du pays de demeurer à l'avenir chez eux, & à ceux qui en étoient dehors en ce temps-là, d'y revenir dans le temps qui leur fût prescrit, au de là duquel terme, ils feroient condamnez au même supplice s'ils étoient arrêtez; & enfin que ceux qui avoient embrassé la foy & la doctrine de J. C. en feroient abjuration sans aucun retardement. Ce ne fût pas sans de grandes difficultez que ces ordres furent enfin executez: il en avoit coûté moins de sang payen aux Empereurs pour s'emparer de l'Empire, qu'il n'en fût versé de Chrétien pour les y maintenir & leur en assurer la possession. Les nouveaux convertis ne pouvant pas être refutez avec des raisons, on mit en usage les épées, les gibets, le feu, la croix, & les autres argumens formidables, pour les convaincre, & leur faire sentir leurs erreurs. Malgré ces cruels traitemens, & toute l'effroyable diversité des supplices inventez par leurs bourreaux impitoyables; bien loin que leur vertu fût ébranlée, on peut dire qu'à la honte éternelle du Paganisme les Chrétiens du Japon scelloient avec joye les verités du Christianisme de leur propre sang, sur les croix où ils étoient attachez. Ils montrerent des exemples si rares de constance, que leurs ennemis mêmes en étoient frappez d'étonnement, & d'admiration. Cette cruelle persecution, qui n'a point de pareille dans l'Histoire, dura environ quarante ans. Tjemitz, qui fut après sa mort appellé Teijojin, fils & successeur de Fide Tadda, ou comme il fut nommé après sa mort Teitokuni, & petit fils de Iejas, donna à la fin le dernier coup de mort au Christianisme: il extermina avec une barbarie qui n'avoit point d'exemple, tout ce qui restoit de Chrétiens au Japon. Il en fit massacrer dans un seul jour plus de trente-sept mille, que le desespoir, & les supplices insupportables que l'on avoit fait souffrir à leurs freres, avoient obligez de s'enfermer dans le Chateau de Simabara situé sur les côtes d'Arima, avec une ferme resolution de défendre leurs vies jusqu'à la dernière extremité. Ce Chateau fût pris après un siege de trois mois le 28. jour du second mois du periode Quanje (c'est à dire le 12. d'Avril 1638.) conformément aux Annales imprimées du Japon Nendaiki & Odaiki, & un autre livre publié au Japon sous le titre de Simabara Gasen, où toute l'histoire de cette revolte des Chrétiens est raconté au long. Ce fut la dernière scene de cette sanglante tragedie; & le sang Chrétien ayant été versé jusqu'à la dernière goutte, le massacre & la persecution finirent environ l'an 1640. C'est ainsi que l'Empire du Japon fût enfin delivré de tout embarras, & fermé à jamais, tant pour les naturels du pays, que pour les étrangers. Ce fût inutilement que les Portugais établis à Macao envoierent une magnifique Ambassade au Japon; ni le droit des gens, ni le caractère sacré des Ambassadeurs, ne put les garantir du supplice auquel le Gouvernement avoit condamné tous ceux qui oseroient entrer dans l'Empire, contre  
la



la teneur des déclarations. Les Ambassadeurs & toute leur suite, au nombre de soixante & une personnes, eurent la tête tranchée par un ordre exprès de l'Empereur : on excepta quelques uns de leurs plus bas domestiques, afin qu'ils pussent porter à leurs compatriotes les funestes nouvelles de cette barbare réception.

La Compagnie Hollandoise des Indes Orientales avoit fait le commerce du Japon depuis le commencement du dix-septième siècle, on crut que ce seroit une trop grande dureté, & une injustice, de traiter, avec la même rigueur, ceux dont la fidélité & la sincérité avoit été éprouvées depuis leur première arrivée, non seulement contre les Portugais qui avoient été déclarés ennemis de l'Empire, mais encore en dernier lieu contre les Chrétiens revoltez d'Arima: ajoutez à cela que la liberté du commerce leur avoit été confirmée par deux patentes de privilège, l'une desquelles ils avoient obtenue de l'Empereur Iejas en 1611. l'autre de son successeur Iide Tadda en 1616. C'est pourquoi on trouva un expédient, & l'on regla les choses à leur égard de sorte que la même prison, car je puis l'appeler ainsi, qui avoit été bâtie pour les Portugais dans le havre de Nagasaki seroit assignée pour la demeure des Hollandois à l'avenir. On ne trouva pas à propos de les obliger d'abandonner le pays, & l'on crut dangereux de les y recevoir sans quelque réserve. C'est pourquoi on ne les tient gueres moins resserrez que des prisonniers, ou des otages exposez aux regards les plus exacts d'une foule de surveillans qui sont obligez par un serment solennel d'espier leurs actions les plus indifférentes: de sorte qu'on semble ne les garder, qu'afin d'être informé par leur moyen de ce qui se passe dans les autres parties du monde. Pour ne pas les rebuter, pour les dedommager même en quelque maniere de leur séjour au Japon, & du traitement rigoureux qu'ils y souffrent, on leur a donné permission de vendre leurs marchandises à concurrence de la valeur de cinq cens mille écus chaque année. C'est une erreur de s'imaginer que les Japonnois ne sauroient se passer des marchandises que les Hollandois leur portent. Il se consomme chez eux plus d'étoffes de soye dans une semaine, que les Hollandois n'y en portent dans tout un an : pour la plupart des autres marchandises, comme le Catsju, le Camphre de Bornéo, le Putsin ou le Costus, les especes, & autres choses, les Japonnois s'en servent seulement pour le luxe, ou pour des remedes.

Les Hollandois sont reçus au Japon.

Les Chinois à qui les Japonnois sont redevables de leurs arts & de leurs sciences, & même des religions établies dans leur pays, sur le modèle de gouvernement des quels celui du Japon a été réglé en grande partie; les Chinois, dis-je, ne furent point compris dans l'exclusion générale des nations étrangères: on leur laissa leur commerce & leur liberté, avec cette restriction néanmoins que Nagasaki seroit la seule place qu'ils fréquenteroient, & qu'ils n'aborderoient dans aucun autre port. C'est sur ce pied qu'on admit à négocier au Japon, non seulement les Chinois qui viendroient de la Chine, mais encore des autres pays orientaux, & des différens Royaumes où ils avoient été dispersez après la dernière Conquête de leur Empire faite par le Monarque Tartare. Mais dans la suite, lorsque la religion Chrétienne fut pêchée & reçue à la Chine, ils commencèrent de porter parmi leurs autres livres Chinois, qu'ils vendent au Japon, ceux qui traitoient de l'Évangile & de la foy en J.C. Par ce moyen ils repandoient, & faisoient revivre une doctrine qui avoit été déclarée préjudiciable

Les Chinois sont reçus aussi.



ble à la tranquillité publique, & extirpée en dernier lieu avec tant de peine, & en mettant à mort un grand nombre de Martyrs. Cela irrita si fort le gouvernement du Japon, qu'il fut résolu de les mettre sur le même pied que les Hollandois, & les confiner de la même manière: leur condition en est devenue d'autant plus fâcheuse, qu'ils n'ont pas la même habileté & la même adresse que les Hollandois, qui savent comment il faut se comporter avec les Japonnois, pour se garantir de leurs ruses, & de leurs supercheries. Au contraire, quoi qu'ils portent tous le nom de Chinois, étant comme ils sont de différens pays, ils font tout ce qu'ils peuvent pour se traverser l'un l'autre; ils font avec cela si avarés, qu'ils aiment mieux endurer toute sorte d'affronts, que de manquer de faire les moindres profits.

## V.

Heureux  
état de  
l'Empire  
du Japon  
depuis  
qu'il est  
fermé.

Les choses étant en cet état, & l'Empire étant entièrement fermé, rien ne pût faire aucun obstacle aux vûes & aux volontés des Monarques séculiers. Ils n'eurent plus rien à craindre, ni de l'ambition des grands qu'ils avoient assujettis, ni de la mutinerie & de la fougue du commun peuple, ni des conseils & des secours des nations étrangères, ni enfin, du commerce & du crédit de ceux qu'ils recevoient chez eux, & qui y étoient tolerez. Les Empereurs n'eurent plus les mains liées, ils eurent la liberté, & le pouvoir de faire tout ce qu'ils jugeroient à propos, & d'entreprendre des choses dont on ne sauroit venir à bout dans un pays ouvert, où il y a un accès libre, & un commerce établi. Ce fut d'établir un ordre très exact, & très rigoureux, dans les villes, les bourgs, les villages, les Colleges, les communautés & les sociétés, sans excepter les corps des arts & métiers, de reformer les anciennes coutumes, d'en introduire de nouvelles; d'assigner & de limiter à un chacun sa tâche, d'inspirer aux sujets un esprit d'industrie & de perfection dans les arts; de les obliger par le moyen de la gloire, & des récompenses, d'imaginer des inventions nouvelles & utiles; mais aussi en même temps d'avoir l'œil sur la conduite du peuple, de le retenir dans les bornes de l'obéissance, par le moyen d'un grand nombre d'inspecteurs, & de censeurs rigides, nommez pour cet effet, de contraindre un chacun à la pratique exacte de la vertu, & pour le dire en un mot de faire de tout l'Empire, comme un école de civilité, & de bonnes mœurs. Ainsi les Monarques séculiers ont en quelque manière résuscité l'innocence & le bonheur des premiers âges. Exempts de crainte à l'égard des révoltes domestiques, & se confiant si fort sur l'excellence du pays, & sur le courage & les forces de leurs invincibles sujets, qu'ils sont en état de mépriser l'envie & la jalousie des autres nations; & certainement tel est le bonheur de l'Empire du Japon, qu'il n'a à craindre aucune invasion des ennemis de dehors. Liqueko, Jedso, la Corée, & toutes les Isles voisines reconnoissent l'autorité de l'Empereur du Japon; & bien loin qu'ils aient quelque chose à craindre de la Chine, quelque grand & puissant que soit cet Empire, ils sont au contraire redoutables aux Chinois. Cette dernière nation est trop efféminée pour être capable d'une grande entreprise; & l'Empereur qui regne sur eux aujourd'hui, Tartare d'origine, est déjà si chargé de Royaumes & d'Empires, qu'il ne peut guères songer à étendre ses Conquêtes jusqu'au Japon. Tsinajos (Fils de Ijetzna après sa mort appelé Genjulin, & petit fils de Teitoquini) qui est maintenant sur le throne du Japon, est un Prince fort prudent, & d'une excellente conduite.



duite. Il a hérité des vertus & des grandes qualitez de ses ancestres, il se distingue d'ailleurs par une clemence singuliere, & par une grande douceur, quoi qu'il fasse observer à la rigueur les loix de l'Empire. Elevé dans la Philosophie de Confutius, il gouverne ses états comme la nature du pays, & le bien de ses peuples, le demandent. La condition de ses sujets est heureuse & florissante sans doute, sous sa domination. Ils sont unis entre eux, & paisibles; instruits à rendre aux Dieux le culte qui leur est dû, l'obeissance aux loix, & la soumission à leurs superieurs; l'amitié & les égards à leurs voisins; civils, obligeans & vertueux, surpassant toutes les autres nations dans les arts, & dans les productions de l'industrie, possédant un excellent pays, enrichis par le négoce & le commerce qu'ils font entre eux; courageux, pourvus abondamment de tous les besoins de la vie, & jouissant avec cela des fruits de la paix & de la tranquillité: une suite si continuelle de prosperitez doit les convaincre nécessairement, lorsqu'ils font reflexion sur la vie libertine qu'ils menoient auparavant, ou qu'ils consultent les histoires des siècles les plus reculez, *Que leur pays ne fut jamais dans une situation plus heureuse qu'à present, qu'il est gouverné par un monarque despotique, & arbitraire; fermé, & gardé de tout commerce & de toute communication avec les nations étrangères.*

F I N.





THE HISTORY OF THE

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.





# APPENDICE SECOND 73

D E

## L'HISTOIRE DU JAPON

du Docteur ENGELBERT KÆMPFER,

FAISANT

Partie d'un Journal authentique du Voyage que les Anglois firent au Japon en l'an 1673.

**D**Ans mon Introduction à l'Histoire du Japon par le Docteur Kæmpfer, je pris occasion de dire, que peu de tems après le commencement du dernier siecle, les Anglois commencerent aussi de porter leur commerce jusqu'au Japon; que par le moyen du Capitaine Saris, ils obtinrent de l'Empereur Ongoschiosama alors regnant, des privileges très avantageux en faveur de la Compagnie des Indes, en vertu de quoy on y établit un Comptoir à Firando en l'an 1613. Je ne sai quels sont les motifs qui peuvent les avoir engagés dans la suite à négliger une branche de commerce, qui avoit rapporté plusieurs millions aux Portugais, & qui s'est trouvée depuis fort avantageuse aux Hollandois, qui de toutes les nations de l'Europe sont les seuls qui en soient les maitres; il est pourtant certain qu'ils n'en ont été en possession que peu d'années, & qu'ils ont entierement quitté ce pais là vers l'an 1623. ou 1624. Il ne me paroît pas que les Anglois ayent jamais entrepris de le faire revivre jusqu'au regne de Charles II. en l'an 1673. quoiqu'alors leur entreprise n'eut aucun succès, comme il paroitra par le Journal suivant, qui me fût communiqué par M. Edouard Southwell, qui l'avoit trouvé parmi quelques papiers de consequence de M. le Chevalier Southwell son pere. J'ay cru qu'il ne seroit point hors de propos de le joindre ici à cet ouvrage, avec la permission de ce gentilhomme; d'autant plus qu'il regarde particulièrement la nation Angloise, & confirme très fortement la verité de tout ce que le Docteur Kæmpfer dit touchant la circonspection & l'extrême Jalouie des Japonnois à l'égard des Etrangers en général, & la haine implacable qu'ils portent aux Portugais en particulier, qui par une loi irrevocable sont chassés de cet Empire; haine, qui rejaillit sur les Anglois, uniquement parce que le Roi d'Angleterre avoit épousé la fille du Roi de Portugal: c'est aussi la seule raison pour la quelle ils leur refuserent alors cette liberté de commerce, qui leur avoit été accordée auparavant par des Lettres patentes de l'Empereur, qui dans tout autre cas sont regardées comme sacrées & inviolables. J'ajouterai seulement, que ce Journal a été imprimé en Anglois, de la même maniere, & dans le même langage, qu'il a été originairement écrit, afin qu'on n'en puisse point revoquer l'autorité en doute.

Ce 20. Decembre 1727.

J. G. SCHEUCHZER.

Tom. II.

T

EX.



## EXTRAIT

D U

## JOURNAL DU JAPON,

Reçu par un Vaisseau Danois, le 18. Juillet 1674. & donné  
au Chevalier Southwell par le Chevalier Hearne.

*Dimanche 20. Juin 1673. à bord du Vaisseau appelé le Retour.*

**N**ous eumes ce jour là un tems pluvieux, avec un vent de Sud. Deux ou trois bateaux, dont l'un avoit pavillon Japonnois, & les autres pavillon Hollandois, vinrent à nous vers les onze heures du matin, comme nous passions devant Nangasacke. Ils nous halèrent en Portugais & nous demanderent qui nous étions, & d'où nous venions? A quoi nous répondimes en Anglois & en Hollandois, que nous étions Anglois, & que nous venions de Bantam. Ils ne voulurent pas venir à notre bord, mais ceux du bateau Japonnois nous firent entendre qu'ils souhaiteroient que nous mouillassions, & que nous nous abstinsions de sonner de la trompète & de tirer le canon; à quoi nous condescendimes, & ils s'en retournerent à terre. Environ deux heures après, nous vimes venir vers nous neuf bateaux, dans les quels il y avoit entr'autres deux hommes distingués, dont l'un étoit appelé le Gouverneur & l'autre le Secretaire, accompagnés d'un interprete qui parloit Portugais, de quatre autres qui parloient Hollandois, & de plusieurs autres personnes que nous reçumes dans la grande chambre; après nous être assis, le Gouverneur me fit faire plusieurs questions par son interprete: il me demanda premierement si nous étions Anglois? A quoi je répondis qu'ouy, & que nous étions venus avec la permission du Roi d'Angleterre trafiquer pour les Compagnies des Indes, & continuer le commerce que nous avions eu avec eux il y avoit quarante neuf ans; je lui dis de plus, que nous portions des lettres de notre Roi & de l'honorable Compagnie pour S. M. I. Je lui remis aussi une copie en caractere Japonnois des privileges qui nous avoient été accordés par l'Empereur la premiere fois que nous étions venus dans le País; ils les lûrent d'un bout à l'autre, & me demanderent instamment l'original qui étoit scelé du sceau de l'Empereur: mais je n'avois garde de le faire; car, comme je leur dis, nous l'avions remis au conseil de S. M. I. en partant de Firando. Ils garderent cette copie, & me promirent de me la rendre au plutôt: ensuite ils me demanderent si nous étions en paix avec le Portugal & l'Espagne? s'il y avoit long tems que notre Roi étoit marié avec la fille du Roi de Portugal, & combien il en avoit d'enfans? quelle étoit notre religion? & quelles marchandises nous apportions? A quoi je repondis, que nous étions en paix avec toutes les Nations; qu'il y avoit onze ans que notre Monarque étoit marié, mais qu'il n'avoit point eu d'enfans de la Reine; que nous étions Chretiens comme les Hollandois, & non pas Papistes; & pour ce qui regarde les marchandises, je ne m'expliquai qu'en termes généraux, ce qui parût les contenter. Je leur dis d'ailleurs, que



APPENDICE SECOND DE L'HISTOIRE DU JAPON. 73

que la coutume dans nos Pais vouloit que les Rois se mariaffent avec des personnes de leur rang, pour fortifier leurs alliances, & pour d'autres raisons d'Etat, mais jamais avec les filles de leurs fujets : je leur fis connoître auffi, que j'avois des prefens pour S. M. I. & je m'apperçus que cela leur faisoit grand plaisir ; après quoi il s'en retournerent. Ils revinrent deux heures après, & nous dirent que si nous voulions nous contenter de commercer comme les Hollandois, nous le pouvions ; mais que, fuivant la coutume & la maniere du Japon, il faloit que nous leur livrassions entre les mains nos canons & notre munition ; qu'ils les porteroient à terre dans nos deux bateaux ; que nous pouvions conter qu'on n'y toucheroit point ; mais qu'on en informeroit l'Empereur ; & qu'après avoir reçu sa réponse, on nous fourniroit une maison. Ils avoient amené des bateaux bien équipés de foldats pour nous garder : il y en avoit, quoiqu'à une petite distance du Vaisseau, quelqu'uns à la proüe, d'autres à la poupe, d'autres aux deux côtés du Vaisseau ; ils prirent le nom de tous ceux qui étoient dans notre bord, & examinerent chaque homme en particulier. Ils avoient eu le soin de prendre avec eux un Hollandois, pour voir si nous étions Anglois. Cet interprete demanda à un chacun s'il n'étoit pas Portugais, ou bien s'il ne parloit pas ce langage : ensuite après avoir pris un conte de la quantité des bales de marchandises que nous avions apportées, & de leurs différentes qualités, ils s'informerent des vaisseaux qui étoient partis d'Angleterre avec nous & de notre séjour à Pehoe & à Bantam ? Je leur repondis qu'un avoit fait voile vers Tonquéen, & que l'autre étoit retourné à Bantam. Après quoy ils nous demanderent notre munition, que nous leur livrâmes separement, du moins autant qu'ils en pouvoient porter, auffi bien que nos deux bateaux avec les quels ils furent à terre.

30. Juin. Le Gouverneur, le Secretaire, les bonjoices, & les interpretes vinrent à bord & nous dirent que puisqu'il y avoit quarante neuf ans que nous n'avions été là, ils voudroient bien savoir la raison d'une si longue absence ? Je répondis que nous avions eu des guerres civiles en Angleterre pendant vingt ans, & que nous avions été en guerre deux fois avec les Hollandois ; que d'ailleurs il n'étoit pas fort aisé de se résoudre à entreprendre un voyage si long, si difficile, & si dangereux. Ils me demanderent s'il n'y avoit pas quelqu'un parmi nous qui eut été là auparavant ? Je leur dis que non : comment donc, repartirent-ils, avez vous pu trouver le chemin de ce havre ? Nous avons, repliquai je, des cartes marines pour nous guider : ils me parurent satisfaits de cette reponse. Ce même matin ils amenerent des bateaux où ils mirent le reste de notre poudre & de notre plomb, avec les armes d'un chacun, sans oublier la moindre chose de cette espece ; ils emporterent auffi un fusil à double canon, & quelques petits pistolets que nos maitres envoyoit pour present dont ils furent fort contents & après les avoir bien examinés ils nous dirent qu'ils les montreroient au Gouverneur, qui ne manqueroit pas de donner à l'Empereur un detail des curiosités que nous avions apportées : ils marquerent exactement par écrit tout ce qu'ils emporterent à terre, & confronterent leurs contes ensemble dans la grande chambre en presence du Secretaire, qui après les avoir approuvés prit congé de nous avec beaucoup de civilité, & nous promit de nous faire avoir au plutôt une réponse de Jedo, & la permission de trafiquer ; au reste, ils nous laisserent nos canons pour nous en servir dans le besoin ; je les remerciai beaucoup de toutes leurs civilités, & les assurai de la confiance que nous avions en eux ; que nous ne doutions point ab-



folument qu'ils ne s'acquittassent de leurs promesses en gens de probité.

1. Juillet. Le Gouverneur & ses truchemens revinrent à nôtre bord & me firent plusieurs questions touchant les affaires de Tywan; aux quelles je répondis, que nos interpretes de cet endroit m'avoient dit qu'on n'avoit pas dessein de venir cet année-là avec leurs Jonques, parce que le Gouverneur de Nangafacque avoit fixé un prix à leurs marchandises l'année precedente. M'ayant ensuite demandé si on n'avoit pas résolu de mettre les Jonques en mer, pour pirater sur la côte de la Chine? je répondis que je ne favois pas qu'on eut pris une telle resolution: cependant, le Hollandois qui étoit venu le premier jour avec eux les assura que j'avois dit le contraire; mais je le niai fortement, en effet je n'avois jamais dit une pareille chose: là dessus ils examinerent encore une fois tous nos gens, mirent par écrit leurs noms, leur age, & leur emploi; ils voulurent de plus qu'on leur tint pour le lendemain un conte exact des marchandises que chaque homme avoit à vendre, & du nombre des pieces de chaque espece, comme aussi de ce qui composoit les bales de l'honorable compagnie: je promis de faire tous mes efforts pour cela. Ils prirent les dimensions du vaisseau, des Mats, des Vergues &c. & nous dirent de faire un signal si nous avions besoin de quelque chose, d'en faire deux si quelqu'un de nous venoit à mourir, & de garder le mort sans le jeter dans la mer; qu'alors ils viendroient à nôtre bord avec un interprete, & nous ayant souhaité beaucoup de joye & de contentement, ils nous dirent qu'ils avoient envoyé à l'Empereur, après quoy ils nous quitterent.

2. Juillet. Les interpretes & quelques gentils-hommes de l'Empereur vinrent le matin à bord de nôtre vaisseau & nous prierent de leur faire part des nouvelles que nous portions; je leurs dis d'abord, que nous avions la paix avec toutes les nations au dedans & au dehors; qu'à Bantam nous avions appris de Surrate par le chef de nôtre nation, qu'il y avoit sur la côte de Malabar ou aux environs dix-sept vaisseaux François; qu'on supposoit qu'ils pourroient bien être en guerre avec les Hollandois, quoique cependant nous n'en fussions pas assurés. Ils me prierent ensuite de lire une Lettre écrite en Hollandois datée de Tywan, & adressée au chef des Hollandois; ce que je fis, & leur dis que le contenu étoit qu'ils avoient été long-tems prisonniers, qu'ils étoient dans une grande necessité, & qu'ils supplioient le Chef Hollandois, d'interceder pour leur liberté auprès de l'Empereur du Japon, au premier traité qu'il y auroit entre S. M. I. & les Chinois, car ils avoient appris qu'on ne parloit plus des affaires qui regardoient le commerce. Ils me demanderent encore si on ne marquoit pas dans Lettre, qu'ils n'envoyeroient point de Jonques cette année? Je ne leur répondis rien à ce sujet, sinon que je leur avois dis auparavant, que je le tenois de nos Jurybasses; que cependant je n'en étois pas certain, & que ce n'étoit que des bruits qui s'étoient repandus parmi le peuple; après quoy ils s'en allerent.

Ils revinrent l'après-diné, & nous apporterent des poissons frais, des peches, des prunes, des œufs, des raves, des concombres, de melons, des courges, six poules, & cent petits pains, que le Chef d'escadre des Hollandois avoit acheté, & evaluerent le tout à un Copang & demi, ce qui étoit excessivement cher: cependant nous les reçumes, en les payant, comme une grace dont nous les remerciames. Je les priaï de nous permettre d'arborer notre pavillon, & de sonner de nos trompètes: ils me dirent d'a-

bord



bord que nous le pouvions: je les suppliai aussi d'envoyer incessamment à l'Empereur: là dessus ils me répondirent que nous pouvions être tranquilles sur ce sujet, qu'il y avoit déjà deux jours qu'ils y avoient envoyé, & qu'ils ne doutoient point que dans peu de tems nous ne fussions reçus favorablement; après quoy ils partirent, & nous les saluames du son de nos trompetes. Nous allions tous les jours aux prieres sur le pont de quart, où nous chantions publiquement les Pseaumes. Remarquez que toutes les questions qu'ils nous faisoient étoient toujours en Portugais, & que nous leur répondions en cette même langue ou bien en Espagnol; après quoy ils nous faisoient encore ces mêmes questions en Hollandois, & pour être plus sûrs de leur fait, ils nous demandoient cinq ou six fois la même chose, & nous de nôtre côté nous leur faisons autant de réponses qu'eux de demandes; ainsi, il seroit bon que ceux qui vont dans ces pais sceussent du moins une de ces deux langues.

Le 4. Juillet nous fimes un signal, croyant qu'ils viendroient à notre bord; mais il n'y vinrent point, nous supposons qu'ils ne comprirent pas notre maniere de les faire.

Le 6. Juillet l'après midi de ce même jour un Bonjoyce & plusieurs autres avec environ six interpretes vinrent à nôtre bord, ils s'informerent de la Religion des Portugais & me demanderent, si on ne les appelloit point *Catholico Romano*? Je leur dis qu'oui, que c'étoit le titre qu'ils se donnoient. S'ils n'avoient pas l'image ou l'estampe d'une femme appelée *Sta. Maria*; & d'un homme appelé *Sto. Christo*? S'ils ne reveroient pas leurs images? & combien d'autres Saints ils avoient? Je répondis que j'avois bien ouï dire qu'ils avoient ces deux images, qu'ils les adoroient; mais que comme je n'étois pas de leur religion, je ne savois pas combien d'autres ils en avoient. Alors ils me demanderent quelle étoit notre religion, si nous n'avions pas des images comme les Portugais, & quel étoit notre culte? Je leur dis que nous étions de la religion reformée; que c'étoit ainsi qu'on l'appelloit en Angleterre, & *Ghereformeert* en Hollandois; que pour des images nous n'en avions point; & que notre culte consistoit dans les prieres que nous adressions au Dieu tout-puissant, créateur du Ciel & de la terre qui remplit tout par sa presence; mais que nous n'en avions aucune image. Ils demanderent qui étoit ce *Sto. Christo* & cette *Sta. Maria*? Je leur dis que le premier nous l'appellions le fils de Dieu, & l'autre la Vierge Marie; mais que nous n'adressions point nos prieres à celle-ci: ils s'informerent ensuite de la maniere que les Hollandois adoroient Dieu? Comment ils l'appelloient? Comment ils appelloient Christ? & de quelle maniere les Hollandois & nous appellions la religion des Portugais, & ceux qui étoient de cette religion? Je leurs dis d'abord, que les Hollandois adoroient Dieu comme nous qui étions reformé, *Ghereformeert*; qu'ils appelloient Dieu *Godt*, & Christ, *Christus*; que nous appellions la religion des Portugais, *Catholique Romaine*, & ceux qui en faisoient profession, *Papistes*; que les Hollandois les appelloient *Papisten*, & *Rooms Catholycken*, & *Rooms Gesinde*. Ils me demanderent encore quels autres noms ils leur donnoient? Je leur répondis que je n'étois point Hollandois, que sans doute ils en avoient bien d'autres, mais qu'ils se rapportoient tous aux précédens; après quoi ils s'informerent de la maniere que les Portugais nous appelloient? Je leur dis *Herceyes* en Anglois, & en Hollandois *Hereticks*. Comme il étoit Dimanche, nous arborames notre pavillon avec la croix de St. George, sur quoi ils me demanderent pourquoi nous le faisons, veu que



nous ne l'avions pas deployé depuis nôtre arrivée ? Je leur dis que c'étoit nôtre Dimanche, qui venoit tous les sept jours , & que c'étoit nôtre coutume. Après cela ils me redemanderent comment nous adorions Dieu ? Je leur dis, en adressant matin & soir nos prieres au grand Dieu des Cieux en haut ; & si les Hollandois faisoient de même ? je répondis que je croyois qu'oui, ce qui me parût les satisfaire : & après nous avoir fait cinq ou six fois les mêmes questions, ils les mirent par écrit de même que mes réponses, & me les donnerent à signer ; ce que je fis, quoyque je ne connus point leurs caracteres : tous les interpretes les confirmerent , y mirent leur cachet, & assurerent sur leur parole que c'étoit là tout ce qu'ils m'avoient demandé. Après quoi ils me prièrent de ne rien jeter dans la mer pendant la nuit, de tenir nos gens sobres, de ne pas leur permettre d'aller dans l'eau pour nager, ni de se battre : je leur dis que nous n'avions point d'armes à bord du vaisseau ; alors ils me dirent de ne pas le faire avec des couteaux, à quoi je repliquai que ce n'étoit pas notre coutume : mais comme nous avions auparavant fait un signal, & que personne n'étoit venu, je les priai de nous envoyer quelques cochons, du biscuit, du sel, du poisson, des raves, des navets, & autres herbages, avec un barril de Sackée : ils m'assurerent qu'ils n'avoient point vû nôtre signal, & me promirent de nous envoyer le lendemain tout ce dont nous avions besoin. Enfin, ils partirent sans rien dire contre notre pavillon, après nous avoir été très incommodés pendant cinq ou six heures qu'ils resterent à bord du vaisseau : ils revinrent une heure après, & nous demanderent la raison, pourquoi il y avoit maintenant une croix à nôtre pavillon, qu'il n'y en avoit point à celui que nous avions en arrivant ? Je répondis que c'étoit un pavillon de soye neuf, que nous avions fait faire à Tywan ; qu'effectivement il n'y avoit que des rayes rouges & blanches & sans croix, parce que les Chinois nous avoient dit que ceux du Japon, étoient grands ennemis de la croix par rapport aux Portugais, & que nous en ferions mieux reçus si en arrivant nous arborions un pavillon sans croix : cependant ils voulurent voir celui que nous avions d'abord ; j'eus beau leur dire que la pluye l'avoit absolument gâté ; & qu'il étoit tout en morceaux, il falut pourtant le leur faire voir, après quoi ils furent contents. Je leur dis ensuite, que le pavillon que nous avions alors, étoit le veritable pavillon Anglois ; que la Nation l'avoit eu pendant plusieurs siecles ; & que les Vaisseaux Anglois le portoient aussi la dernière fois que nous étions à Firando ; & que pour leur propre satisfaction, ils pouvoient le demander aux Hollandois qui ne l'ignoroient pas, sur quoi ils me dirent que le pere d'un des interpretes avoit été interprete lui même des Anglois, qu'il vivoit encore, & qu'ils ne manqueroient pas de le lui demander. Je dis de plus, que nous ne portions pas la croix par superstition, & que nous n'y attachions aucun culte, mais que la nation la portoit seulement par distinction, & que le pavillon & la croix des Portugais étoient bien differens des nôtres : ils me demanderent ensuite si l'Angleterre avoit jamais été sous la domination de Portugal ou d'Espagne & si elle en avoit reçu cette croix ? A quoi je répondis, que nous n'avions jamais été sujets à aucun de ces deux Royaumes, & que pour la croix nous la portions depuis un tems immemorial, du moins depuis plus de six cens ans, comme je l'avois lu dans l'Histoire ; mais que je ne pouvois pas leur en dire positivement la raison ; je leur dis de plus que nôtre Monarque étoit Roi de trois grandes Nations, & qu'il étoit lui même un Prince beaucoup plus grand que le Roi de Portugal, ce qui parut les contenter :



on mit par écrit toutes ces demandes & ces réponses, & je les signai. Ils partirent enfin, après avoir été environ trois heures avec nous, & nous promirent de nous envoyer le lendemain quelques provisions. Ce même jour nous entendimes de grand matin cinq coups de canon de quelques Vaisseaux qui étoient en mer, nous souhaitions ardamment qu'ils fussent Anglois, & quoyqu'on en vit deux cependant les bateaux Hollandois qui étoient d'abord sortis ne purent point les atteindre.

Le 7. Juillet, les deux Vaisseaux qui étoient en pleine mer, & qui se trouverent Hollandois, entrèrent dans le port environ les six heures du matin, ils étoient d'environ deux cens tonneaux chacun, leur poupe étoit parrée, & avoient à ce qu'ils nous dirent 140. hommes d'équipage, qui est plus qu'ils n'en portent ordinairement; il y avoit 40. jours, qu'ils étoient partis de Batavia, & pour des nouvelles nous n'en pumes point encore apprendre; nous arborames d'abord à leur arrivée nôtre pavillon Anglois avec la croix, le vieux, & le Jack. Environ les dix heures deux de leurs principaux & les interpretes vinrent à nôtre bord, & nous dirent qu'à moins que nous n'eussions d'autres ordres de Jedo, ils ne nous conseilloyent point d'arborer à l'avenir nôtre pavillon avec la croix; que le peuple en général la prendroit assurément pour celle de Portugal, vu leur grande ressemblance; mais que pour tout autre nous pouvions le porter, pourvu qu'il ne fut point en forme de croix; c'est là l'avis qu'ils nous donnerent en amis, & non que ce fut par ordre du Gouverneur ou de l'Empereur, & par ce moyen nous pouvions, dirent-ils, être assurés de l'amitié, & du commerce des Japonnois. Ils promirent de nous envoyer le lendemain les provisions que nous avions demandées, & après avoir pris un conte exact de la quantité & de la qualité de toutes les marchandises que nous avions à bord, ils furent à terre en nous disant derechef qu'ils attendoient uue repouse de Jedo, dans moins de vingt jours, & qu'alors nous aurions une maison avec toutes les commodités nécessaires, dont nous aurions sujet d'être contents. Deux principaux Secretaires & sept interpretes revinrent à nôtre bord vers les huit heures du soir, & me dirent qu'ils avoient examiné le chef des Hollandois, touchant les nouvelles que ces deux Vaisseaux avoient porté de Batavia, qui étoient à ce qu'ils avoient appris, que les Anglois & les François s'étoient joints ensemble pour faire la guerre aux Hollandois qui avoient pris un Vaisseau Anglois aux environs de Batavia, & que les Anglois en avoient pris un Hollandois aux environs de Ceylon, ou de la côte de Malabar. Après quoy ils me demanderent la raison pour la quelle ayant fait la paix avec les Hollandois, depuis cinq ou six ans, & ayant promis de nous secourir les uns les autres, d'autant plus que nous étions d'une même religion, nous nous étions brouillés avec eux, & nous étions joints avec les François qui étoient Catholiques Romains? Je répondis qu'à notre départ d'Angleterre tout étoit en paix de même que quand nous étions à Bantam, & que l'avis qu'ils me disoient que ces deux Vaisseaux avoient apporté étoit la premiere nouvelle que j'avois eue de cette guerre; que je l'ignorois auparavant, & que par consequent je ne pouvois pas résoudre la question qu'ils me faisoient; & que je ne croyois pas ce que les Hollandois rapportoient, à moins que des nouvelles d'Angleterre ou de Bantam ne le confirmassent. Ils me montrerent ensuite un papier signé par M. Martinus Cæsar chef des Hollandois, où il declaroit que les nouvelles dont on a ci-dessus fait mention étoient veritables, & il promettoit au Gouverneur de cet endroit que quoyqu'il y eut guerre entre les deux nations, il vivroit ce-



pendant lui & ses gens en paix avec nous dans ce port, sur mer, & sur terre, de même que dans aucun autre endroit des terres de l'Empereur du Japon; car c'étoient les ordres de S. M. I. Ils exigèrent aussi que je signasse cette déclaration, & que je promisse que moi & notre nation nous vivrions en paix avec les Hollandois, & que nous ne leur fairsions aucune insulte, après quoi ils nous dirent que si nous accomplissions ce dont ils nous prioient, l'Empereur nous protegeroit autant qu'il protegeroit les Hollandois, quoique nous ne fussions que des nouveaux venus dans ce pais. Je l'en remerciai très humblement, & je lui fis les mêmes promesses; & je signai un papier en caracteres Japonnois suivant leur coutume. Ils nous dirent plusieurs fois, que nous pouvions compter de trouver la même amitié que les Hollandois, quoiqu'ils y eussent été plus long-tems que nous qui ne faisons que d'arriver; mais qu'ils esperoient que nous y vivrions d'une maniere paisible, de même que partout sur leurs côtes; & que d'abord que la réponse de l'Empereur seroit venuë de Jedo, ils nous pourvoiroient à terre de toutes les choses necessaires pour nôtre sûreté, & pour nôtre commodité. Ils me firent promettre, que quand les Vaisseaux que nous attendions seroient arrivés ils seroient obligés de suivre les mêmes engagements; je leur proposai ensuite; que puisque les deux nations étoient en guerre, ils voulussent nous permettre de sortir les premiers de leur port, car il y avoit apparence que les Hollandois auroient deux fois plus de Vaisseaux que nous; que s'ils sortoient les premiers, très probablement ils nous attendroient au guet, & nous combatroient avec avantage d'abord que nous mettrions en mer; ils trouverent ma proposition raisonnable, & me dirent qu'après avoir reçu les ordres de l'Empereur, touchant nôtre reception, nous pourrions le proposer & tout ce que nous trouverions à propos d'ailleurs. Ils demeurèrent à bord jusqu'à minuit, après quoi ils s'en allerent.

Le 3. Juillet, ils nous apporterent de terre de nouvelles provisions; savoir trois petits cochons évalués à vingt quatre Tayle, du sel, du poisson frais, du biscuit, & un barril de Sackée, contenant seize pots, à deux Tayle & demie: nous les remerciames de toutes nos provisions qui se montoient à six Copangs & trois quarts que nous leur payames; tout étant dans cet endroit d'une cherté excessive, contre ce qu'on nous en avoit dit à Tywan: nous trouvames encore que par ordre du Gouvernement le prix de chaque petite chose devoit être mis par écrit; & comme il ne nous convenoit pas de rien refuser de ce qu'on nous apportoit, jusqu'à ce que nous eussions la permission de trafiquer & d'avoir une maison, nous leur payions tout, quoique par complaisance, au prix qu'ils y mettoient eux mêmes. Les interpretes nous dirent que les Hollandois en payoient tout autant.

Le dix du même mois nous fimes un signal, & peu de tems après deux interpretes vinrent dans un petit bateau à côté de nôtre Vaisseau; mais comme ils ne voulurent pas venir à bord, nous leur demandames très humblement quelques poules, & de l'eau, avec des herbes & des racines, & ils nous promirent de nous les faire avoir le lendemain. Nous les priames de nous faire part des nouvelles qu'ils avoient apprises des vaisseaux Hollandois, touchant les combats qu'il y avoit eu, mais nous n'en pûmes tirer aucune reponse satisfaisante; ils nous dirent seulement, que cette année-là, on n'attendoit que trois Vaisseaux Hollandois, & qu'à l'arrivée de l'Amiral Hollandois nous en saurions d'avantage, après quoy ils s'en allerent.

Le



Le onze du même mois, ils nous apportèrent de l'eau, & des poules, avec des concombres &c. & pour le tout nous payames trois Copangs suivant leur conte : Nous ne pûmes pas encore recevoir aucune nouvelle certaine des Vaisseaux qui avoient été pris.

Le 12. & le 13. dudit mois. Ces deux dernieres nuits nous eumes beaucoup de vent & de pluye, & cela d'une maniere si violente, que c'étoit plutôt un ouragan qu'une tempête : le vent venoit des montagnes à diverses reprises & avec tant d'impetuosité, que quoique nous fussions sur la grande & la petite ancre de flot dans la riviere à un mile de la mer de tous côtés, nos deux ancres deriverent, & nous fumes forcés de jeter la maitresse ancre ; mais le vent changeant du Sud au Sud-Sud-Est & Sud-Est, nous ne reçumes, Dieu merci, aucun dommage.

Le 19. du même mois arriva une Jonque, qui étoit partie de Batavia depuis cinquante jours : elle avoit pavillon Chinois, les hommes de l'équipage étoient aussi Chinois ; sa cargaison consistoit en poivre, en Sucre, en plusieurs sortes de callicos, allejacs, &c. pour le conte des particuliers Chinois, qui étoient à Nanguasacque. Nous nous informames de la brouillerie qu'il y avoit entre nous & la Hollande ; mais nous n'en pumes rien apprendre de certain. Ils rapportèrent que dans peu de jours nous pouvions attendre de Batavia le Chef Hollandois avec trois ou quatre autres Vaisseaux, que de plus ils avoient parlé à deux Jonques Chinoises de Tywan, mais qu'elles n'avoient rien oui dire de la guerre.

Le 28. du même mois à environ dix heures du matin, les principaux Secretaires, un bonjoice, sept interpretes, & autres de leur suite, vinrent dans trois bateaux à bord de nôtre Vaisseau. Ils nous dirent qu'ils avoient reçu des Lettres de l'Empereur à qui ils avoient donné avis de notre arrivée & du dessein que nous avions d'avoir commerce avec eux, & que le sujet en étoit fondé sur nôtre ancienne amitié ; que le tout avoit été considéré, (à ce qu'ils avoient appris) mais qu'ils ne pouvoient point nous permettre aucun commerce, parce que nôtre Roi avoit épousé la fille du Roi de Portugal leur ennemi ; & qu'ils n'avoient point d'autres raisons pour nous le refuser. C'étoit, dirent-ils, le plaisir de l'Empereur, & l'ordre exprès qu'il en avoit donné, au quel ils ne pouvoient rien changer ; qu'ainsi il nous faloit partir au premier vent favorable, & tout au plus dans vingt jours. Je repliquai, qu'il nous étoit impossible de le faire que les vents alizés n'eussent changé ; alors ils nous demanderent combien de tems nous souhaitions qu'ils nous accordassent ? Je repondis quarante-cinq jours, parce que je supposai que dans ce tems les vents pourroient bien nous être favorables. Ils nous exprimerent le chagrin qu'ils avoient de ce que nous ne pouvions point obtenir la liberté de trafiquer, & parurent consentir que nous demeurassions jusqu'au changement des vents alizés : ils nous promirent d'ailleurs de nous fournir toutes les provisions dont nous aurions besoin. J'alleguai plusieurs fois, que par nos derniers articles nous avions la permission de venir trafiquer ; que nous avions été près de deux ans à ce Voyage ; & qu'ainsi je les priois de nous laisser vendre notre cargaison ; mais ils me répondirent qu'ils ne pouvoient rien changer aux ordres de l'Empereur, qui nous ordonnoit de partir & de ne plus revenir, car ils ne vouloient point nous recevoir à cause de notre alliance avec le Portugal ; & en s'en allant ils promirent de nous rendre notre munition &c.

Le 31. du même mois les interpretes vinrent au signal que nous fimes ;



nous leur demandames plusieurs provisions comme de l'eau, du ris, du froment; des cochons &c. & nous leur dimes que n'ayant plus d'argent nous les priions de prendre nos marchandises en payement: pour cet effet nous leur offrimes des draps d'Angleterre, ou des loyes de la Chine, celles qui sont le plus à leur gout. Ils firent attention à nôtre demande & à nôtre offre, & ils promirent de revenir le lendemain & de nous apporter plusieurs choses; ainsi nous esperions qu'avec l'aide de Dieu nous aurions du secours dans nos besoins. Nôtre commandant somma ses officiers, & après avoir tenu conseil, on convint de n'allouer qu'un coffre de deux en deux hommes, d'abatre toutes les cabanes d'entre-pont, & d'oter tout ce qui pourroit embarrasser dans le Vaisseau au jour du combat: & trouvant d'ailleurs que plusieurs de nos gens étoient mécontents faute de provision, que nous ne pouvions point leur procurer; d'un autre côté notre Voyage étant extrêmement long, nous fumes obligés d'user de bonnes paroles, & de leur faire de grandes promesses pour prevenir une revolte, sur tout dans l'état où nous étions; car ils nous étoit defendu de frapper nos gens pour quelque crime que ce fût, par ordre des Japonnois, que nous executions très exactement, de peur qu'ils ne prissent occasion de là de nous nuire: outre cela, nôtre Vaisseau, nos marchandises, & même nos vies, étoient en leur pouvoir; & avec cela nous étions privés de tous les moyens qui auroient pû servir à nous tirer d'affaires, enfin je ne saurois exprimer les chagrins dont nous étions accablés: dans cet état nous priions Dieu que par sa bonté infinie il voulût bien nous tirer de leurs mains.

Le 2. Août les interpretes revinrent à bord, & nous demanderent un detail de ce dont nous aurions besoin pendant nôtre séjour, de même que des provisions nécessaires pour six semaines, pour nous servir, depuis là jusqu'à Bantam; ce que nous mimes par écrit, & ils nous promirent de nous apporter toutes les semaines ce que nous souhaitions, & qu'ils prendroient en payement telles marchandises de la Chine dont ils auroient besoin, mais qu'ils ne vouloient point de celles d'Angleterre.

Le 6. du même mois les interpretes que nous avions attendu avec tant d'impatience, parce que nous manquions de provisions, vinrent enfin à bord vers les dix heures du matin, & nous apporterent exactement tout ce que nous leurs avions demandé; & comme c'étoit la premiere semaine que nous étions entrés en conte avec eux, le tout se monta à 111. tails 1. mass. ce qui étant réduit en Copangs faisoit 16. Copangs  $\frac{1}{4}$ . & 6. mass. évaluant chaque Copang à 6. tail 8. mass. Je promis par écrit de les payer en marchandises telles que nous avions à bord, lorsque le Gouverneur l'exigeroit: ils promirent aussi que pendant nôtre séjour, ils nous apporteroient la même quantité de provisions toutes les semaines, & qu'à notre depart ils nous fourniroient celles que nous souhaiterions. Ils nous dirent qu'à environ vingt lieues ils avoient vû un Vaisseau en mer, mais qu'ils ne savoient pas quel il étoit; ainsi nous nous quittames fort contents & fort bons amis. Le Vaisseau dont ils nous avoient parlé, & que nous decouvrimes tous de loin, entra environ les deux heures après midi; nous trouvames que c'étoit l'Experience, qui appartenoit à nos honorables maitres, & que nous avions envoyé de Tywan à Batavia le 19. Novembre dernier. Nous étions très mortifiés de voir que nôtre compagnon eût été prisonnier, & de ce que nous ne pouvions pas savoir ce qu'ils avoient fait de l'équipage; car pour le Vaisseau, il n'avoit reçu aucun dommage que nous pussions reconnoitre; ce qui nous fit juger, quoique pourtant nous n'en fussions pas certains, qu'é.



qu'étant parti d'auprès de nous en tems de paix, il avoit été surpris. Dieu veuille nous preserver des mains de nos ennemis.

Le 8. du même mois il entra vers l'après midi deux vaisseaux ou grands Flibots Hollandois de 200. tonneaux chacun, le premier avec un pavillon au haut du perroquet du grand mât, qu'il garda jusqu'à ce qu'il vint à la vuë du vaisseau qui portoit le pavillon avant d'être dans le port. Nous mimes un signal dehors tout le long du jour à dessein de demander un bateau d'eau, mais personne ne vint à nôtre bord.

Le 9. du même mois, comme nous n'avions pas encore ôté le signal, les interpretes vinrent dans un bateau à côté de nous. Je leur demandai de l'eau, des citrouilles, & des jambons, qu'ils promirent de nous faire tenir au plutôt. Ils nous demanderent si nous connoissions le vaisseau que les Hollandois avoient amené? Je leur répondis que c'étoit nôtre compagnon, lorsque nous partimes d'Angleterre, & que nous l'avions depeché pour Tywan. Ils nous dirent que tous les gens de l'équipage avoient été menés prisonniers à Batavia; que Samuel Barron & la Jonque avoient été pris, & menés aussi à Batavia. Ils dirent de plus qu'à Batavia, on avoit pendu quelques uns de nos gens, & qu'on avoit pris deux autres vaisseaux Hollandois à Ceylon, ou aux environs, & quatre vaisseaux François; & que tous les vaisseaux Hollandois qui devoient venir cette année étoient venus. Après cela, ils s'en retournerent. Dieu veuille nous délivrer de la main de nos ennemis.

Le 14. du même mois tous les interpretes, & les bonjoices, vinrent & voulurent voir les raretés que nous avions à bord, disant qu'ils les acheteroient volontiers, non par ordre du Gouverneur; mais de leur propre mouvement. Les particuliers leur firent voir ce qu'ils trouverent le plus à portée, mais bien loin de rien acheter, ils mirent un fort bas prix sur tout; ils parlerent ensuite de quelques marchandises de la Chine & nous prierent de les tenir prêtes pour le lendemain qu'ils reviendroient pour les voir, après quoi ils s'en allerent.

Le matin du 15. du même mois le principal magistrat de Nanguafacque, & deux Secretaires d'état accompagnés de six interpretes Hollandois, vinrent à bord de nôtre vaisseau; il y avoit aussi deux autres interpretes, qui me dirent qu'ils avoient été autrefois interpretes des Hollandois; ces deux là parloient & entendoient mieux le Hollandois qu'aucun des autres. Ils examinerent la plus part des raretés que nous avions à bord sur le compte de la compagnie & qui appartenoient aux particuliers; ils examinerent aussi toutes nos marchandises de la Chine, après quoi ils me firent plusieurs questions sur l'état de l'Europe, & touchant nôtre Roi, & son extraction, & sur tout touchant son alliance par la voye du mariage; touchant le cours du Soleil, de la Lune, des Étoiles, & des Marées, avec plusieurs autres questions qu'ils m'avoient faites auparavant, & touchant le papier que je leur avois donné auparavant en caractère Japonnois; sur quoi ils me demanderent si aucun Anglois pourroit écrire un tel caractère ou un caractère Chinois? à quoi je répondis toujours la verité. Et je les informai des affaires en aussi peu de mots qu'il me fût possible. Ils me dirent que les Anglois, les François, & l'Eveque, (voulant dire par là à ce que je crois l'Eveque de Munster,) avoient pris trois des sept Provinces qui sont sous le Gouvernement des Etats Generaux, & ils me demanderent si je savois quelles étoient les places & les chateaux qu'ils avoient pris? Je répondis que nous ne savions sur ce sujet que ce qu'ils venoient eux mê-



mes de nous apprendre, & qu'ils favoient fort bien qu'il y avoit près de deux ans que nous étions hors d'Angleterre. Ils prirent plusieurs raretés à terre pour les montrer au Gouverneur, avec promesse de nous les rendre. Les deux intepretes me dirent que c'étoit pour nôtre bien qu'ils venoient à bord, de sorte que nous esperions que de cet examen il nous reviendrait quelque bien extraordinaire. L'après midy on nous apporta les provisions qu'on nous alloïoit par semaine: les interpretes nous dirent que M. Bar-ron, ni aucun Anglois, n'avoient été pendus à Batavia, comme on l'avoit dit; qu'il étoit bien vrai qu'il y avoit eu un combat entre les Hollandois & les Anglois; mais que les Anglois les avoient forcés de se retirer après avoir pris ou coulé à fond dix ou douze de leurs vaisseaux. Nous étions charmés d'apprendre des nouvelles de nôtre pais, car depuis nôtre depart nous n'en avions reçu aucune lettre.

Le 19. du même mois, nous eûmes pendant cinq semaines un vent d'Est, qui venoit par boufées & toujours accompagné de pluye; mais pour la plupart du tems nous eûmes le vent du Sud, beau tems, & grand chaud; cependant nous attendions changement de tems, veu que la lune étoit sur son declin.

Le 22. dudit mois au matin, il vint un Flibot d'environ 350. tonneaux, qui étoit parti de Batavia depuis quarante-un jour, qui nous dit qu'il n'y avoit point d'autres nouvelles de Hollande que celles qu'on en avoit apportées auparavant. Ils dirent de plus que les Jonques de Coxinga de Tywan, piratoient sur la côte de la Chine, & qu'ils prenoient tout ce qu'ils pouvoient.

Le 25. dudit mois, les interpretes vinrent à bord pour nous signifier que le vent étant au Nord, il nous falloit preparer à partir dans un ou deux jours, & nous prierent de leur dire ce dont nous avions besoin, ce que nous fimes, après quoi nous nous preparames pour mettre à la voile.

Le 26. dudit mois au matin, deux Secretaires d'Etat, & le Magistrat de Nanguafacque, avec les interpretes ordinaires, vinrent à bord & nous apporterent dans plusieurs bateaux toutes les provisions de bois, d'eau, de ris &c. dont nous avions besoin. Nous reglames tous nos contes, & ayant convenu de part & d'autre, nous leur fimes une quittance finale pour tout ce que nous leur avions livré, après quoi les Secretaires me réexaminèrent & me firent plusieurs questions touchant nôtre pais, nôtre Roi, la Hollande, la France, &c. aux quelles j'avois répondu auparavant. Mais ils m'en firent une de plus, qui étoit que puisqu'il y avoit quarante neuf ans que nous n'avions point été parmi eux, à cause, disions nous, des guerres civiles qui avoient duré près de vingt ans, & de celles que nous avions eû deux fois avec les Hollandois, nous n'avions pourtant pas laissé d'avoir commerce avec Bantam, pourquoy ne l'avions nous pas eu aussi avec le Japon? Je répondis, que l'Angleterre avoit continué le commerce avec Bantam, principalement pour le poivre qu'on achetoit annuellement avec ce qu'on envoyoit d'Angleterre, & qu'on faisoit les remises tout d'abord, ce qui se pouvoit faire avec un petit fonds; mais qu'elle n'auroit pas pû continuer directement celui du Japon, sans avoir un établissement dans plusieurs endroits de l'Inde, comme à Tonquéen, Siam, Cambodia, & Tywan; lesquels différens comptoirs exigeoient un fonds de vingt tonnes d'or, que la compagnie avoit resolu de mettre à part pour fournir telles marchandises qui étoient propres pour ce pais là; & qu'outre l'équipement de plusieurs vaisseaux, il est difficile de se determiner à hazarder



une somme si considerable ; que cette affaire demandoit du tems, une paix, & autres motifs avantageux, & que jusqu'alors ils n'en avoient point trouvé de pressant ; & que c'étoit là, à ce que je croyois, les raisons qui avoient porté nôtre compagnie à poursuivre ce voyage. Ils parurent contents de cette réponse. Ils me dirent ensuite, que le vent étant bon, nous ayant fourni de tout ce que nous avions demandé pour nôtre subsistance jusqu'à Bantam, ce qui s'étoit fait selon la civilité dont les Japonnois sont capables, il nous falloit partir le lendemain ; qu'ils nous renvoyeroient nos bateaux & toute nôtre munition ; & que sur-tout nous partissions tranquillement, sans tirer le canon dans la juridiction de l'Empereur du Japon, ce que nous leur promimes de faire ; après je leur demandai si nous pouvions arborer nôtre pavillon ? Ils me répondirent que nous le pouvions, pourveu qu'il n'y eut point de croix ; que nôtre croix leur faisoit de la peine, vu la ressemblance qu'elle avoit avec celle de Portugal. Sur la demande que je leur fis, si nous pourrions revenir après la mort de nôtre Reine ? ils me répondirent, que peut-être nous le pourrions, si les Hollandois, & plusieurs Chinois, faisoient pleinement voir à l'Empereur que nous étions brouillés avec le Portugal ; mais qu'ils ne pouvoient pas nous assurer que nous serions reçus ; qu'ainsi nôtre plus court étoit de ne point revenir ; car les ordres de l'Empereur sont, suivant la maniere de parler du Japon, comme la sueur qui sort de la main ou du corps d'un homme, & qui n'y revient jamais ; les ordres de l'Empereur ne souffrent point de changement. Ils demanderent aussi pourquoi nous, qui étions de la religion reformée, nous mariions avec ceux de la Religion Romaine, puisque la femme étant pour ainsi dire maitresse de l'inclination de son mari l'engage ordinairement à embrasser sa Religion ? Je repondis que c'étoit la coutume en Europe, où chaque parti suivoit ses propres sentimens, sans que cela causât le moindre changement dans le général de la nation. Je les priaï de me donner quelque réponse par écrit pour la satisfaction de la Compagnie que nous servions ; mais ils me dirent qu'ils n'avoient point ordre de l'Empereur de nous en donner, & que ce qu'ils nous avoient dit de bouche étoit suffisant. Ils demanderent après cela si notre Agent avoit à Bantam le même pouvoir que le General Hollandois avoit à Batavia, quel étoit son nom, & combien il y avoit ordinairement d'Anglois à Bantam ? Je repondis que l'Agent avoit un souverain pouvoir sur les Anglois de Bantam ; que pour ce qui est de leur nombre, ils étoient plus ou moins, suivant la quantité de Vaisseaux qui y venoient : je dis de plus que les Hollandois, qui étoient aux Indes, faisoient communément la guerre contre plusieurs nations & se fortifioient par tout ; mais que pour nous, nous étions paisibles & n'étions venus que pour le commerce. Ils nous promirent qu'aucun des six Vaisseaux Hollandois ne fortiroit du port de deux mois ; qu'ils esperoient que dans moins de tems nous arriverions à Bantam ; & qu'ainsi nous ne rencontrerions pas nos ennemis ; après quoi ils nous souhaiterent un heureux Voyage & une longue vie : ainsi après les avoir remerciés des faveurs que nous en avions reçu, & après avoir fait pour eux les mêmes souhaits qu'ils avoient fait pour nous, nous partimes avec une grande civilité extérieure, & une repugnance apparente, de ce que nous n'avions pas obtenu de l'Empereur la permission d'y établir un commerce. Dieu veuille pour la sureté des biens de l'honorable compagnie, de nos vies, & de nos libertés, nous accorder sa protection en quelque endroit que nous soyons



contraints d'aller, en sortant d'un País où les ordres severes de ses habitans ont rendu nôtre sejour très desagreable.

Le 27. dudit mois, le Secretaire qu'on appelle maintenant la seconde personne, accompagné d'un autre Grand du País & de plusieurs interpretes, vint à bord vers les sept heures du matin, toute nôtre munition & nos bateaux vinrent aussi dans le même tems. Ils me dirent que le vent étant bon, il nous falloit partir; qu'au reste on nous rendroit nos bateaux & tout ce qui nous apartenoit: en effet, ils ordonnerent qu'on nous livrât tout, excepté la poudre; que nous ne l'aurions que quand nous serions sortis du port; qu'on ne l'avoit point non plus renduë aux Hollandois ni aux Chinois, quoiqu'on leur eût rendu toutes les armes; & qu'à la poudre près ils nous rendroient incontinent tout pour nôtre satisfaction & pour plus grande diligence. Ils me dirent d'ordonner incessamment de lever nos ancrs, ce que je fis; & nous fûmes à la voile vers les dix heures. Ils nous chargerent de ne point tirer de canon, ni dans le port, ni en mer, pendant que nous serions sur la côte du Japon; & que si le vent contraire nous repoussoit, nous tachassions de revenir à Nanguafacque; mais qu'en entrant nous ne tirassions point le canon; qu'autrement nous devions nous attendre à être traités comme ennemis, & que tout le País avoit ordre de nous regarder comme tels, si nous le faisions. Je promis d'obeir à leurs ordres, & je les remerciai fort des graces & du secours que nous en avions reçu, avec assurance, qu'étant sorti du port, nous serions voile vers la côte de la Chine: alors, après nous avoir souhaité un bon Voyage, ils retournerent dans leurs bateaux, & dirent qu'ils vouloient nous accompagner jusques hors de leur port, d'où nous ne fortimes que par le moyen d'environ quarante bateaux Japonnois, qu'ils envoyerent querir pour nous remouer, parcequ'ils s'apperçurent qu'il ne faisoit que fort peu de vent. Pour tout pavillon nous n'arborames qu'une flamme rouge & blanche du perroquet. Vers les trois heures nous étions déjà à environ quatre miles de Nanguafacque; le vent étant contraire, ils nous dirent que nous pouvions mouïller, comme les Hollandois; mais que nous ne manquassions pas de partir, lorsque le vent seroit bon: ils voulurent laisser nôtre poudre dans des bateaux, avec deux interpretes, & une garde pour nous accompagner jusques en mer; & après nous avoir souhaité derechef un bon Voyage, ils retournerent avec la plus grande partie de leurs bateaux & de leurs gardes dont le nombre se montoit pour le moins à 5000. hommes, outre les ipectateurs qui étoient venus de la campagne & de la ville pour nous voir partir.

Le 28. dudit mois, les interpretes vinrent à bord vers les deux heures du matin, & nous dirent, que puisque le vent étoit bon, il nous falloit partir. Nous leur dimes que nous étions prêts de le faire, mais que comme nous étions étrangers, nous les priions de nous permettre d'attendre le jour; que sans manquer nous leverions l'ancre à la pointe du jour; ils nous livrerent nôtre poudre, & vers les cinq heures nous fumes à la voile ayant un petit vent de Nord-Est. Nous primes congé d'eux, & Dieu merci nous nous tirames de leurs griffes, au grand contentement de chacun de nous, après avoir été dans des frayeurs continuelles pendant trois mois que nous avions été dans leur port; dans lequel tems, à ce qu'ils nous dirent, il n'y étoit venu en tout que douze Jonques, savoir huit de Batavia, deux de Siam, une de Canton, & une de Cambodia, & six Vaisseaux Hollandois



dois de la Compagnie. Ils n'en eurent point de Tywan, parce que l'année precedente on avoit mis un prix sur leur sucre & sur leurs peaux ; & on avoit dessein d'en agir de même avec toutes les autres nations, & de mettre aussi un prix sur toutes les Marchandises qu'on apporteroit dans leur port ; si cela est, il y en a peu qui veillent rechercher les leurs, surtout à des conditions si inegales.

SIMON DELBOE.

HAMOND GIBBEN.

GUILLAUME RAMSDEN.

F I N.



TABLE



# T A B L E

## D E S

# M A T I E R E S.

I Signifie le Tome I; II, le Tome II; P, les Préliminaires;  
& A, l'Appendice.

### A.

**A**BINO SIMEI, Astrologue, son Histoire. II. 163.  
*Abjuration*, comment se fait celle du Christianisme au Japon. II. 30.  
*Abosi*, Ville. II. 183.  
*Abuto*, (le Temple d') II. 181.  
*Adofski*, ce que c'est. II. 117.  
*Agriculture*, son état au Japon. I. 104. & suiv. II. 309.  
*Akasaka*, Ville. II. 210. 249.  
*Alge Marine*, comment préparées pour être mangées. II. 225. 226.  
*Amadais*, (le Temple d'). II. 176. 177.  
*Ambassades* des Hollandois à la Cour du Japon. Voiez *Hollandois*.  
*Ambassadeurs* de Macao, exécutez au Japon. II. 58. 59. 60. A. 70. 71.  
*Ambre*, décrit en abrégé. A. 50. 51.  
*Ambre-gris*, décrit. I. 96. 97. Observation sur: A. 46. & suiv. N'est point une Mixtion de Cire & de Miel. A. 46. Morceau considerable. A. 47. 48. Ses Qualitez. A. 48. Comment on le falsifie. A. 48. 49.  
*Ames*, celles des Impies confinées en Enfer, & leur Retour au Monde. I. 212.  
*Amida*, Patron des Trepassez. I. 210. & 211.  
*Andeman*, Iles. I. 9.  
*Anglois*, Journal de leur Expedition au Japon en 1673. A. 73. & suiv.  
*Anguilles*. I. 120.  
*Animaux du Japon*, décrits. I. 107. & suiv.  
*Année*, celle des Japonois. I. 136. Son premier jour fort celebré. I. 188.  
*Aratame*, Dénombrement d'une Ville, un de Miaco. II. 197. 198.  
*Arbres*, avec des Nids d'Oiseaux. I. 30. 31.  
*Argent*, Mine. I. 94. Ile d'Argent. 160.  
*Arima*, Golphe de, Voiez *Simabara*.  
*Arrai*, Ville, lieu de visite. II. 211.

*Arts & Sciences*, cultivez par les Japonois. A. 60. & 61.  
*Askagawa*, Riviere. I. 85.  
*Aveugles*, Société d'. I. 205. 206. & f.  
*Auteur* de cette Histoire. Voiez **KÆMPFER**.

### B.

**B**ABYLONIENS, les Japonois en descendent. I. 75. 76. 177.  
*Bambous*. I. 102. Canes qu'on en fait. II. 202. 203.  
*Banca*, Détroit de. I. 3.  
*Bankok*. I. 12. 17.  
*Banibijm*, Temple ou Pagode d'Or. I. 37.  
*Barbaries*, celles d'un Emp. du Japon. I. 143. 144.  
*Bains*, Batimens pour les prendre. II. 141. chauds. I. 92. II. 167. 168.  
*Balcine*, & sa Pesche. I. 115. 116.  
*Bateaux Singuliers*. II. 208. 212. 224. Voiez *Vaisseaux*.  
*Berklam*, Funerailles de sa Mere. I. 13. Donne audience aux Hollandois. I. 14. Son Temple. 28. 29.  
*Bikuni*, Voiez *Nones*.  
*Bingo*, premier Ministre de l'Empereur du Japon. II. 235. 250.  
*Blazer*, Poisson venimeux. I. 117.  
*Bordels*, publics à Nagasaki. II. 7. 8. 302. & ailleurs. II. 154. La Japon est celui de la Chine. II. 154.  
*Bossa*, Idole Marine des Chinois, & son Culte. II. 102.  
*Bruit*, étrange à Nagasaki. II. 12.  
*Budba*, avec Siaka. I. 208. Voiez *Siaka*.  
*Budsdo*, Culte du Paganisme étranger. I. 208. Ses Temples. 44. 133. Son Clergé. II. 46. Quand introduit. I. 144.  
*Bunsjo*, Deesse des Richesses, son Histoire. I. 189. 190.  
*Buretz*, 26. Emp. du Japon, ses Cruautez horribles. I. 143. 144.  
*Buffets*, Aveugles de, I. 205. 206.

CABARETS.



C.

**C**ABARETS. II. 143.  
*Camiosfeki*, Déroit celebre. II. 179.  
*Campbre*, Arbre de. I. 100.  
*Canards*, Beauté d'une espece de. I. 112.  
*Canes*. II. 202. 203.  
*Cangos*, Chaises ou Litieres simples. II. 120. 121.  
*Caron* (François) son Histoire. II. 81.  
 Repris touchant les Lieux de debauché. II. 154.  
*Cataracte* près de Fakone. II. 221. 222.  
*Catechu*, ou Terre Japonoise, sa Préparation & son Usage. II. 223.  
*Causiques*, en usage parmi les Orientaux. A. 32. les Arabes. A. 33. les Bramines & Paiens. A. 34. & les Nations situées à l'Est du Gange. A. 34.  
*Chapeaux*, Marques d'Honneur dans plusieurs Cours Orientales. I. 81. Ceux des Japonois. II. 119.  
*Chapelets* ou Rosaïres des Japonois. II. 310. P. XLVI. XLVII.  
*Chasteaux*, II. 130. 230.  
*Chats de Mer*. I. 8. 42.  
*Chemin*, grands Chemins. II. 121. 123.  
*Chevaux*. I. 108. Leur Harnois. II. 116. 117. Ont des Souliers. 116.  
*Chiens*, Soins qu'on en prend au Japon. I. 109. II. 11. 284.  
*Chine*, la Distance la Mer Caspienne. I. 78. Ses premiers Empereurs. I. 125-127. Ancien Etat de sa Religion. I. 212. Ses Temples à Nagasaki. II. 46. & 311. Ses Coutumes, son Commerce, & ses Privileges. II. 97. & suiv. A. 71. Conspiration qui s'y trame. I. 21. Idole de ses Vaisseaux. II. 102.  
*Christianisme*, son Origine, ses Progrès, & sa Destruction au Japon. I. 169. 176. II. 51. & suiv. A. 68. 70. Son Etat présent. II. 9. Comment on le fait abjurer. II. 30.  
*Chronologie*, celle des Japonois. I. 134.  
*Cicada*, sa Description. I. 114.  
*Ciment*, Voiez Plâtre.  
*Cinnamon*, ou Arbre de Canelle, batard. I. 99.  
*Cloche* fort grande. II. 301.  
*Colique*, Maladie dangereuse des Japonois, sa Guérison par la Piquure d'une Eguille. A. 27. & suiv. par le Moxa. A. 34. par une Poudre amere. A. 34.  
*Colomb* (Christophle) médite la Découverte du nouveau Monde P. xxiv.  
*Commissaires*, pour l'Entretien des Hollandois. II. 69.  
*Tom. II.*

*Confucius*, sa Naissance & sa Vie. I. 138. 212. 213. Sa Philosophie. I. 183. 212. 213. 217. Temples bâtis en son honneur, par l'Empereur du Japon. I. 183. II. 284. Compose l'*Art de gouverner*. II. 284.  
*Conspiration* à la Chine. I. 21.  
*Constance*, Voiez *Falcon*.  
*Consuls*, Voiez *Maires*.  
*Contrebande*, Marchandises de. II. 94. 110. 114.  
*Coquillages*, Remarques sur les. I. 121. & suiv.  
*Corée*. I. 55. 56. A. 65.  
*Couplet*, Jesuite, croit les Japonois originaires de Tartarie. P. xviii.  
*Coufens*. I. 40.  
*Coxenga*, se rend Maître de Formosa & de l'avevan. II. 57. 58.  
*Cuivre*. I. 94.  
*Culottes*. II. 119.  
*Cyprès*, Arbre. I. 102.

D.

**D**AIBODS, Temple. II. 257. 303.  
*Daimio*, Princes de l'Empire. I. 70. II. 8. 112.  
*Dairi*, Empereur Ecclesiastique Héritaire du Japon: Son Origine & sa Généalogie. I. 129. Ses Titres & Droits à la Couronne. I. 129. & suiv. Magnificence de sa Cour. I. 130. & suiv. Sa Residence. II. 133. & suiv. Leur Suite Chronologique, & Actions les plus notables. I. 136. & suiv. A. 63. & suiv. Respect qu'on lui porte. II. 177. A. 63.  
*Darma*, grand Promoteur du Culte du Paganisme étranger. I. 214. Le premier Inventeur de l'Usage du Thé. A. 3.  
*Devis* (Jean Batisse) refuté touchant l'Ambre-gris. A. 46. 47. 50.  
*Desima*, Comptoir des Hollandois au Japon. II. 63. & suiv. Ses Officiers. II. 67. & suiv.  
*Deviotions* des Japonois. I. 186.  
*Diabes de Mer*. I. 46.  
*Diesi*, ou *Diedsi*, Ville. II. 201. 254.  
*Dieux*, ceux des Marchands. I. 293.  
*Digue*, une remarquable à Fiongo. II. 184.  
*Directeur* du Commerce des Hollandois au Japon. II. 86. 87. Ses Profits & Emolumens. II. 91. & suiv.  
*Divinitez*, deux Successions de celles du Japon. I. 84. & suiv. 124. & suiv. 178. II. 124. & suiv.  
*Dousju*, ce que c'est. II. 15.  

Z

*Dofen*



*Dofen*, ce que c'est. II. 16.  
*Douane*, Voiez *Fraudeurs de Douane*.  
*Dragon*. I. 107. 108. Combat d'un avec  
 une Scolopendre. II. 202.  
*Dfutfi Jamma*, Montagne. II. 205.

## E.

**E**CHINUS. Voiez *Heriffon*.  
*Ecreviffes*. I. 121.  
*Edifices*. Voiez *Maisons*.  
*Eguille*, Usage de la Picure chez les Ja-  
 ponois pour guérir de la Colique. A.  
 27. & suiv.  
*Empereurs Ecclesiastiques*. Voiez *Dairi*.  
*Empereurs Seculiers*. I. 273. & suiv. A. 63.  
 & suiv. Leur Palais & Residence. II.  
 230. & suiv.  
*Enfer*, celui des Budsdoïstes. I. 211. 212.  
*Epoques*, celles des Japonois. I. 124. 125.  
 129.  
*Escarbot*, forte particuliere d'. I. 114.  
*Espagnols*, tragique Avanture d'un de leurs  
 Vaisseaux au Japon. II. 59. 60.  
*Etain*, celui du Japon très-fin. I. 94.  
*Etang remarquable*. II. 3. 4.  
*Etoile de Mer*, une à 9 raions. I. 8.  
*Etèves*. II. 141.  
*Evantails*, fort en usage au Japon. II.  
 119.  
*Exécutions*, Places où elles se font. II.  
 332. 333. 226.

## F.

**F**AKONE, Village & Lac, ses Singulari-  
 tez. II. 219. & suiv. 283.  
*Fammamats*, Ville. II. 211. 249.  
*Fannagin*, ou Fleur d'Argent, ce que  
 c'est. II. 32. 33.  
*Fassakugin*, ce que c'est. II. 32.  
*Fatfiffo*, Lieu de Banissement des Sci-  
 gneurs disgraciés. I. 60. 61.  
*Faulcon* (Constance), premier Ministre de  
 Siam, son Elevation & sa Chûte. I. 17.  
 & suiv.  
*Feki*, Empereur: périt malheureusement. II.  
 175.  
*Feki*, Société des Aveugles de. I. 206.  
*Fekinswonogatari*, Histoire de la Destruc-  
 tion des Feki. I. 157. A. 55.  
*Femmes*, leur Beauté en Fisen. II. 169.  
*Fer*. I. 95. Arbre de. I. 102.  
*Fesi*, Montagne merveilleuse. I. 91.  
*Fêtes*, celles des Japonois. I. 186. 192. & sv.  
*Feu*, causé par la Fiente de Pigeons II.  
 214. 215. Reglemens touchant les  
 Incendies. II. 227. 229., 233. Com-  
 ment les Japonois font le leur. II.  
 138.

*Fide Jori*, Fils & Heritier de Taicosoma,  
 sa Mort. I. 169.  
*Fievres*, Superstition des Japonois pour  
 leur Guérison. II. 310.  
*Figuers*. I. 30. 100.  
*Fiongo*, Ville. 184.  
*Firando*, premier Comptoir de Hollandois  
 au Japon. II. 61. 63. 81.  
*Fisen*, Etendue de cette Province. II.  
 170.  
*Fleur*, celle du Thé. A. 6. Beauté ex-  
 traord. de celles des Censiers, Abrico-  
 tiers, & Pruniers. I. 101.  
*Formosa*, possédée par les Hollandois. A.  
 55. Prise par Coxenga. II. 57.  
*Fourmis blanches*, décrites. I. 110.  
*Franciscains*, exécutez au Japon. II. 55.  
*Fraudeurs de Douane*, leurs Procès & Exé-  
 cutions. II. 35. 76. 95. 102. 268.  
 271. 272. 309. 312.  
*Frederic-Henri*, Rocher près de Sumatra.  
 I. 4.  
*Fudfi Jamma*, Montagne. II. 217.  
*Funerailles des Siamois*. I. 13.  
*Fuki*, Empereur de la Chine. I. 126.  
*Fusfi Jeddo*, Ville. II. 114.  
*Fusimi*, Ville. II. 193.

## G.

**G**ARDES, ceux du Port de Nagasaki. II.  
 18. & suiv. Et de ses Rues. II. 25.  
 & suiv. des Hollandois. II. 66. & suiv.  
*Généraux de la Couronne*, ou Monarques  
 Séculiers. I. 173. 174. A. 64.  
*Geographie*, celle du Japon. I. 51. & suiv.  
*Gianno Gioffa*, Fondateur des Jammabos.  
 I. 201.  
*Giwon*, son Temple. II. 257. 302. 303.  
*Gokokf*, ce que c'est. I. 105.  
*Gotbo*, Isles du Japon. I. 49.  
*Gouverneurs de Nagasacki*. II. 13. & suiv.  
 Leurs Gages, & leur Cour. II. 14. 15.  
 Leur Garde. II. 16. 17. Leur Equipa-  
 ge, Pouvoir, & Autorité. II. 17. Com-  
 ment tenus en bride. II. 18. Contribu-  
 tion qu'on leur paie. II. 32.  
*Grains*, leur Culture & Recolte. I. 105.  
*Grues*, Animal de bon augure. I. 112.  
*Gueux*. Voiez *Mandians*.

## H.

**H**ABILLEMENT. II. 118. 119. Celui  
 des Ecclesiastiques. I. 132.  
*Hanjemon*, ses Avantures. I. 9. 10.  
*Heriffon de Mer*. II. 297.  
*Fleurs*, comment divisées & mesurées. II.  
 188.



*Hollandois*, leur premier Etablissement au Japon. II. 60. & suiv. Leur Conduite envers les Chrétiens, & les Portugais. II. 62. Leurs Recréations. II. 73. Comment traités par les Japonnois. II. 60. & suiv. Sous quelles Conditions. II. 70. N'ont jamais, nié qu'ils fussent Chrétiens. II. 81. Sont tolerez au Japon, pourquoi. I. 1. A. 71. Leur Comptoir à Nagasacki. II. 63. Leurs Gardes. II. 63. 66. & suiv. Leurs Inspecteurs & autres, Officiers. II. 67. Leurs Domestiques. II. 70. Voiez *Desima*. Leur Commerce, & son Etat présent. II. 74. & suiv. Ses differens Perodes. II. 78. & suiv. Ses Restrictions. II. 85. 86. Marchandises qu'il transporte. II. 76. 77. Jusqu'où se monte. II. 90. Combien donne de profit. II. 89. 91. Leur grande Avarice. II. 61. 63. Journal de deux de leurs Ambassades à la Cour de Jedo. II. 74. 111. & suiv. 273. & suiv. Preparatifs à ce sujet. II. 114. & suiv. Leur durée & division. II. 123. & suiv. Leur Train. II. 165. Leur Dépense. II. 161. & suiv. Leur Depart de Nagasacki. II. 164. 273. Leur Audience de l'Empereur. II. 236. 238. 244. 288. & suiv. Des Conseillers d'Etat & autres Personnes. II. 241. & suiv. Du Chef de Justice & Gouverneurs de Miaco. II. 194. 279. *Homicide* de toi-même, loué. I. 216. *Hotelleries*, leur Description. II. 136. & *Huile*, de quelles Plantes ils la font au Japon. I. 103. *Huitres*. I. 121.

I.

**JAKUSI**, Dieu des Medecins. II. 203. 204. *Jammabos*, Ordre Religieux, ou Prêtres des Montagnes. I. 200. & suiv. Leurs Cérémonies superstitieuses. 202. & suiv. Epreuve de leurs Novices. 205. & suiv. Leur Maniere de mandier. II. 151. *Janagava*, Riviere. II. 273. Ville. 274. *Japon*, ses Empereurs. Voiez *Dairi* & *Empereurs*. Description de cet Empire. A. 54. Sa premiere Découverte. II. 50. Ses Noms. I. 51. 52. Sa Situation. I. 52. 53. Son Climat. I. 88. A. 58. Sa Division. I. 53. 54. 61. Ses Provinces, Districts, &c. I. 61. &c. Ses Rivieres. I. 89. Sa Richesse. I. 90. Ses Montagnes brulantes. I. 91. 92. Ses Métaux & Minéraux. I. 93. & suiv. Ses Plantes & Arbres. I. 98. & suiv. Ses

Animaux, Oiseaux, Reptiles, & Insectes. I. 107. & suiv. Ses Poissons. I. 115. & suiv. Ses Tortues, ses Ecrevisses, & ses Coquillages. I. 120. & suiv. Son Gouvernement. I. 69. 70. Son Histoire & sa Chronologie. I. 124. & suiv. Son heureux Etat depuis qu'il est fermé. A. 72. Si c'est une Ile. P. xv. *Japonnois*, leur Origine & Extraction. I. 71. & suiv. 84. & suiv. Ils ne dependent point des Chinois. I. 73. 74. & suiv. A. 58. P. xviii. Leur Religion. I. 74. 75. 175. & suiv. Leur Superstition. II. 202. Leur Esprit de Vengeance. II. 83. 84. A. 56. Leur Detiance. II. 265. & suiv. Leur Courage & Resolution. A. 55. 56. Leur Taille & Complexion. I. 83. Leurs Coutumes & Manieres de vivre. A. 58. 59. Leur Maniere de voiage. II. 116. 120. Leurs Batimens & Vaisseaux. II. 127. Leurs Chasteaux. II. 130. Leurs Villes. II. 130. & suiv. Leurs Arts & Sciences. A. 60. 61. & suiv. Leur Chronologie. I. 134. Leur Commerce. A. 60. Leur Fabrique de Papier. A. 19. & suiv. Leur Origine & Accroissement. I. 80. & suiv. *Jardins*. II. 141. *Idoles*, sur le Chemin. II. 134. Aux Portes des Maisons. II. 135. Defendu aux Hollandois d'en emporter. II. 300. *Jedo*, Capitale du Japon. II. 228. & suiv. Reduite en cendres. I. 170. Les Femmes & Filles des Seigneurs y sont toujours en otage. II. 211. *Jegas* ou *Jesassama*, Gouverneur de Fide Jori, s'empare de la Couronne du Japon. I. 168. 169. 174. A. 67. *Jesan* ou *Jiosan*, Montagne Sainte. II. 200. *Jeso*, Ile. I. 56. 57. Continent du Jeso Supérieur. I. 57. 58. II. 292. Voiez *Kamchatka*. *Jésus-Christ*. Voiez *Images*. *Jésuites*, leur Imprudence & leur Ambition causent la Destruction du Christianisme au Japon. A. 61. 62. Orgueil d'un, en même tems Evêque. II. 53. A. 69. *Jeux* des Japonnois. II. 40. *Ile*, une découverte par les Japonnois. I. 60. *Ile* (Mr. de l') conjecture faussement que le Japon est contigu à Jesso. P. xv. & qu'il a été connu des Anciens. P. xxi. *Images*, celles de Jésus Christ & de la Vierge foulées aux pieds en signe d'Abjuration



juration du Christianisme. II. 30. I. 171.  
*Impôts*, Voiez *Taxes*.  
*Impuissance*, Remede contre P. A. 51.  
*Impureté*, les Effets sur les Pelerins. I. 197.  
*Indulgences*. I. 198. II. 135.  
*Ingen*, Missionaire Chinois, sa Vie & ses Actions. I. 170. 171. II. 47. & suiv.  
*Inquisition*, celle du Japon. I. 171. Consulte à faire fouler aux pieds les Images de Jesus Christ & de la Vierge. II. 30.  
*Insectes* du Japon. I. 110. 113.  
*Instruments*, ceux pour faire & prendre le Thé. A. 17. 18. 19.  
*Interpretes*, leur Compagnie. II. 18. 69. 78. & suiv. Leurs Gages & Profits. II. 79. Leurs Réglémens. II. 72. Leurs Qualitez requises & leur Reception. II. 72. 73.  
*Invasions*, quelques-unes au Japon. I. 152. 153. 161.  
*Jokais*, Ville, II. 207.  
*Joriki*, ce que c'est. II. 15. 16.  
*Jorimassa*, Prince Japonnois. I. 157.  
*Josijda*, Ville. II. 210.  
*Joritomo*, premier Monarque Seculier du Japon. I. 157. 158. 160. II. 154. 218. A. 64.  
*Jours & Nuits*, leur Etendue & Division. II. 188.  
*Iris* (bel) Plante. I. 7.  
*Ise*, premiere Province où s'établirent les Japonnois. I. 80.  
*Ise*, Pelerinage celebre. I. 194. & suiv. Ses Temples, & son Etat présent. I. 199.  
*Juthia*, Capitale de Siam. I. 23. & suiv.

## K.

**K**AREGAWA, Ville, embrasée. II. 215.  
*Kakekigo*, Fondateur des Aveugles de Feki, son Histoire. I. 206. & suiv.  
*Kamakura*, Ile, Exil des Grands. II. 224.  
*Kamchatka*, probablement le Jeso Supérieur des Japonnois. P. xvii. xviii.  
*Kanna Jamma*, Ville. 252.  
*Kansaki*, Ville. II. 263.  
**K**AMPFER (Engelbert) Médecin à Lemgow, Auteur de cette Histoire: son Départ de Batavia. I. 2. Son Arrivée à Siam. I. 12; & au Japon. I. 40. Ses deux Voies à la Cour de l'Empereur du Japon. II. 111. & suiv. 273. & suiv. Moiens qu'il employa pour s'instruire des Affaires du Japon P. II. 111. Sa Vie & ses Ecrits. P. v-xii. Ses Manuscrits & autres Curiositez,

comment parvenus à Mr. Sloane. P. xiii. xiv.  
*Kijnokuni*, le Prince de, son Train. II. 245. 246.  
*Kijomori*, la Révolte. I. 156. 157. 159.  
*Kiomids*, Temple de. II. 257. 312.  
*Kiri*, Arbre rare. I. 103. 104.  
*Koja*, les Moines de. II. 106. Montagne, lieu de Refuge. II. 100.  
*Kokura*, la Ville de. II. 173. & suiv. 262. 276.  
*Koosi* ou *Koosju*. Voiez *Confucius*.  
*Koosi*, Apôtre des Japonnois; Miracle, & belle Sentence, de cet homme. II. 202.  
*Kuno*, Fort imprenable. II. 215.  
*Kurilski*, Peuples du Kamchatka, dependans du Japon. P. xvii.  
*Kurume*, Ville. II. 274. 308.

## L.

**L**ANGAGE, Conjectures qu'on en tire touchant l'Origine des Nations. I. 72. & suiv.  
*Laos*, sa Description. I. 22. 23.  
*Lezards* d'Eau: venimeux. I. 16.  
*Lauriers*. I. 109.  
*Lieues*, leur Etendue & Division. II. 133. 164.  
*Lieux* ou *Privé*. II. 240.  
*Ligor*, Roiaume. I. 11.  
*Liquejo*, Iles. I. 54. 55. Leur Commerce avec le Japon. II. 102. 103.  
*Lifu*. I. 103.  
*Loix*, Avantage de celles du Japon sur celles d'Europe. A. 62. 63. 66.  
*Louis* (Mr.) Evêque de Siam, son Caractere. I. 19.

## M.

**M**AABU, Aibre. I. 6.  
*Maatsubo*, ce que c'est. A. 11.  
*Macassar* (le Prince de) se rebelle, & est mis en pieces. I. 20.  
*Maires de Nagasaki*. II. 21. Leur Députez. II. 21.  
*Maisons*, celles du Japon. II. 129. 131. 229.  
*Malayes*, leur Commerce du tems passé. I. 81. Leur Langue répandue dans tout l'Orient. I. 81.  
*Mandians*. II. 11. 118. 149. 150. & suiv. 193. 205. 214. 215. 218.  
*Mans* (le Pere du) P. xviii.  
*Manteau*. II. 118.  
*Manufactures*. II. 11.  
*Marchands*, Dieux qu'ils adorent. I. 193. Très meprisés des Japonnois. P. II.  
*Mariam*,



*Mariam*, Lieux de Débauche. II. 7. 8. 153.  
*Marmite* singulière. II. 218.  
*Matsury*, ce que c'est. I. 148. II. 39. 41. & suiv.  
*Maurigasma*, Ile. Histoire de sa Destruction. A. 12. 13.  
*Médecine* universelle, recherchée. I. 71.  
*Meinam*, Rivière. I. 38.  
*Meuriers*, Arbres. I. 98. 101.  
*Messagers* Impériaux, Respect qu'on leur porte. II. 136. De Ville à Nagasacki. II. 22. 23. 25.  
*Meurtre* de soi-même, loué. I. 216.  
*Mia*, Temples, Voiez *Temples*.  
*Mia*, Ville. II. 208. 251. 299.  
*Miaco*, Ville. II. 196. Nombre de ses Habitans. I. 171. II. 197. 198. Ses Temples. II. 255.  
*Mikaddo*, Titre des Empereurs Ecclesiastiques du Japon. I. 86. 129.  
*Mikosi*, ce que c'est. I. 181.  
*Mille-pieds*, Insecte. I. 111.  
*Minakudsi*, Ville. 204.  
*Minakuts*, Ville. II. 253.  
*Minéraux*, qu'on ne trouve point au Japon. I. 97. 98.  
*Mino*, premier Ministre du Japon réduit à peu le Commerce Hollandois. II. 83. 85.  
*Minoki*, Village célèbre. II. 203. A. 31.  
*Miseraantsjes*, ce que c'est. II. 139. 140.  
*Misijma*, Ville, embrasée & rebatie. II. 219.  
*Mompi*, Gendre du Roi de Siam, conjure & est décapité. I. 18.  
*Monsons*, ce que c'est. I. 40. 41.  
*Mooko*, Général Tartare, attaque le Japon & y périt. I. 61. A. 57.  
*Montagnes*. I. 91. II. 124.  
*Moralistes*. Voiez *Philosophes*.  
*Moro*, conjure, avec les Portugais, contre sa Patrie, & est brûlé viv. II. 56. 57.  
*Mouches-de-Nuit*, singulieres luisantes. I. 39. & 112.  
*Mousquites*, ou Cousins. I. 40.  
*Moxa*, sa Preparation & son Usage. A. 32. Maniere d'en appliquer la Brulure. A. 39. & suiv.  
*Muru*, Ville. II. 182. 183.

N.

**N**AGASAMA, Ville, engloutie. I. 86.  
*Nagasaki*, Ville. II. 1. & suiv. Son Port. 2. 3. 9. 18. Sa Situation. 3. Son Etat ancien & nouveau. 4. 5. 6. Ses Batimens publics, Lieux de Débauche, Ports, &c. 6. 7. Ses Temples. II.

ples & son Clergé. 7. 21. & suiv. 45. 47. & suiv. Ses Manufactures. 11. Son Gouvernement. 13. & suiv. 23. & suiv. 25. Ses Habitans. 10. Son Etat présent. 26. & suiv. Ses Taxes. 26. & suiv. 31. Ses Avantages & Profits. 33. & suiv.  
*Namanda*, ce que c'est. II. 12. 199. 300. 310.  
*Naphte*. I. 96.  
*Narcotique*, comment on le corrige dans les Plantes. A. 5. 15. 16.  
*Naufrages*. I. 9. 11. & suiv.  
*Navigation*, par Terre. II. 208.  
*Nengiofi*, ce que c'est. II. 22.  
*Nengo*, ce que c'est. I. 134. 135. 147.  
*Nicobar*, Isles. I. 9.  
*Nipon*, la plus grande Ile du Japon. I. 53.  
*Niponbas*, ou le Pont du Japon: toutes les lieues de l'Empire y commencent. II. 125. 227.  
*Nobunanga*, Empereur, détruit tous les Monasteres, & fait massacrer tous les Ecclesiastiques, de la Montagne Ste. II. 200. 201.  
*Noirs*, habitans de Genkaisima: Conjectures touchant eux. I. 81.  
*Nones* ou *Mandiantes*. II. 150. 206. 207.  
*Nord*, Voiez *Septentrion*.  
*Norimons*, Chaises ou Litieres magnifiques. II. 120. 121.  
*Nuits* (*Pierre*) Gouverneur de Formosa pour les Hollandois, pris par les Japonois. A. 55. 56.  
*Numatsju*, Ville. II. 218.

O.

**O** BAMMA, Bain chaud, fort célèbre. I. 92.  
*Odoxara*, Ville. II. 223.  
*Ofarrai* ou *Osawai*: ce que c'est. I. 198. 199.  
*Ojingawa*, Rivière. I. 85. II. 124. 213. 249.  
*Oiseaux*. I. 111. & suiv.  
*Oitz*, Ville & Lac. II. 200.  
*Okasacki*, Ville. II. 209.  
*Oku Jeso*. Voiez *Jeso*, *Kamchatka*.  
*Omura*, Ville & Golphe. II. 4. 166. On ôte Nagasacki au Prince d'. II. 5.  
*Ongoschiosama*, Voiez *Jejas*.  
*Oomi*, Rivière. I. 85.  
*Or*, Mines d'. I. 93. Ile d'Or. I. 60.  
*Ordres Religieux*, ont tous à Miaco leurs Généraux. II. 49.  
*Oreni*, sorte d'Alcée. A. 25.  
*Osacca*, Ville. II. 185. & suiv. 259. 278. Sa Distance de Simonofeki. II. 177. 178. Son Gouvernement. II. 187.  
*Aa* 188.



188. Ses Habitans. II. 188. 189. Son  
Chateau. II. 186. 190.  
*Ottoua*, Officier principal d'une Rue. II.  
24. Celui de Desima. II. 67. 68.

## P.

**P**AGANISME, l'Oriental dérivé de l'E-  
gyptien. I. 31. & suiv.  
*Pais*, comment d'abord peuplez. I. 76.  
Celeste, ou des Cieux, le Midi de l'A-  
sie. I. 309.  
*Palimbang*, Riviere. I. 4.  
*Papier*, les différentes sortes. A. 19.  
Comment on le fait au Japon. A. 20.  
& suiv. Le véritable Arbre du Papier.  
I. 98. A. 23. & suiv. & le faux. A. 24.  
& suiv.  
*Papillons*. I. 115.  
*Paradis*, celui des Budsdoïstes. I. 209.  
210.  
*Passports*. II. 73. 76. 111.  
*Patany*, Cap. I. 8.  
*Peiruwu*, Roi de Maurigafima, son His-  
toire. I. 191. II. 266. A. 12.  
*Pelerins*. II. 148. 204. 205.  
*Pelerinage* à Isje. II. 148. Aux 33. Tem-  
ples de Quanwon. II. 149.  
*Perles*, & leurs Coquilles. I. 95. 96.  
*Petraatia*, se fait Roi de Siam. I. 17. 18.  
19. 20.  
*Philosophes* ou *Moralistes* au Japon: Leurs  
Sentimens & leur Maniere de vivre. I.  
216. & suiv.  
*Pierres noires*, singulieres. II. 189. 226.  
298. 300.  
*Planes* ou *Platanes*, Arbres, singuliers.  
II. 231.  
*Plâtre*, ou *Mortier*, fameux. II. 216.  
*Pol* (Marc) le premier qui ait parlé du  
Japon. P. xxii. Ses Voies. P. xxiii.  
xxiii. Leurs Editions. xxiii. xxiv.  
*Polype*, Poisson de Mer. I. 120.  
*Ponts*. II. 10. 125. Un singulier. II.  
305.  
*Porcellaine*, sa Manufacture. II. 168.  
Celle pour le Thé. A. 11-14.  
*Portugais*, leur premier Etablissement &  
Commerce au Japon. II. 50-52. P. xxv.  
Leur Decadence. II. 53. &c. A. 69.  
Conspirent contre l'Empereur. II. 55.  
& suiv. Tâchent de retablir leur Com-  
merce. I. 2. II. 58. & suiv.  
*Pastes*, leurs Bureaux. II. 135. & suiv.  
*Pots de Terre*. II. 168.  
*Poudre Medicinale*. II. 203. 253. A. 31.  
*Présens* pour l'Empereur, choisis. II. 114.  
*Principes*, l'Actif & le Passif, comment  
représentent par les Japonnois. A. 12.  
*Prison*, celle de Nagasaki. II. 8. 9.

*Procédures* criminelles. II. 29. 31.  
*Processions*, celles des Japonnois. II. 38.  
*Proclamations*, celles des Japonnois. II.  
66. 103. Places où elles se font. II.  
113. 132.  
*Puli*, Bible des Siamois. I. 32.  
*Puli Timon*, sa Description. I. 5. & suiv.  
*Purgatoire*, celui des Enfans. II. 221.  
*Putains*. II. 7. 8. 153. 302.  
*Pygmées*, Ile des. I. 82. 83.  
*Pyramides*, quelques-unes de Siam. I. 28.  
30.

## Q.

**Q**UANO, Ville. II. 205.  
*Quanwon*, sa Victoire. A. 56. Son  
Idole. II. 247. 297. Son Temple. II.  
259. 303. 304; où il y a 33333. Idoles.  
259. 304.  
*Querelles*, comment punies. II. 29.

## R.

**R**EBELLIONS, une à Siam. I. 20. 21.  
*Regales*: un d'un Prix énorme. II.  
235. Ceux des Japonnois. II. 288. 289. 291.  
*Reland*, sa Carte du Japon. P. xvi.  
*Religions* du Japon. I. 175. & suiv. L'é-  
trangere abolie. A. 68. De Siam. I.  
31.  
*Renards*, animez du Diable. I. 110.  
*Requin*, Poisson de Mer, Observations  
touchant. I. 42.  
*Resolution* de la Nourrice d'un Prince Im-  
perial. II. 175.  
*Rhyne* (Guillaume ten) fait une Descrip-  
tion du Thé. A. 1.  
*Rivieres*. I. 89. II. 124. Comment on les  
passe à gué. II. 213. 217. 247. 248. &  
comment en bateau. II. 224.  
*Roofi*, Philosophe Chinois. I. 137. 138.  
212.  
*Rotisseries*. II. 143.  
*Rottang*, Bambous dont on fait des Ca-  
nes. II. 202. 203.  
*Rues*, Police & Reglemens de celles de  
Nagasaki. II. 23. & suiv. Leurs Of-  
ficiers. II. 24. & suiv. Leurs Gardes.  
25. & suiv.  
*Russie*, Empire, sa Grandeur & son Eten-  
due. P. xvii.

## S.

**S**AIKOKU, la seconde Ile du Japon. I.  
53.  
*Salles* dans les Maisons du Japon. II. 137.  
*Sanga*, sa Description. I. 194. & suiv.  
*Sapin*. I. 102.



- Satzuma*, Etendue de cette Province. II. 170. 171.  
*Sciences*. Voiez *Arts & Sciences*.  
*Scolopendre*. Voiez *Dragon*.  
*Sel*. II. 170.  
*Selles*. II. 116.  
*Senki*. Voiez *Colique*.  
*Sentinelles*, placées sur des Montagnes, & leur Usage. II. 60.  
*Septentrion*, Recherches sur le. I. 57. 58. II. 292.  
*Serment*, celui des Hollandois au Japon. II. 71. 72. Modele du général. II. 108.  
*Serpens*. I. 111.  
*Siaka*. I. 31. 32. Sa Naissance. I. 128. Sa Vie & sa Mort. I. 208. & suiv. Sa Doctrine & ses Ordonnances. I. 209. & suiv. Ses Disciples. I. 211. Sa Doctrine introduite au Japon. I. 213. 214. C'est le même que Budha. I. 208.  
*Siam*, Maladie & Mort du Roi de. I. 17. 20. Sa Cour. I. 21. & suiv. Ses Palais. 25. Revolution dans ce Roiaume. I. 17. 20. 21.  
*Siamois*, Leurs Temples & leurs Ecoles. I. 25. Leurs Dieux. I. 26. Leur Vaisseau servant de Maisons. I. 27. Leur Religion. I. 31. & suiv. Leurs Ecclesiastiques. I. 34. Leur Chronologie. I. 35. Leurs Fêtes. I. 36. Leur Monnoie. I. 37. Fort paresseux. A. 60.  
*Sibérie*, sa Description abrégée. P. xvi. xviii.  
*Signes Célestes*, ceux des Japonois. I. 135.  
*Sissu*, Empereur Tartare, conquiert la Chine, & veut conquerir le Japon. I. 141. A. 57.  
*Sikokf*, la troisieme Ile du Japon. I. 53.  
*Sikwo*, Empereur de Chine: Sa Tyrannie & ses Profusions. I. 72. 139. 140.  
*Simabara*, Chateau: 37. à 40. mille Chrétiens y sont massacrez en un jour. II. 62. A. 70.  
*Simabara*, le Golphe de. II. 273. Nommé par les Hollandois *Arima*. II. 273.  
*Simmios*, le Temple de. II. 305.  
*Simodfui*, Ville. II. 277.  
*Simonoféki*, Ville. II. 175. 176.  
*Sinagawa*, Faubourg de Jedo. II. 226. 227.  
*Singes*. I. 39. 109. Un de 106. ans. I. 109.  
*Sintos*, l'ancienne Religion des Japonnois. I. 176. & suiv. 211. Son Antiquité. I. 177. Sa Théologie & ses Dogmes. I. 178. 179. & suiv. I. 184. & suiv. Ses Temples. I. 179. & suiv. Son Clergé. I. 182. & suiv. Ses jours de Fêtes. I. 186. &c. Ses Pelerinages. 194. & suiv.
- Siomio*, Seigneurs de Districts particuliers. I. 70. II. 8. 112.  
*Sifen*, le Prince de, son Histoire. I. 217.  
*Siuto*, Doctrine des Philosophes. I. 175. & 216. & suiv.  
*Sonneur*, ou Réveilleur. II. 23.  
*Sotoktais*, Apôtre du Japon: Sa Naissance. I. 145. Son principal Temple. II. 305.  
*Souliers*, on en donne aux Chevaux au Japon. II. 116.  
*Soufre*. I. 91. 92.  
*Speclacles* des Japonois. II. 40. & suiv.  
*Sperma Ceti*, diverses sortes. A. 49.  
*Substances Marines*. I. 97.  
*Suking-Fish*, ou le Suceur, Poisson de Mer. I. 42.  
*Supplices*. Voiez *Fraudeurs de Douans*.  
*Suriga*, Ville de. II. 214.  
*Surwa*, Protecteur de Nagasacki, ses Temples, Fêtes, &c. I. 192. II. 36. & suiv.  
*Synmu*, Fondateur de l'Empire Japonnois. I. 88. 137.

## T.

- T**AICOSAMA, Empereur du Japon, son Origine & sa Grandeur. I. 167. 168. 173. II. 249. 250. Sa Mort. I. 168. Sa Conduite prudente & ses Actions remarquables. I. 173. A. 64-67.  
*Tamaramar*, remporte une insigne Victoire. A. 57.  
*Tanneurs*, font l'office de Bourreaux au Japon II. 23.  
*Tavernier*, Auteur peu estimable. P. xvi.  
*Taxes & Impôts*, ceux de Nagasaki. II. 26. 27. 31. & suiv.  
*Tempêtes*. I. 44. 46. 47. 48.  
*Temples* des Sintoistes. I. 179. & suiv. II. 36. & suiv. Des Budsoistes. II. 36. 133. Des Chinois à Nagasacki. II. 46. Leur prodigieuse Quantité. II. 133. 134. Juges des Temples. II. 49. &c.  
*Tensio Daisin*, principale Divinité, & Fondateur des Japonois. I. 85. 125. 199. II. 37. Ses Fêtes. I. 192. 195.  
*Terra Japonica*. Voiez *Catechu*.  
*Terres de la Couronne*. I. 70.  
*Thé*. I. 100. Sa Description. A. 1. & suiv. Ses Noms. A. 2. & 3. Sa Culture. A. 5. Sa Recolte. A. 6. Ses différentes Sortes. A. 7. 8. 9. Sa Preparation. A. 10. Son Usage. A. 14. Ses bones & mauvaises Qualitez. A. 15. 16. Cabanes ou Loges pour le boire. II. 144. Impérial. A. 6. & suiv.



- Theologie*, celle des Sintoïstes Japonnois. I. 178. 179. 212. Celle des Budsoïstes. 208. & suiv. & 214. Celle de Confucius. 121. 213.  
*Toko*, *Tokkiwari*, ce que c'est. II. 138.  
*Fortues*. I. 112. 120.  
*Tournans* ou *Gouffres*. I. 88.  
*Train & Equipages* des Grands Seigneurs. II. 145. 247. 250. 295.  
*Tremblemens* de Terre. I. 90. 234. 269.  
*Trombes* d'Eau de Mer. I. 89.  
*Tsanadil*, Arbres. II. 192.  
*Tsaganin*, Temple à Miaco. II. 255. 301.  
*Tsuffima*, Iles. I. 69.  
*Tures*, Remarques abrégées. I. 77.  
*Vernis*, Arbre du. I. 99.  
*Villages*. II. 131. Un fort singulier. II. 172.  
*Villes Imperiales*. II. 1.  
*Vivres*, ceux des Hotellerics de Japon. II. 143.  
*Vaus étranges*. II. 149. 150.  
*Voiages*, à Cheval. II. 116. & suiv. En Norimon & Cango. II. 120. 121.  
*Jours propres* à les commencer. II. 162.  
*Volcans*. Voiez *Montagnes*.  
*Usbecks*, décrits en abrégé. I. 77.  
*Usen*, Montagne brulante & hideuse. I. 91.

## V.

- V**AISSAUX, Japonnois. II. 127. Hollandois, & Formalitez touchant leur Arrivée & leur Depart. II. 74. 94.  
*Vaisseaux-Marchands*, comment construits. II. 126. 127.  
*Vaisseaux* de Divertissement. II. 127.  
*Udji Tsia*, la meilleure sorte de Thé. II. 193. A. 7. 8.  
*Verole* (petite). Il y en a de trois sortes. I. 150.

## W.

- W**RISIJO, Village de Bains chauds. II. 167.  
*Witsen*, la Carte de Russie & de Tartarie. P. xvii.

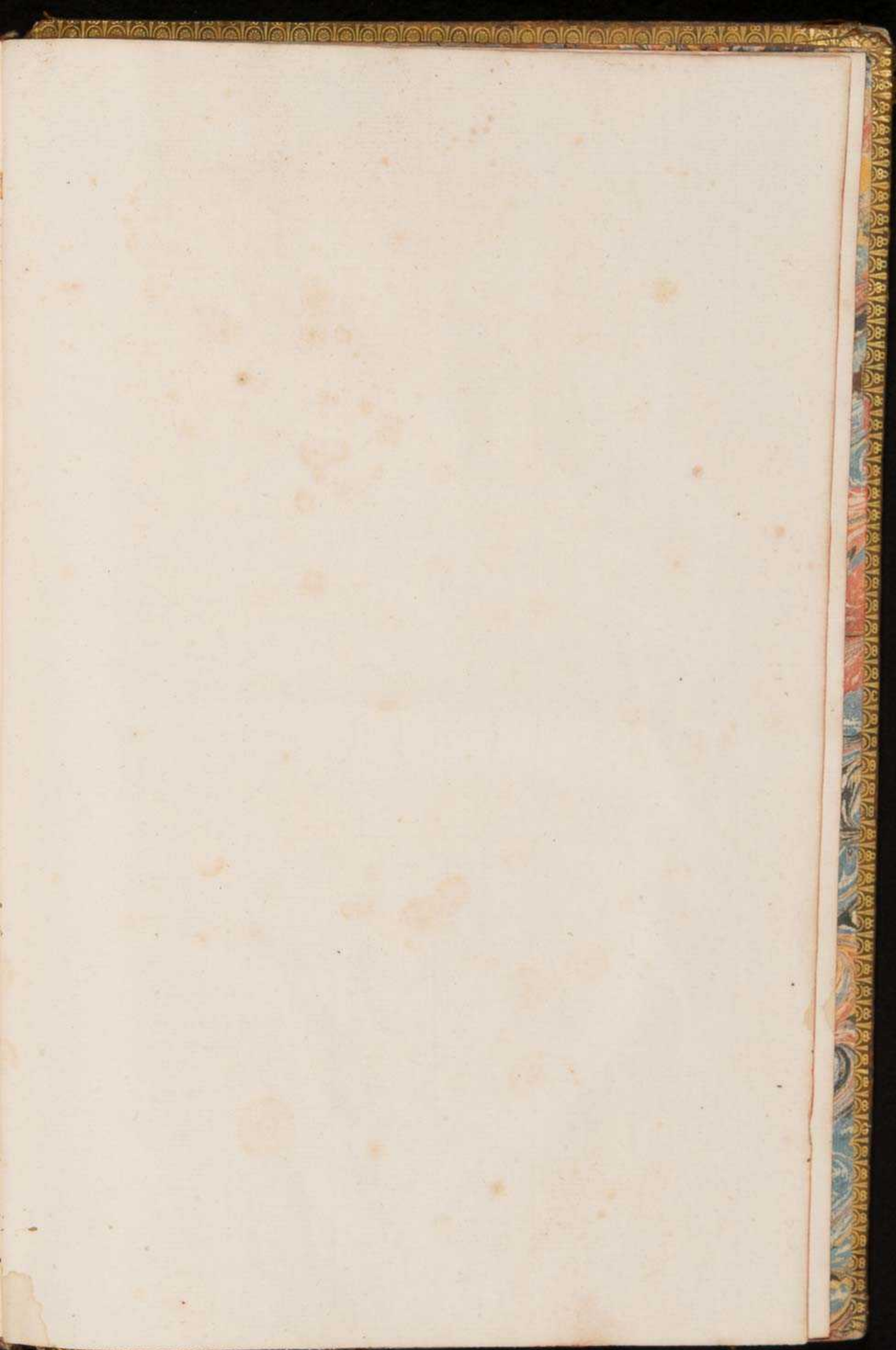
## Z.

- Z**IPANGRI, Nom donné au Japon par Marc Pol. P. xxii. xxiii.  
*Zodiaque*, celui des Japonnois. I. 135.

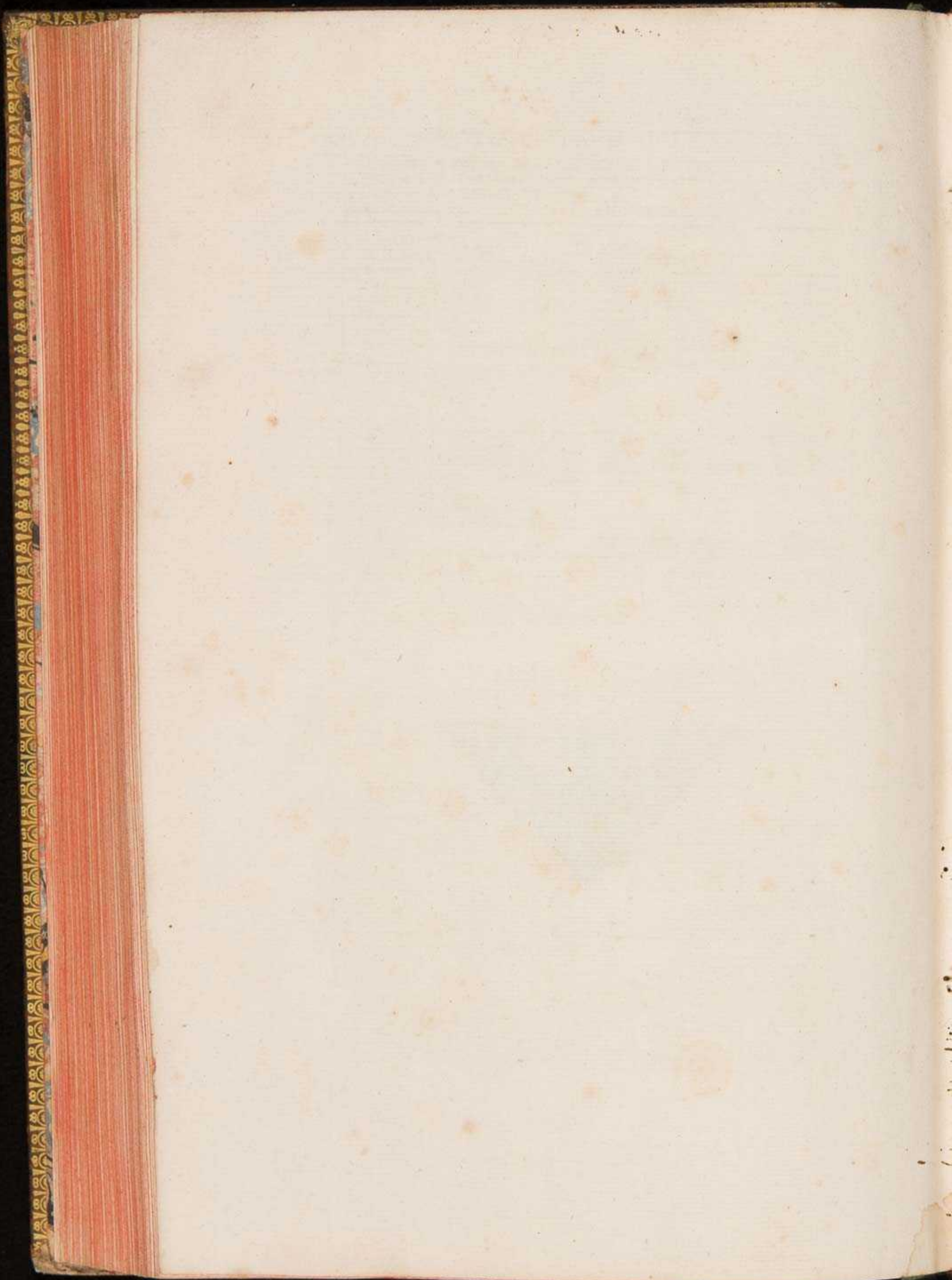
F I N.













ae # 2 vol 57



